107
11

VERS. IN LINO MODERNE
161.
B
25-37
BIB NAZ NAPOLI
09
B.
11—26
BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
161
B
25/37
NAPOLI

104
B
1

SAINTE BIBLE.

TOME PREMIER.

SAINTE BIBLE,

TRADUITE

D'APRÈS LES TEXTES SACRÉS,

AVEC LA VULGATE,

PAR M. EUGÈNE GENOUDE,

CHEVALIER DE SAINT-MAURICE ET DE SAINT-LAZARE.

GENÈSE.

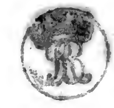

A PARIS,

A la Librairie de la Société Typographique,

CHEZ MÉQUIGNON FILS AINÉ, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS Nº 9;

A LYON,

CHEZ PÉRISSE FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE MERCIÈRE, Nº 33.

1821.

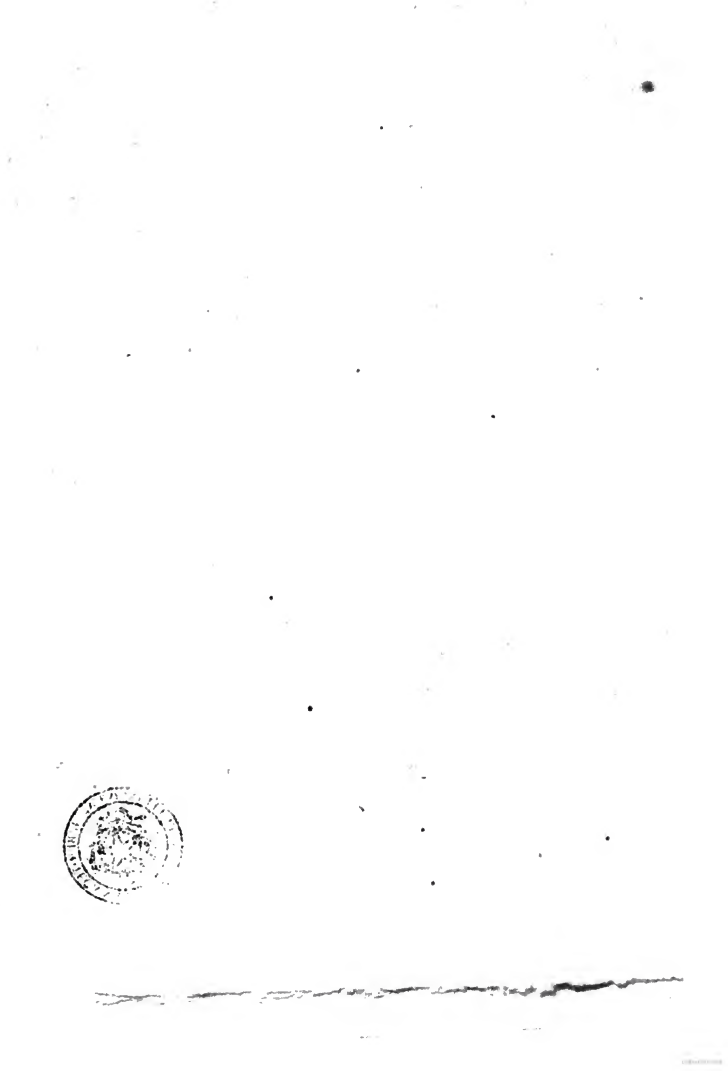

AVERTISSEMENT.

QUAND je publiai la traduction d'Isaïe et de Job, j'étois loin de penser que j'entreprendrois de donner au public une nouvelle traduction de la Bible. J'avois été extrêmement frappé des beautés répandues dans l'Écriture, et étonné de l'espèce de ridicule que quelques écrivains du dernier siècle avoient essayé d'y attacher. Plus surpris encore d'entendre leurs assertions répétées, je m'assurai que c'étoit sur-tout par des gens qui, ne lisant pas même le latin de la Vulgate, ne jugeoient de l'Écriture que par les traductions françaises, toutes faites par des hommes plus érudits que lettrés, et qui paroissent, comme on l'a dit, avoir plus travaillé à éclaircir le texte qu'à en exprimer les beautés par une traduction élégante et fidèle. Je crus

donc utile de reproduire dans notre langue quelques-uns des livres de l'Écriture, et de répondre, dans des dissertations et des notes, aux objections les plus répandues contre la vérité des livres saints.

Des hommes dans le jugement desquels j'ai toute confiance, m'ont engagé à continuer ce travail; et il m'est bien doux de penser que quelques personnes liront peut-être aujourd'hui avec plus de respect, dans notre langue, ce livre, le premier des livres, que l'irréligion du dernier siècle a voulu en vain attaquer; ce livre contre lequel ce siècle a employé en vain « les conjec-
» tures de la critique, les obscurités de la chro-
» nologie, les fables des anciens peuples, les
» récits des écrivains profanes, les inscriptions
» des médailles, les incertitudes de la géographie
» des premiers temps, les sophismes de la lo-
» gique, les découvertes de l'histoire naturelle,
» les expériences de la physique, les observations

» de la médecine, les subtilités de la métaphy-
» sique, les recherches de la philologie, les
» profondeurs de l'érudition, la connoissance
» des langues, les relations des voyageurs, les
» calculs de la géométrie, les figures de la rhéto-
» rique, les règles de la grammaire, les pro-
» cédés de tous les arts (1). »

Ce qu'en disoit l'Apôtre est donc pleinement confirmé à la raison : « Toute l'Écriture est divi-
» nement inspirée, et propre à enseigner, à con-
» vaincre, à corriger et à instruire. » Tertullien ne cessoit d'*adorer la plénitude de l'Ecriture ;* ce sont ses propres expressions. Pic de la Mirandole disoit qu'après tant de livres qu'il avoit feuilletés il en revenoit à la Bible, convaincu que c'étoit le seul livre où se trouve la vraie sagesse avec la véritable éloquence. Robert, roi de Sicile, écrivoit à Pétrarque : « Je vous assure que je
» fais plus de cas des saintes Lettres que de ma

(1) Bullet.

» couronne : s'il falloit opter, et quitter nécessai-
» rement l'un pour l'autre, je n'hésiterois pas à
» abandonner mon diadème. » Lisez Longin, Bossuet, Rollin, La Harpe : vous verrez comme ils parlent des saintes Écritures. Les imitations qu'en ont faites nos grands poètes, Racine et Rousseau, prouvent à-la-fois et la sublimité de la Bible et le sentiment profond qu'en avoient ces deux grands génies. Le fondateur de la société asiatique de Calcutta, William Jones, disoit :
« J'ai lu avec beaucoup d'attention les saintes
» Écritures, et je pense que ce volume, indé-
» pendamment de sa céleste origine, contient
» plus d'éloquence, plus de vérités historiques,
» plus de morale, plus de richesses poétiques, en
» un mot plus de beautés de tous les genres,
» qu'on n'en pourroit recueillir de tous les autres
» livres ensemble, dans quelque langue et dans
» quelque siècle qu'ils eussent été composés. »

Rien n'est plus vrai que ce jugement; et il

seroit facile de tirer de cette sublimité de la Bible une preuve de sa divinité. L'incrédule même avoue que *la majesté des Écritures l'étonne*, que *la simplicité de l'Évangile parle à son cœur.*

Puissions-nous, dans notre traduction, avoir conservé quelque chose de la simplicité et de l'onction de l'original! Ce seroit avoir déjà beaucoup fait contre l'incrédulité de ce siècle, que de lui avoir montré *le sublime des livres saints aussi loin de tout autre sublime que l'esprit de Dieu l'est de l'homme.*

Nous n'avons rien négligé pour rendre ce travail aussi utile qu'il nous a été possible. Dans le volume que nous publions aujourd'hui, nous avons, outre des prolégomènes et des dissertations sur les points les plus importans du Pentateuque et de la Genèse, mis en tête un discours de Bossuet, des *Règles pour expliquer l'Écriture* par le P. Lamy, et une table chronologique

principaux événemens de la Genèse. De plus, nous avons eu le soin de prévenir, pour le lecteur attentif, les objections qui peuvent naître de la lecture du texte, par des notes placées au bas des pages, et tirées de Guénée, de Bullet, de Bergier, de Duclot, de Chais, &c., répondant ainsi, sans les nommer, aux attaques des philosophes du dernier siècle.

Nous protestons d'avance contre toute interprétation que nous aurions adoptée et qui seroit contraire à la foi de l'église catholique, dans le sein de laquelle nous voulons vivre et mourir.

Il ne nous reste plus qu'à prier la divine Providence de bénir un travail que nous n'avons entrepris que pour sa gloire.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DANS les temps où les histoires profanes n'ont à nous conter que des fables, ou tout au plus des faits confus et à demi oubliés, l'Écriture, c'est-à-dire, sans contestation, le plus ancien livre qui soit au monde, nous ramène par des événemens précis, et par la suite même des choses, à leur véritable principe, c'est-à-dire, à Dieu, qui a tout fait ; et nous marque distinctement la création de l'univers, celle de l'homme en particulier, le bonheur de son premier état, les causes de ses misères et de ses foiblesses, la corruption du monde et le déluge, l'origine des arts et celle des nations, la distribution des terres, enfin la propagation du genre humain, et d'autres faits de même importance dont les histoires humaines ne parlent qu'en confusion et nous obligent à chercher ailleurs les sources certaines.

Si maintenant nous venons à considérer quelle idée cette Écriture dont nous révérons l'antiquité nous donne de son objet, c'est-à-dire, du premier être, nous avouerons qu'elle est au-dessus de

toutes les pensées humaines, et digne d'être regardée comme venue de Dieu même.

Le Dieu qu'ont toujours servi les Hébreux et les Chrétiens, n'a rien de commun avec les divinités pleines d'imperfection et même de vices que le reste du monde adoroit. Notre Dieu est un, infini, parfait, seul digne de venger les crimes et de couronner la vertu, parce qu'il est seul la sainteté même.

Il est infiniment au-dessus de cette cause première et de ce premier moteur que les philosophes ont connu sans toutefois l'adorer. Ceux d'entre eux qui ont été le plus loin, nous ont proposé un Dieu qui, trouvant une matière éternelle et existante par elle-même aussi-bien que lui, l'a mise en œuvre et l'a façonnée, comme un artisan vulgaire, contraint dans son ouvrage par cette matière et par ses dispositions qu'il n'a pas faites; sans jamais pouvoir comprendre que, si la matière est d'elle-même, elle n'a pas dû attendre sa perfection d'une main étrangère, et que, si Dieu est infini et parfait, il n'a eu besoin, pour faire tout ce qu'il vouloit, que de lui-même et de sa volonté toute-puissante. Mais le Dieu de nos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu dont Moïse nous a écrit les merveilles, n'a pas seulement arrangé le monde, il l'a fait tout

Digitized by Google

entier dans sa matière et dans sa forme. Avant qu'il eût donné l'être, rien ne l'avoit que lui seul. Il nous est représenté comme celui qui fait tout, et qui fait tout par sa parole, tant à cause qu'il fait tout par raison, qu'à cause qu'il fait tout sans peine, et que, pour faire de si grands ouvrages, il ne lui en coûte qu'un seul mot, c'est-à-dire qu'il ne lui en coûte que de le vouloir.

Et pour suivre l'histoire de la création, puisque nous l'avons commencée, Moïse nous a enseigné que ce puissant architecte, à qui les choses coûtent si peu, a voulu les faire à plusieurs reprises, et créer l'univers en six jours, pour montrer qu'il n'agit pas avec une nécessité ou par une impétuosité aveugle, comme se le sont imaginé quelques philosophes. Le soleil jette d'un seul coup, sans se retenir, tout ce qu'il a de rayons; mais Dieu, qui agit par intelligence et avec une souveraine liberté, applique sa vertu où il lui plaît, et autant qu'il lui plaît: et comme, en faisant le monde par sa parole, il montre que rien ne le peine; en le faisant à plusieurs reprises, il fait voir qu'il est le maître de sa matière, de son action, de toute son entreprise, et qu'il n'a, en agissant, d'autre règle que sa volonté, toujours droite par elle-même.

Cette conduite de Dieu nous fait voir aussi

que tout sort immédiatement de sa main. Les peuples et les philosophes qui ont cru que la terre, mêlée avec l'eau, et aidée, si vous voulez, de la chaleur du soleil, avoit produit d'elle-même par sa propre fécondité les plantes et les animaux, se sont trop grossièrement trompés. L'Écriture nous a fait entendre que les élémens sont stériles, si la parole de Dieu ne les rend féconds. Ni la terre, ni l'eau, ni l'air, n'auroient jamais eu les plantes ni les animaux que nous y voyons, si Dieu, qui en avoit fait et préparé la matière, ne l'avoit encore formée par sa volonté toute-puissante, et n'avoit donné à chaque chose les semences propres pour se multiplier dans tous les siècles.

Ceux qui voient les plantes prendre leur naissance et leur accroissement par la chaleur du soleil, pourroient croire qu'il en est le créateur : mais l'Écriture nous fait voir la terre revêtue d'herbes et de toute sorte de plantes avant que le soleil ait été créé, afin que nous concevions que tout dépend de Dieu seul.

Il a plu à ce grand ouvrier de créer la lumière avant même que de la réduire à la forme qu'il lui a donnée dans le soleil et dans les astres, parce qu'il vouloit nous apprendre que ces grands et magnifiques luminaires, dont on a voulu nous

faire des divinités, n'avoient par eux-mêmes ni la matière précieuse et éclatante dont ils ont été composés, ni la forme admirable à laquelle nous les voyons réduits.

Enfin le récit de la création, tel qu'il est fait par Moïse, nous découvre ce grand secret de la véritable philosophie, qu'en Dieu seul résident la fécondité et la puissance absolue. Heureux, sage, tout-puissant, seul suffisant à lui-même, il agit sans nécessité comme il agit sans besoin, jamais contraint ni embarrassé par sa matière, dont il fait ce qu'il veut, parce qu'il lui a donné par sa seule volonté le fond de son être. Par ce droit souverain, il la tourne, il la façonne, il la meut sans peine : tout dépend immédiatement de lui; et si, selon l'ordre établi dans sa nature, une chose dépend de l'autre (par exemple, la naissance et l'accroissement des plantes, de la chaleur du soleil), c'est à cause que ce même Dieu qui a fait toutes les parties de l'univers, a voulu les lier les unes aux autres, et faire éclater sa sagesse par ce merveilleux enchaînement.

Mais tout ce que nous enseigne l'Écriture sainte sur la création de l'univers, n'est rien en comparaison de ce qu'elle dit de la création de l'homme.

Jusques ici Dieu avoit tout fait en commandant (1) : « Que la lumière soit ; que le firma» ment s'étende au milieu des eaux ; que les eaux » se retirent ; que la terre soit découverte, et » qu'elle germe ; qu'il y ait de grands luminaires » qui partagent le jour et la nuit ; que les oiseaux » et les poissons sortent du sein des eaux ; que la » terre produise les animaux selon leurs espèces » différentes. » Mais, quand il s'agit de produire l'homme, Moïse lui fait tenir un nouveau langage : « Faisons l'homme à notre image et res» semblance (2). »

Ce n'est plus cette parole impérieuse et dominante ; c'est une parole plus douce, quoique non moins efficace. Dieu tient conseil en lui-même, Dieu s'excite lui-même ; comme pour nous faire voir que l'ouvrage qu'il va entreprendre surpasse tous les ouvrages qu'il avoit faits jusqu'alors.

Faisons l'homme. Dieu parle en lui-même ; il parle à quelqu'un qui fait comme lui, à quelqu'un dont l'homme est la créature et l'image ; il parle à un autre lui-même ; il parle à celui par qui toutes choses ont été faites, à celui qui dit dans son évangile : « Tout ce que le Père fait, » le Fils le fait semblablement (3). » En parlant à son Fils, ou avec son Fils, il parle en même

(1) *Gen.* I. (2) *Ibid.* I, 26. (3) *Joan.* V, 19.

temps avec l'Esprit tout-puissant, égal et coéternel à l'un et à l'autre.

C'est une chose inouie dans tout le langage de l'Écriture, qu'un autre que Dieu ait parlé de lui-même en nombre pluriel : Faisons. Dieu même, dans l'Écriture, ne parle ainsi que deux ou trois fois; et ce langage extraordinaire commence à paroître lorsqu'il s'agit de créer l'homme.

Quand Dieu change de langage et en quelque façon de conduite, ce n'est pas qu'il change en lui-même; mais il nous montre qu'il va commencer, suivant des conseils éternels, un nouvel ordre de choses.

Ainsi l'homme, si fort élevé au-dessus des autres créatures dont Moïse nous avoit décrit la génération, est produit d'une façon toute nouvelle. La Trinité commence à se déclarer en faisant la créature raisonnable, dont les opérations intellectuelles sont une image imparfaite de ces éternelles opérations par lesquelles Dieu est fécond en lui-même.

La parole de conseil dont Dieu se sert, marque que la créature qui va être faite est la seule qui peut agir par conseil et par intelligence.

Tout le reste n'est pas moins extraordinaire. Jusque-là nous n'avions point vu dans l'histoire de la Genèse le doigt de Dieu appliqué sur une

matière corruptible. Pour former le corps de l'homme, lui-même prend de la terre (1); et cette terre, arrangée sous une telle main, reçoit la plus belle figure qui ait encore paru dans le monde.

Cette attention particulière qui paroît en Dieu quand il fait l'homme, nous montre qu'il a pour lui un égard particulier, quoique d'ailleurs tout soit conduit immédiatement par sa sagesse.

Mais la manière dont il produit l'ame est beaucoup plus merveilleuse : il ne la tire point de la matière; il l'inspire d'en-haut; c'est un souffle de vie qui vient de lui-même.

Quand il créa les bêtes, il dit, « Que l'eau » produise les poissons » (2); et il créa de cette sorte les monstres marins et toute ame vivante et mouvante qui devoit remplir les eaux. Il dit encore : « Que la terre produise toute ame vi- » vante, les bêtes à quatre pieds et les rep- » tiles. »

C'est ainsi que devoient naître ces ames vivantes d'une vie brute et bestiale, à qui Dieu ne donne pour toute action que des mouvemens dépendans du corps. Dieu les tire du sein des eaux et de la terre. Mais cette ame dont la vie devoit être une imitation de la sienne, qui devoit

(1) *Gen.* II, 7. (2) *Ibid.* I, 20, 24.

vivre comme lui de raison et d'intelligence, qui lui devoit être unie en le contemplant et en l'aimant, et qui, pour cette raison, étoit faite à son image, ne pouvoit être tirée de la matière. Dieu, en façonnant la matière, peut bien former un beau corps; mais, en quelque sorte qu'il la tourne et la façonne, jamais il n'y trouvera son image et sa ressemblance. L'ame, faite à son image, et qui peut être heureuse en le possédant, doit être produite par une nouvelle création: elle doit venir d'en-haut, et c'est ce que signifie ce souffle de vie (1) que Dieu tire de sa bouche.

Souvenons-nous que Moïse propose aux hommes charnels, par des images sensibles, des vérités pures et intellectuelles. Ne croyons pas que Dieu souffle à la manière des animaux; ne croyons pas que notre ame soit un air subtil ni une vapeur déliée: le souffle que Dieu inspire, et qui porte en lui-même l'image de Dieu, n'est ni air ni vapeur. Ne croyons pas que notre ame soit une portion de la nature divine, comme l'ont rêvé quelques philosophes: Dieu n'est pas un tout qui se partage. Quand Dieu auroit des parties, elles ne seroient pas faites; car le créateur, l'être incréé, ne seroit pas composé de créatures. L'ame est faite, et tellement faite, qu'elle n'est

(1) *Gen.* II, 7.

rien de la nature divine, mais seulement une chose faite à l'image et ressemblance de la nature divine ; une chose qui doit toujours demeurer unie à celui qui l'a formée : c'est ce que veut dire ce souffle divin ; c'est ce que nous représente cet esprit de vie.

Voilà donc l'homme formé. Dieu forme encore de lui la compagne qu'il veut lui donner. Tous les hommes naissent d'un seul mariage, afin d'être à jamais, quelque dispersés et multipliés qu'ils soient, une seule et même famille.

Nos premiers parens, ainsi formés, sont mis dans ce jardin délicieux qui s'appelle *le Paradis:* Dieu se devoit à lui-même de rendre son image heureuse.

Il donne un précepte à l'homme pour lui faire sentir qu'il a un maître ; un précepte attaché à une chose sensible, parce que l'homme étoit fait avec des sens ; un précepte aisé, parce qu'il vouloit lui rendre la vie commode, tant qu'elle seroit innocente.

L'homme ne garde pas un commandement d'une si facile observance ; il écoute l'esprit tentateur, et il s'écoute lui-même, au lieu d'écouter Dieu uniquement : sa perte est inévitable. Mais il la faut considérer dans son origine aussi bien que dans ses suites.

Digitized by Google

Dieu avoit fait au commencement ses anges, esprits purs et séparés de toute matière. Lui, qui ne fait rien que de bon, les avoit tous créés dans la sainteté; et ils pouvoient assurer leur félicité en se donnant volontairement à leur créateur. Mais tout ce qui est tiré du néant est défectueux : une partie de ces anges se laissa séduire à l'amour-propre. Malheur à la créature qui se plaît en elle-même, et non pas en Dieu! elle perd en un moment tous ses dons. Étrange effet du péché! ces esprits lumineux devinrent esprits de ténèbres : ils n'eurent plus de lumières qui ne se tournassent en ruses malicieuses. Une maligne envie prit en eux la place de la charité; leur grandeur naturelle ne fut plus qu'orgueil; leur félicité fut changée en la triste consolation de se faire des compagnons dans leur misère; et leurs bienheureux exercices, au misérable emploi de tenter les hommes. Le plus parfait de tous, qui avoit aussi été le plus superbe, se trouva le plus malfaisant, comme le plus malheureux. L'homme, que Dieu avoit mis un peu au-dessous des anges (1) en l'unissant à un corps, devint à un esprit si parfait un objet de jalousie : il voulut l'entraîner dans sa rebellion, pour ensuite l'envelopper dans sa perte. Écoutons

(1) *Ps.* VIII, 6.

comme il lui parle, et pénétrons le fond de ses artifices.

Il s'adresse à Ève (1) comme à la plus foible; mais, en la personne d'Ève, il parle à son mari aussi-bien qu'à elle: « Pourquoi Dieu vous a-t-il » fait cette défense? » S'il vous a faits raisonnables, vous devez savoir la raison de tout: ce fruit n'est pas un poison; « vous n'en mourrez » pas. » Voilà par où commence l'esprit de révolte: on raisonne sur le précepte, et l'obéissance est mise en doute. « Vous serez comme » des dieux », libres et indépendans, heureux en vous-mêmes, sages par vous-mêmes: « vous » saurez le bien et le mal »; rien ne vous sera impénétrable. C'est par ces motifs que l'esprit s'élève contre l'ordre du créateur et au-dessus de la règle.

Ève, à demi gagnée, regarda le fruit, dont la beauté promettoit un « goût excellent. » Voyant que Dieu avoit uni en l'homme l'esprit et le corps, elle crut qu'en faveur de l'homme il pourroit bien encore avoir attaché aux plantes des vertus surnaturelles, et des dons intellectuels aux objets sensibles. Après avoir mangé de ce beau fruit, elle en présenta elle-même à son mari. Le voilà dangereusement attaqué. L'exemple et

(1) *Gen.* III, 1, 4, 5, 6.

Digitized by Google

la complaisance fortifient la tentation : il entre dans les sentimens du tentateur si bien secondé; une trompeuse curiosité, une flatteuse pensée d'orgueil, le secret plaisir d'agir de soi-même et selon ses propres pensées, l'attirent et l'aveuglent : il veut faire une dangereuse épreuve de sa liberté, et il goûte avec le fruit défendu la pernicieuse douceur de contenter son esprit : les sens mêlent leur attrait à ce nouveau charme; il les suit, il s'y soumet, et il s'en fait le captif; lui qui en étoit le maître.

En même temps tout change pour lui. La terre ne lui rit plus comme auparavant; il n'en aura plus rien que par un travail opiniâtre : le ciel n'a plus cet air serein : les animaux, qui lui étoient tous, jusqu'aux plus odieux et aux plus farouches, un divertissement innocent, prennent pour lui des formes hideuses : Dieu, qui avoit tout fait pour son bonheur, lui tourne en un moment tout en supplice. Il se fait peine à lui-même, lui qui s'étoit tant aimé. La rebellion de ses sens lui fait remarquer en lui je ne sais quoi de honteux. Ce n'est plus ce premier ouvrage du créateur où tout étoit beau; le péché a fait un nouvel ouvrage qu'il faut cacher. L'homme ne peut plus supporter sa honte, et voudroit pouvoir la couvrir à ses propres yeux. Mais Dieu

lui devient encore plus insupportable. Ce grand Dieu, qui l'avoit fait à sa ressemblance, et qui lui avoit donné des sens comme un secours nécessaire à son esprit, se plaisoit à se montrer à lui sous une forme sensible : l'homme ne peut plus souffrir sa présence (1); il cherche le fond des forêts pour se dérober à celui qui faisoit auparavant tout son bonheur. Sa conscience l'accuse avant que Dieu parle; ses malheureuses excuses achèvent de le confondre. Il faut qu'il meure : le remède d'immortalité lui est ôté; et une mort plus affreuse, qui est celle de l'ame, lui est figurée par cette mort corporelle à laquelle il est condamné.

Mais voici notre sentence prononcée dans la sienne. Dieu, qui avoit résolu de récompenser son obéissance dans toute sa postérité, le condamne aussitôt qu'il s'est révolté, et le frappe, non-seulement en sa personne, mais encore dans tous ses enfans, comme dans la plus vive et la plus chère partie de lui-même : nous sommes tous maudits dans notre principe; notre naissance est gâtée et infectée dans sa source.

N'examinons point ici ces règles terribles de la justice divine par lesquelles la race humaine est maudite dans son origine : adorons les juge-

(1) *Gen.* III, 8.

mens de Dieu, qui regarde tous les hommes comme un seul homme dans celui dont il veut tous les faire sortir : regardons-nous aussi comme dégradés dans notre père rebelle, comme flétris à jamais par la sentence qui le condamne, comme bannis avec lui, et exclus du paradis où il devoit nous faire naître.

Les règles de la justice humaine peuvent nous aider à entrer dans les profondeurs de la justice divine dont elles sont une ombre; mais elles ne peuvent pas nous découvrir le fond de cet abîme. Croyons que la justice aussi-bien que la miséricorde de Dieu ne veulent pas être mesurées sur celles des hommes, et qu'elles ont toutes deux des effets bien plus étendus et bien plus intimes.

Mais, pendant que les rigueurs de Dieu sur le genre humain nous épouvantent, admirons comme il tourne nos yeux à un objet plus agréable. Sous la figure du serpent, dont le rampement tortueux étoit une vive image des dangereuses insinuations et des détours fallacieux de l'esprit malin, Dieu fait voir à Ève notre mère son ennemi vaincu, et lui montre cette semence bénite par laquelle son vainqueur devoit avoir la tête écrasée (1), c'est-à-dire, devoit voir son

(1) *Gen.* III, 14, 15.

orgueil dompté, et son empire abattu par toute la terre.

Cette semence bénite étoit Jésus-Christ fils d'une vierge, ce Jésus-Christ en qui seul Adam n'avoit point péché, parce qu'il devoit sortir d'Adam d'une manière divine, conçu non de l'homme, mais du Saint-Esprit.

Mais, avant que de nous donner le Sauveur, il falloit que le genre humain connût par une longue expérience le besoin qu'il avoit d'un tel secours. L'homme fut donc laissé à lui-même; ses inclinations se corrompirent, ses débordemens allèrent à l'excès, et l'iniquité couvrit toute la face de la terre.

Alors Dieu médita une vengeance dont il voulut que le souvenir ne s'éteignît jamais parmi les hommes: c'est celle du déluge universel, dont en effet la mémoire dure encore dans toutes les nations, aussi-bien que celle des crimes qui l'ont attiré.

Que les hommes ne pensent plus que le monde va tout seul, et que ce qui a été sera toujours comme de lui-même. Dieu, qui a tout fait, et par qui tout subsiste, va noyer tous les animaux avec tous les hommes, c'est-à-dire qu'il va détruire la plus belle partie de son ouvrage.

Il n'avoit besoin que de lui-même pour détruire

ce qu'il avoit fait d'une parole : mais il trouve plus digne de lui de faire servir ses créatures d'instrumens à sa vengeance, et il appelle les eaux pour ravager la terre couverte de crimes.

Il s'y trouva pourtant un homme juste. Dieu, avant que de le sauver du déluge des eaux, l'avoit préservé, par sa grâce, du déluge de l'iniquité. Sa famille fut réservée pour repeupler la terre, qui n'alloit plus être qu'une immense solitude. Par les soins de cet homme juste, Dieu sauve les animaux, afin que l'homme entende qu'ils sont faits pour lui, et soumis à son empire par leur créateur.

Le monde se renouvelle, et la terre sort encore une fois du sein des eaux; mais, dans ce renouvellement, il demeure une impression éternelle de la vengeance divine. Jusqu'au déluge, toute la nature étoit plus forte et plus vigoureuse: par cette immense quantité d'eaux que Dieu amena sur la terre, et par le long séjour qu'elles y firent, les sucs qu'elle enfermoit furent altérés; l'air, chargé d'une humidité excessive, fortifia les principes de la corruption, et, la première constitution de l'univers se trouvant affoiblie, la vie humaine, qui se poussoit jusques à près de mille ans, se diminua peu à peu: les herbes et les fruits n'eurent plus leur première force, et il

fallut donner aux hommes une nourriture plus substantielle dans la chair des animaux.

Ainsi devoient disparoître et s'effacer peu à peu les restes de la première institution ; et la nature changée avertissoit l'homme que Dieu n'étoit plus le même pour lui depuis qu'il avoit été irrité par tant de crimes.

Au reste, cette longue vie des premiers hommes, marquée dans les annales du peuple de Dieu, n'a pas été inconnue aux autres peuples, et leurs anciennes traditions en ont conservé la mémoire (1). La mort qui s'avançoit fit sentir aux hommes une vengeance plus prompte ; et, comme tous les jours ils s'enfonçoient de plus en plus dans le crime, il falloit qu'ils fussent aussi, pour ainsi parler, tous les jours plus enfoncés dans leur supplice.

Le seul changement des viandes leur pouvoit marquer combien leur état alloit s'empirant, puisqu'en devenant plus foibles ils devenoient en même temps plus voraces et plus sanguinaires.

Avant le temps du déluge, la nourriture que les hommes prenoient sans violence dans les fruits qui tomboient d'eux-mêmes, et dans les herbes qui aussi-bien séchoient si vîte, étoit sans

(1) Maneth. Beros. Hestiæus, Nic. Damasc. et al. apud Joseph. *Ant.* 1, 4; Hesiod. *Opera et Dies.*

doute quelque reste de la première innocence et de la douceur à laquelle nous étions formés : maintenant pour nous nourrir il faut répandre du sang, malgré l'horreur qu'il nous cause naturellement ; et tous les raffinemens dont nous nous servons pour couvrir nos tables, suffisent à peine à nous déguiser les cadavres qu'il nous faut manger pour nous assouvir.

Mais ce n'est là que la moindre partie de nos malheurs. La vie déjà raccourcie s'abrége encore par les violences qui s'introduisent dans le genre humain. L'homme, qu'on voyoit dans les premiers temps épargner la vie des bêtes, s'est accoutumé à n'épargner plus la vie de ses semblables. C'est en vain que Dieu défendit aussitôt après le déluge de verser le sang humain ; en vain, pour sauver quelque vestige de la première douceur de notre nature, en permettant de manger de la chair des bêtes, il en avoit réservé le sang (1) : les meurtres se multiplièrent sans mesure (2). Il est vrai qu'avant le déluge Caïn avoit sacrifié son frère à sa jalousie (3) ; Lamech, sorti de Caïn, avoit fait le second meurtre ; et on peut croire qu'il s'en fit d'autres après ces damnables exemples : mais les guerres n'étoient pas encore inventées. Ce fut après le déluge que parurent

(1) *Gen.* IX, 4. (2) *Ibid.* IV, 8. (3) *Ibid.* IV, 23.

ces ravageurs de provinces que l'on a nommés conquérans, qui, poussés par la seule gloire du commandement, ont exterminé tant d'innocens. Nemrod, maudit rejeton de Cham maudit par son père, commença à faire la guerre seulement pour s'établir un empire (1). Depuis ce temps, l'ambition s'est jouée sans aucune borne de la vie des hommes : ils en sont venus à ce point de s'entre-tuer sans se haïr : le comble de la gloire et le plus beau de tous les arts a été de se tuer les uns les autres.

Voilà les commencemens du monde tels que l'histoire de Moïse nous les représente : commencemens heureux d'abord, pleins ensuite de maux infinis ; par rapport à Dieu, qui fait tout, toujours admirables ; tels enfin que nous apprenons, en les repassant dans notre esprit, à considérer l'univers et le genre humain toujours sous la main du créateur, tiré du néant par sa parole, conservé par sa bonté, gouverné par sa sagesse, puni par sa justice, délivré par sa miséricorde, et toujours assujetti à sa puissance.

Ce n'est pas ici l'univers tel que l'ont conçu les philosophes, formé, selon quelques-uns, par un concours fortuit des premiers corps, ou qui, selon les plus sages, a fourni sa matière à son

(1) *Gen.* x, 9.

auteur, qui par conséquent n'en dépend, ni dans le fond de son être, ni dans son premier état, et qui l'astreint à certaines lois que lui-même ne peut violer.

Moïse et nos anciens pères, dont Moïse a recueilli les traditions, nous donnent d'autres pensées. Le Dieu qu'il nous a montré a bien une autre puissance : il peut faire et défaire ainsi qu'il lui plait; il donne des lois à la nature, et les renverse quand il veut.

Si, pour se faire connoitre dans le temps que la plupart des hommes l'avoient oublié, il a fait des miracles étonnans, et a forcé la nature à sortir de ses lois les plus constantes, il a continué par-là à montrer qu'il en étoit le maître absolu, et que sa volonté est le seul lien qui entretient l'ordre du monde.

C'est justement ce que les hommes avoient oublié : la stabilité d'un si bel ordre ne servoit plus qu'à leur persuader que cet ordre avoit toujours été, et qu'il étoit de soi-même; par où ils étoient portés à adorer ou le monde en général, ou les astres, les élémens, et enfin tous ces grands corps qui le composent. Dieu donc a témoigné au genre humain une bonté digne de lui, en renversant dans des occasions éclatantes cet ordre qui non-seulement ne les frappoit plus parce qu'ils

y étoient accoutumés, mais encore qui les portoit, tant ils étoient aveuglés, à imaginer hors de Dieu l'éternité et l'indépendance.

L'histoire du peuple de Dieu, attestée par sa propre suite, et par la religion tant de ceux qui l'ont écrite que de ceux qui l'ont conservée avec tant de soin, a gardé comme dans un fidèle registre la mémoire de ces miracles, et nous donne par-là l'idée véritable de l'empire suprême de Dieu maître tout-puissant de ses créatures, soit pour les tenir sujettes aux lois générales qu'il a établies, soit pour leur en donner d'autres quand il juge qu'il est nécessaire de réveiller par quelque coup surprenant le genre humain endormi.

Voilà le Dieu que Moïse nous a proposé dans ses écrits comme le seul qu'il falloit servir; voilà le Dieu que les patriarches ont adoré avant Moïse; en un mot, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; à qui notre père Abraham a bien voulu immoler son fils unique; dont Melchisedech, figure de Jésus-Christ, étoit le pontife; à qui notre père Noé a sacrifié en sortant de l'arche; que le juste Abel avoit reconnu en lui offrant ce qu'il avoit de plus précieux; que Seth, donné à Adam à la place d'Abel, avoit fait connoître à ses enfans, appelés aussi les enfans de Dieu; qu'Adam même avoit montré à ses descendans comme

celui des mains duquel il s'étoit vu récemment sorti, et qui seul pouvoit mettre fin aux maux de sa malheureuse postérité.

La belle philosophie que celle qui nous donne des idées si pures de l'auteur de notre être! la belle tradition que celle qui nous conserve la mémoire de ses œuvres magnifiques! Que le peuple de Dieu est saint, puisque, par une suite non interrompue depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, il a toujours conservé une tradition et une philosophie si saintes!

Mais, comme le peuple de Dieu a pris sous le patriarche Abraham une forme plus réglée, il est nécessaire de s'arrêter un peu sur ce grand homme.

Abraham et les Patriarches.

Abraham naquit environ trois cent cinquante ans après le déluge, dans un temps où la vie humaine, quoique réduite à des bornes plus étroites, étoit encore très-longue. Noé ne faisoit que de mourir; Sem, son fils aîné, vivoit encore; et Abraham a pu passer avec lui presque toute sa vie.

Représentez-vous donc le monde encore nouveau, et encore, pour ainsi dire, tout trempé des eaux du déluge, lorsque les hommes, si près

de l'origine des choses, n'avoient besoin, pour connoître l'unité de Dieu et le service qui lui étoit dû, que de la tradition qui s'en étoit conservée depuis Adam et depuis Noé ; tradition d'ailleurs si conforme aux lumières de la raison, qu'il sembloit qu'une vérité si claire et si importante ne pût jamais être obscurcie ni oubliée parmi les hommes. Tel est le premier état de la religion qui dure jusqu'à Abraham, où, pour connoître les grandeurs de Dieu, les hommes n'avoient à consulter que leur raison et leur mémoire.

Mais la raison étoit foible et corrompue ; et, à mesure qu'on s'éloignoit de l'origine des choses, les hommes brouilloient les idées qu'ils avoient reçues de leurs ancêtres : les enfans indociles ou mal appris n'en vouloient plus croire leurs grands-pères décrépits, qu'ils ne connoissoient qu'à peine après tant de générations ; le sens humain abruti ne pouvoit plus s'élever aux choses intellectuelles; et, les hommes ne voulant plus adorer que ce qu'ils voyoient, l'idolâtrie se répandoit par tout l'univers.

L'esprit qui avoit trompé le premier homme, goûtoit alors tout le fruit de sa séduction, et voyoit l'effet entier de cette parole : *Vous serez comme des dieux*. Dès le moment qu'il la pro-

féra, il songeoit à confondre en l'homme l'idée de Dieu avec celle de la créature, et à diviser un nom dont la majesté consiste à être incommunicable. Son projet lui réussissoit : les hommes, ensevelis dans la chair et dans le sang, avoient pourtant conservé une idée obscure de la puissance divine, qui se soutenoit par sa propre force, mais qui, brouillée avec les images venues par leurs sens, leur faisoit adorer toutes les choses où il paroissoit quelque activité et quelque puissance. Ainsi le soleil et les astres qui se faisoient sentir de si loin, le feu et les élémens dont les effets étoient si universels, furent les premiers objets de l'adoration publique. Les grands rois, les grands conquérans, qui pouvoient tout sur la terre, et les auteurs des inventions utiles à la vie humaine, eurent bientôt après les honneurs divins. Les hommes portèrent la peine de s'être soumis à leurs sens : les sens décidèrent de tout, et firent, malgré la raison, tous les dieux qu'on adora sur la terre.

Que l'homme parut alors éloigné de sa première institution, et que l'image de Dieu y étoit gâtée! Dieu pouvoit-il l'avoir fait avec ces perverses inclinations qui se déclaroient tous les jours de plus en plus? et cette pente prodigieuse qu'il avoit à s'assujettir à toute autre chose qu'à son

Seigneur naturel, ne montroit-elle pas trop visiblement la main étrangère par laquelle l'œuvre de Dieu avoit été si profondément altérée dans l'esprit humain, qu'à peine pouvoit-on y en reconnoître quelque trace? Poussé par cette aveugle impression qui le dominoit, il s'enfonçoit dans l'idolâtrie, sans que rien le pût retenir.

Un si grand mal faisoit des progrès étranges. De peur qu'il n'infectât tout le genre humain, et n'éteignît tout-à-fait la connoissance de Dieu, ce grand Dieu appela d'en-haut son serviteur Abraham, dans la famille duquel il vouloit établir son culte et conserver l'ancienne croyance tant de la création de l'univers que de la providence particulière avec laquelle il gouverne les choses humaines.

Abraham a toujours été célèbre dans l'Orient. Ce n'est pas seulement les Hébreux qui le regardent comme leur père (1); les Iduméens se glorifient de la même origine : Ismaël, fils d'Abraham, est connu parmi les Arabes comme celui d'où ils sont sortis; la circoncision leur est demeurée comme la marque de leur origine; et ils l'ont reçue de tout temps, non pas au huitième jour à la manière des Juifs, mais à treize ans, comme l'Écriture nous apprend qu'elle fut donnée

(1) *Gen.* XVI; XVII, 25; Joseph. *Ant.* I, 13.

à leur père Ismaël; coutume qui dure encore parmi les Mahométans. D'autres peuples arabes se ressouviennent d'Abraham et de Cetura, et ce sont les mêmes que l'Écriture (1) fait sortir de ce mariage. Ce patriarche étoit Chaldéen; et ces peuples, renommés pour leurs observations astronomiques (2), ont compté Abraham comme un de leurs plus savans observateurs. Les historiens de Syrie (3) l'ont fait roi de Damas, quoique étranger et venu des environs de Babylone; et ils racontent qu'il quitta le royaume de Damas pour s'établir dans le pays des Chananéens, depuis appelé Judée. Mais il vaut mieux remarquer ce que l'histoire du peuple de Dieu nous rapporte de ce grand homme.

Nous avons vu qu'Abraham suivoit le genre de vie que suivirent les anciens hommes avant que tout l'univers eût été réduit en royaumes: il régnoit dans sa famille, avec laquelle il embrassoit cette vie pastorale tant renommée pour sa simplicité et son innocence; riche en troupeaux, en esclaves et en argent (4), mais sans terres

(1) *Gen.* xxv. Alex. Polyh. apud Joseph. *Ant.* I, 19.

(2) Beros. Hecat. Eup. Alex. Polyh. et al. apud Joseph. *Ant.* I, 8; et Eus. *Præp. evang.* IX, 16, 17, 18, 19, 20; et XIII, 11.

(3) Nic. Damasc. lib. IV. *Hist. univ.* in excerpt. Vales. p. 491; et ap. Jos. *Ant.* I, 8; et Eus. *Præp. evang.* IX, 16.

(4) *Gen.* XIII, XIV; XXI, 22, 27; XXIII, 6.

et sans domaine : et toutefois il vivoit dans un royaume étranger, respecté et indépendant comme un prince; sa piété et sa droiture, protégées de Dieu, lui attiroient ce respect. Il traitoit d'égal avec les rois qui recherchoient son alliance; et c'est de là qu'est venue l'ancienne opinion qui l'a lui-même fait roi. Quoique sa vie fût simple et pacifique, il savoit faire la guerre, mais seulement pour défendre ses alliés opprimés. Il les défendit, et les vengea par une victoire signalée : il leur rendit toutes leurs richesses reprises sur leurs ennemis, sans réserver autre chose que la dîme qu'il offrit à Dieu, et la part qui appartenoit aux troupes auxiliaires qu'il avoit menées au combat. Au reste, après un si grand service, il refusa les présens des rois avec une magnanimité sans exemple, et ne put souffrir qu'aucun homme se vantât d'avoir enrichi Abraham. Il ne vouloit rien devoir qu'à Dieu, qui le protégeoit, et qu'il suivoit seul avec une foi et une obéissance parfaites.

Guidé par cette foi, il avoit quitté sa terre natale pour venir au pays que Dieu lui montroit. Dieu, qui l'avoit appelé, et qui l'avoit rendu digne de son alliance, la conclut à ces conditions :

Il lui déclara (1) qu'il seroit le Dieu de lui et

(1) *Gen.* XII, XVII.

de ses enfans, c'est-à-dire, qu'il seroit leur protecteur; et qu'ils le serviroient comme le seul Dieu créateur du ciel et de la terre.

Il lui promit une terre (ce fut celle de Chanaan) pour servir de demeure fixe à sa postérité, et de siége à la religion.

Il n'avoit point d'enfans, et sa femme Sara étoit stérile. Dieu lui jura (1) par soi-même, et par son éternelle vérité, que de lui et de cette femme naîtroit une race qui égaleroit les étoiles du ciel et le sable de la mer.

Mais voici l'article le plus mémorable de la promesse divine. Tous les peuples se précipitoient dans l'idolâtrie : Dieu promit (2) au saint patriarche qu'en lui et en sa semence toutes ces nations aveugles qui oublioient leur créateur seroient bénites, c'est-à-dire, rappelées à sa connoissance, où se trouve la véritable bénédiction.

Par cette parole, Abraham est fait le père de tous les croyans, et sa postérité est choisie pour être la source d'où la bénédiction doit s'étendre par toute la terre.

En cette promesse étoit enfermée la venue du Messie tant de fois prédit à nos pères, mais

(1) *Gen.* XII, 2; XV, 4, 5; XVII, 19.
(2) *Ibid.* XII, 3; XVIII, 18.

toujours prédit comme celui qui devoit être le Sauveur de tous les gentils et de tous les peuples du monde.

Ainsi ce germe bénit promis à Ève devint aussi le germe et le rejeton d'Abraham.

Tel est le fondement de l'alliance; telles en sont les conditions. Abraham en reçut la marque dans la circoncision (1); cérémonie dont le propre effet étoit de marquer que ce saint homme appartenoit à Dieu avec toute sa famille.

Abraham étoit sans enfans quand Dieu commença à bénir sa race (2). Dieu le laissa plusieurs années sans lui en donner. Après il eut Ismaël, qui devoit être père d'un grand peuple, mais non pas de ce peuple élu tant promis à Abraham. Le père du peuple élu devoit sortir de lui et de sa femme Sara, qui étoit stérile. Enfin, treize ans après Ismaël, il vint cet enfant tant desiré : il fut nommé *Isaac* (3), c'est-à-dire, *ris*, enfant de joie, enfant de miracle, enfant de promesse, qui marque par sa naissance que les vrais enfans de Dieu naissent de la grâce.

Il étoit déjà grand, ce bénit enfant, et dans un âge où son père pouvoit espérer d'en avoir

(1) *Gen.* XVII.

(2) *Ibid.* XII; XV, 2; XVI, 3, 4; XVII, 20; XXI, 13.

(3) *Ibid.* XXI, 2.

d'autres enfans, quand tout-à-coup Dieu lui commanda de l'immoler (1). A quelles épreuves la foi est-elle exposée! Abraham mena Isaac à la montagne que Dieu lui avoit montrée, et il alloit sacrifier ce fils en qui seul Dieu lui promettoit de le rendre père et de son peuple et du Messie; Isaac présentoit le sein à l'épée que son père tenoit toute prête à frapper: Dieu, content de l'obéissance du père et du fils, n'en demande pas davantage. Après que ces deux grands hommes ont donné au monde une image si vive et si belle de l'oblation volontaire de Jésus-Christ, et qu'ils ont goûté en esprit les amertumes de sa croix, ils sont jugés vraiment dignes d'être ses ancêtres. La fidélité d'Abraham fait que Dieu lui confirme toutes ses promesses (2), et bénit de nouveau non-seulement sa famille, mais encore, par sa famille, toutes les nations de l'univers.

En effet, il continua sa protection à Isaac son fils et à Jacob son petit-fils. Ils furent ses imitateurs, attachés comme lui à la croyance ancienne, à l'ancienne manière de vie, qui étoit la vie pastorale; à l'ancien gouvernement du genre humain, où chaque père de famille étoit prince dans sa maison. Ainsi, dans les changemens qui s'introduisoient tous les jours parmi les hommes,

(1) *Gen.* XXII. (2) *Ibid.* XXII, 28.

la sainte antiquité revivoit dans la religion et dans la conduite d'Abraham et de ses enfans.

Aussi Dieu réitéra-t-il à Isaac et à Jacob les mêmes promesses (1) qu'il avoit faites à Abraham; et comme il s'étoit appelé le *Dieu d'Abraham*, il prit encore le nom de *Dieu d'Isaac* et de *Dieu de Jacob*.

Sous sa protection, ces trois grands hommes commencèrent à demeurer dans la terre de Chanaan, mais comme des étrangers, et sans y posséder un pied de terre (2), jusqu'à ce que la famine attira Jacob en Égypte, où ses enfans multipliés devinrent bientôt un grand peuple, comme Dieu l'avoit promis.

Au reste, quoique ce peuple, que Dieu faisoit naître dans son alliance, dût s'étendre par la génération, et que la bénédiction dût suivre le sang, ce grand Dieu ne laissa pas d'y marquer l'élection de sa grâce; car, après avoir choisi Abraham du milieu des nations, parmi les enfans d'Abraham il choisit Isaac, et des deux jumeaux d'Isaac il choisit Jacob, à qui il donna le nom d'*Israël*.

Jacob eut douze enfans, qui furent les douze patriarches auteurs des douze tribus. Tous devoient entrer dans l'alliance; mais Juda fut choisi

(1) *Gen.* XXV, 11; XXVI, 4; XXVIII, 14.
(2) *Act.* VII, 5.

parmi tous ses frères pour être le père des rois d'Israël et le père du Messie tant promis à ses ancêtres.

Le temps devoit venir que, dix tribus étant retranchées du peuple de Dieu pour leur infidélité, la postérité d'Abraham ne conserveroit son ancienne bénédiction, c'est-à-dire, la religion, la terre de Chanaan, et l'espérance du Messie, qu'en la seule tribu de Juda, qui devoit donner le nom au reste des Israélites qu'on appela *Juifs*, et à tout le pays qu'on nomma *Judée.*

Ainsi l'élection divine paroît toujours même dans ce peuple charnel, qui devoit se conserver par la propagation ordinaire.

Jacob vit en esprit le secret de cette élection (1). Comme il étoit prêt à expirer, et que ses enfans, autour de son lit, demandoient la bénédiction d'un si bon père, Dieu lui découvrit l'état des douze tribus quand elles seroient dans la terre promise : il l'expliqua en peu de paroles, et ce peu de paroles renferme des mystères innombrables.

Quoique tout ce qu'il dit des frères de Juda soit exprimé avec une magnificence extraordinaire, et ressente un homme transporté hors de lui-même par l'esprit de Dieu, quand il vient à

(1) *Gen.* XLIX.

Juda il s'élève encore plus haut : « Juda, dit-il, » tes frères te loueront ; ta main sera sur le cou » de tes ennemis ; les enfans de ton père se prosterneront devant toi. Juda est un jeune lion. » Mon fils, tu es allé au butin. Tu t'es reposé » comme un lion et comme une lionne. Qui osera » le réveiller ? Le sceptre (c'est-à-dire, l'autorité) » ne sortira point de Juda ; et on verra toujours » des capitaines et des magistrats, ou des juges, » nés de sa race, jusqu'à ce que vienne celui qui » doit être envoyé, et qui sera l'attente des » peuples (1) » ; ou, comme porte une autre leçon, qui peut-être n'est pas moins ancienne, et qui au fond ne diffère pas de celle-ci, « jusqu'à ce que » vienne celui à qui les choses sont réservées » ; et le reste comme nous venons de le rapporter.

La suite de la prophétie regarde à la lettre la contrée que la tribu de Juda devoit occuper dans la terre sainte. Mais les dernières paroles que nous avons vues, en quelque façon qu'on les veuille prendre, ne signifient autre chose que celui qui devoit être l'envoyé de Dieu, le ministre et l'interprète de ses volontés, l'accomplissement de ses promesses, et le roi du nouveau peuple, c'est-à-dire, le Messie ou l'oint du Seigneur.

Jacob n'en parle expressément qu'au seul

(1) *Gen.* XLIX, 8.

Juda dont ce Messie devoit naître : il comprend dans la destinée de Juda seul la destinée de toute la nation, qui, après sa dispersion, devoit voir les restes des autres tribus réunis sous les étendards de Juda.

Tous les termes de la prophétie sont clairs : il n'y a que le mot de *sceptre* que l'usage de notre langue nous pourroit faire prendre pour la seule royauté ; au lieu que dans la langue sainte il signifie en général *la puissance, l'autorité, la magistrature*. Cet usage du mot *sceptre* se trouve à toutes les pages de l'Écriture : il paroît même manifestement dans la prophétie de Jacob ; et le patriarche veut dire qu'aux jours du Messie toute autorité cessera dans la maison de Juda, ce qui emporte la ruine totale d'un état.

Ainsi les temps du Messie sont marqués ici par un double changement : par le premier, le royaume de Juda et du peuple juif est menacé de sa dernière ruine ; par le second, il doit s'élever un nouveau royaume, non pas d'un seul peuple, mais de tous les peuples, dont le Messie doit être le chef et l'espérance.

Dans le style de l'Écriture (1), le peuple juif est appelé en nombre singulier, et par excel-

(1) *Is.* LXV, &c. *Rom.* X, 21. *Is.* II, 2, 3 ; XLIX, 6, 18 ; LI, 4, 5, &c.

lence, *le peuple*, ou *le peuple de Dieu;* et quand on trouve *les peuples*, ceux qui sont exercés dans les Écritures entendent les autres peuples qu'on voit aussi promis au Messie dans la prophétie de Jacob.

Cette grande prophétie comprend en peu de paroles toute l'histoire du peuple juif et du Christ qui lui est promis ; elle marque toute la suite du peuple de Dieu, et l'effet en dure encore.

DES RÈGLES

QU'IL FAUT SUIVRE

POUR EXPLIQUER L'ÉCRITURE SAINTE.

On doit d'abord distinguer dans la Bible, comme dans les autres livres, le sens propre de chaque mot du sens métaphorique qu'il peut avoir. Dieu y parle aux hommes un langage humain. On ne trouve dans l'Écriture, dit S. Augustin, aucune expression qui ne soit du langage ordinaire, eu égard au temps, au lieu, aux personnes. C'est un Dieu qui parle; mais il parle à des hommes, et par conséquent il se sert de leur langage. Comme il n'y a donc rien de plus ordinaire dans leur langage que les métaphores, il ne faut pas s'étonner si l'Écriture en est remplie. Mais ce qui suit ou ce qui précède nous fait assez distinguer le sens propre du sens métaphorique. Lors, par exemple, qu'un homme cruel est appelé un *loup*, ou que l'on donne à un rusé le nom d'un *renard;* lorsque les peuples barbares sont nommés des *serpens* et des *dragons,* quand Jésus-Christ est appelé tantôt un

agneau, tantôt une *pierre*, quelquefois un *lion*, d'autres fois une *vigne*, un *ver*, on voit sans peine que ce n'est qu'à cause de quelque ressemblance que ces noms sont appliqués à d'autres choses que celles qu'ils signifient naturellement. Quelquefois ces expressions métaphoriques de l'Écriture sont hardies et très-éloignées de nos manières : comme quand le tranchant d'une épée y est appelé la *bouche de l'épée;* qu'on met la *moelle du froment,* pour le froment le plus pur; le *bâton du pain,* pour un pain nourrissant. Les auteurs sacrés, remarque S. Augustin, ne trouvant pas des mots propres pour exprimer leur pensée, ont été contraints de recourir aux mots figurés. Quelquefois aussi ils s'en servent comme de voile pour cacher ce que la bienséance veut que l'on ne présente pas aux yeux à découvert : c'est ainsi que sous le mot de *pied* l'Écriture comprend toutes les parties inférieures du corps; comme on voit dans cet exemple : « Séphora prit » une pierre tranchante; elle coupa le prépuce de » son fils, et toucha ses pieds. » L'eau des pieds se prend pour l'urine.

Ce n'est pas seulement par l'usage fréquent des métaphores que le langage de l'Écriture convient avec le langage ordinaire : il en approche encore parce qu'il s'accommode aux idées et à

la manière de concevoir des hommes; d'où vient qu'elle parle de Dieu comme s'il avoit un corps et qu'il nous ressemblât. Non-seulement elle lui donne des yeux, une bouche et des mains : elle lui attribue de la colère, de la compassion, de la fureur, et quelques-autres de nos passions. Par-là elle nous représente Dieu non tel qu'il est, ni comme la raison nous le fait connoître, mais comme l'imagination a accoutumé de se le figurer, malgré les lumières de la raison et de la foi. Or les métaphores et cette manière de parler de Dieu ne peuvent être un sujet d'erreur qu'à des personnes grossières, et qui n'auroient aucune teinture des lettres, puisque les livres profanes sont pleins de semblables façons de parler. Les personnes intelligentes voient sans peine comment il faut les prendre.

Mais ce que l'Écriture sainte, et sur-tout l'ancien Testament, a de particulier, et qui distingue ce livre de tous les autres, c'est qu'outre le sens littéral il en a un autre tout spirituel : l'un est le sens des mots; l'autre est, en quelque manière, le sens de l'auteur. J'ai déjà touché la raison qui produit ces deux sens de l'Écriture, lorsque j'ai dit, après les apôtres et les pères de l'église, que tout l'ancien Testament n'étoit qu'une ombre et une figure : ce qui exprime les figures est le

sens littéral ; ce qui est figuré par ces ombres est le sens spirituel, qu'on appelle aussi sens *mystique,* parce qu'il est mystérieux et caché.

On peut partager les figures de l'ancien Testament en légales, en historiques et en naturelles. Les figures légales sont tout ce qui regarde le temple, l'autel, le tabernacle, les sacrifices, et les cérémonies de la loi de Moïse. Les historiques comprennent les événemens et les traits divers qui composent l'histoire du peuple juif; comme, par exemple, le mariage d'Abraham avec deux femmes, l'une libre et l'autre esclave ; la naissance d'Isaac et d'Ismaël ; l'histoire de Jacob et d'Ésaü ; celle du serpent d'airain, &c. Lorsque nous avons rapporté toutes ces histoires, nous avons vu que c'étoient des images de ce que le Messie devoit faire un jour : les Juifs en conviennent; Jésus-Christ lui-même, dans l'Évangile, et S. Paul, dans ses Épîtres, nous expliquent les mystères cachés sous ces histoires, et comment toutes les cérémonies légales et tout ce qui se faisoit dans le temple, regardoient le Messie et le représentoient en différentes manières, comme nous l'avons remarqué.

Enfin les figures naturelles comprennent tout ce que Moïse a écrit de la création de l'univers, de la chute du premier homme, du déluge, de

l'arche de Noé. Toutes ces choses étoient encore des peintures mystérieuses, des emblèmes, qui représentoient à l'esprit autre chose que ce que les yeux du corps y voyoient. Aussi S. Paul compare le second Adam avec le premier, et y trouve de si beaux rapports; le mont Sinaï et la ville de Jérusalem avec l'église et le ciel. S. Pierre regarde le déluge et ce qui arriva à la famille de Noé comme une figure de ce qui arrive aux chrétiens dans leur baptême.

Le sens mystique se divise en allégorique, anagogique et tropologique. Le sens allégorique, c'est lorsque sous une chose qu'on exprime il faut en entendre une autre. Ainsi souvent sous les noms de Salomon et de David celui de Jésus-Christ se trouve caché, de manière que ce que l'on dit de ces princes convient encore mieux à Jésus-Christ qu'à eux. Ces paroles, « Le Sei» gneur a dit à mon Seigneur, Asseyez-vous à » ma droite », s'entendent de David lorsqu'il choisit Salomon pour lui succéder : mais elles sont plus justes à l'égard de Dieu le père parlant à Jésus-Christ; car, ainsi qu'il le dit lui-même, comment David peut-il appeler son propre fils son Seigneur? S. Paul, dans l'Épître aux Galates, dit que le mariage d'Abraham avec Agar et Sara, la naissance d'Isaac et d'Ismaël, et tout le reste

Digitized by Google

de leur histoire, sont une allégorie des deux alliances, des deux peuples et des deux Jérusalem.

Le sens anagogique explique de la félicité éternelle ce qui est dit, dans l'Écriture, de la terre promise : c'est le ciel, dans ce sens. La Jérusalem de la terre, c'est la Jérusalem céleste; l'homme formé d'abord de la terre, animé ensuite du souffle de Dieu, est l'image de l'homme revêtu maintenant d'un corps corruptible, qui ressuscitera un jour immortel. Il faut remarquer ici que les prophètes n'ont pas moins prédit ce qui devoit arriver à Jésus-Christ et à son église par leurs actions que par leurs paroles. Le prophète Osée, en épousant une femme de Samarie, représente Jésus-Christ, qui, par son union avec l'église, l'a purifiée de toutes ses taches. Le serpent d'airain élevé dans le désert étoit la figure du Sauveur élevé en croix. La loi de la circoncision n'ordonnoit, à la lettre, que de circoncire la chair; mais, dans un sens spirituel, elle signifioit cette circoncision du cœur par laquelle les chrétiens doivent retrancher et réprimer en eux les desirs qui pourroient être contraires à la loi de Dieu.

Le sens tropologique ou moral est tiré des instructions et des règles de morale de la lettre de l'Écriture. La loi défend de lier la bouche

au bœuf qui bat le blé. S. Paul se sert de ce précepte de Moïse pour établir l'obligation qu'ont les fidèles de fournir aux ministres de l'Évangile tout ce qui leur est nécessaire.

Voici ce que dit S. Jérôme sur ces divers sens de l'Écriture : « Il y a, dit ce père, trois manières » d'expliquer l'Écriture : la première est suivant » le sens historique, la seconde suivant le sens » tropologique, et la troisième dans un sens spi- » rituel. L'histoire nous apprend la vérité et » l'ordre dans lequel les choses se sont passées ; » le sens tropologique nous élève au-dessus du » sens littéral, et nous fait donner une explica- » tion morale et propre pour notre instruction à » ce qui se passoit parmi le peuple juif; le sens » spirituel nous élève encore plus haut, nous fai- » sant quitter la terre pour nous attacher à la » félicité éternelle, de manière que les réflexions » que nous faisons sur la vie présente, nous font » découvrir le bonheur auquel nous aspirons. »

Les Pères de l'église, qui, en expliquant les livres saints aux peuples, songeoient plutôt à former des saints qu'à faire des savans, se sont beaucoup attachés au sens moral. Dans cette vue, ils ont négligé le sens de la lettre : non qu'ils l'ignorassent (à Dieu ne plaise qu'on fasse cette injure à de si grands hommes !); mais c'est qu'il

ne s'accommodoit pas au dessein qu'ils se proposoient. Jésus-Christ leur en a donné lui-même l'exemple, lorsqu'il oppose à l'impénitence et à l'obstination des Juifs la docilité et la pénitence des Ninivites, et qu'il assure que la reine du midi s'élevera au jour du jugement pour les condamner. Quelles instructions S. Paul ne tire-t-il pas de tout ce qui arriva aux Israélites dans le désert?

C'est sur ce modèle que les Pères ont expliqué l'Écriture au peuple : mais, lorsqu'ils ont écrit contre les hérésies, ils les ont combattues par le sens littéral, qu'ils ont développé d'une manière invincible. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que les preuves fondées sur le sens spirituel n'aient aucune force. Ce sens étoit reçu par les Juifs : on le voit par la paraphrase chaldaïque, par Philon, qui explique les allégories de la loi. Ainsi, à leur égard, ce sens tenoit lieu de principe reconnu et de chose avouée. Les Juifs modernes distinguent aussi deux sens dans l'Écriture : le littéral, qu'ils appellent *peschult,* c'est-à-dire, nu, simple; ce qui se dit d'un homme qu'on a dépouillé de ses vêtemens. Ils appellent *pirusch* l'exposition de ce sens littéral, et *piruschim* les commentaires. Ils donnent le nom de *midraschim* aux explications allégoriques;

ce mot vient de *darasch*, qui signifie *chercher;* car le sens mystique est une chose qu'il faut chercher en fouillant, et qui ne s'offre pas d'abord à l'esprit.

On renferme ordinairement les quatre sens de l'Écriture en deux vers latins dont on fait auteur Lyranus ; voici ce qu'ils signifient :

La lettre instruit des faits que l'Esprit saint publie;
Le sens allégorique a rapport à la foi;
Le moral explique la loi;
L'anagogique aspire aux biens de l'autre vie.

Tout le monde convient qu'il faut d'abord s'appliquer au sens littéral de l'Écriture, tel que nous venons de l'expliquer : c'est le fondement des autres; quand on l'a bien pénétré, il est facile après cela de s'en servir. On sait distinguer les divers usages qu'on peut en faire ; on l'accommode à son sujet, aux endroits que l'on explique, et aux gens à qui l'on parle. Outre cela, il y a dans l'Écriture une infinité de passages qui regardent la morale, qu'il faut prendre dans le sens littéral, c'est-à-dire, dans le sens que les écrivains sacrés leur ont donné par l'inspiration du Saint-Esprit, qui a pu sans doute fournir à ces écrivains les expressions naturelles et propres pour exprimer ce sens. C'est donc ce qu'il faudroit chercher dans l'Écriture avec le même

soin qu'on tâche de pénétrer dans le sens de tout auteur : on ne s'avise pas de vouloir deviner ce qu'il pense; on tâche de le connoître certainement, en pesant la force des paroles dont il se sert. Quelles riches pensées ne fourniroit point l'Écriture prise selon la force de ses termes, c'est-à-dire, dans le sens que nous pouvons croire être le véritable sens du Saint-Esprit, puisqu'il a porté les écrivains sacrés à employer ces termes ! Celui, dis-je, qui auroit bien pénétré le sens naturel de l'Ecriture auroit un riche fonds, et seroit en état de distribuer aux peuples de grands trésors, tandis que les autres ne leur débitent en prêchant que des choses frivoles et inutiles, et si éloignées de l'esprit des auteurs sacrés, qu'on n'oseroit dire que ces prédicateurs sont animés du Saint-Esprit.

Voici quelques règles qu'il faut suivre pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture.

I.re RÈGLE.

La première règle et la plus essentielle pour bien entendre l'Écriture, c'est de s'attacher au sens que l'église lui donne, principalement dans les matières de la foi. J'entends par l'église les décisions des conciles et le consentement de la plus grande partie des saints Pères. Il n'y a

pas de guide plus sûr que la tradition : c'est elle qui a réglé la lettre même de l'Écriture; car, l'original ayant été écrit sans points, et le même mot pouvant par conséquent être lu de différentes manières, la tradition a appris comment on devoit le lire C'est cette même tradition qui nous assure que l'Écriture est un livre divin, qu'il n'est point supposé, qu'il n'est point apocryphe. C'est pourquoi S. Augustin dit de l'Évangile même qu'il n'y auroit point de foi, si l'autorité de l'église catholique ne l'y obligeoit, parce que sans doute ce n'est que par le canal de la tradition qui se conserve dans l'église répandue par tout le monde, que nous savons que l'Évangile est une véritable histoire, et que les faits qu'elle contient sont véritables.

Outre cela, l'expérience nous apprend que l'Écriture est susceptible de plusieurs sens. « Il » n'y auroit point d'hérésie, dit Tertullien, si tout » le monde entendoit l'Écriture comme il faut; » et je ne craindrai point de dire que c'est par » un ordre de la Providence que l'Écriture est » disposée de manière que les hérétiques y » trouvent des sujets d'erreur, puisqu'il est écrit » qu'il est nécessaire qu'il y ait des hérésies, qui » ne pourroient être s'il n'y avoit point d'Écri» ture. » Mais c'est cette même Écriture qui fournit

des armes pour les combattre. N'est-il donc pas raisonnable d'apprendre son véritable sens de ceux qui l'ont appris de la bouche des auteurs mêmes? Les apôtres n'ont pas donné à l'église la seule lettre; ils y ont joint l'esprit: ils ont eu soin de laisser à leurs disciples l'intelligence de leurs écrits, afin qu'à leur tour ils la laissassent à leurs successeurs, et qu'ainsi leur doctrine se conservât pure et passât jusqu'aux derniers siècles par le canal de la tradition. C'est ce que S. Paul dit formellement à Timothée : « Gardez » avec soin ce que je vous ai enseigné en présence » de beaucoup de témoins, et donnez-le en dépôt » à des personnes capables d'enseigner les autres.» Différens interprètes expliquent diversement l'Écriture : il est donc besoin, pour ainsi parler, d'une autre Écriture qui puisse décider laquelle de ces explications est la plus véritable. « Quel- » qu'un demandera peut-être, dit Vincent de » Lérins, pourquoi, la règle des saintes Écri- » tures étant sûre et plus que suffisante pour éta- » blir notre croyance, l'on veut y joindre encore » l'autorité du sentiment de l'église. En voici la » raison : c'est que tout le monde n'explique pas » l'Écriture de la même manière, parce qu'elle » est profonde et trop élevée, et que chacun en » cherche le sens à sa mode; en sorte que l'on

» verroit presque autant d'explications différentes » qu'il y auroit d'hommes qui voudroient se mê- » ler de l'interpréter. Novatien, par exemple, » l'entend autrement que Photin, Sabellius que » Donat, Arius qu'Eunome, Macédonius qu'A- » pollinaire, Priscillien que Jovinien, et enfin » Pélage autrement que Céleste et Nestorius. » C'est pour ce sujet que le moyen dont je viens » de parler est nécessaire pour bien démêler la » vérité parmi un si grand nombre d'interpré- » tations diverses, qui forment comme une es- » pèce de labyrinthe, où notre esprit s'égare en » autant de détours qu'il se présente d'erreurs, » d'où nous ne sortirions jamais si l'église ne » nous servoit de guide par l'intelligence qu'elle » nous donne des prophètes et des apôtres. »

II.^e RÈGLE.

Les auteurs des livres sacrés non-seulement ont dit la vérité, ils ont encore parlé d'une manière sensée et raisonnable. Lors donc que le sens littéral de leurs paroles n'enferme aucune absurdité, c'est le véritable sens, et l'on ne doit recourir à l'allégorie et à la métaphore que quand le sens propre est absurde, parce que le Saint-Esprit ne peut inspirer des absurdités, et que

des auteurs sensés n'emploient pas toujours des termes impropres ou figurés.

III.^e RÈGLE.

Lorsque la même chose est exprimée obscurément dans un endroit et clairement dans l'autre, ce qui est clair doit servir de règle pour expliquer ce qui est obscur ; et les lumières d'un passage doivent dissiper les ténèbres de l'autre.

IV.^e RÈGLE.

Rien n'est plus utile, pour pénétrer le sens d'un auteur, que de savoir le but qu'il s'est proposé. Il est donc important de connoitre quel caractère il soutient ; à quelle occasion, pour qui et contre qui il écrit. Or tout le monde convient que le but des auteurs de l'ancien Testament est de représenter Jésus-Christ, mais Jésus-Christ caché sous le voile des figures et sous l'obscurité des prophéties ; le but du nouveau Testament est de représenter Jésus-Christ à découvert, et de faire voir qu'il est la vérité des figures et l'accomplissement des prophéties : ainsi les deux Testamens se regardent et s'expliquent l'un l'autre. « Le nouveau Testament, » dit S. Augustin, est caché dans l'ancien, et » l'ancien est manifesté dans le nouveau. » Et

ailleurs : « Tout ce qui est contenu dans les livres » de l'ancien Testament est écrit ou de Jésus-» Christ ou pour Jésus-Christ. » C'est donc une règle très-importante de regarder Jésus-Christ dans l'Écriture de ces deux manières, et comme caché dans la loi, et comme manifesté dans l'Évangile.

V.e RÈGLE.

Lorsqu'un passage est obscur, il faut faire attention à ce qui précède et à ce qui suit. Cet examen et ce rapport découvrent le véritable sens.

VI.e RÈGLE.

L'Écriture paroit quelquefois se contredire. Voici des remarques qui sont comme la clef de ces contradictions apparentes.

1.° Lorsque deux auteurs ont manifestement la même pensée, les diverses manières dont ils l'expriment ne forment pas une contradiction. Un évangéliste fait dire à S. Jean qu'il n'est pas *digne de porter les souliers de Jésus-Christ*, et un autre, qu'il n'est pas *digne de délier la courroie de ses souliers :* ce n'est pas se contredire; c'est marquer diversement l'humilité de S. Jean, que l'on voit clairement que ces deux évangélistes ont voulu relever.

2.° Un même homme, une même chose, a quelquefois deux noms.

3.° La même histoire est écrite en abrégé par un auteur, et rapportée tout au long par un autre : un plus grand détail n'est pas une contradiction.

4.° Un auteur rapporte les circonstances d'un événement, ou selon qu'elles se présentent à sa mémoire, ou selon leur ordre naturel.

5.° Un auteur postérieur omet ce qui a été déjà rapporté par un autre.

6.° Deux propositions peuvent être contradictoires dans les termes, et s'accorder très-bien dans le sens. Telle est cette proposition de Jésus-Christ, *Si vous ne devenez des enfans, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux ;* elle paroit contradictoire à cette autre de S. Paul, *Gardez-vous de devenir des enfans :* mais il est évident que Jésus-Christ veut que nous devenions des enfans en malice, et S. Paul nous défend de devenir des enfans en sagesse et en conduite. Ce n'est pas là une contradiction.

VII.e RÈGLE.

Autant qu'on le peut, il faut entendre la langue dans laquelle ont écrit les auteurs dont on entreprend la lecture. Il n'est pas toujours bien sûr

de se fier aux interprètes. Ils peuvent être fidèles, il est vrai; mais ils peuvent aussi s'être exprimés d'une manière qui souffre plusieurs sens. Ainsi, pour ôter l'équivoque, il faut consulter le texte original; et, quand on est assuré qu'ils ne l'ont pas lu autrement que nous ne le lisons aujourd'hui, il est clair que c'est là qu'il faut chercher l'explication de ce qui est obscur dans la version. L'ancien Testament a été écrit en hébreu, et le nouveau en grec : la connoissance de ces deux langues est donc fort utile, pour ne pas dire nécessaire. S. Jérôme le dit assez clairement : « Comme il faut avoir recours aux exemplaires » hébraïques pour examiner les livres de l'ancien » Testament, il faut aussi avoir recours au grec » pour le nouveau. »

VIII.e RÈGLE.

Lorsqu'on lit dans l'Écriture qu'une chose s'est faite, et que les circonstances en sont rapportées, il faut croire que cela est ainsi : ce seroit bâtir en l'air que de vouloir l'expliquer d'une autre manière. C'est donc une règle presque indispensable, qu'avant toutes choses il faut chercher le sens littéral, et qu'on ne doit pas auparavant passer au sens mystique. S. Jérôme, dans la préface de ses Commentaires sur le pro-

phète Abdias, demande pardon de ce qu'étant encore jeune, et se laissant aller au feu de son imagination, il avoit expliqué ce prophète d'une manière allégorique, avant d'en avoir étudié l'histoire. Les allégories sont toujours plus aisées. Il faut beaucoup d'étude et de travail pour pénétrer dans le sens littéral des livres sacrés; on est assujetti à la grammaire, à l'histoire : dans les allégories, on dit tout ce qu'on veut, pourvu qu'on ne dise rien que d'édifiant.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI SONT RAPPORTÉS DANS LE LIVRE DE LA GENÈSE.

Ans du monde.		Avant Jésus-Christ.
1.	CRÉATION du monde, &c. *Genèse,* I, II, III.....	4004.
2.	Naissance de Caïn et d'Abel. *Gen.* IV, 1, 2.....	4003.
130.	Caïn tue son frère Abel. *Gen.* IV, 8..........	3874.
130.	Naissance de Seth. *Gen.* IV, 25.............	3874.
235.	Naissance d'Énos. *Gen.* IV, 26...............	3769.
325.	Naissance de Caïnan, *Gen.* V, 9.............	3679.
395.	Naissance de Malaléel. *Gen.* V, 12...........	3609.
460.	Naissance de Jared. *Gen.* V, 15..............	3544.
622.	Naissance d'Hénoch. *Gen.* V, 18..............	3382.
687.	Naissance de Mathusalem. *Gen.* V, 21........	3317.
874.	Naissance de Lamech. *Gen.* V, 25............	3130.
930.	Mort d'Adam. *Gen.* V, 5.....................	3074.
987.	Transport d'Hénoch. *Gen.* V, 24.............	3017.
1042.	Mort de Seth. *Gen.* V, 8....................	2962.
1056.	Naissance de Noé. *Gen.* V, 29...............	2948.
1140.	Mort d'Énos. *Gen.* V, 11....................	2864.
1235.	Mort de Caïnan. *Gen.* V, 14.................	2769.
1294.	Mort de Malaléel. *Gen.* V, 17...............	2714.
1422.	Mort de Jared. *Gen.* V, 20..................	2582.
1536.	Dieu avertit Noé du déluge futur, et se sert de	

Ans du monde.		Avant Jésus-Christ.
	son ministère pour exhorter les pécheurs à la repentance, cent vingt ans avant que le déluge arrive. 1. *Pierr.* III, 10, 2. *Pierr.* II, 5, et *Gen.* VI, 7...........................	2469.
1556.	Naissance de Japheth, fils aîné de Noé. *Gen.* V, 31, et X, 21...........................	2448.
1558.	Naissance de Sem, second fils de Noé. *Gen.* V, 32.	2446.
1651.	Mort de Lamech. *Gen.* V, 31...............	2353.
1656.	Mort de Mathusalem. *Gen.* V, 27............	2348.
	Commencement du déluge. *Gen.* VII, 1, 4, 10, 11, 12, 13, 17, 24.	
1657.	Fin du déluge. *Gen.* VIII et IX..............	2347.
1658.	Naissance d'Arphaxad. *Gen.* XI, 10, 11.......	2346.
1693.	Naissance de Salé. *Gen.* XI, 12..............	2311.
1723.	Naissance d'Héber. *Gen.* XI, 14..............	2281.
1757.	Naissance de Phaleg. *Gen.* XI, 16............	2247.
1771.	Construction de la tour de Babel. *Gen.* XI......	2234.
1787.	Naissance de Réhu. *Gen.* XI, 20..............	2217.
1816.	Commencement des rois en Égypte, depuis Misraïm, fils de Cham. Cet empire dura seize cent soixante-trois ans, jusqu'à la prise de l'Égypte par Cambyse, fils de Cyrus...............	2188.
1819.	Naissance de Sarug. *Gen.* XI, 22............	2185.
1849.	Naissance de Nachor. *Gen.* XI, 22...........	2155.
1878.	Naissance de Tharé. *Gen.* XI, 25............	2126.
1948.	Naissance d'Aran. *Gen.* XI, 26..............	2056.
1996.	Mort de Phaleg. *Gen.* XI, 28................	2008.

Ans du monde.		Avant Jésus-Christ.
1997.	Mort de Nachor. *Gen.* XI, 25...............	2007.
2006.	Mort de Noé, trois cent quatre-vingt-dix ans après le déluge. *Gen.* IX, 29..............	1998.
2008.	Naissance d'Abram. *Gen.* XI, 26.............	1996.
2018.	Naissance de Saraï.........................	1986.
2026.	Mort de Réhu. *Gen.* XI, 21.................	1978.
2049.	Mort de Sarug. *Gen.* XI, 23................	1955.
2079.	Chodorlahomor, roi d'Élam, subjugue les rois de Sodome et de Gomorrhe, &c., qui lui demeurèrent assujettis pendant douze ans. *Gen.* XIV, 1, 4.............................	1925.
2083.	Vocation d'Abram d'Ur de Chaldée. Il vient à Haran en Mésopotamie avec Lot, Saraï et Tharé, qui y meurt. *Gen.* XI, 31, 32........	1921.
	Abram sort de Haran avec Saraï son épouse et Lot son neveu, pour venir dans le pays de Chanaan. *Gen.* XII, 4. Là commencent les quatre cent trente ans de pérégrination marqués. *Exod.* XII, 40, 41.................	
2084.	Abram, à cause de la famine, descend en Égypte, où il fait passer Saraï pour sa sœur. *Gen.* XII, 10.	1920.
	Abram et Lot se séparent. *Gen.* XIII.	
2091.	Les rois de la Pentapole se révoltent contre Chodorlahomor. *Gen.* XIV, 4.................	1913.
2092.	Chodorlahomor les défait, pille Sodome et emmène Lot. Abram le poursuit, le dissipe, reprend le butin, ramène Lot, et reçoit la bénédiction de Melchisedech. *Gen.* XIV.........	1912.

Ans du monde.		Avant Jésus-Christ.
	Dieu fait alliance avec Abram, et lui promet une nombreuse postérité. *Gen.* xv.	
2093.	Saraï donne à Abram sa servante Agar pour en avoir des enfans. *Gen.* xvi, 1, 3, 14........	1911.
2094.	Ismaël naît d'Agar. *Gen.* xvi, 15, 16; xvii, 24, 25..............................	1910.
2096.	Mort d'Arphaxad. *Gen.* xi, 13................	1908.
2107.	Nouvelle alliance de Dieu avec Abram. Il lui renouvelle la promesse d'un fils, et lui donne, au lieu du nom d'*Abram*, celui d'*Abraham*, et il donne à Saraï celui de *Sara*. La circoncision est établie. *Gen.* xvii, 5, 6, &c.	1897.
2108.	Naissance d'Isaac. *Gen.* xxi, 2, 3............	1896.
	Naissance de Moab et d'Ammon, fils de Lot, la même année. *Gen.* xix, 36, 38.	
2113.	Ismaël est chassé. *Gen.* xxi, 13, 14..........	1891.
2126.	Mort de Salé, quatre cent trois ans après la naissance d'Héber. *Gen.* xi, 15...............	1878.
2133.	Abraham se dispose à immoler son fils Isaac. *Gen.* xxii, 1 et suiv..........................	1871.
2145.	Mort de Sara, âgée de cent vingt-sept ans. *Gen.* xxiii, 1................................	1859.
2148.	Abraham envoie Éliézer en Mésopotamie demander une femme pour Isaac. *Gen.* xxiv, 1 et suiv..............................	1856.
2158.	Mort de Sem. *Gen.* xi, 11..................	1846.
2168.	Naissance de Jacob et d'Ésaü, Isaac étant âgé de soixante ans. *Gen.* xxv, 24, 27.........	1836.

Ans du monde.		Avant Jésus-Christ.
2183.	Mort d'Abraham, âgé de cent soixante-quinze ans. *Gen.* xxv, 7, 8	1821.
2187.	Mort d'Héber, xxi, 17	1817.
2200.	Dieu apparoît à Isaac, et lui fait de grandes promesses. *Gen.* xxvi, 2 et suiv. Celui-ci s'arrête à Gérare durant la famine. *Ibid.* 6	1804.
2208.	Mariage d'Ésaü avec deux Chananéennes. *Gen.* xxvi, 34	1796.
2231.	Mort d'Ismaël, âgé de cent trente-sept ans. *Gen.* xxv, 17	1773.
2245.	Isaac bénit Jacob (*Gen.* xxvii), qui se retire en Mésopotamie, où il épouse Lia et Rachel. *Gen.* xxviii, xxix	1760.
2246.	Naissance de Ruben. *Gen.* xxix, 32	1758.
2247.	Naissance de Siméon. *Gen.* xxix, 33	1757.
2248.	Naissance de Lévi. *Gen.* xxix, 34	1756.
2249.	Naissance de Juda. *Gen.* xxix, 35	1755.
2250.	Naissance de Dan. *Gen.* xxx, 5, 6	1754.
2251.	Naissance de Nephthali. *Gen.* xxx, 7, 8	1753.
2252.	Naissance de Gad. *Gen.* xxx, 9, 10, 11	1752.
2253.	Naissance d'Aser. *Gen.* xxx, 12, 13	1751.
2254.	Ruben trouve les mandragores. *Gen.* xxx, 14, 15.	1750.
2255.	Naissance d'Issachar. *Gen.* xxx, 17, 18	1749.
2256.	Naissance de Zabulon. *Gen.* xxx, 19, 20	1748.
2257.	Naissance de Dina. *Gen.* xxx, 21	1747.
2259.	Naissance de Joseph. *Gen.* xxx, 24	1745.
2265.	Jacob quitte clandestinement son beau-père	

Ans du monde.		Avant Jésus-Christ.
	Laban, qui le poursuit, l'atteint au bout de sept jours, et fait avec lui un contrat d'alliance. *Gen.* XXXI	1739.
	Ésaü vient au-devant de Jacob, et celui-ci lutte avec l'ange de l'Éternel. *Gen.* XXXII. *Osée*, XII, 3, 4.	
	Jacob s'arrête auprès de Salem, ville des Sichémites. *Gen.* XXXIII, 18.	
2266.	Juda épouse la fille de Sué, Chananéen. *Gen.* XXXVIII, 12	1738.
	La même année, naît Her. *Gen.* XXXVIII, 3.	
2267.	L'année suivante, naît Onan. *Ibid.* 4	1737.
2268.	La troisième naît Séla. *Ibid.* 5	1736.
2270.	Enlèvement de Dina, et massacre des Sichémites. *Gen.* XXXIV	1734.
2271.	Jacob part pour Béthel. Rachel accouche de Benjamin dans la route, et meurt. *Gen.* XXXV.	1733.
2276.	Joseph, âgé de dix-sept ans, est vendu par ses frères et mené en Égypte. *Gen.* XXXVII	1728.
2280.	Her épouse Thamar. *Gen.* XXXVIII, 6	1724.
2281.	Her meurt. Onan prend sa veuve, et est frappé de mort. *Ibid.*	1723.
2282.	La fille de Sué, femme de Juda, meurt, et celui-ci commet un inceste, sans le savoir, avec Thamar. *Ibid*	1722.
2283.	Thamar accouche de Pharès et de Zara. *Gen.* XXXVIII, 27, &c	1721.
2286.	Joseph, qui avoit été vendu à Putiphar en Égypte,	

Ans du monde.		Avant Jésus-Christ.
	est sollicité au crime par l'épouse de son maître, et mis en prison sur les calomnies de cette infidèle. *Gen.* XXXIX	1718.
2287.	Il explique les songes de deux officiers de Pharaon. *Gen.* XL	1717.
2288.	Isaac meurt âgé de cent quatre-vingts ans. *Gen.* XXXV, 28, 29	1716.
2289.	Joseph explique les songes de Pharaon; il est mis en liberté, et fait intendant de toute l'Égypte. *Gen.* XLI	1715.
	Commencement des sept années de fertilité prédites par Joseph. *Ibid.*	
2290.	Naissance de Manassé, fils aîné de Joseph. *Ibid.*	1714.
2291.	Naissance d'Éphraïm, son second fils. *Ibid.*	1713.
2296.	Commencement des sept années de stérilité. *Gen.* XLI	1708.
2297.	Jacob envoie dix de ses enfans en Égypte pour acheter du froment. *Gen.* XLII	1707.
2298.	Il les envoie une seconde fois avec Benjamin. *Gen.* XLIII	1706.
	Joseph se découvre à eux. Ils vont chercher Jacob; ils l'amènent en Égypte. Joseph les établit tous dans le pays de Gessen. *Gen.* XLV, XLVII	
2300.	Joseph ramasse tout l'argent du pays dans les coffres du roi. *Gen.* XLVII, 14	1704.
2301.	Joseph acquiert au roi tout le bétail d'Égypte. *Gen.* XLVII, 15	1703.

Ans du monde.		Avant Jésus-Christ.
2302.	Les Égyptiens vendent leurs terres et leur liberté à Pharaon pour avoir de quoi vivre. *Gen.* XLVII, 18, 26.	1702.
2315.	Jacob meurt âgé de cent quarante-sept ans, après avoir prédit à chacun de ses fils ce qui arrivera à leur postérité. On l'ensevelit au pays de Chanaan. *Gen.* XLIX, L.	1689.
2369.	Joseph meurt âgé de cent dix ans (*Gen.* L, 25), après avoir gouverné l'Égypte sous trois rois.	1635.

FIN DE LA CHRONOLOGIE DE LA GENÈSE.

PROLÉGOMÈNES
DU PENTATEUQUE.

Le Pentateuque est ainsi appelé parce qu'il est divisé en cinq livres : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Cette division se trouve rapportée pour la première fois par Josèphe dans ses Antiquités. Les écrivains de l'ancien Testament ne paroissent pas l'avoir connue : du moins ils ne désignent jamais le Pentateuque que sous le nom de *Loi de la loi*, ou de *Livre de la loi*, comme les Juifs, qui ne l'ont jamais appelé que du nom de תורה *loi.* Nous allons exposer l'argument ou la matière du Pentateuque, prouver que Moïse en est l'auteur; examiner si le Pentateuque a été refondu dans les temps postérieurs, si la Genèse n'est point une compilation de monumens plus anciens, comme le prétend M. Astruc, s'il y a des fables dans le Pentateuque, s'il a été interpolé, si les histoires sont véritables, s'il est divin et inspiré, ce qu'on peut objecter contre la vérité de son inspiration.

I.re QUESTION.

Argument du Pentateuque.

Le Pentateuque contient l'histoire de ce que Dieu a fait de plus important pour établir la religion, depuis la création du monde jusqu'à la mort de Moïse. La partie principale

du Pentateuque est l'histoire de la législation mosaïque: tout ce qui est rapporté auparavant n'est qu'une espèce d'introduction qui a avec elle une liaison nécessaire et ne sauroit en être séparée. Le Pentateuque peut aisément se diviser en trois parties : la première comprend l'histoire de ce qui s'est passé depuis la création du monde jusqu'à la mort de Joseph, et forme ce qu'on appelle la *Genèse;* la seconde, l'histoire de la législation mosaïque, et se compose de l'*Exode,* du *Lévitique* et des *Nombres;* la troisième, avec la répétition de quelques lois déjà données et l'addition de quelques nouveaux préceptes, des exhortations et des motifs pour observer la loi déjà promulguée, et c'est ce qui se trouve dans le cinquième livre, appelé le *Deutéronome.*

On peut encore distinguer dans le Pentateuque l'histoire, la religion, la législation, la poésie.

1.° L'histoire qu'il contient est la plus ancienne, la plus certaine, et la plus intéressante pour les hommes. Elle est la plus ancienne, et par son écrivain, qui a précédé de long-temps tous les autres historiens qu'on pourroit citer, et par les événemens qu'elle rapporte, puisqu'elle remonte à la création de l'univers, la formation de l'homme et l'origine des premiers peuples de la terre. Elle est la plus certaine, puisqu'indépendamment de l'inspiration de son auteur, tout y porte les caractères de la plus exacte vérité; tous les personnages y sont nommés, toutes les époques y sont fixées, tous les événemens y sont liés, de manière qu'on ne peut en ébranler un sans détruire tous les autres : depuis Adam et Noé, on descend, par une chaîne non interrompue, jusqu'à Moïse, que tout le monde a toujours regardé comme le législateur des Hébreux; jusqu'à la formation des douze tribus, l'origine de la législation mosaïque,

l'introduction dans la terre de Chanaan, qui sont des faits incontestables. Elle est la plus intéressante pour nous : car quoi de plus intéressant pour l'homme que de connoître son origine, la création de cet univers où il est placé, l'histoire du premier homme et de la grande catastrophe qui détruisit presque tout le genre humain, et à laquelle les traditions des peuples, les fictions de la mythologie et l'état de nos continens rendent un si éclatant témoignage ; la manière dont le monde fut réparé, les premiers pères et les premières traditions de toutes les nations de la terre, l'histoire des patriarches du peuple hébreu, leur migration, leur servitude en Égypte, le miracle opéré pour les en délivrer, leurs voyages dans le désert, l'histoire de leur législation, tous les prodiges enfin qui en démontrent la divinité? Telle est l'histoire contenue dans le Pentateuque ; en fut-il jamais de plus intéressante?

2.° La religion consiste dans le dogme et dans la morale. Le dogme nous apprend ce que nous avons à croire par rapport à Dieu et par rapport à l'homme : or quoi de plus épuré que les idées que le Pentateuque nous donne de la Divinité? Le Dieu de Moïse est bien différent de ceux qu'imaginoient à cette époque les plus sages nations de la terre : c'est un Dieu unique, tout-puissant, qui a tout fait par sa parole, infiniment sage, qui sonde les reins et les cœurs, qui gouverne tout par sa providence ; c'est celui qui est : car c'est dans le Pentateuque que nous trouvons cette appellation magnifique qui dépeint le Seigneur autant qu'il peut être connu dans les ombres de cette vie : *Ego sum qui sum.* Le Dieu de Moïse n'est pas semblable à ceux que quelques philosophes représentent indifférens au sort des humains, et les abandonnant au caprice du hasard et à la dure loi de la fatalité ; mais c'est un Dieu ami des

hommes, qui marche au milieu d'eux, qui habite dans leurs tentes, qui les choisit comme son héritage, qui les adopte pour ses enfans, qui, semblable à l'aigle, les réchauffe dans son sein et les protége à l'ombre de ses ailes, qui les nourrit du pain du ciel, qui fait jaillir pour eux les torrens du désert et le miel des rochers les plus durs. Il est vrai que l'auteur du Pentateuque, s'adressant à des hommes grossiers, est obligé de parler de Dieu d'une manière humaine, et de lui prêter des facultés et des affections qui, à la rigueur, ne sauroient lui convenir; mais les notions exactes qu'il nous donne si souvent de la Divinité, nous assurent du véritable sens qu'il faut donner à ses expressions métaphoriques, et sont le juste correctif de ce langage. Tandis que le paganisme et la philosophie étoient dans une grande ignorance, ou plutôt dans des erreurs si grossières, sur la nature et l'origine de l'homme, l'auteur du Pentateuque nous apprend qu'il est l'ouvrage de Dieu même : il crée son corps de la terre, et répand sur lui un souffle de vie et d'immortalité; il crée son ame à son image et à sa ressemblance. Pour former le ciel et la terre avec *tous leurs ornemens*, il ne faut à Dieu qu'une parole, ou plutôt, qu'un seul acte de sa volonté; mais, quand il s'agit de créer l'homme, il tient conseil en lui-même, pour nous marquer qu'il est le chef-d'œuvre de sa sagesse, et qu'il doit porter l'empreinte de sa divinité. L'auteur du Pentateuque, après nous avoir donné les idées les plus justes sur l'homme et la Divinité, nous apprend encore les devoirs essentiels que la créature doit à son créateur. Tous ces devoirs, qui sont développés dans le Décalogue, se trouvent compris en entier dans le grand commandement que Moïse a mis à la tête de toute sa morale : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre

» cœur, de toute votre ame et de toutes vos forces, et votre » prochain comme vous-même. »

3.° Chaque législateur a son but particulier. A Sparte, Lycurgue s'attacha à former des hommes robustes et vigoureux ; à Athènes, Solon voulut encourager les arts et les sciences : mais Moïse s'est proposé d'éloigner son peuple de l'idolâtrie, d'y conserver la croyance du vrai Dieu, et de le préparer à la venue du Messie ; voilà l'objet fondamental de la loi mosaïque, d'après lequel il faut juger toutes ses lois. Sans les parcourir toutes pour en montrer la sagesse, comme ont fait plusieurs écrivains dont on peut consulter les ouvrages, qu'il nous suffise d'appeler l'expérience en témoignage. La preuve la moins équivoque que la législation de Moïse étoit sage, et qu'elle a atteint son but et conservé dans le monde la connoissance du Dieu véritable, c'est qu'elle la conserve encore chez les Juifs avec une persévérance dont il n'y a jamais eu d'exemple. Toutes les lois du Pentateuque sont, ou morales, ou civiles, ou cérémonielles. Les lois morales, telles que le Décalogue et autres lois qui en dépendent, sont fondées sur le droit naturel. Les lois civiles sont celles qui dépendent de la volonté libre de Dieu, et regardent, ou la forme du gouvernement, ou les droits des particuliers. Les lois cérémonielles dépendent aussi d'un acte positif de la volonté divine, et regardent le culte divin. *Voyez* Michaëlis, qui, dans son *Droit mosaïque*, a commenté toutes ces lois.

4.° L'auteur du Pentateuque n'est pas seulement historien, théologien et législateur; il est encore un très-grand poète. Les morceaux de poésie qui se trouvent dans le Pentateuque, sont, les Bénédictions de Jacob, le Cantique sur le passage de la mer Rouge, les Prophéties de Balaam,

le Cantique prophétique que Moïse composa avant sa mort, les Bénédictions qu'à l'exemple de Jacob il donna aux douze tribus; et tous ces fragmens étincellent de beautés.

II.^e QUESTION.

Auteur du Pentateuque.

Pour connoître avec certitude l'auteur d'un ouvrage, il faut considérer, 1.° les caractères propres à cet ouvrage, 2.° les témoignages extérieurs qui l'attribuent à un auteur quelconque : or ces deux moyens que la critique nous fournit pour décider de l'authenticité des livres, servent à démontrer que Moïse est l'auteur du Pentateuque.

1.° Les caractères propres à l'ouvrage. Ces caractères se réduisent à la matière, à la disposition de la matière et à l'élocution : or ces trois caractères prouvent que Moïse a composé le Pentateuque.

Celui qui parle dans le Deutéronome est évidemment un homme qui, par les plus grands prodiges, a tiré son peuple d'Égypte; qui, au pied du mont Sinaï, lui a donné un gouvernement et des lois; qui l'a conduit dans le désert pendant quarante années; qui l'y a nourri d'une manière miraculeuse; qui, par des châtimens divins, a puni son ingratitude. Il parle à un peuple qui a été le témoin des prodiges et des événemens qu'il raconte; il parle avec un feu et une véhémence qui ne peuvent convenir qu'à celui qui a été l'instrument de la délivrance de ce peuple et qui se trouve encore chargé de sa conduite. En un mot, celui qui parle dans le Deutéronome se trouve absolument dans les mêmes circonstances où devoit être Moïse, et le peuple à qui il parle, exactement dans la même situation où devoit se trouver le peuple juif; par conséquent, l'argument du Deutéronome convient parfaitement

à Moïse, et ne peut convenir qu'à ce législateur : or le Deutéronome suppose les faits racontés dans les Nombres, le Lévitique et l'Exode, puisqu'on y exige l'observation des lois qui y sont contenues, et qu'on s'appuie sur les faits qui y sont rapportés pour engager les Juifs à s'y rendre fidèles. Ces quatre livres, à leur tour, supposent que la Genèse étoit déjà écrite, puisqu'ils nous renvoient souvent à ce qui s'y trouve renfermé. Ainsi l'on peut donc dire que la matière ou l'argument du Pentateuque convient à ce saint législateur.

L'ordre et la disposition des choses prouvent que c'est le législateur lui-même qui a écrit l'histoire de sa législation; car il est naturel qu'un législateur qui écrit lui-même l'histoire de sa législation, la fasse précéder d'une introduction qui apprenne l'origine du peuple à qui il donne des lois, et la grandeur du Dieu qu'il lui donne pour roi; qu'il y place sur-tout les événemens qui peuvent servir de motif ou de règle à l'observation des lois qu'il prescrit. Il est encore naturel qu'il écrive ses lois dans l'ordre où il les a données; qu'il répète celles qui, par le défaut d'observation, exigeoient une promulgation nouvelle, et qu'il change celles dont les circonstances nouvelles ont demandé la modification; qu'il rapporte après ses lois les promesses ou les menaces, les récompenses ou les châtimens, dont il s'est servi pour en garantir l'observation. Or voilà ce que nous observons dans le Pentateuque; par conséquent, le législateur lui-même, c'est-à-dire Moïse, a pu l'écrire. Tout autre que le législateur n'auroit pu s'astreindre à un pareil ordre; il en eût suivi un plus facile et plus régulier; il n'auroit pas répété ou changé les lois qu'il auroit écrites.

Quant à l'élocution, celui qui a écrit le Pentateuque est évidemment un écrivain poli, qui a vécu chez une nation

où les sciences et les arts étoient cultivés : car on voit qu'il est très-versé dans la géographie, l'histoire et la religion des peuples, l'histoire naturelle, la médecine; il connoît l'art militaire, et parle très-exactement de l'Égypte; il écrit enfin avec une élégance et une force de style auxquelles aucun autre écrivain hébreu n'a jamais pu atteindre : or tout cela convient admirablement à Moïse, qui avoit demeuré quarante ans en Égypte, qui avoit été élevé à la cour de Pharaon et instruit dans toutes les sciences des Égyptiens.

Enfin l'auteur du Pentateuque est un écrivain d'une haute antiquité; car il rapporte plusieurs événemens très-anciens qui se trouvent d'accord avec les relations les plus anciennes des auteurs profanes. Il écrit dans une langue très-ancienne aussi; car, à l'exception de quelques mots égyptiens qu'il a adoptés, il ne se sert d'aucune expression étrangère et moderne : il y a même dans le Pentateuque plusieurs archaïsmes qui ne se trouvent que là, et qu'on ne retrouve plus dans les écrivains postérieurs, comme l'ont remarqué les savans. Or tout cela convient admirablement à Moïse, qui, s'il a écrit, doit être le plus ancien des historiens. Ainsi nous pouvons donc conclure qu'à considérer le Pentateuque en lui-même, soit dans sa matière, soit dans sa forme, soit dans son style, il ne contient rien qui ne convienne à Moïse et qui puisse convenir à un autre que lui.

2.° Les témoignages. Le premier témoignage qui se présente est celui du Pentateuque lui-même. Nous lisons, au chap. XXXI du Deutéronome, que Moïse écrivit les paroles de la loi dans un livre, *scripsit verba legis hujus in volumine*, et qu'il ordonna aux lévites de le déposer à côté de l'arche, afin qu'il y fût gardé soigneusement et qu'il servît de témoignage contre les Israélites : or ce livre ne

contenoit pas seulement les lois, mais encore les histoires, puisque Dieu ordonne à Moïse (*Exode*, chap. XVII, v. 14) d'écrire la guerre des Amalécites dans le livre בַּסֵּפֶר, ainsi que l'apparition de Dieu sur le mont Sinaï (*Exode*, chapitres XXIV et XXXIV), enfin les campemens des Hébreux dans l'Arabie Pétrée (aux *Nombres*, chap. XXXIII, v. 1). Ainsi, selon le Pentateuque, Moïse a écrit un livre qui contenoit des lois et des histoires, qui a été confié au soin des lévites et qui a été soigneusement conservé : or quel est ce livre, sinon le Pentateuque, que les Juifs ont toujours appelé du nom de *Loi*, et qu'ils ont toujours vénéré comme l'ouvrage de leur divin législateur? Le livre écrit par Moïse est, ou le Pentateuque entier, ou simplement le Deutéronome. Dans le premier cas, nous avons ce que nous demandons : dans le second cas, les incrédules ne sont pas plus avancés, puisque le Deutéronome suppose la vérité de ce qui est contenu dans les quatre premiers livres; il en rappelle les lois; il fait allusion à tous les faits miraculeusement opérés à la vue de tout Israël, ou il les rappelle expressément. Enfin, si Moïse a écrit le Deutéronome, il doit avoir composé les quatre premiers livres, puisque le Deutéronome leur est nécessairement postérieur et les suppose déjà écrits : or quel autre écrivain que Moïse pourroit avoir écrit ces livres, dont l'argument, la disposition, le caractère et le style sont les mêmes que ceux du Deutéronome? Le second témoignage est celui du livre de Josué lui-même, qui est du moins tiré mot à mot d'écrivains qui lui étoient contemporains : or, immédiatement après la mort du saint législateur, il exhorte le peuple à lire le livre de la loi de Moïse, et il cite de ce livre non-seulement des lois, mais des histoires, des menaces et des promesses qui remplissent le Pentateuque.

Tous les autres livres de l'ancien Testament parlent très-souvent du livre de la loi de Moïse, des livres de la loi de Jéhova : or ces appellations désignent le Pentateuque; car c'est sous ce nom que les Juifs désignent encore à présent le Pentateuque : ils ne l'appellent jamais que תורה *Lex ;* c'est ainsi qu'ils le désignoient du temps de Jésus-Christ, qui parle de la loi, des psaumes et des prophètes. Il n'avoit point d'autre nom au temps de la captivité, et on ne peut prouver qu'il en ait jamais porté un autre : effectivement tout le Pentateuque n'est qu'une histoire complète de la législation mosaïque, comme nous l'avons déjà remarqué. Ainsi, toutes les fois que les écrivains sacrés nous parlent de la loi de Moïse, du livre de la loi de Jéhova, des commandemens donnés par Moïse, ils veulent donc nous parler du Pentateuque : or les Écritures sont pleines de ces appellations; par conséquent, presque tous les livres de l'ancien Testament rendent témoignage à cette vérité, que Moïse est l'auteur du Pentateuque.

De plus, tous les livres de l'ancien Testament supposent évidemment que le Pentateuque étoit déjà composé avant eux; ils en citent les faits, ils en invoquent les lois, ils en sont le perpétuel commentaire. Toute la législation des Juifs, tous leurs usages, toute leur religion, dans tous les temps, tiennent au Pentateuque et le supposent dans son entier; par conséquent, le Pentateuque est non-seulement antérieur à tous les écrivains du peuple juif, mais il est le fondement et la règle de leur législation, de tous leurs usages religieux et politiques : donc un pareil livre doit remonter jusqu'à l'origine de leur législation, jusqu'au temps de leur législateur; il ne peut avoir tiré que de son nom et de son autorité l'influence qu'il a eue sur les Juifs dans tous les siècles.

La nation judaïque regarde le Pentateuque comme l'ouvrage de Moïse. Cette croyance est ancienne, puisqu'elle existoit au temps de Josèphe et de Philon, et qu'on ne sauroit en assigner l'origine. Elle est universelle : les Juifs caraïtes, les traditions, les autres Juifs qui les admettent, s'accordent à attribuer le Pentateuque à Moïse ; les trois sectes qui divisoient la synagogue au temps de Notre-Seigneur, c'est-à-dire, les Pharisiens, les Saducéens et les Esséniens, s'accordoient toutes ensemble sur ce point. Elle est uniforme, puisqu'on n'a jamais varié chez les Juifs sur l'auteur du Pentateuque. Cette tradition n'a pas pour objet un livre obscur et sans intérêt, mais un livre qui étoit dans toutes les mains, que les prêtres devoient conserver, que les rois devoient écrire, que les juges et les prêtres devoient continuellement consulter, que tout le peuple devoit lire ou entendre lire; un livre qui étoit le code de la religion, du droit, du gouvernement, des lois et de la justice. Or une tradition ancienne, uniforme et universelle, par rapport à un livre de cette espèce, doit être de la plus grande force; et si elle pouvoit nous tromper, en ce cas il faudroit renoncer à prouver par la tradition l'authenticité des livres, et admettre le scepticisme historique. Ce qui fortifie encore la tradition des Juifs en ce point, c'est que non-seulement elle n'a jamais été contredite par les peuples leurs ennemis, mais qu'elle a été confirmée par eux. Les Samaritains, si opposés aux Juifs sur tant de points, s'accordent avec eux à attribuer tout le Pentateuque à Moïse; les chrétiens, les musulmans, les païens eux-mêmes, ont toujours regardé le Pentateuque comme l'ouvrage du législateur des Juifs; et ce n'est que dans ces derniers temps que quelques esprits téméraires ont osé s'élever contre une croyance si ancienne et si

universelle. Ainsi les témoignages les plus anciens, les plus nombreux et les plus incontestables, s'accordent à reconnoître Moïse comme auteur du Pentateuque; et il y a cent fois plus de raison de l'affirmer, qu'il n'y en a de dire que Justinien a composé ses Instituts, que César a écrit ses Commentaires; ce que personne n'ose cependant révoquer en doute.

Mais examinons les argumens qu'on oppose pour prouver que Moïse n'est point l'auteur du Pentateuque.

1.er Argument. Tous les témoignages de Josué et des auteurs subséquens parlent simplement du livre de la loi de Moïse, de lois ou de préceptes écrits par Moïse : par conséquent, ils prouvent seulement qu'il a composé les lois, et non les parties historiques; donc ils ne peuvent démontrer que Moïse a composé le Pentateuque dans son intégrité.

R. On désigne encore actuellement chez les Juifs le Pentateuque entier sous le nom de *Loi;* et cet usage, adopté généralement parmi eux, est si ancien, qu'on n'en peut assigner l'origine : par conséquent, nous avons un légitime fondement de supposer qu'il existoit dans les temps anciens; donc les témoignages rendus à la loi de Moïse s'appliquent au Pentateuque entier.

2.e Argument. Si l'on devoit comprendre sous le nom de *Loi* les parties historiques du Pentateuque, ce ne devroit être que celles qui servent à l'histoire de la législation mosaïque, et non la Genèse et les premiers chapitres de l'Exode, qui n'y ont aucun rapport : par conséquent, on n'est point en droit de conclure que Moïse a écrit la Genèse, qui d'ailleurs contient bien des choses qui ne peuvent

venir de lui. *Voyez* chap. XIII, v. 7 et 10, et chap. XIV, v. 14.

R. Quoique la Genèse ne soit pas précisément l'histoire de la législation mosaïque, elle en est néanmoins une introduction nécessaire. Il importoit singulièrement à Moïse de faire connoître aux Juifs que ce Dieu qui avoit parlé aux Juifs sur le mont Sinaï et leur avoit donné des lois, étoit le créateur de toutes choses; qu'il avoit détruit le genre humain par un déluge, Sodome et Gomorrhe par une pluie de feu; qu'il avoit appelé Abraham, Isaac et Jacob, et leur avoit fait les plus magnifiques promesses; qu'il avoit conduit leurs pères en Égypte et les en avoit tirés par les plus grands prodiges: et c'est ce que nous apprennent le livre de la Genèse et les premiers chapitres de l'Exode; ces livres ne sont donc point étrangers à la législation mosaïque, ils en sont la préparation nécessaire. Otez en effet la Genèse et les premiers chapitres de l'Exode, et les Israélites ignorent le Dieu qui leur a donné des lois; ils ne comprennent rien aux appellations de *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*, aux promesses faites aux patriarches, aux prodiges opérés pour les tirer d'Égypte, que Moïse leur rappelle dans le Deutéronome: par conséquent, pour faire un tout complet et régulier, Moïse n'a pas dû se contenter d'écrire les quatre derniers livres, mais il a dû encore écrire celui de la Genèse; et, en effet, les écrivains postérieurs ont cité ou allégué sous le nom de *Loi de Moïse* bien des choses qui ne se trouvent que dans la Genèse ou dans les premiers chapitres de l'Exode. (Voyez Iahn, *Introduction.*) Quant aux passages qu'on prétend ne pouvoir avoir été écrits par Moïse, sans les discuter en particulier, nous nous contentons de répondre, en général, que s'il est prouvé que ces parties ne puissent venir de la main de Moïse, il

s'ensuivra simplement qu'elles auront été ajoutées dans la suite par une main étrangère, ou comme un supplément nécessaire à l'histoire, tel que paroissent être les deux derniers chapitres du Deutéronome; ou par l'erreur de quelque copiste qui aura mis dans le texte une note explicative qui n'étoit qu'à la marge; ou par l'autorité de quelque prophète qui a changé quelques noms anciens en des noms plus connus. De pareilles interpolations, faites sans mauvaise intention, ne peuvent nuire en rien à l'authenticité du Pentateuque; et il n'y a point de livre un peu ancien qui n'ait éprouvé un pareil sort. Vouloir conclure de l'interpolation de ces parties que tout le Pentateuque n'est point authentique, c'est vouloir conclure du particulier au général; ce qui est d'autant plus intolérable dans ce cas-ci, que tous les caractères du Pentateuque respirent, pour ainsi dire, une origine mosaïque, et que les témoignages les plus uniformes, depuis Josué jusqu'à nos jours, la lui ont attribuée.

3.ᵉ *Argument.* Il n'y a presque point de différence entre la langue du Pentateuque et celle des livres d'Esdras, d'Esther, d'Aggée, de Zacharie, de Malachie et de Néhémie : par conséquent, si Moïse a composé le Pentateuque, il faut dire que, dans l'espace de plus de mille ans, la langue hébraïque n'a point changé; ce qui est contraire à la nature des langues, qui varient continuellement.

R. Nous répondons simplement que cet argument prouve trop; car ceux qui le font ne nient pas au moins que Moïse n'ait composé les lois qui sont contenues dans le Pentateuque : or ces lois sont écrites dans la même langue que les parties historiques : par conséquent, l'argument prouve que Moïse n'a pu écrire ces lois;

ce que prétendent les adversaires, et ce qui est au moins très-évident par le témoignage du Deutéronome, de Josué et de tous les écrivains postérieurs. David a très-certainement composé quelques-uns des psaumes : or la langue des psaumes ne diffère presque pas de celle des livres composés après la captivité ; donc il s'ensuivra qu'aucun des psaumes n'est de David, et que tous les livres de l'ancien Testament ont été composés tous dans le même temps. Ainsi cet argument, quoique renouvelé par Müller dans les Prolégomènes de la Genèse, est de la dernière foiblesse.

4.e *Argument.* Si Moïse avoit écrit les parties historiques du Pentateuque, tous les miracles sans nombre qu'il rapporte et qu'il dit avoir été opérés à la vue de tout le peuple juif, seroient véritables : or il répugne à la sagesse de Dieu d'avoir opéré cette suite continuelle de miracles seulement pour délivrer ce peuple de sa captivité et le placer dans la terre de Chanaan ; donc Moïse n'a pu écrire les parties historiques du Pentateuque.

R. L'argument suppose ce qui est en question, et ce qu'il faudroit démontrer, c'est-à-dire que Dieu ne peut faire des miracles ou n'a pu en faire un aussi grand nombre pour délivrer le peuple juif. Soutenir que Dieu ne peut faire des miracles, c'est dire essentiellement que Dieu n'a pu établir des règles générales de manière à y déroger ; ce qui est contradictoire. Prétendre que Dieu n'a pu, dans sa sagesse, en opérer un aussi grand nombre pour la délivrance de son peuple, c'est vouloir juger la conduite de la Providence ; ce qui est de la dernière témérité dans des êtres aussi bornés que nous le sommes. On raisonne bien plus sagement en disant qu'il est certain

historiquement que Moïse a écrit l'histoire des miracles rapportés dans le Pentateuque : donc ils sont réellement arrivés; donc Dieu, quoiqu'immuable, peut faire des miracles; donc la fin qu'il se proposoit exigeoit tous ces miracles. Au reste, par cette suite de miracles, Dieu vouloit non-seulement établir le peuple juif dans la terre de Chanaan, mais encore prouver la divinité de la religion mosaïque, éloigner le peuple de l'idolâtrie, conserver dans le monde la connoissance de la vraie religion, préparer les voies à la révélation évangélique : or une fin aussi grande demandoit sans doute de grands miracles, et des miracles multipliés ; et si nos déistes modernes trouvent que Dieu en faisoit trop, les anciens Hébreux, ensevelis dans les ténèbres des sens et de l'idolâtrie, ne pouvoient en être arrachés que par cette multitude de prodiges.

III.^e QUESTION.

L'ouvrage de Moïse a-t-il été refondu par quelques écrivains postérieurs ?

QUELQUES critiques modernes conviennent que Moïse a écrit des lois et même des histoires ; mais ils prétendent que son ouvrage a été refondu, dans la suite des temps, par quelques autres écrivains, parce que le Pentateuque, dans l'état où il est, ne peut avoir été composé par Moïse. André Masius, très-célèbre interprète du livre de Josué, soutient que le Pentateuque, tel que nous l'avons, n'a pu être écrit par Moïse, mais qu'il a dû être refondu par Esdras ou par un autre prophète, qui a mis les noms nouveaux des lieux à la place des anciens. L'auteur du système des préadamites prétend que Moïse avoit composé des mémoires très-étendus, dont notre Pentateuque n'est qu'un abrégé. Richard Simon accorde que les lois

du Pentateuque sont l'ouvrage de Moïse; mais il veut que tout le reste ait été composé par les écrivains publics que Moïse avoit établis, d'après l'usage de l'Égypte, pour écrire les annales de la nation. Les parties historiques du Pentateuque ne sont, selon lui, que des abrégés de ces mémoires plus étendus. M. Le Clerc, dans ses livres contre l'*Histoire critique* de M. Simon, regarde comme vraisemblable que notre Pentateuque est l'ouvrage du prêtre israélite qui fut envoyé pour instruire les Samaritains. Hase, auteur allemand, croit qu'il a été composé après le retour de la captivité, d'après les monumens anciens. Fuldas prétend que c'est sous David que le Pentateuque a été composé sur les écrits qne Moïse avoit laissés, en y faisant néanmoins plusieurs additions. Voyez Rosenmüller, *Prolégomènes sur le Pentateuque.*

Toutes ces hypothèses sont snffisamment réfutées par ce que nous avons dit à propos de la seconde question. Cependant nous allons les détruire encore plus directement, en établissant que l'ouvrage de Moïse n'a point été retouché et refondu dans les âges suivans. Mais, avant d'entrer en matière, il est important de remarquer que le sentiment des auteurs que nous réfutons n'est pas dangereux pour la religion, s'ils prétendent que notre Pentateuque actuel a été composé par quelque prophète sur les mémoires laissés par Moïse, ou d'après des monumens composés de son temps et déposés dans les archives de la nation, puisqu'alors il en seroit du Pentateuque comme de plusieurs livres de l'ancien Testament, qui ont pareillement été composés d'après les monumens publics ou des écrivains contemporains, et qui, malgré cela, ont une grande autorité. Cependant leur assertion est tout-à-fait dénuée de fondement, comme nous allons le démontrer. Si l'ouvrage de

Digitized by Google

Moïse eût été retouché et refondu par quelque écrivain postérieur, le caractère de la langue et du style ne manqueroit pas de déceler le temps plus moderne où il auroit été composé. On y trouveroit des mots qui n'étoient point en usage du temps de Moïse; tous les archaïsmes, ou anciennes expressions, en auroient disparu. Un auteur moderne qui retouche un ancien ouvrage, fait disparoître les mots surannés ou inintelligibles, et met à leur place des mots plus connus de ceux pour qui il écrit. Tout autre écrivain que Moïse n'auroit pu donner à son ouvrage le caractère d'originalité qu'on remarque dans quelques parties du Pentateuque, et sur-tout dans le Deutéronome : on n'y verroit point briller ce feu, ce zèle, cet enthousiasme, qu'on trouve dans les discours et les invectives, et qui ne peuvent convenir qu'à Moïse, exhortant vivement le peuple qu'il conduisoit. Si quelqu'un eût entrepris de refondre l'ouvrage de Moïse, il l'eût rédigé dans un ordre plus méthodique et plus régulier que n'est maintenant le Pentateuque : on n'y verroit point tantôt les lois, tantôt les faits, tantôt les exhortations; on n'y répéteroit point les lois autant de fois qu'elles ont été promulguées; on auroit du moins omis dans les premiers livres celles qui se trouvoient abrogées dans le Deutéronome : après avoir décrit dans le plus grand détail toutes les parties du tabernacle, on n'auroit point répété encore cette minutieuse description. Un écrivain qui refond un ouvrage, met de l'ordre dans sa matière; il évite les désordres et les répétitions de son original : il n'y a que celui qui écrit les choses à mesure qu'elles arrivent, qui en compose, en quelque sorte, un journal, qui puisse les laisser dans un pareil désordre. De plus, si le Pentateuque eût été refait dans les âges postérieurs, on devroit y rencontrer au moins quelques allusions

aux événemens des temps modernes, quelque mention honorable des ancêtres de la famille alors régnante : or c'est ce qu'on ne voit point dans le Pentateuque. D'ailleurs non-seulement les Samaritains, mais encore les dix tribus séparées, ont reçu le Pentateuque : or, s'il n'eût point été écrit par Moïse, ils ne l'auroient point reçu, puisqu'il condamne si clairement plusieurs usages des tribus schismatiques, tels que le veau d'or, les prêtres qui ne sont point du sang d'Aaron, et la fête des Tabernacles au huitième mois. Les auteurs que nous réfutons accordent que le Pentateuque n'a point été recomposé avant David ni après Esdras : or, depuis David jusqu'à Esdras, on ne peut assigner une époque convenable à la composition de cet ouvrage.

Ce n'est point Esdras : on connoît son style, il est bien différent de celui du Pentateuque; et les Samaritains n'auroient jamais reçu un Pentateuque retouché par Esdras. Ce n'est point Helcias, qui fit passer le Pentateuque qu'il avoit composé, pour l'exemplaire qu'il prétendoit avoir trouvé dans le temple; car, outre que le roi Josias n'est point étonné précisément de ce qu'on a trouvé un livre de Moïse, mais des malédictions qui y étoient contenues et dont il voyoit l'accomplissement de ses propres yeux, les Samaritains, qui, à cette époque, avoient déjà reçu le Pentateuque, ne devoient pas s'accorder avec les Juifs et avoir un livre différent. Ce ne peut être le prêtre israélite envoyé par le roi d'Assyrie pour instruire les Samaritains; car, outre que ce prêtre, adorateur du veau d'or, n'auroit pas laissé subsister l'histoire de l'adoration du veau d'or, si vivement condamnée par Moïse, non plus que les préceptes qui regardent les prêtres de la race d'Aaron et la célébration de la fête des Tabernacles au huitième mois, comment le

royaume de Juda auroit-il pu recevoir un Pentateuque composé par un prêtre schismatique et adorateur du veau d'or ? Enfin ce ne peut être sous David : les douze tribus, qui auroient su que le Pentateuque étoit de Moïse, n'eussent point voulu recevoir un livre sans autorité, qui les condamnoit en plusieurs points. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, on trouveroit quelque chose dans le Pentateuque à la louange des ancêtres de David; on eût fait disparoître les lois qui condamnoient dans les rois la polygamie, dont David ne s'étoit pas abstenu, ainsi que celles qui défendoient d'attaquer les Moabites, les Ammonites et les Adomites, que ce prince soumit à son empire. Ainsi l'on ne peut assigner de temps propre à une nouvelle rédaction du Pentateuque : par conséquent, cette nouvelle composition est une chimère.

Ce que nous venons de dire suffit pour détruire les différentes hypothèses imaginées pour établir une refonte du Pentateuque; il faut ajouter quelque chose de plus direct pour réfuter M. Simon, qui prétend que Moïse a écrit les lois, et que le reste a été rédigé ou compilé par les scribes ou notaires publics, auxquels il donne la qualité de prophètes. 1.° Le système de M. Simon n'est appuyé sur aucune preuve. Moïse, qui nomme souvent les juges et les généalogistes du peuple, ne dit pas un mot de ces scribes inspirés, à qui l'on donne tant d'autorité, qu'ils pouvoient non-seulement compiler les mémoires publics, mais changer les écrits des prophètes antérieurs : les autres écrivains sacrés n'en parlent pas non plus. Les seules autorités qu'allègue M. Simon sont quelques passages de Josèphe, des rabbins, et des Pères de l'église, qui, outre qu'ils ne disent pas tout ce qu'il prétend, sont si éloignés du fait qu'ils rapportent, qu'on a bien droit de douter au

moins de leur témoignage. 2.° M. Simon ne peut alléguer de raison suffisante pour que Moïse, qui, selon lui, a pris la peine d'écrire toutes les lois, ait confié à d'autres la composition des histoires. Ses fonctions si importantes pouvoient, à la vérité, être un obstacle les premières années; mais elles lui laissoient plus de loisir les années suivantes. 3.° Si Moïse eût écrit les lois et que d'autres écrivains eussent composé les histoires, on trouveroit une différence de style entre les lois et les histoires, et entre les différentes parties de l'histoire du Pentateuque : or c'est ce qu'on ne voit point; tout paroît être sorti de la même main. Voyez les *Sentimens de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire critique de M. Simon*, cinquième lettre. 4.° Enfin le système de M. Simon est dangereux pour la religion, puisqu'il fait dépendre la vérité et l'authenticité du Pentateuque de l'inspiration de ces écrivains publics, qui n'est appuyée sur aucune preuve solide.

Remarque. Si Esdras n'a pas recomposé le Pentateuque d'après des mémoires de Moïse, à plus forte raison n'a-t-il pu le supposer, comme ont prétendu les incrédules; car alors il auroit dû non-seulement supposer le Pentateuque, mais encore les livres de Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, des Psaumes et des Prophètes, qui le citent ou le supposent; ce qui est tout-à-fait impossible. Voyez Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle.*

IV.e QUESTION.

Le Livre de la Genèse est-il une compilation d'anciens monumens ?

M. Astruc, médecin, est le premier qui ait soutenu, en 1753, que la Genèse étoit une compilation d'anciens monumens. Plusieurs autres après lui, et sur-tout le célèbre

Eichhorn, dans son *Introduction à l'ancien Testament*, se sont efforcés de démontrer la même assertion, qui se trouve maintenant défendue par les critiques d'Allemagne, et qui est présentée comme démontrée par Rosenmüller, Bauer et M. Iahn. Voici les argumens dont on se sert pour appuyer cette opinion.

1.er Argument. Toute histoire des temps antérieurs étant composée d'après d'anciens monumens, on ne doit point excepter la Genèse de cette loi, à moins qu'il n'y ait des raisons évidentes d'exception : or, bien loin qu'il y en ait, l'inspection des livres nous offre des indices certains qu'elle n'en est qu'une compilation, comme nous allons le montrer ; donc &c.... De plus, Moïse, n'ayant pas été témoin des faits qu'il rapporte dans la Genèse, en a dû puiser la connoissance, ou dans une révélation immédiate, ou dans la tradition orale, ou dans des monumens écrits : or une révélation immédiate n'est pas vraisemblable et n'étoit pas nécessaire; une tradition orale n'étoit pas suffisante pour lui transmettre tous les détails qu'il nous rapporte : donc il a dû écrire d'après des monumens écrits. Or c'est la coutume des Orientaux d'emprunter non-seulement les choses, mais encore les propres paroles des écrivains qu'ils consultent, comme l'accord des livres des Rois et des Paralipomènes le prouve évidemment pour les Hébreux, et celui d'Elmacin, d'Abulfarage et d'Abulfeda le prouve pour les Arabes : donc la Genèse n'est qu'une compilation d'anciens monumens.

2.e Argument. Il y a dans la Genèse plusieurs indices qui nous apprennent qu'elle n'est qu'une compilation de divers monumens. 1.° La diversité des inscriptions qu'on remarque dans les premiers chapitres, indique une diversité de monumens. 2.° La diversité du style des différentes

parties dont la Genèse est composée, jusqu'à l'histoire de Joseph, où la diction paroît plus uniforme, annonce plusieurs écrivains. 3.° La différente manière dont l'histoire de la création, du déluge, et de la destruction de Gomorrhe, se trouve rapportée, indique la diversité des monumens dont s'est servi l'écrivain sacré. 4.° Enfin l'usage constant, observé dans certains morceaux, de désigner le nom de Dieu d'une manière qui ne se trouve point dans les autres, prouve aussi la différence des monumens. Ainsi il y a des parties assez étendues où le nom de Dieu est désigné par *Éloïm;* dans d'autres on a toujours soin de le désigner par *Jéhova;* dans d'autres enfin, il est constamment appelé *Jéhova Éloïm.* On ne sauroit attribuer ce changement si persévérant à Moïse; il doit venir des monumens d'après lesquels il écrit, ou bien dans ces morceaux il se sert des manières de parler qui ne se trouvent jamais dans les autres : donc &c.

Le *3.e Argument* se tire des grands avantages qui résultent de cette supposition. 1.° Elle sauve la singularité qu'on remarque dans l'usage du nom d'*Éloïm* et de celui de *Jéhovah* donnés à Dieu, en attribuant le nom d'*Éloïm* à un mémoire et celui de *Jéhovah* à un autre; singularité qui a été remarquée par Tertullien et S. Augustin, mais qu'ils ont mal expliquée, et dont on ne peut donner aucune raison satisfaisante, tant qu'on suppose que la Genèse vient de la même main. 2.° Elle sauve la plupart des répétitions qu'il y a dans la Genèse, et qui sont si choquantes, qu'on ne peut guère les rendre tolérables qu'en faisant quelque violence au texte; au lieu que les répétitions n'existent plus, si l'on suppose qu'elles sont le résultat de différens mémoires que l'auteur sacré a voulu conserver à cause de quelques particularités importantes. 3.° Elle

fait disparoître les anachronismes ou les renversemens d'ordre de la chronologie de la Genèse, qui ont extrêmement embarrassé les commentateurs, et qu'on explique naturellement en rapportant les passages où ils se trouvent, non à ce qui précède immédiatement, mais au mémoire particulier qui contient ces passages et qui n'avoit été interrompu que par la narration d'un autre mémoire. *Voyez* M. Astruc, p. 378. 4.° Elle disculpe Moïse des négligences et même des fautes qu'on ose lui imputer et qu'on trouve dans la Genèse; car ses mémoires n'avoient point été écrits les uns après les autres, comme ils le sont maintenant, ce qui produit quelque désordre et de la confusion : mais il les avoit vraisemblablement disposés par colonnes, de manière qu'on voyoit au premier coup-d'œil ce que chaque fragment de mémoire contenoit de particulier; en sorte que les répétitions qui se trouvent inévitablement dans des mémoires écrits sur les mêmes faits, n'avoient rien de choquant, et qu'on trouvoit l'ordre des temps, et par conséquent celui des narrations, constamment observés dans chacun des mémoires sans aucune contrariété entre eux, pourvu qu'on les rapportât les uns et les autres dans l'ordre où Moïse les avoit placés. Cette disposition si sage et si méthodique n'a pas été conservée; la paresse, l'ignorance et la présomption l'ont malheureusement altérée, et ont introduit dans ce divin livre des défauts qu'on ne doit point attribuer à son auteur.

Les auteurs de cette opinion, après avoir tenté de prouver que la Genèse n'est qu'une compilation de monumens, recherchent, 1.° le nombre de ces monumens, 2.° les auteurs, 3.° l'antiquité, 4.° la vérité de ces monumens, 5.° enfin la manière dont Moïse a fait usage de ces monumens. 1.° *Le nombre des monumens.* M. Astruc en compte jusqu'à douze;

Eichhorn n'en admet que deux, et il en distingue trois. M. Iahn pense qu'on ne peut rien établir de bien certain sur le nombre. 2.° *Les auteurs.* M. Astruc conjecture que le mémoire où le nom de Dieu est désigné par *Éloïm*, qui est le plus long et comprend presque toute la Genèse, est un mémoire de famille écrit successivement par Amram, Lévi et les autres ancêtres de Moïse. Le mémoire où le nom de Dieu est désigné par *Jéhovah*, vient, selon lui, de quelques-uns des patriarches, et de patriarches pieux et très-attachés au culte du vrai Dieu ; ce qui paroît par la manière dont on y parle toujours de la grandeur de Dieu et du respect qui lui est dû. Quant aux autres mémoires, il conjecture que Moïse les a empruntés des nations étrangères, telles que celles des Israélites, des Madianites, des Iduméens, des Moabites et des Ammonites! 3.° *L'antiquité.* Il est impossible de fixer précisément l'antiquité de ces monumens : il paroît cependant que les premiers, contenant la création et le déluge, sont très-anciens; ce qui semble évident par la manière sensible et grossière dont on expose les choses les plus éloignées des sens, par des mots inusités, par la dureté, la pauvreté et la simplicité de la langue, par la peinture des mœurs de ces temps, qui conviennent à l'antiquité la plus reculée. 4.° *La vérité* ou certitude historique *de ces monumens* se prouve parce qu'ils étoient conservés dans les familles patriarcales, et que les faits qu'ils rapportent étoient transmis par une tradition orale qui ne comptoit que très-peu de générations, ou par des vers que le parallélisme ou la cadence ne permettoit pas d'être altérés. Ces faits, d'ailleurs très-importans, avoient été souvent répétés par les patriarches à leurs enfans, et avoient dû être conservés avec un très-grand soin, comme le fondement de la religion. On voit

d'ailleurs dans ces monumens une simplicité, une briéveté, une obscurité, qui prouvent leur antiquité, et qui ne ressemblent en rien aux fictions mythologiques auxquelles nos critiques protestans n'ont pas craint néanmoins de les assimiler : mais nous réfuterons plus au long cette absurde opinion. 5.° Il paroît que Moïse *a fait usage de ces monumens* avec beaucoup de respect, puisqu'il ne les a pas refondus, et qu'il en a simplement placé différens morceaux dans son ouvrage, comme le prouvent tous les indices que nous avons rapportés. Après avoir exposé l'opinion de M. Astruc et l'avoir fortifiée de toutes les preuves qui la rendent plausible et qui la font même regarder comme démontrée par nos critiques allemands, il ne sera peut-être pas hors de propos de rapporter les argumens qu'on pourroit alléguer pour la combattre.

Le premier argument suppose deux choses qui ne sont rien moins que prouvées : 1.° que la tradition orale n'étoit pas suffisante pour transmettre les faits de la Genèse; 2.° que si Moïse s'est servi de monumens écrits, il a dû les compiler, et non pas seulement les consulter, pour composer son histoire. Or la tradition orale, en y joignant les inscriptions, les monumens et les cantiques, a dû être suffisante pour transmettre ces faits; autrement il faudroit dire que tous les mémoires compilés dans la Genèse sont aussi anciens que les faits, et remontent, par conséquent, jusqu'au commencement du monde, et qu'antérieurement à ces mémoires il n'y avoit aucun moyen de transmettre à la postérité les faits passés. Mais, si Moïse, outre la tradition orale, les inscriptions, les cantiques et les autres monumens, a eu le secours de mémoires écrits, ce que nous sommes loin de contester, il ne s'ensuit pas qu'il a dû les compiler; mais il a pu en user comme font

tous les autres historiens, qui se contentent de consulter leurs mémoires sans en faire une compilation. Et qu'on ne dise point que cette manière d'écrire, en compilant les mémoires dont on se sert, étoit ordinaire aux Orientaux et en particulier aux Juifs : car, dans ce cas, il faudroit soutenir que l'auteur du livre de Josué, qui, d'après les auteurs que nous réfutons, a écrit d'après des mémoires antérieurs, n'a fait que les compiler; ce qu'ils n'ont pas encore dit.

Le deuxième argument, tiré des indices d'une variété de monumens, n'est pas non plus très-concluant. Le premier indice se tire de ces mots, אלה תולדות, *istæ sunt generationes*, qu'on prétend être les inscriptions de divers monumens; mais ces mots n'indiquent autre chose, sinon que l'écrivain sacré va faire l'énumération de quelques généalogies, et c'est gratuitement qu'on suppose que ce sont les inscriptions de quelques monumens. Cet indice, sur lequel se fonde M. Iahn, a été jugé si foible par M. Astruc, qu'il ne s'en est point servi.

Le deuxième indice est tiré de la variété du style, et l'on apporte pour exemple l'histoire de la guerre des rois de la Pentapole (chap. XIV), et l'histoire de la sépulture de Sara (chap. XXIII), dont le style diffère de celui de Moïse. Mais les argumens fondés sur cette différence de style sont loin d'être démonstratifs : ce qui frappe les uns, ne fait pas la même impression sur les autres; et, pour en donner un exemple remarquable, Eichhorn trouve une grande variété de style entre le commencement d'Isaïe et les quatre derniers chapitres, qu'il attribue à un autre écrivain; et cependant Reeve, qui dit avoir fait une étude particulière de ce prophète, y trouve une si grande similitude de style, qu'il s'appuie là-dessus pour les lui attribuer. D'ailleurs l'usage

que Moïse a fait de divers mémoires peut avoir influé sur son style, sans qu'il soit nécessaire de conclure que son livre n'en est qu'une compilation. Le troisième indice est fondé sur les répétitions : et cet indice, quoiqu'il soit un des plus forts, n'est cependant pas démonstratif; car il ne faut pas juger des écrivains anciens comme de nos auteurs modernes, qui disposent leurs ouvrages avec beaucoup d'ordre et de méthode. Les anciens aiment à répéter la même chose, afin de l'inculquer davantage dans l'esprit. On trouve des répétitions dans Homère; on en trouve dans le Pentateuque qu'on ne peut expliquer par la diversité des mémoires. D'ailleurs, quelques-unes de ces répétitions n'en sont point, à la rigueur, puisque la même chose y est racontée avec de nouvelles circonstances. Le quatrième indice, sur lequel on insiste encore beaucoup plus que sur tous les autres, est la singularité frappante de désigner toujours le nom de Dieu par *Éloïm* dans certains morceaux, et de le désigner toujours par *Jéhovah* dans d'autres. Cette singularité, qui ne se trouve que dans la Genèse, et qui ne s'observe ni dans les autres parties du Pentateuque ni dans aucun autre livre de l'Écriture sainte, s'explique, dit-on, facilement par la compilation de divers mémoires où le nom de Dieu auroit été ainsi désigné. Il est un phénomène inexplicable, si Moïse a lui-même composé la Genèse. Nous ne voulons point nier qu'il n'y ait quelque force dans cette preuve : cependant il faut avouer, et M. Astruc en convient, qu'il y a beaucoup d'exceptions à la règle; c'est-à-dire que, dans les morceaux où le nom de Dieu se trouve exprimé par *Éloïm*, il arrive bien des fois qu'il est exprimé par *Jéhovah*. M. Astruc, après avoir disposé en quatorze articles toutes ces exceptions à la règle générale, s'efforce de prouver qu'il y en a huit qui ne

sont qu'en apparence des déviations de la règle, et il est forcé de convenir qu'il y en a six qui forment de véritables exceptions, qui, selon lui, bien loin de détruire la règle, la confirment.

Le troisième argument, tiré des avantages de cette opinion, n'est pas démonstratif, puisque ce n'est pas une preuve de la vérité d'une opinion, qu'elle soit plus avantageuse qu'une autre. D'ailleurs, ou Moïse a réuni tous les morceaux de ces mémoires, tels que nous les lisons actuellement dans la Genèse, ou il les avoit disposés en colonnes, de manière qu'on apercevoit d'un coup-d'œil l'ordre des temps et la distinction des mémoires. Dans le premier cas, on ne disculpe point Moïse, puisque c'est lui qui, en réunissant tous ces morceaux disparates dans son ouvrage, y a introduit de la confusion. Dans le second cas, il faut dire que les Juifs, dès les premiers temps, ont tout confondu dans la Genèse, en altérant sa disposition primitive, puisque tout ce désordre se trouve dans le Pentateuque samaritain; ce qui paroît contraire au respect et à la religion avec lesquels ils ont toujours copié ce saint livre. D'ailleurs on ne doit point admettre cette forme exemplaire de la Genèse, puisqu'elle n'est appuyée sur aucun témoignage : on n'en voit aucun indice ni dans les paraphrases, ni dans les Septante, ni dans le Pentateuque samaritain; et ni Josèphe, ni Philon, ni le Talmud, ni aucun auteur juif, ni aucun Père de l'église, n'en ont jamais parlé.

Après avoir affoibli les preuves de ce système, on peut encore l'attaquer par cet argument théologique : Toute la Genèse est la parole de Dieu, et a été par conséquent écrite sous l'inspiration du Saint-Esprit : or, dans le système de M. Astruc, elle n'est point la parole de Dieu dans

toutes ses parties, puisque ses différentes parties sont un ouvrage purement humain, sur-tout si l'on suppose, comme cet auteur, que Moïse a compilé les mémoires de nations étrangères et qui ne faisoient point partie du peuple de Dieu. Moïse auroit été, à la vérité, inspiré pour compiler ces mémoires; il eût été assisté par le Saint-Esprit pour n'en pas choisir de faux : mais enfin les parties compilées ne seroient point inspirées, pas plus que les vers des poètes profanes cités par S. Paul ne sont la parole de Dieu. Ainsi il est difficile, d'après les principes reconnus sur l'inspiration des livres sacrés, que la Genèse ne soit qu'une compilation de mémoires composés comme une œuvre des hommes. Nous convenons cependant que Moïse, pour écrire son histoire, a été aidé de monumens écrits; que, vraisemblablement, ces mémoires venoient des patriarches, et avoient été écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit, qui se communiquoit fréquemment à ces saints personnages; que Moïse a pu quelquefois les compiler, sur-tout dans les généalogies; mais qu'ordinairement il les a refondus dans son histoire, et que le grand usage qu'il a fait de ces mémoires, qu'il avoit continuellement sous les yeux, a pu produire quelque diversité dans son style, quelques répétitions du même fait, et sur-tout cette singularité frappante de désigner le nom de Dieu par *Éloïm* dans plusieurs pages de suite, et par *Jéhovah* dans d'autres chapitres. *Voyez* Astruc et la Bible de Vence.

V.^e QUESTION.

Y a-t-il des mythes ou fables dans le Pentateuque?

CETTE question, qui auroit paru bien étrange, il y a cinquante ans, même parmi les protestans, ne l'est plus

depuis quelques années en Allemagne, où elle a commencé à être résolue affirmativement par ce qu'il y a de plus fameux critiques : et l'on ne doit pas s'en étonner; car, après avoir rejeté l'inspiration des livres saints, il étoit naturel qu'ils en portassent à peu près le même jugement que des écrits des autres nations. Or, dans les histoires des Égyptiens, des Grecs et des Romains, par exemple, il y a des temps fabuleux; par conséquent, il doit aussi s'en trouver dans les histoires du peuple juif. George-Laurent Bauer, dans son *Herméneutique sacrée*, ou Règles d'interprétation des livres de l'ancien Testament, s'efforce de prouver qu'il y a des fables dans l'ancien Testament *(in veteri Testamento mythos contineri probatur)*, parce que l'histoire sainte ne peut être exempte d'un défaut qui se trouve dans toutes les autres histoires, et parce qu'il y a, dans le Pentateuque sur-tout, plusieurs narrations qui, selon tous les principes, doivent être regardées comme mythologiques, telles que l'histoire de la création, qui est aussi fabuleuse que la cosmogonie d'Hésiode; l'histoire de la chute de nos premiers parens, qui ne peut être arrivée comme elle est rapportée dans la Genèse; la longue vie des patriarches ; l'histoire de l'arche et du déluge; celle des trois anges qui vinrent visiter Abraham, et de la destruction de Sodome. Il veut même qu'il y ait des fables dans l'histoire de Joseph, dans celle de Moïse, dans celle de Samson. Après avoir établi qu'il y a des mythes dans l'ancien Testament, il donne des règles pour les connoître et les expliquer, soit qu'ils soient philosophiques, historiques ou politiques; car il en distingue de ces trois sortes. Voyez Bauer, *Hermeneutica sacra*, pag. 351. Voici les argumens dont on peut se servir pour réfuter cette assertion absurde et impie.

1.er Argument. Pour qu'on fût en droit de conclure qu'il y a des fables dans le Pentateuque parce qu'il s'en trouve dans les autres histoires, il faudroit que les fables eussent pu s'introduire dans le Pentateuque aussi facilement que dans les autres histoires : or c'est ce qui n'est point vrai. Les fables des autres peuples commencent mille ans plus tard que les histoires des Hébreux : ainsi pendant long-temps on n'a rien écrit chez les autres peuples; on se contentoit d'écouter les faits des ancêtres, les origines des choses, telles qu'on les avoit imaginées, et de les transmettre avec encore plus de merveilleux qu'on ne les avoit reçues : c'est ainsi que la fable a précédé chez tous les peuples les histoires véritables. Mais il n'en est pas ainsi chez les Hébreux : dès l'origine, la révélation de la création du monde a été manifestée aux patriarches, et a été fidèlement transmise jusqu'au déluge, puisque Mathusalem, qui avoit vécu six cents ans avec Noé, avoit vécu deux cent quarante-trois ans avec Adam, qui avoit vu l'origine du monde, qui avoit été, pour ainsi dire, le témoin oculaire de la création du monde. Depuis Noé jusqu'à Moïse, la connoissance des faits s'est transmise avec autant de certitude, puisque, de Moïse à Noé, il n'y a que quatre générations. Sem, témoin du déluge, avoit vu Abraham; Abraham avoit vu Jacob, et Jacob avoit vu ceux qui avoient vu Moïse. Ainsi, comme la vérité ne s'altère point par le changement des hommes, comme dit Pascal, le petit nombre de générations qui se sont succédé depuis Adam jusqu'à Moïse, doit avoir empêché l'altération des vérités historiques chez les Hébreux. Ce qui fait encore que la vérité s'altère, c'est qu'elle n'est pas assez soigneusement enseignée : or les patriarches, qui ont vécu tant de siècles avec leurs enfans, ont eu le temps de leur raconter bien souvent les mêmes

choses, et, par conséquent, de les graver profondément dans leur mémoire.

Enfin, ce qui fait qu'on altère la vérité, c'est qu'on ne la répète pas, et qu'on regarde comme une chose à peu près indifférente de la falsifier : or les patriarches racontoient soigneusement les vérités historiques dont la connoissance leur avoit été transmise; ils les regardoient comme le fondement de leur religion et l'objet de leur foi, et ils auroient regardé comme un sacrilége de les altérer dans la moindre partie. D'ailleurs, outre la tradition orale, qui avoit tant de force dans un nombre si borné de générations, il y avoit des cantiques dont le parallélisme et l'harmonie s'opposoient à l'altération des inscriptions des monumens, et très-vraisemblablement des mémoires écrits et conservés avec soin dans les familles patriarcales. Ainsi donc, chez les Juifs, la source des vérités historiques est très-pure, puisque c'est ou la révélation immédiate de Dieu, ou le témoignage mille fois répété des personnes les plus graves et qui avoient des communications intimes et fréquentes avec la Divinité. Le moyen de transmission est très-sûr, puisque c'est par six générations, des cantiques, des inscriptions, des érections de monumens, et des mémoires écrits. L'obstacle à l'altération des faits ne peut être plus grand, puisqu'on les regardoit comme le fondement de la religion et les objets de la foi : or, parmi les autres peuples, nous ne trouvons rien de semblable; on ne peut donc pas conclure de ce que des fables sont mêlées aux autres histoires, qu'il doit aussi s'en rencontrer dans celle du peuple de Dieu.

2.^e *Argument.* Si les histoires des premiers chapitres de la Genèse étoient des fictions, elles seroient plus claires, plus abondantes et plus détaillées, et se perdroient dans une

antiquité bien plus reculée que Moïse ne le suppose ; car on ne voit pas pourquoi un imposteur voudroit se mettre dans une telle gêne, raconter si peu de chose, laisser tant d'obscurité dans sa narration, et sur-tout fournir un moyen sûr de découvrir son imposture en assignant des époques si voisines du temps où il écrit. Il n'y a que la vérité qui lui ait fait rejeter tant de faits incertains et suspects que l'antiquité lui fournissoit sans doute en grand nombre, qui lui ait fait exclure de son histoire tant de fictions qui remplissent les histoires des autres peuples, et qui l'ait fait renoncer à cette antiquité de siècles innombrables dont les autres peuples sont si jaloux, pour se restreindre à un petit nombre de faits, sans oser dissiper l'obscurité qui les couvre et les rend moins intéressans pour le lecteur ; il n'y a, enfin, que la pleine assurance où il étoit de la vérité des faits qu'il racontoit, qui lui ait fait assigner des époques si voisines de son temps, et déterminer les noms et l'origine des premiers peuples de la terre. En un mot, si les faits de la Genèse étoient des faits qui, en passant de bouche en bouche, se fussent altérés et amplifiés, les histoires devroient être d'autant plus abondantes et d'autant plus détaillées qu'elles seroient plus anciennes et qu'elles auroient été conservées plus long-temps par la tradition : or le contraire arrive ; les histoires modernes deviennent plus claires et plus détaillées : donc il est faux que les faits de la Genèse soient des faits altérés et amplifiés par l'imagination.

3.e Argument. On ne doit point mettre les histoires de la Genèse au rang des mythologies des autres nations, s'il y a la plus grande différence entre ces histoires et ces mythologies : or la chose est si évidente, qu'on a peine à concevoir comment on pourroit s'y méprendre. 1.° Les

narrations fabuleuses des autres nations sont pleines de fictions absurdes sur les dieux et les déesses, les demi-dieux et les héros : elles rapportent leurs guerres et leur commerce impur avec les femmes et les hommes; elles nous parlent de démons, de génies, de nymphes, de métamorphoses, de héros nés du commerce des dieux et des déesses avec les habitans de la terre : or on ne trouve rien de semblable dans les histoires de la Genèse; on ne cesse de nous y parler d'un Dieu unique, créateur et gouverneur de cet univers, qui récompense la vertu et punit le vice, qui se communique aux patriarches et leur fait la promesse que le culte qu'il leur commande doit devenir un jour la religion de tous les peuples de la terre, promesse dont nous voyons l'accomplissement de nos propres yeux. 2.° Les narrations fabuleuses des autres peuples, leur géogonie et leur théogonie, sont des fragmens détachés qui n'ont aucune connexion entre eux, ni avec leur histoire véritable; au lieu que les histoires de la Genèse sont liées ensemble et avec l'histoire du peuple juif d'une manière si indissoluble, qu'on ne peut les en séparer sans la dénaturer et la détruire entièrement. L'histoire de la création est liée à celle du déluge, qui tient à la vocation d'Abraham; la vocation d'Abraham tient à celle de Moïse et de la législation du peuple juif : et s'il étoit permis d'admettre des fables dans le commencement du Pentateuque, on pourroit aussi en admettre dans l'histoire des juges et des rois, dans l'histoire évangélique même, et prétendre, avec Dupuis, que Jésus-Christ et les apôtres ne sont que des personnages mythologiques. 3.° Les histoires de la Genèse sont rapportées de la manière la plus simple et la plus naturelle; les faits y sont racontés avec tant de naïveté, qu'il semble qu'on les voit, pour ainsi dire, se passer

sous les yeux. Consultez, par exemple, les histoires de la création, du déluge, de la destruction de Sodome et de Gomorrhe, de la tentation d'Abraham, l'histoire de Joseph, généralement toutes les histoires de la Genèse. Or il est bien certain que les narrations fabuleuses des autres peuples ne sont point écrites avec ce naturel et cette simplicité : on y rencontre un langage obscur et symbolique et les faits les plus extravagans. Comparez les théogonies d'Hésiode, les fragmens de Sanchoniathon, le Zend-Avesta, le Védam et les Pouranas des Indiens, avec la Genèse; et vous verrez qu'il y a autant de différence entre nos histoires sacrées et ces monumens profanes qu'entre la fable et la vérité; ou, s'il y a entre eux quelque ressemblance, c'est la ressemblance de la vérité avec le mensonge qui l'altère et la falsifie, ainsi que l'ont reconnu le célèbre Jones et les autres savans de Calcutta.

4.e Argument. On ne doit point mettre les traditions judaïques au rang des narrations fabuleuses des autres peuples, si elles sont la source de tout ce qu'il y a de véritable dans leur histoire, et si leur mythologie même n'est qu'une copie grossière et altérée des histoires de la Genèse: or c'est ce que plusieurs savans se sont efforcés de démontrer. Sans parler ici de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, où nous lisons tant de passages des écrivains profanes qui appuient la narration mosaïque; du traité de Grotius *sur la vérité de la religion chrétienne*, qui contient l'abrégé de tout ce que les historiens, les philosophes et les poètes de l'antiquité nous fournissent à l'appui des faits rapportés dans la Genèse; de la *Démonstration évangélique* de Huet, qui trouve Moïse dans toutes les fables du paganisme; de l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, par Guérin du Rocher, qu'on accuse, peut-être avec raison, d'avoir été

trop loin en ce genre, contentons-nous, pour l'histoire, du témoignage de Fréret dans sa *Défense de la chronologie*, qui concilie toutes les chronologies païennes avec celle de Moïse ; de celui de Bailly, qui, dans ses Éclaircissemens sur l'ancienne astronomie, pag. 299, nous dit expressément que les tableaux rapprochés des traditions des Chaldéens, des Égyptiens, des Chinois, des Indiens et des Orientaux, *présentent un accord démonstratif, d'où il résulte évidemment que ces peuples sont issus d'un peuple extérieur, et que l'histoire de ce peuple, défigurée par la tradition, forme les antiquités de tous les autres :* et, pour la mythologie, contentons-nous de renvoyer aux savans académiciens de Calcutta, qui démontrent, dans leurs savans mémoires, que la mythologie, qu'on savoit déjà avoir passé de l'Égypte en Grèce, et de la Grèce en Italie, étoit venue de l'Inde en Égypte. Effectivement, ils ont trouvé dans l'Inde les premiers caractères de toutes les mythologies, et ils ont remarqué, dans les livres des Brames, dans leurs liturgies, dans leurs monstrueuses divinités, des traits si ressemblans aux personnages et aux faits dont a parlé Moïse, que ces copies grossières et altérées ne permettent pas de se méprendre sur leur modèle, et décèlent évidemment la source à laquelle on doit les rapporter. Voyez les *Recherches asiatiques ;* Bryant, *Analyse de l'ancienne mythologie;* Maurice, *Histoire de l'Inde.*

5.e Argument. Le sentiment que nous réfutons, suppose nécessairement que Dieu ne s'est point révélé à Adam et aux patriarches, et qu'il en a été du peuple juif comme des autres nations que Dieu a laissé errer dans leurs propres voies : car, si Dieu leur a communiqué sa révélation, il n'a pas pu leur révéler des faits sans leur donner des moyens pour que le dépôt de la révélation ne s'altérât

point par la fiction et le mensonge. Or Dieu a très-certainement parlé à Moïse, puisqu'il a opéré les plus éclatans miracles pour prouver qu'il parloit en son nom et par son autorité : mais Moïse, que tant de prodiges déclarent l'envoyé de Dieu, nous apprend, dans une histoire qu'il met à la tête de sa législation, que Dieu s'est révélé à Adam, à Noé, à Abraham, à Isaac, à Jacob; donc il nous dit, avec l'autorité de Dieu lui-même, que ces saints personnages ont été instruits par la révélation; par conséquent, tout ce qu'ils ont enseigné et transmis, ne peut être assimilé à la fable.

De plus, la révélation seule est la source de ce que nous lisons dans la Genèse. Si ces premiers hommes n'eussent pas reçu ces vérités du ciel même, abandonnés à leur propre raison, comment auroient-ils pu d'abord se former une idée si parfaite de la Divinité; nous la représenter dès le commencement comme un Dieu unique, indépendant, créateur, gouverneur de cet univers, formant l'homme à son image? Trouve-t-on rien de semblable chez les nations les plus savantes et les plus policées? et les philosophes eux-mêmes nous ont-ils donné des idées aussi épurées de la Divinité, que celles que nous rencontrons dès l'entrée de ces anciens monumens? « Au commencement, Dieu » créa le ciel et la terre. Dieu dit, Que la lumière soit; et la » lumière fut. » Qui pouvoit encore leur apprendre que leur postérité seroit emmenée en Égypte, et qu'ils y serviroient l'espace de quatre cents ans; qu'elle se multiplieroit comme les étoiles du ciel, et que, dans leur semence, toutes les nations de la terre seroient bénies; prédiction faite par Abraham, Isaac et Jacob, et dont nous voyons à la lettre l'accomplissement? Comment, enfin, Jacob mourant pouvoit-il prédire si exactement le sort de toutes les tribus,

que Rosenmüller est obligé de dire que ces bénédictions ont été composées après coup? *Quæ omnia cùm Jacobus nullo modo prænosse potuerit, nisi spiritu illum divino afflatum putemus, quod sine ratione idonea sumitur, efficitur totum hoc carmen non compositum ante expugnatam atque inter singulas tribus divisam Chananæam terram.* Mais à qui Rosenmüller persuadera-t-il que les bénédictions que tous les Juifs ont toujours attribuées à Jacob, et qui ont toujours fait partie d'un livre que toutes les règles de la critique attribuent à Moïse, n'ont été composées que sous Josué? Après avoir réfuté cette opinion absurde, répondons maintenant aux argumens par lesquels on veut la soutenir.

1.re *Objection.* Il doit en être des narrations arabes d'après lesquelles la Genèse a été écrite, comme de toutes les autres traditions : or l'expérience prouve que toutes les traditions s'altèrent et s'amplifient en passant de bouche en bouche; un simple fait s'embellit de nouvelles circonstances; ce qui est naturel devient merveilleux : donc il en est de même des traditions judaïques; elles ont dû nécessairement être altérées.

R. Nous avons déjà résolu cette objection dans le premier argument de notre preuve, en montrant que plusieurs causes doivent avoir empêché l'altération des traditions judaïques : 1.° la connoissance certaine et souvent reproduite des faits qu'elles transmettent; 2.° l'importance de ces faits ou révélés ou transmis par les témoignages les plus vénérables, importance qui faisoit regarder comme un sacrilége de les altérer; 3.° le petit nombre de générations qui les ont transmis jusqu'à Moïse; 4.° la Providence divine, qui a dû veiller à la conservation du dépôt de la vérité qu'elle

avoit révélée aux hommes ; 5.° les mémoires écrits qui étoient vraisemblablement conservés avec soin dans les familles patriarcales, joints aux cantiques, que le parallélisme et les lois de la mélodie préservent de toute altération. Enfin ce fait prouve évidemment que quand les traditions auroient pu être altérées, elles ne l'ont pas été, puisqu'alors plus les histoires seroient anciennes, plus elles seroient merveilleuses et embellies, plus elles offriroient de circonstances propres à les rendre intéressantes ; car on auroit fait disparoître les obscurités, les contradictions apparentes ; on auroit retranché tout ce qui pouvoit jeter quelque honte ou quelque déshonneur sur les ancêtres du peuple juif : or c'est ce qui n'est point ; donc &c.

2.ᵉ *Objection.* On doit regarder comme fabuleux, ou du moins amplifié par la fable, tout fait dont personne n'a pu être témoin, ou qui est rapporté dans un langage symbolique, ou, enfin, qui ne peut être réellement arrivé. Or il y a dans la Genèse plusieurs faits de cette espèce : le fait de la création, dont personne n'a pu être témoin, et qui suppose que la lumière a existé avant le soleil; que Dieu a travaillé pendant six jours, et s'est reposé le septième; qu'il a eu besoin de six jours pour former la terre, tandis que dans un seul il a créé tous les innombrables systèmes qui remplissent les espaces des cieux; l'histoire de la tentation du premier homme, qu'il est impossible d'expliquer à la lettre, mais qu'il faut nécessairement entendre allégoriquement; la longue vie des patriarches, contraire à la constitution physique de l'homme, qui ne peut vivre un si long temps ; l'histoire de l'arche de Noé, où l'on prétend que toutes les espèces d'animaux furent

renfermées; et plusieurs autres faits rapportés dans la Genèse, qu'il paroît trop long de discuter: donc &c.

R. Nous croyons que la première partie de cet argument est fausse dans sa généralité. De ce qu'aucun homme n'a pu être témoin d'un fait, il ne s'ensuit pas qu'il est fabuleux ou incertain, si Dieu l'a révélé à l'homme : or c'est ce qui a lieu par rapport à l'œuvre des six jours. L'homme, qui n'existoit pas encore, l'a appris de la révélation de Dieu même, et ce témoignage est bien au-dessus de celui des sens du premier homme. Au reste, l'histoire de la création, telle qu'elle nous est donnée par Moïse, ne renferme aucune contradiction. Il ne répugne point que la lumière existe avant le soleil; car la lumière est indépendante du soleil, puisqu'elle jaillit des veines d'un caillou, quand le soleil est au-dessus de l'horizon : il ne répugne point que la matière lumineuse ait été produite d'abord, et qu'ensuite, au quatrième jour, Dieu en ait formé le soleil et les étoiles. L'opération divine pendant six jours, et la cessation de cette opération au septième, ne présentent non plus aucune contradiction. Enfin Dieu auroit pu aussi facilement créer la terre et *tous ses ornemens* dans un jour, qu'il a créé tous les astres; mais il a voulu créer la terre successivement, pour que l'homme comprît davantage les soins attentifs de sa providence, et créer tous les astres d'un seul mot, pour qu'on eût une moindre idée de ces grands corps lumineux par lesquels devoit s'introduire l'idolâtrie. Au reste, nous reviendrons sur cette importante matière dans une dissertation à part.

2.° Quand l'histoire de la tentation du premier homme seroit exprimée dans un langage symbolique, comme quelques commentateurs l'ont prétendu, il ne s'ensuivroit pas que c'est une fiction, puisque toutes les traditions

anciennes lui rendent témoignage. *La chute de l'homme dégénéré*, dit Voltaire (*Essai sur les mœurs*), *est le fondement de la chronologie de presque toutes les anciennes nations.* Mais il faut l'expliquer allégoriquement, et en suivant les règles du style symbolique. Au reste, nous croyons que dans tout ce récit, entendu à la lettre, il n'y a rien qu'on puisse démontrer absurde ou contradictoire : il y a sans doute quelques circonstances extraordinaires ; mais tout ce qui est extraordinaire n'est pas toujours faux. Nous examinerons cette histoire dans une dissertation particulière.

3.° La longue vie des patriarches, à la vérité, répugne à la constitution actuelle de l'homme ; mais qui peut affirmer que la constitution de l'homme étoit la même dans les temps anciens, et que le déluge n'y ait rien changé ? Au reste, toutes les traditions anciennes ont admis cette grande longévité ; et, comme elles la poussent jusqu'à plusieurs milliers d'années, Moïse, qui la réduit plus que tous les autres, ne peut être soupçonné d'exagération, et doit être censé nous raconter l'exacte vérité.

4.° L'histoire de l'arche tient à celle du déluge, attesté par toutes les nations et par l'état actuel de nos continens. Quant aux difficultés particulières, elles ont été suffisamment résolues par Bullet, Wilkins et Le Pelletier. *Voyez* aussi Pluche et l'Histoire universelle des Anglais. Nous discuterons ces difficultés dans une dissertation.

VI.^e QUESTION.

Le Pentateuque a-t-il été interpolé?

LE PENTATEUQUE peut avoir été interpolé de deux manières : dans sa substance, ou dans ses parties moins essentielles. On avoue communément que le Pentateuque n'est

point exempt de ces interpolations légères qui n'altèrent point la substance des faits, du dogme et de la morale qui y sont contenus : car cette interpolation légère est comme l'apanage de tout livre transcrit par la main des hommes; et pour le conserver dans une intégrité si parfaite qu'elle excluroit la moindre faute de copiste, il faudroit un miracle continuel, qui n'est point nécessaire; car enfin il suffit au dessein de la Providence que les règles de la foi et des mœurs, et les grands faits qui établissent la vérité de la religion, soient fidèlement conservés. Et en effet, en examinant les différens manuscrits du Pentateuque, en les comparant entre eux et avec les versions, on est forcé de convenir qu'il y a beaucoup de variantes qui prouvent incontestablement que Dieu n'a point fait le miracle de préserver le copiste de la moindre erreur; il faut avouer même qu'il y a quelques interpolations de cette espèce qui se sont glissées dans tous les manuscrits, non-seulement dans les modernes, conférés par Kennicott et Rossi, mais même dans les plus anciens, tels que celui sur lequel a été faite la version des Septante, et le manuscrit du Pentateuque samaritain : ces interpolations légères ne sont, dans leur origine, que quelques explications qu'on avoit mises à la marge, et qui de là, par l'inadvertance des copistes, ont passé dans le texte. Ainsi le véritable point de la question est de savoir s'il faut admettre non-seulement des interpolations légères, mais encore des interpolations graves qui altèrent la substance des faits et de la doctrine de ce divin livre. C'est la prétention des incrédules, qui soutiennent que le Pentateuque a été interpolé par Esdras ou quelque autre écrivain postérieur à Moïse, qui a ajouté tous ces événemens miraculeux dont nous nous servons pour prouver la divinité de la religion mosaïque.

Nous allons développer, le plus succinctement qu'il nous sera possible, les principaux argumens dont se servent les apologistes de la religion pour démontrer l'intégrité substantielle du Pentateuque.

1.er Argument, tiré du Pentateuque samaritain.

Les Samaritains qui existent encore à présent, ont le Pentateuque écrit en caractères anciens, et qu'ils conservent avec le plus grand respect. Ce Pentateuque ne diffère pas, au moins substantiellement, du Pentateuque conservé par les Juifs : or cet accord des deux Pentateuques en fait remonter l'intégrité au moins jusqu'au schisme des dix tribus; car les Samaritains ont reçu le Pentateuque du prêtre israélite envoyé par le roi d'Assyrie pour les instruire de la loi du Seigneur; et ce prêtre schismatique leur apporta un exemplaire à l'usage de ceux qui l'avoient envoyé et parmi lesquels il demeuroit. Ainsi le Pentateuque reçu par les Samaritains étoit un exemplaire à l'usage des dix tribus schismatiques : or il est bien évident que l'accord de ces deux Pentateuques, conservés par deux nations ennemies si irréconciliables, en fait remonter l'intégrité jusqu'au temps de la séparation, c'est-à-dire, jusqu'à Salomon ou David; car s'il avoit été interpolé depuis cette époque, c'eût été ou par les Samaritains, ou par les Juifs, ou du commun consentement de ces deux peuples. On ne peut dire la première chose; autrement les Samaritains ou les Juifs auroient réclamé, et ils n'auroient jamais reçu l'interpolation des autres : on ne peut dire la seconde, puisque l'accord de deux peuples ennemis pour corrompre un livre qu'ils considéroient comme la parole de Dieu, est chimérique et impossible : par conséquent, le Pentateuque étoit au temps de David et de Salomon ce

qu'il est à présent. Or il est aussi impossible que l'interpolation ait eu lieu depuis Moïse jusqu'à David; car le Pentateuque eût été changé, ou dans les temps voisins de Moïse, ou dans un temps voisin de David. Dans le premier cas, les Juifs qui avoient vu Moïse ou qui vivoient près de son temps, auroient réclamé et se seroient opposés à la corruption; dans le second cas, les douze tribus schismatiques, qui faisoient profession de ne vouloir rien recevoir qui ne vînt de leur saint législateur, n'auroient pas manqué de savoir quelque chose de ces interpolations, et ne les auroient jamais admises : donc &c.

2.^e Argument, tiré des intérêts opposés des hommes que Dieu a commis dans tous les temps à la conservation de ce divin livre.

La Providence, qui vouloit conserver ce divin livre sans aucune altération, semble avoir commis à sa garde une multitude de personnes dont les intérêts étoient opposés et qui étoient les plus propres à réclamer contre les moindres altérations. Dans les temps qui ont suivi Moïse, quand la mémoire des événemens consignés dans le Pentateuque étoit encore récente parmi les Hébreux, le besoin de ces gardiens n'étoit pas aussi senti, et la grande notoriété des faits, si vivement imprimée dans tous les esprits, suffisoit pour le conserver : néanmoins dès les premiers temps Dieu chargea les prêtres enfans d'Aaron de la conservation de ce sacré dépôt, et suscita de temps en temps des prophètes pour veiller à l'observation et à l'intégrité des divines lois données par Moïse. D'ailleurs, comme le Pentateuque étoit non-seulement le livre de la religion, mais encore le code de la jurisprudence, de la médecine, de l'art militaire et du gouvernement, l'on conçoit combien des hommes d'intérêts

si opposés devoient veiller, dès les premiers temps, à la conservation du Pentateuque : mais c'est sur-tout à mesure que les temps se sont éloignés, que Dieu a multiplié les témoins commis à la garde du sacré dépôt. Aussitôt après Salomon, le peuple juif se divisa. Les tribus de Juda et de Benjamin, demeurant fidèles à Dieu et à l'héritier de David, continuèrent d'adorer Dieu à Jérusalem ; les dix autres tribus se séparèrent et adorèrent à Samarie les veaux d'or érigés par Roboam. Le Pentateuque, malgré cette opposition, demeura le code de la religion des deux peuples ennemis : ils le lisoient l'un et l'autre, et le vénéroient tous deux comme l'ouvrage de leur saint législateur, ou plutôt comme l'ouvrage et la parole de Dieu lui-même. Ils veilloient tous deux pour découvrir et empêcher les moindres altérations que le parti opposé auroit pu tenter d'y introduire. Après la destruction du royaume des dix tribus, la Providence perpétua le même témoignage dans les Samaritains, qui reçurent le Pentateuque de leurs mains, et héritèrent aussi de la même haine contre les Juifs. Les réclamations qui eurent lieu à l'occasion de l'interpolation d'un passage d'Isaïe, firent établir un temple à Héliopolis, et donnèrent origine à une société dont les principes et les intérêts étoient assez différens de ceux des Juifs de Jérusalem ; de plus, la Bible fut traduite en grec et mise entre les mains non-seulement des Juifs hellénistes, mais des païens. Enfin les Juifs de Jérusalem n'étoient pas unis eux-mêmes, puisqu'ils furent divisés de bonne heure en trois sectes ennemies, les Pharisiens, les Esséniens et les Saducéens. Ainsi, depuis la captivité jusqu'à Jésus-Christ, le Pentateuque fut confié à la garde d'une multitude de personnes d'intérêts contraires, qui devoient surveiller avec soin les moindres altérations qu'au-

roit voulu y faire tout parti qui leur eût été opposé. Depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, le nombre des gardiens du Pentateuque a encore augmenté, puisque, outre que les Juifs se sont divisés d'assez bonne heure en deux sectes ennemies, les traditionnaires et les caraïtes, il a été confié aux chrétiens, qui l'ont traduit en différentes langues et se sont divisés eux-mêmes en une multitude de sectes opposées. Ainsi, depuis Moïse jusqu'à nos jours, le Pentateuque a toujours été dans les mains de gardiens fidèles et singulièrement intéressés à en conserver l'intégrité.

3.e Argument, tiré de la nature du livre.

Le Pentateuque n'est pas un de ces livres ordinaires à la conservation desquels ne s'intéressent que quelques savans ; c'est l'histoire d'un grand peuple, le recueil de sa religion, le code de sa jurisprudence : les prêtres devoient le lire et le méditer jour et nuit ; il devoit être continuellement entre les mains des juges et des magistrats ; le roi même devoit l'écrire de sa propre main ; les simples Israélites devoient en instruire leurs enfans; tous les sept ans, on devoit en faire une publication solennelle. Toutes les fêtes, toutes les coutumes, toutes les cérémonies, toutes les institutions du peuple Juif, tenoient à ce livre, et ne cessoient de rappeler les faits et les lois qui y sont consignés; enfin tous les différens actes de religion, de justice, de guerre et de politique, tenoient à ce livre, et ne pouvoient s'exercer sans qu'il fût consulté : il étoit d'ailleurs considéré par tout le peuple comme la parole de Dieu, et d'une autorité inviolable; et la loi elle-même dévouoit aux plus terribles anathèmes celui qui auroit été assez téméraire pour y rien ajouter ou en rien retrancher. Or comment auroit-on pu supposer ou falsifier un livre si

répandu, si consulté, à la conservation duquel s'intéressoient tous les membres d'une république, qui s'identifioit, pour ainsi dire, avec sa constitution religieuse et politique, et que tout le monde regardoit comme un dépôt sacré que nul ne pouvoit violer sans anathème? Cette falsification se seroit faite d'un commun accord par tout le peuple, ou bien par quelques particuliers. La première supposition est chimérique; car il y auroit dans l'histoire des vestiges d'un fait aussi extraordinaire: dans la deuxième supposition, il y auroit eu nécessairement une réclamation de toute la nation contre ces téméraires particuliers, et ils auroient été voués à l'anathème. Qu'on applique ce raisonnement au livre de l'Alcoran ou même au Code civil, et l'on verra tout de suite combien il est impossible qu'un livre aussi généralement répandu puisse être supposé ou falsifié.

4.e Argument, tiré de l'impossibilité d'assigner l'époque de cette interpolation.

Si le Pentateuque avoit été interpolé, cette interpolation eût eu lieu ou sous Esdras ou sous David, ou depuis Moïse jusqu'à David. Ce ne peut être sous Esdras : car alors les interpolations ne se trouveroient point dans le Pentateuque samaritain, et il y auroit entre ce dernier et celui d'Esdras une différence substantielle; ce qui est manifestement faux. De plus, si Esdras eût falsifié le Pentateuque, il auroit aussi falsifié les Psaumes, les Livres sapientiaux et historiques : car tous ces livres, au moins dans les articles importans, tiennent au Pentateuque et en supposent l'intégrité; ce qui est impossible. Ce ne peut être sous David, puisque le roi-prophète suppose dans les Psaumes l'intégrité du Pentateuque. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà

remarqué, cette falsification eût été connue des tribus schismatiques, qui ne l'auroient jamais adoptée. Depuis l'établissement des Juifs jusqu'à David, cette falsification est aussi absurde et aussi impossible : car, dans des temps aussi voisins de l'établissement des Juifs, quel imposteur eût osé supposer une histoire remplie d'événemens si singuliers, honteux même à la nation; en appeler à leurs yeux, faire mention des monumens érigés pour en perpétuer le souvenir, leur dire qu'ils avoient été tous élevés dans cette connoissance, leur persuader qu'ils avoient été toujours soumis à cette foule d'observances si gênantes ? Il auroit donc fallu qu'il falsifiât aussi l'histoire des temps les plus voisins, puisque tous les événemens intermédiaires sont si bien liés, qu'on ne peut en supposer quelques-uns sans les supposer tous : il auroit fallu enfin qu'il créât tous les monumens, toutes les cérémonies, toutes les coutumes, puisqu'ils supposent l'existence et l'intégrité du Pentateuque.

5.e Argument, tiré de la confrontation des manuscrits. Si le Pentateuque eût été altéré substantiellement, comme cette altération substantielle n'eût pu s'introduire dans tous les manuscrits, en les conférant ensemble on devroit en trouver quelques-uns qui diffèrent substantiellement des autres : or la confrontation de tous les manuscrits actuels, faite par les soins de Kennicott et de Rossi, prouve qu'ils s'accordent tous ensemble dans les articles essentiels. On a aussi conféré tous les manuscrits des anciennes versions du Pentateuque, celles d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, la Vulgate, la version syriaque, la version des Septante, les différens exemplaires du Pentateuque samaritain : or on a trouvé par la confrontation

que toutes ces anciennes versions, ou plutôt les anciens manuscrits sur lesquels elles ont été faites, n'ont, avec les manuscrits modernes, aucune différence substantielle; par conséquent, tous les manuscrits anciens et modernes s'accordent dans la substance avec ce qui est rapporté dans le Pentateuque; donc ce fait prouve que le Pentateuque n'a pas été substantiellement interpolé.

Après avoir établi l'intégrité substantielle du Pentateuque, nous allons répondre aux principales objections qu'on allègue pour la combattre.

1.re Objection. La critique démontre que le Pentateuque a éprouvé au moins plusieurs interpolations accidentelles qui se sont introduites dans tous les manuscrits : or il n'est pas difficile que des interpolations plus graves s'y soient également glissées ; car ce qui fait que les interpolations légères sont devenues générales, c'est le petit nombre de manuscrits qui existoient alors : cette même raison a rendu possibles les interpolations même substantielles; donc &c.

R. Ce qui a introduit dans tous les manuscrits ces interpolations légères, ce n'est pas précisément la rareté des manuscrits qui existoient alors, mais l'utilité de ces interpolations, qui n'avoient d'autre but que d'éclaircir les faits en respectant néanmoins l'intégrité du Pentateuque, et qui avoient pour elles l'autorité des prêtres et des prophètes; au lieu que des interpolations substantielles n'auroient point été un éclaircissement nécessaire, mais une falsification sacrilége : elles auroient violé l'intégrité du Pentateuque, et n'auroient pu provenir que du mensonge et de l'imposture, contre lesquels on eût inévitablement réclamé; par conséquent, on ne peut argumenter *à pari*.

2.e *Objection.* La chronologie de la vie des patriarches, avant et après le déluge, est une matière substantielle : or cette chronologie a été interpolée, puisque les manuscrits hébreux, samaritains et grecs, diffèrent essentiellement; donc l'interpolation affecte les endroits même substantiels.

R. Quoique cette chronologie soit une matière importante, et ne puisse avoir été ajoutée au Pentateuque par quelque main étrangère, comme l'a supposé l'abbé de Prades, cependant elle n'est pas à comparer avec les faits miraculeux de l'Exode, que les incrédules prétendent aussi avoir été supposés : cette chronologie n'appartient ni à la loi ni aux mœurs; elle ne sert point précisément à démontrer la divinité du Pentateuque. Ainsi l'on ne peut dire que les Juifs aient veillé avec autant de soin à son intégrité qu'à celle des faits miraculeux qui établissent la divine légation de Moïse. Au reste, ce qu'on peut affirmer à ce sujet, c'est que Moïse a véritablement écrit une chronologie, et que les deux chapitres où elle se trouve n'ont pas été introduits furtivement dans le texte sacré. Tout le monde avoue qu'il y a des interpolations, au moins dans quelques-uns des autres textes. Les interprètes sont très-partagés sur la question de savoir quel est le texte qui en est exempt et qui a persévéré dans l'intégrité primitive. Quelques-uns s'attachent à l'hébreu que suit notre Vulgate; d'autres préfèrent les Septante, à cause de l'autorité de S. Léon, qui paroît les avoir suivis; quelques-uns enfin donnent la palme au Pentateuque samaritain, dont la leçon a l'avantage d'être toujours confirmée par un des autres textes : mais il n'y a pas d'inconvénient à admettre que les trois textes sont également fautifs; comme il peut se faire que les Hébreux aient exprimé autrefois les nombres par des lettres, la confusion de quelques lettres qui se

ressemblent a dû introduire dans les calculs de grandes erreurs, que l'ignorance ou la méprise des copistes a encore singulièrement augmentées.

3.ᵉ Objection. Il y a eu une époque où l'interpolation du Pentateuque a été facile; par exemple, sous le règne de Josias, après que le roi Manassé eut détruit tous les exemplaires de la loi, de manière que, le prêtre Helcias en ayant trouvé un dans le temple et l'ayant porté à Josias, ce prince fut singulièrement surpris de ce qui y étoit contenu, et résolut de fléchir la colère de Dieu, provoquée par le crime de ses pères: donc &c...

R. Il est faux que sous Manassé tous les exemplaires de la loi aient été détruits : car le Pentateuque, comme nous l'avons déjà dit, est le code des lois et de la justice, la seule règle des sacrifices et du culte divin; il marquoit tous les devoirs des rois et des magistrats; il avoit déterminé les cas les plus embarrassans du gouvernement : un pareil livre, en supposant que la même forme de gouvernement ait toujours subsisté, devoit être très-répandu et très-connu : or le même système politique a toujours subsisté dans la république des Juifs et chez les dix tribus schismatiques; et, sans remonter si haut, il nous suffira d'observer qu'il subsistoit du temps du saint roi Ézéchias, puisque l'écrivain sacré remarque que jamais les solennités ne furent célébrées avec plus de pompe que sous le règne de ce prince, qui remit en vigueur toutes les institutions anciennes, conformément à la loi de Moïse : or il est contre toute vraisemblance que, dans le court intervalle de quatorze années que durèrent les impiétés de Manassé, tous les exemplaires de la loi, si communs sous Ézéchias, aient été absolument détruits; d'autant plus que

tous les Juifs ne participèrent point à son idolâtrie, que plusieurs prophètes eurent le courage de lui annoncer de la part de Dieu le châtiment réservé à ses idolâtries, et qu'enfin, malgré toutes ses fureurs, il n'est point accusé d'avoir changé la forme des jugemens et altéré la constitution de la république, qui ne pouvoit subsister sans l'existence du Pentateuque.

Toutes les circonstances du fait d'Helcias ne prouvent point qu'il n'y avoit plus qu'un seul exemplaire de la loi. La surprise du grand-prêtre à la découverte de ce livre, la douleur et le deuil du roi en l'entendant lire, ne prouvent point que la loi ne leur étoit pas connue, mais seulement qu'ils l'avoient mal observée : aussi ne dit-il point, *Malheur à nous de n'avoir pas connu*, mais, *de n'avoir pas observé les préceptes qui sont écrits dans ce livre.* Helcias l'envoya au roi Josias, parce que c'étoit un exemplaire écrit par Moïse et déposé par lui à côté de l'arche. Le saint roi, pénétré de respect pour ce livre écrit par Moïse, l'entendit lire avec l'attention la plus religieuse, et éprouva ces impressions de douleur et de surprise dont il est parlé dans cette histoire.

Quand il seroit vrai que tous les livres de la loi qui existoient dans le royaume de Juda auroient péri sous le règne de Manassé, on ne pourroit en conclure qu'Helcias et Josias ont pu supposer ou falsifier le Pentateuque; car, comme les autres livres de l'Écriture, historiques ou poétiques, établissent l'existence et même l'intégrité substantielle du Pentateuque, il auroit donc fallu qu'ils supposassent ou falsifiassent tous ces livres, dont le style et le caractère sont si différens : bien plus, il auroit fallu encore qu'ils eussent engagé les Samaritains à recevoir dans leur Pentateuque toutes ces falsifications; ce qui est

tout-à-fait impossible : donc le Pentateuque n'a pu être interpolé, au moins substantiellement.

VII.ᵉ QUESTION.

De la Divinité du Pentateuque.

Moïse, dans le Pentateuque, ne parle pas en son propre nom; mais il s'annonce comme l'ambassadeur et l'interprète de la Divinité. C'est Dieu qui l'envoie vers le peuple d'Israël; qui le charge de lui annoncer ses lois et ses ordonnances; qui lui prescrit la forme de gouvernement qu'il doit établir; qui lui révèle les dogmes de la religion, les devoirs de la morale, tout le détail du culte et des cérémonies : enfin c'est Dieu qui lui ordonne d'écrire toutes les lois qu'il a promulguées de sa part, et d'en conserver le livre dans un lieu sacré, comme un monument propre à en témoigner la vérité dans les générations futures. Si Moïse est véritablement l'envoyé de Dieu, dès-lors le Pentateuque est divin, et doit être considéré comme le dépôt de la révélation : or les miracles les plus évidens, les prophéties les plus incontestables, démontrent que Moïse est véritablement l'envoyé de Dieu.

Et d'abord la mission de Moïse est prouvée par les miracles; car on ne sauroit douter que les prodiges opérés en Égypte, au passage de la mer Rouge et dans le désert, tels qu'on les lit dans le Pentateuque, ne soient de véritables interruptions des lois de la nature : or tous ces merveilleux événemens sont arrivés tels qu'ils sont rapportés. En effet, Moïse raconte tous ces faits d'un style simple, grave et sans affectation; l'amour de la vérité, le desir de la persuader, semblent animer ses paroles et diriger son récit : il rapporte le temps, le lieu, les personnes, les

moindres circonstances des événemens; il en appelle aux yeux de ses lecteurs, qui ont vu ou les événemens dont il parle, ou les monumens érigés pour en attester la vérité; il fonde sur ces événemens toutes les lois religieuses et politiques; il leur rappelle ces prodiges, lors même qu'il leur impose l'obligation des observances les plus gênantes et les plus multipliées, lorsqu'il les dévoue à tous les malheurs s'ils viennent à être infidèles. Parmi ces prodiges, il y en a de flétrissans pour les Juifs, et qui déshonorent pour toujours certaines familles, tels que la mort de Dathan et d'Abiron, la lèpre d'Aaron et de sa sœur. Il y a plus : les Israélites ajoutent foi à tous ces prodiges, comme il paroît, soit par la parole même de Moïse, qui le suppose évidemment, soit par la conduite qu'ils tinrent effectivement, abandonnant l'Égypte, à laquelle ils étoient si attachés, et suivant Moïse, comme malgré eux, dans le désert; se soumettant à une loi chargée de préceptes et d'observances gênantes : cette confiance en Moïse, cette soumission à la loi qu'il leur avoit donnée, ont été si entières et si constantes, que, malgré l'instabilité des choses humaines, les Juifs y persévèrent encore avec une fidélité qui approche de l'enthousiasme. Or Moïse n'a point pu parler ainsi, les Juifs n'ont pas pu croire à sa mission, si les prodiges qu'il rapporte ne sont point réellement arrivés. Et d'abord, Moïse ne peut être supposé avoir parlé de la manière la plus contraire à la raison et au bon sens; cependant, s'il eût voulu en imposer aux Juifs sur les événemens miraculeux dont il leur parle, il faudroit admettre en lui un renversement d'esprit dont il n'y a point d'exemple. En effet, peut-on rien imaginer de plus extravagant que de proposer à tout un peuple de croire plusieurs événemens dont il a le plus grand intérêt de connoître la vérité, sur

lesquels sont appuyées les lois, la religion, les formes du gouvernement qu'il établit; de les donner pour garans de son autorité et de sa mission; de les faire servir de motifs à ses exhortations, à ses imprécations, je dirois presque à ses outrages; ensuite de les supposer si publics, si éclatans, que tout le monde peut en connoître la vérité; d'assurer que tout le peuple en a été témoin, que ceux qui l'écoutent les ont vus de leurs propres yeux, que tous ces grands événemens se sont passés en leur présence, si rien de tout cela n'étoit effectivement arrivé? L'homme le plus insensé ne pourroit être capable d'un tel délire. Mais qu'on suppose, si l'on veut, que Moïse ait pu vouloir tromper d'une manière aussi grossière : jamais les Israélites n'auroient pu se laisser séduire par un pareil artifice; car on ne peut, sans renverser les lois de l'ordre moral, persuader à un peuple entier qu'il a été témoin d'un grand nombre de faits sensibles, publics, importans, et qui ont dû faire sur tous les esprits la plus forte impression. C'est cependant ce qu'il faudroit supposer, si Moïse avoit pu faire tomber les Israélites dans cette illusion. En effet, il auroit fallu leur faire croire qu'ils avoient vu les Égyptiens frappés de plusieurs plaies, les eaux de la mer s'entr'ouvrir pour leur donner passage et engloutir leurs ennemis; qu'ils avoient été nourris pendant quarante ans d'un pain miraculeux; que pendant tout ce temps leurs habits et leurs chaussures ne s'étoient point usés; qu'ils avoient été guéris de diverses maladies en tournant seulement les yeux sur un serpent d'airain érigé au milieu de leur camp; qu'ils avoient vu la terre s'entr'ouvrir et dévorer Dathan et Abiron; qu'ils avoient été conduits par une colonne de nuée; qu'ils avoient entendu la voix de Dieu, promulgant la loi au milieu du tonnerre et des éclairs.

On pourroit tout au plus persuader à un seul homme la réalité d'un seul de ces événemens; mais persuader un si grand nombre d'événemens à tout un peuple, c'est ce qui est moralement impossible : par conséquent, les événemens miraculeux du Pentateuque sont vrais, et la mission de Moïse est prouvée par les miracles.

Elle est encore prouvée par les prophéties. Moïse prédit que si les Juifs sont fidèles à la loi du Seigneur, ils jouiront de la fertilité, de la paix et de l'abondance; mais que, s'ils retombent dans l'idolâtrie, Dieu retirera ses bénédictions de leur terre; qu'ils deviendront la proie de leurs ennemis, qui envahiront leur pays et les emmeneront en captivité : or tout cela est si visiblement arrivé, qu'on défie les incrédules de citer une époque où Israël ait été riche et puissant sans être fidèle à ses lois, et où il ait été infidèle et idolâtre sans être puni de ses prévarications. Moïse prédit qu'à cause des murmures de son peuple, nul de ceux qui sont âgés de plus de vingt ans n'entrera dans la terre promise, à l'exception des seuls Caleb et Josué; et il arrive que, de six cent mille hommes, il ne se trouve que les deux désignés qui entrent dans la terre promise : tous les autres périssent dans le désert.

Moïse prédit que le sacerdoce est confié pour toujours à la famille de Phinées; et voilà que la succession des pontifes se continue dans cette famille, comme le remarquent David, l'Ecclésiaste, et l'auteur des Machabées, et comme le prouve incontestablement la suite des souverains pontifes qui nous est donnée par les livres saints.

Moïse prédit de lui-même et de son frère Aaron, qu'ils n'entreront point dans la terre promise, pour n'avoir pas soutenu avec assez de confiance le caractère d'envoyés de Dieu; et il arrive que Moïse et Aaron sont morts sans

avoir cette consolation, quoiqu'ils eussent prié instamment le Seigneur de révoquer un arrêt aussi rigoureux.

Moïse prédit que toutes les nations embrasseront un jour la croyance d'un Dieu unique, et seront bénies dans la race d'Abraham; et nous voyons de nos yeux ce merveilleux accomplissement. Enfin Moïse prédit que Dieu suscitera un prophète de la nation juive, prophète comme lui, législateur comme lui, mais avec un appareil bien moins effrayant; que tout le monde devoit l'écouter, sous peine d'encourir la colère divine : et Jésus-Christ, venant au monde, nous donne en sa personne ce prophète semblable à lui, législateur comme lui, promulguant les lois, non avec l'éclat des trompettes et des tonnerres, mais comme un frère qui instruit ses frères : le terrible châtiment des Juifs qui ne l'ont pas écouté, prouve que c'est lui qui s'est chargé de punir l'outrage fait à son prophète, et que, selon la prédiction, il en a été le vengeur : *Ego ultor existam.* Mais, outre ces caractères extérieurs de la divinité de la légation de Moïse, il ne faut que lire ses écrits pour être persuadé que c'est l'Esprit divin qui l'inspire. En effet, un imposteur nous auroit-il donné ces grandes et sublimes idées de la Divinité? l'auroit-il fait parler avec tant de majesté et de magnificence? nous eût-il présenté des notions si justes et si précises de la nature et de la fin de l'homme? nous auroit-il conduits, par une suite d'événemens si bien liés ensemble, jusqu'à l'origine même du genre humain? Et d'où auroit-il tiré ces lois si justes qui avoient si exactement prévu tous les cas, qu'on n'a jamais eu rien à y ajouter ou à y retrancher? comment auroit-il imaginé cette pompe et cette majesté dans le culte et les cérémonies, qui surpassent tout ce qui a jamais été inventé par les autres peuples? qui lui auroit inspiré ces lois plus pures et plus sages que

cellés de Zaleucus, de Solon, de Lycurgue, et de tous les anciens législateurs? où auroit-il pris, enfin, dans ces temps si reculés, cette philosophie si pure et si sublime, si supérieure à ce que l'esprit humain a jamais pu inventer dans les siècles les plus policés? Ainsi les miracles opérés par Moïse, les prophéties qu'il a faites, les lois et la religion du Pentateuque, la sainteté, le désintéressement, les vertus de ce grand législateur, tout conspire à démontrer qu'il est l'envoyé de Dieu, et que, par conséquent, le Pentateuque est un livre divin.

Voyez Jaquelot, *Inspiration des livres saints.* Voyez M. Pastoret, *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste.*

VIII.^e QUESTION.

Inspiration du Pentateuque.

Nous avons démontré que le Pentateuque est authentique, puisqu'il a été composé par Moïse, auquel il est attribué; que non-seulement il n'a jamais été supposé, mais qu'il a été conservé dans toute son intégrité substantielle; que c'est un livre véridique, puisqu'on ne peut révoquer en doute, non-seulement les faits publics et notoires rapportés dans les quatre derniers livres du Pentateuque et dont Moïse dit avoir été témoin, mais même les faits les plus anciens contenus dans la Genèse. Enfin nous venons de montrer que le Pentateuque est un livre divin, c'est-à-dire qu'il contient une doctrine révélée. Mais, pour achever de prouver dans toute son étendue l'autorité du Pentateuque, il nous reste à démontrer que Moïse l'a écrit sous l'inspiration de l'Esprit saint : or c'est ce qui est très-aisé; et l'on n'a qu'à lire sur cette question quelques traités où l'on établit que toute l'Écriture a été composée non-seulement

par l'assistance, mais par l'inspiration du Saint-Esprit; que cette inspiration s'étend à toutes les parties soit doctrinales, soit historiques. Or, sans aucune contestation, le Pentateuque fait partie de l'Écriture sainte; jamais personne ne douta de sa canonicité; il n'y a que les Manichéens qui, prétendant que tout l'ancien Testament venoit du mauvais principe, ont pu révoquer en doute l'inspiration du Pentateuque : par conséquent, le Pentateuque est inspiré.

Nous pouvons même ajouter que les argumens généraux qu'on emploie pour prouver l'inspiration de l'ancien Testament en général, servent plus directement et plus fortement à établir celle du Pentateuque; car on fait valoir d'abord la tradition du peuple juif : or le peuple juif, avec toutes ses sectes, les Samaritains, les Juifs hellénistes, ont toujours reconnu que le Pentateuque étoit inspiré. Joignez à cela la parole de Jésus-Christ et de ses apôtres, qui ont donné à l'Écriture admise par les Juifs de leur temps une autorité irréfragable. *Non potest solvi Scriptura; omnis Scriptura divinitùs inspirata est; Spiritu sancto inspirati locuti sunt sancti homines.* Or ces passages, qui prouvent l'inspiration de l'Écriture en général, s'appliquent encore bien plus fortement au Pentateuque, qui est le livre le plus anciennement reçu, le plus universellement admis et le plus révéré de tous ceux qui composent le canon judaïque. On prouve enfin l'inspiration de l'Écriture par la tradition de l'église chrétienne, qui se manifeste par les canons dressés dans les conciles, par les citations des Pères, par la lecture publique qu'on en a faite, et par l'usage où l'on a été de confirmer par elle les dogmes de la foi : or ces preuves s'appliquent dans toute leur force et leur étendue au Pentateuque, qui se trouve dans tous les canons, qui a été cité comme Écriture sainte par tous les Pères, qui

a été lu dans toutes les églises comme la parole de Dieu, que les apologistes de la religion ont employé pour confirmer la foi, qui n'a jamais été contesté ni par les catholiques ni par les hérétiques.

IX.e QUESTION.

Des principales Difficultés du Pentateuque.

Il n'y a point de livre qui ait éprouvé plus de contradictions que l'Écriture sainte; et parmi les livres de la Bible, il n'y en a point qui ait été plus vivement attaqué que le Pentateuque. La critique a contesté son authenticité et son intégrité; l'astronomie, l'histoire, la géologie, ont tâché de convaincre de faux ses principales époques; l'histoire naturelle, la géographie, la chimie, ont taxé d'absurdité les événemens naturels qui y sont rapportés; la philosophie a accusé d'invraisemblance ses histoires, et traité d'imprudentes, d'injustes et de cruelles, sa législation et ses lois. Éclaircir toutes les difficultés du Pentateuque demanderoit un détail que ne comporte pas la nature de ces Prolégomènes: il nous suffira d'éclaircir les principales, et d'indiquer les sources où l'on pourra puiser la solution de toutes les autres. Ainsi nous allons traiter des difficultés qui regardent l'histoire de la création, l'histoire de la chute de l'homme dans le paradis terrestre, l'histoire du déluge. Nous examinerons ailleurs l'histoire des rois d'Égypte, du passage de la mer Rouge, et de quelques-uns des miracles du désert; l'histoire de Balaam, et le droit qu'avoient les Israélites d'occuper la terre promise et d'exterminer les Chananéens. Nous examinerons enfin si la terre promise étoit suffisante pour contenir le peuple que Moïse y conduisoit, et si parmi les lois mosaïques il en est qui manquent de sagesse ou d'équité.

DE LA CRÉATION.

Il faut d'abord convenir que l'histoire de la création, telle qu'elle nous est rapportée par Moïse, est très-conforme à ce que nous enseigne la philosophie sur la nature de Dieu et celle de la matière. La raison démontre que la matière, contingente et dépendante, demande nécessairement l'action d'un être souverain qui la tire du néant et la revête de ses formes et de ses accidens; et Moïse nous enseigne, de la manière la plus claire, qu'au commencement, avant qu'il y eût encore rien dans le monde, le Dieu souverain a créé par un seul acte de sa volonté le ciel et la terre. La raison nous enseigne encore que la matière, par la variété de ses formes et de ses dispositions, est nécessairement l'effet d'une cause indépendante et libre; et Moïse nous représente le Dieu créateur ne produisant pas tout d'un coup son ouvrage, comme l'auroit fait une cause nécessaire et prédéterminée, mais variant son action, et la distribuant dans les différentes époques de la création. Enfin la raison nous montre que le monde n'est pas l'effet du hasard, mais d'une cause infiniment sage; et Moïse nous décrit le Seigneur agissant avec poids et mesure, proportionnant les moyens à la fin, et se complaisant dans la sagesse de ses opérations : *Vidit quòd esset bonum.*

Pour comprendre toute la sagesse de l'histoire de la création donnée par Moïse, il suffit de l'opposer aux systèmes absurdes des philosophes et des historiens profanes: les uns soutenoient l'éternité du monde, et le monde leur

offroit par-tout des traces récentes de son origine et des marques sensibles de sa nouveauté; les autres prétendoient que la matière étoit éternelle et nécessaire, et ils étoient démentis par les formes accidentelles et les variations perpétuelles de la matière; plusieurs attribuoient sa formation au hasard, et l'harmonie qui éclate dans toutes les parties de l'univers attestoit une intelligence suprême; d'autres, enfin, admettant un être souverain qui avoit produit et ordonné tous les êtres, le soumettoient au fatalisme, et cependant nous voyons de toutes parts les effets arbitraires d'une première cause intelligente et libre. Les historiens qui, au lieu de suivre les traditions anciennes, ont voulu marcher sur les traces des philosophes, donnoient dans les mêmes égaremens : les uns prétendoient que les hommes avoient toujours été, et admettoient une succession infinie d'êtres sans lui donner de cause; d'autres faisoient éclore les hommes de la terre, à peu près comme des champignons; quelques-uns disoient que tout cet univers étoit éclos d'un grand œuf. N'est-il pas remarquable, dit M. Jaquelot, que, dès le temps de cette grossière et rustique antiquité, voici un homme qui nous donne un système de la formation du monde plus dégagé de difficultés et plus raisonnable qu'aucun autre qu'on ait pu inventer depuis ce temps-là avec le secours de la civilisation la plus avancée?

Il faut remarquer encore que le récit de Moïse est d'accord avec les traditions les plus constantes de l'antiquité. C'est un fait, dit M. de Pouilly dans les *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, tome VI, qui est attesté par la tradition de tous les peuples de la terre, que le monde a eu un commencement. On trouve cette tradition dans l'ancienne Égypte, dans la Chaldée, dans la Perse, dans la Judée, à Siam, à la Chine, au Japon, chez les anciens

peuples du Nord, enfin dans l'ancienne Grèce. Si nous traversons la mer du Sud, nous entendrons la même voix au Pérou, au Mexique, et dans toutes les îles. Or cette tradition ancienne et universelle, et qui a rapport à un fait qui pouvoit difficilement être inventé, est parfaitement d'accord avec l'histoire de la création donnée par Moïse, qui non-seulement nous dit que le monde a eu un commencement, mais qui va même jusqu'à nous en fixer l'époque. La division de la semaine en sept jours, reçue chez tous les peuples et dans tous les pays, est encore une de ces traditions anciennes qui doivent remonter jusqu'à l'origine du genre humain : or cette tradition est parfaitement d'accord avec la narration de Moïse, qui nous dit que Dieu travailla pendant six jours et se reposa le septième. Diderot la regardoit même comme une preuve sans réplique du récit de Moïse; et elle fait tant d'impression sur les lettrés de la Chine, que, quand on la leur propose, ils en restent comme interdits. Grotius a fait voir, dans son *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, que le récit de Moïse sur la création se trouve confirmé par les traditions des Phéniciens dans Sanchoniathon, des Égyptiens dans Diodore de Sicile, des Indiens dans Mégasthène et Strabon, des Grecs dans Linus, Hésiode, Épictète, Anaxagore, Platon, &c. Toutes les cosmogonies des anciens peuples ont quelque ressemblance avec celle de Moïse, ou plutôt ne sont que le récit de Moïse défiguré par les idées superstitieuses des idolâtres ou les rêveries de l'ancienne philosophie; et ce n'est que dans le premier chapitre de la Genèse qu'on peut trouver la clef de tous les systèmes intelligibles formés des traditions anciennes mêlées aux erreurs de la philosophie et aux fictions de la mythologie. *Voyez* Bryant, Jones, Maurice.

Il faut remarquer, en troisième lieu, que la cosmogonie mosaïque est, de toutes les cosmogonies anciennes, celle qui est la plus conforme aux découvertes physiques. Moïse dit qu'au commencement la terre étoit vide et sans forme, et toute couverte d'eau; ce qui pouvoit bien signifier que la terre, dans son état primitif, étoit pénétrée par l'eau, qui tenoit ses parties en dissolution; et voilà ce qu'a dû être la terre, non-seulement d'après les traditions des peuples, mais encore d'après les plus célèbres naturalistes, Dolomieu, Saussure, &c. *Voyez* les notes de M. Chapelier. Cet état de fluidité de la terre que suppose la Genèse, explique encore naturellement l'aplatissement de la terre vers les pôles. Il n'y a qu'à supposer que Dieu, en la créant, lui imprima un mouvement de rotation : ce mouvement, combiné avec l'attraction, a dû nécessairement amener la forme sphéroïdale de la terre et son renflement vers l'équateur.

Moïse dit que la lumière fut créée avant le soleil; et cette assertion de l'écrivain sacré n'est contraire à aucun des systèmes de physique, car tous admettent un fluide lumineux indépendant de la lumière du soleil.

Moïse dit que Dieu fit une substance étendue, propre à séparer les eaux des eaux : or cette substance étendue pourroit être l'atmosphère, dont l'usage principal est de recevoir et d'élever toutes les vapeurs qui s'exhalent de la terre.

Moïse fait naître les arbres, les plantes et les fruits avant la création du soleil; et sa narration, que devoient contrarier les idées populaires, est conforme aux lois de la nature, qui n'a besoin que de la lumière et du calorique, déjà créés au premier jour, pour opérer la germination de tous les végétaux.

Moïse nous dit que les poissons furent formés de l'élé-

ment de l'eau; les animaux, de celui de la terre; et les oiseaux, de l'un et de l'autre élément : c'est-à-dire que les parties aqueuses et terrestres sont également réparties dans l'oiseau, tandis que les parties aqueuses dominent dans les poissons, et les terrestres dans les quadrupèdes. La création simultanée des poissons et des oiseaux semble expliquer les analogies frappantes que la zoologie découvre tous les jours dans leur organisation.

Moïse nous dit que les plantes furent créées en premier lieu; ensuite les poissons et les oiseaux; enfin les quadrupèdes : or cet ordre de création est attesté par les phénomènes géologiques, puisque l'observation prouve que les débris des quadrupèdes se trouvent en général plus rapprochés de la surface de la terre que ceux des poissons et des oiseaux, de manière que ces dépouilles végétales et animales suivent dans leurs degrés de profondeur l'ordre des jours ou époques de la création, tels que Moïse les a déterminés. Cette conformité du récit de Moïse avec les faits géologiques a fait dire au célèbre Cuvier que de toutes les cosmogonies celle de Moïse seule est conforme à la nature.

Moïse dit que la lumière étoit créée dès le premier jour, et il ne place la création du soleil qu'au quatrième; donc la lumière primitive n'est point une émanation du soleil. C'est cependant la présence de cet astre qui rend tous les objets visibles, et tous les objets disparoissent avec lui. Moïse avoit-il donc le télescope d'Herschel, pour savoir que la masse du soleil étoit opaque et obscure au centre d'une atmosphère en perpétuelle incandescence? Moïse avoit-il épuisé la science des Newton, des Priestley, des Saussure, des Lavoisier, des de Luc et des Dolomieu?

Il faut enfin remarquer, en quatrième lieu, que l'œuvre des six jours a toujours fait l'admiration des sages et des

philosophes : il a été commenté par S. Basile, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jean-Chrysostome; c'est-à-dire, par les plus beaux génies, par les plus éloquens de tous les Pères : il a été développé par le grand Bossuet dans ses *Élévations sur les mystères*, et dans son éloquent *Discours sur l'histoire universelle :* il a été cru et révéré par Descartes, Newton, Leibnitz, Euler et Bacon; ce dernier réduisoit toute la science humaine à l'explication de l'œuvre des six jours, et le donnoit comme le principe de toutes ses connoissances : enfin le fameux de Luc le regarde comme une démonstration rigoureuse de la révélation.

Un célèbre naturaliste écrivoit en 1790 : *Id publicè contestor atque convictissimus fateor, me, quidquid omnes religione contrarii dicant, quoties Mosis de mundi creatione narrationem legam, toties eam rationi et rerum naturæ pulcherrimè consentientem ita admirari, ut quin eam brevissimo commentario afferam abstinere vix possim.* (De causis physic. sympath., exercit. III.)

D'après ces observations préliminaires, il nous semble bien téméraire de ranger parmi les fables un récit conforme aux plus pures notions de la Divinité, d'accord avec les traditions les plus anciennes du genre humain, confirmé en tant de points par les découvertes les plus récentes de la physique, admiré et vénéré comme divin par les plus beaux génies et les plus habiles naturalistes. Mais examinons maintenant ce récit en lui-même, et nous allons nous convaincre que ce n'est pas un philosophe qui expose son système, mais un prophète qui nous enseigne ce que Dieu lui a révélé.

Au commencement, c'est-à-dire, avant qu'aucun être existât dans le monde, Dieu créa le ciel et la terre, c'est-à-dire, les matériaux primitifs dont Dieu devoit se servir pour leur formation. La terre étoit encore sans

forme et sans ornemens ; l'eau la couvroit, et tenoit ses parties en dissolution : mais le souffle divin qui agitoit cet abîme donnoit lieu à une cristallisation immense, qui forma bientôt les montagnes primitives, les roches fondamentales, qui sont comme les charpentes de notre planète, et que les plus habiles naturalistes regardent maintenant comme le produit d'une cristallisation aqueuse. Après que cette opération, dont Moïse ne détermine point la durée, eut formé la masse fondamentale de nos continens, Dieu, pendant six jours consécutifs, travailla à rendre la terre habitable; et, comme la lumière et le calorique étoient les plus puissans moyens de production des êtres qui devoient embellir la terre, il dit, *Que la lumière soit; et la lumière fut :* mot sublime, admiré par Longin, et digne d'un prophète animé d'un enthousiasme divin. Cette lumière primitive n'étoit pas, à la vérité, nécessaire pour éclairer les ténèbres du chaos ; mais elle devoit servir au développement des plantes, qui, selon Moïse, furent créées avant le soleil. Dieu parle une seconde fois : les eaux se divisent ; une partie s'élève en vapeurs au-dessus de la terre pour y former notre atmosphère, qui, d'après la chimie, n'est, en dernière analyse, que l'élément de l'eau. Dieu commande, le troisième jour, à l'autre partie de se précipiter dans le lit qui lui est préparé : la terre paroît bientôt au milieu de l'immensité des mers ; les campagnes se couvrent de verdure; les arbres, les plantes, les herbes, chacun selon son espèce, portent avec eux la semence qui doit les reproduire. La lumière étoit créée, et les opérations distinctes de Dieu, ou plutôt le mouvement de rotation de la terre, avoient suffi pour marquer les premiers jours de la création : mais les astres qui devoient orner les cieux et éclairer la terre, n'existoient pas encore. Dieu dit, le quatrième jour : Que des corps de lumière soient faits

dans le firmament, afin qu'ils séparent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer les temps et les saisons, les jours et les années : et bientôt le soleil préside au jour, et la lune à la nuit; toutes les étoiles, tous les astres, sont formés, et leur spectacle magnifique publie la grandeur du céleste ouvrier. Dieu parle au cinquième jour, et la nature s'anime aussitôt : les poissons vivent dans les eaux; les oiseaux s'élèvent dans les airs. Il parle encore au sixième jour, et la terre se peuple d'animaux de toute espèce, de bêtes sauvages, d'animaux domestiques, d'insectes et de reptiles qui rampoient sur la poussière. Mais tout manque encore à ce monde rempli de tant d'êtres divers : je n'y vois point d'être intelligent et libre, capable de connoître et d'aimer son auteur, et de lui présenter, comme prêtre de la nature inanimée, ses hommages muets et forcés. Dieu va le former, cet être qui sera sur la terre le chef-d'œuvre de ses mains. Faisons l'homme à notre image, dit le Créateur une dernière fois; qu'il préside aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux reptiles et aux animaux qui vivent sur la terre. Et à un corps formé d'un limon grossier il unit une ame spirituelle, immortelle, et qui, pouvant imiter à sa manière les divins attributs, capable de connoître le souverain bien, faite pour l'aimer, pour en jouir, pour être heureuse en l'aimant, porte en elle l'empreinte de la Divinité. Voilà le magnifique tableau que le pinceau de Moïse nous a tracé de l'œuvre des six jours. Est-ce le langage du philosophe qui expose ses froids systèmes, ou plutôt n'y reconnoît-on pas l'autorité d'un prophète initié aux mystères de la Divinité? Voyez Duguet, *Explication de l'ouvrage des six jours.*

Mais examinons maintenant les difficultés qu'oppose l'incrédule à la narration mosaïque de l'histoire de la création.

Il est, dit-on, indigne de Dieu, qui peut tout faire d'un seul acte de sa volonté, d'agir à différentes reprises. Il semble que ce soit un ouvrier ordinaire, qui a besoin de plusieurs jours pour accomplir son ouvrage, et de repos après son travail.

Moïse ne suppose point que Dieu ait besoin de plusieurs jours pour accomplir ses œuvres, ni d'un jour de repos pour se délasser, puisqu'il nous montre Dieu comme un être unique, indépendant, tout-puissant, qui d'une seule parole crée toutes les étoiles, *et fecit stellas,* c'est-à-dire, une multitude innombrable de corps aussi grands et aussi lumineux que le soleil lui-même. Mais Dieu voulut créer à différentes époques, pour nous apprendre que, toujours libre et indépendant par rapport au sujet de ses opérations, comme pour le temps et la manière, il n'avoit point été contraint d'agir par une aveugle et fatale nécessité ; il a voulu aussi créer les uns après les autres tous les êtres qui composent le monde, afin de nous rendre plus attentifs aux soins de sa providence; enfin il a voulu agir pendant six jours et se reposer le septième, afin que son opération fût le modèle du travail de l'homme, qui, après avoir travaillé six jours, devoit consacrer le septième.

On dit encore : Moïse se contredit dans sa narration ; car il admet une succession de jours et de nuits avant la création du soleil, qu'il dit néanmoins n'avoir été produit que pour séparer le jour d'avec la nuit.

Moïse dit seulement qu'il y eut un soir et un matin qui formèrent les trois premiers jours ; mais, comme il dit que le soleil, destiné à séparer le jour d'avec la nuit, ne fut créé qu'au quatrième jour, on peut entendre par ces mots les intervalles de temps qui correspondent au lever et au coucher du soleil, lesquels étoient successivement marqués par la rotation diurne de la terre. Mais, si l'on veut

absolument prendre ces mots *vespere et manè* dans le même sens où ils sont pris dans les autres jours, rien n'empêche de dire que Dieu, par sa toute-puissance, suppléa l'absence du soleil, et produisit cette émission ou cette agitation du fluide lumineux nécessaire pour produire la sensation de la lumière; et il avoit une raison d'agir ainsi, pour convaincre tous les hommes qu'il sait suppléer, quand il veut, à l'action des causes naturelles, et que, comme le remarque Duguet, tout est lumineux quand il le veut, et que rien ne l'est par sa nature; que ce qui est lumineux peut cesser de l'être, et que la même chose qui sert de lumière peut dans la suite ne répandre que des ténèbres : il vouloit encore nous apprendre que cet astre, que les hommes devoient adorer comme un dieu, étoit dépendant de la main du Créateur; qu'il ne tiroit point sa lumière de lui-même, puisqu'elle avoit existé avant lui, et qu'il y avoit eu des jours avant sa création.

On fait une troisième objection : Il répugne à la sagesse de Dieu d'employer cinq jours entiers à créer et à orner la terre, et de n'en employer qu'un seul à créer le soleil, les étoiles et toutes les planètes : n'est-il pas contre la vraisemblance que Dieu emploie tant de temps à disposer la terre, ce point qui disparoît dans l'espace, et qu'il crée d'un seul jet tous les systèmes des mondes innombrables?

On peut d'abord demander à l'incrédule sur quoi il appuie cette opinion hasardée d'une préférence accordée à la terre dans l'ordre de la création. L'écrivain sacré nous parle avec plus de détails de ce qui a rapport à notre globe; mais avoit-il besoin de nous apprendre si les autres planètes étoient ou non habitables? Il n'est point contraire à la foi de supposer que les planètes de notre système solaire, celles même qu'on pourroit imaginer dans les autres systèmes, furent créées avec la terre et à la même

époque; et que, par les étoiles créées avec le soleil, Moïse entend celles qui, répandues avec profusion dans les espaces célestes, s'offrent en si grand nombre à notre vue, c'est-à-dire les étoiles fixes. Dans cette supposition, deux espèces d'astres pourroient servir à éclairer les planètes : des astres lumineux par eux-mêmes, tels que le soleil et les étoiles fixes; et des astres qui, n'ayant qu'une lumière empruntée, seroient destinés, comme la lune et les satellites, à réfléchir cette lumière et à marquer les temps. Cette opinion paroît appuyée, d'un côté, sur les paroles mêmes de l'écrivain sacré, qui nous montre le soleil et la lune comme destinés à éclairer les jours et les nuits et à marquer les saisons; et, d'un autre côté, sur les découvertes de l'astronomie moderne, qui nous apprend, 1.° que les étoiles fixes sont lumineuses par elles-mêmes, et, par conséquent, qu'elles sont, comme le soleil, en état d'incandescence, et inhabitables pour des êtres semblables à nous; 2.° que les planètes sont entourées chacune d'une atmosphère, et sont éclairées, en l'absence du soleil, par une ou plusieurs lunes qui prennent le nom de *satellites;* et ce qui est très-remarquable, c'est que ces satellites n'ont point d'atmosphère, du moins à en juger par la lune, qui, plus près de nous, a été plus facilement observée. Cette privation d'atmosphère les rend inhabitables pour des êtres semblables à nous. Ces soleils et les satellites semblent ainsi destinés uniquement à l'usage des planètes, conformément à ce que Moïse nous apprend à l'égard de la terre.

Si l'on veut absolument trouver une différence, on peut répondre que, si Dieu ne considéroit dans ses créatures que la masse et le mouvement, il seroit, à la vérité, surprenant qu'il eût opéré si long-temps et à tant de reprises sur un seul globe, et qu'il eût produit les systèmes

immenses des cieux d'un seul jet. Mais qui a démontré à l'incrédule que le Tout-puissant ne regarde dans ses ouvrages que les rapports physiques de leur masse et de leur mouvement ? Il est bien plus raisonnable de croire qu'il considère plutôt les avantages spirituels et surnaturels, qui peuvent être plus grands pour la terre que pour tout autre système. Au reste, nous voyons briller dans l'ordre de la création : la bonté de Dieu envers l'homme, il a tout fait pour lui; sa toute-puissance, puisque d'un seul acte de sa volonté il crée une multitude innombrable de mondes; sa liberté, puisqu'il crée successivement et à diverses reprises; enfin sa sagesse, puisque la terre est si préférable à tous les autres globes par ses rapports moraux et surnaturels.

D'ailleurs croit-on que Dieu n'estime les choses qu'en raison de leur masse? Un homme capable de connoître et d'aimer Dieu est sans doute plus grand à ses yeux que tous ces corps immenses qui roulent dans les espaces célestes. Il faudroit donc qu'on démontrât que la terre, considérée dans ses rapports moraux et surnaturels, n'a rien qui la rende plus importante à ses yeux que toutes ces planètes et ces innombrables systèmes découverts par l'astronomie moderne : or c'est ce qu'on ne fera jamais; tout au plus peut-on nous donner des possibilités et hasarder quelques conjectures: et nous, nous pouvons dire avec certitude que, si nous ne savons pas ce qui s'est passé sur ces globes, la religion nous apprend ce qui s'est passé sur le nôtre; que mille prodiges nous assurent qu'il a été sanctifié par la présence et le sacrifice d'un Homme-Dieu; que, depuis le couchant jusqu'à l'aurore, le divin sacrifice s'offre et s'offrira jusqu'à la consommation des siècles; que le Fils de Dieu doit encore y descendre à la fin des temps, pour faire entrer dans sa gloire toute l'église sanctifiée par son

sang. Or ces merveilles surnaturelles dont notre terre devoit être le théâtre, lui donnent une prérogative que la *masse* et le *nombre* ne pourront jamais égaler, et par conséquent justifient la préférence que Dieu a bien voulu lui donner dans l'ordre de la création. Enfin qui a dit à l'incrédule que notre système ne l'emporte pas aussi, par sa position dans le grand tout, sur tous les autres systèmes, dont on ne connoît rien que par conjecture?

On objecte, en quatrième lieu, contre le récit de Moïse, qu'il nous donne comme les plus grands de tous les astres le soleil et la lune, qui cependant ne sont pas les plus grands corps célestes. Mais il est aisé de répondre que le soleil et la lune sont de tous les astres ceux qui répandent le plus de lumière sur la terre : cela suffisoit pour les appeler ainsi; car une bougie qui m'éclaire de près est pour moi un plus grand luminaire que cent flambeaux éloignés. On a dit aussi que Moïse donne à entendre que les étoiles furent visibles sur la terre après leur création : or c'est ce qui est, dit-on, impossible, puisqu'elles sont à une distance si prodigieuse de nous, qu'il falloit plusieurs années, et même peut-être plusieurs siècles, pour que leur lumière parvînt jusqu'à nous. On répond aisément que Dieu, au moment de leur création, les créa avec le fluide lumineux qu'elles nous transmettent. Voyez *Lettres d'Euler sur la religion*, publiées par M. Émery.

On objecte encore deux phénomènes géologiques qui semblent supposer dans la terre une ancienneté bien plus grande que celle que Moïse lui donne. Le premier phénomène est la formation des couches intérieures du globe, des blocs de granit des montagnes, qui, d'après les lois générales, demandent des périodes de temps très-considérables; certains désordres dans ces couches, qui, ne pouvant provenir du déluge, supposent des révolutions

arrivées sur notre planète depuis des temps très-reculés. *Voyez* M. de Luc. Le second phénomène est celui des dépouilles végétales et animales placées dans ces couches à des profondeurs considérables et jusque dans les fondemens des montagnes.

Quant au premier phénomène, nous répondons que le texte de Moïse suppose que la terre, dans son état primitif, a été couverte d'eau, et même toute pénétrée par cet élément, qui tenoit ses parties en dissolution; et il ne détermine point le temps qui s'est écoulé depuis cette époque jusqu'à celle de l'œuvre des six jours. Il a donc pu être tel qu'il étoit nécessaire pour former la cristallisation de ces énormes masses de granit qui font le noyau de la terre, et opérer la formation primordiale de ses couches les plus intérieures. Nous pouvons dire, en second lieu, que Dieu a pu hâter l'effet des causes générales et produire le monde adulte, comme il a créé l'homme, les plantes et les animaux; et puisque les montagnes, les vallées et les irrégularités du globe, servent à le rendre plus propre à nos usages, rien n'empêche de dire que Dieu a créé la terre dans cet état : il seroit ridicule de vouloir, dans l'hypothèse d'une création, tout expliquer d'après les lois générales; autrement il faudroit aussi faire former les pierres et les cailloux.

Quant au second phénomène, qui regarde les substances végétales et animales, il faudroit démontrer que le dépôt qui s'en est fait dans le sein de la terre, n'a pas pu venir de toutes ces causes naturelles qui ont agi avant ou après le déluge, et sur-tout par la cause surnaturelle de cette grande catastrophe, qui a dû produire de si grandes ruptures, de si profondes excavations et des amoncellemens si prodigieux dans plusieurs endroits du globe. Qui peut calculer ce qu'a pu produire, non pas une cause

naturelle, mais l'action immédiate de la toute-puissance divine, qui, pour imprimer dans tous les esprits un profond souvenir de sa justice et de sa sainteté infinies, a voulu non-seulement châtier les hommes, mais faire porter à l'univers entier une empreinte ineffaçable de ses terribles vengeances? Au reste, il n'est pas prouvé que ces phénomènes ne puissent venir du déluge: quelques savans regardent encore tous ces coquillages comme des médailles de ce grand événement; et tout récemment le P. André, dans un ouvrage dont M. Cuvier a rendu compte à l'Institut avec éloge, ne veut pas d'autre cause que celle du déluge pour expliquer tous les effets de l'organisation du globe; et quoique son sentiment ne soit pas celui de nos grands géologues, cependant M. Cuvier ne fait pas difficulté d'avouer que les faits géologiques recueillis jusqu'ici ne nous permettent pas encore de répondre positivement à cette question; et ce qu'il y a de bien singulier, reprend-il, c'est que personne n'a songé qu'il seroit bon de pouvoir y répondre avant de vouloir faire un système.

Mais, fût-il démontré que tous ces dépôts ne peuvent venir du déluge ni de toutes les causes naturelles qui ont pu agir avant ou après ce grand événement, il y auroit beaucoup moins d'inconvénient à dire que Dieu a créé le globe avec tous ces dépôts, que d'accuser comme faux un récit dont tant d'autres preuves constatent la vérité. D'ailleurs, en quoi répugne-t-il que Dieu, par sa volonté immédiate, ait mis tout de suite dans son ouvrage ce que les lois générales ne devoient amener qu'après bien des temps? C'est une chose admirable, remarque M. Cuvier, que les dépôts suivent absolument, dans les degrés de leur enfoncement dans le sein de la terre, l'ordre des jours où les substances auxquelles elles ont rapport furent créées d'après le récit de Moïse. Au reste, il n'est pas même nécessaire de dire

que ces dépôts ont existé avant les substances dont ils semblent tirer leur origine; car on peut supposer que Dieu, au moment qu'il les créa, produisit en même temps, par un acte immédiat de sa puissance, tous les phénomènes qu'elles doivent amener dans l'organisation du globe en vertu des lois générales. N'est-il pas plus conforme à la puissance divine, qui agissoit immédiatement au moment de la création, de hâter tout de suite l'action des lois générales, que d'attendre, avec nos géologues, des milliers de siècles pour obtenir ces phénomènes? Le défaut de leurs explications est de bannir de l'œuvre des six jours l'action immédiate de Dieu, que Moïse suppose avec tant d'évidence, pour avoir recours à des causes mécaniques dont il ne parle pas. Le Dieu de Moïse n'est pas un Dieu qui agisse de cette manière lente et mécanique : tout se fait par sa parole toute-puissante, *dixit, et facta sunt;* et ce n'est qu'après avoir agi d'une manière immédiate et à plusieurs reprises, pour montrer qu'il est libre dans l'exercice de sa puissance, qu'il entre dans son repos pour laisser agir les lois générales de l'ordre que sa sagesse a établi dans cet univers.

D'ailleurs, on peut croire que les six jours de la création furent six époques, et leur supposer une durée aussi considérable qu'on le voudra. Quant aux révolutions antérieures au déluge, rien n'empêche même de croire que ce monde fut confié à Satan, et ravagé, lorsqu'il se révolta contre Dieu, par de grandes inondations. Cette explication rendroit suffisamment raison des révolutions arrivées sur notre planète avant le déluge, et des dépôts de ces corps d'animaux qui ont disparu entièrement. Quelques Pères ont été de ce sentiment.

On objecte encore, en sixième lieu : Si tous les hommes

sortent du même père, comme nous le dit Moïse, d'ou vient donc cette diversité de nègres et de blancs?

De savans naturalistes ont remarqué, même de notre temps, que cette différence accidentelle de couleur n'étoit pas suffisante pour déterminer une différence d'espèce. Tout concourt, dit Buffon, à prouver que le genre humain n'est pas composé d'espèces essentiellement différentes entre elles; qu'au contraire il n'y a eu originairement qu'une seule espèce d'hommes, qui, s'étant multipliée et répandue sur toute la terre, a subi différens changemens par l'influence du climat, par la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre, par les maladies épidémiques, et aussi par le mélange varié à l'infini des individus plus ou moins semblables; que d'abord ces altérations n'étoient pas si marquées et ne produisoient que des variétés individuelles; qu'elles sont ensuite devenues variétés de l'espèce, parce qu'elles sont devenues plus générales, plus sensibles, plus constantes, par l'action continuée de ces mêmes causes; qu'elles se sont perpétuées et qu'elles se perpétuent de génération en génération, comme les difformités et les maladies des pères et des mères passent à leurs enfans; et qu'enfin, comme elles n'ont été produites originairement que par le concours de causes extérieures et accidentelles, qu'elles n'ont été confirmées et rendues constantes que par le temps et l'action de ces mêmes causes, il est très-probable qu'elles disparoîtroient aussi peu à peu ou avec le temps, ou même qu'elles deviendroient différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, si ces mêmes causes ne subsistoient plus, ou si elles venoient à varier dans d'autres circonstances et par d'autres combinaisons. (*Histoire naturelle*, tom. V.)

L'auteur des *Recherches historiques sur le nouveau*

monde a fait sur le même sujet une suite d'observations qui viennent à l'appui de celles de Buffon. Elles expliquent en même temps la cause physique qui contribue à rendre les lèvres des nègres beaucoup plus grosses que les nôtres, et leurs cheveux très-crépus. *Voyez* chap. VIII, pag. 186. Enfin le célèbre Cuvier est du même sentiment : « Rien » n'empêche d'admettre, dit ce grand naturaliste, que de » l'espèce primitive se soient formées, par des causes acci- » dentelles, des espèces caractérisées, dont les traits ne se » perdent plus. »

Dernière objection : Si tous les peuples sont sortis d'un seul homme, qui donc a peuplé les pays d'Amérique, séparés du reste du monde par une mer immense qu'il étoit impossible de traverser dans l'enfance de la navigation ?

Il faudroit premièrement démontrer que le nouveau monde, qui est aujourd'hui séparé de l'ancien, n'y a jamais été uni : or c'est ce qu'il seroit assez difficile de démontrer, puisque des savans très-distingués ont apporté de si fortes preuves de l'assertion opposée. *Voyez* Reland, Maupertuis, Robertson, et l'auteur des *Recherches historiques sur le nouveau monde.* Mais, quoi qu'il en soit, il est certain, par les Voyages du capitaine Cook, que l'Amérique, si elle ne tient pas à l'ancien continent, n'en est du moins séparée que par un très-petit bras de mer, qui pouvoit être moins considérable au moment où se fit l'émigration ; et une preuve frappante du passage de l'ancien au nouveau continent est que les peuples voisins du détroit qui sépare l'Amérique de l'Asie, ont à peu près la même langue, les mêmes mœurs, que les peuples de l'Asie qui sont de l'autre côté de ce détroit. *Voyez* Buffon, les Voyages de Cook et de Pallas.

OBSERVATIONS

SUR LES SYSTÈMES

IMAGINÉS

POUR EXPLIQUER L'ŒUVRE DES SIX JOURS.

Les physiciens et les naturalistes de ces derniers temps ont imaginé bien des systèmes pour expliquer ou pour combattre le récit de Moïse sur la création. Thomas Burnet est le premier qui ait prétendu expliquer d'après les lois physiques la formation de la terre, dans son fameux ouvrage intitulé *Telluris Theoria sacra*, imprimé à Londres en 1681. Il suppose que la terre, au commencement, n'étoit qu'un chaos informe de substances hétérogènes, distinguées seulement par leur figure et leur densité réciproques; que les plus pesantes descendirent vers le centre et formèrent le noyau de la terre, autour duquel les eaux, plus légères, se rassemblèrent, enveloppant de tous côtés le globe intérieur : une couche épaisse de matières revêtit l'eau et forma au-dessus une croûte, qui, en se durcissant, forma la première terre habitable. L'air et les différens fluides s'élevèrent au-dessus de tout, et environnèrent notre globe. Burnet suppose que cette croûte, qui formoit un excellent terrain sans montagnes, sans aspérités, sans mer et sans pluie, desséchée par les ardeurs du soleil, se fendit et tomba dans l'abîme; qu'elle

perdit son axe et son équilibre, que les cataractes des cieux furent rompues, et qu'ainsi arriva le déluge; qu'ensuite, les eaux souterraines rentrant dans leur ancien séjour, une partie de la terre fut découverte et devint encore habitable; que c'est ainsi que les montagnes se formèrent et les vallées se creusèrent, et que notre terre présente de toutes parts les inégalités d'un globe abîmé sous les flots. Cette brillante hypothèse a été réfutée par un de ses compatriotes, M. Keill, géomètre célèbre, souvent avec succès, mais non pas toujours sans réplique. Jean Woodward, quatre ans après le livre de Burnet, proposa une autre hypothèse, qui parut d'abord en 1685, avec ce titre: *An Essay towards natural history of the earth.* Il suppose qu'avant le déluge le centre du globe étoit un amas immense d'eau, enveloppé d'une croûte épaisse de terre qui s'ouvrit tout-à-coup à la voix du Tout-puissant, que les eaux souterraines s'échappèrent et s'élevèrent au-dessus des plus hautes montagnes; qu'il se fit alors deux étonnans miracles : l'un, la suspension de la cause de la cohésion des corps, qui permit aux eaux de dissoudre les minéraux, les marbres, les métaux, les granits les plus durs; l'autre, l'augmentation de la cohésion des testacés, des crustacés, des végétaux et des animaux dont sont remplis tous nos continens. C'est ainsi qu'il explique la formation de notre terre actuelle et des dépôts de substances végétales et animales qui se trouvent dans son sein et jusque dans les fondemens des plus hautes montagnes. Le défaut de cette hypothèse, qui fut accueillie avec transport dans le temps où elle parut, vient de ce qu'elle suppose des miracles pour expliquer physiquement l'organisation de la terre.

Un astronome fameux, Guillaume Whiston, entreprit, en 1708, de présenter un système préférable à celui de ses

prédécesseurs. Il prétend que Moïse ne nous a pas donné l'histoire de la première création, mais seulement le détail de la nouvelle forme que la terre a prise, lorsque la main du Tout-puissant l'a tirée du nombre des comètes pour en faire une planète. Il prétend que la terre, au commencement, n'étoit qu'une comète inhabitable, où les matières, se fondant et se glaçant tour-à-tour, formoient un chaos semblable à celui que décrivent les poètes; mais que, dès le premier jour de la création, lorsque l'orbite excentrique de la comète eut été changée en une ellipse presque circulaire, chaque chose prit sa place, et les substances s'arrangèrent à raison de leur pesanteur spécifique; que les fluides pesans descendirent au plus bas et abandonnèrent aux parties terrestres, aqueuses et aériennes, la partie supérieure; que l'air, dégagé des matières solides et terrestres, donna un libre passage aux rayons du soleil, ce qui produisit tout-à-coup la lumière. Ensuite il explique la formation des montagnes, qu'il dit antérieures à la catastrophe du déluge. Il prétend que, dans son état primitif, la terre étoit plus fertile et plus peuplée; que les animaux vivoient plus long-temps, parce que la chaleur intérieure qu'elle avoit reçue dans son état de comète, étoit dans toute sa force; que cette chaleur, enflammant les passions des hommes, amena dans le monde une dépravation que Dieu résolut de punir par un châtiment éclatant. Il suppose donc que, le 28 novembre de l'année 2365 de la période julienne, une comète passa à côté de notre globe, l'inonda d'un amas de vapeurs qui, en se condensant, produisit une pluie de quarante jours; que la comète, pressant et refoulant les eaux de la terre, augmenta les marées et força les eaux souterraines à briser les digues du grand abîme; que tout fut rompu et abîmé dans les eaux; qu'après que

la comète eut passé au périhélie, les eaux rentrèrent dans les abîmes souterrains, la surface de la terre se dessécha et demeura couverte d'un sédiment bourbeux, où furent ensevelis les débris des corps marins, confondus avec les végétaux et les animaux terrestres.

Nous ne dirons rien ici des hypothèses de Scheuchzer, de Bourguet et du fameux Swedenborg, qui renferment, à la vérité, d'excellentes observations, mais qui ne sont pas exemptes des défauts qu'ils ont reprochés eux-mêmes aux faiseurs de systèmes qui les avoient précédés. Tous ces auteurs ont cela de commun, qu'ils attribuent à l'eau toutes les révolutions arrivées sur notre planète; mais d'autres auteurs plus modernes ont fait jouer au feu le premier rôle dans ces événemens. A la tête de ces auteurs se trouve le fameux Leibnitz, qui, dans son *Protogæa*, imprimé à Leipsick en 1683, suppose que la terre a été embrasée et vitrifiée par un feu violent; que ce feu, ayant cessé de brûler faute d'alimens, laissa une croûte vitrifiée, pleine de cavités et de boursouflures; que, cette croûte s'étant refroidie, les vapeurs humides qui s'étoient élevées dans l'atmosphère pendant l'embrasement, retombèrent autour du globe et produisirent une mer qui en couvrit toute la surface; qu'enfin les boursouflures de cette partie vitrifiée, s'étant rompues, soit par le refroidissement, soit par la pesanteur de la mer, produisirent par leurs débris atténués le sable et les pierres vitrifiables, et donnèrent lieu à des éboulemens d'où se formèrent les montagnes et les vallées. Sténon et Ray se sont efforcés de tout expliquer par des volcans. Mais, parmi tous ceux qui donnent le feu comme agent de la formation du globe, celui qui mérite davantage d'être remarqué, est sans doute le célèbre Buffon, dans son livre des *Époques de la nature*. Il s'y

propose de juger par l'inspection des choses actuelles l'ancienne existence des choses anéanties. Les moyens dont il se sert pour y parvenir, sont les faits, les monumens et les traditions. Il établit cinq faits principaux, dont il tire une foule de conséquences. Le premier fait est l'aplatissement de la terre vers les pôles dans la proportion qu'exigent la force centrifuge et la gravité; le second est que le globe terrestre a une chaleur qui lui est propre et qui est indépendante du soleil; le troisième fait est que la chaleur que le soleil envoie à la terre, est petite et ne seroit pas suffisante pour maintenir la nature vivante; le quatrième fait est que les matières qui composent le globe, sont, en général, de la nature du verre ou peuvent y être réduites; le cinquième fait est qu'on trouve sur toute la surface de la terre, et même sur les montagnes, jusqu'à quinze cents et deux mille toises de hauteur, une immense quantité de coquilles et d'autres débris des productions de la mer. De ces cinq faits il y en a qui ne sont pas assez avérés ou même qui sont faux : les autres, quoique véritables, ne donnent pas lieu à toutes les conséquences qu'en tire l'illustre auteur. Les monumens sont toutes ces substances marines, végétales et animales, qui se trouvent maintenant dans des lieux où les êtres vivans auxquels elles ont appartenu ne vivent plus et même ne pourroient plus vivre. Enfin il allègue les traditions; et, parmi elles, la plus respectable sans doute est celle de la Genèse : pour se la rendre plus favorable, il transforme les jours de la création en époques indéterminées.

Il place dans la première époque l'origine et la formation de la terre et des planètes, qu'il suppose avoir été projetées hors du soleil par le choc d'une comète. Cette substance projetée, qu'il suppose avoir été la six-cent-

cinquantième partie du soleil, s'en est éloignée selon les différentes densités des matières qu'elle contenoit; et, comme elle étoit en fusion et douée de rotation, elle a dû produire dans toutes les planètes les aplatissemens que nous y distinguons. Il place dans la seconde la consolidation du globe de la terre, qui, en se refroidissant, a dû produire à sa surface des trous, des ondes et des aspérités, et, au-dessus, des vides, des cavités, des boursouflures; et c'est ce qui a produit ces chaînes de montagnes qui nous paroissent si prodigieuses, ces vallées de la mer qui nous paroissent des abîmes de profondeur, et qui ne sont dans le fait que de légères inégalités et des effets naturels d'un refroidissement successif. Il place dans la troisième époque la formation des mers, qui, pendant que le globe n'étoit pas refroidi, étoient réduites en vapeurs et occupoient l'atmosphère; mais, au moment du refroidissement, elles se condensèrent, tombèrent en pluie et formèrent une mer immense qui surmontoit presque les sommets des plus hautes montagnes. Le choc et l'agitation des eaux, leur chute et leur poids, ont dû procurer les écroulemens, les affaissemens et les ruines que nous distinguons dans notre globe. Il place dans la quatrième époque la retraite des eaux dans les abîmes souterrains, et la formation des volcans, qui ont produit les matières volcaniques qu'on distingue en tant d'endroits. Il place dans la cinquième époque l'existence et la propagation des éléphans et autres animaux du midi dans les terres du nord : il suppose que dans ces premiers temps la température du globe, beaucoup plus chaude, permettoit à ces animaux, qui ne peuvent maintenant vivre que dans le midi, de se propager dans le nord; et c'est ce qui paroît avoir été, puisqu'on découvre tant de dents d'éléphant

dans les contrées septentrionales. C'est ainsi qu'il explique tant d'espèces perdues, qui, dans ces premiers temps, pouvoient exister avec le degré de chaleur qui échauffoit le globe, et ont dû nécessairement périr quand la température a été totalement changée. Il place dans la sixième époque la séparation des continens, qui a dû être postérieure au temps où les éléphans vivoient dans les terres du nord : il suppose qu'à cette époque l'Amérique fut séparée de l'Europe par l'affaissement des terres qui formoient jadis l'Atlantide. Enfin il place dans la septième époque la création de l'homme, qu'il suppose avoir existé d'abord dans les contrées septentrionales de l'Asie. Ce brillant système fut reçu, dès qu'il parut, avec un grand enthousiasme de la part des incrédules : on le regarda comme une démonstration de la fausseté de la narration mosaïque. Mais d'autres savans ont démontré que cette belle théorie n'étoit que le fruit de l'imagination, et non le résultat des faits; qu'elle étoit démentie par la raison et l'expérience en beaucoup de parties.

A peu près dans le temps où le système de Buffon parut, M. Whithurst, auteur anglais, publia quelques recherches sur la formation primitive du globe terrestre. Il suppose que la terre a été créée dans un état de fluidité, que toutes ses parties composantes étoient hétérogènes et séparées les unes des autres; que, Dieu imprimant à ce chaos d'élémens un mouvement de rotation, la terre acquit tout de suite une forme sphéroïdale, et les différens élémens homogènes s'attirèrent pour former des agrégats qui se placèrent à des distances proportionnées à leurs densités respectives ; que les parties terrestres, s'unissant, formèrent la terre ; les parties aqueuses, l'eau ; les parties aériennes, l'air : que l'air, se dégageant de ces

parties grossières, donna passage aux rayons de lumière qui existoient dans le soleil, déjà créé avant le premier jour; que ces parties ténébreuses, diminuant de plus en plus, laissèrent voir dans les airs l'image du soleil, dont on n'avoit pu apercevoir que la lumière, créée dans les trois premiers jours. C'est ainsi qu'il explique les paroles de Moïse sur la création de la lumière et des astres.

Wallerius, illustre physicien suédois, a aussi tenté, depuis Buffon, d'expliquer l'origine du monde, et de la terre en particulier. Il est tout-à-fait de l'opinion que l'eau, et non le feu, a été le grand agent de la nature, et que tout, excepté la lumière, a été composé de l'eau; ce qui est diamétralement opposé à Buffon. Il explique l'œuvre des six jours d'une manière différente de celle dont l'entendent communément les interprètes. Selon lui, Dieu créa, au commencement, les premiers principes des corps : c'est ce qu'il suppose qu'a entendu Moïse par les mots de *cœlum et terram : cœlum* désigne le principe de la lumière; *terra*, le principe de tout le reste. La lumière fut faite quand le principe lumineux fut séparé des autres principes. Le firmament, fait au second jour, n'est pas l'atmosphère, mais les espaces célestes remplis d'une multitude innombrable d'étoiles et de planètes. Nous n'allons pas plus loin dans l'exposition du système de Wallerius, où il peut y avoir d'excellentes remarques sur la chimie et la minéralogie, mais qui n'est rien moins qu'une explication satisfaisante de la narration de Moïse. *Voyez* son livre traduit en français.

Mais, parmi tous les auteurs qui ont écrit sur la géologie, on doit particulièrement distinguer M. de Luc : c'est un physicien très-habile, célèbre par de bons ouvrages, et en particulier par son *Traité des variations de l'at-*

mosphère; c'est un géologue consommé, qui a tout lu et tout examiné sur cette matière, et qui, depuis plus de cinquante ans, en fait l'objet principal de ses études; c'est un chrétien sincère, qui a étudié la géologie dans le dessein de la faire servir à la défense de la religion. Ainsi rien ne manque en M. de Luc pour nous inspirer la plus entière confiance. La géologie est, selon lui, la connoissance des causes qui ont agi et qui continuent encore d'agir sur la terre : pour connoître ces causes, il faut examiner les effets; mais, comme nous ne pouvons pénétrer bien avant dans l'intérieur de la terre, il faut considérer les montagnes, où ces effets se montrent plus aisément et plus visiblement : or nous observons dans les montagnes une suite de couches assises les unes sur les autres, comme les pierres de nos édifices; nous distinguons dans les couches supérieures des dépouilles marines et même végétales. Ces productions ne sont pas de la même espèce, et elles sont aussi différentes de celles qui vivent maintenant : il paroît donc que ces couches ont été formées sous les eaux de la mer, puisqu'elles contiennent tant d'êtres marins; elles devroient donc toutes être horizontales : cependant elles sont diversement inclinées à l'horizon, et quelques-unes même sont verticales. Nous remarquons aussi d'immenses brèches dans les chaînes des montagnes, sans voir où est allée la matière qui les remplissoit autrefois. Enfin, dans les couches les plus profondes, composées de granit et autres matières dures, on ne rencontre aucun être organisé; ce qui indique qu'elles ont été formées les premières, et dans un temps où il n'y avoit sur la terre ni plantes ni animaux; et cependant on est étonné de trouver repoussés sur la cime des montagnes, ou roulés bien avant dans les plaines, d'immenses blocs

de granit qui appartenoient incontestablement aux couches les plus profondes de notre globe. Tel est ce chaos que le géologue est appelé à débrouiller, en assignant toutes les causes naturelles qui ont pu produire de si étonnans effets. Pour y parvenir, M. de Luc remonte, par l'analyse de tous ces phénomènes géologiques, à leur véritable origine; et il a toujours l'avantage de voir les faits de la nature en harmonie avec la révélation. Toutes les couches diverses dont sont formés nos continens, sans excepter même les primordiales, c'est-à-dire, les couches de granit, ont dû, à quelque époque reculée, faire partie d'un liquide qui couvroit tout le globe, et dont elles se sont successivement séparées par une espèce de précipitation chimique, et ont été, par conséquent, trouvées formées horizontalement, les inflexions ne venant que des affaissemens et des bouleversemens : l'époque où commencèrent sur la terre toutes les opérations dont les monumens sont sous nos yeux, est celle où la liquidité vint régner dans les substances dont la masse terrestre étoit composée; car, sans liquidité, aucune combinaison ne pouvoit avoir lieu : or la liquidité est un effet du feu, et le feu, à son tour, est produit par la lumière; par conséquent, les opérations chimiques du globe ont commencé au moment où la lumière a été jointe aux autres élémens dont la masse du globe étoit composée. Et c'est ainsi que la nature elle-même certifie ce grand ordre de Dieu dans le commencement du récit de Moïse, Que la lumière soit, *Fiat lux.*

M. de Luc, pour expliquer la formation de tous les corps qui sont sur la terre, admet six époques qui correspondent aux six jours dont parle Moïse dans son récit; et il prétend que ses paroles ont été mal rendues, et que les jours dont il parle ne peuvent être semblables aux

nôtres, mesurés par la rotation de la terre en présence du soleil, qui n'existoit pas encore. La première période de temps fut celle où Dieu créa la lumière, qui produisit la liquidité et donna à la terre sa forme sphéroïdale, qu'engendra le mouvement de rotation, qui n'est point essentiel à la terre et dont on ne peut assigner aucune cause physique. Un liquide dense occupoit alors la partie extérieure du globe jusqu'à une certaine profondeur, et le reste n'étoit composé que de pulviscules sans cohérence.

Dans la seconde période, des fluides expansibles s'élevèrent de la vase et des pulviscules qui étoient sous les eaux, donnèrent lieu aux précipitations du granit, et formèrent au-dessus de la terre l'atmosphère, qui fut composée, outre l'eau qui forme sa partie pondérante, d'une multitude de différentes espèces de fluides.

Dans la troisième période, de nouveaux fluides expansibles s'élevèrent et donnèrent lieu à de nouvelles combinaisons qui achevèrent de produire toutes les autres couches primordiales. Comme ces fluides d'espèces différentes se dégageoient à diverses reprises et rencontroient dans le liquide supérieur des molécules différentes, il en résultoit des couches successives de matières différentes. Mais la masse énorme de ces couches ne manqua pas d'affaisser les pulviscules qui leur servoient de base; le liquide qui s'y infiltra y occasionna des cavités, d'où résulta l'affaissement d'une partie de la croûte des couches : de là le désordre que nous observons dans ces couches primordiales, la formation des montagnes et des îles. Mais ce que nous devons principalement observer pour l'explication du récit de Moïse, c'est que le liquide supérieur se précipita dans les endroits affaissés et laissa à sec les parties qui ne s'enfoncèrent pas : ces parties sèches se

couvrirent de verdure, de plantes et d'arbres fruitiers, comme nous l'apprend Moïse. Il est vrai que ces végétaux, n'étant produits que par la seule lumière et le calorique, sans l'intervention du soleil, durent être d'espèces différentes des nôtres; et c'est ce que nous observons dans nos couches de houille ou de charbon de terre ensevelies dans nos continens.

Dans la quatrième période, Dieu répara la chaleur que la lumière avoit communiquée au globe, et qui s'étoit épuisée en partie par les combinaisons chimiques et les décompositions du feu; car c'est par ces deux voies que la chaleur peut s'éteindre. La masse du soleil, qui, au commencement, avoit reçu une immense quantité de lumière, avoit aussi subi des opérations chimiques assorties à sa nature; elles furent complètes en cette période. Le soleil devint un immense phosphore, qui envoya vers la terre ses rayons, propres à entretenir le feu qui y étoit encore: car, sans un feu existant dans la terre, le soleil ne pourroit jamais l'échauffer.

Dans la cinquième période, les causes terrestres, ayant subi de grands changemens par l'influence du soleil, produisirent dans le liquide des précipitations d'espèces différentes, et donnèrent lieu à la formation de couches de pierre calcaire, grisâtre et à grain fin, où l'on trouve les premiers vestiges d'animaux marins, qui, comme le remarque Moïse, furent créés au cinquième jour. C'est dans cette période que furent formées, outre les couches de pierre calcaire, les couches de pierre sableuse, les éruptions volcaniques, les houillières, les couches de craie et de sel gemme. Cependant, comme, dans cette période, le liquide et l'atmosphère subirent de grands changemens, il dut en résulter des couches différentes et des animaux

marins de diverses espèces, qu'on distingue encore dans nos continens. C'est aussi dans cette époque que toute l'épaisseur des couches éprouva un second affaissement qui donna lieu à la formation de nos grandes chaînes de montagnes et à tous les désordres que l'observation nous apprend. *Voyez* M. de Luc, assignant la cause générale de toutes ces catastrophes et les expliquant par les désordres des pièces de glace qui couvrent un fond inégal et surmonté d'éminences, quand l'humidité commence à en opérer la liquéfaction.

Enfin, dans la sixième période, les précipitations qui continuèrent dans le liquide, ne produisirent presque plus de substances propres à former des couches dures; ce furent des poudres de différentes natures, calcaires, argileuses ou ferrugineuses, et des sables. Ainsi les produits de cette période sont les couches meubles de la surface de nos continens, dans lesquelles on remarque aussi de grandes catastrophes : elles sont souvent rompues et inclinées aux couches pierreuses qu'elles recouvrent, et quelquefois couvertes d'énormes masses de granit chassées par la force des fluides expansibles. Nous trouvons dans ces couches meubles des dépouilles d'animaux terrestres; ce qui indique qu'ils furent créés dans cette sixième période : effectivement Moïse dit qu'ils furent créés au sixième jour. Ces animaux se trouvent dans des climats où maintenant ils ne sauroient vivre, parce que la température de l'atmosphère, au temps où ils vivoient, étoit sûrement plus chaude qu'elle n'est à présent, toutes les opérations chimiques que le feu opéroit sur le globe ayant dû en diminuer la quantité. On ne peut point supposer, comme fait Buffon, que, le globe se refroidissant, ils aient passé des climats plus refroidis dans ceux qui l'étoient

moins ; car, comme toute la durée des observations n'a montré aucun signe de refroidissement dans notre globe, il n'y a point de limite au temps qu'il faudroit assigner pour un tel changement dans la température, tandis que le degré de conservation des cadavres dont il s'agit donne des limites très-étroites au temps qui s'est écoulé depuis que les animaux de leur espèce vivoient dans nos climats. Mais ce qui s'oppose formellement à cette émigration lente de climats en climats, c'est que la mer couvroit encore nos contrées au temps où vivoient ces quadrupèdes, puisque leurs cadavres sont dans des couches qui renferment des restes d'animaux marins. Il arriva donc, dans cette période, aux animaux terrestres, ce qui étoit arrivé, dans la précédente, à de grands amas de végétaux : ceux qui habitoient des îles dont le sol n'avoit pas encore atteint une base solide, furent enveloppés dans les catastrophes de leurs demeures; quelques autres, se sauvant à la nage, périrent dans les flots; et tels sont les cadavres que nous retrouvons dans nos couches. On ne trouve dans aucune des couches du globe des cadavres humains : c'est que les hommes n'existoient point à cette époque, ou qu'ils furent engloutis avec les anciens continens; car il paroît très-certain que les anciens continens n'existent plus, et que ceux où nous vivons ont été opérés par un changement du lit de la mer, et sont très-modernes. Selon M. de Luc, par suite de quelque nouvelle catastrophe du fond de la mer, dirigée par celui de qui dépendent les événemens, une grande portion du liquide pénétra tout-à-coup dans les cavernes les plus basses de ces terres, et y produisit l'affaissement des pulviscules jusque sous les appuis inférieurs de la masse caverneuse : celle-ci alors commença à s'ébouler; sa démolition s'étendit successivement jusqu'à la

croûte extérieure, dont l'affaissement acheva de briser tous les appuis par lesquels jusqu'alors elle avoit été soutenue, et la mer, n'ayant plus alors de barrières, se porta sur cette partie du globe, où, en peu de temps, elle se fixa au même niveau que nous observons aujourd'hui. Une aussi grande catastrophe dut produire un grand changement dans les sols, dans l'atmosphère, dans l'influence des rayons du soleil, et par conséquent dans la température. Ce changement put être tel, que la vie des hommes en fut diminuée, que quelques espèces en périrent, et que certains animaux qui vivoient dans certains climats, ne purent plus y vivre. Mais depuis ce grand événement tout est demeuré dans le repos; nulle couche nouvelle ne s'est formée; la température n'a pas sensiblement varié; les espèces des végétaux et des animaux n'ont pas subi les nuances que nous avons observées auparavant.

Enfin M. de Luc en vient à prouver la date très-moderne de nos continens actuels; et ce fait, qui est admis par nos plus grands géologues, de Saussure, Dolomieu, Pallas, &c., M. de Luc le démontre par des raisons invincibles et auxquelles on n'a jamais répondu. Son argument, que nous ne pouvons analyser ici de peur de l'affoiblir, consiste à considérer plusieurs effets qui ont dû commencer à la formation de nos continens, et qui, par leur marche rapide, seroient terminés il y a long-temps, si le monde actuel avoit une date aussi ancienne que le supposent les incrédules. Bien plus, il trouve dans quelques monumens humains dont on connoît l'époque, le degré où en étoient ces phénomènes, par conséquent le progrès qu'ils ont fait depuis un temps déterminé, et fixe ainsi, par la loi des proportions, l'époque de leur commencement. Or tous ces différens chronomètres que lui fournit la terre,

sont toujours d'accord avec la chronologie mosaïque. Ainsi les époques sacrées, confirmées par celles de la nature, renversent sans retour ces chronologies ambitieuses des Chaldéens, des Indiens, des Égyptiens et des Chinois; ces tables astronomiques de l'Inde, tant vantées par Bailly; ces zodiaques égyptiens, dont on a fait tant de bruit il y a quelques années. Les phénomènes dont M. de Luc se sert pour chronomètres, sont, 1.° les couches de mousse et de bruyère; 2.° les progrès des défrichemens; 3.° les tourbières; 4.° les atterrissemens; 5.° les dégradations des côtes, causées par la mer; 6.° la formation des glaces sur le sommet des montagnes; 7.° les accroissemens des glaces des régions polaires; 8.° les dégradations causées par les pluies et les torrens; 9.° la formation des falaises et des grèves; 10.° la profondeur des lacs qui se trouvent au pied des montagnes; 11.° la conservation des animaux dans les couches meubles de nos continens. Voyez *Lettres géologiques*.

Enfin M. de Luc explique physiquement la narration de Moïse sur le déluge. Selon lui, Dieu détruisit l'ancien continent, qui fut abîmé avec ses habitans: *Disperdam terram et habitatores ejus.* Tout le continent s'affaissa, les digues de la mer furent brisées, l'eau surmonta de quinze coudées les plus hautes montagnes de cet ancien continent; de nouveaux fluides expansibles, s'élevant dans l'atmosphère, produisirent une pluie de quarante jours, changèrent la nature, et donnèrent lieu au phénomène de l'arc-en-ciel, qui vraisemblablement n'existoit pas avant le déluge. L'arche flotta miraculeusement sur les abîmes qui devoient l'engloutir, et alla s'arrêter, tandis que la mer couvroit encore son ancien lit, sur une de ces îles qui alloient devenir les montagnes du nouveau continent.

Cette île, qui n'avoit point été submergée, lui offrit des oliviers, qui, quoiqu'ils ne croissent plus sur les montagnes, pouvoient y venir à cette époque : c'est ainsi que se conservèrent bien des plantes et quelques espèces d'animaux que Noé ne renferma pas dans l'arche. On peut très-bien, sans faire violence au texte de l'Écriture, restreindre l'universalité des termes qui y sont employés en parlant du déluge, à la terre habitable, sans l'étendre à la mer et à ses îles.

Tel est le système de M. de Luc, sur lequel nous allons faire quelques observations. 1.° Tout ce qu'il dit sur la date moderne de nos continens est appuyé sur le suffrage de tous nos géologues et naturalistes modernes, et nous semble encore prouvé par des raisons invincibles : tous les amis de la religion doivent beaucoup de reconnoissance à M. de Luc, pour avoir mis dans une si grande évidence une vérité qui place hors de contestation les époques de la chronologie mosaïque. 2.° L'hypothèse qu'il choisit pour expliquer l'organisation du globe terrestre, paroît d'abord assez plausible : mais, comme toutes les théories géologiques, faute d'une assez grande masse de faits, sont, en quelque sorte, dans l'enfance, je ne voudrois pas assurer que quelques observations nouvelles ne la fissent notablement changer. 3.° L'interprétation qu'il donne aux six jours, adoptée déjà par Buffon, Needham, et le P. Berthier de l'Oratoire, quoiqu'elle ne puisse être taxée d'hétérodoxe, après ce que S. Augustin a dit sur l'obscurité de ces jours, peut être contestée : 1.° parce que Moïse, écrivant pour être entendu, a dû prendre le mot *jour* dans sa signification commune et ordinaire; 2.° parce que le mot *jour*, quand il est joint à ces mots *vespere et manè*, signifie toujours des jours ordinaires;

3.° parce que Moïse les compare ailleurs aux jours de la semaine. Un quatrième inconvénient qui se rencontre dans l'exposition de M. de Luc, c'est qu'il suppose que tout se fait par l'opération très-lente des causes naturelles, que Moïse ne suppose nulle part, attribuant tout à l'efficacité de la parole divine : *Dixit, et facta sunt.* Un cinquième inconvénient est qu'il suppose que l'ancien continent a été détruit; cependant Moïse, nous décrivant la position du paradis terrestre, semble supposer qu'il étoit dans le continent qui existoit de son temps, puisqu'il le met au milieu du Tigre, de l'Euphrate, du Géhon, du Phison, fleuves qui appartiennent au nouveau continent. Enfin un sixième inconvénient est qu'il suppose que le déluge n'a pas été universel, que tous les animaux n'ont pas péri; ce qui paroît être contraire aux expressions de l'écrivain sacré.

M. de Luc ne demeure pas sans réponse à ces difficultés. Il remarque d'abord que l'écrivain sacré donne assez à entendre que les jours dont il parle ne sont pas des jours de vingt-quatre heures, puisqu'il nous dit que le soleil, à qui il attribue la fonction de mesurer ces sortes de jours, n'existoit pas encore dans les trois premiers : ainsi ces trois premiers, et par conséquent tous les autres, n'ont point été mesurés par la révolution du soleil; les termes de *soir* et de *matin* ne peuvent donc leur convenir que métaphoriquement, et doivent nécessairement désigner la fin et le commencement de ces périodes. De plus, les jours dont parle Moïse, sont les jours du travail de Dieu, et non ceux du travail de l'homme : or Dieu travaille de deux manières, ou dans un instant, ou par l'action successive des lois générales; dans les deux cas, les temps qui mesurent son opération doivent être bien différens de ceux qui mesurent le travail de l'homme, puisqu'ils sont ou

des instans, comme l'a prétendu S. Augustin avec quelques autres interprètes, ou de longues périodes, comme le soutient M. de Luc, et comme semblent le prouver les phénomènes de la structure du globe. En effet, comme Moïse parle de jours qui ont servi de mesure aux opérations de Dieu sur le globe terrestre, il faut nécessairement entendre des jours qui soient proportionnés à ces opérations : or des jours de vingt-quatre heures n'y sont point proportionnés; il est souverainement invraisemblable que Dieu, pendant un court intervalle, ait opéré toutes ces couches, pétrifié toutes ces substances, produit ces ruptures et ces catastrophes que nous rencontrons jusque dans le sein de la terre; qu'il ait, en un mot, troublé et bouleversé son ouvrage à mesure qu'il sortoit de ses mains. Ainsi il est donc plus convenable d'admettre des périodes où les causes naturelles aient eu le temps de produire tous ces phénomènes géologiques. Enfin la raison pour laquelle Moïse a désigné ces périodes sous le nom de *jours*, est parce que ces six périodes pendant lesquelles Dieu opère, et au bout desquelles il se repose, ont la plus grande ressemblance avec les six jours de la semaine, temps du travail de l'homme. C'est la semaine de Dieu, pendant laquelle il a travaillé, par le moyen des lois générales qu'il établissoit, à la structure de cet univers, et qui devoit être le modèle de la semaine et du travail de l'homme. Il eût été difficile d'employer un terme plus convenable, sur-tout à cause de cette analogie, et de la coutume ancienne qui s'étoit déjà introduite, de figurer par le travail de six jours les œuvres admirables qui s'étoient accomplies dans ces époques. Aussi Moïse, en recommandant le repos du sabbat, ne manque-t-il pas de comparer les jours de la création à ceux de la semaine; mais la

comparaison qu'il en fait ne prouve qu'une ressemblance, et non une parfaite égalité. 2.° L'exposition de M. de Luc, qui fait tout produire par les lois générales, n'est point contraire au récit de Moïse, qui dit, à la vérité, que les opérations de chaque jour se sont faites en vertu du *fiat*, mais qui ne dit nulle part qu'elles se soient effectuées immédiatement après, et donne au contraire à penser qu'elles n'ont eu leur consommation qu'à la fin du jour. 3.° De ce que les fleuves du paradis terrestre ont les mêmes noms que quelques-uns de ceux du nouveau continent, il ne s'ensuit pas plus qu'il étoit situé dans ce continent, qu'il ne s'ensuit que le Tibre de Washington en Amérique coule auprès des murs de Rome. 4.° Enfin l'universalité des termes dont Moïse se sert en parlant du déluge est assez conservée, en disant seulement que l'eau surpassa les plus hautes montagnes de la terre pour lors habitable, et fit périr tous les animaux du continent habité; il n'est point nécessaire de comprendre aussi les îles de l'ancienne mer, et les animaux qui pouvoient y vivre à cette époque. Ainsi rien n'empêche les orthodoxes d'opposer ce système de M. de Luc pour réponse aux incrédules.

Depuis l'ouvrage de M. de Luc, il a paru un nouveau livre sur cette matière, intitulé *Accord de la Genèse et de la géologie*. L'auteur met une grande différence entre le temps où Dieu créa le ciel et la terre, et celui de l'œuvre des six jours : le premier date depuis un nombre prodigieux de siècles, et le second date depuis six mille ans. Il suppose que la terre, avec tout notre système, avoit éprouvé une grande révolution : cette révolution venoit du feu éternel, qu'il admet avec Buffon, et qui ne cesse de causer sur notre globe des déflagrations générales qui sont suivies d'autant d'inondations. C'est à ces deux causes réunies qu'il attribue

tous les phénomènes géologiques que nous découvrons sur la terre : mais un défaut essentiel de cette hypothèse est d'admettre un feu central, qui n'existe pas.

Il est temps de finir par l'exposition d'une nouvelle explication des jours de la création, propre à faire disparoître toutes les difficultés de physique, d'astronomie et de géologie.

Au commencement de toutes choses, Dieu créa le ciel et la terre, c'est-à-dire, le soleil, les étoiles, les planètes et la terre elle-même. Cette première supposition n'a rien qui puisse alarmer les orthodoxes, puisque le sentiment commun des interprètes est que non-seulement la terre, mais les cieux, ont été créés dès le commencement, avant l'époque des six jours. Il est vrai que presque tous les interprètes, depuis le vénérable Bède, ont cru que les cieux dont il est ici parlé, sont le ciel empyrée, la demeure des bienheureux : mais le Jésuite Pererius, un des plus doctes commentateurs de la Genèse, ne fait pas difficulté de les abandonner en ce point, parce qu'il s'agit évidemment, dans le récit de Moïse, des cieux visibles, des cieux qui sont l'ornement de cet univers, de ces cieux qui ne cessent de publier la gloire du Créateur. Il faut donc dire avec lui que les cieux matériels furent créés en même temps que la terre : or les cieux matériels ne sont autre chose que les astres, puisqu'on a démontré qu'il n'y a plus de cieux solides, pas même de fluides, qui remplissent les espaces célestes, mais un véritable vide. Pererius dit, à la vérité, que ces astres, quoique créés et disposés en leur ordre présent, n'étoient pas lumineux, puisque la lumière n'étoit pas faite; mais comment concevoir des corps lumineux par eux-mêmes, tels que sont le soleil et les étoiles, sans qu'ils envoient la lumière? Enfin des cieux sans astres

lumineux ne sont pas des cieux dans le langage ordinaire. Ainsi, en disant que les cieux ont été créés avant l'époque des six jours, on ne dit rien qui ne soit conforme aux interprètes catholiques, ou qui ne soit du moins une conséquence légitime de leurs sentimens. Ce fut vraisemblablement à l'époque de cette création qne toutes les planètes furent peuplées d'habitans. Comme leur histoire ne nous intéressoit point, il ne nous en a rien appris, et il passe tout de suite à l'état où étoit notre planète au moment où Dieu voulut la peupler une seconde fois d'êtres vivans : car il paroît qu'une horrible révolution, arrivée sur notre globe, les avoit tous fait périr; elle étoit, selon la force de l'original, *vastitas* תהו, une vaste solitude, semblable à un pays dévasté, *inanitas* בהו, c'est-à-dire, selon la force du même original, nn lieu où il ne se trouve plus rien de ce qui en faisoit l'ornement, comme une maison vide de meubles. La paraphrase d'Onkélos rend ces mots de l'original par *desolata et vacua;* et celle de Jonathan est encore plus expressive, car il traduit ces mots par *vacua hominibus et jumentis.* Jérémie s'est servi des expressions qu'emploie ici Moïse pour décrire l'état où étoit Jérusalem après sa dévastation par les Chaldéens; et on les trouve aussi employées par Isaïe dans une semblable occasion. Moïse pouvoit-il exprimer plus clairement l'état de dévastation où se trouvoit notre globe après la catastrophe qui avoit fait périr ses habitans? Ceux qui ont pensé, avec M. de Luc, que Moïse avoit voulu décrire la confusion de tous les élémens qui avoit lieu avant l'action des lois générales, n'ont pas fait attention qu'il suppose les élémens bien séparés, la terre et l'eau qui la couvre, l'air agité par un vent violent; puisqu'il ajoute que la terre étoit toute submergée, que d'affreuses ténèbres couvroient les abîmes

dont elle étoit inondée, qu'un vent impétueux souffloit sur les eaux. Il est impossible de dire quelle fut la cause de cette révolution première; si ce fut une comète qui, s'approchant trop près, bouleversa notre globe, et le couvrit d'un déluge d'eau; ou si Dieu n'intervint point d'une manière immédiate pour opérer cette dévastation. Quoi qu'il en soit de l'état antérieur de notre planète et des causes qui l'avoient produit, que Moïse ne nous apprend que d'une manière très-obscure, il nous montre clairement ce que Dieu fit pour la renouveler et la rendre la demeure des vivans : il commence au premier jour à dissiper en partie les épaisses ténèbres qui la couvroient tout entière; il dit donc, *Que la lumière soit;* et cette lumière qui existoit déjà dans le soleil et les autres astres que Dieu avoit déjà formés en créant le ciel, s'insinue au travers de cette atmosphère dense et opaque qui entouroit la terre, et commence à l'éclairer de ses foibles rayons. La supposition que nous faisons ici d'une lumière foible qui commence au premier jour d'éclairer le globe, et que nous disons provenir du soleil, est admise par le docte Pererius dans son Commentaire sur la Genèse; il suppose que quand Dieu créa la lumière, il alluma, pour ainsi dire, le flambeau du soleil, qui étoit comme éteint : mais cette lumière, semblable à celle du crépuscule, étoit, selon lui, trop foible pour rendre les astres brillans; ce ne fut qu'au quatrième jour qu'elle acquit ce degré de force. Mais qui se persuadera que Dieu ait voulu faire le soleil à deux reprises? N'est-il pas plus simple d'attribuer ces gradations de lumière, non au soleil lui-même, mais aux obstacles qui étoient autour de la terre, et empêchoient ses rayons d'y pénétrer? Au reste, au moyen de cette supposition, qui au moins n'a rien d'hétérodoxe, on conçoit

aisément, ce qui paroissoit auparavant contradictoire, que la lumière a pu exister avant le soleil, et qu'il y eut une succession de lumières et de ténèbres, des jours et des nuits, avant qu'il parût dans les cieux.

Au second jour, Dieu dilate encore cette atmosphère, peut-être en y envoyant une plus grande abondance de calorique : c'est ce que Moïse, dont il ne faut pas attendre un langage conforme aux nouvelles découvertes, exprime par ces mots : *Fiat expansio inter aquas, et dividat aquas ab aquis.* Le résultat de cette expansion et du calorique qui la produit est la vaporisation des eaux, leur ascension dans l'atmosphère et le dégagement d'une partie du globe.

Au troisième jour, la masse des eaux qui couvroient encore notre globe étoit diminuée ; mais il s'en falloit encore beaucoup qu'il fût entièrement dégagé. Dieu creusa alors, par des ruptures et des affaissemens, un lit immense et profond. Bientôt, par leur tendance naturelle, les eaux se précipitent dans ces cavités, et notre continent paroît. Le même jour, Dieu revêt le continent desséché d'une agréable verdure; il ordonne à la terre de produire des arbres, des plantes et des arbres fruitiers.

Jusqu'au quatrième jour, une sombre lumière, semblable à celle que nous recevons dans les jours nébuleux, avoit éclairé la terre; mais, avant de créer les animaux, il convenoit de rétablir l'astre du jour dans son ancien domaine : le jour devoit être marqué par l'apparition de ce brillant luminaire; la nuit devoit être éclairée par la lune et les étoiles. Aussi le Seigneur ordonna-t-il au soleil de paroître dans les cieux, et de dissiper jusqu'aux moindres vestiges de l'obscurité du premier chaos. L'écrivain sacré dit, à la vérité, que Dieu fit ces luminaires ainsi que les étoiles, *fecit luminare majus, et luminare minus, et stellas :* mais il faut remarquer que l'Écriture parle assez souvent

selon ce qui paroît extérieurement, et non selon ce qui se fait réellement; elle dit, par exemple, que le soleil s'arrête, quoique cela ne se fasse pas réellement, et n'ait lieu que selon les apparences : ainsi elle a pu dire que le soleil fut fait, quoiqu'il ne fût pas fait réellement, mais seulement selon l'apparence extérieure. Effectivement, si, au moment que Dieu faisoit ainsi paroître le soleil dans le firmament, quelque nouvel habitant de la terre l'eût vu subitement montrer son disque caché depuis tant de temps, n'eût-il pas pu dire que le soleil étoit produit, étoit fait sur la terre? Un flambeau qui n'éclaire pas n'est rien pour ceux qui n'en reçoivent pas la lumière; on peut dire qu'il est fait pour eux, au moment qu'il commence à les éclairer. Au reste, le verbe *asah* עשה, dont Moïse se sert en cet endroit, ne signifie pas toujours la production réelle d'une chose; il signifie encore le passage d'une chose à un nouvel état, la préparation et la disposition qu'on en fait pour produire certains effets : ainsi l'on dit, *faire de l'or et de l'argent à Baal*, pour *les consacrer à cette fausse divinité; faire l'aurore et les ténèbres*, pour *les amener successivement sur la terre*. Ainsi *faire le soleil* pourroit signifier *le faire luire sur la terre*. Enfin le soleil se prend assez souvent pour la lumière qu'il produit : ainsi *faire le soleil* seroit *produire sa lumière*.

Or c'est ce que Dieu fit, dans notre explication. Il ne créa point la substance du soleil, qu'il avoit déjà faite dès le commencement : mais il produisit sa lumière sur la terre; il fit qu'au quatrième jour elle parvint avec tant d'abondance sur la terre, qu'elle y fit paroître l'image du soleil. Au reste, cette interprétation n'est pas nouvelle : car Pererius, qui soutient, avec tous les auteurs juifs et plusieurs interprètes catholiques, que le soleil, avec tous les autres astres, avoit été fait dès le com-

mencement, qui prétend même que c'est lui qui, au premier jour, avoit produit la lumière, est obligé de ne pas prendre à la rigueur le verbe *fecit;* il dit donc que le soleil ne fut pas fait quant à sa substance, mais seulement quant à cette lumière plus forte qu'il produisit le quatrième jour. Ainsi, selon cet auteur très-orthodoxe, la force du mot *fecit* ne tombe pas sur la substance du soleil, mais seulement sur sa lumière. Or c'est ce que nous disons aussi. Dieu, selon nous, fit la lumière du soleil sur la terre; il la produisit de manière qu'on vit l'image du soleil dans les cieux.

On dira que cette explication est nouvelle : mais on peut en dire autant de celle qui entend la station du soleil sous Josué, non d'une station véritable, mais d'une station apparente ; et cependant on peut soutenir ce sentiment sans craindre la censure, quoiqu'il soit opposé à toute l'antiquité, et qu'il ait été flétri par le tribunal de l'inquisition. On peut dire la même chose du système de M. de Luc, quoique ce système prenne crédit parmi les savans catholiques eux-mêmes.

On objectera que cette explication fait violence aux paroles de l'écrivain sacré; mais en quoi est-elle moins vraisemblable que celle de M. de Luc, qui entend les jours que Moïse dit avoir eu un soir et un matin, par des époques composées de plusieurs milliers de siècles? Nous ne forçons pas plus les expressions de l'Écriture que ne le fait M. Bullet, lorsqu'il dit que le soleil n'a pas rétrogradé au temps d'Ézéchias, mais que ce sont uniquement ses rayons qui ont été inclinés de manière à produire les mêmes apparences. Ainsi nous disons de même que ce n'est point la substance du soleil qui a été faite au quatrième jour, mais que c'est sa lumière qui a été disposée de manière à produire le phénomène d'une production apparente. Au reste,

le récit de Moïse étant très-succinct, et exprimé d'une manière conforme aux idées populaires, il ne faut pas y chercher une précision philosophique et prendre à la rigueur toutes ses paroles : il suffit que le fond soit véritable, et que la chose se soit passée extérieurement comme il nous l'a décrit. Autrefois, avant qu'on eût fait aucune découverte en physique, on prenoit les paroles de Moïse selon leur sens populaire : on disoit, en conséquence, que la lumière avoit été créée avant le soleil, que les cieux étoient solides, qu'il y avoit des eaux au-dessus du firmament. Les découvertes physiques ont fait abandonner ces explications, quoique les plus communes et les plus autorisées. Pourquoi les faits géologiques qu'on vient de découvrir dans ces derniers temps, ne nous feroient-ils pas abandonner l'explication la plus commune sur la création du soleil et des astres, puisque, selon les règles de S. Augustin, il faut toujours expliquer l'œuvre des six jours d'une manière conforme aux expériences certaines?

On dira encore que nous enlevons tout moyen de prouver le dogme de la création par l'Écriture ; mais nous conservons toute la force de cette preuve, puisque nous n'entendons point ces premières paroles, *In principio creavit &c.* d'un renouvellement, mais d'une création proprement dite du ciel et de la terre. D'ailleurs, combien d'autres passages peuvent être apportés comme preuves du dogme de la création !

Mais, ajoutera-t-on, les autres écrivains sacrés qui ont fait allusion aux paroles de la Genèse sur la production du soleil et des astres, les ont entendues d'une production proprement dite, et non d'une simple apparition. L'objection seroit forte, si nous supposions que Moïse, dans le récit de la création, n'a jamais parlé que d'une apparition des astres ; mais nous soutenons que, dès le com-

mencement de son récit, il parle d'une production véritable; puisqu'il dit que dès le commencement Dieu créa le ciel, et par conséquent tous les astres, sans lesquels on ne peut le concevoir. Ainsi il n'est point étonnant que les autres écrivains sacrés aient supposé que ces astres ont été véritablement produits.

On dira de plus que nous supposons le globe peuplé avant l'œuvre des six jours, et que l'Écriture et la tradition ne nous ont rien appris de cette population primitive. Mais l'Écriture et la tradition parlent-elles de la pluralité des mondes? et cependant oseroit-on avancer, malgré ce silence, que le sentiment qui l'admet soit contraire à la foi? Si les découvertes astronomiques ont rendu ce dernier sentiment vraisemblable, pourquoi les découvertes géologiques, qui nous montrent des dépouilles animales et végétales déposées dans le sein de la terre long-temps avant l'époque des six jours, ne rendroient-elles pas aussi vraisemblable le sentiment que la terre a été primitivement habitée? La création du ciel et de la terre, que Moïse suppose avant l'œuvre des six jours, l'état de dévastation et de désordre où il décrit le globe au moment que Dieu commence à opérer, ne viennent-ils pas à l'appui des faits géologiques pour rendre cette opinion vraisemblable? L'Écriture sainte ne nous dit-elle pas que ce que nous connoissons des œuvres de Dieu, n'en est qu'une légère partie, et comme l'extrémité et les bords de cet immense tableau? *Multa abscondita sunt majorâ his; pauca enim videmus operum ejus. Quàm desiderabilia omnia opera ejus, et tanquam scintilla, quæ est considerare!* Voilà ce que le sage conclut, après avoir fait la plus magnifique description de l'œuvre des six jours. Doit-on s'étonner, alors, que toutes les œuvres de Dieu n'y soient point contenues?

Au reste, cette explication n'étant opposée à aucun texte

formel de l'Écriture ni à aucune décision de l'église, ne supposant rien qui répugne en soi, pourquoi ne la proposeroit-on pas aux incrédules, comme une hypothèse propre à résoudre toutes les difficultés que présentent la physique, la théorie de la terre et les découvertes astronomiques? car, en l'admettant, toutes les objections s'évanouissent. 1.° Il ne faut plus demander comment la lumière qui est produite par le soleil et les étoiles, soit par émission, soit par vibration, a pu exister avant les corps lumineux, de manière à produire la succession du jour et de la nuit. La réponse est évidente : cette lumière n'exista point avant la création des corps lumineux, mais seulement avant leur apparition, comme elle existe dans les temps sombres et nébuleux, quand le soleil est caché dans les nuages. 2.° Il ne faut plus se plaindre que le temps assigné par Moïse n'a pas été suffisant pour former, depuis l'époque des six jours, les couches successives, les pétrifications et cristallisations qu'on observe dans l'intérieur du globe : la terre a existé long-temps auparavant, et l'on peut prendre autant de siècles qu'on voudra. 3.° Il ne faut plus demander comment il se trouve à de si grandes profondeurs tant de dépouilles végétales et animales qui paroissent être d'espèces différentes de celles qui existent aujourd'hui : on répondra que tous ces dépôts viennent des plantes et des animaux du monde primitif, dont la température, différente de celle du monde actuel, devoit donner lieu à des espèces différentes, et propager les animaux qui vivent maintenant sur notre globe, dans des climats où ils ne pourroient plus subsister, et que toutes ces dépouilles avoient été déposées sur le globe long-temps avant la grande catastrophe qui l'avoit dépeuplé. 4.° Enfin, si l'astronome est choqué de ce que Dieu ait fait pour la terre, qui occupe une place si petite dans notre système, non-seulement tous les autres corps

Digitized by Google

qui tournent avec nous autour du soleil, mais encore toutes les étoiles, c'est-à-dire, une multitude innombrable de systèmes tous aussi considérables que le nôtre, nous lui répondrons qu'il n'est point obligé de le croire, puisque, selon notre explication, Dieu les a tous créés long-temps auparavant pour les desseins de son infinie sagesse, et qu'au quatrième jour il les a seulement rendus visibles à la terre, afin qu'outre les autres fins que Dieu a eues en les créant, ils pussent, comme dit Moïse, marquer les jours et les nuits, les saisons et les années.

Enfin quelqu'un pourroit peut-être objecter l'autorité du IV.e concile de Latran, qui a décidé contre les Albigeois, espèce de Manichéens, que Dieu, dès le commencement, a tout créé ensemble, les esprits et les corps : *Qui, suâ omnipotenti virtute,* simul ab initio *utramque de nihilo condidit creaturam spiritualem et corporalem, angelicam videlicet et mundanam, ac deinde humanam, quasi communem ex spiritu et corpore constitutam.*

Il est facile de répondre que le concile de Latran n'a rien dit qui combatte notre opinion : il décide seulement contre les Manichéens, qui admettoient deux principes différens pour la production des esprits et des corps, que tout a été fait en même temps, *simul,* par le Dieu tout-puissant; que les anges et la matière ont été créés dès le commencement, et qu'ensuite, *deinde,* c'est-à-dire, dans un autre temps que le concile ne détermine pas, les créatures humaines ont été formées. Or il n'y a rien dans cette décision qui soit contre notre hypothèse, qui, n'ayant jamais été soutenue par les Albigeois, ne pouvoit devenir l'objet des décisions du concile.

DE LA TENTATION
ET DE LA CHUTE
DE NOS PREMIERS PARENS.

Il faut avouer, dit Alphonse Turretin dans son *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, qu'il y a quelque chose d'obscur et d'énigmatique dans la tentation de nos premiers parens : aussi les incrédules anciens et modernes n'ont pas manqué d'objecter l'invraisemblance de cette histoire, et de la traiter de fabuleuse. Julien demandoit ironiquement quelle langue le démon avoit parlée à la femme, et comment Dieu avoit pu refuser à l'homme la connoissance du bien et du mal; et nos incrédules modernes n'ont pas manqué d'enchérir encore sur les plaisanteries impies de cet empereur apostat. Aussi quelques commentateurs juifs et chrétiens, pressés par la difficulté qui paroît accompagner le sens littéral et historique, n'ont pas craint de l'abandonner et de tourner tout ce récit en pure allégorie. Philon, par exemple, transforme le serpent dont il est parlé dans cette histoire, en la concupiscence, qui, selon lui, est le seul serpent qui s'insinua dans le cœur de nos premiers parens. Le cardinal Cajétan n'y veut voir non plus que le démon, qui est désigné par le serpent, dont il a toutes les ruses et tous les replis. Tout le dialogue de la femme avec le serpent n'est qu'une espèce d'allégorie, par laquelle l'écrivain sacré fait connoître ce qui s'est passé dans l'esprit et le cœur de la femme tentée par le démon.

Abarbanel, célèbre commentateur juif, ne voit ici qu'un fait très-simple, exprimé d'une manière cachée et énigmatique; c'est-à-dire que, le serpent étant monté plusieurs fois sur l'arbre de la science du bien et du mal en présence de la femme, et ayant mangé du fruit de cet arbre sans en mourir, la femme imagina en elle-même tout ce qui est exprimé dans le dialogue, et se détermina à en manger. M. Iahn, dans son *Introduction à l'ancien Testament,* croit qu'Ève, s'étant endormie auprès de l'arbre de la science du bien et du mal, rêva durant son sommeil ce qui est contenu dans ce dialogue, et qu'ensuite, à son réveil, ayant vu le serpent sur l'arbre, elle ne put distinguer si c'étoit un rêve ou une réalité, et qu'elle le raconta comme une histoire véritable à Adam. Michaëlis admet que le démon prit la forme d'un serpent pour tenter Ève; mais il veut que toute la punition ne regarde point le serpent, et tombe uniquement sur le démon, qui est le seul agent dans la tentation. Rosenmüller, dans la première édition de son *Commentaire sur la Genèse,* prétend que l'histoire de la tentation avoit été écrite, selon l'usage des anciens, en langage hiéroglyphique; que le démon étoit représenté par le serpent, invitant Ève à manger du fruit défendu, et que la femme y étoit peinte se rendant aux suggestions du serpent et présentant le fruit défendu à son mari; et qu'il en étoit ainsi des autres circonstances de cette histoire, qui étoient toutes exprimées hiéroglyphiquement. Moïse auroit traduit littéralement en langage ordinaire ce qu'il avoit trouvé décrit dans quelques anciens mémoires en écriture hiéroglyphique. Ainsi, pour bien entendre son récit, il ne faut pas l'entendre à la lettre, mais l'expliquer, en quelque sorte, hiéroglyphiquement. Mais, dans sa seconde édition, Rosenmüller va encore plus loin, et ne craint pas de dire que tout ce troisième chapitre

n'est qu'une fable, qu'on a prise mal-à-propos pour une histoire véritable; et tel est le sentiment de tous les protestans d'Allemagne, qui admettent des fables dans l'Écriture sainte.

Pour traiter complétement toutes les difficultés de cette histoire, nous allons examiner s'il s'agit ici d'un véritable serpent, et si, outre le serpent naturel, le démon, que l'Écriture appelle ailleurs *l'ancien serpent*, n'en est pas le véritable agent; comment on doit entendre les punitions infligées à l'un et à l'autre; si, dans tout le récit ainsi entendu, il y a rien qui soit indigne de Dieu; et ce qu'on doit penser des interprétations allégoriques ou hiéroglyphiques qu'on a prétendu donner de cette histoire.

I.re QUESTION.

Le sentiment le plus commun parmi les interprètes catholiques est qu'il s'agit ici d'un véritable serpent : on apporte en preuve de cette opinion que l'Écriture l'appelle *serpent*, le compare aux autres bêtes de la terre, le maudit par-dessus tous les autres animaux; or, s'il ne s'agissoit ici que du démon, on ne conçoit pas comment l'Écriture pourroit l'appeler ainsi, et le comparer aux bêtes et aux animaux, avec lesquels le démon n'a aucun rapport : ensuite la punition, qui ne peut convenir au démon et se rapporte au serpent; car marcher sur le ventre, et manger la poussière, cela peut se dire du serpent et ne peut convenir au démon : enfin l'inimitié entre l'homme et le serpent; l'homme s'efforce de lui écraser la tête, et le serpent cherche à lui mordre le talon. Cependant plusieurs autres interprètes prétendent, avec assez de vraisemblance, qu'il s'agit ici du démon, qui avoit pris la forme d'un serpent, parce que tous les attributs que l'Écriture

donne au serpent de la tentation, ne peuvent convenir à un véritable serpent; car il s'agit ici d'un serpent qui est le plus rusé de tous les animaux : or cela ne peut convenir au serpent naturel, mais seulement au serpent symbolique. Il s'agit du serpent qui parle, qui raisonne, qui séduit Ève dans l'état même d'innocence; et un serpent naturel n'est point capable de tout cela. Il s'agit d'un serpent capable de faire le mal et susceptible de châtiment; ce qui ne peut convenir à une créature sans raison et sans liberté. Le serpent, dans sa punition, est réduit à ramper sur le ventre et à manger la poussière ; et cette condition, qui est naturelle pour le serpent terrestre, ne peut lui avoir été donnée pour châtiment. Enfin il s'agit d'un serpent qui est en continuelle inimitié avec le genre humain, et dont un rejeton de la femme doit écraser la tête; et ceci convient encore mieux au démon qu'au serpent. Par conséquent, il y a les plus fortes raisons pour entendre les paroles de Moïse, non d'un serpent naturel, mais d'un serpent symbolique, qui ne peut être autre que le démon; et si l'on demande pourquoi l'Écriture l'appelle *serpent*, c'est qu'il avoit pris la forme du serpent et qu'il en imitoit la finesse et les replis : elle le compare aussi aux animaux des champs, parce qu'en en prenant la forme, il méritoit de leur être assimilé; et voilà pourquoi, enfin, Dieu lui inflige la punition de celui dont il avoit pris la figure : il lui ordonne de ramper, comme lui, dans la fange, et de n'avoir, comme lui, d'autre nourriture que les vers et la poussière ; paroles que toute la suite du discours prouve devoir être entendues d'une manière allégorique.

Cependant il paroît plus conforme à la lettre de l'Écriture sainte de dire que le démon, pour tenter la femme, se servit d'un véritable serpent ; car, ne pouvant tenter

l'homme que sous une forme visible, il ne pouvoit pas prendre une forme humaine avec le moindre succès, puisqu'il n'y avoit pour lors qu'un homme et une femme dans le monde. Et pourquoi le serpent n'étoit-il pas aussi propre qu'aucun autre animal à lui servir d'instrument pour séduire nos premiers pères? Le serpent n'étoit pas un objet d'horreur, comme il en est un à présent : le démon put en choisir un de la forme la plus agréable, qu'il embellissoit sans doute par ses prestiges ; il lui communiquoit peut-être des qualités que le serpent n'a pas naturellement. Ève put croire qu'en mangeant du fruit défendu il avoit acquis la connoissance du bien et du mal, et ne fut plus surprise du don de la parole et de l'intelligence qui régnoit dans ses discours : enhardie par son exemple, elle hasarda d'en manger elle-même. La punition que Dieu exerça sur le serpent, est celle d'un père irrité qui brise l'épée dont son fils s'est frappé : elle consiste sans doute à le réduire à l'état naturel, dont le démon l'avoit fait sortir. Au lieu de s'élever sur l'arbre du paradis, il fut réduit à ramper ; au lieu des fruits délicieux de cet arbre, il se nourrit des vers et de la pourriture.

II.^e QUESTION.

Il est facile d'expliquer le sens des malédictions et des punitions du serpent, et du démon, qui en avoit pris la figure ; car il faut, dans les paroles du Seigneur, admettre deux sens littéraux, dont le premier se rapporte au serpent, et le second au démon, qui est le principal agent de toute la tentation. Dieu dit au serpent qu'il est maudit par-dessus tous les animaux et toutes les bêtes des champs, puisque parmi tous les animaux il n'y en a point que l'homme ait plus en horreur et qu'il desire autant de détruire que le

serpent. Il le condamne à ramper sur le ventre : non que le serpent ait marché avant la tentation la tête élevée, comme l'ont prétendu quelques commentateurs ; mais parce que le démon, qui s'en étoit emparé, l'avoit sûrement élevé au-dessus de sa condition naturelle, et lui avoit procuré, par ses prestiges et le pouvoir qu'il a de mouvoir la matière, une attitude plus noble que celle qui lui est naturelle : or Dieu lui ôte ces qualités surnaturelles que le démon lui avoit données, et le réduit à la condition de ramper sur le ventre. Il le condamne à manger la poussière : non que le serpent vive maintenant de la poussière, mais parce qu'il se nourrit de semences et d'insectes qui se trouvent dans la terre. Cette punition, pour être entendue, doit être rapportée non à l'espèce des serpens, mais au serpent de la tentation, que le démon avoit élevé sur les arbres du paradis, et qu'il avoit rassasié des fruits les plus délicieux. Cette nourriture lui sera ôtée pour toujours : exclu du paradis avec l'homme coupable, il n'aura plus d'autre pâture que les vers et la pourriture. Dieu met entre le serpent et la femme une inimitié éternelle, qui n'existoit pas auparavant ; car autrement le séducteur n'en eût point pris la forme pour tenter Ève : mais, depuis qu'il a servi d'instrument au démon pour causer notre perte, rien de plus abominable à l'homme que le serpent, rien qu'il desire plus vivement d'exterminer. Enfin il annonce que cette inimitié tournera à l'avantage de l'homme ; qu'il lui écrasera la tête, qui est sa partie la plus noble et qui peut seule recevoir une blessure mortelle ; et que lui, rampant dans la poussière, ne pourra que mordre foiblement et sans effet le talon qui cherchera à l'écraser : car nul endroit du corps de l'homme n'est moins susceptible de la morsure et du venin du serpent, que son talon, qui est revêtu d'une peau

très-dure, et qui, contenant très-peu de sang, peut difficilement propager le poison jusqu'à son cœur.

Voilà le premier sens de la malédiction divine qui paroît résulter de la lettre de l'Écriture; mais, outre ce premier sens, qui n'est qu'une écorce, il doit y en avoir un qui regarde le serpent infernal qui est le principal agent de toute cette tentation. Comme le démon avoit pris la forme d'un serpent naturel, Dieu lui déclare qu'il est maudit non-seulement plus que l'homme qu'il a séduit, mais encore plus qu'aucun des animaux des champs : quoique le premier des êtres créés par la nature, il en devient le dernier par sa méchanceté. Il lui dit que, semblable au serpent dont il a pris la forme, il rampera sur son ventre, c'est-à-dire, vivra dans un grand état d'abjection; que, comme lui, il n'aura d'autre pâture que la fange et l'ordure, c'est-à-dire qu'au lieu de la vérité et de la sainteté, qui faisoient ses délices dans le séjour céleste, il ne se complaira plus que dans la fange et l'infection de tous les vices. Une inimitié éternelle existera entre le démon et la femme, entre sa postérité et celle de la femme; mais cette femme qu'il a séduite, aura enfin une semence de bénédiction qui écrasera sa tête, tandis qu'il ne pourra que blesser son talon, sans lui donner la mort.

III.^{e} QUESTION.

Y a-t-il dans toute cette histoire rien qui répugne à la raison?

Il est évident que Moïse ne parle point ici d'un serpent ordinaire; car toutes les qualités qu'il lui attribue ne sauroient lui convenir. Il s'agit donc nécessairement ici d'un serpent mu par un agent surnaturel : cet agent sur-

naturel ne peut être Dieu, ni un bon ange, comme cela est évident; il faut donc que ce soit un de ces esprits malins dont l'Écriture nous apprend ailleurs la déplorable chute. Ainsi le principal agent de la séduction de l'homme est le démon, à qui Dieu permit de tenter nos premiers parens; et, quoique Moïse ne le dise pas expressément, il le suppose d'une manière si évidente qu'on ne sauroit s'y méprendre : aussi tous les Pères et tous les commentateurs juifs et chrétiens ont-ils vu le démon dans l'histoire de cette tentation. Or, d'après cette supposition, je ne vois, dans tout ce que Moïse raconte en cet endroit, rien qui répugne à la raison. Il ne répugne point à la raison que Dieu permette au démon de tenter l'homme : exempt de la concupiscence, porté au bien par l'heureux penchant qu'il avoit reçu de son créateur, environné de créatures qui obéissoient à sa voix, il ne pouvoit guère être tenté d'une autre manière; et néanmoins la tentation étoit nécessaire pour éprouver son obéissance : de même qu'il permet maintenant à l'homme de tenter son semblable; il a pu permettre au démon de tenter l'homme, afin d'exercer sa vertu : il ne lui devoit point d'éloigner de lui toute occasion de chute; il lui devoit seulement la grâce de les surmonter, et il l'en avoit abondamment pourvu. Il ne répugne point à la raison que le démon ait tenté l'homme par quelque image sensible : il a le pouvoir d'agir sur la matière; il pouvoit par conséquent s'emparer de quelque créature, comme nous voyons qu'il possède les hommes eux-mêmes. Il ne répugne point à la raison qu'il se soit servi du serpent pour être l'instrument de ses séductions : cet animal, dont nous avons maintenant tant d'horreur, pouvoit être, dans le premier âge du monde, le plus familier, le plus séduisant à la vue par sa forme, ses replis

ondoyans et la variété de ses conleurs; le tentateur pnt en choisir un de la forme la plus élégante, qu'il embellissoit encore par ses prestiges et par les qnalités surnaturelles qn'il ponvoit lui commnniqner. Il n'est point contraire à la raison qne le serpent, mn par le démon qui le possédoit, ait parn parler et tenir les discours que Moïse lui prête : les phénomènes des possessions, qui sont incontestables, rendent possible et vraisemblable tout ce que le serpent a fait on paru faire sous l'influence dn démon. La femme a pu répondre au serpent : elle a pu s'imaginer que le serpent avoit acquis la raison et la parole en mangeant du fruit défendu, et que c'étoit sur sa propre expérience qn'il lui en recommandoit l'usage. Enfin il ne répugne pas à la raison que Dieu ait maudit et puni le serpent, qui n'avoit été qu'un pur instrument dans la chute de l'homme. Dien l'a fait, non que le serpent fût capable de mérite ou de démérite, mais pour montrer l'horreur qu'il avoit pour le crime de cette séduction; comme la loi condamnoit à mort le bœuf qui frappe de la corne, et les bêtes dont on s'étoit servi à des usages infames. Dieu, dit S. Jean-Chrysostome, en punissant le serpent, fit comme un père inconsolable de la mort de son fils, qui, ponr soulager sa douleur, brise l'épée dont on s'est servi ponr le frapper. D'ailleurs toute cette punition du serpent cache celle du principal séducteur : comme il avoit pris la forme dn serpent, et que nos premiers parens n'avoient vu rien autre chose et n'avoient peut-être imaginé rien autre chose, il convenoit que la punition du démon fût enveloppée sous des expressions qui, dans la rigneur, ne peuvent convenir qu'au serpent. Il ne répugne point à la raison que Dien ait infligé au serpent pour punition un état qui lui est naturel; car il n'est pas nécessaire d'appliquer cette punition

au serpent en général, mais seulement au serpent qui avoit été l'instrument de la tentation. Ce serpent, possédé et mu par le démon, pouvoit avoir été élevé au-dessus de son état naturel; le démon pouvoit lui avoir donné une attitude plus noble, lui avoir procuré une nourriture plus délicieuse; et il mérita de perdre ces avantages et d'être réduit à l'état le plus vil.

IV.e QUESTION.

Jugement des Interprétations allégoriques et symboliques.

L'INTERPRÉTATION de Philon est insoutenable; il prétend que le serpent n'est autre chose que la concupiscence : mais peut-on dire que la concupiscence est un serpent, et le plus rusé des animaux; qu'il est maudit par-dessus les bêtes de la terre, qu'il marche sur son ventre et qu'il mange la poussière, qu'il est écrasé par le talon de l'homme, &c.? N'est-ce pas faire une violence ouverte au texte sacré, que de l'interpréter de cette sorte? L'explication d'Abarbanel, que Demuis semble adopter, est encore contraire au texte de l'Écriture, qui indique évidemment un colloque du serpent avec la première femme, qui est la cause de sa séduction, et pour lequel il est puni : or, dans le sentiment d'Abarbanel, le serpent ne parle point, n'est point cause de la chute de la femme, et ne mérite point d'être puni; toute la faute est dans la femme, qui, à l'occasion du serpent qu'elle a vu sur l'arbre défendu, a eu cette suite d'idées qui ont amené sa détermination à transgresser le commandement de Dieu. L'interprétation du cardinal Cajétan, qui n'admet point d'autre serpent que le démon, fait violence au texte sacré : car, si le démon n'avoit pas pris au moins la

ressemblance d'un serpent, comment pourroit-on dire de lui qu'il est le plus souple des animaux, qu'il est maudit au-dessus de toutes les bêtes de la terre, qu'il rampera sur son ventre, &c.? L'explication donnée dans la première édition de Rosenmüller est gratuite : elle induit en erreur, puisque Moïse, sans en avertir, a traduit en langage naturel ce qui étoit exprimé en écriture symbolique ; elle donne lieu de chercher de l'allégorie dans les autres histoires du Pentateuque, et ouvre le champ aux imaginations des allégoristes. La seconde explication du même Rosenmüller ne peut être proposée par un homme qui croit l'inspiration du Pentateuque ; car comment admettre des fables dans la parole de vérité ? Ainsi, pour ne pas faire violence au texte de l'Écriture, il faut nécessairement dire que le démon s'est présenté à la première femme sous la ressemblance d'un serpent, ou, ce qui est encore plus littéral, s'est servi d'un véritable serpent, comme instrument, pour tenter Adam et Ève. Quant au sentiment de M. Iahn, qui prétend que le colloque d'Ève avec le serpent s'est passé en songe, il va contre l'Écriture, qui rapporte la chose comme s'étant passée réellement. La femme ne rejette point la faute sur son rêve, mais sur le serpent qui l'a trompée. Dieu lui-même suppose que la chose est ainsi, puisqu'il dit : *Quia fecisti hoc, maledictus eris.*

Cependant, quoique l'interprétation qui admet un serpent naturel dans la tentation, soit plus commune et plus conforme au texte de l'Écriture, l'interprétation allégorique n'a rien de contraire à la foi, et peut même être appuyée de raisons assez plausibles.

Elle n'est point contraire à la foi, qui nous oblige simplement à croire que l'homme a été séduit par le démon : or l'interprétation allégorique conserve ce dogme, et

même toute la vérité substantielle de l'histoire de la tentation. La foi ne nous ordonne point de croire que nous avons été tentés par un serpent réel, mais seulement par le démon. Cette interprétation n'est pas nouvelle; elle a été donnée par les Pères, Origène, S. Clément d'Alexandrie, Eusèbe, &c. Dans ces derniers temps, le cardinal Cajétan l'a soutenue sans encourir la censure. S. Augustin, disputant contre les Manichéens, soutient qu'on ne pourroit expliquer l'histoire de la chute de l'homme d'une manière pieuse et digne de Dieu, qu'en la prenant dans un sens allégorique. Il y a des raisons de l'interpréter allégoriquement; car Moïse nous parle d'un serpent qui parle, qui raisonne avec subtilité, qui séduit : or cela ne peut convenir à un serpent naturel; donc il veut désigner celui que tous les Juifs connoissoient pour le séducteur du genre humain; donc les paroles où le Seigneur lui annonce sa punition doivent être prises dans un sens allégorique.

DISSERTATION
SUR
LE DÉLUGE.

Nous examinerons, dans cette dissertation, la vérité du déluge, l'universalité du déluge, la possibilité du déluge; nous rechercherons si l'arche étoit suffisante pour la conservation des animaux; enfin nous examinerons si dans les faits historiques, géologiques et astronomiques, il s'en trouve un seul qui combatte l'existence du déluge.

VÉRITÉ DU DÉLUGE.

1.er *Argument.* Moïse est un auteur inspiré; or il nous raconte l'histoire du déluge; donc le déluge a véritablement existé.

2.e *Argument.* Si Moïse n'est pas un auteur inspiré, on ne peut au moins lui refuser la qualité d'historien véridique, puisqu'il n'a pu être trompé sur un fait aussi éclatant et aussi universel, qu'il dit avoir eu lieu à une époque aussi récente; car Moïse ne vivoit qu'environ huit cents ans après le déluge : or, à cette époque, le monde devoit être plein de monumens qui auroient réclamé hautement contre la vérité de son histoire. Si le déluge ne fût pas arrivé, les annales des peuples, les inscriptions, les vers anciens, les livres, les villes et les édifices publics devoient s'élever de beaucoup au-dessus de l'époque qu'il

Digitized by Google

osoit assigner au monde. Conçoit-on que Moïse, qui étoit né en Égypte et en connoissoit tous les monumens, n'eût pas aisément découvert que le monde étoit beaucoup plus ancien que ne le suppose la date qu'il donne au déluge? Qui oseroit maintenant écrire qu'un déluge, il y a environ mille ans, a ravagé la terre et a détruit tous les monumens? Ainsi Moïse n'a pas pu être trompé sur un fait aussi éclatant, aussi universel et aussi récent, qu'il suppose avoir été le déluge. En second lieu, il n'a point voulu tromper : car autrement il n'eût point assigné au déluge une date aussi voisine de son temps ; il n'eût point assigné ses ancêtres comme la source du genre humain; il n'eût point déterminé avec tant d'exactitude les origines des autres peuples de la terre; en un mot, il eût soigneusement évité de mettre dans son histoire une multitude de circonstances inutiles à son dessein et qui pouvoient si aisément servir à le convaincre d'imposture : or, néanmoins, c'est ce que Moïse a fait; par conséquent son témoignage est très-véridique. Voyez Jaquelot, *Traité de l'existence de Dieu*, où cette preuve est admirablement développée.

3.ᵉ Argument. On doit admettre un fait quand il est attesté par toutes les nations de la terre : or toutes les nations attestent l'existence d'un déluge qui a submergé l'univers. Cette tradition se trouve non-seulement dans les histoires, mais dans les mythologies de tous les peuples du monde. Il est superflu d'accumuler les citations, puisque les incrédules eux-mêmes sont obligés d'avouer le fait. Pourquoi, dit l'incrédule Bailly, l'effusion des eaux est-elle la base de presque toutes les fêtes antiques? pourquoi ces idées de déluge, de cataclysme universel? pourquoi ces fêtes qui en sont des commémorations? Les Chal-

déens ont leur histoire de leur Xisuthrus, qui n'est que celle de Noé un peu altérée. Les Égyptiens disoient que Mercure avoit gravé les principes des sciences sur des colonnes qui pouvoient résister au déluge. Les Chinois ont aussi leur mortel aimé des dieux, qui échappe dans une barque à l'inondation générale.

L'idée du déluge, dit Fréret, telle que nous l'avons recueillie chez les différens peuples, est la tradition d'un fait historique. On ne cherche point à perpétuer la mémoire de ce qui n'est point arrivé. Ces histoires, différentes pour la forme, mais semblables quant au fond, qui présentent un même fait, par-tout altéré, mais partout conservé; ce consentement unanime des peuples, me paroît une forte preuve de la vérité de ce fait.

Il faut, dit Boulanger, prendre dans la tradition des hommes un fait dont la vérité soit universellement reconnue : quel est-il? je n'en vois point d'autre dont les monumens soient plus généralement attestés que ceux qui nous ont transmis cette révolution physique qui a, dit-on, changé autrefois la face de notre globe, et qui a donné lieu à un renouvellement total de la société humaine : en un mot, le déluge me paroît la véritable époque de l'histoire des nations. Non-seulement la tradition qui nous a transmis ce fait est la plus ancienne de toutes, mais encore elle est claire et intelligible : elle nous présente un fait qui peut se justifier et se confirmer par l'universalité des suffrages, puisque la tradition de ce fait se trouve dans toutes les langues et dans toutes les contrées du monde; par le progrès sensible des nations et la perfection successive de tous les arts; par l'état actuel du globe, &c.

Le savant William Jones, président de la société de Calcutta, remarque que la mémoire du déluge se trouve

dans les traditions de tous les peuples de la terre, Hébreux, Chaldéens, Indiens, Arabes, Grecs, Latins, Chinois, Japonais, Américains. Bryant et Maurice, avec les savans de Calcutta, ont remarqué une multitude de circonstances de l'histoire du déluge représentées dans la mythologie des peuples orientaux. Le P. Paulin de Saint-Barthélemi a rassemblé, dans son *Voyage aux Indes orientales*, les nombreux monumens qui attestent la tradition vivante de ce fait. Voyez aussi le traité de Grotius *de Veritate religionis christianæ, cum notis Clerici*, où se trouvent rapportés les témoignages de Bérose, d'Abydène, d'Ovide, de Plutarque, de Lucien, &c., qui parlent du déluge d'une manière conforme au récit de Moïse : donc les traditions de tous les peuples confirment la narration mosaïque sur le déluge.

4.ᵉ *Argument*, tiré de l'état actuel du globe.

Il est certain que la mer, depuis que le globe est habité, l'a couvert dans son entier jusqu'au-dessus des plus hautes montagnes, et en a détruit les productions, puisque nous trouvons dans toute l'étendue de la terre, jusque sur le haut des montagnes, des productions marines mêlées avec des matières végétales et animales. Le séjour des eaux de la mer sur le globe ne vient point d'un mouvement lent des eaux, qui leur faisoit parcourir successivement toute l'étendue de la terre; car, outre que ce mouvement est imaginaire, il ne pourroit expliquer tous les phénomènes que nous observons : il doit nécessairement provenir d'une inondation; et cette inondation doit avoir été subite et violente, puisqu'elle a causé de si grands désordres dans les couches, qu'elle a porté à de si grandes distances et jusque sur le haut des montagnes tant de dépouilles végétales et animales : elle doit avoir été uni-

verselle, puisqu'elle s'étend à tout le globe et qu'elle a fait passer jusqu'en Europe des productions qui ne se trouvent qu'en Amérique. Or tous ces caractères conviennent au déluge décrit par Moïse et reconnu par tous les peuples; par conséquent, l'état actuel du globe rend témoignage à l'existence du déluge.

Mais un phénomène qui mérite une observation particulière, est celui du dépôt de tant d'animaux du sud dans les contrées glacées du nord : car on ne peut soutenir avec vraisemblance que ces quadrupèdes ont vécu dans ces climats, où l'expérience prouve qu'ils ne sauroient subsister; par conséquent, leurs cadavres ont dû y être transportés. Or la cause qui les y a transportés doit avoir été un débordement des eaux de la mer, puisqu'ils se trouvent mêlés avec des coquillages et d'autres productions marines. Cette inondation doit avoir été prompte et rapide, puisqu'elle n'avoit pas laissé le temps au cadavre du rhinocéros qu'on a trouvé en Sibérie, et dont la peau et les cartilages étoient si bien conservés, d'éprouver la corruption : elle a dû être immense, puisqu'elle a transporté les cadavres des animaux du sud jusque dans les contrées les plus glacées du nord. Ce phénomène et bien d'autres qu'a remarqués Pallas, l'ont convaincu, tout incrédule qu'il est, et l'ont forcé d'admettre l'existence du déluge. Ces grands ossemens, dit ce célèbre académicien de Pétersbourg, tantôt épars, tantôt entassés, considérés dans leur site naturel, m'ont sur-tout convaincu de la réalité du déluge arrivé sur notre terre, d'une catastrophe dont j'avoue n'avoir pu concevoir la vraisemblance avant d'avoir parcouru ces plages et vu par moi-même tout ce qui peut servir de preuve à cet événement mémorable. Une infinité de ces ossemens couchés sur des lits de

petites tillines calcinées, de glossopètres, de bois chargés d'ocre, prouvent déjà qu'ils ont été transportés par des inondations; mais le cadavre d'un rhinocéros trouvé avec sa peau entière, des restes de tendons, de ligamens et de cartilages, forme encore une preuve convaincante que ce devoit être un monument de l'inondation la plus violente et la plus rapide, qui entraîna jadis ce cadavre vers les climats glacés, avant que la corruption eût le temps d'en détruire les parties molles. Enfin un dernier phénomène géologique sur lequel on s'est toujours appuyé pour prouver l'existence du déluge sur nos continens, ce sont les amas de coquilles trouvés dans des terrains superficiels et mous : car quelle autre cause qu'une inondation auroit pu amener sur la superficie des terrains meubles ces immenses amas de coquillages ?

Il ne faut cependant pas dissimuler que cette preuve géologique est contestée par quelques géologues, et, entre autres, par M. de Luc.

D'abord, les coquillages, en général, se trouvent déposés dans des couches très-profondes et très-régulières : or le déluge, qui a été une inondation subite et très-violente, n'a pu, dans l'espace d'une année, produire toutes ces diverses couches dont ces coquillages font partie; par conséquent, c'est à tort qu'on les appelle les médailles de ce grand événement. Les coquillages qu'on rencontre à la superficie des continens ne sont pas davantage, selon M. de Luc, les effets du déluge; car, s'il les y avoit déposés, on ne trouveroit que confusion dans toutes les couches meubles dont ils font partie : or c'est un fait, qu'ils se trouvent dans des couches régulières de marne, d'argile et de sable, qui observent, dans leur formation et dans la manière dont elles contiennent les coquillages, les mêmes lois et

les mêmes circonstances que les couches pierreuses qui sont par-dessus : or on ne sauroit prétendre que les couches pierreuses sont l'effet du déluge; donc on ne peut dire non plus que ces couches meubles, avec les coquillages dont elles sont remplies, soient les effets du déluge. A l'égard des quadrupèdes qui vivent maintenant dans les régions du midi, et dont cependant on trouve des cadavres ensevelis dans nos régions, je n'ai jamais pu me figurer, dit M. de Luc, comment M. Pallas, sachant par lui-même combien l'Asie est entrecoupée de chaînes de collines et de montagnes, a pu imaginer que des cadavres d'éléphans et de rhinocéros, plus pesans que l'eau, eussent pu flotter par-dessus ces chaînes et n'être pas retenus dans les premières vallées. Mais laissons-les arriver au nord avec l'eau bourbeuse qui auroit roulé sur ces terres : qu'auroit-il pu en résulter? des amas informes de vase mêlée de ces cadavres : or j'ai vu des os d'éléphant tirés de plusieurs lieux que j'ai observés moi-même; le sol étoit composé de couches régulières de diverses espèces, superposées les unes aux autres, et qui indiquent que la mer étoit calme durant leur formation. D'ailleurs les cadavres de ces quadrupèdes ont dû être transportés par la même cause qui a placé tant de corps marins si loin des mers hors desquelles ils ne sauroient maintenant vivre. Or le déluge ne peut avoir transporté ces derniers corps; car c'est presque entièrement dans des couches pierreuses, formant en plusieurs lieux de grandes montagnes, par exemple, toute la chaîne du Jura et les chaînes extérieures des Alpes, qu'on trouve ces corps si remarquables; et ces couches ont éprouvé les fractions, affaissemens partiels et mouvemens angulaires qui les ont transformées en montagnes : ce ne sont donc pas des effets qu'on puisse attribuer

Digitized by Google

au déluge. Enfin une dernière raison qu'apporte encore M. de Luc pour combattre cette preuve, est que, si ces quadrupèdes avoient été amenés du sud jusque dans le nord, d'une manière si prompte que la corruption n'eût pas eu le temps de gagner leurs parties molles, la même cause auroit dû aussi transporter quelques cadavres humains : or on n'en trouve aucun vestige dans nos couches; donc...

Il faut avouer, ce me semble, que si ces raisons ne renversent pas entièrement notre troisième argument, elles le rendent au moins douteux et problématique, et doivent empêcher de le proposer aux incrédules avec autant de confiance qu'on le fait communément.

5.e Argument. Si le déluge a détruit tout le genre humain à l'exception d'une famille, à l'époque fixée par Moïse, la partie d'Asie où Moïse suppose que se trouve cette famille, doit avoir été le berceau du genre humain : c'est de ce point central que se sont séparés les hommes pour repeupler l'univers; c'est de cette époque que doivent dater l'origine des peuples, les histoires véritables, les monumens certains; les sciences et les arts ne doivent point surpasser la limite de temps déterminée par Moïse; la terre habitable doit porter des signes certains de sa nouveauté. or toutes ces conséquences, dont on contestoit autrefois la vérité, sont si certaines, que les incrédules sont obligés eux-mêmes d'en convenir. Les savans de Calcutta ont montré que l'histoire des nations, les progrès de leurs émigrations et populations, nous ramènent au point central déterminé par Moïse. Fréret, qu'on n'accusera point de partialité, nous dit expressément qu'après avoir discuté toutes les anciennes chronologies, même les plus ambitieuses, il n'en a trouvé aucune qui remonte au-dessus de l'époque mosaïque : on ne peut citer aucun monument, aucune

observation astronomique, aucun art, qui dépasse cette limite. Enfin la nouveauté de nos continens n'est plus un problème; elle a été démontrée par M. de Luc, et elle est avouée par nos plus grands géologues. Un fait dont plusieurs géologues très-célèbres s'accordent aujourd'hui à reconnoître l'existence, dit M. Haüy, est que nos continens sont d'une date peu ancienne. On a recours, sans fondement, à des causes qui auroient agi pendant une série de siècles qui effraie l'imagination. Je défendrai une vérité qui me paroît incontestable, dit Dolomieu, et il me semble voir, dans toutes les pages de l'histoire et dans celles où sont consignés les faits de la nature, la preuve que l'état de nos continens n'est pas ancien, qu'il n'y a pas long-temps qu'ils ont été soumis à l'empire de l'homme. Tel est le sentiment de Saussure, de Pallas, de Biot, de Cabanis, &c. *Voyez* la cinquième Lettre géologique de M. de Luc, où il démontre cette vérité par un grand nombre de chronomètres naturels.

UNIVERSALITÉ DU DÉLUGE.

Le sentiment le plus commun parmi les commentateurs juifs et chrétiens est que le déluge a été absolument universel; et on l'établit *par le texte même de Moïse :* car il se sert, pour le décrire, de termes si généraux, que, dans le cas où il eût voulu exprimer son universalité, il n'auroit pu en choisir de plus forts et de plus énergiques, puisqu'il dit que les eaux couvrirent toute la terre, s'élevèrent au-dessus de toutes les montagnes qui sont sous les cieux, jusqu'à la hauteur de quinze coudées; que toute chair périt, et que Noé demeura seul avec sa famille et les animaux qu'il avoit conservés dans l'arche;

Par la tradition des peuples, puisque la tradition d'un déluge qui a fait périr le genre humain, se trouve parmi toutes les nations : or, si le déluge avoit été particulier et borné à un seul peuple, cette tradition ne seroit pas si étendue. D'ailleurs cette tradition porte que non-seulement le déluge a existé, mais qu'il a été universel; donc, si elle peut en prouver l'existence, elle doit en prouver aussi l'universalité.

Par les coquillages et les pétrifications de végétaux et d'animaux; car ces coquillages et pétrifications, se trouvant sur toute l'étendue du globe, doivent prouver que le déluge qui les a apportés, s'est étendu généralement dans tous les lieux. *Voyez* Bullet.

Par l'impossibilité physique d'un déluge particulier tel que le décrit Moïse; car il est contre la nature que les eaux demeurent élevées de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes dans un pays, sans qu'elles se répandent sur les terres voisines qui sont plus basses. Il est aussi contre les lois de la nature, qu'un vaisseau demeure long-temps sur une montagne d'eau sans qu'il tombe par son propre poids sur le penchant de cette montagne. Dans l'hypothèse d'un déluge particulier, dit dom Calmet, on fait agir Dieu contre les lois de la raison, et on lui fait prendre un soin inutile; car quelle nécessité y avoit-il de faire construire à si grands frais une arche de cette grandeur, d'y faire venir toutes les espèces d'animaux, d'y faire entrer huit personnes, pour éviter un déluge qui ne devoit inonder qu'une petite partie de la terre, au lieu de dire à ces personnes de se retirer dans les pays qui n'étoient pas encore habités et où le déluge ne devoit pas s'étendre?

Après avoir exposé les argumens de l'opinion générale,

examinons maintenant les raisons de ceux qui prétendent que le déluge n'a pas été universel.

Vossius paroît avoir été le premier qui ait soutenu ce sentiment. L'auteur du *Traité de la population de l'Amérique* l'a adopté et défendu avec beaucoup de force. M. de Luc prétend aussi que quelques îles du continent habité ont été exemptes de l'inondation du déluge. La plupart des critiques protestans d'Allemagne défendent aujourd'hui la non-universalité du déluge. Nous ne connoissons point d'auteur catholique qui l'ait soutenue; il paroît seulement que le fameux P. Mersenne n'étoit pas éloigné de cette opinion, et qu'il l'auroit embrassée s'il n'eût pas été induit en erreur sur la hauteur du mont Liban. Voyez ses *Questions sur la Genèse*. Au reste, ce sentiment, quoique très-peu soutenu par les auteurs catholiques, n'a jamais été condamné. On voulut le flétrir quand Mabillon se trouvoit à Rome; et ce savant religieux, ayant été admis dans la congrégation établie pour en juger, parla si fortement, qu'elle s'abstint de le noter d'aucune censure. Voici les argumens qu'on peut employer.

Tous les argumens dont on se sert pour prouver l'universalité du déluge, sont sans force.

Le premier argument, tiré de l'universalité des expressions qu'a employées Moïse, ne prouve absolument rien, puisqu'il y a dans l'Écriture une multitude de passages où les expressions les plus universelles doivent être restreintes; et, sans rechercher ici tous les livres sacrés, qui pourroient nous en fournir mille exemples, contentons-nous de ceux que nous donne Moïse lui-même. Il dit, au chap. XLI de la Genèse, v. 1, que la famine régnoit sur *toute* la terre: or il n'y a pas un interprète qui ne convienne qu'il faut borner cette expression et l'entendre d'une très-petite partie

de l'univers. Il dit encore, dans le Deutéronome, chapitres XI et XV, que la terreur du peuple juif s'étoit répandue chez *toutes* les nations qui sont sous *tous* les cieux : or il est bien évident que cette généralité d'expression doit être limitée aux nations voisines de la Palestine. Il dit encore, dans l'Exode, que les plaies affectèrent *toute* l'Égypte, que *toutes* les eaux de *toute* l'Égypte furent changées en sang, que *tout* le bétail périt, &c. Or d'habiles interprètes de l'Écriture, et, entre autres, M. de la Hogue, professeur de Sorbonne, ne font pas difficulté de borner le sens des expressions de Moïse à la ville royale et aux pays d'alentour : par conséquent, on peut n'entendre par les paroles de Moïse, quand il parle du déluge, que la terre connue, les pays habités, et cette portion de l'univers où étoit concentrée la race humaine, sans les étendre absolument à tout l'univers. Ainsi tous les animaux des pays habités périrent, toutes les montagnes des mêmes lieux furent submergées : voilà l'universalité qui convient aux paroles de Moïse.

Le second argument, tiré de la tradition, prouve seulement que toute la race humaine, à l'exception de Noé, a péri dans les eaux du déluge. Mais, pour cela, il n'est pas nécessaire que le déluge ait été universel; il suffit qu'il ait subitement inondé tous les pays habités, et rien ne force à l'étendre jusqu'aux immenses déserts de l'Amérique.

Le troisième argument, tiré des coquillages, n'a de force qu'autant qu'il est prouvé que tous ces dépôts sont l'effet du déluge : or nous avons vu que les géologues ne sont pas d'accord sur ce point, puisque M. de Luc, qui, depuis plus de cinquante ans, étudie la géologie, est convaincu qu'il est impossible de les attribuer au déluge.

Le quatrième argument n'a de force qu'autant que nous supposons que le déluge est le résultat de causes physiques : or il est bien plus probable qu'il a été l'effet immédiat de la toute-puissance de Dieu ; et cette puissance a pu rassembler sur un point toutes les vapeurs répandues dans l'atmosphère et les faire tomber en pluie de quarante jours ; elle a pu rompre les sources de l'abîme et amener les eaux de l'océan et de tous les abîmes souterrains sur cette portion du globe, les accumuler et les soutenir jusqu'à la hauteur dont parle Moïse : les eaux, ainsi élevées par le bras du Tout-puissant, ne se sont point répandues sur les terres voisines, et l'arche, dirigée par le souffle divin, n'a point glissé sur le penchant de ces montagnes liquides. Au reste, la même force surnaturelle qui a fait monter les eaux et les a retenues à cette hauteur, y a fait monter l'arche et l'y a retenue de même.

Le cinquième argument suppose que Dieu, dans la construction de l'arche, n'avoit en vue que la conservation de l'homme et des animaux : mais il paroît, au contraire, que le but de cette construction, commencée cent ans avant l'événement, continuée sans relâche, étoit aussi de faire impression sur une race corrompue, et de provoquer son repentir. Si Dieu eût soustrait Noé avec sa famille et l'eût conduit dans les pays lointains où ne devoit pas s'étendre le déluge, ce patriarche n'auroit pas produit autant d'effet sur ses contemporains ; au lieu que la prédication du juste Noé et la construction de l'arche, le rassemblement des animaux, qu'il dut faire de bonne heure, devoient rendre inexcusable la génération perverse à qui Dieu le présentoit par-là comme prophète de ses vengeances. Ainsi le moyen que dom Calmet voudroit que Dieu eût employé, étoit peut-être plus simple ; mais il n'avoit pas autant d'avantages

que celui dont nous prétendons qu'il a fait usage : ainsi il ne devoit pas être préféré.

Après avoir renversé les argumens de l'universalité du déluge, on tâche d'établir qu'il a été particulier, par quelques raisons peu concluantes.

La première raison se tire de la sagesse de Dieu, qui, envoyant le déluge pour punir la race humaine, qui s'étoit corrompue, a dû nécessairement le limiter aux lieux où elle étoit établie : or, si nous pouvons en juger par les progrès que la population a faits depuis le déluge, il paroît qu'avant cette catastrophe elle n'étoit pas très-avancée, et que les hommes antédiluviens ne s'étendoient guère au-delà de l'Asie; ainsi il étoit inutile de ravager tout le reste du globe et d'y exterminer tous les animaux.

La seconde raison se tire de la difficulté de trouver dans la nature une assez grande quantité d'eau pour submerger la terre à une aussi grande hauteur : les pluies ne pourroient la produire, puisque, quand toute l'atmosphère se fondroit en eau, elle ne pourroit causer qu'une élévation de trente-deux pieds. La mer ne peut couvrir que la moitié de la terre. Quant aux eaux souterraines, leur existence est une hypothèse, et il n'est pas vraisemblable qu'il y ait eu dans ces cavités autant d'eau qu'il en faudroit pour composer plusieurs océans semblables à celui qui couvre notre terre.

La troisième raison se tire de la difficulté de trouver dans l'arche assez de place pour loger tant d'espèces différentes d'animaux, d'oiseaux, de serpens, de reptiles, les uns carnassiers et les autres frugivores, ceux-ci apprivoisés et ceux-là tout-à-fait sauvages, quelques-uns étrangers et de climats opposés, chacun dans des compartimens séparés, avec la nourriture propre à chacun. Comment conserver

tant d'eau douce pendant un aussi long espace de temps?

La quatrième raison se tire de la difficulté, ou plutôt de l'impossibilité, où étoient huit personnes de soigner tant de milliers d'animaux. Quarante personnes, occupées depuis le matin jusqu'au soir, n'auroient pas pu fournir la nourriture à tant d'animaux voraces, parcourir tous les compartimens où se trouvoient tant d'oiseaux, tant de reptiles, tant de serpens, leur donner leur nourriture. Voyez *Population de l'Amérique*, tom. II, p. 361.

La cinquième raison se tire de la difficulté de faire venir tant d'animaux étrangers d'Europe, d'Afrique, d'Amérique, des pays les plus éloignés, de la Mésopotamie, et de les renvoyer ensuite dans leurs pays respectifs. Comment, par exemple, le paresseux, qui ne se trouve qu'entre les tropiques, qui ne peut pas faire quatre pas par jour, a-t-il pu venir de la Mésopotamie dans le Brésil? En marchant sans relâche, il n'y seroit pas arrivé en quatre mille ans.

La sixième raison se tire de la difficulté de conserver les plantes sous les eaux salées de la mer. Il est impossible de concevoir, dit M. de Luc, que le moindre brin d'herbe ait pu se conserver, je ne dis pas seulement sous les eaux salées couvrant les plus hautes montagnes, mais sur un fond qui, du haut des montagnes jusqu'à une profondeur inconnue dans nos plaines, n'est qu'une masse de couches dans le plus grand désordre, formée de débris de végétaux terrestres et d'animaux marins; au lieu que les plantes conservées sur les montagnes et dans les lieux où le déluge n'avoit pu parvenir, ont pu être transportées et propagées sur les endroits submergés.

Je crois que la seconde opinion, quoique moins commune, ne peut être taxée d'hétérodoxe: ses raisons sont

assez plausibles; et si quelqu'un ne pouvoit se résoudre à admettre l'universalité du déluge, on pourroit lui dire que ce sentiment, quoique le plus autorisé, n'appartient point à la foi, et qu'il peut absolument croire que le déluge, quoiqu'il ait inondé tous les pays habités et fait périr toute la race humaine avec les animaux qui vivoient avec elle, n'a pas été, cependant, rigoureusement universel.

Je crois que la première opinion doit être adoptée par tout interprète catholique :

1.° Parce qu'elle est la plus conforme au texte de l'écrivain sacré. Malgré les exemples de limitation qu'on rapporte, il faut avouer qu'il n'y en a point où l'universalité soit plus fortement exprimée (1). Les autres exemples portent leur limitation en eux-mêmes : il y a toujours, dans le récit de l'écrivain ou dans la nature de la chose, quelque expression qui suppose une restriction, au lieu que, dans le passage en question, il n'y a absolument rien qui limite, tout porte à l'universalité ; et l'exception de Noé seul, avec ce qui se trouvoit dans l'arche, confirme encore l'universalité pour tout le récit.

(1) *Finis* **universæ** *carnis venit coram me. Interficiam* **omnem** *carnem in qua spiritus vitæ est subter cælum :* **universa** *quæ in terra sunt consumentur. Ex* **cunctis** *animantibus* **universæ** *carnis bina induces in arcam. De volucribus, de jumentis et ex* **omni** *reptili... bina de* **omnibus** *ingredientur... ut salvetur semen super faciem* **universæ** *terræ. Delebo* **omnem** *substantiam quam feci.* **Omne** *animal,* **universaque** *jumenta ...* **omne** *quod movetur,* **cunctumque** *volatile,* **universæ** *aves* **omnesque** *volucres, ingressa sunt bina ex* **omni** *carne in qua erat spiritus vitæ. Operti sunt* **omnes** *montes excelsi sub* **universo** *cælo. Consumpta est* **omnis** *caro...* **universi** *homines, et* **cuncta** *in quibus spiraculum vitæ est in terra, mortua sunt. Et delevit* **omnem** *substantiam quæ erat super terram, ab homine usque ad pecus, tam reptile quàm volucres cæli, et deleta sunt de terra. Remansit autem* **solus** *Noë, et qui cum eo erant in arca.*

Google

2.° Parce qu'elle est la plus autorisée. Tous les auteurs juifs, samaritains, chrétiens, ont toujours pris le discours de Moïse dans le sens d'une universalité absolue. Vossius est le premier qui ait osé le restreindre.

3.° Ce sentiment est plus conforme à la tradition des peuples et aux phénomènes géologiques.

4.° Il ne peut être réfuté qu'autant que son impossibilité, même avec le secours des miracles, seroit démontrée : or nous allons voir, en traitant de la possibilité du déluge, qu'on peut répondre à toutes les difficultés qu'il emporte avec soi.

POSSIBILITÉ DU DÉLUGE.

Quelques savans ont tenté d'expliquer l'existence du déluge par les causes naturelles : ainsi, selon eux, le déluge est possible physiquement. Burnet prétend que la croûte qui environnoit le globe d'eau qui formoit l'intérieur du globe, s'étant crevassée par les rayons du soleil, donna lieu à un éboulement des continens qui causa le déluge. Whiston l'attribue à une comète qui, passant trop près de la terre, causa, par les vapeurs de sa queue, une pluie de quarante jours, et, par sa pression sur les eaux de l'océan, une inondation qui couvrit tout le globe. M. Gin a aussi recours à une comète ; et, pour produire un plus grand effet, il suppose qu'avant le déluge le lit de la mer étoit beaucoup plus étendu, et chacun des continens beaucoup plus rétréci. Bernardin de Saint-Pierre attribue cette inondation universelle à la fonte subite des glaces des deux pôles, qui dut produire une quantité immense d'eau. Enfin M. de Luc prétend que, l'ancien continent s'étant affaissé, le lit de la mer se trouva plus élevé, et donna lieu à l'écoulement des eaux, qui submergèrent tous

les pays habités par les hommes. Les systèmes de Burnet et de Whiston ont déjà été réfutés par une foule d'écrivains. Celui de Bernardin de Saint-Pierre suppose un miracle : quelle cause naturelle peut-il assigner de la fonte soudaine des glaces des deux pôles? L'opinion de M. de Luc n'a rien qui répugne en soi : mais il est difficile de la concilier avec l'Écriture, qu'il prétend expliquer et venger ; car Moïse suppose évidemment que la terre qui fut couverte d'eau par le déluge, est la même que celle qui fut desséchée quand il cessa, puisqu'après avoir dit que les eaux avoient couvert la terre jusqu'à surmonter les plus hautes montagnes, il dit que Dieu envoya sur la terre un vent violent, qui diminua les eaux et découvrit le sommet des montagnes. Or tout cela est inexplicable dans le sentiment de M. de Luc, qui prétend que la terre inondée n'a jamais été découverte, et que les eaux qui en couvroient la surface n'ont jamais diminué. Les montagnes dont les sommets furent découverts par la diminution des eaux, sont, ou les montagnes de l'ancien continent, ou celles du nouveau : dans le premier cas, elles n'ont jamais pu être découvertes, puisque la mer, en changeant de lit, en a surmonté les sommets; dans le second cas, elles n'ont point été submergées par le déluge, puisque la mer, en changeant de lit, a dû les laisser à sec : donc elles ne sont point celles que Moïse dit avoir été découvertes par la diminution des eaux.

Moïse attribue une partie de l'effet du déluge à la pluie miraculeuse de quarante jours : or cette pluie prodigieuse n'étoit pas nécessaire pour submerger une terre abîmée sous les eaux.

Moïse fait une description topographique du paradis terrestre ; il en désigne les fleuves, qui coulent sur notre

Digitized by Google

continent; il en fait remarquer les mines d'or, et donne les noms des lieux que ces fleuves arrosent, noms qui tirent leur étymologie des enfans de Noé; par conséquent, il suppose que le paradis terrestre étoit situé sur notre continent : or il existoit très-certainement dans le continent antédiluvien; par conséquent, il est faux de dire que le continent antédiluvien ait été abîmé sous les eaux. Les preuves sur lesquelles M. de Luc s'appuie ne sont pas d'une grande force. 1.° Il insiste principalement sur ces mots que Moïse fait dire à Dieu, *Disperdam eos cum terra;* d'où il conclut que l'ancienne terre a été détruite. Mais, d'abord, on peut traduire, *Disperdam eos de terra;* et, de plus, cette destruction de la terre que suppose la tradition ordinaire, peut aisément s'entendre du bouleversement de sa surface, de la privation de sa fécondité primitive, de la destruction de ses fruits et de ses produits. 2.° Il s'appuie sur la branche d'olivier apportée par la colombe, qui suppose que la montagne d'Ararat n'avoit pas été submergée. Mais Bullet répond très-bien à cette difficulté : il prouve, par le témoignage de Strabon, qu'il y a eu autrefois des oliviers en Arménie; et par ceux de Pline et de Théophraste, que les oliviers peuvent vivre sous les eaux. 3.° Il fait valoir l'absence des dépouilles humaines dans les couches de nos continens : mais il peut se faire qu'on en trouve un jour; car a-t-on fouillé par-tout? D'ailleurs, il peut arriver que le lieu où la plus grande population existoit, ait été englouti, sans qu'il soit nécessaire de dire que tout le continent a eu le même sort. Enfin M. de Luc ne peut nous faire cette objection, puisqu'il prétend que tous les dépôts dont nos couches sont remplies ne viennent point du déluge, mais d'opérations chimiques qui étoient terminées au temps où l'homme fut créé.

Ainsi l'on peut dire que toutes les hypothèses imaginées jusqu'ici pour expliquer physiquement le déluge, ou ne suffisent pas pour expliquer un si grand effet, ou du moins font violence au texte de l'Écriture sainte. Effectivement, le déluge, tel qu'il nous est décrit par l'écrivain sacré, ne paroît point avoir été le résultat des lois générales, mais un effet immédiat de la toute-puissance divine. C'est Dieu lui-même qui amène les eaux du déluge sur la terre, qui ouvre les cataractes des cieux, et rompt les sources de l'abîme; c'est lui qui envoie son souffle sur les eaux, et les force de rentrer dans leurs demeures. On ne voit ni comète, ni affaissement du globe, ni changement dans le centre de gravité, ni accélération de la rotation du globe; Dieu seul opère tout par sa puissance. Il est vrai que cette toute-puissance emploie deux moyens pour inonder la terre, une pluie continuelle de quarante jours, et la rupture des sources du grand abîme; et qu'il ne paroît point que Dieu ait créé de nouvelles eaux, et les ait anéanties ensuite. Ainsi, pour que les incrédules démontrent l'impossibilité du déluge décrit par Moïse, il faut qu'ils démontrent que la toute-puissance divine ne pouvoit trouver, soit dans l'atmosphère, soit dans les mers, soit dans les abîmes souterrains, soit dans la décomposition des substances où l'eau entre comme principe, assez d'eau pour submerger le globe, ou qu'elle n'avoit pas de moyen de l'amener sur la terre : or c'est ce qu'ils ne peuvent jamais faire.

D'abord, une pluie de quarante jours sur une étendue considérable du globe doit produire une immense quantité d'eau, puisqu'une pluie de quatre heures, dont fut témoin l'auteur anonyme d'un éclaircissement sur le péché originel, causa une si grande inondation, que des torrens qui étoient

Digitized by Google

à sec se débordèrent à plus d'une lieue, et que de grands arbres déracinés flottoient à travers les champs; et le même auteur fait voir qu'une pluie d'orage, continuée pendant quatre fois vingt-quatre heures, suffiroit abondamment pour inonder le globe à la hauteur où le suppose Moïse. Or, qui peût prouver que Dieu, par sa toute-puissance, sans même créer de nouvelles eaux, ne puisse produire une pluie aussi merveilleuse? M. de Luc, si habile dans tout ce qui concerne l'atmosphère, ne le regarde pas comme impossible. Selon lui, l'émission et l'ascension des fluides expansibles dans l'atmosphère peuvent la modifier au point de produire ce phénomène : car la pluie, selon ce physicien célèbre, ne procède pas d'une condensation par refroidissement de l'eau qui s'est élevée par évaporation; mais elle est le produit de quelque opération chimique encore très-obscure pour nous. Il ne faut qu'un très-petit degré d'attention et de réflexion, dit-il, pour être frappé d'étonnement, quand on voit, au milieu d'un beau jour, des nuées se former tout-à-coup dans l'air, grossir, s'épaissir, verser des torrens de pluie, souvent accompagnés de grêle et de tonnerre, puis se dissiper, peut-être pour reparoître à plusieurs reprises avec les mêmes effets. D'où procèdent ces grands phénomènes? Sans doute de grandes modifications subites, opérées dans quelques couches de l'atmosphère par l'introduction de nouveaux fluides; mais la nature de ces modifications nous est jusqu'ici totalement inconnue. Qui peut mesurer toutes les modifications que la toute-puissance de Dieu a pu opérer dans l'atmosphère, qui étoit vraisemblablement différente de ce qu'elle est à présent, et qui a pu être altérée par toutes les pluies qui y ont été formées?

2.° La mer renferme une quantité immense d'eau, puisque M. de Laplace a démontré que, pour donner lieu

Digitized by Google

aux phénomènes des marées, la profondeur moyenne de la mer doit être de quatre lieues : or la mer occupe un espace encore plus grand que la terre ; ainsi l'on peut compter sur la plus grande partie de la terre une masse d'eau de quatre lieues de profondeur. Que Dieu, par sa puissance, amène cette eau sur la terre ; n'en voilà-t-il pas assez pour couvrir le continent à la hauteur où le prétend Moïse ?

3.° Il est impossible de prouver qu'outre le lit de la mer il n'y ait pas dans l'intérieur du globe d'énormes cavités toutes remplies de liquide, puisque, dans les souterrains creusés pour l'exploitation des mines, on rencontre souvent des rivières et des torrens.

4.° Enfin Dieu n'a-t-il pas pu tirer l'eau d'une partie des substances où elle étoit entrée comme principe, et faire l'opération opposée à celle par laquelle il avoit formé tous les corps ? Tout le globe étoit autrefois recouvert d'un liquide à une grande hauteur, selon nos géologues : c'est par des précipitations chimiques que Dieu a commencé à en diminuer la masse ; les vaporisations et l'écoulement des eaux dans les abîmes ont desséché le globe : ne pouvoit-il pas, par l'opération inverse, produire le déluge par les eaux qui n'étoient point anéanties, et, après l'avoir causé, le faire disparoître par un semblable procédé ? Ainsi il est impossible de démontrer qu'il n'y avoit pas dans la nature assez d'eau pour inonder la terre. On ne sauroit pas plus prouver que, dans le cas qu'il y eût une quantité d'eau suffisante pour produire le déluge, Dieu ne pouvoit pas l'amener sur la terre : car, sans recourir à l'inclinaison de l'axe sur la terre, à la fonte subite des glaces du nord, au changement du centre de gravité, à l'accélération de la rotation du globe, au souffle d'un vent impétueux, à la

Digitized by Google

pression ou attraction d'une comète, il est bien évident que la volonté toute-puissante suffit. Dieu n'a qu'à parler, et les eaux de la mer et des abîmes souterrains sortiront pour ravager la terre, et toutes les pluies que peut fournir l'atmosphère tomberont par torrens.

SUR LES DIFFICULTÉS DE L'ARCHE.

Les incrédules forment sur l'histoire de l'arche plusieurs difficultés : L'arche étoit-elle assez large pour contenir tout ce que Moïse dit y avoir été contenu? L'arche n'étoit-elle pas construite de manière qu'elle devoit se briser contre les rochers ou être engloutie dans les abîmes ? Huit personnes étoient-elles suffisantes pour soigner cette multitude d'animaux d'espèces si différentes? Comment Noé put-il seul bâtir un si immense vaisseau ? Comment put-il assembler tous ces animaux de climats si opposés, et envoyer ensuite chacun d'eux dans leurs climats respectifs? Comment se conservèrent tous ces animaux après le déluge, toutes les productions de la terre et les autres animaux ayant été détruits par le déluge? Enfin, comment furent préservés les végétaux, puisque Moïse ne dit point que Noé en ait conservé les semences dans l'arche?

Ou le déluge a été rigoureusement universel, ou il ne l'a pas été. Dans le premier cas, il a dû faire périr tous les hommes et les animaux, excepté deux de chaque espèce, nécessaires pour repeupler le monde : par conséquent, ils ont dû être conservés dans quelque vaisseau qui, dirigé par la Providence, a échappé au désastre général ; donc ce vaisseau doit avoir eu une capacité suffisante pour les contenir avec la nourriture nécessaire. Si, au contraire, le déluge n'a pas été universel, toutes ces difficultés

Digitized by Google

s'évanonissent en grande partie, et ne peuvent plus être proposées. Mais, sans nous contenter de cette réponse générale, examinons en détail chaque difficulté, dans la supposition même que le déluge a été rigoureusement universel, de manière que Noé, sa famille, et les animaux qu'il avoit introduits dans l'arche, ont pu seuls échapper.

I.re DIFFICULTÉ.

Grandeur de l'Arche.

Les savans ne sont pas d'accord sur la grandeur de la coudée dont Moïse se sert pour évaluer les dimensions de l'arche : les uns, comme Origène et S. Augustin, admettent la coudée géométrique, qui équivaut à six coudées communes; mais alors l'arche eût été une machine énorme de trois cent vingt-huit millions de pieds, et eût dû succomber sous son propre poids : d'autres, comme Cappel, donnent à la coudée trois pieds de longueur. Buteo pense que Moïse parle de la coudée commune, qui est de dix-huit pouces. Enfin Le Pelletier croit, plus probablement, qu'il s'agit de la coudée égyptienne, qui, d'après les mesures des étalons du Caire, équivaut à environ vingt pouces. En effet, Moïse doit parler de la coudée dont les Juifs se servoient de son temps : or il est très-vraisemblable qu'ils se servoient de la coudée égyptienne; car le commerce habituel qu'ils avoient avec les Égyptiens devoit nécessiter l'adoption de leurs mesures. L'arche, d'après cette coudée, devoit être égale à peu près à l'église de Saint-Pierre de Rome, qui a quinze cent cinquante-cinq pieds de long, en adoptant cette mesure; et Le Pelletier a démontré que l'arche étoit suffisante pour contenir ce que Moïse y place, c'est-à-dire, huit personnes, sept paires d'animaux mondes, deux paires

d'animaux immondes; l'eau et les vivres nécessaires pour les conserver pendant un an : car l'arche, selon Moïse, contenoit trois étages, et même quatre, si l'on veut compter le fond de cale. Ce fond de cale pouvoit contenir l'eau nécessaire aux hommes et aux animaux : l'étage supérieur pouvoit contenir les vivres; le troisième, les animaux; le quatrième, les oiseaux avec les hommes : car, en donnant au fond de cale trois coudées de hauteur, sa capacité seroit de cinquante-deux mille cinq cents coudées cubiques, et, donnant au second étage huit coudées de haut, sa capacité sera de cent cinq mille coudées cubiques. La superficie du troisième et du quatrième étage, qu'il faut seulement considérer quand il s'agit d'y placer des animaux, est de quinze cents coudées carrées : or ces espaces suffisent amplement; car les espèces primitives, qui seules furent conservées dans l'arche, ne sont pas très-nombreuses. Ray compte seulement cent cinquante espèces primitives de quadrupèdes et de reptiles et cinq cents espèces d'oiseaux. Wilkins réduit le nombre des espèces à une quantité encore plus bornée, puisqu'il ne compte que cent espèces de quadrupèdes, deux cents espèces d'oiseaux, dont il faut encore retrancher ceux qui vivent dans l'eau ou qui viennent du mélange de deux espèces différentes, ou, enfin, qui changent de couleur, de grandeur et de figure en changeant de climat, et qui paroissent d'une autre espèce en d'autres pays. Buffon croit que toutes les espèces de chiens viennent d'une espèce primitive. Ainsi l'on peut supposer que tous les animaux ne consomment pas plus d'eau et de nourriture que deux cents bœufs, c'est-à-dire, à peu près trente-six mille cinq cents coudées cubiques d'eau et trente-six mille cinq cents coudées cubiques de foin; ce qui est bien loin d'égaler la

capacité des deux premiers étages, dont l'un est de cinquante-deux mille cinq cents coudées cubiques, et l'autre de cent cinq mille.

Nous pouvons encore supposer que tous les animaux n'occupent pas plus de place que deux cents bœufs : or, en donnant à chaque bœuf un espace de soixante coudées carrées, deux cents bœufs occuperoient une superficie carrée de douze cents coudées carrées, qui est moindre que quinze cents, formant la superficie du troisième étage ; à plus forte raison les hommes et les oiseaux pouvoient-ils être contenus dans l'étage supérieur. Au reste, *voyez* les dissertations de Buteo, de Wilkins, de Le Pelletier, de dom Calmet, où il se trouve démontré géométriquement que l'arche étoit suffisante pour loger les animaux et leurs provisions ; sans oublier tous les détails nécessaires à la commodité, à la sûreté et à la salubrité. *Voyez* aussi Sturm et la Physique sacrée.

2.e DIFFICULTÉ.

Construction, Forme de l'Arche.

Il ne paroît pas que l'arche ressemblât à nos vaisseaux ordinaires ; sans voile et sans gouvernail, elle ne pouvoit éviter d'aller se briser contre les rochers. Une aussi énorme machine, glissant sur une base plate, étoit exposée à avoir ses angles bientôt brisés par les flots, et étoit en danger d'être renversée de côté et d'autre et de périr au moindre vent. Comment concevoir encore un édifice si immense, composé de plusieurs étages, et n'ayant pour s'éclairer qu'une seule fenêtre, qui n'avoit que vingt pouces de hauteur ? Ce devoit être un ténébreux cachot, incompatible avec la structure des yeux de la plupart des animaux, qui

Digitized by Google

auroient été en danger de devenir aveugles, lorsqu'au bout d'un an entier on les eût tirés de cette obscure prison pour les mettre au grand jour; et très-incommode en particulier à la famille de Noé, dont la vie eût été aussi misérable que celle de ces malheureux qui sont condamnés aux mines.

Pour résoudre cette difficulté, il faut remarquer que Moïse ne nous a parlé que très-succinctement de la forme de l'arche : tout ce que nous en savons, c'est qu'elle avoit trois cents coudées de long, trente de haut et cinquante de large; et encore sommes-nous dans l'incertitude par rapport à la dimension précise de la coudée dont il parle. Il est, à la vérité, parlé d'une fenêtre, que la traduction de la Vulgate suppose avoir été d'une coudée de haut; mais ce passage de la narration mosaïque est obscur, et permet diverses interprétations. Le Pelletier, qui traduit le mot hébreu par *fenêtre,* veut que ce soit une ouverture d'une coudée de haut, qui régnoit sur toute la longueur du toit, et qui étoit par conséquent de trois cents coudées de long. Mais il est bien plus vraisemblable qu'il ne s'agit point ici de fenêtre; que le mot hébreu ne signifie, ni dans cette langue, ni dans les autres dialectes, une fenêtre, mais plutôt le dos de l'arche, la superficie courbe du toit, qui devoit être un plan incliné, pour procurer l'écoulement des pluies, et dont le comble avoit une coudée de hauteur. Michaëlis prétend, avec moins de probabilité, que ce mot désigne la surface inférieure de l'arche, qui devoit être convexe, afin que l'arche flottât plus aisément sur les eaux. Ainsi nous ne savons absolument rien de certain sur l'architecture de l'arche, sinon l'étendue de ses dimensions et le nombre de ses étages. Quant à sa forme extérieure et intérieure, à la division de ses loges et compartimens,

nous pouvons recourir librement aux conjectures, et lui donner toutes les formes que la conservation de l'homme et des animaux peut exiger. Ainsi rien n'empêche de lui donner un fond convexe, afin qu'elle puisse mieux se soutenir et glisser plus aisément sur les flots, avec un gouvernail pour diriger sa marche et lui faire éviter les écueils; si l'on n'aime mieux dire que la divine Providence gouvernoit l'arche et la conduisoit par sa puissance, de manière qu'elle ne pût se briser contre les écueils, ni être engloutie par les flots, ou jetée de côté ou d'autre par les vents. On est encore libre d'admettre dans chaque étage tout autant de fenêtres qu'il en falloit pour éclairer cet immense édifice. Pour ce qui est de la matière dont elles étoient composées, si elles étoient de pierre transparente, de verre ou de papier huilé, c'est sur quoi l'Écriture garde un profond silence; en quoi nous croyons devoir l'imiter. Enfin on pourroit dire que le toit de l'arche étoit disposé de manière à retenir l'eau des pluies, que l'on pouvoit conduire par des tuyaux dans les auges des animaux pour les abreuver. Quoique l'architecture navale ne fût pas peut-être très-avancée à cette époque, Noé, éclairé et dirigé par la lumière d'en-haut, pouvoit donner à son arche tous les avantages nécessaires au grand but qu'il se proposoit.

3.e DIFFICULTÉ.

Insuffisance de huit personnes pour soigner tant d'animaux.

CETTE difficulté, qui, au premier abord, paroît embarrassante, s'évanouiroit vraisemblablement si nous connoissions tous les avantages des compartimens intérieurs de l'arche. D'abord, il paroît certain que le nombre des

espèces primitives est très-borné. Wilkins n'en compte en tout que trois cents. Parmi ces espèces, il y en a plusieurs qui mangent la même nourriture, et qu'on a pu mettre, par conséquent, dans des cases contiguës, ou peut-être même dans la même étable. Il peut se faire encore qu'avant le déluge tous les animaux aient été frugivores, ou que, pendant le temps du déluge, ils le soient devenus, comme le prétendent Sturm et Bochart. On peut encore supposer que l'eau découloit dans les auges des animaux par des canaux qui la recevoient du toit, disposé en plat-bord, et l'eau découlant du toit pouvoit être aisément introduite dans les étables pour les nettoyer. Nous pouvons supposer tout cela, puisque Moïse n'a rien déterminé : or, par toutes ces suppositions, le soin de cette ménagerie, distribué à huit personnes avec une prudente économie, n'est pas au-dessus de leurs forces. Il faut enfin remarquer que ces huit personnes avoient reçu du Seigneur toute l'intelligence, tout le zèle et tout le courage nécessaires pour exécuter le commandement divin.

4.e DIFFICULTÉ.

Noé a-t-il pu bâtir l'Arche?

COMMENT, dit-on encore, Noé, avec ses trois enfans, a-t-il pu construire dans l'espace de cent ans un bâtiment où il falloit employer une quantité prodigieuse d'arbres? ce qui demandoit un nombre infini d'années pour les exploiter. Le P. Fournier, dans son *Hydrographie*, répond à cette difficulté par l'exemple d'Archias le Corinthien, qui, avec le secours de trois cents ouvriers, construisit en un an le grand vaisseau de Hiéron ; le travail de trois cents ouvriers en un an étant égal à celui de trois ouvriers pen-

dant cent ans. Mais la règle de la compensation n'est admissible que lorsque l'ouvrage est de nature à pouvoir être fait par chaque travailleur séparément, et elle n'a plus lieu si l'ouvrage exige le concours de plusieurs ensemble : or c'est ce qui est par rapport à la construction de l'arche. Il y falloit employer des poutres que quatre hommes n'auroient pu ébranler seuls, quelque temps qu'on leur eût donné pour cela. Ainsi l'on répond plus naturellement et plus solidement, en disant que Noé loua des ouvriers pour bâtir l'arche. Il étoit assez riche pour cela; et l'appât du salaire a pu engager à ce travail des gens qui ne croyoient point à la prédiction qui en étoit le motif. *Voyez* Bullet, tom. I, pag. 13.

V.^e DIFFICULTÉ.

Rassemblement des Animaux.

D'ABORD on peut supposer qu'avant le déluge, la température pouvant être très-différente de ce qu'elle est maintenant, quelques animaux pouvoient vivre dans des climats où ils ne peuvent plus maintenant subsister : ainsi l'on peut supposer, sans qu'on puisse démontrer le contraire, que tous ces animaux avoient été rassemblés, par une providence spéciale, dans les environs du lieu où se trouvoit Noé. Dans l'hypothèse même que quelques espèces vécussent loin de lui, il avoit des moyens et un espace de temps suffisans pour se les procurer. Un homme opulent qui a cent ans pour travailler à ses recherches, peut se procurer, dans un temps encore moindre, une ménagerie de toute espèce d'animaux; et, si la chose n'est pas possible naturellement, qui empêche de dire que le Dieu qui, après la création, les amena tous devant Adam pour rece-

Digitized by Google

voir leurs noms, les amena une seconde fois devant Noé pour être conservés dans l'arche? « Cette puissance, dit » très-bien Scheuchzer, qui conduit encore chaque ani- » mal à sa pâture, qui gouverne ces automates vivans, » qui les garantit de ce qui pourroit leur nuire, qui les » fait se multiplier par l'accouplement du mâle et de la fe- » melle, cette même puissance, par un commandement » tout-à-fait extraordinaire, forma une assemblée d'ani- » maux jusqu'alors inouie, afin de les sauver de la ruine » dont ils étoient menacés. Poussées par un instinct secret » et un mouvement inconnu, ces bêtes sortent des forêts, » des montagnes, des cavernes, du plus profond des » eaux; elles forment, pour ainsi dire, société et amitié » entre elles ; elles cherchent Noé, ce père du monde » futur, et lui demandent la vie sans savoir pourquoi: » en cela plus prudentes que ces mortels impies qui, » pendant l'espace de cent vingt ans, avoient eu tout le » temps de prévoir et de prévenir leur funeste catas- » trophe. »

Quant au retour des animaux dans leurs pays respectifs, il s'opéra par l'effet de la même providence spéciale qui les avoit rassemblés. Ce qu'il y a de difficile, c'est de savoir comment ils purent se répandre dans le continent d'Amérique et dans les îles dont les mers environnantes sont parsemées. D'abord, on conçoit comment ils ont pu pénétrer en Amérique; car il paroît très-vraisemblable qu'elle tenoit autrefois au continent d'Asie, et qu'elle en a été séparée par un tremblement de terre. Dans le cas où la séparation auroit toujours existé, le détroit, qui n'est que de quelques lieues, a pu être traversé en canot. Quant aux autres îles, les hommes ont pu pareillement y venir dans des barques et y apporter des animaux. On peut encore supposer que

ces îles, ou tenoient à la terre ferme, ou n'en étoient pas autant séparées qu'à présent; ce qui pouvoit rendre très-aisée la communication, qui paroît maintenant très-difficile. Enfin, si l'on ne pouvoit absolument admettre que quelques espèces qui ne se trouvent maintenant qu'en Amérique, eussent pu y être transportées depuis le déluge, il y auroit moins d'inconvénient à dire que le déluge n'a pas été rigoureusement universel, et que quelques pointes des montagnes d'Amérique ont été exemptes de l'inondation, que de révoquer en doute la vérité de l'histoire de Moïse. Une si petite exception ne seroit pas contraire à l'universalité d'expressions dont Moïse se sert, et l'eau eût pu surmonter les plus hautes montagnes d'Asie sans submerger la pointe des montagnes du Pérou, qui sont plus élevées. C'est ce que dit Michaëlis dans son Commentaire sur l'ancien Testament.

VI.e DIFFICULTÉ.

Nourriture des Animaux après le Déluge.

Il ne suffit pas, dit-on, d'établir la possibilité du déluge; il faut faire subsister les hommes et les animaux préservés de l'inondation, jusqu'à l'époque à laquelle la terre, susceptible de culture, put fournir à leurs besoins par de nouvelles productions. Or, si les eaux du déluge, après avoir séjourné sur les plus hautes montagnes, se fussent ensuite retirées tout-à-coup, elles auroient laissé une si grande quantité de limon et d'immondices, que les terres n'auroient été labourables, ni propres à recevoir des arbres et des vignes, que plusieurs siècles après; comme l'on sait que, dans les déluges qui arrivèrent en Grèce, le pays submergé fut totalement abandonné, et ne put recevoir

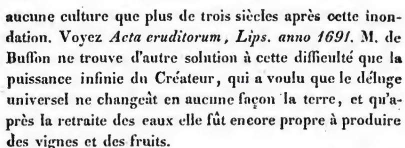

aucune culture que plus de trois siècles après cette inondation. Voyez *Acta eruditorum, Lips. anno 1691*. M. de Buffon ne trouve d'autre solution à cette difficulté que la puissance infinie du Créateur, qui a voulu que le déluge universel ne changeât en aucune façon la terre, et qu'après la retraite des eaux elle fût encore propre à produire des vignes et des fruits.

Mais, sans recourir à un miracle, on peut dire, d'après ce que remarque le texte sacré, que les eaux du déluge, s'étant retirées lentement et progressivement pendant l'espace de dix mois, ont dû détacher et emporter avec elles une grande partie de ces limons et de ces immondices, au lieu que, si elles se fussent retirées tout-à-coup, elles n'auroient emporté que la partie la plus fluide et auroient laissé un limon épais qui n'eût été peut-être cultivable qu'après bien des années. Il ne faut pas raisonner des parties de la Grèce submergées dans les déluges d'Ogygès et de Deucalion, comme des pays d'Asie et d'Arménie où l'arche s'arrêta. Buffon remarque que la Grèce entière, comme toutes les îles, est une terre nouvelle, qui, vraisemblablement, ne faisoit que de sortir de dessous les eaux avant ces déluges partiels, au lieu que l'Asie, l'Arabie, l'Arménie, sont les plus anciennes terres du globe, qui avoient été délivrées des eaux seize siècles au moins avant l'époque du déluge mosaïque : elles avoient donc acquis, dans cette longue durée, une densité qui facilita l'écoulement des limons. Il n'est pas nécessaire de dire que toute la terre put être cultivée immédiatement après que les eaux se furent retirées : les montagnes et les collines, sur lesquelles l'eau séjourna moins de temps et dont le penchant facilitoit l'écoulement des vases et du limon, furent bientôt labourables. Il est vraisemblable que quelques-uns

des arbres plantés sur ces ondroits élevés purent subsister dans l'inondation, et poussèrent des feuilles et des fruits dès que la retraite des eaux leur permit de végéter. Quant aux lions et autres animaux carnassiers, on peut dire que Noé avoit fait des provisions pour plus d'un an; si l'on n'aime mieux dire qu'à la sortie de l'arche ils furent nourris par les coquillages que la mer laissoit sur les bords, comme en effet ces coquillages contribuent à la nourriture des lions en Afrique.

VII.^e DIFFICULTÉ.

Conservation des Végétaux.

On peut dire que Dieu, par un miracle, conserva les semences ou les racines sous les eaux du déluge. On peut encore dire que Noé prit avec lui dans l'arche toutes les graines ou les racines des plantes qui ne pouvoient pas se conserver, ou qui lui étoient nécessaires pour semer et replanter après le déluge. Il est vrai que Moïse ne parle pas de cette circonstance; mais nous avons déjà remarqué que son récit est très-succinct, et qu'il y a des choses qui y sont omises. Beaucoup de plantes et d'arbres purent se conserver sur les montagnes, qui ne furent pas long-temps couvertes d'eau : plusieurs autres plantes qui vivent sous les eaux, comme l'olivier et le laurier, s'y conservèrent sans miracle. D'autres graines déposées dans la terre y demeurèrent sans corruption, puisqu'on connoît des graines qui s'y conservent plusieurs années. Rien de plus difficile que d'altérer les germes des plantes. Voyez Bonnet, *Palingénésie,* où il ressuscite des plantes après qu'elles ont été digérées, ou même réduites en cendres. Ainsi, comme le remarque dom Calmet, l'objection des incrédules prise de la prétendue impossibilité de conserver les végétaux n'est

Digitized by Google

pas d'un fort grand poids. Au reste, une fois que les plantes ont été conservées dans quelque endroit, rien de plus aisé que do les propager par-tout : les vents et les oiseaux suffisent pour cela. Voyez de Luc, *Lettres géologiques*.

EXAMEN DES FAITS

ALLÉGUÉS CONTRE L'EXISTENCE DU DÉLUGE.

Nous allons examiner maintenant si parmi les faits historiques, géologiques ou astronomiques, qu'on allègue contre l'existenee du déluge, il en est un seul qui la combatte réellement.

Les monumens qu'on a coutume d'opposer à la narration de Moïse, sont les chronologies des peuples anciens, l'organisation intérieure du globe, l'antiquité du zodiaque, les zodiaques de Dendera et d'Esné, les tables astronomiques des Indiens, les observations astronomiques des Babyloniens, les éclipses des Chinois.

ARTICLE I.er

Chronologies.

Les chronologies qu'on a coutume d'objecter, sont, 1.° la chronologie des Babyloniens, 2.° celle des Égyptiens, 3.° celle des Indiens, 4.° enfin celle des Chinois. Pour détruire tout l'effet que les incrédules prétendent tirer de ces anciennes chronologies, il suffiroit de citer le jugement de deux savans célèbres et non suspects, qui ont fait de ces chronologies l'objet d'une longue étude. M. Bailly, dans ses Éclaircissemens sur l'ancienne astronomie, nous présente un tableau où sont rapprochées ces diverses traditions sur l'intervalle qui s'est écoulé entre la création et le déluge; ces traditions sont celles

des Chaldéens, des Égyptiens, des Chinois, des Indiens et des autres peuples orientaux, comparées à celles de Moïse selon la version des Septante; et il ajoute : Ces tableaux et ces synchronismes frappans prouvent, ce semble, que les temps fabuleux placés à l'origine de tous les peuples sont les temps qui séparent deux époques mémorables, temps qui, mesurés par différentes révolutions, ont paru fort différens, mais qui, calculés d'après les suppositions vraisemblables que nous avons établies, présentent un accord démonstratif d'où il résulte évidemment que ces peuples sont issus d'un peuple antérieur, et que l'histoire de ce peuple, défigurée par la tradition, forme les antiquités de tous les autres. M. Fréret est encore plus fort dans son Mémoire sur les antiquités chinoises : Je me suis attaché, dit ce savant, à éclaircir et à discuter l'ancienne chronologie des nations profanes; j'ai reconnu, par cette étude, qu'en séparant les traditions vraiment historiques, anciennes, suivies et liées les unes aux autres, et attestées ou même fondées sur des monumens reçus comme authentiques, qu'en les séparant, dis-je, de celles qui sont manifestement fausses, fabuleuses ou même nouvelles, le commencement de toutes les nations, même de celles dont on fait remonter le plus haut l'origine, se trouvera toujours d'un temps où la vraie chronologie et l'Écriture montrent que la terre étoit peuplée depuis plusieurs siècles.

En supposant l'opposition de ces anciennes chronologies avec la chronologie mosaïque, il n'y a pas à balancer à qui donner la préférence : car, dans la chronologie mosaïque, tout se trouve lié par des faits qui, se succédant les uns aux autres, viennent se rattacher à des époques fixes et déterminées, au lieu que, dans les anciennes chronologies, tout est vide de faits, ou, si l'on

en trouve, ils sont si évidemment fabuleux, qu'ils ne peuvent se lier aux monumens certains de l'histoire. Ces deux observations générales pourroient suffire pour détruire l'objection qu'on tire de ces chronologies : mais examinons-les chacune en particulier.

Chronologie babylonienne.

Bérose, dans ses Fragmens recueillis par le Syncelle, donne à Babylone dix rois avant le déluge, qui ont régné cent vingt sares, c'est-à-dire, selon les observations du même Syncelle sur le sare, quatre cent trente-deux mille ans, et il compte en tout, depuis l'établissement de cette monarchie jusqu'à Alexandre, quatre cent soixante-treize mille ans. Mais il faut remarquer que les savans ne conviennent pas de l'évaluation que le Syncelle donne du sare. Suidas, suivi par Bailly, ne lui donne que deux cent vingt-deux mois lunaires, c'est-à-dire, dix-huit ans et demi. M. Le Gentil, dans son Mémoire sur le sare chaldéen, ne lui donne que dix ans. Les auteurs anglais de l'Histoire universelle ne lui donnent que trois mille six cents jours, au lieu de trois mille six cents ans, que le Syncelle lui assigne. Ainsi, l'évaluation du sare étant douteuse, et devant, selon le sentiment des savans, être beaucoup moindre que celle que lui donne le Syncelle, qui ne voit qu'on ne peut rien conclure du passage de Bérose, qu'on peut supposer d'ailleurs avoir exagéré les calculs pour donner à sa nation une antiquité démesurée ?

Chronologie égyptienne.

L'ancienne chronique égyptienne rapportée par le Syncelle compte trente-six mille cinq cent vingt-cinq ans depuis le règne du Soleil, qui a commencé la monarchie

d'Égypte, jusqu'à la fin du règne de Nectanebo, quinze ans avant l'empire d'Alexandre. Mais, 1.° cette révolution n'est point réelle, mais fictive : elle indique la durée de la révolution des équinoxes, qui, selon eux, se faisoit en trente mille ans. 2.° En écartant les temps du règne du Soleil, des dieux et des demi-dieux, qui sont évidemment fabuleux, la chronique assigne deux mille cinq cent quarante-un ans au règne des hommes, d'où il résulte que, de leur propre aveu, leur histoire et leur empire n'ont commencé que deux mille huit cent quatre-vingt-huit ans avant J. C. : or nous sommes autorisés à abréger encore cette durée, 1.° parce qu'il est douteux si les années qui y sont comptées sont solaires; 2.° parce que le nombre des dynasties et leur succession sont absolument incertains, et qu'il n'en existe que des fragmens sur lesquels il est impossible d'appuyer rien de raisonnable.

Chronologie indienne.

Les Indiens comptent quatre âges. Le premier est composé de quatre mille ans divins, formant un million quatre cent quarante mille ans. Les autres âges vont en diminuant, jusqu'au dernier, qui est la période courante, et qu'ils appellent *caliougam*. M. Fréret en détermine le commencement à l'an 3102, ce qui ne s'éloigne pas de la supputation des Septante; et M. Le Gentil, qui a voyagé dans les Indes, ne diffère guère des calculs de M. Fréret. Mais ce savant remarque que ces quatre âges, dont les Indiens se vantent avec tant d'emphase, ne sont que des périodes astronomiques qu'on peut faire remonter à l'infini, puisque toutes ces périodes sont divisibles par vingt-quatre mille ans, qui est la révolution de l'équinoxe, en supposant qu'elle avance de cinquante-quatre secondes par an, ce

Digitized by Google

qu'ils supposent dans leur astronomie; et M. Jones, dans les Mémoires de la société de Calcutta, a démontré que cette chronologie se réduit, après qu'on l'a délivrée de ses enveloppes symboliques, à la chronologie donnée par Moïse. *Voyez* sa Dissertation.

Chronologie chinoise.

Les annales chinoises, telles qu'elles nous étoient représentées par les missionnaires, nous montroient l'empire de la Chine, non-seulement existant, mais même florissant, plusieurs siècles avant le déluge et la dispersion de Babel; mais il paroît prouvé, par l'aveu des plus habiles lettrés et par les éditions les plus authentiques des annales de la Chine, que cet empire ne remonte certainement qu'au règne de Yao, ou tout au plus au règne de Hoang-ti: or le premier régnoit l'an 841 avant J. C., et le second quatre siècles après la dispersion. Ainsi aucune des deux époques où les Chinois font commencer leur empire, ne contredit la chronologie mosaïque. L'erreur des premiers missionnaires, qui donnoient aux Chinois une antiquité si reculée, venoit de ce qu'ils s'étoient servis de monumens altérés par quelques sectaires, et contre lesquels l'école de Confucius n'avoit cessé de réclamer. *Voyez* les Dissertations de M. Deguignes.

ARTICLE II.

Organisation de la Terre.

M. DE BUFFON, Hulton, Playfair, et beaucoup d'autres géologues, avoient cru remarquer dans la structure de nos continens une très-grande antiquité; ce qui tendoit à prouver qu'il y avoit des siècles innombrables que l'homme étoit sur la terre, et qu'elle avoit été habitée long-temps

avant l'époque du déluge et même celle de la création, telles qu'elles sont déterminées par Moïse. Mais M. de Luc a démontré que nos continens sont modernes et ne surpassent point les époques mosaïques. Il ne sera pas hors de propos de présenter ici en abrégé les principaux argumens dont ce savant et quelques autres géologues se servent pour démontrer la date moderne de nos continens.

1.er Argument, tiré de la terre végétale.

La terre végétale ne résulte pas de la décomposition des couches solides, comme le prétend Hulton, mais des débris annuels des mousses, des *gramen* et des bruyères, dont les semences ont été transportées sur nos continens depuis leur origine. Voyez *Élémens de géologie* de M. de Luc. Par conséquent, cette terre végétale qui s'est formée depuis cette époque, peut donc nous servir de chronomètre pour en déterminer la date : or cette terre végétale, dans les sols où aucune culture n'a été exercée, n'est pas fort épaisse, et, en comparant son épaisseur totale avec celle qui s'est formée depuis des temps connus, elle indique un temps qui ne surpasse pas la date du déluge; donc nos continens actuels ne dépassent pas cette limite.

2.e Argument, tiré des tourbières.

La tourbe est une masse spongieuse, composée de végétaux flétris et imbibés d'eau, sans pourriture, et combustibles, sur lesquels de nouvelles plantes croissent avec abondance et rapidité. Cette tourbe, de même que la terre végétale, a dû commencer à l'origine de nos continens, et peut, par conséquent, servir de chronomètre : or, en comparant l'épaisseur totale de la tourbe dans les endroits où elle n'a jamais été soignée, avec ses progrès depuis un temps connu, on calcule assez exactement que la date où elle a commencé n'est pas très-ancienne

Digitized by Google

et ne dépasse pas les bornes de la chronologie mosaïque; donc &c. Voyez de Luc, *Lettres géologiques.*

3.ᵉ *Argument,* tiré de l'accroissement de la culture.

Malgré les causes morales et physiques qui accélèrent ou retardent les progrès de la culture, il est certain que cette opération, qui a dû commencer à l'origine de nos continens, et dont les progrès sont assez rapides dans les lieux qui confinent à des terrains incultes, devroit, si le monde étoit aussi ancien que le supposent les incrédules, être parvenue à sa fin : or il s'en faut de beaucoup que cette opération, qui croît tous les jours, soit terminée, puisque, selon les relations des voyageurs, une moitié de nos continens est encore inculte; et en comparant son progrès général aux progrès partiels qu'elle a faits auprès de quelque centre de culture, on obtient pour résultat une époque qui ne diffère guère de la date du déluge; donc &c.

4.ᵉ *Argument,* tiré des dégradations des montagnes.

Il est certain que les montagnes sont sujettes à de grandes et fréquentes dégradations, soit par les affaissemens, les éboulemens, les avalanches, soit par les pluies, la fonte des neiges, les torrens, les eaux souterraines qui en minent les bases, et par toutes les causes atmosphériques. La moindre cause, le son même de la voix, suffisent quelquefois pour faire tomber des fragmens de rocher. Je n'exagérerai pas, dit Saussure, quand je dirai que nous ne passions pas une heure sans entendre quelque avalanche des rochers se précipiter avec le bruit du tonnerre. Or, si les continens duroient depuis plusieurs milliers de siècles, les montagnes les plus hautes seroient abaissées, les vallées les plus profondes seroient comblées par des dégradations si énormes et si continuelles: mais les effets produits par ces causes sans cesse agissantes ne sont pas terminés et

sont loin de leur fin ; donc il n'y a pas très-long-temps que les montagnes et par conséquent les continens sont dans l'état où nous les voyons.

5.ᵉ *Argument*, tiré des atterrissemens.

Les fleuves et les rivières charient continuellement une grande quantité de matières, sur-tout après les grandes pluies et la fonte des neiges : ces matériaux, déposés en partie sur le lit des rivières, en élèvent la surface et produisent ce qu'on appelle *atterrissement*. Ces atterrissemens ont dû commencer à l'origine des fleuves qui les produisent; et, comme ils sont ordinairement distingués du continent primitif par une espèce de suture ou ligne de démarcation, ils doivent servir de chronomètres de la date de nos continens. Or, en comparant leur somme totale avec leurs accroissemens séculaires, il en résulte que l'origine de leur formation est assez voisine, et ne surpasse pas les limites de la chronologie mosaïque. Saussure, de Luc et le P. André en citent des exemples remarquables. Mais où l'effet de l'atterrissement devroit être plus grand, c'est sans doute dans ces lacs situés au débouché d'une grande vallée par laquelle coule une rivière formée de tous les ruisseaux qu'ont produits les pluies et la fonte des neiges. Ces torrens débordés et bourbeux doivent charier dans le lac inférieur une grande quantité de matières, qui, ne cessant de s'accumuler sur son fond, doivent tendre à le combler. Si les continens étoient d'une très-haute antiquité, il y a long-temps que cet effet auroit eu lieu : cependant il s'en faut encore de beaucoup que ces lacs soient comblés; et, en mesurant l'atterrissement total avec les accroissemens produits depuis une période de cinquante ans, on remonte encore à la date donnée par Moïse.

6.^e^ Argument, tiré des moraines.

Les moraines sont de grands amas de sables, de pierres, et même de gros blocs, qui se trouvent à l'extrémité inférieure des glaciers et le long de leurs bords : ces amas sont formés de débris qui se détachent continuellement des montagnes voisines. Si les continens étoient d'une antiquité démesurée, ces moraines devroient être parvenues à leur *maximum :* or, cependant, comme l'a remarqué Saussure, ces amas ne sont pas très-considérables ; donc, conclut ce grand observateur, l'état actuel de notre globe n'est pas aussi ancien que quelques philosophes l'ont imaginé.

7.^e^ Argument, tiré de l'accroissement des glaces.

Il est certain que les glaces qui se forment sur les montagnes, malgré les nombreuses pertes qu'elles font tous les ans, s'accroissent continuellement, et que cet accroissement est même si rapide, que la vie d'un chasseur de chamois est assez longue pour en distinguer le progrès. Or, si l'état actuel du globe étoit très-ancien, il y a longtemps que ces glaces seroient parvenues à leur *maximum*, et ne présenteroient plus d'accroissemens sensibles; donc &c. On peut appliquer le même raisonnement aux glaces des régions polaires, qui augmentent continuellement, selon les relations des voyageurs et le témoignage du chevalier Bladgen.

8.^e^ Argument. On a trouvé en Sibérie le cadavre d'un rhinocéros, conservé avec sa peau, ses poils et ses cartilages. Ce dépôt doit dater de l'origine de nos continens; car l'animal dont il est la dépouille, n'a pu vivre à cette latitude : or l'époque où il y a été transporté ne peut être très-éloignée; car, autrement, il ne s'y seroit pas si bien conservé.

9.e Argument, tiré de l'accroissement des polypes.

Plusieurs voyageurs recommandables nous apprennent que les côtes de la mer Rouge sont devenues tellement encombrées de récifs formés de polypes marins connus sous le nom de *corail*, qu'ils en rendent l'abord extrêmement dangereux. Ces polypes, dont le travail n'est point interrompu dans la zone torride par les saisons froides, bâtissent continuellement de nouvelles demeures sur les anciennes, qui s'augmentent dans une progression toujours croissante; et, comme leur ouvrage ne se détruit pas, il en seroit résulté que les récifs dont on voit chaque jour les progrès, auroient rendu la mer Rouge depuis long-temps impraticable, si nos continens étoient aussi anciens que l'ont supposé nos géologues. Voyez la *Bibliothèque britannique*, n.° 254, article du frère de M. de Luc.

10.e Argument, tiré de l'accroissement des sables en Égypte.

M. Denon, dans son *Voyage en Égypte*, nous rapporte des effets surprenans de l'accroissement des sables, qui ont déjà englouti des pays entiers, de manière qu'on marche maintenant sur des villages dévorés par le sable du désert, qu'on foule aux pieds leurs toits, et qu'on rencontre les sommets de leurs minarets. Ces sables, poussés par les vents d'occident, ne laissent plus de terres qu'on puisse cultiver sur la rive occidentale du Nil, soit dans le Delta, soit dans quelques parties de la haute Égypte, par-tout où le Nil n'en est pas garanti par les montagnes. Dans les autres lieux, l'empiétement des sables sur les terrains cultivés est sensible : les sommets de quelques villes anciennes qu'ils ont ensevelies se montrent encore à l'extérieur ; et, sans la barrière que leur oppose la chaîne libyque, qui borde la gauche du Nil, le Nil n'auroit depuis long-temps

aucune rive habitable. Donc, si nos continens étoient extrêmement anciens, ou du moins si leur dernière révolution étoit fort ancienne, les bords occidentaux du fleuve, exposés au fléau des sables du désert, ne montreroient plus de traces d'habitation et seroient couverts jusqu'à des profondeurs considérables.

ARTICLE III.

De l'Antiquité du Zodiaque.

Dupuis a prétendu démontrer la fausseté de la chronologie mosaïque par l'invention du zodiaque; elle remonte, selon lui, à quinze mille ans. Pour le prouver, il pose pour principe que le zodiaque, étant le même chez tous les peuples de la terre, doit avoir été construit dans un même pays et par un même homme, de manière que les signes et les saisons qu'il représente, les stations solaires et lunaires, aient été parfaitement d'accord à l'époque de son origine. Or il y a deux points où toutes ces conditions ont lieu: le premier est celui du belier, et le second, celui de la balance; car, dans ces deux points, le soleil et la lune peuvent avoir la même station; et, si le colure des équinoxes coupe l'écliptique dans ces mêmes points, il y aura accord des signes avec les saisons, du moins pour le pays d'Égypte, où l'on suppose que le zodiaque a été inventé. Or il est bien évident, reprend Dupuis, que le temps de l'invention du zodiaque ne peut être celui où l'équinoxe arrivoit au point du belier; car ce concours de l'équinoxe avec le belier a eu lieu au temps d'Hipparque, c'est-à-dire, trois cent quatre-vingt-huit ans avant J. C. Or il est certain que le zodiaque étoit inventé long-temps auparavant, puisque beaucoup d'observations

astronomiques faites en Perse, en Égypte, à la Chine et dans l'Inde, placent l'équinoxe aux premiers degrés de la constellation du taureau : donc le zodiaque étoit inventé au moins seize cent soixante-seize ans avant que l'équinoxe coïncidât avec le belier; donc ce ne peut être le point d'où sont partis les premiers inventeurs; donc nous sommes obligés de rétrograder jusqu'à la balance : mais, depuis le signe de la balance jusqu'au signe où arrive maintenant le point équinoxial, il y a environ sept signes qui ne peuvent avoir été parcourus par l'équinoxe qu'en quinze mille ans; donc l'invention du zodiaque date au moins de cette antiquité.

Quelques savans se sont efforcés de répondre à cette objection. M. Testa a prétendu que le signe de la balance n'existoit point originairement dans le zodiaque, et qu'ainsi l'équinoxe ne pouvoit commencer là; néanmoins, pour concilier les signes et les saisons, et se mettre au niveau des observations anciennes, il prend la dernière étoile du belier pour point initial du printemps. Mais Dupuis a traité de subtile cette invention de M. Testa, et a répondu, dans son dernier mémoire, imprimé en 1806, que la balance est aussi ancienne que les autres signes, et que vouloir faire commencer le zodiaque par une étoile presque imperceptible de la queue du belier, c'étoit insulter au bon sens et à la raison. M. de la Prisse soutient que le taureau a été le premier signe du zodiaque; mais alors les signes ne s'accordent plus avec les saisons.

Voici les argumens dont on peut se servir pour réfuter Dupuis, et que nous fournit l'auteur d'un mémoire imprimé en 1808 :

1.° Cette uniformité du zodiaque chez tous les peuples de climats si divers est un témoignage toujours subsistant

qu'ils partent tous d'un même pays, d'un même peuple et d'nne même famille.

2.° Ce peuple et cette famille d'où nous vient l'invention du zodiaque, ne sont pas plus anciens que le déluge, puisque les nombreuses observations astronomiques que Dupuis a recueillies avec tant de soin, ne dépassent point cette époque mémorable.

3.° Dupuis ne peut produire aucune observation authentique à l'appui de son opinion : les plus anciennes qu'il puisse produire s'accordent toutes à placer l'équinoxe aux premiers degrés du taureau.

4.° Dupuis, ayant reconnu et posé pour principe que tous les zodiaques avoient conservé le belier pour premier signe, quoique ce signe ne s'accorde plus avec les saisons, a fourni lui-même la preuve la plus forte que c'est là véritablement qu'il a commencé, n'y ayant pas la moindre vraisemblance que, si la balance eût été le premier signe du zodiaque, comme il prétend, on se fût accordé par toute la terre à rapporter son origine au belier.

5.° Le principe sur lequel tout le système de Dupuis est appuyé, n'est pas incontestable. Il suppose, sans le prouver, que les signes précurseurs des différentes positions du soleil dans le ciel ont été identiques dans l'origine avec les points équinoxiaux et solsticiaux : or c'est ce qui n'est vraisemblable qu'autant que les premiers inventeurs du zodiaque auroient été des astronomes consommés; mais, s'ils n'ont été, comme il est plus probable et comme on pourroit même le conclure des noms que portent les signes, que des pâtres et des laboureurs, il ne faut pas attendre d'eux autant d'exactitude et de précision. Ainsi, avant que l'on eût inventé des instrumens pour observer et reconnoître la vraie position du soleil,

on se servit de ceux que la nature donne à tout le monde, c'est-à-dire, des yeux : or, comme le soleil éclipse par sa lumière toutes les étoiles qui se rencontrent avec lui sur l'horizon, il fallut se contenter d'observer celles qui précèdent ou qui suivent immédiatement son coucher. C'est pourquoi la constellation du belier, qui devançoit son lever et qui signaloit sa position à l'équinoxe du printemps, fut prise originairement pour le premier signe du zodiaque, quoiqu'alors le soleil se trouvât réellement dans la constellation, ainsi que l'attestent quantité d'observations faites tant en Europe qu'en Asie et en Afrique. Le taureau devint le second signe, quoiqu'il fût réellement le premier : les autres signes anticipèrent tous également sur la vraie position du soleil. Lalande a reconnu lui-même cette vérité. Il est naturel de penser, dit-il, que la sphère fut faite dans le temps où les levers sensibles de chaque constellation précédoient les points cardinaux, c'est-à-dire, les équinoxes. Ainsi la discordance des signes avec les saisons ne vient point de la rétrogradation des colures, ni du laps de temps écoulé depuis l'origine du zodiaque, mais uniquement de ce qu'on a pris, dans l'origine, pour signe du printemps, non l'étoile qui correspond au soleil, mais celle qui annonce le plus prochainement son retour. D'après cette supposition très-vraisemblable, tous les argumens de Dupuis tombent, les signes sont d'accord avec les saisons; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que l'époque de l'invention du zodiaque ne dépasse point le déluge. Le pays où il est inventé n'est point l'Égypte, comme Dupuis le supposoit faussement, mais la haute Assyrie, premier berceau du genre humain (1).

(1) Il faut consulter Visconti, et Cuvier, *Mémoire sur les fossiles.*

Digitized by Google

ARTICLE IV.

Des Zodiaques de Dendera et d'Esné.

On a aussi opposé, dans ces derniers temps, contre la chronologie mosaïque, deux zodiaques trouvés récemment en Égypte. L'un, sculpté dans le grand temple de Dendera, montre, à ce qu'on assure, le solstice d'été dans le lion, c'est-à-dire, à soixante degrés du point qu'il occupe maintenant : donc, depuis la construction du zodiaque de Dendera jusqu'à nous, le solstice auroit rétrogradé de soixante degrés; et, puisqu'il rétrograde d'un degré par soixante-douze ans, il s'ensuit qu'il a dû précéder notre âge de quatre mille trois cent vingt ans. L'autre zodiaque, découvert dans Esné par le général Desaix, présente le solstice d'été dans la vierge, c'est-à-dire, à quatre-vingt-dix degrés du point où il est maintenant; ce qui donne à ce zodiaque une antiquité de six mille quatre cent quatre-vingts ans : donc, il y a six mille ans, les Égyptiens non-seulement existoient, mais s'étoient avancés dans l'astronomie, et y avoient fait tant de progrès, qu'ils étoient en état de tracer un zodiaque, et d'y déterminer les points solsticiaux; ce qui n'a pu se faire qu'après un grand nombre de siècles : donc l'antiquité démontrée de ces zodiaques convainc de faux la narration mosaïque.

Pour tirer quelques preuves de ces zodiaques, il faudroit démontrer deux choses : 1.° qu'ils sont très-anciens; et 2.° qu'ils montrent le solstice dans les étoiles dont on vient de parler : or, bien loin qu'on puisse prouver une antiquité aussi démesurée que celle qu'on leur assigne, il y a une multitude de raisons qui démontrent qu'ils sont modernes. 1.° Comme nous le disions en réfutant Dupuis, le zodiaque, chez les Égyptiens, met le printemps au

belier ; donc il a dû être inventé au temps où ce signe s'accordoit avec cette saison ; par conséquent, l'usage du zodiaque ne remonte pas si haut que le supposent les prétendus monumens. 2.° Les Égyptiens ne connoissoient pas autrefois la longueur de l'année : or, si, depuis quatre mille ans, ils eussent eu des zodiaques qui marquassent les points équinoxiaux et solsticiaux, ils n'auroient pu manquer d'avoir cette connoissance. 3.° Les astronomes égyptiens ne connoissoient pas, avant Hipparque, la précession des équinoxes : or, s'ils eussent eu sous les yeux ces deux zodiaques, rien de plus facile que de conclure cette précession. 4.° Ces zodiaques sont dessinés dans un temple élégant, accompagnés de figures pleines de vie et de mouvement, avec des inscriptions grecques, et dans un style qui annonce une architecture grecque, ou du moins une architecture égyptienne assez moderne : or il est difficile de se persuader que ces temples aient subsisté, avec leurs figures d'animaux bien conservées, dans un terrain marécageux, pendant plusieurs milliers d'années ; qu'à une époque si reculée les arts aient été si avancés, et qu'ils soient chargés d'inscriptions grecques qui se rapportent à des généraux ou empereurs romains. 5.° Enfin le plus moderne de ces zodiaques, celui de Dendera, contient le signe de la balance : or ce signe n'étoit point connu par les anciens Égyptiens, et n'a passé dans le zodiaque que depuis Hipparque. *Voyez* Testa. 6.° Si l'Égypte étoit peuplée depuis tant de siècles, les accroissemens des bancs de corail sur ses rivages, et du sable dans ses plaines, l'auroient rendue depuis long temps inabordable et inhabitable. Voyez de Luc, *Bibliothèque britannique.*

Ainsi il n'est donc pas certain que ces zodiaques soient anciens : ils peuvent avoir été tracés dans les temps

Digitized by Google

modernes par quelque astronome égyptien qui, connoissant la précession des équinoxes, aura voulu, par la supposition de ces monumens, donner à sa nation une antiquité démesurée. Il faudra les placer avec les quarante-huit mille ans d'observations des Égyptiens, leurs trente dynasties successives, leurs trois cent quarante-cinq pontifes de Saïs, qui, selon Diodore, ne méritent aucune croyance.

M. Delambre, justement célèbre par ses profondes connoissances en astronomie, vient de prouver, dans son rapport sur un mémoire de M. Paravey concernant les zodiaques de Dendera et d'Esné, toute la futilité des argumens d'après lesquels on prétendoit leur attribuer une antiquité contraire à tous les monumens historiques. Il a reconnu par des calculs positifs que la disposition donnée dans ces zodiaques aux diverses constellations les fait remonter, soit au premier ou au second siècle de l'ère chrétienne, ainsi que Visconti l'avoit conclu de la perfection grecque des sculptures qu'ils renferment, soit à l'époque d'Hipparque.

ARTICLE V.

Des Tables astronomiques des Indiens.

Il existe parmi les Indiens des tables astronomiques très-anciennes, qui portent le titre de *Suria Siddhanta*, et que Bailly, et Playfair après lui, ont opposées à la narration mosaïque. Ces tables fixent la place des luminaires, et déterminent plusieurs élémens astronomiques, tels que les nœuds, les aphélies, les longitudes de différentes planètes, pour une époque très-reculée, telle qu'environ trois mille et quelques cents ans avant J. C.; et ces élémens, d'après les calculs des astronomes modernes, se trouvent assez exactement déterminés. Or, d'après cela, voici comme on

argumente : ces élémens astronomiques n'ont pu être fixés par le calcul des astronomes indiens; car on connoît l'astronomie indienne, et elle est trop imparfaite pour donner si exactement la position des astres à une époque aussi reculée; donc ces élémens ont été fixés par des observations faites à cette époque; donc les tables astronomiques des Indiens remontent jusqu'à plus de trois mille ans avant J. C. : mais ces tables n'ont pu être composées qu'après bien des siècles d'observations; ce qui, nécessairement, doit demander un temps qui surpasse de beaucoup les bornes de la chronologie mosaïque (1).

R. 1.° Rien n'empêche de supposer que l'astronomie a été cultivée avant le déluge, et que la longue vie des patriarches leur a donné le moyen d'y faire de très-grands progrès. On peut encore supposer que Noé a communiqué les connoissances astronomiques qu'il avoit par tradition à quelques-uns de ses descendans plus curieux de cette sorte de connoissances, d'où elles auront passé aux Indiens : or, dans cette hypothèse, qui est très-admissible, on conçoit comment les auteurs de ces tables ont pu avoir, à l'époque de trois mille ans avant J. C., assez de connoissances astronomiques pour les composer.

2.° Il est faux que ces tables aient une aussi grande antiquité; car les académiciens de Calcutta ont démontré que Suria, qui, selon la tradition constante des Indiens, en est l'auteur, ne vivoit tout au plus que douze cents ans avant J. C.; ce qui se prouve par la situation des colures des équinoxes et par les levers héliaques de diverses

(1) Cet argument, dont on a fait tant de bruit, vient d'être démontré complétement faux par un savant de la société de Calcutta, qui a démontré que ces tables ne remontent qu'à l'an 1061 après J. C., au lieu qu'on leur donnoit trois mille ans avant J. C.

étoiles observées de son temps. Voyez les *Recherches asiatiques.*

3.° La nouveauté de ces tables est si incontestable, que M. de Laplace, dans son *Exposition du système du monde*, a été obligé d'en convenir. *Voyez* ce passage très-remarquable. Ainsi l'on ne peut plus opposer ces tables à la chronologie mosaïque.

ARTICLE VI.

Observations astronomiques des Chaldéens.

L'AUTEUR de la *Philosophie de l'histoire* objecte les mille neuf cent trois ans d'observations que Callisthène envoya en Grèce, à la prière d'Alexandre le Grand. Ces mille neuf cent trois ans remontent à deux mille deux cent trente-quatre ans avant J. C. : ainsi, à cette époque, qui est assez voisine du déluge, les Chaldéens étoient déjà astronomes; ce qui demande un temps plus étendu que ne le suppose la chronologie mosaïque.

R. 1.° En admettant l'authenticité de ces mille neuf cent trois ans d'observations, comme fait l'abbé Girard dans ses *Leçons de l'histoire*, nous remarquons avec lui que non-seulement ce temps ne dépasse pas les bornes de la chronologie mosaïque, mais qu'il est inférieur de quatre cents ans à la fondation du royaume de Babylone par Nemrod.

2.° Nous croyons, avec Bullet, que ces mille neuf cent trois ans d'observations ne sont rien moins qu'authentiques, puisque nous ne les connoissons que sur le seul témoignage de Simplicius, qui lui-même ne le tenoit que de Porphyre : or le témoignage d'un ennemi déclaré du christianisme, qui vivoit six cents ans après l'événement, ne mérite pas grande croyance; d'autant plus que son témoignage est con-

Digitized by Google

tredit par plusieurs auteurs plus anciens que lui. D'abord Aristote, à qui l'on suppose que ces observations ont été envoyées, n'en a jamais parlé. Épicure, cité par Pline, ne parle que de sept cent vingt ans d'observations faites par les Chaldéens. Bérose ne trouve que quatre cent quatre-vingt-dix ans d'observations faites jusqu'à son temps. Critodème, cité par Pline, en convient avec Bérose. Enfin Ptolémée, après avoir recherché les observations des anciens astronomes, n'en a trouvé aucune, faite par les Babyloniens, qui remontât avant l'ère de Nabonassar. *Voyez* Bullet, tom. II, pag. 62.

ARTICLE VII.

Éclipses des Chinois.

Les incrédules se sont encore beaucoup prévalus de ce que les missionnaires avoient dit sur les éclipses observées par les Chinois ; ce qui faisoit remonter leur histoire à une très-haute antiquité. A cela l'on répond deux choses :

1.° En admettant, avec Fréret, l'authenticité de ces observations astronomiques, le commencement de l'histoire chinoise ne peut pas aller au-delà du règne de Hoang-ti : or ce règne, du moins en suivant la chronologie des Septante, ne dépasse pas les limites de la chronologie mosaïque.

2.° M. Deguignes, qui, possédant la langue des Chinois, a pénétré plus avant que Fréret dans la connoissance de ces monumens, remarque, dans la préface du *Chou-King*, que les observations des douze premiers siècles de l'histoire chinoise n'ont aucune certitude ; car on ne cite pour ce temps-là qu'une seule éclipse du soleil et une observation des solstices du temps d'Yao : or ces obser-

vations sont annoncées d'une manière si vague et si obscure, qu'il est impossible d'en calculer le temps, et, par conséquent, de confirmer par leur moyen la chronologie chinoise. Aussi les missionnaires partisans de ces monumens astronomiques ne s'accordent guère entre eux, soit sur leur autorité, soit sur la manière d'en déterminer l'époque.

Il faut encore remarquer que l'on s'est assez souvent appuyé sur des autorités qui n'existoient pas. M. Deguignes en donne un exemple célèbre, dans un passage de Meng-Tsé, traduit par le P. Noël. Cet auteur, qui vivoit environ l'an 320 avant J. C., rapporte, d'après la traduction du P. Noël, que, plusieurs milliers d'années auparavant, on avoit institué le calendrier au solstice d'hiver, à une nouvelle lune, à un premier jour du cycle chinois. D'après ces données, Fréret avoit calculé cette époque au 11 janvier 2450 ans avant J. C., sous le règne de Hoang-ti, et avoit regardé ce passage comme propre à démontrer l'antiquité de la chronologie chinoise; mais M. Deguignes, examinant le passage dans l'original, a trouvé qu'il n'y avoit rien de semblable, et que tout ce qui concerne le calendrier étoit une note d'un commentateur qui vivoit douze cents ans après J. C. Le P. Couplet, dans sa traduction des ouvrages de Confucius, est tombé dans le même défaut: sa traduction est remplie d'additions étrangères au texte. Ainsi les autorités sur lesquelles on s'est appuyé pour admettre ces anciennes observations, ne sont pas sûres. Quant aux éclipses des temps postérieurs, elles ne sont pas assez anciennes pour prouver l'antiquité qu'on veut donner à la chronologie chinoise, et paroissent avoir été empruntées des autres nations. *Voyez* M. Deguignes.

SOLUTIONS

DE DIVERSES QUESTIONS

SUR LA GENÈSE.

I.re QUESTION.

Y a-t-il eu avant le déluge une espèce d'hommes d'une taille extraordinaire, connus sous le nom de géans?

Le sentiment commun des interprètes est qu'il y avoit effectivement avant le déluge des hommes au-dessus de la taille ordinaire, et qui se multiplièrent encore davantage après que les enfans de Dieu, c'est-à-dire, les enfans de Seth, se furent alliés avec les filles des hommes, c'est-à-dire, de Caïn. Mais, sans entrer dans cette discussion, il est certain que le mot hébreu dont Moïse se sert, ne signifie point précisément des géans, mais plutôt des hommes qui fondent inopinément sur quelqu'un, *irruentes*, des hommes violens. Aussi Aquila, qui se tient à la lettre du texte, a-t-il rendu le mot ἐπιπίπτοντες par *irruentes;* et Symmaque, qui traduit plus purement et plus librement, a employé le mot *βίαιοι, violenti:* le mot γίγαντες, employé par les Septante, signifie assez souvent un homme fort et robuste; ce qui revient au même. Toutes les autres versions se servent pareillement d'un mot qui signifie tout-à-la-fois *géant* et *puissant.* Il faut encore ajouter que la signification d'*homme violent* est plus conforme à ce qui suit, puisque

l'on conçoit assez comment les hommes injustes et violens se multiplièrent, après que la famille de Seth se fut corrompue par ses alliances avec celle de Caïn; au lieu qu'on ne conçoit guère comment de cette mésalliance purent venir des géans. Ainsi il n'y a donc rien dans le texte de Moïse qui suppose qu'il existoit des géans avant le déluge, et tous les argumens des incrédules sur ce point sont sans fondement.

II.ᵉ QUESTION.

Est-il impossible que les Patriarches antédiluviens aient vécu aussi long-temps que Moïse le raconte?

M. DE BUFFON lui-même va répondre à cette question: Si l'on nous demande pourquoi la vie des premiers hommes étoit beaucoup plus longue, nous pourrions en donner une raison, en disant que les productions de la terre étoient alors d'une nature différente de ce qu'elles sont aujourd'hui.

La gravité n'agissant que depuis peu sur la surface du globe, les matières terrestres n'avoient pu acquérir la consistance et la solidité qu'elles ont eues depuis. Ainsi les productions de la terre et le corps de l'homme conservoient plus long-temps leur ductilité et leur mollesse; dès-lors toutes les parties du corps n'arrivoient à leur développement entier qu'après un plus grand nombre d'années. La génération ne pouvoit s'opérer, par conséquent, qu'après un accroissement pris en entier, c'est-à-dire à cent trente ans, et la durée de la vie humaine étoit proportionnelle à celle de l'accroissement, comme elle l'est encore aujourd'hui. Effectivement, l'âge de puberté est à la durée de la vie des patriarches dans le même

rapport qu'il est actuellement ; car la durée de la vie humaine est environ sept fois l'âge de puberté : donc, si la puberté arrivoit à cent trente ans, la durée totale de la vie devoit être de neuf cent dix ans. Il est remarquable combien ces calculs de Buffon sont d'accord avec les tables chronologiques de la vie et de la puberté des patriarches : preuve que Moïse ne débitoit pas des fables ; autrement, il n'eût pas mis entre l'âge de puberté et celui de la vie humaine la proportion qu'exige la nature.

M. de Luc fait remarquer que la longueur de la vie des animaux, ainsi que les qualités nutritives des végétaux, dépendent de la température de l'air : or la révolution du déluge a dû opérer dans l'air de très-grands changemens ; ces changemens ont dû, selon lui, non-seulement abréger la vie, mais éteindre même quelques espèces de plantes et d'animaux.

Le célèbre Wallerius, et, avant lui, Burnet, Ray et Sturm, attribuèrent aussi au changement de l'atmosphère la moindre durée de la vie humaine.

III.^e QUESTION.

L'Arc-en-ciel existoit-il avant le déluge ?

Il n'y avoit point d'arc-en-ciel avant le déluge, s'il n'y avoit point de pluie : or c'est ce qu'ont prétendu de très-habiles naturalistes. Buffon a enseigné que la terre, après être sortie des eaux, ne fournissoit point une assez grande quantité de vapeurs pour surcharger les nuées, et qu'il n'y avoit point de vents pour les amonceler et les faire tomber. Wallerius, très-habile physicien suédois, prétend aussi qu'avant le déluge il n'y avoit ni vent ni pluie. Enfin M. de Luc, dont l'autorité est grande dans

cette matière, puisqu'il a fait de si belles et de si savantes recherches sur l'atmosphère, remarque que l'arc-en-ciel n'est point l'effet de la pluie simple, mais seulement de la pluie d'orage : or les pluies d'orage, outre la cause générale qui leur est commune avec la pluie simple, doivent avoir des causes particulières de différentes espèces ou de différens degrés, dépendantes sans doute de quelque mélange des fluides qui s'élèvent alors dans l'air, et de quelque état de cet air lui-même : or nous savons qu'à l'époque du déluge il arriva des changemens très-grands, non-seulement dans l'atmosphère, mais dans l'eau de la mer et dans la nature des terres; de sorte qu'il n'est point déraisonnable de penser que les causes particulières des pluies d'orage ont été produites par ces changemens, et qu'ainsi, lorsque l'arc-en-ciel parut après le déluge, il fut un nouveau phénomène lié à un nouvel état de la terre, état plus stable que les précédens, et dans lequel ce phénomène devenoit un signe réel de ce que Dieu dit à Noé, que les eaux ne formeroient plus de déluge pour détruire toute chair. Voyez *Lettres géologiques*, page 324. Cependant, quand même l'arc-en-ciel auroit existé avant le déluge, Dieu put l'établir comme signe que le monde ne seroit plus submergé par les eaux. *Voyez* Bullet, tom. I.er, pag. 33.

IV.e QUESTION.

Moïse est-il en défaut dans la description qu'il nous fait, au chapitre X, des descendans des fils de Noé, et des pays qu'ils occupèrent?

QUOIQUE ce chapitre soit très-difficile et ait exercé l'érudition et la critique des savans les plus habiles, cependant il est un des plus propres à constater l'authen-

Digitized by Google

ticité du Pentateuque, à confirmer l'exactitude de Moïse dans sa narration, ainsi que l'étendue et la justesse de ses lumières.

La géographie, dit très-bien M. Pluche, est assurément la partie de l'Écriture la plus sèche, et où il y a le moins de profit à faire pour les sentimens et la conduite : cependant on peut dire qu'elle y est d'un prix infini, puisqu'elle suffit pour constater la vérité des récits; la géographie met tout en ordre, et rend la vérité palpable.

Prenons le Pentateuque, ou la Genèse seule; voyons l'origine et les premiers progrès des nations. Dans le récit de Moïse, on trouve, je l'avoue, des lieux et des peuples sur lesquels l'éloignement des temps a jeté de l'obscurité; mais de tout ce qu'il nomme, ce qui est encore reconnoissable dans des temps postérieurs justifie sa narration par une étendue de connoissances qui prouve ou l'inspiration, ou le secours d'une tradition fidèle. Vous ne trouverez nulle part, chez les profanes, une exactitude pareille; à tout propos, on se voit dans la nécessité de leur reprocher des fables ou des méprises. Pluche, *Harmonie de l'Évangile*, pag. 105.

On peut distinguer deux choses dans ce chapitre; la partie généalogique et la partie géographique : la partie généalogique montre comment les diverses nations sont sorties des descendans de Noé; la partie géographique décrit les lieux de la terre qu'ils ont occupés et d'où ils se sont répandus dans les régions les plus éloignées : or, sur ces deux points, la narration de Moïse est inattaquable; tout ce qu'on sait de certain sur les anciens peuples et sur les lieux de leur habitation, s'accorde avec ce que nous en dit Moïse.

La réunion du genre humain dans la Chaldée avant la dispersion des colonies est un fait très-conforme à la marche

qu'elles ont suivie. Tout part de l'orient, les hommes et les arts; tout s'avance peu à peu vers l'occident, vers le midi, vers le nord. L'histoire montre des rois et de grands établissemens au cœur et sur les côtes de l'Asie, lorsqu'on n'avoit encore aucune connoissance d'autres colonies plus reculées; celles-ci n'étoient pas encore, ou elles travailloient à se former... J'ai vu des hommes plus que suspects d'incrédulité qui étoient singulièrement frappés ou embarrassés de l'exacte correspondance qui se trouve d'âge en âge entre les différens récits de la Bible et l'état contemporain de la société. Je les ai toujours trouvés inquiets ou ébranlés à proportion de ce qu'ils avoient d'érudition et de droiture dans l'esprit.

Le célèbre Jones, président de la société établie à Calcutta, a prouvé, dans une dissertation, que tous les peuples de la terre descendoient d'une souche commune et avoient eu autrefois le même berceau; d'après cela, il se propose cet intéressant problème : Quel doit être le lieu d'où les différentes peuplades sont parties, comme d'un point central, pour aller habiter les diverses contrées de la terre? et il montre qu'il n'y a d'autre point propre à satisfaire au problème, que celui qui nous est assigné par Moïse. Voyez les *Recherches asiatiques*.

Il ne sera pas hors de propos de réunir ici tous les argumens qui prouvent que le genre humain a eu une origine commune :

1.° La généalogie de tous les peuples remontant aux descendans de Noé;

2.° Le départ de tous les peuples d'un même point central pour aller habiter les diverses contrées de la terre;

3.° L'accord de toutes les chronologies à remonter à la même époque de temps ;

4.° L'unité d'espèce parmi les hommes, reconnue par Buffon, Lacépède et Cuvier;

5.° L'origine très-récente de l'espèce humaine sur la terre, démontrée par le peu d'antiquité de nos continens;

6.° L'accord de toutes les nations à admettre les mêmes choses, telles que les jours de la semaine, le même zodiaque, la création du monde, le déluge, un état d'innocence, une dégénération qui l'a suivi, et beaucoup d'autres choses qu'il seroit trop long de rapporter;

7.° L'état même de civilisation où se trouve le genre humain; car, sans une révélation faite à nos premiers parens, il paroît impossible que l'homme brut et sauvage eût pu parvenir à l'usage de la parole et à la connoissance de toutes les vérités nécessaires pour entrer en société. *Voyez* les admirables développemens donnés à cette idée par M. de Bonald et M. de la Mennais.

V.

V.e QUESTION.

Comment s'est faite la confusion des langues.

1.° EICHHORN, Rosenmüller, Bauer, &c., prétendent que tout ce morceau n'est qu'un *mythe*, *μῦθος*, *fable*, imaginé par quelque ancien philosophe pour expliquer la diversité des langues; mais ils le disent sans en donner de preuves. Moïse ne suppose pas plus de fiction dans cette narration que dans toutes les autres; et, s'il faut y chercher *un mythe*, tout l'ancien Testament devient fabuleux. Il est vrai qu'il paroît supposer un miracle dans cette confusion; mais tout ce qui est miraculeux, n'est point fabuleux : autrement, les miracles de Moïse et de Jésus-Christ seroient des fictions; ce qui est contre tous les principes de la certitude. Au reste, tout ce que dit Moïse se trouve confirmé

par l'autorité des auteurs profanes et les fictions des poètes : tout ce qu'il dit des matériaux employés à bâtir la tour de Babel est très-conforme à ce que les historiens nous apprennent des briques et des bitumes dont on se servoit à Babylone. *Voyez* Rosenmüller lui-même, qui rapporte les passages. On ne doit point entendre à la lettre que Dieu soit descendu pour considérer cette tour; et que le sommet dût s'élever jusqu'aux cieux : on trouve de semblables expressions dans des passages où il n'y a sûrement rien de mythologique.

2.° Quelques auteurs, et même S. Basile, ont prétendu expliquer sans miracle la confusion des langues. Dieu, selon eux, mit le désordre et la désunion parmi les architectes de cette tour; cette désunion les contraignit de se séparer, et de là naquit la diversité des langues. Mais on ne peut, sans faire violence au texte, se dispenser d'admettre un miracle par lequel les langues furent subitement confondues; car, après avoir dit qu'il y avoit un temps où les hommes parloient tous la même langue, il ajoute formellement que Dieu descendit ou intervint pour confondre ce langage, et que le lieu où ce miracle se fit, fut appelé *confusion*, afin d'en rappeler la mémoire. Effectivement, il y a, comme le remarque Michaëlis, des langues si disparates, qu'il est impossible qu'elles soient toutes dérivées de la même source : il faut que Dieu soit intervenu pour y produire les différences substantielles que nous y remarquons. Cette confusion subite étoit singulièrement propre à faire peupler la terre; c'étoit un sûr et prompt moyen pour opérer tout de suite la séparation et la dispersion dans les diverses contrées de cet univers. Voyez Michaëlis, *Remarques sur la Genèse*.

VI.ᵉ QUESTION.

Sur la Pluie de feu qui consuma Sodome.

On demande si le récit de Moïse est véritable, s'il peut être expliqué par des miracles, comment on doit entendre l'accident arrivé à la femme de Lot.

Le récit de Moïse est incontestable, 1.° parce qu'il le tenoit de Caath, son aïeul, qui l'avoit appris de Jacob, qui le savoit d'Abraham, témoin oculaire de ce grand événement; 2.° parce que ce récit est confirmé par le témoignage des auteurs profanes, de Diodore de Sicile, de Strabon, de Tacite, de Solin, dont les passages sont rapportés par Rosenmüller (la fable de Philémon et Baucis, rapportée par Ovide, semble n'être qu'une altération de cette histoire); 3.° parce que tout ce que Moïse rapporte est tout-à-fait confirmé par l'état topographique des lieux où furent autrefois situées les villes de la Pentapole : ce pays, étant rempli de bitume, dut être embrasé par la pluie de feu que Dieu y répandit. Les matières combustibles étant consumées par les flammes, le terrain s'affaissa : cet affaissement produisit une cavité ou bassin qui, recevant les eaux du Jourdain sans leur laisser aucune issue visible, forma la mer Morte. Les eaux enfermées dans ce terrain infect y contractèrent cette salure, cette amertume épouvantable, qui les distingue de toutes les autres. *Voyez* Bullet, tome I.ᵉʳ, pag. 40. Maundrell, le chevalier d'Arvieux, le P. Navius, Müller et Egmond, ont découvert dans la mer Morte les débris des villes qui y sont englouties.

Quelques modernes prétendent expliquer sans miracle tout ce que nous dit Moïse de cet événement. La pluie

Digitized by Google

de feu et de soufre n'est autre chose que la foudre, que l'Écriture a coutume de désigner ainsi. La foudre, tombant en plusieurs endroits à-la-fois, mit le feu à ces villes, et embrasa la terre. Cet embrasement de la terre n'a rien d'incroyable, puisqu'un seul coup de foudre consuma autrefois dans la Floride plus de cinq cents arpens de prairies arrosées d'eau, et que le feu y dura plus de trois jours. Mais ce qui augmenta encore cet embrasement, c'est que le terrain de Sodome étoit, comme Moïse le remarque au chapitre XIV de la Genèse, rempli de bitume; qu'en outre il y avoit sûrement des sources de naphte, qui non-seulement reçoivent, mais attirent le feu: de plus, ce terrain couvroit un lac souterrain, où alloient se perdre les eaux du Jourdain, qui n'avoient pas d'autre issue. Le feu, pénétrant ce terrain imprégné de bitume, ou plutôt dont le bitume formoit la base, arriva bientôt aux eaux du lac, dont la liquidité et la salure durent encore en augmenter les ardeurs. Ainsi l'on conçoit comment quelques coups de foudre consumèrent les hommes, les animaux et le sol lui-même, et changèrent le pays le plus délicieux en un lac bitumineux et infect. Voyez Michaëlis, *Dissertation sur l'origine de la mer Morte*. Cependant, comme l'Écriture suppose évidemment que cet embrasement fut l'effet d'une intervention spéciale de la juste Divinité, pour punir des excès aussi injurieux que nuisibles à la nature humaine, il faut dire, ou qu'il y eut vraiment une pluie de feu et de soufre, ou que la foudre tomba d'une manière extraordinaire et dans une multitude d'endroits à-la-fois: effectivement, s'il n'y avoit eu qu'un coup de foudre comme dans la Floride, les hommes et les animaux auroient eu le temps d'échapper.

Quelques modernes expliquent le passage de Moïse où

Digitized by Google

il est parlé de la statue de sel, de manière à exclure tout prodige. Selon eux, Moïse a voulu dire seulement que la femme de Lot, étant revenue sur ses pas pour rentrer dans la ville, fut surprise par la pluie de feu, et demeura enfoncée dans le bitume enflammé; car c'est ainsi qu'ils traduisent les mots de l'original, *versa est et fuit infixa solo.* Mais, 1.° cette interprétation fait quelque violence au texte; 2.° elle est contraire à toutes les anciennes versions, qui ont traduit le mot hébreu par *statua* ou *columna;* 3.° elle est contraire au témoignage du livre de la Sagesse, qui regarde cette statue de sel comme un monument toujours subsistant de l'incrédulité de cette femme. Michaëlis croit qu'il ne s'agit ici que d'un monument ou d'un monceau de sel élevé sur le corps de cette femme, qui a pu subsister plusieurs siècles; mais c'est faire violence au texte, pour faire disparoître un miracle. Il me semble qu'il est plus raisonnable de suivre l'interprétation commune, et de dire que Dieu, par un miracle, imprégna de sel et de nitre le corps de cette femme, qui ensuite fut pétrifié; ce qui n'est pas rare en ce pays-là. (*Voyez* dom Calmet et la Physique sacrée.) Ainsi le corps de la femme de Lot devint une statue de sel, et demeura long-temps pour attester la vérité du châtiment de Sodome.

DE LA VÉRITÉ
ET DE L'ANTIQUITÉ
DES LIVRES DE MOÏSE.*

Que dirons-nous des livres de Moïse? Leur auteur mérite notre confiance par bien des endroits. Tous les Juifs conviennent que Dieu l'avoit donné pour conducteur et pour chef à leurs pères. Nous voyons, par les livres qu'il nous a laissés, qu'il cherchoit si peu sa propre gloire, qu'il étoit si peu esclave de ses propres intérêts, qu'il n'a pas eu honte d'avouer ses fautes, quoiqu'il pût les dissimuler; qu'il revêtit d'autres familles que la sienne de l'honneur du sacerdoce et du gouvernement, et qu'il réduisit ses descendans à la simple condition de lévites. Cette humilité, ce désintéressement, nous répondent de sa fidélité. Le style simple et naturel de ses ouvrages nous en est encore un sûr garant : le mensonge parle toujours un langage fardé; il se cache sous des paroles flatteuses qui trompent ceux qui ne savent pas percer ce beau dehors.

Une autre preuve plus convaincante de la vérité des livres de Moïse, c'est leur antiquité : l'on ne peut en montrer de plus anciens; les écrits mêmes des Grecs leur rendent ce témoignage. Il est vrai, c'est du sein de la Grèce que les arts et les sciences sont sortis pour se répandre parmi les nations : mais la Grèce elle-même en

* Cette dissertation est tirée de Grotius.

Digitized by Google

avoit appris des Hébreux les premiers élémens; le nom, l'ordre, l'arrangement de leurs lettres le prouvent. Les lois les plus sages de l'Attique, celles que les Romains ont adoptées dans la suite, n'étoient qu'une imitation des lois que Moïse fit pour le peuple de Dieu.

Voulons-nous des témoignages étrangers qui déposent en faveur de la sincérité de ce grand législateur; les païens viennent en foule se mettre dans son parti : oui, presque tous, à remonter jusqu'à la plus haute antiquité, sont d'accord avec lui sur la plupart des choses qu'il rapporte. Ce qu'il dit de l'origine du monde, on le trouve en substance dans les histoires les plus anciennes des Phéniciens, que Sanchoniathon a recueillies, et que Philon de Byblis ou Byblos a traduites : c'étoit la croyance des Indiens et des Égyptiens, à quelque chose près.

Linus, Hésiode, et beaucoup d'autres écrivains grecs, parlent d'un chaos que plusieurs ont entendu par cet œuf dont ils s'imaginoient que le monde étoit éclos; la création des animaux, celle de l'homme fait à l'image de Dieu, et son empire sur le reste des créatures, ne sont point oubliés dans ces auteurs. Ovide en a parlé de même après eux. Épicharme, Platon et un autre ancien ont reconnu que ce monde n'avoit point eu d'autre architecte que la seule parole de Dieu. Je dirai en passant que cet ancien n'est point l'auteur des hymnes que nous avons sous le nom d'Orphée : les vers dont je parle, et dont cet ancien étoit l'auteur, sont ceux que l'antiquité n'a appelé *orphiques* que parce qu'ils contiennent la doctrine de ce poète. Empédocle ne croyoit pas que le soleil fût la lumière première : selon lui, ce n'est que comme le réservoir de la lumière, ou la maison et le chariot du feu, comme nous l'apprend un ancien auteur chrétien. Aratus et Catulle ont cru que la demeure de Dieu étoit

Digitized by Google

au-dessus des astres ; et c'est là qu'Homère place une lumière perpétuelle.

Thalès a enseigné, comme autant d'opinions reçues depuis long-temps, que Dieu étoit le plus ancien de tous les êtres, n'ayant point été engendré ; que la beauté du monde étoit sans égale, étant l'ouvrage de Dieu ; et que les ténèbres avoient précédé la lumière. Les vers d'Orphée et d'Hésiode exposent ce dernier sentiment, qui a donné lieu à quelques nations zélées pour l'antiquité, de compter le temps par nuits. Anaxagore a reconnu qu'un esprit intelligent gouvernoit le monde avec sagesse; Aratus fait Dieu auteur des astres ; Virgile, après les Grecs, convient que c'est lui qui anime toute la nature; Homère, Hésiode, Callimaque, ont avoué que l'homme avoit été formé d'un peu de boue; Maxime de Tyr dit que c'est l'opinion de tous les peuples, qu'il n'y a qu'un seul Dieu créateur de toutes choses.

Les Juifs croient que Dieu a employé sept jours à faire le monde et tout ce qu'il renferme ; ce sentiment, le seul véritable, a été aussi celui des Grecs et des Romains, qui, pour en conserver la mémoire, ont fait chaque septième jour un jour de fête, comme nous l'apprenons de Josèphe, de Philon, de Tibulle, de S. Clément d'Alexandrie, de Lucien. Tel a été encore le sentiment des Celtes et des Indiens ; la division qu'ils ont faite du temps en semaines, nous en assure. On peut consulter sur cela Philostrate, Dion Cassius, S. Justin martyr. Les noms que les anciens donnoient aux jours, prouvent aussi ce que nous avançons.

On voit dans les livres des Égyptiens quelle étoit la simplicité des premiers hommes : ils prenoient peu de soin de couvrir leurs corps ; c'étoit l'âge d'or, tant vanté par les poètes, et si célébré par les Indiens, au rapport de

Strabon. Maimonides remarque que l'histoire d'Adam et d'Ève, et de leur chute causée par la séduction du serpent, n'étoit pas ignorée de son temps chez les idolâtres habitans des Indes, ni chez les Péguens et les Calaminses, peuples du même pays. Si nous en croyons quelques voyageurs de notre temps, les brachmanes savent que notre premier père se nommoit Adam, et ceux de Siam comptent depuis la création environ six mille ans. Bérose, qui a écrit l'histoire des Chaldéens; Manéthon, celle des Égyptiens; Jérôme ou Hiron, celle des Phéniciens; Hestiée, Hécate et Hellanicus, celle des Grecs, et, entre les poètes, Hésiode, conviennent, avec l'Écriture sainte, que plusieurs hommes des premiers siècles ont vécu jusqu'à près de mille ans; ce qui doit paroître d'autant moins incroyable, que les hommes étoient autrefois beaucoup plus forts et plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui, comme l'on en a été convaincu par des ossemens trouvés dans des tombeaux anciens, et par la lecture de plusieurs histoires rapportées par quelques écrivains, en particulier par Pausanias et Philostrate chez les Grecs, et par Pline chez les Latins. Que le ciel ait fait éclater autrefois aux yeux des mortels des merveilles non communes; que les esprits célestes leur aient apparu, lorsque les crimes, n'inondant pas encore la surface de la terre, ne les avoient pas rendus indignes de ce commerce, ce sont des faits dont Catulle démontre la vérité par les témoignages d'un grand nombre d'auteurs grecs. Moïse parle de géans dont la vie ressembloit plutôt à celle des bêtes qu'à celle des hommes; les livres des Grecs et des Latins qui en parlent aussi, nous en donnent les mêmes idées.

Le déluge est l'époque où commence l'ignorance des nations sur l'histoire du monde : la plupart, celles même

qui ne nous sont connues que depuis quelques siècles, ignorent ce qui s'est passé avant ce temps, que Varron appeloit, par cette raison, un temps inconnu. C'est que les poètes ont enveloppé bien des vérités sous un plus grand nombre de fables : ce que les historiens avoient dit, est plus fidèle et plus conforme aux récits que Moïse nous a laissés. *Voyez* Bérose, qui a écrit les annales des Chaldéens ; Abydène, auteur de l'histoire des Assyriens, et Plutarque. Ces deux derniers écrivains parlent de cette colombe que Noé fit sortir de l'arche dans le dessein d'apprendre si les eaux s'étoient retirées. Il y avoit à Hiérapolis, ville de Syrie, au rapport de Lucien, une ancienne tradition qui portoit que, le déluge étant près d'inonder la terre, on avoit bâti une arche dans laquelle un petit nombre d'hommes choisis, et des bêtes de toute espèce, étoient entrés. On peut lire la même chose dans Molon et dans Nicolas de Damas. C'est sur cette histoire du déluge que l'on a imaginé celle de Deucalion : on peut la voir dans Apollodore.

Les Espagnols qui, les premiers, se sont emparés de plusieurs contrées de l'Amérique, ont écrit dans leurs relations que la mémoire du déluge n'étoit point éteinte parmi la plupart des peuples de ces vastes pays : ils nomment en particulier les habitans de Cuba, de Mechoacana, de Nicaragua et de la Castille d'Or. Quelques-uns d'entre eux n'ignorent pas les circonstances de la colombe et du corbeau. Mais en quel endroit les hommes habitoient-ils avant le déluge ? Pline nous l'apprend, quand il dit que Joppé étoit construite avant ce temps-là. Les Arméniens ont toujours cru que l'arche s'étoit arrêtée sur une montagne de leur pays, après que les eaux se furent retirées. Quiconque lit attentivement les livres de Moïse, reconnoît aisément dans les grands hommes dont

il parle, ceux auxquels les historiens païens attribuent l'origine de plusieurs peuples : un *Japet*, qu'ils font père des Européens ; un *Ion*, ou, comme d'autres disent, *Javan*, dont, selon eux, les Grecs sont sortis ; un *Hammon*, dont ils font descendre les Africains. Josèphe, et ceux qui l'ont suivi, disent aussi que c'est dans les livres saints que l'on peut découvrir l'origine des noms de la plupart des peuples et de beaucoup de lieux. L'entreprise audacieuse de ceux qui voulurent s'ouvrir un chemin pour monter jusqu'au ciel, n'a-t-elle pas été chantée par les poètes ? Diodore de Sicile, Strabon, Tacite, Pline, Solin, ont parlé de l'embrasement de Sodome. Hérodote, Diodore, Strabon, Philon, avouent l'antiquité de la circoncision ; aveu dont la sincérité est appuyée encore par la pratique des Juifs, des Iduméens, des Israélites, tous peuples descendus d'Abraham. Ce que Moïse dit de ce grand patriarche, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, nous le lirions aussi dans Philon de Byblos, dans Bérose, Hécatée, Nicolas de Damas, Artapan, Eupolème, Démétrius, et dans l'ancien auteur des vers faussement attribués à Orphée, si nous avions les écrits de ces auteurs : on peut en apprendre quelque chose dans ce que Justin nous a conservé de Trogue-Pompée. Ces mêmes historiens, auxquels il faut joindre Polémon, avoient parlé avec exactitude de Moïse ; les actions de ce conducteur du peuple de Dieu ne leur avoient point été cachées. Les *vers orphiques* disent qu'il fut tiré de l'eau, et que Dieu lui donna deux tables ; Manéthon, Lysimaque, Chérémon, ont parlé assez au long de la sortie d'Égypte.

Un homme raisonnable ne se persuadera pas, sans doute, que Moïse ait fait un récit fabuleux de l'origine du monde, et de ce qui s'est passé dans les premiers

temps, lui qui avoit pour ennemis les Égyptiens, les Iduméens, les Arabes, les Phéniciens. S'il eût été coupable de fausseté, n'auroit-on pas pu l'en convaincre par des écrits plus anciens? ne lui auroit-on pas opposé la tradition? ou, s'il eût déguisé ce qui s'étoit passé de son temps, quelle foule de témoins se seroit élevée contre lui!

Continuons nos preuves. Diodore de Sicile, Strabon, Pline, Tacite, et, après eux, Longin dans son *Traité du sublime*, parlent encore de Moïse. Pline, Apulée, et les auteurs du *Talmud*, font mention des deux magiciens, Jannès et Mambrès, qu'il eut pour adversaires en Égypte. Les lois qu'il a données au peuple juif, les cérémonies qu'il leur avoit prescrites par l'ordre de Dieu, quelques auteurs, disciples de Pythagore, et autres, en ont conservé des vestiges dans leurs écrits. La religion et la justice des anciens Israélites sont vantées dans Strabon et dans Justin. Il n'est donc pas nécessaire d'exposer ce que les auteurs païens disent de Josué et des autres, conformément à ce qu'on lit dans les Écritures. Qui croit à Moïse (et qui pourroit lui refuser sa croyance?), il faudroit qu'il eût perdu toute raison, s'il n'ajoutoit pas foi aux miracles que rapporte cet écrivain sacré. Ces miracles sont donc vrais; et c'est ce que nous voulions prouver. Disons la même chose de ceux que l'on dit avoir été faits par Élie, Élisée et les autres prophètes. On peut d'autant moins les révoquer en doute, qu'alors toute la Judée étoit plus connue et plus haïe à cause de sa religion. Si les Juifs eussent fait de faux récits, n'auroient-ils pas trouvé autant de censeurs qu'ils avoient de voisins?

On lit dans Lycophron et dans Énée de Gaze toute l'histoire de Jonas, qui demeura pendant trois jours dans le ventre d'un grand poisson; si ce n'est qu'ils ont mis le

nom d'*Hercule* au lieu de celui de *Jonas*. Je n'en suis point surpris : Tacite remarque que c'étoit la coutume des païens d'attribuer à Hercule tout ce qui tenoit du merveilleux. Enfin la vérité paroît avec tant d'éclat dans l'Écriture et dans les témoignages des païens, qu'elle a forcé l'empereur Julien, cet ennemi commun des Juifs et des Chrétiens, d'avouer que Dieu avoit suscité parmi les Juifs plusieurs hommes inspirés, et qu'un feu descendu d'en-haut avoit consumé le sacrifice offert par Élie en présence des sacrificateurs de Baal.

Il est bon de remarquer ici, 1.° que parmi les Juifs il y avoit de grandes peines ordonnées contre ceux qui auroient eu la témérité sacrilége d'usurper l'office du prophète ; 2.° que tous les grands hommes qui ont fait honneur à la nation, n'ont pas été favorisés du don de prophétie : cette grâce a été particulière à quelques-uns ; et quoiqu'une telle faveur eût affermi l'autorité chancelante de plusieurs rois, ou qu'elle eût attiré plus de respect à quelques législateurs, comme à Esdras, ces hommes illustres n'ont pas voulu s'attribuer ce que Dieu leur avoit refusé ; et plusieurs siècles se sont écoulés avant Jésus-Christ, sans qu'il parût un seul prophète.

Voici une autre merveille sur laquelle il n'étoit pas possible d'abuser les Juifs : je parle de l'oracle qui sortoit du Rational du grand-prêtre. C'étoit un miracle public et continuel : s'il eût été faux, croit-on que l'on eût pu réussir à tromper un peuple composé de tant de milliers d'hommes? Leur foi sur cet article n'étoit mêlée d'aucun doute ; jusqu'à la ruine du temple, ils l'ont cru sans hésiter : en sorte qu'il faut que leurs ancêtres aient été convaincus de la vérité de ce fait par des preuves indubitables.

DE LA CHUTE
DE NOS PREMIERS PARENS.*

Mon Dieu, je repasserai dans mon esprit l'histoire trop véritable de ma chute, dans celui en qui j'étois avec tous les hommes, de qui j'ai tiré en naissant toute la foiblesse et toute la corruption que je sens. Malheureux fruit du péché où je suis né, preuve incontestable et témoin irréprochable de ma misère, ô Dieu! j'ai écouté, dans ma mère Ève, le tentateur; je lui disois, par la bouche du serpent: *Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne point manger du fruit de cet arbre?* Ce n'est qu'une question; ce n'est qu'un doute qu'il veut introduire dans notre esprit: *Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé?* Mais qui est capable d'écouter une question contre Dieu et de se laisser ébranler par le moindre doute, est capable d'avaler tout le poison.

Ève lui répondit la vérité: Dieu a mis tous les autres fruits en notre puissance; *il n'y a que l'arbre qui est au milieu de ce jardin de délices, dont il nous a commandé de ne point manger le fruit, et même de ne le point toucher, de peur que nous ne mourions* (1). Elle répondit la vérité; mais le premier mal fut de répondre: car il n'y a point de *pourquoi* à écouter contre Dieu; et tout ce qui met en doute la souveraine raison de la souveraine sagesse, devroit dès-là nous être en horreur. Le tentateur, s'étant donc fait écouter, passa du doute à la décision:

* Cette dissertation est tirée de Bossuet.

(1) *Gen.* III, 2.

Vous ne mourrez point, dit-il (1); *mais Dieu sait qu'au jour où vous mangerez de ce fruit, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des Dieux, sachant le bien et le mal. Vos yeux seront ouverts;* vous verrez vous-mêmes en vous-mêmes; et au lieu de vous voir toujours en Dieu, vous serez par vous-mêmes une excellence divine; et tout-à-coup, devenus comme des Dieux, vous saurez par vous-mêmes le bien et le mal, et tout ce qui vous peut faire bons ou mauvais, heureux ou malheureux: vous en aurez la clef, vous y entrerez par vous-mêmes; vous serez parfaitement libres et dans une sorte d'indépendance.

Le père du mensonge, pour se faire écouter, enveloppoit ici le vrai avec le faux; car il est vrai qu'en se soulevant contre Dieu, et se faisant un Dieu soi-même, on devient comme indépendant de la loi de Dieu; on connoît d'une certaine façon le bien en le perdant; on connoît le mal qu'on n'auroit jamais éprouvé; on a les yeux ouverts pour voir son malheur, et un désordre en soi-même qu'on n'auroit jamais vu sans cela, comme il arriva à Adam et à Ève, aussitôt qu'ils eurent désobéi. Leurs yeux furent ouverts, dit le texte sacré (2), et ils virent qu'ils étoient nus, et leur nudité commença à les confondre. Et, dans tout cela, il s'éleva dans leurs cœurs une certaine attention à eux-mêmes, qui ne leur étoit point permise; un arrêt à leur propre volonté, un amour de leur propre excellence; et de tout cela, un secret plaisir de se goûter eux-mêmes avant que de goûter le fruit défendu, et de se plaire en eux-mêmes et en leur propre perfection, que jusqu'alors, innocens et simples, ils n'avoient vue qu'en Dieu seul.

Cela commença par Ève, que le démon avoit attaquée

(1) *Gen.* III, 4. (2) *Ibid.* 7.

la première, comme la plus foible; mais il lui parla pour tous les deux : Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu? *Cur præcepit vobis Deus?* Vous ne mourrez point, vous saurez : *Nequaquam moriemini, scietis* (1), en nombre pluriel. Ève porta en effet à son mari toute la tentation du démon, qui l'avoit séduite. Elle commença par considérer ce fruit défendu, qu'apparemment elle n'avoit encore osé regarder, par respect pour l'ordre de Dieu; elle vit qu'il étoit bon à manger, beau à voir, et promettant par la seule vue un goût agréable: elle se promit en le mangeant un nouveau plaisir, qui manquoit encore à ses sens. Elle en mangea, et en donna à manger à son mari, qui, le prenant de sa main avec les mêmes sentimens qui l'avoient séduite, mit le comble à notre malheur, et fut à toute sa postérité une source éternelle de péché et de mort.

Comprenons donc tous les degrés de notre perte. Dans une si grande félicité, dans une si grande facilité de ne pécher pas; n'y ayant dans le corps nulle foiblesse, nulle révolte dans les sens, nulle sorte de concupiscence dans l'esprit, l'homme n'étoit accessible au mal que par la complaisance pour soi-même, par l'amour de sa propre excellence, et en un mot par l'orgueil. C'est donc par-là qu'on le tente: obliquement on lui montre Dieu comme jaloux de son bien. *Pourquoi le Seigneur vous commande-t-il de ne point toucher à ce fruit? c'est qu'il sait qu'en le mangeant*, vous éprouverez un bonheur qu'il vous envie : *vous serez comme des Dieux*, et vous aurez par vous-mêmes la science du bien et du mal, qui est un attribut divin.

C'étoit donc alors qu'il falloit dire, comme avoit fait

(1) *Gen.* III, 1 et 4.

Digitized by Google

S. Michel : *Qui est comme Dieu?* qui, comme lui, doit se plaire dans sa propre volonté? être par lui-même parfait et heureux? savoir tout, et n'être guidé dans tous ses desseins que de sa propre lumière? L'homme, à l'exemple de l'ange rebelle et par son instigation, se laissa prendre à ce vain éclat, et dès-là l'amour de soi-même et de sa propre grandeur pénétra tout le genre humain, s'enfonça dans notre sein pour se produire à toute occasion et infecter toute notre vie, et fit en nous une empreinte et une plaie si profonde, qu'elle ne se peut jamais effacer ou guérir entièrement, tant que nous vivons sur la terre. Et ce fut l'effet de ces paroles : *Vous serez comme des Dieux.*

Les mêmes paroles portèrent encore une curiosité au fond de nos cœurs; car, étant le propre de Dieu de tout savoir, en nous flattant de la pensée d'être une espèce de divinité, le tentateur ajouta à cette promesse la science du bien et du mal, c'est-à-dire toute science; et il enveloppa sous ce nom les sciences bonnes et mauvaises, et tout ce qui pouvoit repaître l'esprit par sa nouveauté, par sa singularité et par son éclat.

Ce qui vient après tout cela, fut l'amour du plaisir des sens : en voyant avec agrément le fruit défendu, en le dévorant d'abord par les yeux, et prévenant par son appétit son goût délectable, l'amour du plaisir est entré, et nos premiers parens nous l'ont inspiré jusque dans la moelle des os. Hélas! hélas! ce plaisir des sens se fit bientôt sentir par tout le corps : ce ne fut point seulement le fruit défendu qui plut aux yeux et au goût; Adam et Ève se furent l'un à l'autre une tentation plus dangereuse que tous les êtres sensibles : il fallut cacher tout ce qu'on sentoit de désordre.

Google

La vérité de cette histoire trop constante par ses effets.

Les esprits superbes, qui dédaignent la simplicité de l'Écriture et se perdent dans sa profondeur, traitent cette histoire de vaine et presque de puérile. Un serpent qui parle; un arbre d'où l'on espère la science du bien et du mal; les yeux ouverts tout-à-coup en mangeant son fruit; la perte du genre humain attachée à une action si peu importante : quelle fable moins croyable trouve-t-on dans les poètes? C'est ainsi que parlent les impies. Et la Sagesse éternelle, si on la consulte, répond au contraire : Pourquoi Dieu n'auroit-il pas défendu quelque chose à l'homme, pour lui faire mieux sentir qu'il avoit un souverain? Mais n'étoit-il pas de la félicité de l'état où Dieu l'avoit mis, que le commandement qu'il lui feroit fût facile?

Qu'y avoit-il de plus doux, dans une si grande abondance de toute sorte de fruits, que de n'en réserver qu'un seul? Quel inconvénient que Dieu, qui avoit fait l'homme composé de corps et d'ame, attachât aux objets sensibles des grâces intellectuelles, et fît de l'arbre interdit une espèce de sacrement de la science du bien et du mal? Qui sait si ce n'étoit pas le dessein de sa sagesse de faire un jour goûter ce fruit à nos premiers parens, et de leur en donner la jouissance après avoir, durant quelque temps, éprouvé leur fidélité? Quoi qu'il en soit, étoit-il indigne de Dieu de les mettre à cette épreuve, et de leur laisser attendre de sa seule bonté la connoissance si desirée du bien et du mal?

Pour ce qui est du serpent, vouloit-on qu'Ève en eût horreur, comme nous avons à présent, dans un temps où tous les animaux étoient obéissans à l'homme, sans qu'aucun lui pût nuire, ni par conséquent l'effrayer? Mais

pourquoi, sans imaginer que les bêtes eussent un langage, Ève n'auroit-elle pas cru que Dieu, des mains de qui elle sortoit, et dont la toute-puissance lui étoit sensible par la création de tant de choses merveilleuses, n'eût pas fait d'autres créatures intelligentes que l'homme, ou que ces créatures lui apparussent et se rendissent sensibles sous la forme des animaux? Dieu même, qui avoit fait les sens, prenoit bien, pour rendre l'homme heureux tout entier, une figure sensible qui ne nous est pas exprimée. On entendoit sa voix; on l'entendoit comme marcher et s'avancer vers Adam dans le paradis. Pourquoi donc les autres esprits, différens de celui de l'homme, ne se seroient-ils pas montrés à ses yeux sous les figures que Dieu permettroit? Le serpent, alors innocent, mais qui devoit dans la suite devenir si odieux comme si nuisible à notre nature, devoit servir, en son temps, à nous rendre la séduction du démon plus odieuse; et les autres qualités de cet animal étoient propres à nous figurer le juste supplice de cet esprit arrogant, atterré par la main de Dieu, et devenu si rampant par son orgueil.

Voilà une partie des mystères que contient l'Écriture sainte, dans sa merveilleuse et profonde brièveté. Mais, sans tous ces raisonnemens, l'histoire de notre perte ne nous est devenue que trop sensible et trop croyable par les effets que nous en sentons. Est-ce Dieu qui nous avoit faits aussi superbes, aussi curieux, aussi sensuels; en un mot, aussi corrompus en toutes manières, que nous le sommes?

Mon Dieu, n'entends-je pas encore tous les jours le sifflement du serpent, quand j'hésite si je suivrai votre volonté, ou mes appétits? N'est-ce pas lui qui me dit secrètement, *Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu?* quand je

m'admire moi-même, dès que je sens en moi la moindre lumière, ou le moindre commencement de vertu, et que je m'y attache plus qu'à Dieu même qui me l'a donné, jusqu'à ne pouvoir en arracher ni mes regards ni ma complaisance, et jusque même à ne pouvoir pas retenir mon cœur qui se l'attribue, comme si j'étois moi-même ma règle, mon Dieu et la cause de mon bonheur?

N'est-ce pas ce serpent qui me dit encore, *Vous serez comme des Dieux?* Toutes les adresses par lesquelles il m'insinue l'orgueil, ne sont-ce pas autant d'effets de sa subtilité et autant de marques de ses replis tortueux? Mais quelle source de curiosité ne m'ouvre-t-il pas dans le sein, en me promettant de m'ouvrir les yeux, et de me faire trouver, dans le fruit qu'il me montre, la science du bien et du mal? Et lorsqu'à la moindre atteinte du plaisir des sens je me sens si foible, et que mes résolutions, que je croyois si fermes dans l'amour de Dieu, tout d'un coup se perdent en l'air, sans que ma raison impuissante puisse tenir un moment contre cet attrait, hélas! qu'est-ce autre chose que le serpent qui me montre ce fruit décevant? Je ne le vois encore que de loin; et déjà mes yeux en sont épris: si je le touche, quel plaisir trompeur ne se coule pas dans mes veines! et combien serai-je perdu, si je le mange! Qu'y a-t-il donc de si incroyable que l'homme ait péri, dans son origine, par ce qui me rend encore si malade, ou plutôt par ce qui me montre que je suis vraiment mort par le péché?

S. Jean explique toute la corruption originelle dans les trois concupiscences.

AINSI il est manifeste que S. Jean, en nous expliquant la triple concupiscence, celle de la chair et des sens,

celle des yeux et de la curiosité, et enfin celle de l'orgueil, est monté à l'origine de notre corruption, dans laquelle nous avons vu cette triple concupiscence, et dans la tentation du démon, et dans le consentement du premier homme. Qu'a prétendu le démon, que de me rendre superbe comme lui, savant et curieux comme lui ; et à la fin sensuel, ce qu'il n'étoit pas, parce qu'il n'avoit point de corps; mais ce qu'il nous a fait être, en avilissant notre esprit jusqu'à le rendre esclave du corps, pour y effacer d'autant plus l'image de Dieu, qu'il tomberoit par ce moyen dans une bassesse et abjection plus extrême?

Voilà les trois concupiscences. S. Jean les rapporte dans un autre ordre qu'elles ne paroissent dans l'histoire de la tentation que nous venons de voir, parce que, dans cette histoire primitive, le Saint-Esprit a voulu tracer tout l'ordre de notre chute. Il falloit que la tentation commençât à inspirer l'orgueil, d'où sortit la curiosité, qui est mère, comme on a vu, de l'ostentation, afin que notre chute se terminât enfin, comme à l'endroit le plus bas, par la corruption de la chair. Comme c'étoit par ces degrés que nous étions tombés, Moïse, qui nous a d'abord regardés comme étant encore debout dans la rectitude de notre première institution, a voulu marquer tous nos maux comme ils sont venus : mais S. Jean, qui nous trouve déjà perdus, remonte de degré en degré, par la concupiscence de la chair et par la curiosité de l'esprit, au premier principe et au comble de tout le mal, qui est l'orgueil de la vie.

Qui pourroit dire quelle complication, quelle infinie diversité de maux sont sorties de ces trois concupiscences? On craint, on espère, on désespère, on entreprend, on avance, on recule suivant les desirs, c'est-à-dire, suivant

les concupiscences dont on est prévenu ; on n'envie, on n'ôte aux autres que le bien que l'on desire pour soi-même ; on n'est ennemi de personne qu'autant qu'on en est contrarié ; on n'est injuste, ravisseur, violent, traître, lâche, trompeur, flatteur, que selon les diverses vues que nous donnent nos concupiscences ; on ne veut ôter du monde que ceux qui s'y opposent, ou qui y nuisent en quelque manière que ce soit, ou de dessein, ou sans dessein ; on ne veut avoir de puissance ou de crédit, ni de biens, que pour contenter ses desirs ; on ne veut se rendre redoutable que pour effrayer ceux qui nous pourroient contredire ; on ne médit que pour avoir ses armes comme toujours prêtes dans sa langue, et s'élever sur la ruine des autres.

O Dieu ! dans quel abîme me suis-je jeté? quelle infinité de péchés ai-je entrepris de décrire ? C'est-là le monde dont Satan est le créateur ; c'est la création opposée à celle de Dieu. Et c'est pourquoi S. Jean nous crie avec tant de charité : Mes petits enfans, n'aimez pas le monde ni tout ce qui est dans le monde, parce que tout ce qui est dans le monde, de quelque nom qu'il s'appelle, de quelque couleur qu'il se pare, n'est, après tout, qu'amour du plaisir des sens, que curiosité et ostentation, et enfin que ce fol orgueil par lequel l'homme, enivré de son excellence, s'attribue l'ouvrage de Dieu et se corrompt dans ses dons.

DU DÉLUGE. *

La nature nous tient par-tout le même langage, par-tout elle nous dit que l'ordre actuel des choses ne remonte pas très-haut; et, ce qui est bien remarquable, par-tout l'homme nous parle comme la nature, soit que nous consultions les vraies traditions des peuples, soit que nous examinions leur état moral et politique, et le développement intellectuel qu'ils avoient atteint au moment où commencent leurs monumens authentiques.

Interrogeons en effet l'histoire des nations; lisons leurs anciens livres; essayons d'y reconnoître ce qu'ils contiennent de faits réels, et de l'y dégager des fictions intéressées qui y masquent la vérité.

Le Pentateuque existe sous sa forme actuelle au moins depuis le schisme de Jéroboam, puisque les Samaritains le reçoivent comme les Juifs; c'est-à-dire qu'il a maintenant, à coup sûr, plus de deux mille huit cents ans.

Il n'y a nulle raison pour ne pas attribuer la rédaction de la Genèse à Moïse lui-même; ce qui la feroit remonter de cinq cents ans plus haut.

Moïse et son peuple sortoient de l'Égypte, qui, de l'aveu de toutes les nations d'Occident, est le royaume le plus anciennement civilisé de tous ceux qui entourent la Méditerranée. Le législateur des Juifs n'avoit aucun motif pour abréger la durée des nations; et il se seroit décrédité lui-

* Extrait du discours préliminaire de M. Cuvier des Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes.

même auprès de la sienne, s'il lui eût enseigné une histoire toute contraire à celle qu'elle devoit avoir apprise en Égypte.

Il y avoit donc tout lieu de croire que l'on n'avoit point alors en Égypte d'autres idées sur l'antiquité des peuples existans, que celles que la Genèse présente.

Or Moïse établit une catastrophe générale, une irruption des eaux, une régénération presque totale du genre humain; et il n'en fait remonter l'époque qu'à quinze ou seize siècles avant lui, selon les textes qui alongent le plus cet intervalle, par conséquent à moins de cinq mille ans avant nous.

Les mêmes idées paroissent avoir régné en Chaldée, puisque Bérose, qui écrivoit à Babylone au temps d'Alexandre, parloit du déluge à peu près comme Moïse, et qu'il le plaçoit immédiatement avant Bélus, père de Ninus.

On ne voit pas que Sanchoniathon en ait parlé dans son *Histoire de Phénicie*, quelle que puisse être l'authenticité de ce livre: cependant on paroît y avoir cru en Syrie, puisque l'on montroit, dans un temple d'Hiérapolis, à une époque très-postérieure, il est vrai, l'abîme par où l'on prétendoit que les eaux s'étoient écoulées.

Quant à l'Égypte même, on pourroit croire que cette tradition y fut effacée, puisque l'on n'en retrouve plus de trace expresse dans les plus anciens fragmens qui nous restent sur ce pays. Il est vrai qu'ils sont tous postérieurs à la dévastation de Cambyse, et que leur peu d'accord entre eux prouve bien qu'ils sont tirés de documens mutilés; car il est impossible d'établir le moindre rapport vraisemblable entre les listes des rois d'Égypte écrites par Hérodote sous Artaxerxès, par Ératosthène et Manéthon

Digitized by Google

sous Ptolémée, et par Diodore sous Auguste: on ne peut pas même accorder entre eux les différens extraits tirés de Manéthon. Cependant la mythologie égyptienne, au défaut de l'histoire, semble encore rappeler ces grands événemens dans les aventures de Typhon et d'Osiris; et même, si les prêtres de Saïs ont réellement fait à Solon les contes que rapporte, après lui, Critias dans Platon, il faudroit croire qu'ils avoient conservé des notions plus précises d'une grande révolution, quoiqu'ils en fissent remonter l'époque beaucoup plus haut que Moïse. Ils avoient même établi en théorie une alternative de révolutions, les unes opérées par l'eau, les autres par le feu; idée qui fut aussi répandue chez les Assyriens et jusqu'en Étrurie.

Les Grecs, chez qui la civilisation arriva de Phénicie et d'Égypte, et si tard, mélangèrent les mythologies phéniciennes et égyptiennes, dont on leur avoit apporté des notions confuses, avec les traits non moins confus de leur première histoire. Le Soleil personnifié, nommé *Ammon*, ou le Jupiter d'Égypte, devint un prince de Crète; le *Phtha* ou artisan de toutes choses, fut l'*Hephæstus* ou Vulcain, un forgeron de Lemnos; le Cham, autre symbole du soleil ou de la force divine, se transforma en un héros thébain robuste, leur Héraclès ou Hercule; le cruel Moloch des Phéniciens, le Remphale des Égyptiens, fut le *Chronos* ou le Temps, qui dévoroit ses enfans; et ensuite Saturne, roi d'Italie.

S'il arriva, sous quelqu'un de leurs princes, une inondation un peu violente, ils la décrivirent dans la suite avec toutes les circonstances, vaguement restées dans leur mémoire, du grand cataclysme; et ils firent repeupler la terre par Deucalion, tout en laissant une longue postérité à son oncle Atlas.

Mais l'incohérence de ces récits, qui atteste la barbarie et l'ignorance de tous les peuples des bords de la Méditerranée, atteste également la nouveauté de leurs établissemens; et cette nouveauté est elle-même une forte preuve d'une grande catastrophe. On nous parle bien en Égypte de centaines de siècles; mais c'est avec des dieux et des demi-dieux qu'on les remplit. Il est, pour ainsi dire, prouvé, aujourd'hui, que la suite d'années et de rois humains que l'on place parmi les demi-dieux et avant l'envahissement des pasteurs, tient à ce que l'on regarde comme des rois successifs les chefs de plusieurs petits états contemporains.

Macrobe assure que l'on avoit des recueils d'observations d'éclipses, faites en Égypte, qui supposeroient un travail continué sans interruption depuis au moins douze cents ans avant Alexandre. Mais comment Ptolémée n'a-t-il daigné se servir d'aucune de ces observations faites dans le pays où il écrivoit?

Il n'y avoit point encore de grand empire en Asie du temps de Moïse; et les Grecs eux-mêmes, malgré leur facilité à inventer des fables, n'ont pas pris la peine de se fabriquer une antiquité. Les plus anciens colons d'Égypte ou de Phénicie, qui vinrent les arracher à un état sauvage, ne remontent pas à plus de quatre mille ans avant le temps présent; et les plus anciens des auteurs qui en parlent, ne datent pas de trois mille. Les Phéniciens eux-mêmes n'étoient en Syrie que depuis peu, quand ils firent des établissemens en Grèce. C'est aussi à quatre mille ans que remontoient les observations des Chaldéens, envoyées à Aristote par Callisthène, si ce fait, qui n'est rapporté que par Simplicius, six cents ans après Aristote, avoit quelque chose d'authentique; ce qui est fort douteux, puisque les observations chaldéennes d'éclipses, réelle-

ment conservées et citées par Ptolémée, ne remontent qu'à deux mille cinq cents ans. Quoi qu'il en puisse être, l'empire de Babylone et celui d'Assyrie n'ont pu être long-temps puissans, et laisser autour d'eux de petites peuplades libres comme étoient toutes celles de Syrie, avant ce qu'on appelle le deuxième royaume d'Assyrie. Les milliers d'années que s'attribuent les Chaldéens sont donc tout aussi fabuleux que ceux des Égyptiens, ou plutôt ce ne sont que des périodes astronomiques, calculées en rétrogradant, d'après des observations inexactes ; ou même de simples cycles arbitraires, et multipliés par eux-mêmes.

Les plus raisonnables des anciens n'ont pas eu d'autres idées, et ne font pas remonter à plus de quarante et quelques siècles leur Ninus et leur Sémiramis, premiers des conquérans, et après lesquels l'histoire garde un long silence; ce qui fait soupçonner qu'ils pourroient bien encore n'être que des créations postérieures des historiens.

Nos connoissances, notre civilisation actuelle, descendent sans interruption des Égyptiens et des Phéniciens par les Grecs et par les Romains: les Juifs nous ont donné immédiatement nos idées plus épurées de morale et de religion; quelques traits de lumière nous sont aussi venus, par eux et par les Grecs, des Chaldéens, des Perses et des Indiens; et, chose bien remarquable, les peuples ne forment qu'une race: ils se ressemblent par les traits du visage, et même par une infinité de choses de convention, telles que leurs divinités, les noms de leurs constellations, enfin jusque dans le fond de leurs langages.

Ceux d'entre ces peuples dont la civilisation est peut-être la plus ancienne, et paroît avoir le moins varié dans

ses formes, ceux qui probablement sont encore les plus voisins de son berceau, les Indiens, n'ont malheureusement point d'histoire; et, parmi cette infinité de livres de théologie mystique ou de métaphysique abstruse qu'ils possèdent, ils n'ont rien qui puisse nous instruire avec ordre sur leur origine et sur les vicissitudes de leurs sociétés. Leur *Maha-Barata*, ou prétendue grande histoire, n'est qu'un poème; leurs *Pouranas* ne sont que des légendes; et l'on a eu beaucoup de peine, en les comparant avec les auteurs grecs et romains, à établir quelques lambeaux d'une espèce de chronologie interrompue à chaque instant, et qui ne remonte pas plus haut qu'Alexandre.

Il est prouvé aujourd'hui que leurs tables astronomiques, d'où l'on vouloit déduire leur extrême antiquité, ont été calculées en rétrogradant; et l'on vient de reconnoître que leur *Suria Siddhanta*, qu'ils regardent comme leur plus ancien traité scientifique d'astronomie, et qu'ils prétendent révélé depuis plus de deux millions d'années, ne peut avoir été composé qu'il y a environ sept cent cinquante ans.

Leurs livres sacrés, ou *Vedas*, à en juger par le calendrier qui s'y trouve annexé et auquel ils se rapportent, et d'après la position de colures que ce calendrier indique, peuvent remonter à trois mille deux cents ans; ce qui seroit à peu près l'époque de Moïse.

Cependant les Indiens n'ont point totalement oublié les révolutions du globe; leur théologie consacre les destructions successives que sa surface a déjà essuyées et doit essuyer encore; et ce n'est qu'à un peu moins de cinq mille ans qu'ils font remonter la dernière; l'une de ces révolutions est même décrite dans des termes presque correspondans à ceux de Moïse.

Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que l'époque où ils placent le commencement de leurs souverains humains (ceux de la race du Soleil et de la Lune), est à peu près la même que celle où l'on fait commencer ceux des Assyriens, environ quatre mille ans avant le temps présent.

Il est inutile de consulter, sur ces grands événemens, les peuples les plus méridionaux, tels que les Arabes et les Abyssins: leurs anciens livres n'existent plus; ils n'ont d'histoire que celle qu'ils se sont faite récemment, et qu'ils ont modelée sur la Bible. Ainsi ce qu'ils disent du déluge est emprunté de la Genèse, et n'ajoute rien à son autorité. Mais les Guèbres, aujourd'hui seuls dépositaires de la doctrine de Zoroastre et des anciens Perses, placent aussi le déluge universel avant Cayoumarats, dont ils font leur premier roi.

Pour retrouver des traces vraiment historiques du dernier cataclysme, il faut aller jusqu'au-delà des grands déserts de la Tartarie. Vers l'Orient et vers le Nord, habite une autre race, dont toutes les institutions, tous les procédés, diffèrent autant des nôtres que sa figure et son tempérament. Elle parle en monosyllabes; elle écrit en hiéroglyphes arbitraires; elle n'a qu'une morale politique sans religion, car les superstitions de Fo lui sont venues des Indiens. Son teint jaune, ses joues saillantes, ses yeux étroits et obliques, sa barbe peu fournie, la rendent si différente de nous, qu'on seroit tenté de croire que ses ancêtres et les nôtres ont échappé à la grande catastrophe par deux côtés différens. Mais, quoi qu'il en soit, ils datent leur déluge à peu près de la même époque que nous.

Le *Chou-king* est le plus ancien des livres des Chinois on dit qu'il fut rédigé par Confucius avec des lambeaux

14.

d'ouvrages antérieurs, il y a environ deux mille deux cent cinquante ans. Deux cents ans plus tard arrivèrent la persécution des lettrés et la destruction des livres, sous l'empereur Chi-hoang-ti. Une partie du *Chou-king* fut restituée de mémoire par un vieux lettré, quarante ans après, et une autre fut retrouvée dans un tombeau; mais près de la moitié fut perdue pour toujours. Or ce livre, le plus authentique de la Chine, commence l'histoire de ce pays par un empereur nommé Yao, qu'il nous représente occupé à faire écouler les eaux, qui, s'étant élevées jusqu'au ciel, baignoient encore *le pied des plus hautes montagnes, couvroient les collines moins élevées, et rendoient les plaines impraticables.* Ce Yao date, selon les uns, de quatre mille cent cinquante, et, selon les autres, de trois mille deux cent trente ans avant le temps actuel. La variété des opinions sur cette époque va même jusqu'à deux cent quatre-vingt-quatre ans.

Quelques pages plus loin, on nous montre Yu, ministre et ingénieur, rétablissant le cours des eaux, élevant des digues, creusant des canaux, et réglant les impôts de chaque province dans toute la Chine, c'est-à-dire, dans un empire de six cents lieues en tout sens : mais l'impossibilité de semblables opérations, après de semblables événemens, montre bien qu'il ne s'agit ici que d'un roman moral et politique.

Des historiens plus modernes ont ajouté une suite d'empereurs avant Yao, mais avec une foule de circonstances fabuleuses, sans oser leur assigner d'époques fixes, en variant sans cesse entre eux-mêmes sur leur nombre et sur leurs noms, et sans être approuvés de tous leurs compatriotes.

C'est à Yao qu'on attribue l'introduction de l'astronomie

à la Chine; mais les véritables éclipses, rapportées par Confucius dans sa chronique du royaume de Lou, ne remontent qu'à deux mille six cents ans, à peine un demi-siècle plus haut que celles des Chaldéens, rapportées par Ptolémée. On en trouve bien une dans le *Chou-king* qui dateroit de trois mille neuf cent soixante ans, mais qui est racontée avec des circonstances si absurdes, qu'il est probable que l'histoire en a été ajoutée après coup. Une conjonction de quatre mille deux cent cinquante-neuf ans, et qui seroit la plus ancienne observation connue, est encore contestée. La première qui paroisse véritable, est une observation du gnomon, de deux mille neuf cents ans.

Est-il possible que ce soit un simple hasard qui donne un résultat aussi frappant, et qui fasse remonter à peu près à quarante siècles l'origine traditionnelle des monarchies assyrienne, indienne et chinoise? Les idées de peuples qui ont si peu de rapport ensemble, dont la langue, la religion et les lois n'ont rien de commun, s'accorderoient-elles sur ce point, si elles n'avoient la vérité pour base?

Nous ne demanderons pas de dates précises aux Américains, qui n'avoient point de véritable écriture, et dont les plus anciennes traditions ne remontoient qu'à quelques siècles avant l'arrivée des Espagnols; et cependant l'on croit encore apercevoir des traces d'un déluge dans leurs grossiers hiéroglyphes.

La plus dégradée des races humaines, celle des nègres, dont les formes s'approchent le plus de la brute, et dont l'intelligence ne s'est élevée nulle part au point d'arriver à un gouvernement régulier, ni à la moindre apparence de connoissances suivies, n'a conservé nulle part d'annales

ni de traditions. Elle ne peut donc nous instruire sur ce que nous recherchons, quoique tous ses caractères nous montrent clairement qu'elle a échappé à la grande catastrophe sur un autre point que les races caucasique et altaïque, dont elle étoit peut-être séparée depuis longtemps quand cette grande catastrophe arriva.

Ainsi toutes les nations qui peuvent nous parler, nous attestent qu'elles ont été récemment renouvelées après une grande révolution de la nature.

Cette unanimité de témoignages historiques ou traditionnels sur le renouvellement récent du genre humain, leur accord avec ceux que l'on tire des opérations de la nature, dispenseroient sans doute d'examiner des monumens équivoques dont quelques personnes veulent se prévaloir pour soutenir l'opinion contraire; mais cet examen même, à en juger par quelques essais, ne feroit probablement qu'ajouter des preuves de plus à ce que les traditions annoncent.

Il paroît aujourd'hui que le fameux zodiaque du portique du temple de Dendera n'a pu le soutenir; car rien ne prouve que sa division en deux bandes, de six signes chacune, indique la position des colures résultant de la précession des équinoxes, et ne réponde pas simplement au commencement de l'année civile à l'époque où on les dessina, année qui, n'étant en Égypte que de trois cent soixante-cinq jours juste, faisoit le tour du zodiaque en quinze cent huit ans, ou, selon ce que les Égyptiens imaginoient (ce qui prouve qu'ils ne l'avoient pas effectivement observé), en quatorze cent soixante ans. Un fait qui achève de rendre cette supposition vraisemblable, c'est que dans le même temple il y a un autre zodiaque où

c'est la vierge qui commence l'année. S'il s'agissoit de la position du solstice, le zodiaque intérieur auroit été fait deux mille ans avant celui du portique; en admettant, au contraire, que l'on a voulu indiquer le commencement de l'année civile, un intervalle de cent et quelques années suffira.

Il resteroit à savoir si notre zodiaque ne contiendroit pas en lui-même des preuves de son antiquité, et si les figures que l'on donne aux constellations n'auroient point de rapport avec la position des colures à l'époque où elles ont été imaginées. Or tout ce que l'on a dit à cet égard, est fondé sur les allégories que l'on a prétendu voir dans ces figures; que la balance, par exemple, indique l'égalité des jours et des nuits; le taureau, le labourage; l'écrévisse, une rétrogradation du soleil; la vierge, la récolte, &c. : et combien tout cela n'est-il pas hasardé! D'ailleurs, ces explications devront varier pour chaque pays; en sorte qu'il faudra donner au zodiaque une époque différente, selon le climat où l'on placera son invention : peut-être même n'est-il aucun climat ni aucune époque où l'on puisse trouver pour tous les signes une explication naturelle. Qui sait enfin si les noms n'auroient pas été donnés très-anciennement, d'une manière abstraite, aux divisions de l'espace ou du temps, ou au soleil dans ses différens états, comme les astronomes les donnent maintenant à ce qu'ils appellent les signes, et s'ils n'ont pas été appliqués aux constellations ou groupes d'étoiles à une époque déterminée par le hasard, en sorte que l'on ne pourroit rien conclure de leur signification?

Mais, dira-t-on, l'état où nous trouvons l'astronomie chez les anciens peuples n'est-il pas une preuve de leur

antiquité? et n'a-t-il pas fallu aux Chaldéens et aux Indiens un grand nombre de siècles d'observations pour parvenir aux connoissances qu'ils avoient déjà, il y a près de trois mille ans, de la longueur de l'année, de la précession des équinoxes, des mouvemens relatifs de la lune et du soleil, &c.? Mais a-t-on calculé les progrès que devoit faire une science dans une nation qui n'en avoit point eu d'autres, et chez qui la sérénité du ciel, la vie pastorale et la superstition, faisoient des astres l'objet de la contemplation générale; où des colléges d'hommes les plus respectés furent chargés de les observer, et de consigner par écrit leurs observations? Que parmi ces nombreux individus qui n'avoient autre chose à faire, il se soit trouvé un ou deux esprits géométriques, et tout ce que ces peuples ont su a pu se découvrir en quelques siècles.

Songeons que, depuis les Chaldéens, la véritable astronomie n'a eu que deux âges: celui de l'école d'Alexandrie, qui a duré quatre cents ans; et le nôtre, qui n'a pas été aussi long. A peine l'âge des Arabes y a-t-il ajouté quelque chose, et tous les autres siècles ont été nuls pour elle. Il n'y a pas eu trois cents ans entre Copernic et l'auteur de la *Mécanique céleste*, et l'on veut que les Indiens aient eu besoin de milliers d'années pour trouver leurs règles.

Au surplus, quand tout ce qu'on a imaginé sur l'ancienneté de l'astronomie seroit aussi prouvé qu'il nous paroît destitué de preuves, on n'en pourroit rien conclure contre la grande catastrophe dont il nous reste des documens bien autrement démonstratifs; il faudroit seulement admettre, avec quelques modernes, que l'astronomie étoit au nombre des connoissances conservées par les hommes que cette catastrophe épargna.

On a aussi beaucoup exagéré l'antiquité de certains travaux de mines. Un auteur tout récent a prétendu que les mines de l'île d'Elbe, à en juger par leurs déblais, ont dû être exploitées depuis plus de quarante mille ans; mais un autre auteur, qui a aussi examiné ces déblais avec soin, réduit cet intervalle à un peu plus de cinq mille, et encore en supposant que les anciens n'exploitoient chaque année que le quart de ce que l'on exploite maintenant. Mais quel motif a-t-on de croire que les Romains, par exemple, tirassent si peu de parti de ces mines, eux qui consommoient tant de fer dans leurs armées? De plus, si ces mines avoient été en exploitation il y a seulement quatre mille ans, comment le fer auroit-il été si peu connu dans la haute antiquité?

Je pense donc, avec MM. de Luc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont la date ne peut remonter beaucoup au-delà de cinq ou six mille ans; que cette révolution a enfoncé et fait disparoître les pays qu'habitoient auparavant les hommes et les espèces d'animaux aujourd'hui les plus connues; qu'elle a, au contraire, mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui habités; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont propagés sur les terrains nouvellement mis à sec; et, par conséquent, que c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive, qu'elles ont formé des établissemens, élevé des monumens, recueilli des faits naturels, et combiné des systèmes scientifiques.

Mais ces pays, aujourd'hui habités, et que la dernière

révolution a mis à sec, avoient déjà été habités auparavant, sinon par des hommes, du moins par des animaux terrestres : par conséquent, une révolution précédente, au moins, les avoit déjà mis sous les eaux ; et, à en juger par les différens ordres d'animaux dont on y trouve les dépouilles, ils avoient peut-être subi jusqu'à deux ou trois irruptions de la mer.

Ce sont ces alternatives qui me paroissent maintenant le problème géologique le plus important à résoudre, ou plutôt à bien définir, à bien circonscrire ; car, pour le résoudre en entier, il faudroit découvrir la cause de ces événemens d'une tout autre difficulté.

LA GENÈSE.

Digitized by Google

LA GENÈSE.

CHAPITRE I.er

Création du ciel et de la terre, de la lumière, du firmament, des plantes, des arbres, du soleil, de la lune, des étoiles, des poissons, des oiseaux, des animaux terrestres, et de l'homme.

1. Au commencement Dieu (1) créa le ciel et la terre.

2. La terre étoit informe et nue, et les ténèbres couvroient la face de l'abime, et l'Esprit de Dieu reposoit sur les eaux (2).

---

1. In principio creavit Deus cœlum et terram.

2. Terra autem erat inanis et vacua, et tenebræ erant super faciem abyssi, et Spiritus Dei ferebatur super aquas.

(1) Le terme hébreu אֱלֹהִים *Elohim*, traduit dans le premier verset de la Genèse par *Deus*, est, à la vérité, pluriel; mais il s'emploie aussi pour désigner le singulier. Non-seulement le pluriel *Elohim* s'attribue au Dieu unique, mais même on y joint quelquefois un adjectif pluriel. *Elohim* n'est pas le seul pluriel qui, dans l'hébreu, se mette au singulier : on trouve encore dans cette langue *chaim*, la vie; *phanim*, la face; *main*, l'eau; *shamaim*, le ciel.

(2) « Une époque astronomique remarquable est celle où le » grand axe de l'orbe terrestre coïncidoit avec la ligne des équi- » noxes; car alors l'équinoxe vrai et l'équinoxe moyen étoient

3. Et Dieu dit : Que la lumière soit. Et la lumière fut.

4. Dieu vit que la lumière étoit bonne, et il sépara la lumière des ténèbres.

5. Et il appela la lumière, *jour*, et les ténèbres, *nuit ;* et le soir et le matin formèrent un jour.

6. Et Dieu dit : Qu'un firmament soit entre les eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux.

7. Et Dieu étendit le firmament, et divisa les eaux supérieures des eaux inférieures. Et il fut ainsi.

---

3. Dixitque Deus : Fiat lux. Et facta est lux.

4. Et vidit Deus lucem quòd esset bona, et divisit lucem à tenebris.

5. Appellavitque lucem *diem*, et tenebras *noctem ;* factumque est vespere et mane, dies unus.

6. Dixit quoque Deus : Fiat firmamentum in medio aquarum, et dividat aquas ab aquis.

7. Et fecit Deus firmamentum, divisitque aquas quæ erant sub firmamento ab his quæ erant super firmamentum. Et factum est ita.

» réunis. Je trouve, dit M. de Laplace, que ce phénomène a eu » lieu vers l'an 4004 avant l'ère chrétienne, époque où la plupart » de nos chronologistes placent la création du monde, et qui, » sous ce point de vue, doit être considérée comme une époque » astronomique. » Cette coïncidence de l'époque astronomique la plus digne de remarque avec le moment où Moïse place la création, est bien propre à appeler l'attention des hommes éclairés. (*Mécanique céleste*, pag. 113.)

Digitized by Google

8. Et Dieu appela le firmament, *ciel;* et le soir et le matin furent le second jour.

9. Et Dieu dit : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et que l'aride paroisse. Et il fut ainsi.

10. Et Dieu appela l'aride, *terre*, et les eaux rassemblées, *mer*. Et Dieu vit que cela étoit bon.

11. Et il dit : Que la terre produise les plantes verdoyantes avec leur semence, les arbres avec des fruits chacun selon son espèce, qui renferment en eux-mêmes leur semence, pour se reproduire sur la terre. Et il fut ainsi.

12. La terre produisit donc des plantes qui portoient

---

8. Vocavitque Deus firmamentum *cælum ;* et factum est vespere et mane, dies secundus.

9. Dixit verò Deus : Congregentur aquæ quæ sub cœlo sunt, in locum unum, et appareat arida. Et factum est ita.

10. Et vocavit Deus aridam, *terram*, congregationesque aquarum appellavit *maria*. Et vidit Deus quòd esset bonum.

11. Et ait : Germinet terra herbam virentem et facientem semen, et lignum pomiferum faciens fructum juxta genus suum, cujus semen in semetipso sit super terram. Et factum est ita.

12. Et protulit terra herbam virentem et facientem

leur graine suivant leur espèce, et des arbres fruitiers qui renfermoient leur semence en eux-mêmes suivant leur espèce. Et Dieu vit que cela étoit bon.

13. Il y eut un soir et un matin ; ce fut le troisième jour.

14. Dieu dit aussi : Qu'il y ait dans le ciel des corps lumineux qui divisent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer les temps, les jours et les années;

15. Qu'ils luisent dans le ciel, et qu'ils éclairent la terre. Et cela fut ainsi.

16. Et Dieu fit deux grands corps lumineux : l'un plus grand, pour présider au jour; l'autre moins grand, pour présider à la nuit. Il fit aussi les étoiles.

---

semen juxta genus suum, lignumque faciens fructum et habens unumquodque sementem secundùm speciem suam. Et vidit Deus quòd esset bonum.

13. Et factum est vespere et mane, dies tertius.

14. Dixit autem Deus : Fiant luminaria in firmamento cœli, et dividant diem ac noctem, et sint in signa et tempora, et dies et annos ;

15. Ut luceant in firmamento cœli, et illuminent terram. Et factum est ita.

16. Fecitque Deus duo luminaria magna : luminare majus, ut præesset diei ; et luminare minus, ut præesset nocti : et stellas.

17. Et il les plaça dans le ciel, pour luire sur la terre (1),

18. Pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres. Et Dieu vit que cela étoit bon.

19. Il y eut un soir et un matin : ce fut le quatrième jour.

20. Dieu dit encore : Que les eaux produisent les animaux qui nagent, et que les oiseaux volent sur la terre et sous le ciel.

21. Et Dieu créa les grands poissons, et tous les animaux qui ont la vie et le mouvement, que les eaux produisirent chacun selon son espèce; et il créa aussi

---

17. Et posuit eas in firmamento cœli, ut lucerent super terram,

18. Et præessent diei ac nocti, et dividerent lucem ac tenebras. Et vidit Deus quòd esset bonum.

19. Et factum est vespere et mane, dies quartus.

20. Dixit etiam Deus : Producant aquæ reptile animæ viventis, et volatile super terram sub firmamento cœli.

21. Creavitque Deus cete grandia, et omnem animam viventem atque motabilem, quam produxerant aquæ in

(1) On demande ici pourquoi, dans l'histoire de la création, il n'est fait aucune mention des anges. Quelques-uns répondent que les anges ont été créés le premier jour, et que Moïse les comprend sous le nom de *lumière*. D'autres, en plus grand nombre, croient que les anges ont existé long-temps avant la création de la terre :

des oiseaux chacun selon son espèce. Il vit que cela étoit bon.

22. Et il les bénit, en disant : Croissez et multipliez-vous ; remplissez la mer, et que les oiseaux se multiplient sur la terre.

23. Il y eut encore un soir et un matin : ce fut le cinquième jour.

24. Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivans chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes sauvages selon leurs différentes espèces. Et cela fut ainsi.

---

species suas, et omne volatile secundùm genus suum. Et vidit Deus quòd esset bonum.

22. Benedixitque eis, dicens : Crescite et multiplicamini, et replete aquas maris, avesque multiplicentur super terram.

23. Et factum est vespere et mane, dies quintus.

24. Dixit quoque Deus : Producat terra animam viventem in genere suo, jumenta, et reptilia, et bestias terræ, secundùm species suas. Factumque est ita.

en effet, la chute des anges rebelles est arrivée avant la création. Il y a des Pères qui ont cru que notre terre avoit été d'abord habitée par Satan, et que la création dont parle Moïse n'auroit été qu'une nouvelle disposition après le désordre qu'auroit introduit Satan sur la terre par sa révolte. Mais, quoi qu'il en soit, il n'étoit pas nécessaire que Moïse insistât sur ce point : son dessein principal étoit de détruire l'idolâtrie. C'est pour cela qu'il s'étend si fort sur la création du soleil, de la lune et des étoiles, premiers objets de l'idolâtrie des hommes, qui les crurent des êtres éternels et leur vouèrent leurs adorations.

25. Dieu fit donc les bêtes sauvages de la terre selon leurs espèces; les animaux domestiques et tous ceux qui rampent sur la terre, chacun selon son espèce. Et il vit que cela étoit bon.

26. Dieu dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ; et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux qui demeurent sous le ciel, et sur tous les reptiles (1).

---

25. Et fecit Deus bestias terræ juxta species suas; et jumenta, et omne reptile terræ, in genere suo. Et vidit Deus quòd esset bonum.

26. Et ait : Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram ; et præsit piscibus maris, et volatilibus cœli, et bestiis, universæque terræ, omnique reptili quod movetur in terra.

(1) Le texte porte : « Et Dieu dit : Faisons *Adam* à notre image » et à notre ressemblance, afin *qu'ils président* aux poissons de la » mer, aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. Et Dieu créa » *Ha-Adam*, et il le créa à l'image de Dieu, et il les créa mâle et » femelle. » Dans ce passage, le mot *Adam, Ha-Adam,* n'est pas un nom propre, un nom personnel, restreint uniquement au premier père du genre humain; c'est un nom commun aux deux sexes, et qui, dans l'hébreu, comme le mot *homo* dans le latin, et le mot *homme* dans le français, comprend l'homme et la femme. Le sens est donc, non pas que Dieu créa le père du genre humain mâle et femelle, mais qu'il créa les deux individus appelés *hommes, Ha-Adam;* qu'il les créa tous deux à son image, et qu'il créa l'un mâle et l'autre femelle.

Digitized by Google

27. Et Dieu créa l'homme à son image; et il le créa à l'image de Dieu : il les créa mâle et femelle.

28. Dieu les bénit, et leur dit : Croissez et multipliez-vous; remplissez la terre et vous l'assujettissez; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.

29. Dieu dit encore : Voilà que je vous ai donné toutes les plantes répandues sur la surface de la terre et qui portent leur semence, et tous les arbres fruitiers qui ont leur germe en eux-mêmes, pour servir à votre nourriture;

30. Et j'ai donné leur pâture à tous les animaux de la terre, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui vit et se meut sur la terre. Et cela fut ainsi.

---

27. Et creavit Deus hominem ad imaginem suam; ad imaginem Dei creavit illum : masculum et feminam creavit eos.

28. Benedixitque illis Deus, et ait : Crescite et multiplicamini; et replete terram et subjicite eam; et dominamini piscibus maris, et volatilibus cœli, et universis animantibus quæ moventur super terram.

29. Dixitque Deus : Ecce dedi vobis omnem herbam afferentem semen super terram, et universa ligna quæ habent in semetipsis sementem generis sui, ut sint vobis in escam;

30. Et cunctis animantibus terræ, omnique volucri cœli, et universis quæ moventur in terra et in quibus est anima vivens, ut habeant ad vescendum. Et factum est ita.

31. Dieu vit toutes ses œuvres, et elles étoient parfaites. Il y eut un soir et un matin : ce fut le sixième jour.

---

31. Viditque Deus cuncta quæ fecerat ; et erant valdè bona. Et factum est vespere et mane, dies sextus.

Si quelques nations anciennes ont perdu le souvenir de l'histoire des premiers jours du monde, il n'en est pas moins vrai que la plupart des anciens peuples en ont conservé la mémoire, qu'on en trouve chez eux diverses traces, et que ces traditions ont passé d'eux à des nations plus récentes.

Ouvrez le premier livre des *Métamorphoses* d'Ovide : vous y verrez « le chaos et les élémens débrouillés par l'intelligence su- » prême, les astres suspendus à la voûte des cieux, les campagnes » couvertes de verdure, les animaux de toute espèce peuplant le » ciel, la terre et les eaux ; et un être doué d'un esprit supérieur, » l'homme, naissant enfin pour régner sur eux. Il est l'ouvrage du » grand artisan de toutes choses, et fait à l'image des dieux : il » conserve pendant quelque temps son innocence, et le bonheur » en est le fruit. C'est l'âge d'or, si célèbre dans toute l'antiquité : » le printemps est éternel ; la terre, sans être cultivée, se couvre » de moissons ; les arbres se chargent de fruits ; des ruisseaux de » miel et de lait coulent de toutes parts, &c. Mais bientôt, les » crimes répandus sur la terre irritant la Divinité, un déluge en- » gloutit les coupables humains ; deux mortels échappent seuls à » l'inondation générale. » On reconnoît ici des traces frappantes de l'origine du monde, et de l'histoire de nos premiers parens telle que Moïse la raconte.

Ces idées si conformes à celles de Moïse, l'auteur des *Métamorphoses* les tenoit des Grecs, ses devanciers et ses modèles, où sans doute nous les retrouverions toutes, si nous n'avions pa

perdu un si grand nombre de leurs ouvrages. Malgré ces pertes, on peut encore vous montrer dans Phérécyde l'ancien serpent ennemi de Dieu et des hommes; dans Platon, la femme tirée de l'homme; dans Hésiode, le chaos et l'érèbe, le jour né de la nuit, c'est-à-dire la lumière succédant aux ténèbres et destinée à les dissiper; le septième jour consacré, l'homme formé du limon de la terre, la vie des premiers hommes beaucoup plus longue que la nôtre, un âge d'innocence où l'homme étoit heureux, un âge de crime, &c. L'Égypte et la Phénicie avoient été l'école de la Grèce; c'est de là que les Grecs avoient tiré, avec la connoissance des lettres, ces anciennes traditions sur l'origine du monde et du genre humain : aussi les trouve-t-on, du moins en partie, dans les fragmens qui nous restent de ces deux nations. Malgré l'obscurité de la *Cosmogonie allégorique* de Sanchoniathon, obscurité qu'augmente encore le traducteur grec, on y aperçoit « le » *Très-haut,* de qui naissent (c'est-à-dire, par qui sont créés) le » ciel et la terre, un chaos ténébreux, l'esprit qui l'agite et » l'échauffe, la matière qui résulte de ce mouvement, deux pre» miers humains nés du vent *Colpiah* (c'est-à-dire, de la voix de » la bouche de Dieu, ou formés à sa voix et animés de son souffle), » et placés dans le jardin d'Aden ou d'Éden, pour le défendre » contre le grand serpent Ophionée. » Dans tous les pays voisins des Hébreux, on trouve les mêmes traditions. Fréret nous assure que les traditions des Chaldéens supposoient aussi notre monde tiré du chaos par une intelligence suprême qu'elles nomment *Bel* ou *Baal* [le Seigneur], et qui étoit regardée comme le principe de l'ordre et de l'arrangement des diverses parties de l'univers. Ces traditions, dit-il, supposoient encore que toutes les nations descendoient d'un seul et même homme formé par Bel, et doué d'une intelligence que le Dieu suprême avoit unie à la matière dont il avoit formé le corps de ce premier homme. Ces traditions ajoutoient que, les descendans de cet homme, qu'elles nommoient *Alorus,* s'étant corrompus, Bel, le Seigneur, les fit périr à la dixième génération, par un déluge dont il préserva cependant Xisuthrus et sa famille par une protection particulière; cette

famille repeupla la terre, et c'est d'elle que descendent toutes les nations. Et, dans sa *Défense de la chronologie contre Newton*, il remarque qu'entre Alorus et Xisuthrus les Babyloniens comptoient dix générations. Ces dix générations donnent, pour le commencement du règne d'Alorus, le même temps que la Genèse.

Si des Babyloniens nous passons chez les Perses, nous y trouverons des conformités encore plus frappantes. On trouve dans le Zend-Avesta « un Être suprême, l'Éternel, créateur du monde » et principe de tous les êtres; un seul homme et une seule femme, » dernier ouvrage de la création et premiers parens du genre » humain, placés dans un jardin; leur tentation, leur chute; le » grand serpent leur ennemi et l'ennemi de toute leur postérité. »

Il en est de même des Indiens. Strabon assure que l'âge d'or, si vanté par les poètes de Rome et de la Grèce, ce temps heureux qui précéda la chute de l'homme, étoit connu des Indiens. Maimonides, Fernand Mendès, Abraham Roger qui avoit passé vingt ans dans les Indes, attestent qu'ils y ont trouvé l'histoire des premiers auteurs du genre humain, telle à peu près pour le fond que ce que Moïse en raconte. Les recherches de la société de Calcutta ont porté cette vérité jusqu'à l'évidence.

Les noms mêmes de nos premiers parens n'ont pas été inconnus aux autres peuples. Maimonides assure avoir lu dans les livres des anciens Zabiens le nom d'Adam; Hyde et Prideaux l'ont vu dans les livres des anciens Perses; les Arabes modernes prétendent qu'il n'étoit point ignoré de leurs anciens écrivains.

Ce qui est singulier, c'est que le Védam des anciens brachmanes enseigne que le premier homme fut Adimo, et la première femme, Procriti. *Adimo* signifioit *Seigneur*, et *Procriti* vouloit dire *la vie*, comme *Ève* signifioit *la vie*.

CHAPITRE II.

Fin de la Création. Repos du septième jour. Description du Paradis terrestre. Adam donne des noms aux animaux. Formation de la femme.

1. Ainsi furent achevés les cieux, la terre, et tout ce qu'ils renferment.

2. Dieu accomplit son œuvre le septième jour; et il se reposa ce jour-là, après avoir formé tous ses ouvrages.

3. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'il s'étoit reposé en ce jour, après avoir terminé son œuvre (1).

---

1. Igitur perfecti sunt cœli et terra, et omnis ornatus eorum.

2. Complevitque Deus die septimo opus suum quod fecerat; et requievit die septimo ab universo opere quod patrarat.

3. Et benedixit diei septimo, et sanctificavit illum, quia in ipso cessaverat ab omni opere suo quod creavit Deus ut faceret.

(1) Dès l'origine des siècles, Dieu ayant jugé convenable de perpétuer le souvenir de la création dans la mémoire des hommes,

4. Telle fut l'origine des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés, au jour que le Seigneur Dieu fit la terre et les cieux;

5. Et toutes les plantes des champs quand il n'y en avoit point sur la terre, et toutes les herbes de la campagne quand la terre n'en produisoit point: car le Seigneur Dieu n'avoit point encore répandu la pluie sur la terre, et il n'y avoit point d'homme pour la cultiver;

---

4. Istæ sunt generationes cœli et terræ, quando creata sunt, in die quo fecit Dominus Deus cœlum et terram;

5. Et omne virgultum agri antequam oriretur in terra, omnemque herbam regionis priusquam germinaret: non enim pluerat Dominus Deus super terram, et homo non erat qui operaretur terram;

pour être adoré par eux comme le seul vrai Dieu, créateur unique de toutes choses, rien ne pouvoit contribuer davantage à cette fin que l'établissement solennel d'un jour consacré pour célébrer ce grand événement. Il suffit de supposer les hommes naturellement touchés des sentimens de la religion, pour comprendre que d'eux-mêmes, et quand Dieu ne leur en auroit pas donné l'ordre, ils auroient consacré un jour et un lieu fixes pour les devoirs du culte religieux. Et quel temps plus convenable auroient-ils pu choisir pour offrir à Dieu leurs sacrifices et leurs actions de grâces, qu'un jour qui est, pour me servir des termes de Philon, le jour de la naissance du monde; qu'un jour que tous les peuples de la terre ont célébré à cause d'une tradition dont ils avoient perdu de vue la source, mais dont l'observation étoit si générale, que

6. Mais il s'élevoit de la terre des vapeurs qui en arrosoient la surface.

7. Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre, il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme eut une ame vivante.

8. Or le Seigneur Dieu avoit planté dès le commencement un jardin de délices : il y avoit placé l'homme qu'il avoit formé.

9. Et le Seigneur fit sortir de la terre une multitude d'arbres beaux à voir et dont les fruits étoient

---

6. Sed fons ascendebat è terra, irrigans universam superficiem terræ.

7. Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem.

8. Plantaverat autem Dominus Deus paradisum voluptatis à principio : in quo posuit hominem quem formaverat.

9. Produxitque Dominus Deus de humo omne lignum

Philon encore n'a pas craint de l'appeler *la fête de l'univers?* Nous renvoyons là-dessus nos lecteurs au second livre de Josèphe *contre Apion*. Nous les invitons sur-tout à consulter le livre III de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, chap. XII : c'est Aristobule, philosophe péripatéticien, qui y parle; il y montre la vénération générale des peuples pour le septième jour, par des passages d'Hésiode, d'Homère et d'autres écrivains de l'antiquité, dont l'autorité incontestable ne permet pas de douter que ce jour ne fût saint et solennel dans tout l'univers.

Digitized by Google

doux à manger : au milieu du jardin étoit l'arbre de vie, et l'arbre de la science du bien et du mal (1).

10. Dans ce lieu de délices couloit un fleuve qui arrosoit le jardin et se divisoit en quatre canaux (2).

---

pulchrum visu et ad vescendum suave : lignum etiam vitæ in medio paradisi, lignumque scientiæ boni et mali.

10. Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis ad irrigandum paradisum, qui inde dividitur in quatuor capita.

(1) Le fruit de l'arbre de vie n'auroit pas seulement rendu la santé, il l'auroit rendue inaltérable.

Un arbre qui auroit enseigné directement et par lui-même *le bien et le mal*, seroit difficile à concevoir; mais ce qui n'est pas inconcevable, c'est que l'homme, mangeant du fruit de cet arbre contre la défense expresse que Dieu lui en avoit faite, ait éprouvé aussitôt la révolte de ses sens et la dégradation de son être, et qu'il ait connu sur-le-champ, par une funeste expérience, quel bien c'étoit pour lui d'obéir, et quels maux sa désobéissance alloit lui attirer.

(2) Parmi les opinions qui partagent les savans sur les quatre fleuves dont il est ici question, deux sur-tout nous semblent assez plausibles.

La première est celle de Michaëlis : ce savant croit que le Phison est le Phase ou Araxe, et le Géhon, l'*Oxus* ou Amudaria; que la terre du Chavilah est la contrée qui s'étend au nord du Phase jusqu'à l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne, contrée autrefois abondante en or, où se trouvoient deux sortes de pierres précieuses, le bedolach et l'onyx; et que le pays de Chus, ou de *Chos*, selon une autre leçon qu'il adopte, est le canton de Balk, que l'Oxus traverse, et que les Arméniens nomment encore à présent *Chos*. Dans ce sentiment, le pays d'Éden s'étendoit de l'Euphrate au Phase et du Tigre à l'Oxus,

11. Le premier s'appelle Phison; et c'est celui qui coule autour du pays de Hévilath, où l'on trouve de l'or,

12. Et l'or le plus pur : c'est là aussi que se trouvent le bdellium et la pierre d'onyx.

13. Le nom du second fleuve est Géhon : c'est celui qui coule autour du pays de Chus.

14. Le nom du troisième fleuve est le Tigre : il se répand du côté de l'Assyrie. Le quatrième fleuve est l'Euphrate.

---

11. Nomen uni Phison : ipse est qui circuit omnem terram Hevilath, ubi nascitur aurum;

12. Et aurum terræ illius optimum est : ibi invenitur bdellium, et lapis onychinus.

13. Et nomen fluvii secundi, Gehon : ipse est qui circuit omnem terram Æthiopiæ.

14. Nomen verò fluminis tertii, Tigris : ipse vadit contra Assyrios. Fluvius autem quartus, ipse est Euphrates.

et comprenoit l'Arménie, le Ghilan, le Chorasan, &c. Il ne faut pas confondre, comme vous l'avez fait, le pays d'Éden et le jardin d'Éden : l'Écriture, en disant que le Seigneur avoit planté un jardin dans Éden, distingue clairement l'un de l'autre.

L'autre opinion, beaucoup plus simple, est celle du célèbre évêque d'Avranches. Le savant prélat pense que le Phison et le Géhon sont les deux bras qui forment le Tigre et l'Euphrate, après avoir coulé quelque temps dans le même canal; que la terre de Chavilah, arrosée par le Phison, est l'Arabie; et que *la terre de Chus* est la Susiane, appelée encore aujourd'hui *le Chusistan*, c'est-à-dire, la province ou le canton de Chus. M. Huet vous permettra, si vous le voulez, de traduire ces

15. Le Seigneur Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden, pour le cultiver et le garder.

16. Et le Seigneur fit à l'homme un commandement et lui dit : Tu peux manger de tous les fruits du jardin :

17. Mais ne mange pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car, au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort (1).

---

15. Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in paradiso voluptatis, ut operaretur et custodiret illum.

16. Præcepitque ei dicens : Ex omni ligno paradisi comede :

17. De ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas ; in quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris.

mots du texte, *terre de Chus*, par l'Éthiopie; mais il vous fera distinguer, avec les anciens, deux Éthiopies : une orientale par rapport aux Hébreux, qui est la Susiane et une partie de l'Arabie; et une méridionale, qui est celle d'Afrique, peuplée probablement après l'autre par les Chusites de l'Arabie. Ainsi le paradis terrestre aura été placé sur le canal du Tigre et de l'Euphrate réunis; et le pays d'Éden se sera étendu des rives de ces deux fleuves au golfe Persique, où le Phison et le Géhon vont se jeter.

(1) Adam mangea de ce fruit, et ne mourut pas. Dieu, touché du repentir de l'homme, voulut bien suspendre l'effet de ses menaces et lui conserver la vie pour lui donner le temps de réparer sa faute. On peut encore dire que ces mots, *tu mourras de mort*, ne signifioient point *tu mourras sur-le-champ*, mais, *tu deviendras sujet à la mort*.

18. Et le Seigneur Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul; faisons-lui une aide semblable à lui.

19. Le Seigneur Dieu, après avoir formé de la terre tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel, les fit venir devant Adam, afin qu'il vît comment il les nommeroit, et que chacun d'eux portât le nom qu'Adam lui auroit donné (1).

20. Et Adam donna leurs noms aux animaux domestiques, aux oiseaux du ciel, et aux bêtes sauvages : mais il n'avoit point trouvé d'aide qui fût semblable à lui.

---

18. Dixit quoque Dominus Deus : Non est bonum esse hominem solum; faciamus ei adjutorium simile sibi.

19. Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terræ et universis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea : omne enim quod vocavit Adam animæ viventis, ipsum est nomen ejus.

20. Appellavitque Adam nominibus suis cuncta animantia, et universa volatilia cœli, et omnes bestias terræ : Adæ verò non inveniebatur adjutor similis ejus.

(1) En présentant à Adam ces couples des différentes espèces d'animaux, Dieu veut lui faire desirer d'avoir aussi sa compagne. Il veut en même temps lui faire sentir que, parmi cette foule d'êtres d'un rang si inférieur, *il n'y a point d'aide qui lui ressemble*, et qu'il faut que le Seigneur lui donne une compagne de la même nature et du même ordre que lui : admirable instruction, où ce premier des époux apprenoit, dans l'institution même du ma-

21. Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil; et, pendant qu'il dormoit, Dieu prit de la chair d'un de ses côtés, et ferma ensuite la plaie.

22. Le Seigneur Dieu forma ainsi une femme d'une côte d'Adam, et l'amena devant Adam (1).

---

21. Immisit ergo Dominus Deus soporem in Adam; cùmque obdormisset, tulit unam de costis ejus, et replevit carnem pro ea.

22. Et ædificavit Dominus Deus costam quam tulerat de Adam in mulierem, et adduxit eam ad Adam.

riage, que, sa compagne étant, comme lui, d'un rang supérieur au reste des êtres animés, il devoit la respecter et la chérir comme lui-même. Et c'est en effet le sentiment qu'il éprouve bientôt après, lorsque, le Seigneur la lui présentant, il s'écrie avec transport : *Pour cette fois, voici l'os de mes os et la chair de ma chair.* Les animaux passent en revue devant Adam : il leur donne des noms. C'est le premier acte, et, en quelque sorte, la prise de possession de la souveraineté et du domaine que Dieu venoit de lui accorder sur eux. C'est en même temps une occasion que le Seigneur lui procure de jeter les fondemens de la langue qu'il devoit parler, et il ne dédaigne pas de présider lui-même à sa formation.

Les philosophes eux-mêmes ont trouvé tant de difficultés à la formation d'une première langue, que quelques-uns ne pensent pas que l'homme eût pu y réussir sans un secours surnaturel.

(1) Quelques critiques ont cru voir du désordre dans la narration de Moïse, parce qu'après avoir dit plus haut que Dieu fit l'homme et la femme, Moïse raconte comment la femme a été

23. Et Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, et la chair de ma chair : celle-ci s'appellera d'un nom pris du nom de l'homme, parce qu'elle a été tirée de l'homme.

---

23. Dixitque Adam : Hoc nunc, os ex ossibus meis, et caro de carne mea : hæc vocabitur virago, quoniam de viro sumpta est.

tirée de la côte de l'homme. Qui ne sait, en effet, qu'en écrivant l'histoire on est quelquefois dans le cas d'annoncer d'abord en gros un fait qu'on reprend ensuite pour le raconter plus en détail? on en trouve cent exemples dans les historiens sacrés et profanes les plus estimés. C'est ce que fait ici Moïse : après avoir rapporté brièvement la création de l'homme et de la femme dans l'ouvrage des six jours, il revient sur ce fait intéressant, il en décrit les circonstances, comment l'homme avoit été formé de la terre, comment la femme avoit été formée d'une partie du corps de l'homme, &c.

Le sentiment commun des Juifs et des chrétiens est que Dieu ôta en effet une côte à Adam ; et, à dire le vrai, nous ne voyons aucune impossibilité que Dieu, pendant le sommeil profond qu'il avoit envoyé à Adam, ait levé une de ses côtes, et que de cette côte il ait formé la femme : celui qui fit l'homme du limon de la terre, put bien faire la femme d'une côte de l'homme. Le célèbre cardinal Cajétan soutenoit que tout ceci étoit une allégorie, et, quoique ce sentiment ait été vivement attaqué par de savans théologiens, son opinion n'a pas été condamnée.

Si ce récit étoit une allégorie, il faut convenir qu'elle seroit ingénieuse et instructive : ce seroit une belle et touchante leçon de la concorde inaltérable qui doit régner dans le mariage, et que les ames des époux doivent être unies comme leurs corps.

24. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme; et ils seront deux dans une même chair.

25. Or Adam et sa femme étoient tous deux nus, et n'en rougissoient point (1).

---

24. Quamobrem relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit uxori suæ; et erunt duo in carne una.

25. Erat autem uterque nudus, Adam scilicet et uxor ejus; et non erubescebant.

(1) Toutes les histoires sont pleines d'exemples et de preuves de la pudeur naturelle et commune à tous les hommes, qui ne leur permet pas aujourd'hui de paroître jamais nus, de l'uniformité de tout le genre humain dans la coutume de couvrir d'un voile de ténèbres, ou d'un impénétrable secret, même le commerce conjugal le plus légitime, quoique nul des autres animaux ne porte ces marques de confusion, et que la nature ne puisse avoir rien mis en nous de quoi nous devions rougir. Les preuves de ces vérités sont très-évidentes et très-fréquentes dans les histoires; mais la seule histoire de nos Écritures en découvre la véritable raison et la première origine. Ainsi tout ce qui se passe dans le genre humain, et tout ce que les historiens ont écrit, est une preuve générale et un affermissement de la vérité de nos Écritures. Nous verrons, dans le chapitre suivant, comment l'homme, ayant désobéi à Dieu, chercha à couvrir sa nudité, dont il ne rougissoit pas auparavant. Alors l'homme sentit en son corps des mouvemens de rebellion qu'il ne put arrêter; et cette désobéissance par laquelle le corps se révolte contre l'ame, est une juste peine de celle par laquelle l'ame du premier homme s'éleva contre Dieu.

CHAPITRE III.

Tentation d'Ève par le serpent. Chute d'Ève et d'Adam. Malédiction contre le serpent. Condamnation des premiers hommes ; ils sont chassés du Paradis.

1. Or le serpent étoit le plus rusé de tous les animaux que le Seigneur Dieu avoit placés sur la terre ; et il dit à la femme : Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger du fruit de tous les arbres de ce jardin (1) ?

---

1. Sed et serpens erat callidior cunctis animantibus terræ quæ fecerat Dominus Deus. Qui dixit ad mulierem : Cur præcepit vobis Deus ut non comederetis de omni ligno paradisi ?

(1) Quelques commentateurs, considérant que ce fut long-temps la coutume des sages de l'Orient d'enseigner la vérité sous des allégories, des emblèmes et des énigmes, ont allégorisé ce récit, les uns plus, les autres moins : tels furent les Esséniens, Philon, &c. parmi les Juifs; Origène, S. Ambroise, &c. parmi les chrétiens.

Pour Philon, le paradis d'Éden est un paradis spirituel : Adam est l'esprit ; Ève, la chair; le serpent, la volupté. Dès que, par la chair, le plaisir des sens a trompé l'esprit, l'homme, devenu criminel, perd son innocence et son bonheur.

« Quel est, dit Origène, l'homme qui puisse penser que Dieu, » comme un jardinier, ait planté un jardin, qu'il y ait placé réel- » lement un arbre de vie, qu'on pût acquérir la connoissance du » bien et du mal en mangeant du fruit d'un autre arbre ; que Dieu

2. La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des arbres de ce jardin;

3. Mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu nous a commandé de n'en point manger, et de n'y point toucher, de peur que nous ne mourions.

4. Le serpent répondit à la femme : Assurément vous ne mourrez point de mort;

---

2. Cui respondit mulier : De fructu lignorum quæ sunt in paradiso vescimur ;

3. De fructu verò ligni quod est in medio paradisi, præcepit nobis Deus ne comederemus, et ne tangeremus illud, ne fortè moriamur.

4. Dixit autem serpens ad mulierem : Nequaquam morte moriemini ;

» se soit promené dans ce jardin, et qu'Adam se soit caché de lui » entre des arbres? On ne peut douter, ajoute-t-il, que toutes ces » choses ne doivent être prises figurément, et non à la lettre. »

Cette manière d'expliquer l'Écriture et d'en détourner les faits en allégories souvent arbitraires fut portée à l'excès. On en sentit l'abus, et on l'abandonna. Sixte de Sienne alla même jusqu'à la traiter d'erreur; et le savant mais trop hardi Middleton, qui, de notre temps, voulut la justifier, fut vivement combattu par quelques théologiens ses compatriotes.

Plus réservé que tous ces commentateurs célèbres, le cardinal Cajétan se restreignit à prendre ce récit dans un sens métaphorique. A l'en croire, « le serpent, ses ruses et ses discours sont » des métaphores qui désignent le grand tentateur et ses sugges- » tions perfides. C'est cet ennemi du genre humain, appelé, dans le

5. Car Dieu sait que, le jour où vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connoissant le bien et le mal.

6. La femme vit donc que ce fruit étoit bon à manger, et beau à voir, et d'un aspect desirable; et elle en prit et en mangea, et elle en donna à son mari, qui en mangea comme elle.

---

5. Scit enim Deus quòd, in quocumque die comederitis ex eo, aperientur oculi vestri, et eritis sicut dii, scientes bonum et malum.

6. Vidit igitur mulier quòd bonum esset lignum ad vescendum, et pulchrum oculis, aspectuque delectabile; et tulit de fructu illius, et comedit; deditque viro suo, qui comedit.

» nouveau Testament, *l'ancien serpent, le grand dragon, l'homicide dès le commencement, &c.*, qui, dans la sentence métaphorique prononcée contre lui, est condamné à être à jamais » l'objet de l'horreur des hommes et à avoir la tête écrasée par la » postérité de la femme. »

Quelques théologiens, prenant peut-être mal-à-propos l'alarme, ont écrit avec chaleur contre cette explication; mais pourtant, quoi qu'ils aient fait, elle a échappé à la censure.

L'allégorie d'*un serpent qui a fait la guerre à l'homme et à Dieu*, étoit commune en Orient : elle étoit répandue chez les Phéniciens, les Chaldéens, les Indiens.

Le *grand serpent* des anciens Perses, l'Ahrimane, c'est-à-dire *le rusé, le menteur*, ennemi des premiers parens du genre humain, leur ravit l'innocence et le bonheur, selon le Zend-Avesta, et, les jetant dans la disgrâce d'Ormusd, *de l'Éternel*, les plonge dans l'abîme du péché et de la misère.

7. Et les yeux de l'un et de l'autre furent ouverts; ils connurent qu'ils étoient nus, et, ayant entrelacé ensemble des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures.

8. Et ils entendirent la voix du Seigneur Dieu qui s'avançoit dans le jardin, à l'heure du jour où il s'élève un vent doux, et ils se cachèrent parmi les arbres, pour éviter la présence de Dieu.

9. Mais le Seigneur Dieu appela Adam, et lui dit: Où es-tu ?

10. Adam répondit: J'ai entendu votre voix dans le jardin; et, comme j'étois nu, j'ai été saisi de crainte et je me suis caché.

11. Alors Dieu lui dit: Qui t'a appris que tu étois nu, à moins que tu n'aies mangé du fruit de l'arbre dont je t'avois défendu de manger?

---

7. Et aperti sunt oculi amborum; cùmque cognovissent se esse nudos, consuerunt folia ficûs, et fecerunt sibi perizomata.

8. Et, cùm audissent vocem Domini Dei deambulantis in paradiso ad auram post meridiem, abscondit se Adam et uxor ejus à facie Domini Dei in medio ligni paradisi.

9. Vocavitque Dominus Deus Adam, et dixit ei: Ubi es?

10. Qui ait: Vocem tuam audivi in paradiso; et timui, eo quòd nudus essem, et abscondi me.

11. Cui dixit: Quis enim indicavit tibi quòd nudus esses, nisi quòd ex ligno de quo præceperam tibi ne comederes, comedisti?

12. Adam répondit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne, m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé.

13. Et le Seigneur Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela? Elle répondit : Le serpent m'a trompée, et j'ai mangé de ce fruit.

14. Le Seigneur Dieu dit alors au serpent : Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre ; tu ramperas sur le ventre, et tu mangeras la poussière durant tous les jours de ta vie (1).

15. Je mettrai inimitié entre toi et la femme,

---

12. Dixitque Adam : Mulier quam dedisti mihi sociam, dedit mihi de ligno, et comedi.

13. Et dixit Dominus Deus ad mulierem : Quare hoc fecisti? Quæ respondit : Serpens decepit me, et comedi.

14. Et ait Dominus Deus ad serpentem : Quia fecisti hoc, maledictus es inter omnia animantia et bestias terræ; super pectus tuum gradieris, et terram comedes cunctis diebus vitæ tuæ.

15. Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen

(1) Les insectes et autre nourriture du serpent étant souillés sans cesse de poussière, on peut dire figurément qu'il vit de poussière, comme David disoit de lui-même qu'*il mangera la cendre* comme du pain, parce que la cendre dont il étoit couvert tombant sur la nourriture qu'il prenoit, c'étoit, en quelque sorte, vivre de cendre.

entre ta postérité et la sienne : elle te brisera la tête, et tu la blesseras au talon (1).

16. Il dit à la femme : Je multiplierai tes calamités et tes enfantemens; tu enfanteras dans la douleur, tu seras sous la puissance de ton mari, et il te dominera.

17. Il dit aussi à Adam : Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé du fruit dont je t'avois ordonné de ne pas manger, la terre est maudite, et à cause de toi; tu n'en tireras chaque jour ta nourriture qu'avec un grand labeur.

---

tuum et semen illius : ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus.

16. Mulieri quoque dixit : Multiplicabo ærumnas tuas et conceptus tuos; in dolore paries filios, et sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tuî.

17. Adæ verò dixit : Quia audisti vocem uxoris tuæ, et comedisti de ligno ex quo præceperam tibi ne comederes, maledicta terra in opere tuo; in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ.

(1) Cet oracle s'est accompli en Jésus-Christ, qui, étant né d'une vierge, peut seul être appelé le *fils* de la femme dans un sens rigoureux. Mais, en cela même qu'il a souffert, il a triomphé, puisque *c'est par sa mort qu'il a détruit celui qui avoit l'empire de la mort.* Adam et Ève ne purent prendre cet oracle dans un sens littéral. L'intention de Dieu étoit visiblement de les consoler, de leur donner quelques espérances qui pussent être le fondement raisonnable des efforts qu'ils devoient faire pour se réconcilier avec lui. La race humaine dut croire, d'après cette promesse, qu'un jour elle seroit rétablie dans l'état d'où le démon l'avoit fait déchoir.

18. Elle ne produira pour toi que des épines et des chardons, et tu te nourriras de l'herbe de la terre.

19. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu as été tiré : car tu es poussière, et tu retourneras en poussière.

20. Adam donna à sa femme le nom d'Ève, parce qu'elle devoit être la mère de tous les vivans.

21. Le Seigneur Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau, et les en revêtit (1).

22. Et il dit : Voici Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal : maintenant donc

---

18. Spinas et tribulos germinabit tibi, et comedes herbam terræ.

19. In sudore vultûs tui vescêris pane, donec revertaris in terram de qua sumptus es : quia pulvis es, et in pulverem revertêris.

20. Et vocavit Adam nomen uxoris suæ, Heva, eo quòd mater esset cunctorum viventium.

21. Fecit quoque Dominus Deus Adæ et uxori ejus tunicas pelliceas, et induit eos.

22. Et ait : Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est, sciens bonum et malum : nunc ergo ne fortè mittat manum

(1) Quelques interprètes conjecturent qu'après la promesse de miséricorde qui venoit d'être faite aux coupables, Dieu, pour la ratifier, institua les sacrifices ; qu'Adam et Ève en offrirent un à l'instant à Dieu, et que de la peau des animaux qu'ils immolèrent ils se firent de vêtemens.

craignons qu'il n'avance la main et ne prenne aussi de l'arbre de vie, et qu'il n'en mange et ne vive éternellement.

23. Et le Seigneur Dieu le mit hors du jardin de délices, pour labourer la terre d'où il avoit été tiré.

24. Et il chassa l'homme, et il plaça à l'entrée du jardin de délices un chérubin et un glaive flamboyant qui s'agitoit toujours, pour garder la voie de l'arbre de vie.

---

suam, et sumat etiam de ligno vitæ, et comedat, et vivat in æternum.

23. Et emisit eum Dominus Deus de paradiso voluptatis, ut operaretur terram de qua sumptus est.

24. Ejecitque Adam, et collocavit ante paradisum voluptatis cherubim, et flammeum gladium atque versatilem, ad custodiendam viam ligni vitæ.

CHAPITRE IV.

Naissance de Caïn et d'Abel. Leurs sacrifices. Abel est tué par Caïn. Naissance d'Énoch, fils de Caïn. Lamech tue un homme. Naissance de Seth et d'Énos.

1. Or Adam connut Ève sa femme, laquelle conçut et enfanta Caïn, disant : J'ai possédé un homme par la grâce de Dieu.

2. Et de nouveau elle enfanta Abel son frère. Or Abel fut pasteur de brebis, et Caïn laboureur.

3. Et il arriva, long-temps après, que Caïn présentoit au Seigneur les prémices des fruits de la terre.

4. Abel présenta aussi les premiers nés de son troupeau et leur graisse; et le Seigneur regarda Abel et ses dons.

---

1. Adam verò cognovit uxorem suam Hevam : quæ concepit et peperit Caïn, dicens : Possedi hominem per Deum.

2. Rursumque peperit fratrem ejus Abel. Fuit autem Abel pastor ovium, et Caïn agricola.

3. Factum est autem post multos dies ut offerret Caïn de fructibus terræ munera Domino.

4. Abel quoque obtulit de primogenitis gregis sui et de adipibus eorum; et respexit Dominus ad Abel et ad munera ejus.

5. Mais il ne regarda ni Caïn ni ses dons ; et Caïn fut violemment irrité, et son visage fut abattu.

6. Et le Seigneur lui dit : Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu ?

7. Si tu fais bien, n'en recevras-tu pas le salaire ? Si tu fais mal, sur le seuil de ta porte ton péché ne paroîtra-t-il pas soudain ? alors il t'attaquera sans cesse ; mais tu peux encore le dominer (1).

8. Et Caïn dit à Abel son frère : Sortons (2). Et, lorsqu'ils étoient dans la campagne, Caïn s'éleva contre son frère Abel, et le tua.

---

5. Ad Caïn verò et ad munera illius non respexit ; iratusque est Caïn vehementer, et concidit vultus ejus.

6. Dixitque Dominus ad eum : Quare iratus es, et cur concidit facies tua?

7. Nonne, si benè egeris, recipies? sin autem malè, statim in foribus peccatum aderit? sed sub te erit appetitus ejus, et tu dominaberis illius.

8. Dixitque Caïn ad Abel fratrem suum : Egrediamur foras. Cùmque essent in agro, consurrexit Caïn adversùs fratrem suum Abel, et interfecit eum.

(1) *La Vulgate, mot à mot :* Mais ta concupiscence sera sous toi, et tu la domineras.

(2) Ce mot *sortons* n'est pas dans l'hébreu; mais il se trouve dans le samaritain et dans les Septante, comme dans la Vulgate.

9. Et le Seigneur dit à Caïn : Où est Abel ton frère ? Caïn répondit : Je ne sais : suis-je le gardien de mon frère ?

10. Et le Seigneur lui dit : Qu'as-tu fait ? la voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi.

11. Maintenant donc tu seras maudit sur cette terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frère, versé par ta main.

12. Après que tu l'auras cultivée, elle ne te donnera pas ses fruits : tu seras errant et fugitif sur la terre.

13. Et Caïn dit au Seigneur : Mon iniquité est trop grande pour que je puisse mériter le pardon.

14. Voilà que vous me rejetez de la face de la terre, et je fuirai de votre présence, et je serai errant et

---

9. Et ait Dominus ad Caïn : Ubi est Abel frater tuus ? Qui respondit : Nescio : num custos fratris mei sum ego ?

10. Dixitque ad eum : Quid fecisti ? vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra.

11. Nunc igitur maledictus eris super terram, quæ aperuit os suum et suscepit sanguinem fratris tui de manu tua.

12. Cùm operatus fueris eam, non dabit tibi fructus suos : vagus et profugus eris super terram.

13. Dixitque Caïn ad Dominum : Major est iniquitas mea quàm ut veniam merear.

14. Ecce ejicis me hodie à facie terræ, et à facie tua

fugitif sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera (1).

15. Et le Seigneur lui dit : Il n'en sera pas ainsi; mais quiconque tuera Caïn sera puni sept fois. Et le Seigneur mit un signe en Caïn, afin que quiconque le trouveroit ne le tuât pas.

16. Caïn sortit donc de la présence du Seigneur, et s'enfuit et habita en la terre qui est vers l'orient d'Éden.

---

abscondar, et ero vagus et profugus in terra : omnis igitur qui invenerit me, occidet me.

15. Dixitque ei Dominus : Nequaquam ita fiet; sed omnis qui occiderit Caïn, septuplùm punietur. Posuitque Dominus Caïn signum, ut non interficeret eum omnis qui invenisset eum.

16. Egressusque Caïn à facie Domini, habitavit profugus in terra ad orientalem plagam Eden.

(1) On se demande : Qui est-ce que Caïn pouvoit craindre? La terre étoit-elle donc alors si peuplée? On n'en sauroit douter; car il est prouvé, par des observations très-exactes, que les hommes s'augmentent du double dans l'espace de trois cent soixante ou trois cent soixante-dix ans. Or, selon cette règle de progression, Abel ayant été tué l'an du monde 128 ou 129, il devoit alors y avoir plus de quatre mille ames : c'est le calcul de M. Whiston. D'autres poussent le calcul beaucoup plus loin : comparant la multiplication connue de la famille de Jacob en Égypte, dans l'espace de cent dix ans, avec la multiplication possible des descendans de Caïn, d'Abel et des autres enfans d'Adam, dans l'intervalle de cent trente années, ils en concluent qu'il pouvoit y avoir au moins cent mille ames sur la terre lorsque Caïn fit périr Abel.

17. Et Caïn connut sa femme, laquelle conçut et enfanta Énoch; et il bâtit une ville, et il l'appela Énoch du nom de son fils.

18. Or Énoch engendra Irad, et Irad engendra Maviaël, et Maviaël engendra Mathusaël, et Mathusaël engendra Lamech,

19. Lequel eut deux femmes : l'une avoit nom Ada, et l'autre avoit nom Sella (1).

20. Et Ada enfanta Jabel, qui fut père des habitans des tentes et des pasteurs.

21. Et le nom de son frère étoit Jubal : c'est le père de ceux qui jouent de la harpe et de la cithare.

22. Et Sella engendra Tubalcaïn, habile à tra-

---

17. Cognovit autem Caïn uxorem suam, quæ concepit, et peperit Henoch; et ædificavit civitatem, vocavitque nomen ejus ex nomine filii sui, Henoch.

18. Porrò Henoch genuit Irad, et Irad genuit Maviaël, et Maviaël genuit Mathusaël, et Mathusaël genuit Lamech,

19. Qui accepit duas uxores : nomen uni Ada, et nomen alteri Sella.

20. Genuitque Ada Jabel, qui fuit pater habitantium in tentoriis atque pastorum.

21. Et nomen fratris ejus Jubal : ipse fuit pater canentium citharâ et organo.

22. Sella quoque genuit Tubalcaïn, qui fuit malleator

(1) Lamech est le premier homme qui eut deux femmes à-la-fois. Il viola la loi primitive du mariage, qui vouloit qu'un homme ne pût avoir qu'une seule épouse, comme une femme ne devoit avoir qu'un seul mari.

vailler le fer et l'airain. La sœur de Tubalcaïn fut Noéma.

23. Or Lamech dit à ses femmes Ada et Sella : Femmes de Lamech, entendez ma voix ; prêtez l'oreille à mes paroles : j'ai blessé un homme, je l'ai tué, et un jeune homme, d'une plaie que je lui ai faite.

24. Caïn sera sept fois vengé, mais Lamech septante fois sept fois.

25. Et Adam connut encore sa femme ; et elle enfanta un fils, et elle lui donna le nom de Seth, disant : Dieu m'a donné un autre fils au lieu d'Abel, que Caïn a tué.

26. Et Seth aussi eut un fils, qu'il appela Énos : celui-ci commença d'invoquer le nom du Seigneur.

---

et faber in cuncta opera æris et ferri. Soror verò Tubalcaïn, Noëma.

23. Dixitque Lamech uxoribus suis Adæ et Sellæ : Audite vocem meam, uxores Lamech ; auscultate sermonem meum : quoniam occidi virum in vulnus meum, et adolescentulum in livorem meum.

24. Septuplùm ultio dabitur de Caïn, de Lamech verò septuagies septies.

25. Cognovit quoque adhuc Adam uxorem suam ; et peperit filium, vocavitque nomen ejus Seth, dicens : Posuit mihi Deus semen aliud pro Abel, quem occidit Caïn.

26. Sed et Seth natus est filius, quem vocavit Enos : iste cœpit invocare nomen Domini.

CHAPITRE V.

Dénombrement de la postérité d'Adam par Seth, jusqu'à Noé. Énoch enlevé au ciel. Noé eut trois fils.

1. Voici le livre des générations d'Adam. Au jour que Dieu créa l'homme, il le fit à sa ressemblance.

2. Il créa un homme et une femme, et il les bénit; et il leur donna le nom d'homme, lorsqu'ils furent créés.

3. Or Adam vécut cent trente ans; et il engendra un fils à son image et ressemblance, et il le nomma du nom de Seth (1).

---

1. Hic est liber generationis Adam. In die quâ creavit Deus hominem, ad similitudinem Dei fecit illum.

2. Masculum et feminam creavit eos, et benedixit illis; et vocavit nomen eorum Adam, in die quo creati sunt.

3. Vixit autem Adam centum triginta annis; et genuit ad imaginem et similitudinem suam, vocavitque nomen ejus Seth.

(1) La longueur de la vie des hommes dans ces premiers âges est très-remarquable. Quelques-uns ont supposé qu'il ne s'agissoit ici que d'années lunaires : mais il est facile de confirmer la possibilité du fait par divers exemples d'une vie très-prolongée dans les derniers âges du monde; et l'on peut ajouter les témoignages de plusieurs anciens, entre lesquels celui d'Hésiode est venu jusqu'à

4. Et les jours d'Adam, après qu'il eut engendré Seth, furent de huit cents ans ; et il eut des fils et des filles.

5. Ainsi la vie d'Adam fut de neuf cent trente ans, après lesquels il mourut.

6. Seth, ayant vécu cent cinq ans, eut un fils nommé Énos.

7. Et, après la naissance d'Énos, Seth vécut huit cent sept ans, et eut des fils et des filles.

8. Ainsi la vie de Seth fut de neuf cent douze ans, après lesquels il mourut.

---

4. Et facti sunt dies Adam, postquam genuit Seth, octingenti anni; genuitque filios et filias.

5. Et factum est omne tempus quod vixit Adam, anni nongenti triginta, et mortuus est.

6. Vixit quoque Seth centum quinque annis, et genuit Enos.

7. Vixitque Seth, postquam genuit Enos, octingentis septem annis, genuitque filios et filias.

8. Et facti sunt omnes dies Seth nongentorum duodecim annorum, et mortuus est.

nous, par lesquels il est avéré que, selon la tradition la plus reçue, les hommes des premiers siècles vivoient jusqu'à mille ans. Le déluge dut produire dans l'air et sur la terre des changemens qui ont dû abréger les jours de l'homme. Mais, quelles que soient les causes de ce changement, on ne peut s'empêcher de reconnoître dans la longue vie des patriarches la main de la Providence, et ses soins admirables pour faciliter la multiplication du genre humain, pour conserver et étendre la connoissance de la religion, et pour hâter la perfection des sciences et des arts.

9. Énos, ayant vécu quatre-vingt-dix ans, eut un fils nommé Caïnan.

10. Et, depuis la naissance de Caïnan, Énos vécut encore huit cent quinze ans, et eut des fils et des filles.

11. Ainsi la vie d'Énos fut de neuf cent cinq ans, après lesquels il mourut.

12. Caïnan, ayant vécu soixante-dix ans, eut un fils nommé Malaléel.

13. Et, depuis la naissance de Malaléel, Caïnan vécut encore huit cent quarante ans, et eut des fils et des filles.

14. Ainsi la vie de Caïnan fut de neuf cent dix ans, après lesquels il mourut.

15. Malaléel, ayant vécu soixante-cinq ans, eut un fils nommé Jared.

---

9. Vixit verò Enos nonaginta annis, et genuit Caïnan.

10. Post cujus ortum vixit octingentis quindecim annis, et genuit filios et filias.

11. Factique sunt omnes dies Enos nongenti quinque anni, et mortuus est.

12. Vixit quoque Caïnan septuaginta annis, et genuit Malaleel.

13. Et vixit Caïnan, postquam genuit Malaleel, octingentis quadraginta annis, genuitque filios et filias.

14. Et facti sunt omnes dies Caïnan nongenti decem anni, et mortuus est.

15. Vixit autem Malaleel sexaginta quinque annis, et genuit Jared.

16. Et, depuis la naissance de Jared, Malaléel vécut encore huit cent trente ans, et eut des fils et des filles.

17. Ainsi la vie de Malaléel fut de huit cent quatre-vingt-quinze ans, après lesquels il mourut.

18. Jared, ayant vécu soixante-deux ans, eut un fils nommé Hénoch.

19. Et, depuis la naissance d'Hénoch, Jared vécut huit cents ans, et eut des fils et des filles.

20. Ainsi la vie de Jared fut de neuf cent soixante-deux ans, après lesquels il mourut.

21. Hénoch, ayant vécu soixante-cinq ans, eut un fils nommé Mathusalem.

22. Hénoch marcha avec Dieu, et depuis la nais-

---

16. Et vixit Malaleel, postquam genuit Jared, octingentis triginta annis, et genuit filios et filias.

17. Et facti sunt omnes dies Malaleel octingenti nonaginta quinque anni, et mortuus est.

18. Vixitque Jared centum sexaginta duobus annis, et genuit Henoch.

19. Et vixit Jared, postquam genuit Henoch, octingentis annis, et genuit filios et filias.

20. Et facti sunt omnes dies Jared nongenti sexaginta duo anni, et mortuus est.

21. Porrò Henoch vixit sexaginta quinque annis, et genuit Mathusalam.

22. Et ambulavit Henoch cum Deo; et vixit, postquam

sance de Mathusalem il vécut trois cents ans, et eut des fils et des filles.

23. Ainsi la vie d'Hénoch fut de trois cent soixante-cinq ans.

24. Il marcha avec Dieu; puis il ne parut plus, parce que Dieu l'enleva.

25. Mathusalem, âgé de cent quatre-vingt-sept ans, eut un fils nommé Lamech.

26. Depuis la naissance de Lamech, Mathusalem vécut sept cent quatre-vingt-deux ans, et eut des fils et des filles.

27. Ainsi la vie de Mathusalem fut de neuf cent soixante-neuf ans, puis il mourut (1).

---

genuit Mathusalam, trecentis annis, et genuit filios et filias.

23. Et facti sunt omnes dies Henoch trecenti sexaginta quinque anni.

24. Ambulavitque cum Deo; et non apparuit, quia tulit eum Deus.

25. Vixit quoque Mathusala centum octoginta septem annis, et genuit Lamech.

26. Et vixit Mathusala, postquam genuit Lamech, septingentis octoginta duobus annis, et genuit filios et filias.

27. Et facti sunt omnes dies Mathusalæ nongenti sexaginta novem anni, et mortuus est.

(1) Mathusalem mourut l'année même du déluge. Par la prolongation de ses jours le dépôt précieux de la foi parvint à Noé,

by Google

28. Lamech, âgé de cent quatre-vingt-deux ans, eut un fils;

29. Il le nomma Noé, disant : Celui-ci nous soulagera dans les travaux auxquels nous assujettit cette terre que l'Éternel a maudite.

30. Depuis la naissance de Noé, Lamech vécut environ cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il eut des fils et des filles.

31. Ainsi Lamech étoit âgé de sept cent soixante-dix-sept ans lorsqu'il mourut.

32. Noé, étant âgé de cinq cents ans, fut père de Sem, de Cham et de Japhet.

---

28. Vixit autem Lamech centum octoginta duobus annis, et genuit filium;

29. Vocavitque nomen ejus Noë, dicens : Iste consolabitur nos ab operibus et laboribus manuum nostrarum in terra cui maledixit Dominus.

30. Vixitque Lamech, postquam genuit Noë, quingentis nonaginta quinque annis, et genuit filios et filias.

31. Et facti sunt omnes dies Lamech septingenti septuaginta septem anni, et mortuus est.

32. Noë verò, cùm quingentorum esset annorum, genuit Sem, Cham et Japheth.

pour ainsi dire, de la première main, puisque Noé vécut trois cent soixante-huit ou trois cent soixante-neuf ans avec Mathusalem, et celui-ci trois cent quarante-cinq ans avec Adam.

CHAPITRE VI.

Corruption du genre humain ; Dieu se résout à détruire cette race impie par un déluge. Ordre donné à Noé de construire une arche. Description de l'Arche.

1. LORSQUE les hommes (1) eurent commencé à se multiplier sur la terre, et qu'ils eurent engendré des filles,

2. Les enfans de Dieu (2), voyant que les filles des hommes étoient belles, prirent des femmes choisies entre toutes les autres.

3. Et Dieu dit : Mon esprit (3) ne demeurera plus

---

1. Cùmque cœpissent homines multiplicari super terram, et filias procreassent,

2. Videntes filii Dei filias hominum quòd essent pulchræ, acceperunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant.

3. Dixitque Deus : Non permanebit spiritus meus in

(1) Les descendans de Caïn.

(2) Les descendans de Seth, qui étoient la race choisie, sont ici désignés sous le nom d'*enfans de Dieu*, et opposés aux *hommes*, qui sont les descendans de Caïn. Les filles des descendans de Caïn, étant corrompues comme leurs pères, entraînèrent dans le crime ceux de la race de Seth, qui, épris de leur beauté, vouloient les avoir pour femmes.

(3) Cette leçon est celle qu'a suivie S. Jérôme, et qu'avoient adoptée les Septante.

à jamais dans l'homme, parce qu'il n'est que chair (1); et ses jours ne seront plus que de cent vingt ans.

4. Or en ce temps des hommes violens (2) étoient sur la terre : car, après que les enfans de Dieu se furent approchés des filles des hommes, celles-ci enfantèrent, et leurs fils furent ces hommes puissans, fameux dès les anciens jours.

5. Mais Dieu voyant que la malice des hommes se multiplioit sur la terre, et que toutes les pensées de leurs cœurs étoient tournées au mal en tout temps,

6. Il se repentit (3) de ce qu'il avoit créé l'homme sur la terre; et, ému de douleur au-dedans de lui-même,

---

homine in æternum, quia caro est; eruntque dies illius centum viginti annorum.

4. Gigantes autem erant super terram in diebus illis: postquam enim ingressi sunt filii Dei ad filias hominum, illæque genuerunt, isti sunt potentes à seculo viri famosi.

5. Videns autem Deus quòd multa malitia hominum esset in terra, et cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum omni tempore,

6. Pœnituit eum quòd hominem fecisset in terra; et, tactus dolore cordis intrinsecus,

(1) Parce qu'il vit comme s'il n'étoit que chair.

(2) C'est ainsi que Symmaque et Aquila rendent le mot *nephilim*, que la Vulgate rend par *gigantes*, des géans.

(3) Quel bruit n'a-t-on pas fait d'un Dieu qui *se repent*, qui *se met en colère*, qui *endurcit le cœur de Pharaon*, qui *se venge*,

7. J'exterminerai de la face de la terre, dit-il, l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'aux ani-

7. Delebo, inquit, hominem quem creavi, à facie terræ,

qui *tourne le cœur des Égyptiens à la haine contre Israël, &c.!* Combien de fois n'a-t-on pas invoqué les notions métaphysiques pour nous apprendre que toutes ces impressions ne pouvoient pas entrer dans l'essence divine ! La belle découverte ! Vous verrez que les prophètes, qui par-tout ont fait parler Dieu si dignement, et comme grand et comme bon et comme juste, n'en savoient pas autant que nos *philosophes* sur l'essence divine. Mais, s'ils avoient fait parler Dieu en rigueur métaphysique, leurs écrits n'auroient pas produit plus d'effet que le *Manuel* d'Épictète. Pour agir sur le cœur de l'homme, il faut parler aux affections de l'homme; et si toutes ces affections sont en lui susceptibles de vice, parce qu'elles peuvent y devenir un désordre, elles ne sont, dans la pensée divine, que l'ordre essentiel. Dieu est impassible pour lui, sans doute; mais, s'il nous parloit comme impassible, qui l'entendroit? S'il nous avoit dit qu'il ne peut ni *aimer* comme nous, puisque l'amour est un besoin et que Dieu n'a besoin de rien; ni *haïr* comme nous, puisque rien ne peut lui faire de mal; ni *s'irriter*, ni *se venger*, ni *se repentir, &c.*: par les mêmes raisons, n'auroit-on pas rangé cette divinité-là parmi celles d'Épicure, qui ne se mêlent ni ne se soucient de rien? Il auroit donc fallu donner à toute la terre des leçons de métaphysique, pour enseigner à tous les hommes ce qu'ils doivent craindre et espérer du Dieu qui les a créés? Mais, heureusement pour nous, il savoit (puisque nous-mêmes le savons) qu'on n'établit pas plus une religion dans le cœur avec des définitions ontologiques, qu'on n'établiroit une législation avec des axiomes et des corollaires de philosophie. Il fait pour nous comme Élisée pour cet enfant qu'il rendit à la vie : il s'est mis, s'il est permis de le dire, à notre mesure. Il a parlé de *sa colère*, de *sa vengeance*, pour effrayer les méchans; il a permis que les bons le *glorifiassent*,

maux, depuis le reptile jusqu'aux oiseaux du ciel : car je me repens de les avoir faits.

---

ab homine usque ad animantia, à reptili usque ad volucres cœli : pœnitet enim me fecisse eos.

quoiqu'assurément *sa gloire* n'ait nul besoin de nous. Il nous a prescrit de le *louer*, de le *bénir*, de le *prier*; et tout cela pour nous-mêmes et pour notre bien : car, s'il peut se passer et de nos *louanges* et de nos *bénédictions* et de nos *prières*, l'homme ne sauroit s'en passer. Il a dit qu'*il oublieroit nos iniquités*; et, quoiqu'on sache bien qu'il ne manque pas de mémoire, ce terme est beaucoup plus vrai de lui que de nous : car l'homme qui pardonne, n'oublie pas; et nous-mêmes n'oublions ni ne devons oublier nos fautes : mais Dieu est assez puissant et assez bon pour faire, s'il le veut, qu'elles soient devant lui comme non avenues, en raison de notre repentir et sur-tout de sa miséricorde. Aussi dit-il, en se servant de figures du même genre : « Quand votre robe d'iniquité seroit rouge comme l'écarlate, je la rendrai blanche » comme la neige.... je scellerai tous vos péchés dans un sac, et » le jetterai au fond de la mer. » Et qu'y a-t-il dans tout cela qu'un excès de bonté, qui prend tous les moyens sensibles pour rappeler à lui le pécheur, et lui ôter cette fatale idée qui retient tant de coupables dans la route du crime, *il est trop tard, il n'est plus temps?* S'il eût dit, *A telle mesure de crime il n'y aura plus de pardon*, que d'hommes dans le désespoir! On a vu, dans les citations précédentes, combien il est loin de parler ainsi. Il n'a jamais marqué cette mesure, parce que c'eût été en marquer une à sa clémence; ce qui seroit contradictoire dans l'être indéfini en tout. Seulement, comme cette clémence est nécessairement attachée au repentir, selon l'ordre de la justice, essentielle en lui comme la bonté, le temps de cette clémence ne sauroit passer celui de l'épreuve, c'est-à-dire, de notre vie, parce que l'ame, une fois séparée du corps, ne peut plus éprouver de changement, et

8. Mais Noé trouva grâce devant le Seigneur.

9. Voici les générations de Noé : Noé fut un homme juste et parfait au milieu des siens; il marcha avec Dieu.

---

8. Noë verò invenit gratiam coram Domino.

9. Hæ sunt generationes Noë : Noë vir justus atque perfectus fuit in generationibus suis; cum Deo ambulavit.

reste nécessairement ce qu'elle étoit au moment de la séparation. Qu'y a-t-il dans toutes ces idées qui ne soit parfaitement conséquent, et que la raison puisse attaquer?

Quand Moïse dit du Dieu d'Israël qu'*il se repentit*, quelqu'un peut-il se tromper de bonne foi au sens de ces expressions? comme si Dieu, qui sait tout selon l'ordre, pouvoit en effet *se repentir* N'est-il pas évident que l'écrivain sacré se sert de ces termes humains pour faire comprendre que Dieu ne punit, pour ainsi dire, que malgré lui; qu'à peine a-t-il frappé, qu'il attend, pour guérir, qu'on ait recours à sa bonté, et qu'on rentre dans les voies de la justice? Si l'Écriture fait dire aux Ninivites, *Qui sait si Dieu ne révoquera pas l'arrêt qu'il a prononcé dans sa colère!* voilà qu'un raisonneur qui se croit habile, appelle l'écrivain sur les bancs, comme il y appelleroit Dieu même, s'il y croyoit, et lui dit avec confiance : Ne sais-tu pas que Dieu est immuable, et qu'il ne peut pas *révoquer ce qu'il a résolu?* Ni Dieu, ni l'auteur inspiré, ne lui répondront; mais moi je lui dirai : Ne sais-tu pas toi-même que rien n'empêche que toute menace soit conditionnelle, sous la restriction du repentir de ceux qui sont menacés, puisque rien n'empêche que la prescience de Dieu ait prévu l'effet de la menace lorsqu'il la faisoit? Cet argument sans réplique est applicable à tous les cas pareils : ils sont sans nombre dans l'Écriture, parce que Dieu a voulu qu'on ne désespérât jamais ici-bas de sa miséricorde.

Dieu est l'auteur de tout, hors du mal, et le mal existe dans la

10. Et il engendra trois fils, Sem, Cham et Japhet.

11. Or la terre étoit corrompue devant Dieu, et pleine d'iniquité.

12. Lorsque Dieu eut vu que la terre étoit cor-

---

10. Et genuit tres filios, Sem, Cham et Japheth.

11. Corrupta est autem terra coram Deo, et repleta est iniquitate.

12. Cùmque vidisset Deus terram esse corruptam

créature, parce que le créateur ne peut rien faire d'aussi parfait que lui, et que la perfection n'est qu'à lui : c'est un attribut incommunicable. Lui-même a dit que *les anges n'étoient pas entièrement purs devant lui.* Il est donc absurde de vouloir que l'homme, ou un être créé quelconque, soit parfait. Un être créé imparfait et libre, tel que l'homme, a donc en lui le germe du mal. Mais ce qui est en Dieu, c'est de tirer le bien du mal même; et c'est ce qui justifie les vues de sa sagesse, quand elle permet le mal, que l'homme seul fait par sa volonté corrompue, mais que Dieu ne peut jamais faire. Ainsi, quand il est dit dans les livres saints, qu'*il tourna le cœur des Égyptiens à la haine* (et autres exemples semblables), on sait bien que ce n'est pas lui qui a mis dans leur cœur un sentiment vicieux, puisque cela est impossible; il a seulement permis qu'ils s'y livrassent, quoiqu'il pût empêcher à-la-fois et l'intention et l'effet : s'il ne le fait pas, c'est qu'il a ses raisons, que personne n'a droit de lui demander. Mais, comme il importoit de persuader aux Israélites et à tous les hommes que tout est conduit par la Providence, les auteurs sacrés emploient quelquefois ces sortes de phrases pour le mal même, et les emploient toujours pour le bien, sans distinguer la permission ou l'action, que le bon sens supplée de lui-même pour quiconque n'y a pas renoncé.

rompue, car toute chair avoit corrompu sa voie sur la terre,

13. Il dit à Noé : La fin de toute chair est venue pour moi; car la terre est remplie d'iniquité par la présence des hommes, et moi je les perdrai avec la terre.

14. Fais-toi une arche de bois de cèdre (1) : tu la sépareras en diverses parties, et tu l'enduiras de bitume intérieurement et extérieurement.

15. Et tu la feras ainsi : la longueur de l'arche sera de trois cents coudées; sa largeur, de cinquante; et sa hauteur, de trente.

16. Tu feras dans l'arche une ouverture dont la hauteur sera d'une coudée; tu feras une porte à côté,

---

(omnis quippe caro corruperat viam suam super terram),

13. Dixit ad Noë : Finis universæ carnis venit coram me : repleta est terra iniquitate à facie eorum, et ego disperdam eos cum terra.

14. Fac tibi arcam de lignis levigatis : mansiunculas in arca facies, et bitumine linies intrinsecus et extrinsecus.

15. Et sic facies eam : trecentorum cubitorum erit longitudo arcæ, quinquaginta cubitorum latitudo, et triginta cubitorum altitudo illius.

16. Fenestram in arca facies, et in cubito consummabis

(1) Quelques interprètes entendent ainsi le mot hébreu *gopher*. La Vulgate traduit par *une arche de bois taillé et poli*.

et tu partageras l'arche en premier, second et troisième étages.

17. Et voilà que moi j'amenerai sur la terre les eaux du ciel, pour détruire toute chair en qui est l'esprit de vie sous le ciel : tout ce qui est sur la terre mourra.

18. Et j'établirai mon alliance avec toi; tu entreras dans l'arche, toi, tes fils, ton épouse et les épouses de tes fils avec toi.

19. Et de tous les animaux de toute chair tu feras entrer deux dans l'arche, afin qu'ils vivent avec toi, l'un mâle, l'autre femelle.

20. Des oiseaux selon leur espèce, et des quadrupèdes dans leur espèce, et de tous les reptiles de la

---

summitatem ejus : ostium autem arcæ pones ex latere ; deorsùm, cœnacula et tristega facies in ea.

17. Ecce ego adducam aquas diluvii super terram, ut interficiam omnem carnem in qua spiritus vitæ est subter cœlum : universa quæ in terra sunt consumentur.

18. Ponamque fœdus meum tecum ; et ingredieris arcam tu et filii tui, uxor tua et uxores filiorum tuorum tecum.

19. Et ex cunctis animantibus universæ carnis bina induces in arcam, ut vivant tecum : masculini sexûs et feminini.

20. De volucribus juxta genus suum, et de jumentis in genere suo, et ex omni reptili terræ secundùm genus

terre selon leur espèce, de tous, deux entreront avec toi, afin qu'ils puissent vivre.

21. Tu prendras donc avec toi de tous les alimens, et tu les emporteras avec toi, et ils seront, pour toi et pour eux, votre nourriture.

22. Noé fit donc tout ce que Dieu lui avoit ordonné (1).

---

suum, bina de omnibus ingredientur tecum, ut possint vivere.

21. Tolles igitur tecum ex omnibus escis quæ mandi possunt, et comportabis apud te, et erunt tam tibi quàm illis in cibum.

22. Fecit igitur Noë omnia quæ præceperat illi Deus.

(1) Nous retrouvons des traces évidentes de l'histoire de Noé dans Ovide, dans les traditions des Grecs sur les déluges d'Ogygès et de Deucalion; dans celles des Chaldéens, rapportées par le Chaldéen Bérose; dans celles des Assyriens, qu'on lisoit chez Abydène: traditions si conformes, pour le fond et même pour quelques circonstances singulières, au récit de Moïse, qu'on diroit que ces écrivains avoient ce récit sous les yeux. Nous en retrouvons des traces chez les Chinois, les Indiens, les Phéniciens, qui croyoient Joppé bâtie avant cette horrible catastrophe; et même chez les Égyptiens, quoique leurs folles prétentions à une antiquité très-reculée s'accordassent mal avec l'aveu du déluge. On en trouve même chez des peuples barbares; et le fameux Boulanger a prouvé que tous les peuples anciens en avoient conservé la mémoire dans leurs cérémonies religieuses.

CHAPITRE VII.

Noé entre dans l'arche. Description du Déluge.

1. Et le Seigneur dit à Noé : Entre, toi et toute ta famille, dans l'arche; car je t'ai vu juste devant moi au milieu de toute cette génération.

2. Et de tous les animaux purs tu prendras sept et sept, mâle et femelle; et des animaux impurs deux et deux, mâle et femelle;

3. Et des oiseaux du ciel sept et sept, mâle et femelle : afin que la race en soit conservée sur la face de la terre.

4. Car encore sept jours, et après je ferai pleuvoir

---

1. Dixitque Dominus ad eum : Ingredere tu et omnis domus tua in arcam; te enim vidi justum coram me in generatione hac.

2. Ex omnibus animantibus mundis tolle septena et septena, masculum et feminam; de animantibus verò immundis duo et duo, masculum et feminam;

3. Sed et de volatilibus cœli septena et septena, masculum et feminam : ut salvetur semen super faciem universæ terræ.

4. Adhuc enim, et post dies septem ego pluam super

sur la terre durant quarante jours et quarante nuits; et je détruirai toutes les créatures que j'ai faites sur la face de la terre.

5. Noé fit donc tout ce que le Seigneur lui avoit ordonné.

6. Et il étoit âgé de six cents ans lorsque les eaux du déluge inondèrent la terre.

7. Et Noé entra dans l'arche, et ses fils et sa femme et les femmes de ses fils, à cause des eaux du déluge.

8. Les animaux purs et impurs, et les oiseaux, et tout ce qui se meut sur la terre,

9. Les couples mâle et femelle entrèrent avec Noé dans l'arche, comme le Seigneur l'avoit ordonné à Noé.

---

terram quadraginta diebus et quadraginta noctibus; et delebo omnem substantiam quam feci, de superficie terræ.

5. Fecit ergo Noë omnia quæ mandaverat ei Dominus.

6. Eratque sexcentorum annorum quando diluvii aquæ inundaverunt super terram.

7. Et ingressus est Noë et filii ejus, uxor ejus et uxores filiorum ejus cum eo, in arcam, propter aquas diluvii.

8. De animantibus quoque mundis et immundis, et de volucribus, et ex omni quod movetur super terram,

9. Duo et duo ingressa sunt ad Noë in arcam, masculus et femina, sicut præceperat Dominus Noë.

10. Et, lorsque sept jours furent passés, les eaux du déluge inondèrent la terre.

11. L'an six cent de la vie de Noé, au second mois, le dix-septième jour du mois, toutes les sources du grand abîme furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes ;

12. Et la pluie tomba sur la terre durant quarante jours et quarante nuits (1).

13. Ce jour-là même (2), Noé entra dans l'arche avec ses fils, Sem, Cham et Japhet, sa femme et les trois femmes de ses fils avec lui ;

---

10. Cùmque transissent septem dies, aquæ diluvii inundaverunt super terram.

11. Anno sexcentesimo vitæ Noë, mense secundo, septimodecimo die mensis, rupti sunt omnes fontes abyssi magnæ, et cataractæ cœli apertæ sunt ;

12. Et facta est pluvia super terram quadraginta diebus et quadraginta noctibus.

13. In articulo diei illius, ingressus est Noë, et Sem et Cham et Japheth filii ejus, uxor illius et tres uxores filiorum ejus cum eis, in arcam ;

(1) Il est certain, de l'aveu de tous les savans, 1.° que tous les faits géologiques confirment l'existence d'un déluge; 2.° que ce déluge a été universel; 3.° qu'aucune cause naturelle ne peut l'avoir produit. Il faut donc nécessairement recourir à un miracle pour l'expliquer.

(2) On peut encore traduire l'hébreu, *en plein jour*.

14. Eux et tout animal selon son espèce, et tous les animaux domestiques dans leur espèce, et tout ce qui se meut sur la terre dans son espèce, et tous les oiseaux du ciel selon leur espèce, tous les oiseaux et tout ce qui s'élève dans l'air,

15. Entrèrent avec Noé dans l'arche, deux et deux de toute chair en qui étoit l'esprit de vie.

16. Et ce qui entra étoit mâle et femelle de toute chair, comme le Seigneur l'avoit ordonné à Noé; et le Seigneur ferma la porte de l'arche.

17. Et le déluge se répandit durant quarante jours sur la terre; et les eaux se multiplièrent, et l'arche s'éleva au plus haut de la terre.

18. Et les eaux inondèrent tout, et elles couvrirent

---

14. Ipsi et omne animal secundùm genus suum, universaque jumenta in genere suo, et omne quod movetur super terram in genere suo, cunctumque volatile secundùm genus suum, universæ aves omnesque volucres,

15. Ingressæ sunt ad Noë in arcam, bina et bina ex omni carne in qua erat spiritus vitæ.

16. Et quæ ingressa sunt, masculus et femina ex omni carne introïerunt, sicut præceperat ei Deus; et inclusit eum Dominus deforis.

17. Factumque est diluvium quadraginta diebus super terram; et multiplicatæ sunt aquæ, et elevaverunt arcam in sublime à terra.

18. Vehementer enim inundaverunt, et omnia reple-

tout sur la face de la terre : or l'arche étoit portée sur les eaux.

19. Et les eaux s'élevèrent fort au-dessus de la terre, et toutes les plus hautes montagnes qui sont sous le ciel furent couvertes.

20. L'eau s'éleva de quinze coudées au-dessus des montagnes qu'elle avoit couvertes.

21. Et toute chair qui vivoit sur la terre fut détruite, oiseaux, animaux sauvages, animaux domestiques, et tous les reptiles qui rampent sur la terre; et tous les hommes (1),

---

verunt in superficie terræ : porrò arca ferebatur super aquas.

19. Et aquæ prævaluerunt nimis super terram, opertique sunt omnes montes excelsi sub universo cœlo.

20. Quindecim cubitis altior fuit aqua super montes quos operuerat.

21. Consumptaque est omnis caro quæ movebatur super terram, volucrum, animantium, bestiarum, omniumque reptilium quæ reptant super terram ; universi homines,

(1) On peut expliquer facilement pourquoi, dans certaines parties de la terre, dans la Nouvelle-Hollande, par exemple, on rencontre des animaux qu'on ne trouve que là. Après le déluge il dut se former des débris flottans sur les eaux, des îles sur lesquelles quelques couples d'animaux ont pu se placer et être transportées en des terres lointaines. Cette explication nous semble très-naturelle : on voit par-là comment ces animaux ne sont que dans un seul lieu, et leur absence de tous les autres est une preuve frappante de la vérité du récit de Moïse.

22. Et tout ce qui avoit un souffle de vie sur la terre, mourut.

23. Et le Seigneur détruisit toutes les créatures qui étoient sur la terre, depuis l'homme jusqu'à la bête, depuis le reptile jusqu'aux oiseaux du ciel ; tout fut détruit sur la terre ; et Noé resta seul, et ceux qui étoient avec lui dans l'arche.

24. Et les eaux couvrirent la terre durant cent cinquante jours.

---

22. Et cuncta in quibus spiraculum vitæ est in terra, mortua sunt.

23. Et delevit omnem substantiam quæ erat super terram, ab homine usque ad pecus, tam reptile quàm volucres cœli; et deleta sunt de terra : remansit autem solus Noë, et qui cum eo erant in arca.

24. Obtinueruntque aquæ terram centum quinquaginta diebus.

CHAPITRE VIII.

Les eaux se retirent de dessus la terre. Promesse de Dieu à Noé.

1. Or Dieu se souvint de Noé, et de tous les animaux sauvages et de tous les animaux domestiques qui étoient avec lui dans l'arche : il envoya un souffle sur la terre, et les eaux furent diminuées;

2. Et les sources de l'abîme et les cataractes du ciel furent fermées, et les pluies du ciel furent arrêtées;

3. Et les eaux, poussées de côté et d'autre sur la terre, commencèrent à décroître, et, après cent cinquante jours, elles se retirèrent;

4. Et l'arche s'arrêta au septième mois, le vingt-septième jour du mois, sur les montagnes d'Ararat (1).

---

1. Recordatus autem Deus Noë, cunctorumque animantium et omnium jumentorum quæ erant cum eo in arca, adduxit spiritum super terram, et imminutæ sunt aquæ;

2. Et clausi sunt fontes abyssi et cataractæ cœli, et prohibitæ sunt pluviæ de cœlo;

3. Reversæque sunt aquæ de terra euntes et redeuntes, et cœperunt minui post centum quinquaginta dies;

4. Requievitque arcâ mense septimo, vigesimo-septimo die mensis, super montes Armeniæ.

(1) *La Vulgate,* d'Arménie.

On répétoit beaucoup que, les Cordillières étant les plus hautes

5. Cependant les eaux alloient toujours décroissant jusqu'au dixième mois : car, au dixième mois, le premier du mois, les sommets des montagnes parurent.

6. Et, lorsque quarante jours furent passés, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche qu'il avoit faite,

7. Et envoya un corbeau qui alloit et revenoit, jusqu'à ce que les eaux eussent disparu de la terre (1).

8. Noé envoya aussi une colombe, pour voir si les eaux ne s'étoient point retirées de la face de la terre.

---

5. At verò aquæ ibant et decrescebant usque ad decimum mensem : decimo enim mense, primâ die mensis, apparuerunt cacumina montium.

6. Cùmque transissent quadraginta dies, aperiens Noë fenestram arcæ quam fecerat, dimisit corvum,

7. Qui egrediebatur, et non revertebatur, donec siccarentur aquæ super terram.

8. Emisit quoque columbam post eum, ut videret si jam cessassent aquæ super faciem terræ.

montagnes connues, il étoit surprenant que l'arche se fût arrêtée en Asie. Aujourd'hui l'on croit que les Alpes du Thibet sont plus élevées que les Cordillières.

(1) Les Septante et la Vulgate disent que le corbeau ne revint plus, et l'hébreu ne porte pas de négation. Est-ce une erreur de copiste ?

On peut lire, dans l'ouvrage de M. Faber intitulé *Horæ Mosaïcæ*, les rapports frappans qui existent entre les cosmogonies de tous les peuples et les circonstances du déluge rapportées par toutes les nations de la terre.

9. Mais, comme celle-ci ne trouva pas où poser le pied, elle retourna vers l'arche; car les eaux étoient sur toute la terre : Noé tendit la main, la prit et la remit dans l'arche.

10. Et, sept autres jours après, il envoya de nouveau une colombe hors de l'arche.

11. Mais elle vint à lui vers le soir, portant à son bec un rameau d'olivier avec des feuilles vertes : Noé comprit donc que les eaux s'étoient retirées de la face de la terre.

12. Et il attendit encore sept autres jours, et il envoya de nouveau la colombe, qui ne revint plus vers lui.

13. Ainsi, l'an six cent un de la vie de Noé, le

---

9. Quæ cùm non invenisset ubi requiesceret pes ejus, reversa est ad eum in arcam; aquæ enim erant super universam terram : extenditque manum, et apprehensam intulit in arcam.

10. Exspectatis autem ultrà septem diebus aliis, rursum dimisit columbam ex arca.

11. At illa venit ad eum ad vesperam, portans ramum olivæ virentibus foliis in ore suo : intellexit ergo Noë quòd cessassent aquæ super terram.

12. Exspectavitque nihilominus septem alios dies, et emisit columbam, quæ non est reversa ultrà ad eum.

13. Igitur, sexcentesimo primo anno, primo mense,

premier jour du mois, les eaux disparurent de la terre; et Noé, ouvrant le toit de l'arche, vit que la surface de la terre étoit séchée.

14. Au second mois, le vingt-septième jour du mois, la terre fut toute séchée.

15. Et Dieu parla à Noé, disant:

16. Sors de l'arche, toi et ta femme, tes fils et les femmes de tes fils avec toi.

17. Et tous les animaux qui sont auprès de toi, de toute chair, tant parmi les oiseaux que parmi les animaux, et tous les reptiles qui rampent sur la terre, conduis-les avec toi, et entrez sur la terre; et croissez et multipliez sur la terre.

---

primâ die mensis, imminutæ sunt aquæ super terram; et aperiens Noë tectum arcæ, aspexit, viditque quòd exsiccata esset superficies terræ.

14. Mense secundo, septimo et vigesimo die mensis, arefacta est terra.

15. Locutus est autem Deus ad Noë, dicens:

16. Egredere de arca, tu et uxor tua, filii tui et uxores filiorum tuorum tecum.

17. Cuncta animantia quæ sunt apud te, ex omni carne, tam in volatilibus quàm in bestiis et universis reptilibus quæ reptant super terram, educ tecum, et ingredimini super terram; crescite et multiplicamini super eam.

18. Noé sortit donc, et ses fils, et sa femme et les femmes de ses fils.

19. Et tous les animaux sauvages et les animaux domestiques, et les reptiles qui rampent sur la terre, chacun selon son espèce, sortirent de l'arche.

20. Or Noé éleva un autel au Seigneur; et, prenant de tous les animaux et de tous les oiseaux purs, il offrit un holocauste sur l'autel.

21. Et l'odeur en fut agréable au Seigneur, et il dit : Je ne maudirai plus désormais la terre à cause des hommes; car l'esprit et les pensées de l'homme sont inclinés au mal dès sa jeunesse : je ne frapperai donc plus désormais toute créature vivante comme j'ai fait.

---

18. Egressus est ergo Noë, et filii ejus, uxor illius et uxores filiorum ejus cum eo.

19. Sed et omnia animantia, jumenta, et reptilia quæ reptant super terram, secundùm genus suum, egressa sunt de arca.

20. Ædificavit autem Noë altare Domino, et, tollens de cunctis pecoribus et volucribus mundis, obtulit holocausta super altare.

21. Odoratusque est Dominus odorem suavitatis, et ait : Nequaquam ultrà maledicam terræ propter homines; sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua : non igitur ultrà percutiam omnem animam viventem sicut feci.

22. Durant tous les jours de la terre, les semences et les moissons, le froid et la chaleur, l'été et l'hiver, le jour et la nuit, ne cesseront point.

---

22. Cunctis diebus terræ, sementis et messis, frigus et æstus, æstas et hyems, nox et dies, non requiescent.

CHAPITRE IX.

Dieu fait alliance avec Noé, et donne pour signe l'arc-en-ciel. Conduite des fils de Noé envers leur père; Noé maudit Cham, et bénit Sem et Japhet.

1. Après cela, Dieu bénit Noé et ses fils, et leur dit : Ayez des enfans, multipliez-vous, et remplissez la terre.

2. Que tous les animaux terrestres, tous les oiseaux du ciel, tout ce qui se meut sur la terre, et tous les poissons de la mer, vous craignent et vous redoutent : toutes ces créatures sont mises entre vos mains.

3. Vous pourrez prendre pour votre nourriture tout ce qui a mouvement et vie; je vous le donne, de même que toute sorte de plantes.

---

1. Benedixitque Deus Noë et filiis ejus, et dixit ad eos : Crescite, et multiplicamini, et replete terram.

2. Et terror vester ac tremor sit super cuncta animalia terræ, et super omnes volucres cœli, cum universis quæ moventur super terram : omnes pisces maris manui vestræ traditi sunt.

3. Et omne quod movetur et vivit, erit vobis in cibum; quasi olera virentia tradidi vobis omnia.

4. Seulement vous ne mangerez la chair d'aucun animal qui ait encore son sang:

5. Car je rechercherai votre sang et votre vie, et sur tous les animaux, et sur l'homme, frère ou étranger; je rechercherai sur celui qui l'aura répandu, le sang de l'homme.

6. Quiconque aura répandu le sang de l'homme, son sang sera répandu: car l'homme a été fait à l'image de Dieu.

7. Et vous, croissez et multipliez, et entrez sur la terre et la remplissez.

8. Dieu dit encore ceci à Noé, et à ses fils avec lui:

9. Voilà que moi j'établis mon alliance avec vous, et avec votre postérité après vous;

---

4. Excepto, quòd carnem cum sanguine non comedetis:

5. Sanguinem enim animarum vestrarum requiram de manu cunctarum bestiarum; et de manu hominis, de manu viri et fratris ejus, requiram animam hominis.

6. Quicumque effuderit humanum sanguinem, fundetur sanguis illius: ad imaginem quippe Dei factus est homo.

7. Vos autem, crescite et multiplicamini, et ingredimini super terram et implete eam.

8. Hæc quoque dixit Deus ad Noë, et ad filios ejus cum eo:

9. Ecce ego statuam pactum meum vobiscum, et cum semine vestro post vos;

10. Et avec tous les animaux vivans qui sont avec vous, avec les oiseaux et les animaux terrestres, tous ceux qui sont sortis de l'arche, et toutes les bêtes de la terre.

11. J'établirai mon alliance avec vous, et désormais toutes les créatures ne seront plus détruites par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge qui couvre la terre.

12. Et Dieu dit : Voici le signe de l'alliance que j'établis entre vous et moi, et avec toute ame vivante qui est avec vous, dans la suite des générations :

13. Je placerai mon arc dans la nue, comme signe d'alliance entre moi et la terre.

---

10. Et ad omnem animam viventem quæ est vobiscum, tam in volucribus quàm in jumentis et pecudibus terræ cunctis quæ egressa sunt de arca, et universis bestiis terræ.

11. Statuam pactum meum vobiscum, et nequaquam ultrà interficietur omnis caro aquis diluvii, neque erit deinceps diluvium dissipans terram.

12. Dixitque Deus : Hoc signum fœderis quod do inter me et vos, et ad omnem animam viventem quæ est vobiscum, in generationes sempiternas :

13. Arcum meum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et inter terram.

14. Et lorsque je couvrirai le ciel de nuées, mon arc paroîtra dans la nue ;

15. Et je me souviendrai de mon alliance avec vous et avec toute créature vivante, et il n'y aura désormais plus de déluge pour détruire toute chair.

16. Et l'arc sera dans la nue, et je le verrai, et je me souviendrai de l'alliance perpétuelle qui est établie entre Dieu et toutes les créatures vivantes sur la terre.

17. Et Dieu dit à Noé : Tel sera le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair sur la terre.

18. Les fils de Noé qui sortirent de l'arche étoient Sem, Cham et Japhet : or Cham est le père de Chanaan.

---

14. Cùmque obduxero nubibus cœlum, apparebit arcus meus in nubibus ;

15. Et recordabor fœderis mei vobiscum et cum omni anima vivente quæ carnem vegetat, et non erunt ultrà aquæ diluvii ad delendum universam carnem.

16. Eritque arcus in nubibus, et videbo illum, et recordabor fœderis sempiterni quod pactum est inter Deum et omnem animam viventem universæ carnis quæ est super terram.

17. Dixitque Deus ad Noë : Hoc erit signum fœderis quod constitui inter me et omnem carnem super terram.

18. Erant ergo filii Noë qui egressi sunt de arca, Sem, Cham et Japheth : porrò Cham ipse est pater Chanaan.

19. Ce sont les trois fils de Noé, et d'eux descend toute la race des hommes qui se répandit sur la terre.

20. Noé commença à cultiver la terre, et planta la vigne.

21. Et, ayant bu du vin, il s'enivra, et il resta nu dans sa tente.

22. Cham père de Chanaan vit la nudité de son père, et il le dit à ses deux frères.

23. Mais Sem et Japhet mirent un manteau sur leurs épaules, et, marchant en arrière, ils couvrirent leur père, et ils détournèrent leur visage, et ils ne virent point la nudité de leur père.

---

19. Tres isti filii sunt Noë, et ab his disseminatum est omne genus bominum super universam terram.

20. Cœpitque Noë vir agricola exercere terram, et plantavit vineam.

21. Bibensque vinum inebriatus est, et nudatus in tabernaculo suo.

22. Quod cùm vidisset Cham pater Chanaan, verenda scilicet patris sui esse nudata, nuntiavit duobus fratribus suis foras.

23. At verò Sem et Japheth pallium imposuerunt humeris suis, et, incedentes retrorsum, operuerunt verenda patris sui; faciesque eorum aversæ erant, et patris virilia non viderunt.

24. Noé, se réveillant de son ivresse, lorsqu'il apprit ce que le plus jeune de ses fils avoit fait,

25. Dit : Que Chanaan soit maudit! qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères !

26. Et il dit : Béni soit le Seigneur, le Dieu de Sem ! et que Chanaan soit son esclave!

27. Que Dieu étende les possessions de Japhet, et qu'il habite dans les tentes de Sem! et que Chanaan soit son esclave!

28. Or Noé vécut, après le déluge, trois cent cinquante ans;

29. Et ses jours remplirent neuf cent cinquante ans, et il mourut.

---

24. Evigilans autem Noë ex vino, cum didicisset quæ fecerat ei filius suus minor,

25. Ait : Maledictus Chanaan ! servus servorum erit fratribus suis.

26. Dixitque : Benedictus Dominus Deus Sem! sit Chanaan servus ejus!

27. Dilatet Deus Japheth, et habitet in tabernaculis Sem! sitque Chanaan servus ejus!

28. Vixit autem Noë post diluvium trecentis quinquaginta annis;

29. Et impleti sunt omnes dies ejus nongentorum quinquaginta annorum, et mortuus est.

CHAPITRE X.

Dénombrement des familles des trois fils de Noé, des nations dont ils furent les chefs, et des pays qu'ils peuplèrent. Nemrod se rend puissant sur la terre.

1. VOICI les générations des fils de Noé, Sem (1), Cham et Japhet, et les fils qui naquirent d'eux après le déluge :

2. Les fils de Japhet : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Thiras.

---

1. Hæ sunt generationes filiorum Noë, Sem, Cham et Japheth ; natique sunt eis filii post diluvium.

2. Filii Japhet : Gomer, et Magog, et Madaï, et Javan, et Thubal, et Mosoch, et Thiras.

(1) Sem est nommé avant ses frères, parce que la religion s'est conservée pure dans sa famille. Elle se corrompit bientôt dans la famille de Cham et de Japhet. On découvre encore leurs noms à travers les fables qui les ont défigurés. Cham paroît avoir été le *Jupiter* des Grecs, appelé *Hammon* en Égypte. C'est aussi en Égypte qu'il s'établit, et de là vient que ce royaume, qui est si souvent nommé le pays de *Ham* ou de *Cham* dans l'Écriture, a le nom de *Chemia* dans Plutarque. Pour Japhet, il n'y a point de doute qu'il ne soit le même que ce Japet auquel les Grecs ont rapporté leur origine : ils ne connoissoient rien de plus ancien que lui, ainsi que Bochart l'a fait voir; c'est pourquoi ils disoient proverbialement, *plus vieux que Japet*, pour parler d'une chose si ancienne qu'à peine en connoissoit-on l'origine.

3. Les fils de Gomer : Ascenez, Riphath et Thogorma.

4. Et les fils de Javan : Élisa, Tharsis, Cetthim et Dodanim.

5. Ils partagèrent entre eux les îles des nations, et leurs familles y furent le commencement de peuples qui eurent chacun sa langue.

6. Les fils de Cham : Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan.

7. Les fils de Chus : Saba, Hévila, Sabatha, Regma et Sabatacha. Les fils de Regma : Saba et Dadan.

8. Or Chus engendra Nemrod, qui le premier fut puissant sur la terre.

9. Nemrod fut un chasseur violent devant Dieu;

---

3. Porrò filii Gomer : Ascenez, et Riphath, et Thogorma.

4. Filii autem Javan : Elisa et Tharsis, Cetthim et Dodanim.

5. Ab his divisæ sunt insulæ gentium in regionibus suis, unusquisque secundùm linguam suam et familias suas in nationibus suis.

6. Filii autem Cham : Chus, et Mesraïm, et Phuth, et Chanaan.

7. Filii Chus : Saba, et Hevila, et Sabatha, et Regma, et Sabatacha. Filii Regma : Saba et Dadan.

8. Porrò Chus genuit Nemrod : ipse cœpit esse potens in terra.

9. Et erat robustus venator coram Domino ; ob hoc

et de là est venu le proverbe : Comme Nemrod, violent chasseur devant Dieu.

10. Les premières villes de son royaume furent Babylone, Arach, Achad et Chalanné, en la terre de Sennaar.

11. De cette terre sortit Assur, et il bâtit Ninive, et les places de cette ville, et Chalé,

12. Et Résen, entre Ninive et Chalé : elle est appelée la grande ville.

13. Mesraïm engendra Ludim, Anamim, Laabim, Nephtuim,

14. Phétrusim et Chasluim, d'où sont sortis les Philistins et les Caphtorins.

15. Chanaan engendra Sidon, son fils aîné, et le Héthéen,

---

exivit proverbium : Quasi Nemrod, robustus venator coram Domino.

10. Fuit autem principium regni ejus Babylon, et Arach, et Achad, et Chalanne, in terra Sennaar.

11. De terra illa egressus est Assur, et ædificavit Niniven, et plateas civitatis, et Chale ;

12. Resen quoque inter Niniven et Chale : hæc est civitas magna.

13. At verò Mesraïm genuit Ludim, et Anamim, et Laabim, Nephtuim,

14. Et Phetrusim et Chasluim, de quibus egressi sunt Philisthiim et Caphtorim.

15. Chanaan autem genuit Sidonem primogenitum suum, Hethæum,

16. Et le Jébuséen, et l'Amorrhéen, et le Gergéséen,

17. Les Hévéens, les Aracéens, les Sinéens,

18. Les Aradiens, les Tsémuriens et les Amathiens. Après cela les familles des Chananéens s'étendirent :

19. En sorte que l'enceinte de leur pays étoit fermée, d'un côté, par les villes de Sidon, de Gérara et de Gaza; et, de l'autre, par celles de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, de Seboïm, jusqu'à Lesa.

20. Ce sont là les enfans de Cham, distingués selon leurs familles, leurs langues, leur pays et leurs peuples.

21. Les fils de Sem, duquel descend la famille d'Héber, et qui étoit frère de Japhet, l'aîné des fils de Noé,

---

16. Et Jebusæum, et Amorrhæum, Gergesæum,

17. Hevæum et Aracæum, Sinæum,

18. Et Aradium, Samaræum et Amathæum. Et post hæc disseminati sunt populi Chananæorum;

19. Factique sunt termini Chanaan venientibus à Sidone Geraram usque Gazam, donec ingrediaris Sodomam, et Gomorrham, et Adamam, et Seboïm, usque Lesa.

20. Hi sunt filii Cham in cognationibus, et linguis, et generationibus, terrisque et gentibus suis.

21. De Sem quoque nati sunt, patre omnium filiorum Heber, fratre Japheth majore,

22. Furent Élam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram.

23. Aram fut père de Hus et de Hul, de Gether et de Mes.

24. Et Arphaxad engendra Salé, et Salé engendra Héber.

25. Et Héber eut deux fils : l'un s'appela Phaleg, ce qui signifie *partage*, car en son temps la terre fut divisée; et le nom de son frère fut Jectan.

26. Jectan engendra Elmodad et Saleph, Asarmoth et Jaré,

27. Aduram, Uzal, Décla,

28. Ébal, Abimaël, Saba,

---

22. Filii Sem : Ælam, et Assur, et Arphaxad, et Lud, et Aram.

23. Filii Aram : Us, et Hul, et Gether, et Mes.

24. At verò Arphaxad genuit Sale, de quo ortus est Heber.

25. Natique sunt Heber filii duo : nomen uni Phaleg, eo quòd in diebus ejus divisa sit terra; et nomen fratris ejus Jectan.

26. Qui Jectan genuit Elmodad, et Saleph, et Asarmoth, Jare,

27. Et Aduram, et Uzal, et Decla,

28. Et Ebal, et Abimaël, Saba,

29. Ophir, Hévila et Jobab : ce sont là les fils de Jectan.

30. Et leur habitation étoit depuis Messa en venant à Séphar, montagne de l'orient.

31. Voilà les enfans de Sem, selon leurs familles, leurs langues, leurs régions et leurs peuples.

32. Et voilà les familles de Noé, selon les peuples et les nations. De ces familles descendent tous les peuples qui se sont répandus sur la terre après le déluge (1).

---

29. Et Ophir, et Hevila, et Jobab : omnes isti, filii Jectan.

30. Et facta est habitatio eorum de Messa pergentibus usque Sephar montem orientalem.

31. Isti filii Sem secundùm cognationes et linguas et regiones in gentibus suis.

32. Hæ familiæ Noë juxta populos et nationes suas. Ab his divisæ sunt gentes in terra post diluvium.

(1) Moïse dit que toute la terre fut repeuplée par les trois enfans de Noé, et, en effet, il est impossible de citer aucun monument de population ni d'industrie humaine antérieur au déluge. Nous avons vu, dans nos prolégomènes, que vainement on a eu recours aux histoires et aux chronologies des Chinois, des Indiens, des Égyptiens, des Chaldéens, &c. Nous avons fait voir que toutes ces histoires, ces chronologies, se concilient ; qu'elles datent à peu près de la même époque, et ne peuvent remonter plus haut que le déluge.

CHAPITRE XI.

Les hommes entreprennent de bâtir une tour fort élevée; Dieu renverse leur dessein. Dénombrement de la postérité de Sem et de Tharé. Abram sort d'Ur en Chaldée, pour aller au pays de Chanaan.

1. Or la terre n'avoit qu'une seule prononciation et une seule langue.

2. Et lorsque les peuples partirent de l'orient, ils trouvèrent une plaine en la terre de Sennaar, et ils y habitèrent.

3. Et ils se dirent l'un à l'autre: Allons, faisons des briques, et mettons-les dans le feu (car ils se servoient de brique au lieu de pierre, et de bitume au lieu de mortier).

4. Et ils dirent encore: Venez, bâtissons nous

---

1. Erat autem terra labiî unius et sermonum eorumdem.

2. Cùmque proficiscerentur de oriente, invenerunt campum in terra Sennaar, et habitaverunt in eo.

3. Dixitque alter ad proximum suum: Venite, faciamus lateres, et coquamus eos igni. Habueruntque lateres pro saxis, et bitumen pro cæmento.

4. Et dixerunt: Venite, faciamus nobis civitatem et

Digitized by Google

une ville et une tour dont le faîte s'élève jusqu'au ciel (1); et rendons célèbre notre nom, avant que nous soyons dispersés sur la face de la terre.

5. Or le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que les fils d'Adam bâtissoient;

6. Et il dit : Voilà un seul peuple, et ils n'ont qu'un même langage; ils ont commencé, et ils n'abandonneront pas leur conseil avant de l'avoir accompli.

7. Allons donc, descendons, et confondons leur langue de manière qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres.

---

turrim cujus culmen pertingat ad cœlum; et celebremus nomen nostrum, antequam dividamur in universas terras.

5. Descendit autem Dominus ut videret civitatem et turrim quam ædificabant filii Adam;

6. Et dixit : Ecce unus est populus, et unum labium omnibus; cœperuntque hoc facere, nec desistent à cogitationibus suis, donec eas opere compleant.

7. Venite igitur, descendamus, et confundamus ibi linguam eorum, ut non audiat unusquisque vocem proximi sui.

(1) *Élever jusqu'au ciel,* pour *élever très-haut.* C'est une expression d'usage dans toutes les langues. On dit tous les jours, *des montagnes qui s'élèvent jusqu'au ciel.* Racine a dit :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre;
Pareil au cèdre, il portoit dans les cieux
Son front audacieux.

Digitized by Google

8. Et ainsi le Seigneur les dispersa de ce lieu sur toute la face de la terre, et ils cessèrent de bâtir leur ville.

9. Et c'est pourquoi elle a été nommée Babel (1), parce que ce fut là que Dieu confondit les langues des hommes; et Dieu les dispersa de là sur la face de la terre.

10. Voici le dénombrement de la postérité de Sem: deux ans après le déluge, Sem, âgé de cent ans, engendra un fils nommé Arphaxad;

11. Et, après la naissance d'Arphaxad, il vécut cinq cents ans, et engendra encore des fils et des filles.

---

8. Atque ita divisit eos Dominus ex illo loco in universas terras, et cessaverunt ædificare civitatem.

9. Et idcircò vocatum est nomen ejus Babel, quia ibi confusum est labium universæ terræ; et inde dispersit eos Dominus super faciem cunctarum regionum.

10. Hæ sunt generationes Sem: Sem erat centum annorum quando genuit Arphaxad, biennio post diluvium;

11. Vixitque Sem, postquam genuit Arphaxad, quingentis annis, et genuit filios et filias.

(1) *Babel* signifie *confusion*. Le souvenir de ce grand événement s'est conservé parmi tous les peuples. Les Orientaux en ont gardé une tradition plus pure. Les Grecs ont altéré la vérité; mais cependant ils en ont retenu le fond dans leur récit de la guerre des Titans contre Jupiter.

12. Arphaxad vécut trente-cinq ans, et engendra Salé;

13. Et, depuis la naissance de Salé, Arphaxad vécut trois cent trois ans, et engendra encore des fils et des filles.

14. Salé, âgé de trente ans, engendra Héber;

15. Et, depuis la naissance d'Héber, Salé vécut quatre cent trois ans, et engendra encore des fils et des filles.

16. Héber, âgé de trente-quatre ans, engendra Phaleg;

17. Et, depuis la naissance de Phaleg, Héber vécut quatre cent trente ans, et engendra encore des fils et des filles.

18. Phaleg, âgé de trente ans, engendra Réhu;

---

12. Porrò Arphaxad vixit triginta quinque annis, et genuit Sale;

13. Vixitque Arphaxad, postquam genuit Sale, trecentis tribus annis, et genuit filios et filias.

14. Sale quoque vixit triginta annis, et genuit Heber;

15. Vixitque Sale, postquam genuit Heber, quadringentis tribus annis, et genuit filios et filias.

16. Vixit autem Heber triginta quatuor annis, et genuit Phaleg;

17. Et vixit Heber, postquam genuit Phaleg, quadringentis triginta annis, et genuit filios et filias.

18. Vixit quoque Phaleg triginta annis, et genuit Reu;

19. Et, depuis la naissance de Réhu, Phaleg vécut deux cent neuf ans, et engendra encore des fils et des filles.

20. Réhu, âgé de trente-deux ans, engendra Sarug;

21. Et, depuis la naissance de Sarug, Réhu vécut deux cent sept ans, et engendra encore des fils et des filles.

22. Sarug, âgé de trente ans, engendra Nachor;

23. Et, depuis la naissance de Nachor, Sarug vécut deux cents ans, et engendra encore des fils et des filles.

24. Nachor, âgé de vingt-neuf ans, engendra Tharé;

25. Et, depuis la naissance de Tharé, Nachor vécut cent dix-neuf ans, et engendra encore des fils et des filles.

---

19. Vixitque Phaleg, postquam genuit Reu, ducentis novem annis, et genuit filios et filias.

20. Vixit autem Reu triginta duobus annis, et genuit Sarug;

21. Vixit quoque Reu, postquam genuit Sarug, ducentis septem annis, et genuit filios et filias.

22. Vixit verò Sarug triginta annis, et genuit Nachor;

23. Vixitque Sarug, postquam genuit Nachor, ducentis annis, et genuit filios et filias.

24. Vixit autem Nachor viginti novem annis, et genuit Thare;

25. Vixitque Nachor, postquam genuit Thare, centum decem et novem annis, et genuit filios et filias.

26. Et Tharé vécut soixante-dix ans, et engendra Abram, Nachor et Aran.

27. Voici quelle a été la postérité de Tharé : Tharé fut père d'Abram, de Nachor et d'Aran; et Aran fut père de Lot.

28. Tharé vit mourir Aran son fils dans la ville d'Ur en Chaldée, lieu de leur naissance.

29. Abram et Nachor se marièrent : la femme d'Abram s'appeloit Saraï, et celle de Nachor s'appeloit Melcha; celle-ci étoit fille d'Aran, lequel avoit aussi une fille nommée Jescha.

30. Or Saraï étoit stérile, et n'avoit point d'enfans.

31. Tharé donc prit son fils Abram, et Lot son petit-fils, fils d'Aran, et Saraï sa belle-fille, femme d'Abram

---

26. Vixitque Thare septuaginta annis, et genuit Abram, et Nachor, et Aran.

27. Hæ sunt autem generationes Thare : Thare genuit Abram, Nachor et Aran; porrò Aran genuit Lot.

28. Mortuusque est Aran ante Thare patrem suum, in terra nativitatis suæ, in Ur Chaldæorum.

29. Duxerunt autem Abram et Nachor uxores : nomen uxoris Abram, Saraï; et nomen uxoris Nachor, Melcha filia Aran patris Melchæ et patris Jeschæ.

30. Erat autem Saraï sterilis, nec habebat liberos.

31. Tulit itaque Thare Abram filium suum, et Lot filium Aran, filium filii sui, et Saraï nurum suam, uxorem

son fils; et il les emmena d'Ur en Chaldée, pour aller dans la terre de Chanaan; et ils vinrent jusques à Haran, et y habitèrent.

32. Et les jours de Tharé furent de deux cent cinq ans (1), et il mourut à Haran (2).

Abram filii sui; et eduxit eos de Ur Chaldæorum, ut irent in terram Chanaan; veneruntque usque Haran, et habitaverunt ibi.

32. Et facti sunt dies Thare ducentorum quinque annorum, et mortuus est in Haran.

(1) Le passage du texte hébreu est contredit par le texte samaritain, qui ne donne à Tharé que cent quarante-cinq années de vie; et comme cette leçon s'accorde exactement avec les autres nombres, la plupart des savans la préfèrent à celle du texte hébreu, qu'ils croient altéré dans cette partie par les copistes.

(2) Les commentateurs et les géographes sont assez incertains sur la position de la ville ou du village de Haran, qu'on nomme aussi *Charan*. Les uns croient que c'est la ville de Carrhes en Mésopotamie, célèbre par la défaite de Crassus; d'autres, une autre ville de Carrhes près de Tadmor ou Palmyre; et quelques-uns, une troisième Carrhes dans les environs de Damas.

CHAPITRE XII.

Abram, au commandement de Dieu, sort de son pays, reçoit la promesse des bénédictions par Jésus-Christ, et la promesse de la terre de Chanaan; il invoque le Seigneur pour la famine, et descend en Égypte, où Sara lui est ravie, et bientôt après rendue.

1. Or le Seigneur dit à Abram : Sors de ta terre, et de ta parenté, et de la maison de ton père, et viens en la terre que je te montrerai (1).

---

1. Dixit autem Dominus ad Abram : Egredere de terra tua, et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi.

(1) Le législateur des Hébreux, ayant pour but principal d'inspirer aux Israélites une ferme persuasion de la certitude des promesses que Dieu avoit faites à leurs ancêtres, et voulant les exciter à se conduire comme des hommes pleinement persuadés de la protection de Dieu, entre dans le récit le plus intéressant sur les merveilles que ce grand Dieu avoit opérées en faveur d'Abraham, qu'ils regardoient comme leur père et leur fondateur. Après avoir employé seulement six chapitres à l'histoire du monde depuis la création jusqu'au déluge, c'est-à-dire pendant seize cent cinquante-six ans, et trois au récit de ce qui s'étoit passé pendant quatre cent vingt-six ans, il n'en consacre pas moins de dix-neuf à l'histoire du patriarche Abraham, qui ne vécut que cent soixante-quinze ans. Un homme comme Abraham méritoit d'occuper une grande place dans les annales de sa nation. C'est ici proprement que commence l'histoire des Hébreux.

2. Et je ferai sortir de toi une grande nation, et je te bénirai, et je glorifierai ton nom, et tu seras béni.

3. Je bénirai ceux qui te béniront, et maudirai ceux qui te maudiront; et en toi seront bénies toutes les familles de la terre.

4. Abram donc s'en alla, ainsi que le Seigneur lui avoit commandé, et Lot alla avec lui : or Abram étoit âgé de soixante-quinze ans quand il sortit d'Haran.

5. Abram donc prit Saraï sa femme, et Lot fils de son frère, et tout ce qu'il possédoit, et les esclaves qu'il avoit acquis à Haran; et ils sortirent pour venir en la terre de Chanaan.

6. Lorsqu'ils y furent arrivés, Abram passa à travers cette terre jusqu'au lieu de Sichem, jusqu'à la

---

2. Faciamque te in gentem magnam, et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus.

3. Benedicam benedicentibus tibi, et maledicam maledicentibus tibi; atque in te benedicentur universæ cognationes terræ.

4. Egressus est itaque Abram, sicut præceperat ei Dominus, et ivit cum eo Lot : septuaginta quinque annorum erat Abram cùm egrederetur de Haran.

5. Tulitque Saraï uxorem suam, et Lot filium fratris sui, universamque substantiam quam possederant, et animas quas fecerant in Haran; et egressi sunt ut irent in terram Chanaan.

6. Cùmque venissent in eam, pertransivit Abram terram

vallée de la plaine, et alors les Chananéens étoient en cette terre (1).

7. Et le Seigneur apparut à Abram, et lui dit : Je donnerai cette terre à ta postérité. Et Abram éleva en ce lieu un autel au Seigneur, qui lui étoit apparu.

8. Et de là passant jusqu'à la montagne qui étoit à l'orient de Béthel, il y dressa ses tentes, ayant Béthel à l'occident, et Haï à l'orient; et là il éleva pareillement un autel au Seigneur, et il invoqua son nom.

9. Puis Abram s'en alla cheminant et s'avançant vers le midi.

---

usque ad locum Sichem, usque ad convallem illustrem : Chananæus autem tunc erat in terra.

7. Apparuit autem Dominus Abram, et dixit ei : Semini tuo dabo terram hanc. Qui ædificavit ibi altare Domino, qui apparuerat ei.

8. Et inde transgrediens ad montem qui erat contra orientem Bethel, tetendit ibi tabernaculum suum, ab occidente habens Bethel, et ab oriente Haï : ædificavit quoque ibi altare Domino, et invocavit nomen ejus.

9. Perrexitque Abram vadens, et ultrà progrediens ad meridiem.

(1) Sichem porte aujourd'hui le nom de *Naplouse;* et, quoique le bacha de la province y réside, elle n'est plus composée que de deux rues parallèles au mont Garizim.

10. Or il survint une famine en cette terre, et Abram descendit en Égypte pour y habiter comme étranger; car il y avoit une grande famine sur la terre (1).

11. Et, comme il étoit près d'entrer en Égypte,

---

10. Facta est autem fames in terra: descenditque Abram in Ægyptum, ut peregrinaretur ibi; prævaluerat enim fames in terra.

11. Cùmque propè esset ut ingrederetur Ægyptum,

(1) La conduite qu'Abraham tint en Égypte, a été jugée diversement. Les uns ont dit, pour le justifier, qu'en se donnant pour frère de Sara *, il ne mentoit point, puisqu'elle étoit effectivement sa sœur; qu'il se réservoit par-là une inspection sur elle, qu'il gagnoit du temps, et qu'il put se flatter que, pendant cet intervalle, la Providence, qui l'avoit conduit dans ces lieux, lui ménageroit quelque événement qui le tireroit d'embarras; qu'autrement, en avouant qu'elle étoit sa femme, Abraham auroit exposé inutilement sa vie, sans mettre plus en sûreté l'honneur de son épouse; que, si l'on ne doit jamais mentir, on n'est point tenu de dire à un ravisseur et à un homicide des vérités dont on prévoit qu'il abusera pour commettre le crime et faire périr l'innocent.

D'autres, plus sévères, l'ont condamné hautement d'avoir usé d'équivoque envers Pharaon, et d'avoir exposé témérairement la chasteté de Sara.

Comment, dit-on, Sara pouvoit-elle encore être belle à soixante-cinq ans? On ne doit pas juger de ces anciens temps par le nôtre. D'ailleurs Sara vécut jusqu'à cent vingt-sept ans, et elle devoit être à soixante-cinq ans ce qu'est parmi nous une femme d'environ trente-six ans.

* Sara étoit fille de Tharé, comme Abraham, mais d'une autre mère.

Digitized by Google

il dit à Saraï sa femme : Je sais que vous êtes belle (1).

12. Et quand les Égyptiens vous verront, ils diront, Voilà sa femme ; et ils me tueront, et ils vous garderont.

13. Dites donc, je vous prie, que vous êtes ma sœur, afin qu'à cause de vous ils en usent bien envers moi, et qu'en votre faveur ma vie soit préservée.

14. Or il arriva, lorsqu'Abram entra en Égypte, que les Égyptiens virent cette femme qui étoit fort belle.

15. Les princes de Pharaon la virent, et la louèrent devant lui ; et elle fut enlevée en la maison de Pharaon.

16. Et ils en usèrent bien envers Abram pour

---

dixit Saraï uxori suæ : Novi quòd pulchra sis mulier,

12. Et quòd, cùm viderint te Ægyptii, dicturi sunt, Uxor ipsius est ; et interficient me, et te reservabunt.

13. Dic ergo, obsecro te, quòd soror mea sis, ut benè sit mihi propter te, et vivat anima mea ob gratiam tuî.

14. Cùm itaque ingressus esset Abram Ægyptum, viderunt Ægyptii mulierem quòd esset pulchra nimis.

15. Et nuntiaverunt principes Pharaoni, et laudaverunt eam apud illum ; et sublata est mulier in domum Pharaonis.

16. Abram verò benè usi sunt propter illam ; fuerunt-

(1) Saraï, à soixante-cinq ans, étoit à la fleur de son âge ; car elle vécut cent vingt-sept ans.

l'amour d'elle; et il reçut des brebis et des bœufs et des ânes, des serviteurs, des servantes, et des ânesses et des chameaux.

17. Mais le Seigneur affligea Pharaon de grandes plaies, et sa maison, à cause de Saraï femme d'Abram.

18. Et Pharaon appela Abram, et lui dit : Qu'est-ce que vous m'avez fait ? que ne m'avez vous averti qu'elle étoit votre femme ?

19. Pourquoi avez-vous dit qu'elle étoit votre sœur, afin que je la prisse pour ma femme ? Maintenant donc voilà votre femme; recevez-la de mes mains, et partez.

20. Et il donna des ordres à ses sujets, par rapport à Abram; et ils le conduisirent hors de l'Égypte, lui, son épouse et tout ce qui lui appartenoit.

---

que ei oves et boves et asini, et servi et famulæ, et asinæ et cameli.

17. Flagellavit autem Dominus Pharaonem plagis maximis, et domum ejus, propter Saraï uxorem Abram.

18. Vocavitque Pharao Abram, et dixit ei : Quidnam est hoc quod fecisti mihi? quare non indicasti quòd uxor tua esset?

19. Quam ob causam dixisti esse sororem tuam, ut tollerem eam mihi in uxorem? Nunc igitur ecce conjux tua; accipe eam, et vade.

20. Præcepitque Pharao super Abram viris; et deduxerunt eum, et uxorem illius, et omnia quæ habebat.

CHAPITRE XIII.

Abram, sortant d'Égypte avec Saraï et Lot, retourne en Chanaan, où il invoque Dieu. Abram et Lot se séparent l'un de l'autre. Perversité des Sodomites. Promesse renouvelée à Abram.

1. ABRAM donc monta en Égypte vers le midi, lui, sa femme et tout ce qu'il possédoit, et Lot avec lui.

2. Or Abram étoit très-riche en possession d'or et d'argent.

3. Et il s'en retourna par le chemin du midi en Béthel, jusqu'au lieu où, auparavant, il avoit dressé sa tente, entre Béthel et Haï,

4. Au lieu où il avoit d'abord élevé un autel; et là il invoqua le nom du Seigneur.

---

1. Ascendit ergo Abram de Ægypto, ipse et uxor ejus, et omnia quæ habebat, et Lot cum eo, ad australem plagam.

2. Erat autem dives valdè in possessione auri et argenti.

3. Reversusque est per iter quo venerat, à meridie in Bethel, usque ad locum ubi priùs fixerat tabernaculum, inter Bethel et Haï,

4. In loco altaris quod fecerat priùs; et invocavit ibi nomen Domini.

5. Lot, qui alloit avec Abram, avoit aussi des troupeaux de brebis, et des bœufs, et des tentes.

6. Et cette terre ne leur suffisoit pas pour demeurer ensemble; car ils avoient de si nombreux troupeaux, qu'ils ne pouvoient habiter en commun.

7. C'est pourquoi une querelle s'émut entre les pasteurs des troupeaux d'Abram et de Lot. Et alors les Chananéens et les Phérézéens habitoient en cette terre.

8. Abram donc dit à Lot : Je vous prie qu'il n'y ait point de débat entre vous et moi, ni entre vos pasteurs et les miens; car nous sommes frères.

9. Voilà que toute la terre est devant vous; séparez-vous de moi, je vous conjure : si vous allez à

---

5. Sed et Lot, qui erat cum Abram, fuerunt greges ovium, et armenta, et tabernacula.

6. Nec poterat eos capere terra ut habitarent simul; erat quippe substantia eorum multa, et nequibant habitare communiter.

7. Unde et facta est rixa inter pastores gregum Abram et Lot. Eo autem tempore, Chananæus et Pherezæus habitabant in terra illa.

8. Dixit ergo Abram ad Lot : Ne, quæso, sit jurgium inter me et te, et inter pastores meos et pastores tuos; fratres enim sumus.

9. Ecce universa terra coram te est; recede à me,

gauche, j'irai à droite; et si vous choisissez la droite, j'irai à gauche.

10. Lot, levant donc les yeux, vit la plaine autour du Jourdain, qui étoit toute arrosée, avant que le Seigneur eût détruit Sodome et Gomorrhe, comme le jardin du Seigneur, et comme la terre d'Égypte, quand on vient de Ségor.

11. Et Lot choisit pour lui la plaine du Jourdain, et s'en alla du côté de l'orient : ainsi ils se séparèrent l'un de l'autre.

12. Abram habita en la terre de Chanaan; et Lot demeura dans les villes qui étoient vers le Jourdain, et habita à Sodome.

---

obsecro : si ad sinistram ieris, ego dexteram tenebo; si tu dexteram elegeris, ego ad sinistram pergam.

10. Elevatis itaque Lot oculis, vidit omnem circà regionem Jordanis, quæ universa irrigabatur, antequam subverteret Dominus Sodomam et Gomorrham, sicut paradisus Domini, et sicut Ægyptus venientibus in Segor.

11. Elegitque sibi Lot regionem circa Jordanem, et recessit ab oriente : divisique sunt alterutrum à fratre suo.

12. Abram habitavit in terra Chanaan; Lot verò moratus est in oppidis quæ erant circa Jordanem, et habitavit in Sodomis.

13. Or les habitans de Sodome étoient très-méchans et grands pécheurs devant Dieu.

14. Alors le Seigneur dit à Abram, après que Lot fut séparé d'avec lui : Lève tes yeux, et regarde, du lieu où tu es maintenant, vers l'aquilon et le midi, vers l'orient et l'occident.

15. Toute la terre que tu vois, je te la donnerai, et à ta postérité, pour toujours.

16. Je multiplierai ta postérité comme la poussière de la terre : si quelqu'un d'entre les hommes peut nombrer la poussière de la terre, alors il pourra nombrer ta postérité.

17. Lève-toi, et te promène sur la terre en sa longueur et en sa largeur ; car je te la donnerai.

---

13. Homines autem Sodomitæ pessimi erant, et peccatores coram Domino nimis.

14. Dixitque Dominus ad Abram, postquam divisus est ab eo Lot : Leva oculos tuos, et vide, à loco in quo nunc es, ad aquilonem et meridiem, ad orientem et occidentem.

15. Omnem terram quam conspicis, tibi dabo, et semini tuo, usque in sempiternum.

16. Faciamque semen tuum sicut pulverem terræ : si quis potest hominum numerare pulverem terræ, semen quoque tuum numerare poterit.

17. Surge, et perambula terram in longitudine et in latitudine sua ; quia tibi daturus sum eam.

18. Abram donc, levant sa tente, vint et habita près de la vallée de Mambré (1), qui est en Hébron; et il dressa là un autel au Seigneur.

---

18. Movens igitur tabernaculum suum Abram, venit et habitavit juxta convallem Mambre, quæ est in Hebron; ædificavitque ibi altare Domino.

(1) La vallée (ou, selon les Septante, le chêne) de Mambré étoit au pied de la montagne sur laquelle étoit située la ville d'Hébron. On lui donna le nom de *Mambré*, ou plutôt, selon l'hébreu, de *Mamré*, à cause d'un Amorrhéen qui s'appeloit ainsi, et à qui ce canton appartenoit.

CHAPITRE XIV.

Sodome et Gomorrhe prises par Chodorlahomor et ses alliés. Lot est mené captif, puis reçu, avec tout le pillage, par Abram. Melchisédech, venant à sa rencontre, le bénit.

1. Or il arriva en ce temps-là qu'Amraphel roi de Sennaar, Arioch roi d'Élasar, Chodorlahomor roi d'Élam, et Thadal roi des nations (1),

1. Factum est autem in illo tempore ut Amraphel rex Sennaar, et Arioch rex Ponti, et Chodorlahomor rex Elamitarum, et Thadal rex gentium,

(1) Les enfans de Chanaan avoient chassé les enfans de Sem des endroits de la Palestine où ils s'étoient d'abord établis : il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les rois d'Orient, qui étoient de la postérité de Sem, puisqu'Élam, dont Chodorlahomor étoit roi, avoit d'abord appartenu à l'un des fils de Sem, aient fait valoir leurs droits sur ce pays en général, et en particulier sur la belle et riche contrée de la plaine du Jourdain. Quelques critiques croient que Chodorlahomor étoit roi d'Assyrie, et le Ninias des historiens profanes. Quelque téméraires que les petits rois de la Pentapole nous paroissent aujourd'hui, d'avoir osé résister à la puissance de Chodorlahomor et de ses confédérés, il y a apparence que, connoissant mieux le pays que ces troupes étrangères, ils purent se flatter que la ruse suppléeroit à la force, si leurs armées réunies ne pouvoient tenir la campagne devant le monarque assyrien. Les cinq villes étoient situées dans la vallée de Siddim, remarquable par la beauté et par la fertilité de ses campagnes, comme elle l'est aujourd'hui par la mer Salée ou le lac Asphaltite, dont les eaux la couvrent depuis la destruction de Sodome.

2. Firent la guerre à Bara roi de Sodome, et à Bersa roi de Gomorrhe, et à Sennaab roi d'Adama, et à Séméber roi de Seboïm, et au roi de Bala, laquelle est Ségor.

3. Tous ces rois s'assemblèrent en la vallée des Bois, qui est maintenant la mer Salée.

4. Car ils avoient servi douze années Chodorlahomor; mais, à la treizième, ils s'étoient révoltés.

5. A la quatorzième année, Chodorlahomor vint, et les rois qui étoient avec lui; et ils vainquirent les Raphaïtes en Astaroth-Carnaïm, et les Zuzistes avec eux, et les Émites en Savé-Cariathaïm,

6. Et les Chorréens dans les montagnes de Séir, jusqu'à la plaine de Pharan, qui est au désert.

---

2. Inirent bellum contra Bara regem Sodomorum, et contra Bersa regem Gomorrhæ, et contra Sennaab regem Adamæ, et contra Semeber regem Seboïm, contraque regem Balæ, ipsa est Segor.

3. Omnes hi convenerunt in vallem Silvestrem, quæ nunc est mare Salis.

4. Duodecim enim annis servierant Chodorlahomor, et tertiodecimo anno recesserunt ab eo.

5. Igitur quartodecimo anno venit Chodorlahomor, et reges qui erant cum eo; percusseruntque Raphaïm in Astaroth-Carnaïm, et Zuzim cum eis, et Emim in Save-Cariathaïm,

6. Et Chorræos in montibus Seïr, usque ad campestria Pharan, quæ est in solitudine.

7. Puis ils retournèrent, et vinrent à la fontaine Misphat, laquelle est Cadès; et ils ravagèrent toute la région des Amalécites, et les Amorrhéens, qui habitoient en Asason-Thamar.

8. Alors sortirent dans la plaine le roi de Sodome, le roi de Gomorrhe, le roi d'Adama, et le roi de Seboïm, et le roi de Bala, laquelle est Ségor; et ils ordonnèrent la bataille en la vallée des Bois,

9. Contre Chodorlahomor roi d'Élam, et contre Thadal roi des nations, et contre Amraphel roi de Sennaar, contre Arioch roi d'Élasar : quatre rois contre cinq.

10. Or, en la vallée des Bois, il y avoit plusieurs puits de bitume : les rois de Sodome et de Go-

---

7. Reversique sunt, et venerunt ad fontem Misphat, ipsa est Cades; et percusserunt omnem regionem Amalecitarum, et Amorrhæum, qui habitabat in Asason-Thamar.

8. Et egressi sunt rex Sodomorum, et rex Gomorrhæ, rexque Adamæ, et rex Seboïm, necnon et rex Balæ, quæ est Segor; et direxerunt aciem contra eos in valle Silvestri :

9. Scilicet adversùs Chodorlahomor regem Elamitarum, et Thadal regem gentium, et Amraphel regem Sennaar, et Arioch regem Ponti : quatuor reges adversùs quinque.

10. Vallis autem Silvestris habebat puteos multos bituminis : itaque rex Sodomorum, et Gomorrhæ, terga verte-

morrhe prirent la fuite, et y périrent; et ceux qui étoient demeurés, s'enfuirent en la montagne.

11. Et ils enlevèrent toutes les richesses de Sodome et de Gomorrhe et tous leurs vivres, et ils s'en allèrent.

12. Ils emmenèrent aussi Lot fils du frère d'Abram, et toutes ses richesses; car il habitoit en Sodome.

13. Et voilà qu'un serviteur de Lot, qui s'échappa, annonça à Abram Hébreu (1), qui habitoit en la plaine de Mambré Amorrhéen, frère d'Escol et frère d'Aner, lesquels étoient alliés d'Abram.

---

runt, cecideruntque ibi; et qui remanserant, fugerunt ad montem.

11. Tulerunt autem omnem substantiam Sodomorum et Gomorrhæ, et universa quæ ad cibum pertinent, et abierunt;

12. Necnon et Lot et substantiam ejus, filium fratris Abram, qui habitabat in Sodomis.

13. Et ecce unus qui evaserat, nuntiavit Abram Hebræo, qui habitabat in convalle Mambre Amorrhæi, fratris Escol et fratris Aner; hi enim pepigerant fœdus cum Abram.

(1) Abraham l'Hébreu, c'est-à-dire, *d'au-delà*. Abraham venoit de delà l'Euphrate : on l'appela *Abraham d'au-delà du fleuve*. Avant qu'il eût traversé l'Euphrate, il ne portoit point ce nom. Les trois frères dont il est parlé n'étoient pas idolâtres. Newton croit que les Chananéens, en général, persévérèrent dans la vraie religion jusqu'à la mort de Melchisédech, et que l'idolâtrie leur vint de la Chaldée.

14. Or, quand Abram entendit que son frère Lot étoit captif, il arma trois cent dix-huit de ses serviteurs, nés en sa maison, les plus habiles, et poursuivit les ennemis jusqu'à Dan.

15. Et il se jeta de nuit sur eux, ayant divisé ses compagnons; et il les défit, et les poursuivit jusqu'à Hoba, qui est à gauche de Damas.

16. Et il ramena toutes les richesses, et Lot son frère, et ses vivres, et ses femmes et le peuple.

17. Alors le roi de Sodome s'en alla au-devant de lui, après la défaite de Chodorlahomor, et des rois qui étoient avec lui en la vallée de Savé; laquelle est la vallée Royale.

---

14. Quod cùm audisset Abram, captum videlicet Lot fratrem suum, numeravit expeditos vernaculos suos trecentos decem et octo, et persecutus est usque Dan.

15. Et, divisis sociis, irruit super eos nocte; percussitque eos, et persecutus est eos usque Hoba, quæ est ad lævam Damasci.

16. Reduxitque omnem substantiam, et Lot fratrem suum cum substantia illius, mulieres quoque et populum.

17. Egressus est autem rex Sodomorum in occursum ejus, postquam reversus est à cæde Chodorlahomor et regum qui cum eo erant in valle Save, quæ est vallis Regis.

18. Et Melchisédech, roi de Salem, offrant du pain et du vin (car il étoit sacrificateur du Dieu souverain) (1),

19. Le bénit, disant: Béni soit Abram par le Dieu très-haut, créateur du ciel et de la terre;

20. Et béni soit le Dieu très-haut, à l'ombre duquel les ennemis ont été livrés entre tes mains. Et Abram lui donna la dîme de toutes les dépouilles.

---

18. Et verò Melchisedech rex Salem, proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei altissimi,

19. Benedixit ei, et ait : Benedictus Abram Deo excelso, qui creavit cœlum et terram;

20. Et benedictus Deus excelsus, quo protegente, hostes in manibus tuis sunt. Et dedit ei decimas ex omnibus.

(1) Melchisédech étoit prêtre et roi. La réunion de la royauté et du sacerdoce dans une seule et même personne n'a rien qui doive surprendre ceux qui ont quelque connoissance de l'antiquité. Jéthro, le beau-père de Moïse, étoit également le chef et le grand prêtre du pays de Madian, où il demeuroit. Nos versions portent que Melchisédech étoit roi de Salem, et le chaldéen traduit *roi de Jérusalem*. Josèphe dit, en effet, que Melchisédech fut le premier fondateur de Jérusalem. Quelques interprètes ont cru que c'étoit Jésus-Christ lui-même qui avoit apparu à Abraham sous la figure de Melchisédech; d'autres disent que Melchisédech étoit le Sem de Moïse : mais il paroit plus raisonnable, et plus conforme au sentiment des anciens Juifs, de croire que Melchisédech ne fut ni une personne divine, ni un patriarche, mais un prince chananéen, né de parens idolâtres, mais attaché lui-même au culte du vrai Dieu, et ministre de ce culte sacré dans ses états.

21. Or le roi de Sodome dit à Abram : Donne-moi les personnes, et prends le reste pour toi.

22. Abram lui répondit : Je lève ma main vers le Seigneur Dieu, souverain possesseur du ciel et de la terre,

23. Que, depuis le fil le plus précieux jusqu'à la courroie d'une chaussure, je ne recevrai rien de tout ce qui est à toi, afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram.

24. Hors ce que les jeunes gens de ma suite ont mangé, et la part des personnes qui sont venues avec moi, Aner, Escol et Mambré : ceux-ci recevront leurs parts.

---

21. Dixit autem rex Sodomorum ad Abram : Da mihi animas, cætera tolle tibi.

22. Qui respondit ei : Levo manum meam ad Dominum Deum excelsum, possessorem cœli et terræ,

23. Quòd, à filo subtegminis usque ad corrigiam caligæ, non accipiam ex omnibus quæ tua sunt, ne dicas : Ego ditavi Abram.

24. Exceptis his quæ comederunt juvenes, et partibus virorum qui venerunt mecum, Aner, Escol, et Mambre : isti accipient partes suas.

CHAPITRE XV.

Abram reçoit de Dieu la promesse d'un fils; il est justifié par la foi. Promesse de la terre de Chanaan. Dieu lui prédit la servitude et la délivrance de ses descendans.

1. APRÈS cela, le Seigneur parla à Abram en vision, disant : Abram, ne crains point ; je suis pour toi un protecteur, et ta récompense sera grande.

2. Et Abram dit : Seigneur Dieu, que me donnerez-vous? je mourrai sans enfans, et le fils d'Éliézer l'intendant de ma maison, Damasc, sera mon héritier.

3. Et Abram ajouta : Puisque vous ne m'avez point donné de postérité, voilà que le serviteur né en ma maison sera mon héritier.

4. Et aussitôt le Seigneur lui parla, disant : Celui-là

---

1. His itaque transactis, factus est sermo Domini ad Abram per visionem, dicens : Noli timere, Abram; ego protector tuus sum, et merces tua magna nimis.

2. Dixitque Abram : Domine Deus, quid dabis mihi? ego vadam absque liberis, et filius procuratoris domûs meæ iste Damascus Eliezer.

3. Addiditque Abram : Mihi autem non dedisti semen, et ecce vernaculus meus hæres meus erit.

4. Statimque sermo Domini factus est ad eum, dicens :

n'aura point ton héritage ; mais celui qui sortira de toi, sera ton héritier.

5. Et il le fit sortir de sa tente, et lui dit : Regarde le ciel, et compte les étoiles, si tu peux : il en sera ainsi de ta postérité.

6. Abram crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.

7. Et le Seigneur lui dit : Je suis le Seigneur qui t'ai fait sortir de Ur des Chaldéens, afin de te donner cette terre en héritage.

8. Et il dit : Seigneur Dieu, à quoi connoîtrai-je que je la posséderai ?

9. Et le Seigneur répondit : Prends une génisse de trois ans, et une chèvre de trois ans, et un belier de trois ans, et une tourterelle et une colombe.

Non erit hic hæres tuus ; sed qui egredietur de utero tuo, ipsum habebis hæredem.

5. Eduxitque eum foras, et ait illi : Suspice cœlum, et numera stellas, si potes. Et dixit ei : Sic erit semen tuum.

6. Credidit Abram Deo, et reputatum est illi ad justitiam.

7. Dixitque ad eum : Ego Dominus qui eduxi te de Ur Chaldæorum, ut darem tibi terram istam, et possideres eam.

8. At ille ait : Domine Deus, unde scire possum quòd possessurus sim eam ?

9. Et respondens Dominus : Sume, inquit, mihi vaccam triennem, et capram trimam, et arietem annorum trium, turturem quoque et columbam.

10. Et Abram les prit, et les divisa en deux parts, qu'il plaça vis-à-vis l'une de l'autre (1) : mais il ne divisa point les oiseaux.

11. Et les oiseaux descendirent sur les corps, et Abram les chassoit.

12. Et lorsque le soleil se coucha, le sommeil s'empara d'Abram, et il fut enveloppé des ténèbres et d'une sainte horreur.

13. Et il lui fut dit : Sache dès à présent que ta postérité habitera dans une terre étrangère, et sera soumise à ses habitans; et ils l'affligeront durant l'espace de quatre cents ans.

---

10. Qui, tollens universa hæc, divisit ea per medium, et utrasque partes contra se altrinsecus posuit : aves autem non divisit.

11. Descenderuntque volucres super cadavera, et abigebat eas Abram.

12. Cùmque sol occumberet, sopor irruit super Abram, et horror magnus et tenebrosus invasit eum.

13. Dictumque est ad eum : Scito prænoscens quòd peregrinum futurum sit semen tuum in terra non sua, et subjicient eos servituti, et affligent quadringentis annis.

(1) Cette cérémonie de couper en deux les hosties de l'alliance, et de passer au milieu d'elles, signifioit que les parties contractantes s'obligeoient mutuellement à observer toutes les conditions de leur contrat, sous peine d'être traitées comme ces victimes, si elles venoient à y manquer.

14. Cependant moi je jugerai la nation à laquelle elle sera assujettie ; et, après, elle sortira avec de grandes richesses.

15. Et toi, tu iras en paix vers tes pères, mourant dans une heureuse vieillesse.

16. Et, en la quatrième génération, elle reviendra ici : car l'iniquité des Amorrhéens n'est pas accomplie jusqu'à présent.

17. Or, après que le soleil fut couché, il se fit une épaisse obscurité, et un foyer qui répandoit la fumée apparut, et une lampe de feu qui traversoit les membres divisés.

18. En ce jour-là, le Seigneur forma une alliance avec Abram, disant : Je donnerai cette terre à ta

---

14. Verumtamen gentem cui servituri sunt ego judicabo ; et post hæc egredientur cum magna substantia.

15. Tu autem ibis ad patres tuos in pace, sepultus in senectute bona.

16. Generatione autem quartâ, revertentur huc : necdum enim completæ sunt iniquitates Amorrhæorum usque ad præsens tempus.

17. Cùm ergo occubuisset sol, facta est caligo tenebrosa, et apparuit clibanus fumans, et lampas ignis transiens inter divisiones illas.

18. In illo die pepigit Dominus fœdus cum Abram,

postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve d'Euphrate ;

19. Les Cinéens, les Cénezéens, les Cedmonéens,

20. Les Héthéens, les Phérézéens, et aussi les Raphaïtes,

21. Et les Amorrhéens, et les Chananéens, et les Gergéséens, et les Jébuséens.

---

dicens : Semini tuo dabo terram hanc à fluvio Ægypti usque ad fluvium magnum Euphraten;

19. Cinæos et Cenezæos, Cedmonæos,

20. Et Hethæos, et Pherezæos, Raphaïm quoque,

21. Et Amorrhæos, et Chananæos, et Gergesæos, et Jebusæos.

Quelle cause naturelle pouvoit faire prévoir alors que la famille d'Abraham deviendroit un peuple nombreux, d'abord réduit en servitude dans une terre étrangère, et affligé de divers maux pendant quatre cents ans; après ce terme, retiré de là, et s'établissant par la force de ses armes dans sa conquête qui seroit le pays de Chanaan? Celui-là seul qui avoit la puissance de faire éclore tous ces événemens a pu en avoir la prévision ; mais, si la première partie des promesses, relativement à la famille d'Abraham, est une prophétie divine, il est évident que la seconde, qui a pour objet toutes les nations et leur bénédiction dans la postérité des patriarches, en est une également. Aussi les Juifs anciens croyoient-ils que cette prédiction s'appliquoit au Messie descendant d'Abraham, et *en qui sont bénies toutes les nations de la terre.* Y a-t-il dans l'histoire un autre personnage que Jésus-Christ qui eût fait participer aux bénédictions divines toute la race humaine? *Voyez* la prédiction au chapitre XXII.

CHAPITRE XVI.

Agar devient femme d'Abram. Fuite d'Agar. Naissance d'Ismaël.

1. Or Saraï, femme d'Abram, étoit sans enfant; mais, ayant une servante égyptienne, nommée Agar,

2. Elle dit à son mari : Voilà maintenant que le Seigneur m'a empêchée d'enfanter : approchez-vous de votre servante; peut-être aurai-je des enfans d'elle. Et lorsqu'Abram eut consenti à sa prière,

3. Elle prit Agar, sa servante égyptienne, dix ans après qu'ils eurent commencé d'habiter en la terre de Chanaan, et la donna pour femme à son mari.

4. Abram s'approcha d'elle. Mais Agar, voyant qu'elle avoit conçu, dédaigna sa maîtresse.

---

1. Igitur Saraï, uxor Abram, non genuerat liberos; sed, habens ancillam ægyptiam nomine Agar,

2. Dixit marito suo : Ecce conclusit me Dominus ne parerem : ingredere ad ancillam meam, si fortè saltem ex illa suscipiam filios. Cùmque ille acquiesceret deprecanti,

3. Tulit Agar ægyptiam ancillam suam post annos decem quàm habitare cœperant in terra Chanaan, et dedit eam viro suo uxorem.

4. Qui ingressus est ad eam. At illa, concepisse se videns, despexit dominam suam.

5. Et Saraï dit à Abram : Vous agissez injustement contre moi : j'ai mis ma servante entre vos bras, laquelle, voyant qu'elle a conçu, me méprise. Que le Seigneur soit juge entre toi et moi.

6. Abram lui répondit : Voilà ta servante qui est entre tes mains ; fais d'elle ce que tu voudras. Saraï donc affligeant celle-ci, Agar s'enfuit.

7. Et lorsque l'ange du Seigneur l'eut trouvée dans la solitude, auprès de la fontaine qui est au chemin de Sur au désert,

8. Il lui dit : Agar, servante de Saraï, d'où viens-tu, et où vas-tu? Elle répondit : Je fuis de la présence de Saraï ma maîtresse.

---

5. Dixitque Saraï ad Abram : Iniquè agis contra me : ego dedi ancillam meam in sinum tuum, quæ, videns quòd conceperit, despectui me habet. Judicet Dominus inter me et te.

6. Cui respondens Abram : Ecce, ait, ancilla tua in manu tua est; utere eâ ut libet. Affligente igitur eam Saraï, fugam iniit.

7. Cùmque invenisset eam angelus Domini juxta fontem aquæ in solitudine, qui est in via Sur in deserto,

8. Dixit ad illam : Agar, ancilla Saraï, unde venis, et quò vadis? Quæ respondit : A facie Saraï dominæ meæ ego fugio.

9. Et l'ange du Seigneur lui dit : Retourne vers ta maîtresse, et humilie-toi sous sa main.

10. Et il ajouta : Je multiplierai ta postérité, et elle sera innombrable.

11. Et ensuite : Voilà que tu as conçu, et tu enfanteras un fils, que tu appelleras du nom d'Ismaël, parce que le Seigneur a vu ton affliction.

12. Il sera un homme farouche (1) : sa main sera

---

9. Dixitque ei angelus Domini : Revertere ad dominam tuam, et humiliare sub manu illius.

10. Et rursum : Multiplicans, inquit, multiplicabo semen tuum, et non numerabitur præ multitudine.

11. Ac deinceps : Ecce, ait, concepisti, et paries filium; vocabisque nomen ejus Ismaël, eo quòd audierit Dominus afflictionem tuam.

12. Hic erit ferus homo : manus ejus contra omnes,

(1) Jamais prédiction ne s'est plus exactement accomplie jusqu'à nos jours. Les Arabes, voleurs et cruels, vivent en partie dans un état de guerre continuel avec les autres peuples, toujours prêts à piller et toujours aussi exposés à être pillés par leurs voisins. *Il habitera à la vue de tous ses frères :* ceci s'est vérifié à la lettre, Ismaël s'étant établi dans l'Arabie, où on l'a vu environné de toutes parts des Israélites, des Moabites, des Ammonites, des Iduméens, en un mot de tous les enfans d'Abram, soit par Saraï, soit par Céthura, sans que jusqu'à présent il en ait pu être dépossédé, comme aussi sans que rien ait pu faire perdre à ses descendans la férocité qu'il leur a transmise. Ne faudroit-il pas être aveugle pour méconnoître, dans la précision avec laquelle l'événement a justifié l'oracle, que cet oracle ne peut avoir été dicté que par l'esprit de Dieu?

contre tous, et la main de tous contre lui; et il plantera ses tentes vis-à-vis de tous ses frères.

13. Agar invoqua le nom du Seigneur, qui lui parloit : C'est vous, ô Dieu, qui m'avez vue. Car elle dit : Certainement j'ai vu celui qui me voit.

14. C'est pourquoi elle appela ce puits, le Puits du Dieu vivant qui me voit. Ce puits est entre Cadès et Barad.

15. Agar donc enfanta un fils à Abram, qui l'appela Ismaël.

16. Abram étoit âgé de quatre-vingt-six ans, quand Agar lui enfanta Ismaël.

---

et manus omnium contra eum; et è regione universorum fratrum suorum figet tabernacula.

13. Vocavit autem nomen Domini qui loquebatur ad eam : Tu Deus qui vidisti me. Dixit enim : Profectò hìc vidi posteriora videntis me.

14. Propterea appellavit puteum illum, Puteum Viventis et videntis me. Ipse est inter Cades et Barad.

15. Peperitque Agar Abræ filium : qui vocavit nomen ejus Ismaël.

16. Octoginta et sex annorum erat Abram, quando peperit ei Agar Ismaëlem.

CHAPITRE XVII.

Dieu confirme son alliance et ses promesses à Abram par la circoncision, et, au lieu d'Abram, il l'appelle Abraham, et Saraï, Sara. La terre de Chanaan est promise pour la cinquième fois, ainsi qu'Isaac.

1. Or, après qu'Abram eut commencé d'avoir l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, Dieu lui apparut, et lui dit : Je suis le Seigneur tout-puissant ; marche devant moi, et sois parfait.

2. Et j'établirai mon alliance entre moi et toi, et je multiplierai singulièrement ta race.

3. Abram tomba prosterné sur sa face.

4. Et Dieu lui dit : Moi je suis, et mon alliance sera avec toi, et tu seras le père d'une multitude de nations.

---

1. Postquam verò nonaginta et novem annorum esse cœperat, apparuit ei Dominus, dixitque ad eum : Ego Deus omnipotens ; ambula coram me, et esto perfectus.

2. Ponamque fœdus meum inter me et te, et multiplicabo te vehementer nimis.

3. Cecidit Abram pronus in faciem.

4. Dixitque ei Deus : Ego sum, et pactum meum tecum, erisque pater multarum gentium.

5. Et ton nom ne sera plus désormais Abram, mais Abraham : car je t'ai établi le père d'une multitude de nations.

6. Et je te ferai croître très-abondamment, et je te rendrai chef des peuples, et des rois sortiront de toi.

7. Et j'établirai mon alliance entre moi et toi, et entre ta postérité après toi en ses générations, par un pacte éternel : afin que je sois ton Dieu, et le Dieu de ta postérité après toi.

8. Et je te donnerai, et à ta postérité après toi, la terre de ton pélerinage, toute la terre de Chanaan, en possession; et je serai leur Dieu.

9. Dieu dit encore à Abraham : Tu garderas donc

---

5. Nec ultrà vocabitur nomen tuum Abram; sed appellaberis Abraham : quia patrem multarum gentium constitui te.

6. Faciamque te crescere vehementissimè, et ponam te in gentibus, regesque ex te egredientur.

7. Et statuam pactum meum inter me et te, et inter semen tuum post te in generationibus suis, fœdere sempiterno : ut sim Deus tuus, et seminis tui post te.

8. Daboque tibi et semini tuo terram peregrinationis tuæ, omnem terram Chanaan, in possessionem æternam; eroque Deus eorum.

9. Dixit iterum Deus ad Abraham : Et tu ergo custodies

mon alliance, toi et ta postérité après toi en ses générations.

10. Voilà l'alliance que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi : Tout mâle d'entre vous sera circoncis;

11. Et vous circoncirez votre chair, afin que ce soit là un signe de l'alliance entre moi et vous.

12. L'enfant mâle de huit jours sera circoncis parmi vous, tout mâle en vos générations; et le serviteur né en votre maison, et le serviteur acheté, sera circoncis, et celui qui ne sera pas sorti de votre race.

13. Et ce pacte en votre chair sera le signe de l'alliance éternelle.

14. Et le mâle dont la chair n'aura point été cir-

---

pactum meum, et semen tuum post te in generationibus suis.

10. Hoc est pactum meum quod observabitis inter me et vos, et semen tuum post te : Circumcidetur ex vobis omne masculinum;

11. Et circumcidetis carnem præputii vestri, ut sit in signum fœderis inter me et vos.

12. Infans octo dierum circumcidetur in vobis, omne masculinum in generationibus vestris : tam vernaculus quàm emptitius circumcidetur, et quicumque non fuerit de stirpe vestra.

13. Eritque pactum meum in carne vestra in fœdus æternum.

14. Masculus cujus præputii caro circumcisa non fuerit,

concise, sera exterminé d'entre son peuple, parce qu'il a violé mon alliance.

15. Dieu dit encore à Abraham : Tu n'appelleras plus ta femme du nom de Saraï, mais du nom de Sara.

16. Et je la bénirai, et d'elle je te donnerai un fils, que je bénirai; et de lui naîtront de grands peuples, et les rois des nations sortiront de lui.

17. Abraham tomba sur sa face, et sourit en son cœur, disant : Pensez-vous qu'un fils naisse à un homme de cent ans, et que Sara, à quatre-vingt-dix ans, puisse enfanter?

18. Et il dit au Seigneur : Qu'il vous plaise qu'Ismaël vive devant vous.

19. Et Dieu dit à Abraham : Sara ta femme t'en-

---

delebitur anima illa de populo suo, quia pactum meum irritum fecit.

15. Dixit quoque Deus ad Abraham : Saraï uxorem tuam non vocabis Saraï, sed Saram.

16. Et benedicam ei, et ex illa dabo tibi filium, cui benedicturus sum; eritque in nationes, et reges populorum orientur ex eo.

17. Cecidit Abraham in faciem suam, et risit, dicens in corde suo : Putas-ne centenario nascetur filius, et Sara nonagenaria pariet?

18. Dixitque ad Deum : Utinam Ismaël vivat coram te.

19. Et ait Deus ad Abraham : Sara uxor tua pariet tibi

fantera un fils, et tu l'appelleras Isaac, et j'établirai mon alliance avec lui comme une alliance éternelle, et avec sa postérité après lui.

20. Et je t'ai aussi exaucé pour Ismaël : voilà que je le bénirai, et je le ferai croître et multiplier; douze chefs sortiront de lui, et je le ferai père d'un grand peuple.

21. Mais je confirmerai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera l'année qui va venir, en cette saison.

22. Et lorsque le Seigneur eut achevé de lui parler, il disparut devant Abraham.

23. Or Abraham prit son fils Ismaël, et tous les serviteurs nés en sa maison, et tous ceux qu'il avoit

---

filium, vocabisque nomen ejus Isaac, et constituam pactum meum illi in fœdus sempiternum, et semini ejus post eum.

20. Super Ismaël quoque exaudivi te : ecce benedicam ei, et augebo et multiplicabo eum valdè; duodecim duces generabit, et faciam illum in gentem magnam.

21. Pactum verò meum statuam ad Isaac, quem pariet tibi Sara tempore isto in anno altero.

22. Cùmque finitus esset sermo loquentis cum eo, ascendit Deus ad Abraham.

23. Tulit autem Abraham Ismaël filium suum, et omnes vernaculos domûs suæ, universosque quos emerat, cunctos

achetés, et tous les mâles qui étoient de sa maison; et à l'instant il circoncit leur chair en ce même jour, comme Dieu lui avoit commandé (1).

---

mares ex omnibus viris domûs suæ; et circumcidit carnem præputii eorum statim in ipsa die, sicut præceperat ei Deus.

(1) Quelques savans ont prétendu que les Égyptiens avoient pratiqué la circoncision avant les Hébreux: cependant l'opinion générale, celle des Juifs, des Arabes et de presque tous les chrétiens, est qu'Abraham et sa famille ont été les premiers à pratiquer la circoncision. Et quelle raison pourroit balancer la tradition constante des Juifs et des Arabes, deux anciens peuples qui, malgré leur perpétuelle antipathie, s'accordent à regarder ce rit comme une institution de leur père commun?

A cette tradition, déjà d'un si grand poids, joignez les textes de l'Écriture où l'établissement de cette cérémonie est rapporté, ceux où elle paroît annoncée comme le signe qui distinguoit les enfans de Jacob d'avec les Chananéens, les Philistins et les Égyptiens incirconcis.

Enfin ce rit a, chez les Hébreux, une origine certaine, un motif raisonnable, une pratique constante: une origine certaine; il remonte incontestablement au père commun de la nation: un motif raisonnable; c'est le sceau de l'alliance de ce patriarche avec son Dieu, et le gage des bénédictions du Seigneur sur ses descendans: une pratique constante; excepté les quarante années passées dans le désert, les Juifs l'ont observé sans interruption depuis Abraham jusqu'à nos jours.

Il n'en est pas de même des Égyptiens: l'origine de ce rit, parmi eux, étoit si peu certaine, qu'Hérodote * ne sauroit dire s'ils le prirent des Éthiopiens, ou si les Éthiopiens l'avoient pris

* Hérodote vivoit mille ans environ après Moïse.

24. Or Abraham étoit âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans quand il circoncit sa chair.

---

24. Abraham nonaginta et novem erat annorum quando circumcidit carnem præputii sui.

d'eux. La pratique même de ce rit a tellement varié chez les Egyptiens, qu'on ignore également quand elle commença et quand elle finit, et qu'on ne sait ni quand toute la nation l'adopta, ni quand elle fut restreinte aux prêtres seuls et aux initiés.

Comment croire que le peuple qui a pratiqué la circoncision universellement, invariablement, constamment, pendant près de quarante siècles, par un motif raisonnable, l'ait empruntée d'un peuple qui ne la pratique que si peu de temps, avec tant de variations, et par des motifs très-vains ?

Quelques savans ont prétendu que les Égyptiens tenoient ce rit de leurs prêtres, et que ces prêtres le tenoient de Joseph. Nous ne voyons rien là que de très-probable : il n'est assurément point hors de vraisemblance que les prêtres d'Égypte aient imité un rit pratiqué par un premier ministre en faveur, dont ils admiroient la sagesse, et à qui ils étoient redevables de leurs biens et de leurs franchises. D'autres, Bochart, par exemple, &c. aiment mieux croire, et nous serions volontiers de cet avis, que les Égyptiens prirent cet usage des Arabes descendans d'Abraham ; car ces Arabes dominèrent quelque temps en Égypte. C'est à quoi il y a d'autant plus d'apparence, qu'au rapport de Clément d'Alexandrie, la circoncision des Égyptiens avoit beaucoup plus de ressemblance avec celle des Arabes qu'avec celle des Juifs. Les Juifs donnoient et donnent encore la circoncision à leurs enfans le huitième jour après leur naissance ; les Égyptiens attendoient plus tard, communément jusqu'à la treizième année, ainsi que les Arabes, qui conservèrent cet usage en mémoire d'Ismaël, circoncis à cet âge par Abraham.

25. Et Ismaël étoit âgé de treize ans accomplis au jour de sa circoncision.

26. Ainsi, en un même jour, Abraham fut circoncis, et Ismaël son fils.

27. Et tous les hommes de sa maison, tant les serviteurs nés en sa maison, que ceux qui avoient été achetés et les étrangers, furent circoncis (1).

---

25. Et Ismaël filius tredecim annos impleverat tempore circumcisionis suæ.

26. Eâdem die circumcisus est Abraham et Ismaël filius ejus.

27. Et omnes viri domûs illius, tam vernaculi quàm emptitii et alienigenæ, pariter circumcisi sunt.

(1) Croira-t-on qu'on ait, dans le dernier siècle, voulu jeter quelque doute sur l'existence d'Abraham; d'Abraham dont nous avons l'histoire suivie, détaillée, écrite par un historien qui touche à son temps, et dont le bisaïeul avoit vécu plus de trente ans avec le petit-fils de ce patriarche ?

Dans cette histoire, l'écrivain, aussi exact qu'impartial, nous apprend l'origine et la patrie de ce grand homme, ses voyages, ses vertus et ses fautes. Il y marque aux Hébreux qui rentroient dans le pays qu'Abraham avoit habité, les lieux où le patriarche, son fils et son petit-fils avoient fait leur résidence, les autels qu'ils avoient bâtis, les puits qu'ils avoient creusés, les terrains qu'ils avoient acquis, les peuples et les rois avec lesquels ils avoient eu des démêlés ou fait des alliances. Il entre dans les mêmes détails sur les divers endroits que ses douze arrière-petits-fils avoient rendus célèbres par leurs aventures ou par leurs crimes. Est-ce ainsi qu'on parle d'un personnage fabuleux ?

Pour preuve de leur descendance de ce patriarche, les Juifs

produisent des généalogies regardées parmi eux comme authentiques, généalogies sur lesquelles étoient fondés, non-seulement l'espérance et le droit commun de la nation à la possession de la terre de Chanaan, mais les droits respectifs de chaque tribu, et de chaque particulier dans chacune des tribus. Quelle famille ancienne pourroit produire de sa descendance des titres aussi incontestables?

Ce n'est pas tout : les Juifs ne sont pas les seuls qui prétendent descendre d'Abraham; les Arabes ismaélites s'en glorifient comme eux. Ainsi deux nations toujours jalouses, toujours ennemies l'une de l'autre, loin de se disputer mutuellement cette commune descendance, se réunissent pour l'attester à toute la terre, et toutes deux en portent l'empreinte et la preuve sur leur chair.

Le témoignage de ces deux nations, déjà si puissant par lui-même, est confirmé par celui de deux autres peuples voisins et ennemis, les Moabites et les Ammonites, qui se disent descendans du neveu d'Abraham, et par celui des peuples de Chanaan, qui, en donnant à leurs pères le nom d'*Hébreux*, les déclaroient étrangers à leur pays, et originaires d'au-delà de l'Euphrate.

Enfin le Dieu que les Juifs adoroient, la religion qu'ils professoient, la terre qu'ils habitoient, les monumens qu'ils avoient sous les yeux, leurs traditions, leurs écritures, tout annonçoit Abraham.

A tant de témoignages irréfragables on pourroit ajouter, s'il en étoit besoin, ceux d'une foule d'auteurs, même païens : de Bérose, d'Hécatée, de Nicolas de Damas, cités par Josèphe; d'Alexandre Polyhistor, d'Eupolème, &c., cités par Eusèbe ; de Trogue-Pompée, de Justin, &c.; tout l'Orient rempli de sa renommée et de la réputation de sa piété, de ses lumières, de sa sagesse, réputation qui s'y conserve.

Si, après cette multitude de preuves, l'existence de ce patriarche et la descendance des Juifs ne sont pas des faits avérés, il n'y en a aucun dans toute l'histoire ancienne.

CHAPITRE XVIII.

Abraham reçoit les Anges dans sa maison. Isaac est promis, et le Messie, Jésus-Christ. Témoignage de la fidelité d'Abraham envers Dieu. Prédiction de la ruine de Sodome. Abraham intercède pour ces villes.

1. OR le Seigneur apparut en la vallée de Mambré à Abraham, assis à l'entrée de sa tente, en la chaleur du jour.

2. Et comme il levoit les yeux, trois hommes lui apparurent debout près de lui : dès qu'il les eut aperçus, il courut au-devant d'eux dès l'entrée de sa tente, et il adora, s'inclinant vers la terre.

3. Et il dit : Seigneur, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, ne passez point au-delà de votre serviteur.

4. Mais j'apporterai un peu d'eau, et lavez vos pieds, et vous reposez sous cet arbre.

---

1. Apparuit autem ei Dominus in convalle Mambre, sedenti in ostio tabernaculi sui in ipso fervore diei.

2. Cùmque elevasset oculos, apparuerunt ei tres viri stantes prope eum : quos cùm vidisset, cucurrit in occursum eorum de ostio tabernaculi, et adoravit in terram.

3. Et dixit : Domine, si inveni gratiam in oculis tuis, ne transeas servum tuum.

4. Sed afferam pauxillùm aquæ, et lavate pedes vestros, et requiescite sub arbore.

5. Et j'apporterai un peu de pain, et fortifiez votre cœur, puis vous irez plus loin : car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Et ils dirent : Fais comme tu as dit.

6. Et Abraham se hâta d'aller en sa tente vers Sara, et il lui dit : Mêle trois mesures de fleur de farine, et place des pains sous la cendre.

7. Et lui-même courut au troupeau, et prit un veau tendre et excellent; et il le donna à un serviteur, qui le fit cuire aussitôt.

8. Et il prit du beurre et du lait, et le veau qu'il avoit fait cuire, et il le mit devant eux; et lui-même se tenoit debout près d'eux sous l'arbre.

---

5. Ponamque buccellam panis, et confortate cor vestrum, postea transibitis : idcircò enim declinastis ad servum vestrum. Qui dixerunt : Fac ut locutus es.

6. Festinavit Abraham in tabernaculum ad Saram, dixitque ei : Accelera, tria sata similæ commisce, et fac subcinericios panes.

7. Ipse verò ad armentum cucurrit, et tulit inde vitulum tenerrimum et optimum, deditque puero, qui festinavit et coxit illum.

8. Tulit quoque butyrum et lac, et vitulum quem coxerat, et posuit coram eis : ipse verò stabat juxta eos sub arbore.

9. Et, quand ils eurent mangé, ils lui dirent : Où est Sara ta femme? Et il répondit : La voilà dans la tente.

10. Un d'eux dit : Je reviendrai vers toi en ce temps-ci, et tu vivras, et Sara ta femme aura un fils. Ce que Sara ayant entendu, elle rit derrière la porte de sa tente.

11. Car ils étoient tous deux vieux et fort avancés en âge, et Sara avoit passé l'âge de la maternité.

12. Et elle sourit en elle-même, disant : A présent que je suis vieille, et que mon seigneur est vieux, m'adonnerai-je à la volupté?

13. Et le Seigneur dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri, disant : Est-il vrai qu'étant vieille je puisse enfanter?

---

9. Cumque comedissent, dixerunt ad eum : Ubi est Sara uxor tua? Ille respondit : Ecce in tabernaculo est.

10. Cui dixit : Revertens veniam ad te tempore isto, vitâ comite, et habebit filium Sara uxor tua. Quo audito, Sara risit post ostium tabernaculi.

11. Erant autem ambo senes provectæque ætatis, et desierant Saræ fieri muliebria.

12. Quæ risit occultè, dicens : Postquam consenui, et dominus meus vetulus est, voluptati operam dabo?

13. Dixit autem Dominus ad Abraham : Quare risit Sara, dicens : Num verè paritura sum anus?

14. Y a-t-il quelque chose de difficile à Dieu? Je reviendrai vers toi, selon ma parole, en cette saison même, et tu vivras, et Sara aura un fils.

15. Sara dit, Je n'ai point ri; car elle étoit effrayée. Et le Seigneur lui dit : Il n'est pas ainsi; mais vous avez ri.

16. Après que ces hommes se furent levés, ils tournèrent les yeux vers Sodome; et Abraham alloit avec eux, les conduisant.

17. Et le Seigneur dit : Puis-je cacher à Abraham ce que je vais faire,

18. Lorsque de lui doit sortir un peuple grand et fort, et qu'en lui seront bénies toutes les nations de la terre?

19. Car je sais qu'il ordonnera à ses enfans, et à

---

14. Numquid Deo quidquam difficile est? Juxta condictum revertar ad te hoc eodem tempore, vitâ comite, et habebit Sara filium.

15. Negavit Sara dicens, Non risi, timore perterrita. Dominus autem : Non est, inquit, ita; sed risisti.

16. Cùm ergo surrexissent inde viri, direxerunt oculos contra Sodomam; et Abraham simul gradiebatur, deducens eos.

17. Dixitque Dominus : Num celare potero Abraham quæ gesturus sum,

18. Cùm futurus sit in gentem magnam ac robustissimam, et benedicendæ sint in illo omnes nationes terræ?

19. Scio enim quòd præcepturus sit filiis suis, et domui

sa maison après lui, de marcher dans la voie du Seigneur, et de garder la justice et l'équité, afin que le Seigneur accomplisse en faveur d'Abraham tout ce qu'il lui a promis.

20. Le Seigneur donc lui dit : Le cri de Sodome et de Gomorrhe s'est multiplié, et leur péché s'est aggravé devant moi.

21. Je descendrai, et je verrai s'ils ont accompli en leurs œuvres la clameur venue jusqu'à moi ; et s'il n'est ainsi, je le saurai.

22. Et ils partirent de là, et s'en allèrent vers Sodome ; et Abraham étoit encore devant le Seigneur.

23. Et, s'approchant du Seigneur, il dit : Perdrez-vous l'innocent avec le coupable ?

---

suæ post se, ut custodiant viam Domini, et faciant judicium et justitiam, ut adducat Dominus propter Abraham omnia quæ locutus est ad eum.

20. Dixit itaque Dominus : Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis.

21. Descendam, et videbo utrùm clamorem qui venit ad me, opere compleverint, an non est ita, ut sciam.

22. Converteruntque se inde, et abierunt Sodomam : Abraham verò adhuc stabat coram Domino.

23. Et appropinquans ait : Numquid perdes justum cum impio ?

24. S'il y avoit cinquante justes dans la ville, les exterminerez-vous avec les autres? ne pardonnerez-vous pas plutôt à toute la ville en faveur de cinquante justes qui s'y trouveroient?

25. Il est loin de vous de perdre le juste avec l'impie, et de traiter l'innocent comme le coupable; cela n'est point de vous : celui qui juge toute la terre, pourroit-il ne pas rendre justice?

26. Le Seigneur dit : Si je trouve en Sodome cinquante justes, je pardonnerai à toute la ville à cause d'eux.

27. Abraham répondit, disant : Puisque j'ai commencé, je parlerai encore à mon Seigneur, bien que je ne sois que cendre et poussière.

28. S'il y avoit moins de cinq, de cinquante

---

24. Si fuerint quinquaginta justi in civitate, peribunt simul? et non parces loco illi propter quinquaginta justos, si fuerint in eo?

25. Absit à te ut rem hanc facias, et occidas justum cum impio, fiatque justus sicut impius! non est hoc tuum : qui judicas omnem terram, nequaquam facies judicium hoc.

26. Dixitque Dominus ad eum : Si invenero Sodomis quinquaginta justos in medio civitatis, dimittam omni loco propter eos.

27. Respondensque Abraham, ait : Quia semel cœpi, loquar ad Dominum meum, cùm sim pulvis et cinis.

28. Quid si minùs quinquaginta justis quinque fuerint?

justes, feriez-vous périr toute la ville, parce qu'il y en auroit cinq de moins? Et le Seigneur lui répondit : Je ne la détruirai point, si j'en trouve là quarante-cinq.

29. Abraham de nouveau lui parla, disant : Et s'il s'en trouve là quarante, que ferez-vous? Et il répondit : Je ne la détruirai point à cause des quarante.

30. Je vous prie, Seigneur, de ne vous point fâcher, si je parle encore : Peut-être il n'y en aura que trente. Le Seigneur dit : Je ne le ferai point, si j'en trouve là trente.

31. Puisque j'ai commencé, dit encore Abraham, je parlerai à mon Seigneur : S'il ne s'en trouvoit que vingt? Le Seigneur dit : Je ne la détruirai point à cause de ces vingt.

---

delebis, propter quadraginta quinque, universam urbem? Et ait : Non delebo, si invenero ibi quadraginta quinque.

29. Rursumque locutus est ad eum : Sin autem quadraginta ibi inventi fuerint, quid facies? Ait : Non percutiam propter quadraginta.

30. Ne, quæso, inquit, indigneris, Domine, si loquar : Quid si ibi inventi fuerint triginta? Respondit : Non faciam, si invenero ibi triginta.

31. Quia semel, ait, cœpi, loquar ad Dominum meum : Quid si inventi fuerint viginti? Ait : Non interficiam propter viginti.

32. Abraham dit : Je vous prie, Seigneur, de ne vous point fâcher, si je parle encore cette fois : Peut-être n'y en aura-t-il que dix. Le Seigneur dit : Je ne la détruirai point à cause de ces dix (1).

33. Et le Seigneur disparut, quand il eut cessé de parler à Abraham ; et Abraham retourna en sa demeure.

---

32. Obsecro, inquit, ne irascaris, Domine, si loquar adhuc semel : Quid si inventi fuerint ibi decem? Et dixit : Non delebo propter decem.

33. Abiitque Dominus, postquam cessavit loqui ad Abraham ; et ille reversus est in locum suum.

(1) Il y a quelque chose en moi, dit La Harpe, qui me crie si fortement que l'homme n'a pas trouvé cela, que, s'il étoit possible que ce sentiment me trompât, je ne craindrois pas d'être repris de mon erreur au jugement de Dieu. Je laisse de côté toutes les réflexions que peut faire naître cet entretien : je remarquerai uniquement que cette suite d'interrogations seroit hors de vraisemblance dans toute autre histoire, rien que d'un sujet à un roi, et un roi justement irrité ; et que l'inaltérable patience du maître paroîtroit aussi peu convenable que les questions multipliées du serviteur paroîtroient, en pareille occasion, indiscrètes ou téméraires. De part et d'autre, il n'y a rien là dans l'ordre humain : c'est à des traits pareils que je reconnois sur-tout l'esprit divin dans le Pentateuque et les autres parties de la Bible.

CHAPITRE XIX.

Lot reçoit les Anges à Sodome. Il se sauve à Ségor. Destruction de Sodome et de Gomorrhe. Changement de la femme de Lot en une statue de sel.

1. SUR le soir arrivèrent deux anges à Sodome, et Lot étoit assis à la porte de la cité; et, dès qu'il les eut vus, il se leva et alla au-devant d'eux, et il adora, s'inclinant vers la terre.

2. Et il dit : Je vous prie, seigneurs, retirez-vous en la maison de votre serviteur, et demeurez-y; lavez vos pieds, et demain, dès l'aurore, vous vous en irez en votre chemin. Ils répondirent : Non, nous demeurerons sur la place.

3. Et il les força d'entrer chez lui; et, lorsqu'ils

---

1. Veneruntque duo angeli Sodomam vespere, et sedente Lot in foribus civitatis : qui, cùm vidisset eos, surrexit, et ivit obviàm eis, adoravitque pronus in terram.

2. Et dixit : Obsecro, domini, declinate in domum pueri vestri, et manete ibi; lavate pedes vestros, et manè proficiscemini in viam vestram. Qui dixerunt : Minimè, sed in platea manebimus.

3. Compulit illos oppidò ut diverterent ad eum; ingres-

furent en sa maison, il leur prépara un banquet, et il fit cuire des gâteaux; et ils mangèrent.

4. Mais, avant qu'ils se retirassent pour se coucher, les hommes de la cité de Sodome environnèrent la maison de Lot, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, et tout le peuple ensemble.

5. Et, appelant Lot, ils lui dirent : Où sont les hommes qui sont venus cette nuit vers toi? Amène-les ici, afin que nous les connoissions.

6. Lot vint auprès d'eux, et, fermant la porte derrière soi, il dit :

7. Ne faites point, je vous prie, mes frères, ne faites point ce mal.

8. J'ai deux filles qui sont encore vierges: je vous

---

sisque domum illius fecit convivium, et coxit azyma; et comederunt.

4. Priùs autem quàm irent cubitum, viri civitatis vallaverunt domum à puero usque ad senem, omnis populus simul.

5. Vocaveruntque Lot, et dixerunt ei : Ubi sunt viri qui introïerunt ad te nocte? Educ illos huc, ut cognoscamus eos.

6. Egressus ad eos Lot, post tergum occludens ostium, ait :

7. Nolite, quæso, fratres mei, nolite malum hoc facere.

8. Habeo duas filias quæ necdum cognoverunt virum:

les amenerai, et vous ferez d'elles ce qui vous plaira, pourvu que vous ne fassiez aucun mal à ces étrangers; car ils sont venus sous l'ombre de mon toit (1).

9. Mais ils dirent : Retire-toi d'ici. Et encore : Tu es venu ici comme étranger : est-ce pour nous juger? Maintenant nous te ferons plus de mal qu'à eux. Et ils se jetèrent sur Lot avec violence; et ils étoient près d'enfoncer les portes.

10. Et voilà qu'ils avancèrent leurs mains, et, faisant rentrer Lot en la maison, ils fermèrent la porte;

11. Et ils frappèrent d'aveuglement ceux qui

---

educam eas ad vos, et abutimini eis sicut vobis placuerit, dummodo viris istis nihil mali faciatis, quia ingressi sunt sub umbra culminis mei.

9. At illi dixerunt : Recede illuc. Et rursus : Ingressus es, inquiunt, ut advena: numquid ut judices? Te ergo ipsum magis quam hos affligemus. Vimque faciebant Lot vehementissimè; jamque propè erat ut effringerent fores.

10. Et ecce miserunt manum viri, et introduxerunt ad se Lot, clauseruntque ostium;

11. Et eos qui foris erant, percusserunt cæcitate à

(1) De pareils récits, dans lesquels Moïse ne dissimule aucune des fautes ni aucun des crimes des patriarches et de leurs descendans, prouvent qu'il a écrit avec sincérité, et qu'il n'a pas cherché à nourrir l'orgueil des Juifs, ni à leur inspirer des prétentions injustes.

étoient dehors, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, en sorte qu'ils ne pouvoient retrouver la porte.

12. Alors ils dirent à Lot : As-tu ici quelqu'un des tiens, un gendre, ou tes fils, ou tes filles? tous ceux qui sont à toi, fais-les sortir de cette ville.

13. Car nous détruirons ce lieu, parce que leur cri s'est élevé devant le Seigneur, qui nous a envoyés pour les perdre.

14. Lot, étant donc sorti, parla à ses gendres qui devoient épouser ses filles, et leur dit : Levez-vous, sortez de ce lieu ; car le Seigneur détruira cette ville. Et il leur sembloit qu'il parloit en se jouant.

15. Ainsi, quand l'aube du jour fut venue, les

---

minimo usque ad maximum, ita ut ostium invenire non possent.

12. Dixerunt autem ad Lot : Habes hîc quempiam tuorum, generum, aut filios, aut filias? omnes qui tui sunt, educ de urbe hac.

13. Delebimus enim locum istum, eo quòd increverit clamor eorum coram Domino, qui misit nos ut perdamus illos.

14. Egressus itaque Lot, locutus est ad generos suos qui accepturi erant filias ejus, et dixit : Surgite, egredimini de loco isto; quia delebit Dominus civitatem hanc. Et visus est eis quasi ludens loqui.

15. Cùmque esset manè, cogebant eum angeli, dicen-

anges appelèrent Lot, disant : Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles que tu as ici, afin que tu ne périsses aussi avec cette cité de crime.

16. Et, comme il différoit, ils prirent sa main et la main de sa femme et la main de ses deux filles ; parce que Dieu leur faisoit grâce.

17. Et ils l'emmenèrent et le mirent hors de la cité; et là ils lui dirent : Sauve ta vie; ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête point dans toute cette contrée : mais sauve-toi en la montagne, de peur que tu ne périsses avec les autres.

18. Et Lot leur répondit : Mon Seigneur, je vous prie,

19. Puisque votre serviteur a trouvé grâce devant vous, et que vous avez manifesté votre miséricorde

---

tes : Surge, tolle uxorem tuam et duas filias quas habes, ne et tu pariter pereas in scelere civitatis.

16. Dissimulante illo, apprehenderunt manum ejus, et manum uxoris ac duarum filiarum ejus, eo quòd parceret Dominus illi.

17. Eduxeruntque eum, et posuerunt extra civitatem; ibique locuti sunt ad eum, dicentes : Salva animam tuam; noli respicere post tergum, nec stes in omni circà regione : sed in monte salvum te fac, ne et tu simul pereas.

18. Dixitque Lot ad eos : Quæso, Domine mi,

19. Quia invenit servus tuus gratiam coram te, et

sur moi, afin de sauver ma vie, et que je ne puis me retirer en la montagne, où le mal me surprendra, et où je mourrai :

20. Il y a près d'ici une ville où je puis m'enfuir : elle est petite, et je serai sauvé; n'est-elle pas très-petite? et elle sauvera ma vie.

21. Et le Seigneur lui dit : Voilà que j'ai écouté encore ta prière; et je ne détruirai point la ville pour laquelle tu as parlé.

22. Hâte-toi, sauve-toi là; car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que tu y sois parvenu. C'est pourquoi cette ville fut appelée Ségor [petite].

23. Le soleil se levoit sur la terre, quand Lot parvint en Ségor.

---

magnificasti misericordiam tuam quam fecisti mecum, ut salvares animam meam, nec possum in monte salvari, ne fortè apprehendat me malum et moriar :

20. Est civitas hæc juxtà, ad quam possum fugere, parva, et salvabor in ea : numquid non modica est? et vivet anima mea.

21. Dixitque ad eum : Ecce etiam in hoc suscepi preces tuas, ut non subvertam urbem pro qua locutus es.

22. Festina, et salvare ibi; quia non potero facere quidquam donec ingrediaris illuc. Idcircò vocatum est nomen urbis illius Segor.

23. Sol egressus est super terram, et Lot ingressus est Segor.

24. Le Seigneur fit donc pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe le soufre et le feu du ciel (1);

25. Et il détruisit ces cités, et toute la contrée

24. Igitur Dominus pluit super Sodomam et Gomorrham sulphur et ignem à Domino de cœlo;

25. Et subvertit civitates has, et omnem circà regio-

(1) Quand on n'envisageroit Moïse que comme un historien ordinaire, on ne pourroit s'empêcher d'être surpris en voyant attaquer sa narration. Abraham avoit vu de ses yeux le pays habité par les villes criminelles; il avoit été témoin de la catastrophe qui en changea la nature. Il ne manqua pas de faire connoître un événement si célèbre à Ésaü et à Jacob, avec lesquels il vécut pendant vingt-cinq ans, dans le voisinage de cette contrée désolée. Jacob le transmit pareillement à ses petits-fils, qui demeuroient avec lui dans la Palestine, ordinairement assez près de l'endroit où avoit été Sodome. Caath, l'un d'entre eux, fut l'agent de Moïse. On voit par-là avec quelle facilité, avec quelle certitude, ce législateur a pu être instruit de ce qu'il raconte ici.

Ce n'est pas seulement chez les descendans des patriarches que se conserva la mémoire de ce grand événement : elle se perpétua parmi les nations voisines de la Judée. Le P. Nau dit que, sur les lieux, on appelle la mer Morte *Bahhr el Louth*, c'est-à-dire, *lac de Loth*. *Bahhr* est un terme arabe qui signifie *un lac* en général, et plus particulièrement *un lac salé;* ce qui prouve que les Arabes, qui, de tout temps, ont couru et fréquenté les environs de la mer Morte, lui ont donné un nom qui fait une allusion manifeste à la ruine de Sodome, dont cet homme juste fut miraculeusement préservé.

Qu'on juge si l'on peut révoquer en doute un fait transmis par une tradition qui n'a passé que par deux ou trois bouches depuis ce témoin oculaire, transmis par des gens qui avoient sous les yeux les traces affreuses de la catastrophe; un fait dont les nations voisines ont perpétué le souvenir par le nom qu'elles ont donné

qui les environne, et tous les habitans des villes, et toutes les plantes de la terre.

26. Et la femme de Lot, regardant derrière elle, fut changée en une statue de sel.

---

nem, universos habitatores urbium, et cuncta terræ virentia.

26. Respiciensque uxor ejus post se, versa est in statuam salis.

au théâtre de l'événement, nom qu'il conserve encore aujourd'hui.

La formation de la mer Morte est une suite naturelle de la subversion des villes criminelles, qui étoient situées dans une plaine fertile, au bord du Jourdain. Dieu fit tomber sur elles une pluie de feu qui les consuma, et qui alluma le bitume souterrain dont ce pays étoit rempli : la matière combustible étant consumée, le terrain s'affaissa; cet affaissement produisit une cavité ou bassin, qui, recevant les eaux du Jourdain sans leur laisser aucune issue visible, forma la mer Morte : ces eaux, placées dans ce terrain infect, y contractèrent cette salure et cette amertume épouvantables qui les distinguent de toutes les autres.

Abraham, jetant les yeux sur cette contrée, au moment que les villes infames venoient d'être détruites, n'aperçut point ce lac qui commençoit seulement à se former.

La mer Morte est environnée, à l'orient et à l'occident, de très-hautes montagnes : elle est bornée, au nord, par la plaine de Jéricho, et c'est de ce côté-là qu'elle reçoit les eaux du Jourdain. Les habitans du pays disent que, quand les oiseaux entreprennent de voler par-dessus cette mer, ils y tombent morts, et qu'il n'y a point de poissons ni d'autres animaux qui en puissent souffrir les eaux mortelles. C'étoit autrefois une vallée fertile. Le goût épouvantable dont cette mer est empreinte, dit le P. Nau, jusqu'au fond de sa substance, est un témoignage sensible et perpétuel de la malédiction dont Dieu frappa ce lieu il y a quatre mille ans.

27. Or Abraham, se levant dès le matin, au lieu où il avoit été auparavant avec le Seigneur,

28. Regarda Sodome et Gomorrhe, et toute la terre de cette contrée ; et il vit une fumée monter de la terre comme la fumée d'une fournaise.

29. Et, quand le Seigneur détruisoit les villes de cette contrée, se souvenant d'Abraham, il sauva Lot de la destruction de la ville qu'il avoit habitée.

30. Et Lot sortit de Ségor, et habita en la montagne, et ses filles avec lui ; car il craignoit de demeurer en Ségor : et il demeura en une caverne, et ses deux filles avec lui.

31. Et l'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux, et aucun homme n'est resté sur la terre qui

---

27. Abraham autem, consurgens manè, ubi steterat priùs cum Domino,

28. Intuitus est Sodomam et Gomorrham, et universam terram regionis illius ; viditque ascendentem favillam de terra quasi fornacis fumum.

29. Cùm enim subverteret Deus civitates regionis illius, recordatus Abrahæ, liberavit Lot de subversione urbium in quibus habitaverat.

30. Ascenditque Lot de Segor, et mansit in monte, duæ quoque filiæ ejus cum eo (timuerat enim manere in Segor) : et mansit in spelunca ipse, et duæ filiæ ejus cum eo.

31. Dixitque major ad minorem : Pater noster senex

puisse s'approcher de nous, selon la coutume de toute la terre (1).

32. Viens, et enivrons de vin notre père, et dormons avec lui, afin que nous puissions perpétuer la postérité de notre père.

33. Elles donnèrent donc à leur père du vin à boire cette nuit-là ; et l'aînée vint, et dormit avec son père : et celui-ci ne s'aperçut ni quand sa fille se coucha, ni quand elle se leva.

34. Et, le lendemain, l'aînée dit à la plus jeune : J'ai dormi hier avec mon père : donnons-lui à boire du vin cette nuit, et tu dormiras avec lui, afin que nous conservions la race de notre père.

---

est, et nullus virorum remansit in terra qui possit ingredi ad nos juxta morem universæ terræ.

32. Veni, inebriemus eum vino, dormiamusque cum eo, ut servare possimus ex patre nostro semen.

33. Dederunt itaque patri suo bibere vinum nocte illâ ; et ingressa est major, dormivitque cum patre : at ille non sensit, nec quando accubuit filia, nec quando surrexit.

34. Alterâ quoque die dixit major ad minorem : Ecce dormivi heri cum patre meo : demus ei bibere vinum etiam hac nocte, et dormies cum eo, ut salvemus semen de patre nostro.

(1) Les filles de Lot s'imaginèrent, dans l'effroi dont elles étoient saisies, que tous les habitans de la terre avoient été consumés, et que le genre humain alloit périr, à moins qu'elles ne prévinssent son entière extinction.

35. Cette nuit-là donc, elles donnèrent encore à boire du vin à leur père; et sa seconde fille dormit avec son père : et il ne s'aperçut ni quand sa fille se coucha, ni quand elle se leva (1).

36. Les deux filles de Lot conçurent donc de leur père.

37. L'aînée enfanta un fils, et l'appela Moab: c'est le père des Moabites, qui existent encore aujourd'hui.

38. Et la plus jeune enfanta un fils, et l'appela Ammon, c'est-à-dire fils de mon peuple: c'est le père des enfans d'Ammon, qui existent encore aujourd'hui.

---

35. Dederunt etiam et illâ nocte patri suo bibere vinum; ingressaque minor filia, dormivit cum eo: et ne tunc quidem sensit quando concubuerit, vel quando illa surrexerit.

36. Conceperunt ergo duæ filiæ Lot de patre suo.

37. Peperitque major filium, et vocavit nomen ejus Moab: ipse est pater Moabitarum usque in præsentem diem.

38. Minor quoque peperit filium, et vocavit nomen ejus Ammon, id est, filius populi mei: ipse est pater Ammonitarum usque hodie.

(1) Lot ignora qui étoit la femme qui dormoit auprès de lui.
On a bien de la peine à s'expliquer la conduite de Lot. Lot refuse de se retirer sur la montagne, quoique les anges le lui eussent commandé. Il dit qu'il sera plus en sûreté dans une ville; et, après qu'ils l'ont épargnée à cause de lui, il la quitte par la peur d'y périr. Enfin la crainte lui fait chercher les montagnes, et c'étoit la crainte qui l'avoit empêché d'abord de s'y retirer. Comme il vit que toute la terre aux environs de Ségor s'em-

brasoit, il douta qu'elle pût subsister, quoique les anges le lui eussent assuré : il comprit alors qu'il eût mieux fait de suivre leur conseil, et se retira sur la montagne, qu'il crut lui tenir lieu, dans ce déluge de feu, de l'arche où Noé fut sauvé dans le déluge des eaux. Il auroit dû demander aux anges où il devoit aller : il auroit dû ne pas s'enfermer seul avec ses filles, dans une caverne d'où il ne pourroit rien apprendre ni rien voir distinctement. En se réfugiant dans une grotte dont l'entrée étoit encore obscurcie par la fumée de l'embrasement, qui dura encore long-temps sans se dissiper, il donna occasion à ses filles de croire que tous les hommes avoient péri. L'histoire du déluge servit beaucoup à les tromper, ainsi que la tradition répandue que, dans les derniers temps, le monde seroit consumé par le feu. Pour renouveler la race humaine, elles formèrent le projet d'enivrer leur père, circonstance qui prouve clairement qu'elles agissoient contre leur conscience, et qu'elles croyoient leur père incapable de consentir à ce qu'elles avoient concerté entre elles, s'il conservoit la raison.

CHAPITRE XX.

Abimélech, ayant enlevé Sara, la rend à Abraham.

1. Et Abraham s'en alla de là en la terre du midi, et demeura entre Cadès et Sur; et il fut étranger en Gérare.

2. Et il dit de Sara sa femme : Elle est ma sœur. Abimélech roi de Gérare envoya donc vers lui, et l'enleva.

3. Mais Dieu apparut en songe dans la nuit à Abimélech, et lui dit : Voilà que tu mourras à cause de la femme que tu as enlevée; car elle a son mari.

4. Or Abimélech ne s'étoit point approché d'elle; il répondit donc : Seigneur, perdrez-vous ainsi une nation innocente, à cause de son ignorance?

---

1. Profectus inde Abraham in terram australem, habitavit inter Cades et Sur; et peregrinatus est in Geraris.

2. Dixitque de Sara uxore sua : Soror mea est. Misit ergo Abimelech rex Geraræ, et tulit eam.

3. Venit autem Deus ad Abimelech per somnium nocte, et ait illi : En morieris propter mulierem quam tulisti; habet enim virum.

4. Abimelech verò non tetigerat eam; et ait : Domine, num gentem ignorantem et justam interficies?

Digitized by Google

5. Ne m'a-t-il pas dit, C'est ma sœur? et elle-même m'a dit : C'est mon frère. J'ai agi dans la simplicité de mon cœur et en la pureté de mes mains.

6. Et Dieu lui dit : Je sais que tu as fait ceci en la simplicité de ton cœur; mais aussi je t'ai gardé, afin que tu ne péchasses pas contre moi, et je n'ai point permis que tu t'approchasses d'elle.

7. Maintenant donc rends la femme à son mari; car il est prophète, et il priera pour toi, et tu vivras : mais, si tu ne la rends pas, sache que tu mourras, toi et tout ce qui est à toi.

8. Abimélech, se levant donc encore durant la nuit, appela tous ses serviteurs, et leur raconta toutes les paroles qu'il avoit entendues; et tous furent saisis d'effroi.

---

5. Nonne ipse dixit mihi, Soror mea est? et ipsa ait : Frater meus est. In simplicitate cordis mei et munditia manuum mearum feci hoc.

6. Dixitque ad eum Deus : Et ego scio quòd simplici corde feceris; et ideò custodivi te ne peccares in me, et non dimisi ut tangeres eam.

7. Nunc ergo redde viro suo uxorem, quia propheta est, et orabit pro te, et vives : si autem nolueris reddere, scito quòd morte morieris, tu et omnia quæ tua sunt.

8. Statimque de nocte consurgens Abimelech, vocavit omnes servos suos, et locutus est universa verba hæc in auribus eorum; timueruntque omnes viri valdè.

9. Puis Abimélech appela aussi Abraham, et lui dit : Que nous as-tu fait? et en quoi t'avons-nous offensé, toi qui as attiré sur moi et sur mon royaume un si grand mal? ce que tu ne devois pas faire, tu nous l'as fait.

10. Et, se plaignant encore, il dit : Qu'as-tu vu, pour en agir ainsi?

11. Abraham répondit : Je pensois en moi-même, disant : Peut-être la crainte de Dieu n'est-elle point en ce lieu, et ils me tueront à cause de ma femme.

12. D'ailleurs elle est vraiment ma sœur, fille de mon père, quoiqu'elle ne soit point fille de ma mère; et je l'ai prise pour femme.

13. Or, quand Dieu me fit partir de la maison

---

9. Vocavit autem Abimelech etiam Abraham, et dixit ei : Quid fecisti nobis? quid peccavimus in te, quia induxisti super me et super regnum meum peccatum grande? quæ non debuisti facere, fecisti nobis.

10. Rursumque expostulans, ait : Quid vidisti, ut hoc faceres?

11. Respondit Abraham : Cogitavi mecum, dicens : Forsitan non est timor Dei in loco isto, et interficient me propter uxorem meam.

12. Aliàs autem et verè soror mea est, filia patris mei, et non filia matris meæ; et duxi eam in uxorem.

13. Postquam autem eduxit me Deus de domo patris

de mon père, je dis à Sara : Tu me feras cette grâce : dans tous les lieux où nous irons, tu diras que je suis ton frère.

14. Abimélech prit donc des brebis et des bœufs, et des serviteurs et des servantes; et il les donna à Abraham, et il lui rendit sa femme Sara.

15. Et il dit : Cette terre est devant toi ; demeure par-tout où il te plaira.

16. Et il dit à Sara : J'ai donné à votre frère mille pièces d'argent, pour que vous ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux qui seront avec vous, et par-tout où vous irez ; et souvenez-vous que vous avez été enlevée.

---

mei, dixi ad eam : Hanc misericordiam facies mecum : in omni loco ad quem ingrediemur, dices quòd frater tuus sim.

14. Tulit igitur Abimelech oves et boves, et servos et ancillas; et dedit Abraham, reddiditque illi Saram uxorem suam.

15. Et ait : Terra coram vobis est; ubicumque tibi placuerit, habita.

16. Saræ autem dixit : Ecce mille argenteos dedi fratri tuo; hoc erit tibi in velamen oculorum ad omnes qui tecum sunt, et quocumque perrexeris ; mementoque te deprehensam.

17. Et, à la prière d'Abraham, Dieu guérit Abimélech, sa femme et ses servantes; et elles enfantèrent :

18. Car le Seigneur avoit frappé de stérilité toute la maison d'Abimélech, à cause de Sara femme d'Abraham.

---

17. Orante autem Abraham, sanavit Deus Abimelech, et uxorem ancillasque ejus; et pepererunt :

18. Concluserat enim Dominus omnem vulvam domûs Abimelech, propter Saram uxorem Abrahæ.

CHAPITRE XXI.

Naissance d'Isaac. Agar est chassée avec son fils; consolée par le Seigneur. Alliance entre Abraham et Abimélech.

1. Or le Seigneur visita Sara, comme il avoit promis; et il accomplit ce qu'il avoit dit.

2. Et elle conçut et enfanta un fils en sa vieillesse, au temps que Dieu lui avoit prédit.

3. Et Abraham appela son fils que lui avoit enfanté Sara, Isaac;

4. Et il le circoncit le huitième jour, comme Dieu lui avoit commandé.

5. Or Abraham étoit en l'âge de cent ans quand Isaac son fils naquit.

---

1. Visitavit autem Dominus Saram, sicut promiserat; et implevit quæ locutus est.

2. Concepitque et peperit filium in senectute sua, tempore quo prædixerat ei Deus.

3. Vocavitque Abraham nomen filii sui quem genuit ei Sara, Isaac;

4. Et circumcidit eum octavo die, sicut præceperat ei Deus,

5. Cùm centum esset annorum : hac quippe ætate patris natus est Isaac.

6. Et Sara lui dit : J'ai ri devant Dieu (1) ; tous ceux qui apprendront ceci, se réjouiront avec moi.

7. Et elle dit encore : Qui croiroit qu'Abraham entendroit jamais que Sara allaiteroit un fils enfanté en sa vieillesse?

8. L'enfant grandit, et il fut sevré ; et Abraham fit un grand festin au jour qu'Isaac fut sevré.

9. Et Sara ayant vu le fils d'Agar Égyptienne se jouant (2) de son fils Isaac, elle dit à Abraham :

10. Chassez cette servante et son fils ; car le fils de la servante ne sera point héritier avec mon fils Isaac.

11. Abraham écouta ceci avec chagrin à cause de son fils.

---

6. Dixitque Sara : Risum fecit mihi Deus ; quicumque audierit, corridebit mihi.

7. Rursumque ait : Quis auditurum crederet Abraham quòd Sara lactaret filium quem peperit ei jam seni?

8. Crevit igitur puer, et ablactatus est ; fecitque Abraham grande convivium in die ablactationis ejus.

9. Cùmque vidisset Sara filium Agar Ægyptiæ ludentem cum Isaac filio suo, dixit ad Abraham :

10. Ejice ancillam hanc et filium ejus ; non enim erit hæres filius ancillæ cum filio meo Isaac.

11. Durè accepit hoc Abraham pro filio suo.

(1) Allusion au nom d'*Isaac*, qui signifie *ris*.

(2) L'hébreu est plus fort ici que la Vulgate, et marque l'action d'user de railleries injurieuses.

12. Mais Dieu lui dit : Que cette parole sur l'enfant et sur ta servante ne te paroisse pas dure; et, quelque chose que dise Sara, écoute sa voix : car c'est d'Isaac que ta postérité prendra son nom.

13. Mais je ferai naître aussi du fils de la servante un grand peuple, parce qu'il est né de toi.

14. Abraham se leva donc dès le matin, et, prenant du pain et un vase plein d'eau, il les mit sur l'épaule d'Agar, et lui donna l'enfant, et la renvoya. Celle-ci, s'en étant allée, erroit dans la solitude de Bersabée.

15. Et, quand l'eau du vase fut consommée, elle laissa l'enfant sous un des arbres qui étoient là,

16. Et elle s'en alla, et s'assit vis-à-vis de lui à la

---

12. Cui dixit Deus : Non tibi videatur asperum super puero et super ancilla tua ; omnia quæ dixerit tibi Sara, audi vocem ejus : quia in Isaac vocabitur tibi semen.

13. Sed et filium ancillæ faciam in gentem magnam, quia semen tuum est.

14. Surrexit itaque Abraham manè, et, tollens panem et utrem aquæ, imposuit scapulæ ejus, tradiditque puerum, et dimisit eam. Quæ cùm abiisset, errabat in solitudine Bersabee.

15. Cùmque consumpta esset aqua in utre, abjecit puerum subter unam arborum quæ ibi erant,

16. Et abiit, seditque è regione procul quantùm potest

distance d'un trait lancé par un arc; et elle dit : Je ne verrai point mon fils mourant. Et, s'asseyant loin de lui, elle éleva sa voix et pleura.

17. Or Dieu entendit la voix de l'enfant; et l'ange de Dieu appela du ciel Agar, lui disant : Que fais-tu, Agar? ne crains point; car Dieu a ouï la voix de l'enfant, du lieu où il est.

18. Lève-toi, prends l'enfant, et le tiens par la main : car je ferai naître de lui un grand peuple.

19. Et Dieu ouvrit ses yeux, et elle vit une source d'eau, elle alla et remplit le vase, et donna à boire à l'enfant.

20. Et Dieu fut avec lui; et il grandit, et il habita dans le désert, et devint habile à tirer de l'arc.

---

arcus jacere; dixit enim : Non videbo morientem puerum. Et, sedens contrà, levavit vocem suam et flevit.

17. Exaudivit autem Deus vocem pueri; vocavitque angelus Dei Agar de cœlo, dicens : Quid agis, Agar? noli timere; exaudivit enim Deus vocem pueri de loco in quo est.

18. Surge, tolle puerum, et tene manum illius : quia in gentem magnam faciam eum.

19. Aperuitque oculos ejus Deus : quæ, videns puteum aquæ, abiit, et implevit utrem, deditque puero bibere.

20. Et fuit cum eo : qui crevit, et moratus est in solitudine, factusque est juvenis sagittarius.

21. Et il habita au désert de Pharan, et sa mère lui choisit une femme de la terre d'Égypte.

22. Or il arriva en ce temps-là qu'Abimélech, et Phicol, prince de son armée, dirent à Abraham : Dieu est avec toi en toutes les choses que tu fais.

23. Jure-moi donc par le Seigneur que tu ne me nuiras point, ni à mes enfans, ni à ma race; mais que, selon la bonté avec laquelle je t'ai traité, tu me traiteras moi et la terre en laquelle tu as été étranger.

24. Et Abraham répondit : Je le jurerai.

25. Et il se plaignit à Abimélech à cause d'un puits que lui avoient ôté par violence les serviteurs d'Abimélech.

26. Et Abimélech dit : Je n'ai point su qui a fait

---

21. Habitavitque in deserto Pharan, et accepit illi mater sua uxorem de terra Ægypti.

22. Eodem tempore dixit Abimelech, et Phicol princeps exercitûs ejus, ad Abraham: Deus tecum est in universis quæ agis.

23. Jura ergo per Deum ne noceas mihi, et posteris meis, stirpique meæ; sed juxta misericordiam quam feci tibi, facies mihi, et terræ in qua versatus es advena.

24. Dixitque Abraham : Ego jurabo.

25. Et increpavit Abimelech propter puteum aquæ quem vi abstulerant servi ejus.

26. Responditque Abimelech : Nescivi quis fecerit hanc

cela; mais tu ne m'en as point averti, et je ne l'ai pas encore ouï, sinon aujourd'hui.

27. Abraham donna donc à Abimélech des brebis et des bœufs, et ils firent tous deux alliance.

28. Et Abraham mit à part sept agneaux de son troupeau.

29. Et Abimélech dit à Abraham: Que signifient ces sept agneaux que tu as fait mettre à part?

30. Et Abraham dit : Vous recevrez ces sept agneaux de ma main, afin qu'ils soient pour moi un témoignage que j'ai creusé ce puits.

31. C'est pourquoi ce lieu fut appelé Bersabée (1), parce que là ils avoient juré tous deux.

---

rem; sed et tu non indicasti mihi, et ego non audivi præter hodie.

27. Tulit itaque Abraham oves et boves, et dedit Abimelech; percusseruntque ambo fœdus.

28. Et statuit Abraham septem agnas gregis seorsum.

29. Cui dixit Abimelech: Quid sibi volunt septem agnæ istæ quas stare fecisti seorsum?

30. At ille : Septem, inquit, agnas accipies de manu mea, ut sint mihi in testimonium quoniam ego fodi puteum istum.

31. Idcircò vocatus est locus ille Bersabee, quia ibi uterque juravit.

(1) Bersabée, *Puits du serment.*

32. Et ils firent alliance près du puits du serment.

33. Or Abimélech se leva, et Phicol, chef de son armée, avec lui, et ils retournèrent en la terre des Philistins. Et Abraham planta un bois à Bersabée, et invoqua en ce lieu le nom du Seigneur, du Dieu éternel.

34. Et il habita durant de longs jours dans la terre des Philistins.

---

32. Et inierunt fœdus pro puteo juramenti.

33. Surrexit autem Abimelech, et Phicol princeps exercitûs ejus, reversique sunt in terram Palæstinorum. Abraham verò plantavit nemus in Bersabee, et invocavit ibi nomen Domini Dei æterni.

34. Et fuit colonus terræ Palæstinorum diebus multis.

CHAPITRE XXII.

Sacrifice d'Isaac. Dieu renouvelle ses promesses à Abraham. Dénombrement des enfans de Nachor, frère d'Abraham.

1. Après cela Dieu éprouva Abraham, et lui dit : Abraham, Abraham. Abraham répondit : Me voici. — 2. Et Dieu lui dit : Prends ton fils unique que tu chéris, Isaac, et va dans la terre de vision (1); et là tu l'offriras en holocauste sur une des montagnes que je te montrerai (2).

---

1. Quæ postquam gesta sunt, tentavit Deus Abraham, et dixit ad eum : Abraham, Abraham. At ille respondit : Adsum.

2. Ait illi : Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis, Isaac, et vade in terram visionis; atque ibi offeres eum in holocaustum super unum montium quem monstravero tibi.

(1) Le mot hébreu *moriah* signifie *vision*.

(2) « La plupart des événemens arrivés dans les temps de la première loi n'étoient, pour ainsi dire, que des images de tout ce qui devoit s'accomplir sous la nouvelle. L'histoire de l'ancien Testament offre en effet, dans ses principaux personnages, autant de types où le Messie se trouve désigné avec ses différens caractères. Adam le représentoit comme père de la postérité des saints; Abel, comme innocent et vierge; Noé, comme réparateur de l'univers; et Abraham, comme béni du ciel : dans Melchisédech,

Digitized by Google

3. Abraham, se levant pendant la nuit, prépara son âne, et conduisit avec lui deux jeunes gens et

3. Igitur Abraham, de nocte consurgens, stravit asinum suum, ducens secum duos juvenes, et Isaac filium suum;

il se montroit comme souverain pontife; dans Isaac, comme victime volontaire; dans Jacob, comme chef des élus, et dans Joseph, comme trahi par les siens: il étoit voyageur, fugitif, puissant en œuvres, et législateur, dans Moïse; souffrant et abandonné, dans Job; haï et persécuté, dans la plupart des prophètes; vainqueur en David, et roi des peuples; pacifique en Salomon, et consécrateur d'un nouveau temple; enfin enseveli et ressuscité, dans Jonas. Les tables de la loi, la manne du désert, la colonne lumineuse, le serpent d'airain et la pâque, étoient des emblèmes de ses dons et de sa gloire; le temple de Jérusalem, seul endroit où il fût permis d'adorer Dieu, étoit le symbole de son unité: la circoncision de la chair peignoit le retranchement des mauvaises pensées, des desirs criminels; et par le retour de la captivité de Babylone se trouvoit figurée cette délivrance de l'homme esclave de ses passions, que devoit opérer la sagesse incarnée. Enfin les Juifs eux-mêmes, tour à tour comblés des bienfaits du Seigneur ou objets de sa vengeance, selon qu'ils étoient fidèles ou sourds à ses préceptes, faisoient voir, par leur exemple, quel sort est réservé aux bons et aux méchans. La plupart des ordonnances et des réglemens de Moïse renfermoient un sens mystique et beaucoup plus étendu que celui qui résultoit de la signification matérielle des mots: il en étoit de même des promesses que Dieu faisoit à ses élus; par exemple, la terre qu'il leur proposoit pour héritage, désignoit la Jérusalem céleste; et lorsqu'il annonçoit à David que son royaume subsisteroit à jamais, cela devoit s'entendre de l'empire éternel que le Messie, sorti de sa race, viendroit fonder un jour. » *Morale de la Bible.*

Isaac son fils ; et, lorsqu'il eut coupé le bois pour l'holocauste, il s'achemina vers le lieu où Dieu lui avoit ordonné d'aller.

4. Mais, le troisième jour, levant les yeux, il vit de loin la montagne ;

5. Et il dit à ses serviteurs : Attendez ici avec l'âne ; moi et mon fils nous irons jusque là, et, après que nous aurons adoré, nous reviendrons à vous.

6. Il prit le bois de l'holocauste, et le mit sur son fils Isaac ; et il portoit dans ses mains le feu et le glaive. Tandis qu'ils s'avançoient tous deux ensemble,

7. Isaac dit à son père : Mon père. Et celui-ci répondit : Que veux-tu, mon fils ? Voilà, dit-il, le feu et le bois : où est la victime de l'holocauste ?

---

cùmque concidisset ligna in holocaustum, abiit ad locum quem præceperat ei Deus.

4. Die autem tertio, elevatis oculis, vidit locum procul ;

5. Dixitque ad pueros suos : Exspectate hìc cum asino ; ego et puer illuc usque properantes, postquam adoraverimus, revertemur ad vos.

6. Tulit quoque ligna holocausti, et imposuit super Isaac filium suum : ipse verò portabat in manibus ignem et gladium. Cùmque duo pergerent simul,

7. Dixit Isaac patri suo : Pater mi. At ille respondit : Quid vis, fili ? Ecce, inquit, ignis et ligna : ubi est victima holocausti ?

8. Et Abraham dit : Dieu nous présentera la victime de l'holocauste, mon fils. Ils s'avançoient donc ensemble,

9. Et ils vinrent au lieu que Dieu avoit montré, et là Abraham éleva un autel, et y plaça le bois ; et après qu'il eut attaché son fils Isaac, il le mit sur le bois disposé sur l'autel.

10. Et il étendit la main, et il saisit le glaive pour immoler son fils.

11. Et voilà qu'un ange du Seigneur cria du haut du ciel, disant : Abraham, Abraham. Lequel répondit : Me voici.

12. Et l'ange dit : N'étends pas ta main sur l'enfant, et ne lui fais aucun mal : car je sais main-

---

8. Dixit autem Abraham : Deus providebit sibi victimam holocausti, fili mi. Pergebant ergo pariter,

9. Et venerunt ad locum quem ostenderat ei Deus, in quo ædificavit altare, et desuper ligna composuit ; cùmque alligasset Isaac filium suum, posuit eum in altare super struem lignorum.

10. Extenditque manum, et arripuit gladium, ut immolaret filium suum.

11. Et ecce angelus Domini de cœlo clamavit, dicens : Abraham, Abraham. Qui respondit : Adsum.

12. Dixitque ei : Non extendas manum tuam super pue-

tenant que tu crains Dieu, puisque tu n'as pas épargné ton fils unique à cause de moi.

13. Abraham leva les yeux, et vit derrière lui un belier embarrassé avec ses cornes dans un buisson; et il le prit, et l'offrit en holocauste pour son fils.

14. Et il appela ce lieu d'un nom qui signifie, *le Seigneur voit.* C'est pourquoi l'on dit encore aujourd'hui : Le Seigneur verra sur la montagne.

15. L'ange du Seigneur appela une seconde fois Abraham du haut du ciel, disant :

16. J'ai juré par moi-même, dit le Seigneur : parce que tu as fait cela, et que tu n'as pas épargné ton fils unique à cause de moi,

17. Je te bénirai, et je multiplierai ta semence

---

rum, neque facias illi quidquam : nunc cognovi quòd times Deum, et non pepercisti unigenito filio tuo propter me.

13. Levavit Abraham oculos suos, viditque post tergum arietem inter vepres hærentem cornibus : quem assumens, obtulit holocaustum pro filio.

14. Appellavitque nomen loci illius, Dominus videt. Unde usque hodie dicitur : In monte Dominus videbit.

15. Vocavit autem angelus Domini Abraham secundò de cœlo, dicens :

16. Per memetipsum juravi, dicit Dominus : quia fecisti hanc rem, et non pepercisti filio tuo unigenito propter me,

17. Benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut

comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le rivage de la mer : ta postérité possédera les portes de ses ennemis,

18. Et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sortira de toi, parce que tu as obéi à ma parole.

19. Et Abraham retourna vers ses serviteurs, et ils s'en allèrent ensemble à Bersabée, et il y habita.

20. Après cela, on annonça à Abraham que Melcha avoit enfanté à son frère Nachor plusieurs fils :

21. Hus le premier né, et Buz son frère, et Camuel père des Syriens,

22. Et Cased, et Azaü, et Pheldas, et Jedlaph,

---

stellas cœli, et velut arenam quæ est in littore maris : possidebit semen tuum portas inimicorum suorum,

18. Et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, quia obedisti voci meæ.

19. Reversus est Abraham ad pueros suos, abieruntque Bersabee simul, et habitavit ibi.

20. His ita gestis, nuntiatum est Abrahæ quòd Melcha quoque genuisset filios Nachor fratri suo :

21. Hus primogenitum, et Buz fratrem ejus, et Camuel patrem Syrorum,

22. Et Cased, et Azaü, Pheldas quoque et Jedlaph,

23. Et Bathuel, dont naquit Rébecca : ce sont là les huit fils que Melcha enfanta à Nachor frère d'Abraham.

24. Sa concubine, qui avoit nom Roma, enfanta Tabée, et Gaham, et Tahas, et Maacha.

---

23. Ac Bathuel, de quo nata est Rebecca : octo istos genuit Melcha Nachor fratri Abrahæ.

24. Concubina verò illius, nomine Roma, peperit Tabee, et Gaham, et Tahas, et Maacha.

CHAPITRE XXIII.

Mort de Sara. Abraham achète une caverne pour l'enterrer.

1. Or Sara vécut cent vingt-sept ans,

2. Et mourut dans la ville d'Arbée, qui est Hébron, en la terre de Chanaan : et Abraham vint pour les cérémonies funèbres et pour la pleurer.

3. Et, lorsqu'il eut accompli les devoirs qu'on rend aux morts, il parla aux enfans de Heth, disant :

4. Je suis parmi vous un étranger et un voyageur : donnez-moi le droit de sépulture au milieu de vous, afin que j'ensevelisse celle que j'ai perdue.

5. Les enfans de Heth répondirent, disant :

6. Écoutez-nous, seigneur : vous êtes auprès de nous un prince aidé de Dieu ; ensevelissez dans nos

---

1. Vixit autem Sara centum viginti septem annis,

2. Et mortua est in civitate Arbee, quæ est Hebron, in terra Chanaan : venitque Abraham ut plangeret, et fleret eam.

3. Cùmque surrexisset ab officio funeris, locutus est ad filios Heth, dicens :

4. Advena sum et peregrinus apud vos : date mihi jus sepulcri vobiscum, ut sepeliam mortuum meum.

5. Responderunt filii Heth, dicentes :

6. Audi nos, domine : princeps Dei es apud nos ; in

sépulcres les plus beaux celle que vous avez perdue : nul ne pourra vous empêcher d'ensevelir dans son tombeau celle que vous avez perdue.

7. Abraham se leva, et adora le peuple de cette terre, les enfans de Heth;

8. Et il leur dit : S'il vous plaît que j'ensevelisse celle que j'ai perdue, écoutez-moi, et intercédez pour moi auprès d'Éphron fils de Séor,

9. Afin qu'il me donne sa caverne de Macphelah (1) qui est à l'extrémité de son champ; qu'il me la cède pour un prix légitime devant vous, et qu'elle soit à moi pour un sépulcre.

10. Or Éphron habitoit au milieu des enfans de

---

electis sepulcris nostris sepeli mortuum tuum; nullusque te prohibere poterit quin in monumento ejus sepelias mortuum tuum.

7. Surrexit Abraham, et adoravit populum terræ, filios videlicet Heth;

8. Dixitque ad eos : Si placet animæ vestræ ut sepeliam mortuum meum, audite me, et intercedite pro me apud Ephron filium Seor,

9. Ut det mihi speluncam duplicem quam habet in extrema parte agri sui; pecuniâ dignâ tradat eam mihi coram vobis in possessionem sepulcri.

10. Habitabat autem Ephron in medio filiorum Heth.

(1) *Macphelah* signifie *double*.

Heth. Et Éphron répondit à Abraham, devant tous ceux qui s'assembloient aux portes de la ville, disant :

11. Cela ne sera pas ainsi, mon seigneur; mais écoutez ce que je vais dire : je vous donne le champ et la caverne qui est dans ce champ, en présence des fils de mon peuple; ensevelissez celle que vous avez perdue.

12. Abraham s'inclina devant le peuple de cette terre;

13. Et il dit à Éphron au milieu de tout le peuple : Je te prie de m'écouter : je donnerai l'argent de ce champ; prends-le, et ainsi j'ensevelirai celle que j'ai perdue.

14. Et Éphron répondit :

15. Mon seigneur, écoutez moi : la terre que vous

Responditque Ephron ad Abraham, cunctis audientibus qui ingrediebantur portam civitatis illius, dicens :

11. Nequaquam ita fiat, domine mi; sed tu magis ausculta quod loquor : agrum trado tibi, et speluncam quæ in eo est, præsentibus filiis populi mei; sepeli mortuum tuum.

12. Adoravit Abraham coram populo terræ;

13. Et locutus est ad Ephron, circumstante plebe : Quæso ut audias me : dabo pecuniam pro agro; suscipe eam, et sic sepeliam mortuum meum in eo.

14. Responditque Ephron :

15. Domine mi, audi me : terra quam postulas, qua-

demandez vaut quatre cents sicles d'argent ; c'est le prix entre vous et moi : mais qu'est-ce que cela ? ensevelissez celle que vous avez perdue.

16. Ce qu'Abraham ayant entendu, il fit peser l'argent qu'Éphron avoit demandé, en présence des enfans de Heth, quatre cents sicles d'argent (1) en bonne monnoie et qui avoit cours.

17. Et le champ jadis à Éphron, situé à Macphelah devant Mambré, passa donc à Abraham, le champ et la caverne, et tous les arbres qui l'entouroient,

18. Comme sa possession, en présence des enfans de Heth, et de tous ceux qui entroient à la porte de la ville.

---

dringentis siclis argenti valet; istud est pretium inter me et te : sed quantum est hoc? sepeli mortuum tuum.

16. Quod cùm audisset Abraham, appendit pecuniam quam Ephron postulaverat, audientibus filiis Heth, quadringentos siclos argenti probatæ monetæ publicæ.

17. Confirmatusque est ager quondam Ephronis, in quo erat spelunca duplex, respiciens Mambre, tam ipse quàm spelunca, et omnes arbores ejus in cunctis terminis ejus per circuitum,

18. Abrahæ in possessionem, videntibus filiis Heth, et cunctis qui intrabant portam civitatis illius.

(1) Environ six cent cinquante livres de notre monnoie.

19. Et ainsi Abraham ensevelit Sara sa femme dans la caverne du champ de Macphelah, qui regardoit Mambré, où est la ville d'Hébron en la terre de Chanaan.

20. Et le champ, et la caverne qui étoit dans le champ, furent livrés à Abraham comme un sépulcre par les enfans de Heth.

---

19. Atque ita sepelivit Abraham Saram uxorem suam in spelunca agri duplici, quæ respiciebat Mambre : hæc est Hebron in terra Chanaan.

20. Et confirmatus est ager, et antrum quod erat in eo, Abrahæ in possessionem monumenti à filiis Heth.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIV.

Abraham envoie en Mésopotamie Éliézer, l'intendant de sa maison, demander Rébecca pour épouse d'Isaac. Le serviteur d'Abraham demande et obtient Rébecca; il l'amene.

1. Or Abraham étoit vieux et plein de jours; et le Seigneur l'avoit béni en toutes choses.

2. Et il dit au serviteur le plus ancien de sa maison, qui présidoit sur tout ce qu'il possédoit : Pose ta main sur ma cuisse,

3. Afin que tu me jures par le Seigneur, le Dieu du ciel et de la terre, de ne pas recevoir comme épouse pour mon fils une des filles des Chananéens, parmi lesquels j'habite;

4. Mais de partir pour la terre où sont mes parens, et de recevoir là une épouse pour mon fils Isaac.

---

1. Erat autem Abraham senex dierumque multorum; et Dominus in cunctis benedixerat ei.

2. Dixitque ad servum seniorem domûs suæ, qui præerat omnibus quæ habebat : Pone manum tuam subter femur meum,

3. Ut adjurem te per Dominum Deum cœli et terræ, ut non accipias uxorem filio meo de filiabus Chananæorum, inter quos habito;

4. Sed ad terram et cognationem meam proficiscaris, et inde accipias uxorem filio meo Isaac.

5. Le serviteur répondit : Si une femme ne veut pas venir avec moi en cette terre, dois-je ramener votre fils au lieu d'où vous êtes sorti?

6. Et Abraham dit : Garde-toi de ramener là mon fils.

7. Le Seigneur, le Dieu du ciel, qui m'a tiré de la maison de mon père et de la terre de ma naissance, qui m'a juré, disant, Je donnerai cette terre à ta postérité, enverra son ange devant toi, et tu recevras dans cette terre une femme pour mon fils.

8. Si une femme ne veut pas te suivre, tu ne seras point engagé par ton serment : seulement ne conduis jamais là mon fils.

---

5. Respondit servus : Si noluerit mulier venire mecum in terram hanc, numquid reducere debeo filium tuum ad locum de quo tu egressus es?

6. Dixitque Abraham : Cave nequando reducas filium meum illuc.

7. Dominus Deus cœli, qui tulit me de domo patris mei et de terra nativitatis meæ, qui locutus est mihi, et juravit mihi, dicens, Semini tuo dabo terram hanc; ipse mittet angelum suum coram te, et accipies inde uxorem filio meo.

8. Sin autem mulier noluerit sequi te, non teneberis juramento : filium meum tantùm ne reducas illuc.

9. Le serviteur posa donc la main sur la cuisse d'Abraham son maître, et lui jura d'accomplir ses ordres (1).

10. Et il prit dix chameaux du troupeau de son maître, et il s'en alla portant avec lui les présens les plus précieux; et il se dirigea en Mésopotamie, vers la ville de Nachor.

11. Et comme il faisoit reposer ses chameaux hors de la ville près d'un puits, sur le soir, temps où les jeunes filles ont coutume de sortir pour puiser de l'eau, il dit:

12. Seigneur Dieu de mon seigneur Abraham,

---

9. Posuit ergo servus manum sub femore Abraham domini sui, et juravit illi super sermone hoc.

10. Tulitque decem camelos de grege domini sui, et abiit, ex omnibus bonis ejus portans secum; profectusque perrexit in Mesopotamiam ad urbem Nachor.

11. Cùmque camelos fecisset accumbere extra oppidum juxta puteum aquæ vespere, tempore quo solent mulieres egredi ad hauriendam aquam, dixit:

12. Domine Deus domini mei Abraham, occurre, ob-

(1) Dans ces temps reculés, on portoit déjà l'épée, le couteau des sacrifices, le couteau de chasse, le poignard, sur la cuisse. Quiconque mettoit sa main sur la cuisse de quelqu'un, faisoit par-là même une espèce de serment que, s'il manquoit à sa parole, il méritoit d'être frappé du glaive que portoit celui à qui il s'engageoit. Kimchi, savant rabbin espagnol, nous apprend que cette même cérémonie étoit pratiquée par les Juifs dans tout l'Orient.

secondez-moi, je vous prie, aujourd'hui, et usez de miséricorde envers mon seigneur Abraham.

13. Me voici près de cette fontaine, et les filles des habitans de cette ville sortiront pour puiser de l'eau.

14. La fille donc à qui je dirai, Inclinez votre vase afin que je boive, et qui répondra, Buvez, et je donnerai encore à boire à vos chameaux, sera celle que vous avez préparée à Isaac votre serviteur; et je connoîtrai par-là que vous avez fait miséricorde à mon maître.

15. Il n'avoit pas encore achevé ces mots en lui même, et voilà que Rébecca sortoit, la fille de Bathuel fils de Melcha femme de Nachor frère d'Abraham, ayant un vase sur son épaule;

---

secro, mihi hodie, et fac misericordiam cum domino meo Abraham.

13. Ecce ego sto prope fontem aquæ, et filiæ habitatorum hujus civitatis egredientur ad hauriendam aquam.

14. Igitur puella cui ego dixero, Inclina hydriam tuam ut bibam, et illa responderit, Bibe, quin et camelis tuis dabo potum, ipsa est quam præparasti servo tuo Isaac; et per hoc intelligam quòd feceris misericordiam cum domino meo.

15. Necdum intra se verba compleverat, et ecce Rebecca egrediebatur, filia Bathuel filii Melchæ uxoris Nachor fratris Abraham, habens hydriam in scapula sua;

16. Jeune fille pleine de pudeur, vierge très-belle, inconnue à tout homme : or elle étoit descendue vers la fontaine, et avoit rempli son vase, et s'en retournoit.

17. Et le serviteur se présenta à elle, et dit : Donnez-moi un peu d'eau à boire de votre vase.

18. Elle répondit : Buvez, mon seigneur. Et elle posa promptement son vase sur son bras, et lui donna à boire.

19. Et, lorsqu'il eut bu, elle ajouta : Je puiserai encore de l'eau pour vos chameaux, jusqu'à ce que tous aient bu.

20. Et, répandant son vase dans les canaux, elle courut au puits pour puiser de l'eau, et la présenta à tous les chameaux.

---

16. Puella decora nimis, virgoque pulcherrima, et incognita viro : descenderat autem ad fontem, et impleverat hydriam, ac revertebatur.

17. Occurritque ei servus, et ait : Pauxillùm aquæ mihi ad bibendum præbe de hydria tua.

18. Quæ respondit : Bibe, domine mi. Celeriterque deposuit hydriam super ulnam suam, et dedit ei potum.

19. Cùmque ille bibisset, adjecit : Quin et camelis tuis hauriam aquam, donec cuncti bibant.

20. Effundensque hydriam in canalibus, recurrit ad puteum ut hauriret aquam; et haustam omnibus camelis dedit.

21. Or le serviteur la contemploit en silence, voulant savoir si le Seigneur avoit rendu son voyage heureux ou non.

22. Et, après que les chameaux eurent bu, Éliézer lui présenta des pendans d'oreilles qui pesoient deux demi-sicles (1), et deux bracelets du poids de dix sicles.

23. Et il lui dit : De qui êtes-vous la fille? dites-le moi : y a-t-il dans la maison de votre père un lieu pour me recevoir?

24. Elle répondit : Je suis la fille de Bathuel fils de Melcha et de Nachor son mari.

---

21. Ipse autem contemplabatur eam tacitus, scire volens utrùm prosperum iter suum fecisset Dominus, an non.

22. Postquam autem biberunt cameli, protulit vir inaures aureas, appendentes siclos duos, et armillas totidem pondo siclorum decem.

23. Dixitque ad eam : Cujus es filia? indica mihi : est in domo patris tui locus ad manendum?

24. Quæ respondit : Filia sum Bathuelis, filii Melchæ, quem peperit ipsi Nachor.

(1) L'hébreu porte, à la lettre, *du poids d'un béka;* or le béka est un demi-sicle. Les deux demi-sicles, pesant chacun une demi-once, faisoient une once d'or : les bracelets pesoient dix sicles, et donnoient dix onces du même métal. Le présent d'Éliézer valoît donc en totalité environ mille livres de France.

25. Et elle ajouta, disant : Il y a chez nous du foin et de la paille en abondance, et un lieu spacieux pour se reposer.

26. Éliézer s'inclina, et adora le Seigneur,

27. Disant : Béni soit le Seigneur Dieu de mon seigneur Abraham, qui n'a point privé mon seigneur de sa miséricorde et de sa vérité, et qui m'a conduit par une voie droite dans la maison du frère de mon seigneur.

28. C'est pourquoi la jeune fille courut, et annonça dans la maison de sa mère tout ce qu'elle avoit entendu.

29. Or Rébecca avoit un frère nommé Laban, qui sortit en hâte vers l'homme, du côté de la fontaine.

30. Et, comme il avoit vu les pendans d'oreilles et

---

25. Et addidit, dicens : Palearum quoque et feni plurimùm est apud nos, et locus spatiosus ad manendum.

26. Inclinavit se homo, et adoravit Dominum,

27. Dicens : Benedictus Dominus Deus domini mei Abraham, qui non abstulit misericordiam et veritatem suam à domino meo, et recto itinere me perduxit in domum fratris domini mei.

28. Cucurrit itaque puella, et nuntiavit in domum matris suæ omnia quæ audierat.

29. Habebat autem Rebecca fratrem nomine Laban, qui festinus egressus est ad hominem, ubi erat fons.

30. Cùmque vidisset inaures et armillas in manibus

les bracelets aux mains de sa sœur, et qu'il avoit entendu toutes les paroles de sa sœur, disant, Voilà ce que m'a dit cet homme, il vint vers l'homme, qui étoit debout près des chameaux et près de la fontaine,

31. Et il lui dit : Entrez, vous qui êtes béni du Seigneur : pourquoi restez-vous dehors ? j'ai préparé la maison, et un lieu pour vos chameaux.

32. Et il le conduisit dans la maison; et il déchargea ses chameaux, et il leur donna de la paille et du foin, et il lui présenta de l'eau pour laver ses pieds, ainsi qu'à ceux qui étoient venus avec lui.

33. Et il mit du pain devant Éliézer, lequel dit : Je ne mangerai pas, jusqu'à ce que j'aie dit ce que je dois dire. Laban lui répondit : Parlez.

34. Et lui : Je suis, dit-il, serviteur d'Abraham.

---

sororis suæ, et audisset cuncta verba referentis, Hæc locutus est mihi homo, venit ad virum, qui stabat juxta camelos et prope fontem aquæ,

31. Dixitque ad eum : Ingredere, benedicte Domini : cur foris stas? præparavi domum, et locum camelis.

32. Et introduxit eum in hospitium; ac destravit camelos, deditque paleas et fenum, et aquam ad lavandos pedes ejus et virorum qui venerant cum eo.

33. Et appositus est in conspectu ejus panis. Qui ait. Non comedam, donec loquar sermones meos. Respondit ei: Loquere.

34. At ille : Servus, inquit, Abraham sum.

35. Et le Seigneur a béni beaucoup mon seigneur, et il a prospéré; et il lui a donné des brebis et des bœufs, de l'argent et de l'or, des serviteurs et des servantes, des ânes et des chameaux.

36. Et Sara, la femme de mon seigneur, a enfanté un fils à mon seigneur dans sa vieillesse, et il lui a donné tout ce qu'il avoit.

37. Et mon seigneur m'a fait jurer devant lui, disant : Tu ne prendras pas une épouse pour mon fils parmi les filles des Chananéens, dans la terre desquels j'habite ;

38. Mais tu iras vers la maison de mon père, et tu prendras dans ma parenté une femme pour mon fils.

39. Et moi j'ai répondu à mon seigneur : Mais si la jeune fille ne veut pas venir avec moi?

---

35. Et Dominus benedixit domino meo valdè, magnificatusque est; et dedit ei oves et boves, argentum et aurum, servos et ancillas, camelos et asinos.

36. Et peperit Sara, uxor domini mei, filium domino meo in senectute sua, deditque illi omnia quæ habuerat.

37. Et adjuravit me dominus meus, dicens : Non accipies uxorem filio meo de filiabus Chananæorum, in quorum terra habito ;

38. Sed ad domum patris mei perges, et de cognatione mea accipies uxorem filio meo.

39. Ego verò respondi domino meo : Quid si noluerit venire mecum mulier?

40. Le Seigneur, dit-il, en présence de qui je marche, enverra son ange avec toi, et dirigera ta voie; et tu prendras une femme pour mon fils dans ma parenté et de la maison de mon père.

41. Ma malédiction ne sera pas sur toi, si tu vas vers mes parens et qu'ils te refusent.

42. Je suis donc venu aujourd'hui vers la fontaine, et j'ai dit : Seigneur Dieu de mon seigneur Abraham, si vous m'avez dirigé en la voie dans laquelle je marche,

43. Me voici près d'une fontaine, et la fille qui sortira pour puiser de l'eau, et à qui je dirai, Donnez-moi un peu d'eau de votre vase,

44. Et qui me dira, Buvez, et je puiserai encore de

---

40. Dominus, ait, in cujus conspectu ambulo, mittet angelum suum tecum, et diriget viam tuam; accipiesque uxorem filio meo de cognatione mea et de domo patris mei.

41. Innocens eris à maledictione mea, cùm veneris ad propinquos meos et non dederint tibi.

42. Veni ergo hodie ad fontem aquæ, et dixi : Domine Deus domini mei Abraham, si direxisti viam meam in qua nunc ambulo,

43. Ecce sto juxta fontem aquæ, et virgo quæ egredietur ad hauriendam aquam, audierit à me, Da mihi pauxillùm aquæ ad bibendum ex hydria tua,

44. Et dixerit mihi, Et tu bibe, et camelis tuis hau-

l'eau pour vos chameaux, sera la femme que le Seigneur a préparée au fils de mon seigneur.

45. Pendant que je méditois ainsi en silence, Rébecca parut, venant à moi avec un vase qu'elle portoit sur son épaule ; et elle descendit vers la fontaine, et elle puisa de l'eau. Et je lui dis : Donnez-moi un peu à boire.

46. Et se hâtant elle ôta son vase de dessus son épaule, et me dit : Et vous, buvez, et je donnerai à boire à vos chameaux. Je bus, et elle désaltéra mes chameaux.

47. Et je l'interrogeai, et je dis : De qui êtes vous la fille? Elle répondit : Je suis fille de Bathuel, fils de Nachor et de Melcha sa femme. C'est pourquoi je lui ai donné des pendans d'oreilles pour orner son visage, et j'ai attaché des bracelets à ses bras.

---

riam, ipsa est mulier quam præparavit Dominus filio domini mei.

45. Dumque hæc tacitus mecum volverem, apparuit Rebecca, veniens cum hydria quam portabat in scapula; descenditque ad fontem, et hausit aquam. Et aio ad eam : Da mihi paululùm bibere.

46. Quæ festinans deposuit hydriam de humero, et dixit mihi : Et tu bibe, et camelis tuis tribuam potum. Bibi, et adaquavit camelos.

47. Interrogavique eam', et dixi : Cujus es filia? Quæ respondit : Filia Bathuelis sum, filii Nachor, quem peperit ei Melcba. Suspendi itaque inaures ad ornandam faciem ejus, et armillas posui in manibus ejus.

48. Et, m'inclinant, j'ai adoré le Seigneur, bénissant le Seigneur, le Dieu de mon seigneur Abraham, qui m'a conduit par une voie droite, afin de recevoir la fille du frère de mon seigneur pour son fils.

49. C'est pourquoi, si vous voulez être favorables à mon seigneur, dites-le moi; s'il vous plaît autrement, dites-le moi aussi : afin que j'aille à droite ou à gauche.

50. Laban et Bathuel répondirent : Cette parole vient du Seigneur : nous ne pouvons rien vous dire de contraire à sa volonté.

51. Voilà Rébecca devant vous, prenez-la, et partez; et qu'elle soit la fille de votre seigneur, comme le Seigneur l'a voulu.

---

48. Pronusque adoravi Dominum, benedicens Domino Deo domini mei Abraham, qui perduxit me recto itinere, ut sumerem filiam fratris domini mei filio ejus.

49. Quamobrem, si facitis misericordiam et veritatem cum domino meo, indicate mihi; sin autem aliud placet, et hoc dicite mihi : ut vadam ad dexteram, sive ad sinistram.

50. Responderuntque Laban et Bathuel : A Domino egressus est sermo : non possumus extra placitum ejus quidquam aliud loqui tecum.

51. En Rebecca coram te est, tolle eam, et proficiscere; et sit uxor filii domini tui, sicut locutus est Dominus.

52. Ce que le serviteur d'Abraham ayant entendu, il tomba prosterné sur la terre et adora le Seigneur.

53. Et, sortant des vases d'or et d'argent, et des vêtemens, il les donna à Rébecca en présent; et il offrit aussi des présens à ses frères et à sa mère.

54. Le repas commencé, ils demeurèrent là mangeant et buvant ensemble. Le serviteur, s'étant levé le matin, leur dit: Laissez-moi partir, afin que j'aille vers mon maître.

55. Et les frères et la mère de Rébecca répondirent: Que la jeune fille demeure au moins dix jours avec nous, et ensuite elle partira.

56. Ne veuillez pas, dit-il, me retenir, parce que le Seigneur m'a dirigé en ma voie: laissez-moi partir, afin que j'aille vers mon seigneur.

---

52. Quod cùm audisset puer Abraham, procidens adoravit in terram Dominum.

53. Prolatisque vasis argenteis et aureis, ac vestibus, dedit ea Rebeccæ pro munere; fratribus quoque ejus et matri dona obtulit.

54. Inito convivio, vescentes pariter et bibentes manserunt ibi. Surgens autem manè, locutus est puer: Dimittite me, ut vadam ad dominum meum.

55. Responderuntque fratres ejus et mater: Maneat puella saltem decem dies apud nos, et postea proficiscetur.

56. Nolite, ait, me retinere, quia Dominus direxit viam meam: dimittite me, ut pergam ad dominum meum.

Digitized by Google

57. Et ils dirent : Appelons la jeune fille, et demandons-lui ce qu'elle veut.

58. Appelée, elle vint, et ils lui demandèrent : Veux-tu aller avec cet homme? Elle dit : J'irai.

59. Ils l'envoyèrent donc, elle et sa nourrice, et le serviteur d'Abraham et ses compagnons,

60. Implorant toutes les choses heureuses pour leur sœur, et disant : Tu es notre sœur : puisses-tu croître en mille et mille générations, et ta race posséder les portes (1) de ses ennemis !

61. Rébecca donc et ses filles, étant montées sur les chameaux, suivirent l'homme, qui retournoit en hâte vers son seigneur.

---

57. Et dixerunt : Vocemus puellam, et quæramus ipsius voluntatem.

58. Cùmque vocata venisset, sciscitati sunt : Vis ire cum homine isto? Quæ ait : Vadam.

59. Dimiserunt ergo eam, et nutricem illius, servumque Abraham et comites ejus,

60. Imprecantes prospera sorori suæ, atque dicentes : Soror nostra es : crescas in mille millia, et possideat semen tuum portas inimicorum suorum!

61. Igitur Rebecca et puellæ illius, ascensis camelis, secutæ sunt virum, qui festinus revertebatur ad dominum suum.

(1) *Les portes*, pour *les villes*.

62. En ce même temps Isaac se promenoit dans le chemin qui mène au puits qui a nom *de celui qui vit et qui voit :* car il habitoit dans la terre du midi ;

63. Et il étoit sorti pour méditer dans la campagne, au déclin du jour; et, comme il levoit les yeux, il vit de loin venir les chameaux.

64. Rébecca aussi, ayant aperçu Isaac, descendit de son chameau,

65. Et dit au serviteur : Quel est celui qui vient dans la campagne à notre rencontre ? Et il lui dit : C'est mon seigneur. Et elle prit aussitôt son voile et se couvrit.

66. Or le serviteur raconta tout ce qu'il avoit fait à Isaac :

---

62. Eo autem tempore, deambulabat Isaac per viam quæ ducit ad puteum cujus nomen est Viventis et videntis : habitabat enim in terra australi ;

63. Et egressus fuerat ad meditandum in agro, inclinatâ jam die ; cùmque elevasset oculos, vidit camelos venientes procul.

64. Rebecca quoque, conspecto Isaac, descendit de camelo,

65. Et ait ad puerum : Quis est ille homo qui venit per agrum in occursum nobis? Dixitque ei : Ipse est dominus meus. At illa, tollens citò pallium, operuit se.

66. Servus autem cuncta quæ gesserat, narravit Isaac :

67. Lequel conduisit Rébecca dans la tente de Sara sa mère, et la reçut pour femme; et il l'aima tellement, que la douleur que lui avoit causée la mort de sa mère fut adoucie.

---

67. Qui introduxit eam in tabernaculum Saræ matris suæ, et accepit eam uxorem; et in tantum dilexit eam, ut dolorem qui ex morte matris ejus acciderat, temperaret.

CHAPITRE XXV.

Abraham épouse Cétura. Dénombrement des enfans sortis de ce mariage. Postérité d'Ismaël; sa mort. Naissance d'Ésaü et de Jacob. Ésaü vend son droit d'aînesse à Jacob.

1. Or Abraham avoit pris une autre femme, du nom de Cétura (1):

2. Laquelle lui enfanta Zamran et Jecsan, Madan et Madian, et Jesboc, et Sué.

3. Et Jecsan engendra Saba et Dadan. Les fils de Dadan furent Assurim, Latusim et Loomin.

4. Et de Madian naquirent Épha, et Opher, et Hénoch, et Abida, et Eldaa. Tous ceux-ci sont les fils de Cétura.

---

1. Abraham verò aliam duxit uxorem, nomine Ceturam:

2. Quæ peperit ei Zamran, et Jecsan, et Madan, et Madian, et Jesboc, et Sue.

3. Jecsan quoque genuit Saba et Dadan. Filii Dadan fuerunt Assurim, et Latusim, et Loomim.

4. At verò ex Madian ortus est Epha, et Opher, et Henoch, et Abida, et Eldaa. Omnes hi filii Ceturæ.

(1) Il est probable qu'Abraham, qui avoit épousé Cétura du vivant de Sara, l'avoit prise pour remplacer Agar. Je traduis par le plus-que-parfait, parce que, les Hébreux n'ayant pas, comme

5. Et Abraham donna tout ce qu'il possédoit à Isaac.

6. Mais aux fils de ses concubines, il leur fit des dons, et les sépara de son fils Isaac, et les envoya, pendant qu'il vivoit encore, vers la région d'orient.

7. Et les jours de la vie d'Abraham furent de cent septante-cinq ans.

8. Et, la force l'abandonnant, il mourut dans une heureuse vieillesse, fort avancé en âge et plein de jours; et il fut réuni à son peuple.

9. Et Isaac et Ismaël ses fils l'ensevelirent dans la caverne de Macphelah, qui est située dans le champ d'Éphron fils de Séor l'Héthéen, vis-à-vis de Mambré,

---

5. Deditque Abraham cuncta quæ possederat Isaac.

6. Filiis autem concubinarum largitus est munera, et separavit eos ab Isaac filio suo, dum adhuc ipse viveret, ad plagam orientalem.

7. Fuerunt autem dies vitæ Abrahæ centum septuaginta quinque anni.

8. Et deficiens mortuus est in senectute bona, provectæque ætatis, et plenus dierum; congregatusque est ad populum suum.

9. Et sepelierunt eum Isaac et Ismaël filii sui in spelunca duplici, quæ sita est in agro Ephron filii Seor Hethæi, è regione Mambre,

nous, trois temps différens pour exprimer l'imparfait, le parfait et le plus-que-parfait, un seul temps, qui est indéterminé, a chez eux la force de les signifier tous les trois.

10. Et qu'il avoit achetée des fils de Heth : là furent ensevelis Abraham et Sara sa femme.

11. Et, après sa mort, Dieu bénit Isaac son fils, qui habitoit près le puits nommé *de celui qui vit et qui voit.*

12. Voici les générations d'Ismaël fils d'Abraham, qu'Agar Égyptienne, servante de Sara, lui enfanta ;

13. Et voici les noms des enfans d'Ismaël, selon leurs générations. Le premier-né d'Ismaël fut Nabaïoth, ensuite Cédar, et Adbéel, et Mabsam,

14. Masma aussi, et Duma, et Massa,

15. Hadar, et Théma, et Jethur, et Naphis, et Cedma.

---

10. Quem emerat à filiis Heth : ibi sepultus est ipse, et Sara uxor ejus.

11. Et, post obitum illius, benedixit Deus Isaac filio ejus, qui habitabat juxta puteum nomine Viventis et videntis.

12. Hæ sunt generationes Ismaël filii Abrahæ, quem peperit ei Agar Ægyptia, famula Saræ ;

13. Et hæc nomina filiorum ejus in vocabulis et generationibus suis. Primogenitus Ismaëlis Nabaïoth, deinde Cedar, et Adbeel, et Mabsam,

14. Masma quoque, et Duma, et Massa,

15. Hadar, et Thema, et Jethur, et Naphis, et Cedma.

16. Ce sont là les enfans d'Ismaël, et les noms qu'ils ont donnés à leurs demeures et à leurs villes : douze chefs de leurs tribus.

17. Or la durée de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans, et, la force l'abandonnant, il mourut et fut réuni à son peuple.

18. Et il habita depuis Hévila jusqu'à Sur, qui regarde l'Égypte quand on vient en Assur. Il mourut en présence de ses frères.

19. Voici les générations d'Isaac fils d'Abraham : Abraham engendra Isaac;

20. Lequel étoit âgé de quarante ans, lorsqu'il prit pour femme Rébecca, fille de Bathuel Syrien de Mésopotamie, sœur de Laban.

---

16. Isti sunt filii Ismaëlis, et hæc nomina per castella et oppida eorum : duodecim principes tribuum suarum.

17. Et facti sunt anni vitæ Ismaëlis centum triginta septem, deficiensque mortuus est, et appositus ad populum suum.

18. Habitavit autem ab Hevila usque Sur, quæ respicit Ægyptum introëuntibus Assyrios. Coram cunctis fratribus suis obiit.

19. Hæ quoque sunt generationes Isaac filii Abraham : Abraham genuit Isaac;

20. Qui, cùm quadraginta esset annorum, duxit uxorem Rebeccam filiam Bathuelis Syri de Mesopotamia, sororem Laban.

21. Et Isaac implora le Seigneur pour sa femme, parce qu'elle étoit stérile; et le Seigneur l'exauça, et fit concevoir Rébecca.

22. Mais des enfans s'entre-choquoient en son sein; et elle dit : S'il me devoit ainsi arriver, quel besoin avois-je de concevoir? Et Rébecca alla implorer le Seigneur,

23. Qui lui répondit : Deux nations sont en ton sein, et deux peuples sortiront de tes entrailles; et un des peuples triomphera de l'autre, et l'aîné servira le plus jeune.

24. Déjà le temps d'enfanter étoit venu, et deux enfans jumeaux se trouvèrent en son sein.

25. Celui qui sortit le premier, étoit roux, et tout

---

21. Deprecatusque est Isaac Dominum pro uxore sua, eo quòd esset sterilis: qui exaudivit eum, et dedit conceptum Rebeccæ.

22. Sed collidebantur in utero ejus parvuli: quæ ait: Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere? Perrexitque ut consuleret Dominum,

23. Qui respondens ait: Duæ gentes sunt in utero tuo, et duo populi ex ventre tuo dividentur; populusque populum superabit, et major serviet minori.

24. Jam tempus pariendi advenerat, et ecce gemini in utero ejus reperti sunt.

25. Qui prior egressus est, rufus erat, et totus in mo-

hérissé (1) de poil comme une peau de bête ; et on l'appela du nom d'Ésaü. Et après sortit l'autre, tenant de sa main le pied de son frère ; et c'est pour cela qu'il fut appelé Jacob (2).

26. Or Isaac étoit âgé de soixante ans quand ses enfans naquirent.

27. Devenus grands, Ésaü étoit habile à la chasse, et toujours dans les champs ; et Jacob, simple et doux, habitoit sous la tente.

28. Isaac aimoit Ésaü, car il se nourrissoit de sa chasse ; et Rébecca aimoit Jacob.

29. Or, comme Jacob faisoit cuire des lentilles, Ésaü revint des champs très-fatigué,

---

rem pellis hispidus ; vocatumque est nomen ejus Esaü. Protinùs alter egrediens, plantam fratris tenebat manu ; et idcircò appellavit eum Jacob.

26. Sexagenarius erat Isaac quando nati sunt ei parvuli.

27. Quibus adultis, factus est Esaü vir gnarus venandi et homo agricola ; Jacob autem, vir simplex, habitabat in tabernaculis.

28 Isaac amabat Esaü, eo quòd de venationibus illius vesceretur ; et Rebecca diligebat Jacob.

29. Coxit autem Jacob pulmentum : ad quem cùm venisset Esaü de agro lassus,

(1) Le nom d'*Iduméen*, le mont de *Séir*, et la mer *Idumée* ou *Érythrée*, ou *mer Rouge*, sur les bords de laquelle habita le prince velu, *Séir*, le prince roux, *Édom*, *Ésaü*, sont autant de monumens authentiques de la vérité de ce fait.

(2) *Qui supplante.*

30. Et dit à Jacob : Donne-moi à manger de ce mets roux ; car je suis bien las. C'est pourquoi on l'appela du nom d'Édom.

31. Jacob lui dit : Vends-moi ton droit d'aînesse.

32. Et Ésaü répondit : Voilà que je meurs ; à quoi me servira mon droit d'aînesse ?

33. Et Jacob dit : Jure-moi donc. Et il jura, et vendit son droit d'aînesse.

34. Et, ayant pris du pain et ce plat de lentilles, il mangea et but, et s'en alla, s'inquiétant peu d'avoir vendu son droit d'aînesse (1).

---

30. Ait : Da mihi de coctione hac rufa, quia oppidò lassus sum. Quam ob causam vocatum est nomen ejus Edom.

31. Cui dixit Jacob : Vende mihi primogenita tua.

32. Ille respondit : En morior ; quid mihi proderunt primogenita ?

33. Ait Jacob : Jura ergo mihi. Juravit ei Esaü, et vendidit primogenita.

34. Et sic accepto pane et lentis edulio, comedit et bibit, et abiit, parvipendens quòd primogenita vendidisset.

(1) Par ce droit d'aînesse on ne peut entendre les biens de la succession paternelle ; c'étoit le privilége d'avoir dans la suite des siècles une postérité plus nombreuse, d'y conserver le culte du vrai Diéu, d'avoir la prérogative de lui offrir des sacrifices, d'entrer dans la ligne des ancêtres du Messie. Telles étoient les bénédic-

tions promises aux patriarches Abraham et Isaac. Plus ce droit d'aînesse étoit sacré, plus étoit grand le crime de vendre un privilége si auguste. Ésaü n'en fit cependant aucun cas, et il aggrava sa faute en épousant deux étrangères. Il mérita donc d'être privé d'un droit qu'il apprécia si peu, et la Providence divine lui ôta ce que sa convention avec Jacob n'eût pu seule lui enlever.

CHAPITRE XXVI.

Voyage d'Isaac à Gérare. Retour d'Isaac à Bersabée. Alliance entre Isaac et Abimélech. Mariage d'Ésaü.

1. Or, une famine s'étant répandue sur la terre après celle qui étoit arrivée durant les jours d'Abraham, Isaac s'en alla vers Abimélech, roi des Philistins, en Gérare.

2. Et le Seigneur lui apparut, et dit : Ne descends point en Égypte ; mais demeure en la terre que je te dirai.

3. Habite en ce pays-ci, et je serai avec toi, et je te bénirai, et je donnerai à toi et à ta postérité toutes ces contrées (1), accomplissant le serment que j'ai juré à Abraham.

---

1. Ortâ autem fame super terram post eam sterilitatem quæ acciderat in diebus Abraham, abiit Isaac ad Abimelech regem Palæstinorum in Gerara.

2. Apparuitque ei Dominus, et ait : Ne descendas in Ægyptum ; sed quiesce in terra quam dixero tibi.

3. Et peregrinare in ea, eroque tecum, et benedicam tibi : tibi enim et semini tuo dabo universas regiones has, complens juramentum quod spopondi Abraham patri tuo.

(1) La terre de Chanaan, promise à Abraham et à Isaac, n'étoit pas un digne objet de leur attente, ni une digne récompense de leur foi : aussi Dieu les tient-il dans ce pays-là comme des étrangers, et sans aucune demeure fixe. Ainsi vécurent tous les patriarches, en

4. Et je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel ; et je donnerai à tes successeurs ces contrées ; et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité (1) :

5. Parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et qu'il a

---

4. Et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli ; daboque posteris tuis universas regiones has ; et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ :

5. Eo quòd obedierit Abraham voci meæ, et custodierit

se disant *étrangers et voyageurs sur la terre, et soupirant sans cesse après leur patrie.* Or, si c'eût été une patrie mortelle, ils eussent songé à y retourner et à y établir leur domicile ; mais on voit qu'ils avoient toujours devant les yeux le ciel, où tendoit leur pélerinage. La terre que Dieu leur promit en figure de ce céleste héritage, fut promise à Abraham avant la circoncision : par conséquent, ce n'est point la terre que les Juifs charnels occupèrent, mais une autre qui étoit marquée pour tous les peuples du monde.

(1) Le genre humain se corrompoit. Chacun vouloit avoir son dieu. Le vrai Dieu, qui avoit tout fait, étoit devenu le dieu inconnu. Un si grand mal gagnoit et alloit devenir universel. Nous avons vu comment, pour l'empêcher, Dieu suscita Abraham, en qui il vouloit faire un nouveau peuple, et rappeler à la fin tous les peuples du monde pour être en Dieu un seul peuple. Non-seulement Dieu avoit promis à Abraham que de lui sortiroit un grand peuple, comme nous l'avons déjà dit, mais toutes les nations de la terre devoient être bénies en lui, *in semine tuo,* c'est-à-dire, comme l'explique S. Paul, *dans un de sa race ;* en sorte qu'il devoit y avoir un seul fils, sorti d'Abraham, par qui seroit répandue sur toutes les nations de la terre la bénédiction qui leur étoit promise en Abraham. Ce fruit, ce germe béni, cette semence sacrée, ce fils

gardé mes préceptes et mes commandemens, et observé mes cérémonies et mes lois.

6. Isaac donc demeura à Gérare.

7. Interrogé par les habitans de ce lieu sur sa femme, il répondit, C'est ma sœur (1): car il avoit

---

præcepta et mandata mea, et cæremonias legesque servaverit.

6. Mansit itaque Isaac in Geraris.

7. Qui cùm interrogaretur à viris loci illius super uxore sua, respondit, Soror mea est: timuerat enim confiteri

d'Abraham, *c'étoit le Christ,* qui devoit venir de sa race; et c'étoit aussi cette semence bénie, promise à la femme dès le commencement de nos malheurs, et par qui la tête du serpent devoit être écrasée et son empire détruit. La même promesse est réitérée ici à Isaac, puis à Jacob. C'est pourquoi, après cela, Dieu a voulu être caractérisé par ce titre, *le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,* c'est-à-dire, le Dieu des promesses, le Dieu sanctificateur de tous les peuples du monde; et non-seulement des Juifs, qui sont la race charnelle de ces patriarches, mais encore de tous les fidèles, qui en sont la race spirituelle et les vrais enfans d'Abraham. Et tout cela ne s'est accompli qu'en Jésus-Christ, par qui seul le Dieu véritable, auparavant oublié par tous les peuples du monde, sans que personne le servît, si ce n'étoient les seuls enfans d'Abraham, a été prêché aux gentils, qu'il a ramenés à lui après tant de siècles.

C'est pourquoi, dans tous les prophètes, la vocation des gentils est toujours marquée comme le caractère propre du Christ, qui devoit venir pour sanctifier tous les peuples; et voilà cette promesse faite à Abraham, qui fait tout le fondement de notre salut.

(1) Les noms de *frères* et de *sœurs* se donnoient, chez les Orientaux, aux enfans des frères et des sœurs. Laban étoit petit-fils de

craint d'avouer qu'elle étoit sa femme, de peur que par hasard les habitans du lieu ne le fissent périr à cause de sa beauté.

8. Or il arriva, après qu'il eut été là plusieurs jours, qu'Abimélech roi de Palestine, regardant par la fenêtre, le vit se jouant avec Rébecca sa femme.

9. Abimélech l'appela, et lui dit : Il est évident que c'est là votre femme : comment avez-vous menti, disant, C'est ma sœur ? Et il répondit : J'ai eu peur de mourir à cause d'elle.

10. Et Abimélech dit : Pourquoi nous avez-vous trompés ? quelqu'un auroit pu s'approcher de votre femme, et vous auriez attiré un grand malheur sur

---

quòd sibi esset sociata conjugio, reputans ne fortè interficerent eum propter illius pulchritudinem.

8. Cùmque pertransissent dies plurimi, et ibidem moraretur, prospiciens Abimelech rex Palæstinorum per fenestram, vidit eum jocantem cum Rebecca uxore sua.

9. Et, accersito eo, ait : Perspicuum est quòd uxor tua sit : cur mentitus es eam sororem tuam esse ? Respondit : Timui ne morerer propter eam.

10. Dixitque Abimelech : Quare imposuisti nobis ? potuit coire quispiam de populo cum uxore tua, et induxeras

Nachor frère d'Abraham, et, Isaac étant fils d'Abraham frère de Nachor, Isaac pouvoit, sans mentir, appeler sa sœur Rébecca, sœur de Laban, nièce d'Abraham.

nous. Abimélech donc commanda à tout le peuple, en disant :

11. Celui qui s'approchera de la femme de cet homme, mourra de mort.

12. Et Isaac sema en cette terre-là, et recueillit cette année-là le centuple : car le Seigneur le bénit.

13. Et il prospéra, et il alloit s'élevant et s'accroissant, jusqu'à ce qu'il devint très-puissant,

14. Et qu'il posséda une grande multitude de brebis et de grands troupeaux, et de serviteurs et de servantes. C'est pourquoi les Philistins conçurent de l'envie contre lui,

15. Et ils comblèrent tous les puits qu'avoient creusés les serviteurs d'Abraham son père, en son temps, et les remplirent de terre :

---

super nos grande peccatum. Præcepitque omni populo, dicens :

11. Qui tetigerit hominis hujus uxorem, morte morietur.

12. Sevit autem Isaac in terra illa, et invenit in ipso anno centuplum : benedixitque ei Dominus.

13. Et locupletatus est homo, et ibat proficiens atque succrescens, donec magnus vehementer effectus est :

14. Habuit quoque possessiones ovium et armentorum, et familiæ plurimùm. Ob hoc invidentes ei Palæstini,

15. Omnes puteos quos foderant servi patris illius Abraham illo tempore, obstruxerunt, implentes humo :

16. De sorte qu'Abimélech (1) dit à Isaac : Retire-toi d'avec nous ; car tu es beaucoup plus puissant que nous.

17. Isaac donc s'éloigna, et vint au torrent de Gérare pour y habiter.

18. Et il fit de nouveau creuser les autres puits qu'avoient creusés les serviteurs d'Abraham son père, et que les Philistins avoient comblés après la mort d'Abraham ; et il les nomma des mêmes noms que son père leur avoit donnés.

19. Ils creusèrent dans le torrent, et y trouvèrent de l'eau vive.

20. Mais, une querelle s'étant élevée entre les

---

16. In tantum, ut ipse Abimelech diceret ad Isaac : Recede à nobis, quoniam potentior nobis factus es valdè.

17. Et ille discedens, ut veniret ad torrentem Geraræ, habitaretque ibi,

18. Rursum fodit alios puteos quos foderant servi patris sui Abraham, et quos, illo mortuo, olim obstruxerant Philisthiim ; appellavitque eos iisdem nominibus quibus antè pater vocaverat.

19. Foderuntque in torrente, et repererunt aquam vivam.

20. Sed et ibi jurgium fuit pastorum Geraræ adversùs

(1) Plusieurs savans nient que cet Abimélech soit le même que celui qui régnoit à Gérare du temps d'Abraham. Le même nom pouvoit se perpétuer à Gérare, comme celui de *Pharaon* en Égypte.

pasteurs de Gérare et les pasteurs d'Isaac, les premiers disant, L'eau est à nous, il appela le nom de ce puits, Contention, à cause de ce qui étoit arrivé.

21. Ils creusèrent encore un autre puits, pour lequel il y eut aussi une querelle, et il l'appela Inimitié.

22. Étant parti de là, il creusa un autre puits, pour lequel ils n'eurent point de querelle, et l'appela Largeur, disant : Maintenant le Seigneur nous a mis au large, et nous fait croître sur la terre.

23. Puis, de là, il monta à Bersabée,

24. Où le Seigneur lui apparut en cette même nuit, disant : Je suis le Dieu d'Abraham ton père : ne crains point, car je suis avec toi ; et je te bénirai,

---

pastores Isaac, dicentium : Nostra est aqua. Quam ob rem nomen putei, ex eo quod acciderat, vocavit Calumniam.

21. Foderunt autem et alium ; et pro illo quoque rixati sunt, appellavitque eum Inimicitias.

22. Profectus inde, fodit alium puteum, pro quo non contenderunt : itaque vocavit nomen ejus Latitudo, dicens : Nunc dilatavit nos Dominus, et fecit crescere super terram.

23. Ascendit autem ex illo loco in Bersabee,

24. Ubi apparuit ei Dominus in ipsa nocte, dicens : Ego sum Deus Abraham patris tui : noli timere, quia ego

et je multiplierai ta postérité, à cause d'Abraham mon serviteur.

25. Il éleva donc là un autel au Seigneur, et, ayant invoqué le nom du Seigneur, il dressa sa tente, et commanda à ses serviteurs de creuser un puits.

26. Abimélech vint de Gérare; Ochozath, son favori, et Phicol, prince de son armée, vinrent en ce lieu.

27. Isaac leur dit: Pourquoi venez-vous vers moi, vous qui me haïssez et qui m'avez chassé loin de vous?

28. Et ils répondirent: Nous voyons que le Seigneur est avec vous, et c'est pourquoi nous avons dit: Qu'il y ait serment entre nous, et un traité d'alliance,

---

tecum sum; benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum, propter servum meum Abraham.

25. Itaque ædificavit ibi altare, et, invocato nomine Domini, extendit tabernaculum, præcepitque servis suis ut foderent puteum.

26. Ad quem locum cùm venissent de Geraris Abimelech, et Ochozath amicus illius, et Phicol dux militum,

27. Locutus est eis Isaac: Quid venistis ad me hominem quem odistis et expulistis à vobis?

28. Qui responderunt: Vidimus tecum esse Dominum, et idcircò nos diximus: Sit juramentum inter nos, et ineamus fœdus,

29. Afin que tu ne nous fasses aucun mal, comme nous n'avons touché à rien qui t'appartienne, et nous n'avons rien fait qui pût t'offenser; mais nous t'avons laissé aller en paix, comblé des bénédictions du Seigneur.

30. Et Isaac leur donna un festin, et ils mangèrent et burent ensemble.

31. Puis, se levant au matin, ils se jurèrent alliance; et, après, Isaac les laissa retourner paisiblement chez eux.

32. Or en ce même temps les serviteurs d'Isaac vinrent et lui apportèrent des nouvelles du puits qu'ils avoient creusé, lui disant : Nous avons trouvé de l'eau.

33. C'est pourquoi il appela ce puits, Abondance; et jusqu'à ce jour on a nommé la ville Bersabée.

---

29. Ut non facias nobis quidquam mali, sicut et nos nihil tuorum attigimus, nec fecimus quod te læderet; sed cum pace dimisimus, auctum benedictione Domini.

30. Fecit ergo eis convivium; et post cibum et potum,

31. Surgentes manè, juraverunt sibi mutuò; dimisitque eos Isaac pacificè in locum suum.

32. Ecce autem venerunt in ipso die servi Isaac annuntiantes ei de puteo quem foderant, atque dicentes : Invenimus aquam.

33. Unde appellavit eum Abundantiam; et nomen urbi impositum est Bersabee, usque in præsentem diem.

34. Or Ésaü, âgé de quarante ans, prit deux femmes : Judith fille de Bééri, Héthéen; et Basemath fille d'Élon, de la même contrée :

35. Qui toutes deux avoient offensé le cœur d'Isaac et de Rébecca.

---

34. Esaü verò quadragenarius duxit uxores, Judith filiam Beeri Hethæi, et Basemath filiam Elon ejusdem loci :

35. Quæ ambæ offenderant animum Isaac et Rebeccæ.

Digitized by Google

CHAPITRE XXVII.

Jacob surprend la bénédiction d'Isaac. Menaces d'Ésaü contre Jacob. Rébecca conseille à Jacob de se retirer en Mésopotamie.

1. Or Isaac devint vieux, et ses yeux s'obscurcirent tellement qu'il ne pouvoit voir : et il appela Ésaü son fils aîné, et lui dit : Mon fils. Et celui-ci répondit : Me voici.

2. Et son père : Tu vois, dit-il, que je suis devenu vieux, et que j'ignore le jour de ma mort.

3. Prends tes armes, ton carquois et ton arc, et va dans les champs ; et quand tu auras pris quelque chose à la chasse,

4. Prépare-moi à manger comme tu sais que j'aime,

---

1. Senuit autem Isaac, et caligaverunt oculi ejus, et videre non poterat : vocavitque Esaü filium suum majorem, et dixit ei : Fili mi. Qui respondit : Adsum.

2. Cui pater : Vides, inquit, quòd senuerim, et ignorem diem mortis meæ.

3. Sume arma tua, pharetram et arcum, et egredere foras ; cùmque venatu aliquid apprehenderis,

4. Fac mihi inde pulmentum sicut velle me nosti, et

puis apporte-le moi, et que je le mange, afin que mon ame te bénisse avant que je meure.

5. Ce que Rébecca ayant entendu, et Ésaü étant sorti dans les champs pour remplir les ordres de son père,

6. Elle dit à Jacob son fils : J'ai ouï ton père parlant à Ésaü ton frère, et lui disant :

7. Apporte-moi ta chasse, et m'apprête quelque nourriture, afin que je mange, et que je te bénisse en la présence du Seigneur avant de mourir.

8. Maintenant donc, mon fils, obéis à mon conseil;

9. Et va vers le troupeau, et apporte-moi les deux meilleurs chevreaux, afin que je prépare à ton père un mets qu'il aime;

---

et affer ut comedam, et benedicat tibi anima mea antequam moriar.

5. Quod cùm audisset Rebecca, et ille abiisset in agrum ut jussionem patris impleret,

6. Dixit filio suo Jacob : Audivi patrem tuum loquentem cum Esaü fratre tuo, et dicentem ei :

7. Affer mihi de venatione tua, et fac cibos ut comedam, et benedicam tibi coram Domino antequam moriar.

8. Nunc ergo, fili mi, acquiesce consiliis meis;

9. Et, pergens ad gregem, affer mihi duos hædos optimos, ut faciam ex eis escas patri tuo, quibus libenter vescitur;

10. Et, quand tu l'auras présenté à ton père, et qu'il en aura mangé, il te bénira avant sa mort (1).

11. Jacob répondit à Rébecca sa mère : Vous savez qu'Ésaü mon frère est velu, et moi je n'ai pas de poil :

12. Si mon père vient à me toucher, je crains qu'il ne croie que j'ai voulu me jouer de lui, et que je n'attire sur moi sa malédiction au lieu de sa bénédiction.

---

10. Quas cùm intuleris, et comederit, benedicat tibi priusquam moriatur.

11. Cui ille respondit : Nosti quòd Esaü frater meus homo pilosus sit, et ego lenis :

12. Si attrectaverit me pater meus, et senserit, timeo ne putet me sibi voluisse illudere, et inducam super me maledictionem pro benedictione.

(1) Rébecca avoit bien des raisons de se plaindre d'Ésaü : son caractère emporté, son peu de respect pour l'autorité de son père et de sa mère, sa désobéissance à la loi positive de Dieu qui défendoit à Abraham et à ses enfans d'épouser des femmes chananéennes, l'humeur arrogante de ses deux belles-filles, tout l'éloignoit d'Ésaü et augmentoit sa tendresse pour Jacob. La qualité d'aîné, qui donnoit au premier l'autorité sur le second, lui faisoit tout craindre pour Jacob. Elle savoit que Jacob avoit acheté de son frère son droit d'aînesse, qu'Ésaü lui avoit assuré avec serment pour une vile nourriture : ce dernier trait la remplissoit d'indignation. Elle résolut donc d'assurer à Jacob les avantages les plus précieux de ce droit, en lui faisant obtenir la bénédiction

13. Et sa mère lui dit : Mon fils, que cette malédiction soit sur moi : seulement obéis à ma voix, et va, et apprête ce que je t'ai dit.

14. Il s'en alla donc, et prit deux chevreaux et les apporta à sa mère ; et sa mère les apprêta comme elle savoit qu'Isaac les aimoit.

15. Puis elle revêtit Jacob des plus précieux vêtemens d'Ésaü, qu'elle avoit en la maison ;

---

13. Ad quem mater : In me sit, ait, ista maledictio, fili mi : tantùm audi vocem meam, et pergens affer quæ dixi.

14. Abiit, et attulit, deditque matri : paravit illa cibos sicut velle noverat patrem illius.

15. Et vestibus Esaü valdè bonis, quas apud se habebat domi, induit eum ;

paternelle. Sans doute on ne peut excuser le moyen qu'elle employa pour réussir. Ce fut aussi une faute de la part de Jacob. Mais Isaac, instruit de tout ce qui s'étoit passé, ne rétracta point sa bénédiction. Il ne blâma ni Rébecca ni Jacob ; et il se rappela les oracles divins qui donnoient au plus jeune de ses fils la prééminence sur son aîné : il se rappela le caractère violent de l'un, la douceur de l'autre, et il s'écria : *Je l'ai béni, et il sera béni, &c.*

Ésaü lui-même reconnut qu'il avoit été privé par sa faute de la bénédiction à laquelle il avoit droit par sa qualité d'aîné ; que le nom de Jacob, *supplantateur*, auroit bien dû l'avertir de ne lui point vendre par dérision son droit d'aînesse, et que cette première faute l'avoit conduit à la perte qu'il déploroit.

16. Et elle enveloppa de peau de chevreau ses mains, et en recouvrit son cou.

17. Puis elle donna à Jacob son fils la viande et le pain qu'elle avoit apprêtés.

18. Et Jacob vint, et dit : Mon père. Lequel répondit : Je t'entends. Qui es-tu, mon fils ?

19. Et Jacob dit : Je suis Ésaü (1), ton premier-né ; j'ai fait ainsi que tu m'avois commandé : lève-toi, assieds-toi, et mange de ma chasse, afin que ton ame me bénisse.

20. Isaac dit encore à son fils : Comment as-tu pu

---

16. Pelliculasque hædorum circumdedit manibus, et colli nuda protexit.

17. Deditque pulmentum, et panes quos coxerat, tradidit.

18. Quibus illatis, dixit : Pater mi. At ille respondit : Audio. Quis es tu, fili mi ?

19. Dixitque Jacob : Ego sum primogenitus tuus Esaü ; feci sicut præcepisti mihi : surge, sede, et comede de venatione mea, ut benedicat mihi anima tua.

20. Rursumque Isaac ad filium suum : Quomodo, in-

(1) On n'a jamais entrepris d'excuser ce mensonge de Jacob. Il n'est pas nécessaire non plus de dire que ces actions fautives étoient des *figures* qui annonçoient des événemens futurs : elles sont arrivées contre la volonté de Dieu, qui condamne toujours ce qui est mal ; mais après elles ont pu être destinées à figurer et représenter des événemens postérieurs.

en trouver sitôt, mon fils? Et il dit : La volonté de Dieu a fait que ce que je cherchois est venu au-devant de moi.

21. Isaac dit encore : Mon fils, approche-toi, afin que je te touche, et que je sache si tu es mon fils Ésaü, ou non.

22. Jacob donc approcha de son père; et Isaac le toucha, et dit : Cette voix est la voix de Jacob; mais les mains sont les mains d'Ésaü.

23. Et il ne le connut point; car ses mains étoient velues comme les mains de son frère Ésaü. C'est pourquoi il le bénit,

24. Disant : Es-tu mon fils Ésaü? Et Jacob répondit : Je le suis.

25. Et Isaac ajouta : Apporte-moi les viandes de

---

quit, tam citò invenire potuisti, fili mi? Qui respondit : Voluntas Dei fuit ut citò occurreret mihi quod volebam.

21. Dixitque Isaac : Accede huc, ut tangam te, fili mi, et probem utrùm tu sis filius meus Esaü, an non.

22. Accessit ille ad patrem; et, palpato eo, dixit Isaac : Vox quidem, vox Jacob est; sed manus, manus sunt Esaü.

23. Et non cognovit eum, quia pilosæ manus similitudinem majoris expresserant. Benedicens ergo illi,

24. Ait : Tu es filius meus Esaü? Respondit : Ego sum.

25. At ille : Affer mihi, inquit, cibos de venatione tua,

ta chasse, mon fils, afin que mon ame te bénisse. Et Jacob les lui présenta, et Isaac mangea; et il lui apporta du vin, et il le but.

26. Après, Isaac dit : Approche-moi, et baise-moi, mon fils.

27. Et il s'approcha, et le baisa. Et dès qu'Isaac sentit le parfum qu'exhaloient ses vêtemens, il le bénit, disant : Voilà que l'odeur qu'exhalent les vêtemens de mon fils, est comme l'odeur d'un champ plein de fleurs, que le Seigneur a béni.

28. Dieu te donne la rosée du ciel, et la graisse de la terre, le blé et le vin en abondance.

29. Et que les peuples te servent, et que les tribus t'adorent; que tu sois seigneur de tes frères, et que les fils de ta mère s'abaissent devant toi : que

---

fili mihi, ut benedicat tibi anima mea. Quos cùm oblatos comedisset, obtulit ei etiam vinum : quo hausto,

26. Dixit ad eum : Accede ad me, et da mihi osculum, fili mi.

27. Accessit, et osculatus est eum. Statimque ut sensit vestimentorum illius fragrantiam, benedicens illi, ait : Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus.

28. Det tibi Deus de rore cœli et de pinguedine terræ abundantiam frumenti et vini.

29. Et serviant tibi populi, et adorent te tribus; esto dominus fratrum tuorum, et incurventur ante te filii

celui qui te maudira, soit maudit; et que celui qui te bénira, soit rempli de la bénédiction du Seigneur.

30. Et à peine Isaac avoit achevé de parler, et à peine Jacob étoit sorti, que son frère Ésaü revint,

31. Et présenta à son père les viandes qu'il avoit apprêtées de sa chasse, disant: Mon père, levez-vous, mangez de la chasse de votre fils, afin que votre ame me bénisse.

32. Et Isaac lui dit: Qui es-tu? Et il répondit: Je suis Ésaü votre premier-né.

33. Et Isaac fut frappé d'une grande stupeur; et, surpris au-delà de ce que l'on peut penser, il dit: Qui est donc celui qui m'a apporté de la chasse dont

---

matris tuæ: qui maledixerit tibi, sit ille maledictus; et qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur.

30. Vix Isaac sermonem impleverat, et, egresso Jacob foras, venit Esaü,

31. Coctosque de venatione cibos intulit patri, dicens: Surge, pater mi, et comede de venatione filii tui, ut benedicat mihi anima tua.

32. Dixitque illi Isaac: Quis enim es tu? Qui respondit: Ego sum filius tuus primogenitus Esaü.

33. Expavit Isaac stupore vehementi, et, ultrà quàm credi potest, admirans, ait: Quis igitur ille est qui dudum captam venationem attulit mihi, et comedi ex

j'ai mangé avant ton retour? et je l'ai béni, et il sera béni.

34. Quand Ésaü eut entendu les paroles de son père, il poussa un grand cri, et, consterné, il dit: Bénissez-moi aussi, mon père.

35. Isaac répondit : Ton frère est venu par fraude, et t'a enlevé ta bénédiction.

36. C'est à bon droit, dit Ésaü, qu'il a été appelé Jacob; car voici la seconde fois qu'il m'a déçu : il m'a auparavant pris mon droit d'aînesse, et maintenant voici qu'il a usurpé ma bénédiction. Puis il dit à son père : Ne m'avez-vous point réservé de bénédiction?

37. Isaac répondit : Je l'ai établi ton seigneur, et

---

omnibus priusquam tu venires? benedixique ei, et erit benedictus.

34. Auditis Esaü sermonibus patris, irrugiit clamore magno, et consternatus ait : Benedic etiam et mihi, pater mi.

35. Qui ait : Venit germanus tuus fraudulenter, et accepit benedictionem tuam.

36. At ille subjunxit : Justè vocatum est nomen ejus Jacob; supplantavit enim me en alterà vice : primogenita mea antè tulit, et nunc secundò surripuit benedictionem meam. Rursumque ad patrem : Numquid non reservasti, ait, et mihi benedictionem?

37. Respondit Isaac : Dominum tuum illum constitui,

je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs; et je lui ai promis le blé et le vin : que ferai-je après cela pour toi, mon fils?

38. Et Ésaü lui dit : N'avez-vous qu'une bénédiction, mon père? bénissez-moi aussi, mon père. Et, comme il pleuroit en poussant de grands cris,

39. Isaac ému lui dit : Ta bénédiction sera en la graisse de la terre et en la rosée du ciel.

40. Tu vivras par le glaive, et tu serviras ton frère; et le temps viendra que tu rejetteras et secoueras son joug de ton cou (1).

---

et omnes fratres ejus servituti illius subjugavi; frumento et vino stabilivi eum; et tibi post hæc, fili mi, ultrà quid faciam?

38. Cui Esaü : Num unam, inquit, tantùm benedictionem habes, pater? mihi quoque obsecro ut benedicas. Cùmque ejulatu magno fleret,

39. Motus Isaac dixit ad eum : In pinguedine terræ et in rore cœli desuper erit benedictio tua.

40. Vives in gladio, et fratri tuo servies; tempusque veniet cùm excutias et solvas jugum ejus de cervicibus tuis.

(1) Les Iduméens, la postérité d'Ésaü, subirent, sous les armes victorieuses de David, un joug qu'ils n'ont secoué qu'au bout de soixante ans, sous le règne de Joram. La seconde partie de la prophétie s'accomplit sous le roi Joram, fils de Josaphat, ainsi qu'Isaac l'avoit annoncé en disant à Ésaü : « Le temps viendra où » tu secoueras son joug. »

41. Ésaü donc avoit toujours en haine Jacob pour la bénédiction dont l'avoit béni son père; et il dit en son cœur : Les jours du deuil de mon père viendront, et alors je tuerai Jacob mon frère.

42. Or on rapporta à Rébecca les paroles d'Ésaü; et elle fit appeler Jacob, et lui dit : Voilà qu'Ésaü ton frère menace de te tuer.

43. Maintenant donc, mon fils, obéis à ma voix, lève-toi, et t'enfuis en Haran, vers Laban mon frère;

44. Et demeure avec lui quelques jours, jusqu'à ce que la colère de ton frère s'apaise,

45. Et que son indignation cesse, et qu'il ait oublié ce que tu as fait : j'enverrai ensuite, et te ramenerai ici. Pourquoi serois-je privée de mes deux fils en un jour?

---

41. Oderat ergo semper Esaü Jacob pro benedictione quâ benedixerat ei pater; dixitque in corde suo : Venient dies luctûs patris mei, et occidam Jacob fratrem meum.

42. Nuntiata sunt hæc Rebeccæ; quæ mittens et vocans Jacob filium suum, dixit ad eum : Ecce Esaü frater tuus minatur ut occidat te.

43. Nunc ergo, fili mi, audi vocem meam, et consurgens fuge ad Laban fratrem meum in Haran;

44. Habitabisque cum eo dies paucos, donec requiescat furor fratris tui,

45. Et cesset indignatio ejus, obliviscaturque eorum quæ fecisti in eum : postea mittam, et adducam te inde huc. Cur utroque orbabor filio in uno die?

46. Et Rébecca dit à Isaac : La vie m'ennuie à cause des filles de Heth : si Jacob prend une femme de cette contrée, je ne veux plus vivre.

---

46. Dixitque Rebecca ad Isaac : Tædet me vitæ meæ propter filias Heth : si acceperit Jacob uxorem de stirpe hujus terræ, nolo vivere.

CHAPITRE XXVIII.

Jacob quitte la maison de son père pour se retirer en Mésopotamie. Ésaü épouse Mahéleth fille d'Ismaël. Vision de Jacob à Béthel.

1. C'EST pourquoi Isaac appela Jacob et le bénit, et lui donna ce commandement : Ne prends pas une femme de la terre de Chanaan :

2. Mais lève-toi, et va en Mésopotamie de Syrie, vers la maison de Bathuel, père de ta mère, et là prends pour femme une des filles de Laban ton oncle.

3. Et que Dieu tout-puissant te bénisse, et te fasse croître et multiplier, afin que tu sois le chef d'un grand peuple.

4. Et qu'il te donne la bénédiction d'Abraham,

---

1. Vocavit itaque Isaac Jacob, et benedixit eum, præcepitque ei, dicens : Noli accipere conjugem de genere Chanaan :

2. Sed vade, et proficiscere in Mesopotamiam Syriæ, ad domum Bathuel patris matris tuæ, et accipe tibi inde uxorem de filiabus Laban avunculi tui.

3. Deus autem omnipotens benedicat tibi, et crescere te faciat, atque multiplicet, ut sis in turbas populorum.

4. Et det tibi benedictiones Abrahæ, et semini tuo post

et à ta postérité après toi, afin que tu possèdes la terre de ton pélerinage, qu'il a promise à ton aïeul.

5. Et lorsqu'Isaac eut renvoyé Jacob, celui-ci s'en alla en Mésopotamie de Syrie, vers Laban fils de Bathuel Syrien, frère de Rébecca sa mère.

6. Et Ésaü voyant que son père avoit béni Jacob, et qu'il l'avoit envoyé en Mésopotamie de Syrie, afin qu'il prît là une femme; et qu'après la bénédiction il lui avoit donné ce commandement, Tu ne prendras point pour femme une fille de Chanaan;

7. Et que Jacob, obéissant à son père et à sa mère, s'en étoit allé en Syrie;

8. Sachant aussi que son père ne voyoit pas volontiers les filles de Chanaan,

---

te, ut possideas terram peregrinationis tuæ, quam pollicitus est avo tuo.

5. Cùmque dimisisset eum Isaac, profectus venit in Mesopotamiam Syriæ, ad Laban filium Bathuel Syri, fratrem Rebeccæ matris suæ.

6. Videns autem Esaü quòd benedixisset pater suus Jacob, et misisset eum in Mesopotamiam Syriæ, ut inde uxorem duceret; et quòd post benedictionem præcepisset ei, dicens, Non accipies uxorem de filiabus Chanaan;

7. Quòdque obediens Jacob parentibus suis isset in Syriam;

8. Probans quoque quòd non libenter aspiceret filias Chanaan pater suus,

9. Il s'en alla à Ismaël, et prit pour femme, outre celles qu'il avoit déjà, Mahéleth fille d'Ismaël fils d'Abraham, sœur de Nabaïoth.

10. Or Jacob, parti de Bersabée, poursuivoit son chemin vers Haran.

11. Et, arrivé en un lieu où il vouloit se reposer, après le coucher du soleil, il prit des pierres qui étoient là, et les mit sous sa tête, et dormit en ce même lieu.

12. Et il vit en songe une échelle posée sur la terre et dont le sommet touchoit le ciel, et des anges de Dieu qui montoient et descendoient par elle;

13. Et le Seigneur appuyé sur l'échelle, lui disant: Je suis le Seigneur Dieu d'Abraham ton père, et le

---

9. Ivit ad Ismaëlem, et duxit uxorem, absque iis quas priùs habebat, Maheleth filiam Ismaël filii Abraham, sororem Nabaïoth.

10. Igitur egressus Jacob de Bersabee, pergebat Haran.

11. Cùmque venisset ad quemdam locum, et vellet in eo requiescere post solis occubitum, tulit de lapidibus qui jacebant, et supponens capiti suo, dormivit in eodem loco.

12. Viditque in somnis scalam stantem super terram, et cacumen illius tangens cœlum; angelos quoque Dei ascendentes et descendentes per eam;

13. Et Dominum innixum scalæ, dicentem sibi: Ego sum

Dieu d'Isaac. Je te donnerai la terre sur laquelle tu dors, à toi et à ta postérité.

14. Et ta postérité sera comme la poussière de la terre, et sera multipliée en occident et en orient, au septentrion et au midi; et toutes les tribus de la terre seront bénies en toi et en ta postérité.

15. Et je te garderai par-tout où tu iras, et je te ramenerai en cette terre; et je ne te délaisserai point jusqu'à ce que j'aie accompli tout ce que j'ai dit.

16. Quand Jacob fut éveillé de son sommeil, il dit : Véritablement le Seigneur est en ce lieu-ci, et je ne le savois pas.

17. Et, plein d'effroi, il dit : Que ce lieu est terrible! c'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel.

Dominus Deus Abraham patris tui, et Deus Isaac. Terram in qua dormis, tibi dabo et semini tuo.

14. Eritque semen tuum quasi pulvis terræ : dilataberis ad occidentem, et orientem, et septentrionem, et meridiem; et benedicentur in te et in semine tuo cunctæ tribus terræ.

15. Et ero custos tuus quocumque perrexeris, et reducam te in terram hanc; nec dimittam nisi complevero universa quæ dixi.

16. Cùmque evigilasset Jacob de somno, ait : Verè Dominus est in loco isto, et ego nesciebam.

17. Pavensque : Quàm terribilis est, inquit, locus iste! non est hìc aliud nisi domus Dei et porta cœli.

18. Et Jacob, se levant le matin, prit la pierre qu'il avoit mise sous sa tête, et l'éleva comme un monument, et y répandit de l'huile.

19. Et il appela Béthel (1) la ville qui avoit auparavant le nom de Luza.

20. Et Jacob fit un vœu, disant : Si le Seigneur Dieu est avec moi, et me préserve en cette voie dans laquelle je marche, et me donne du pain pour me nourrir et des vêtemens pour me couvrir,

21. Et que je retourne en paix à la maison de mon père, le Seigneur sera toujours mon Dieu ;

---

18. Surgens ergo Jacob manè, tulit lapidem quem supposuerat capiti suo, et erexit in titulum, fundens oleum desuper.

19. Appellavitque nomen urbis Bethel, quæ priùs Luza vocabatur.

20. Vovit etiam votum, dicens : Si fuerit Deus mecum, et custodierit me in via per quam ego ambulo, et dederit mihi panem ad vescendum, et vestimentum ad induendum,

21. Reversusque fuero prosperè ad domum patris mei, erit mihi Dominus in Deum ;

(1) On reconnoit, dans le nom de *Baitulos*, dans l'onction des pierres consacrées à quelques divinités, dans le culte de ces pierres mêmes, dont les païens ne sauroient rendre aucune raison, une antiquité qui nous ramène à la plus ancienne histoire du monde, et les vestiges d'un culte religieux qui s'explique par celui de Jacob.

22. Et cette pierre, que j'ai élevée comme un monument, sera appelée la Maison de Dieu ; et de toutes les choses que vous m'aurez données, Seigneur, je vous offrirai la dîme.

---

22. Et lapis iste, quem erexi in titulum, vocabitur Domus Dei; cunctorumque quæ dederis mihi, decimas offeram tibi.

CHAPITRE XXIX.

Jacob s'engage à sept ans de service pour avoir Rachel. Laban lui donne Lia en la place de Rachel. Il sert encore sept autres années pour Rachel. Naissance de Ruben, de Siméon, de Lévi et de Juda.

1. JACOB donc, étant parti, vint en la terre d'orient.

2. Et il vit un puits dans un champ, et auprès trois troupeaux de brebis couchés : car c'est à ce puits que les troupeaux s'abreuvoient, et le puits étoit fermé avec une grosse pierre.

3. Et il étoit d'usage que, lorsque tous les troupeaux étoient assemblés, on rouloit la pierre ; et les troupeaux s'abreuvoient, et on la remettoit sur le puits.

4. Jacob dit aux pasteurs : Mes frères, d'où êtes-vous? Et ils répondirent : De Haran.

---

1. Profectus ergo Jacob venit in terram orientalem.

2. Et vidit puteum in agro, tres quoque greges ovium accubantes juxta eum : nam ex illo adaquabantur pecora, et os ejus grandi lapide claudebatur.

3. Morisque erat ut cunctis ovibus congregatis devolverent lapidem, et, refectis gregibus, rursum super os putei ponerent.

4. Dixitque ad pastores : Fratres, unde estis? Qui responderunt : De Haran.

5. Et il les interrogea : Ne connoissez-vous point Laban fils de Nachor ? Et ils répondirent : Nous le connoissons.

6. Se porte-t-il bien ? dit-il. Ils répondirent : Il se porte bien ; et voici Rachel, sa fille, qui vient avec son troupeau.

7. Et Jacob dit : Il est encore grand jour, il n'est pas temps de ramener les troupeaux aux étables ; abreuvez donc les brebis, et les ramenez aux pâturages.

8. Les pasteurs répondirent : Nous ne pouvons, jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés, et que nous ôtions la pierre du puits pour abreuver les troupeaux.

9. Ils parloient encore, et Rachel s'approchoit avec les brebis de son père ; car elle paissoit elle-même le troupeau.

---

5. Quos interrogans, Numquid, ait, nostis Laban filium Nachor ? Dixerunt : Novimus.

6. Sanus-ne est ? inquit. Valet, inquiunt ; et ecce Rachel filia ejus venit cum grege suo.

7. Dixitque Jacob : Adhuc multùm diei superest, nec est tempus ut reducantur ad caulas greges ; date antè potum ovibus, et sic eas ad pastum reducite.

8. Qui responderunt : Non possumus, donec omnia pecora congregentur, et amoveamus lapidem de ore putei, ut adaquemus greges.

9. Adhuc loquebantur, et ecce Rachel veniebat cum ovibus patris sui ; nam gregem ipsa pascebat.

10. Et, lorsque Jacob la vit, et qu'il sut qu'elle étoit sa cousine, et que les brebis étoient celles de Laban, frère de sa mère, il ôta la pierre qui couvroit le puits.

11. Et, ayant abreuvé le troupeau de Rachel, il l'embrassa, et, élevant sa voix, il pleura,

12. Et lui dit qu'il étoit frère de son père, et fils de Rébecca. Et elle courut à la hâte l'annoncer à son père,

13. Lequel, ayant entendu que Jacob fils de sa sœur étoit venu, sortit au-devant de lui, et l'embrassa, et, en l'embrassant, le conduisit en sa maison. Et, quand il eut appris la cause de son voyage,

14. Il lui dit : Tu es de mes os et de ma chair. Et, après un mois accompli,

---

10. Quam cùm vidisset Jacob, et sciret consobrinam suam, ovesque Laban avunculi sui, amovit lapidem quo puteus claudebatur.

11. Et, adaquato grege, osculatus est eam; et elevatâ voce flevit,

12. Et indicavit ei quòd frater esset patris sui et filius Rebeccæ. At illa festinans nuntiavit patri suo,

13. Qui, cùm audisset venisse Jacob filium sororis suæ, cucurrit obviàm ei; complexusque eum, et in oscula ruens, duxit in domum suam. Auditis autem causis itineris,

14. Respondit : Os meum es, et caro mea. Et, postquàm impleti sunt dies mensis unius,

15. Il lui dit : Me serviras-tu gratuitement, parce que tu es mon frère? Dis-moi quelle récompense tu veux avoir.

16. Or il avoit deux filles : le nom de l'aînée étoit Lia, et le nom de la plus jeune étoit Rachel.

17. Mais Lia avoit les yeux très-délicats; et Rachel avoit une superbe taille et un beau visage.

18. Jacob, qui aimoit celle-ci, lui dit : Je vous servirai sept ans pour Rachel, votre plus jeune fille.

19. Et Laban répondit : Il vaut mieux que je te la donne qu'à un autre homme; demeure avec moi.

20. Jacob donc servit sept ans pour Rachel; et ils lui parurent peu de jours, à cause de son grand amour.

---

15. Dixit ei : Num, quia frater meus es, gratis servies mihi? Dic quid mercedis accipias.

16. Habebat verò duas filias : nomen majoris, Lia; minor verò appellabatur Rachel.

17. Sed Lia lippis erat oculis; Rachel decorâ facie et venusto aspectu.

18. Quam diligens Jacob, ait : Serviam tibi pro Rachel, filia tua minore, septem annis.

19. Respondit Laban : Melius est ut tibi eam dem quàm alteri viro; mane apud me.

20. Servivit ergo Jacob pro Rachel septem annis; et videbantur illi pauci dies præ amoris magnitudine.

21. Et il dit à Laban : Donne-moi ma femme ; car le temps est venu que je m'approche d'elle.

22. Et Laban, ayant assemblé plusieurs de ses amis en un festin, fit les noces.

23. Mais, le soir, il fit entrer Lia sa fille dans la chambre de Jacob,

24. Et lui donna une servante du nom de Zelpha. Jacob donc s'approcha d'elle : mais, le matin venu, Jacob vit Lia,

25. Et dit à son beau-père : Qu'est-ce que vous avez voulu ? Ne vous ai-je pas servi pour Rachel ? Pourquoi m'avez-vous trompé ?

26. Laban répondit : Cette coutume n'est point ainsi en notre pays, de donner en mariage les plus jeunes avant les aînées.

---

21. Dixitque ad Laban : Da mihi uxorem meam ; quia jam tempus impletum est, ut ingrediar ad illam.

22. Qui, vocatis multis amicorum turbis ad convivium, fecit nuptias.

23. Et vespere Liam filiam suam introduxit ad eum,

24. Dans ancillam filiæ, Zelpham nomine. Ad quam cùm ex more Jacob fuisset ingressus, facto mane vidit Liam,

25. Et dixit ad socerum suum : Quid est quod facere voluisti ? Nonne pro Rachel servivi tibi ? Quare imposuisti mihi ?

26. Respondit Laban : Non est in loco nostro consuetudinis, ut minores antè tradamus ad nuptias.

27. Accomplis les sept jours du mariage, et je te donnerai Rachel pour sept années encore que tu me serviras.

28. Jacob donc y consentit; et, après les sept jours, il prit pour femme Rachel,

29. A laquelle son père avoit donné Bala pour servante.

30. Et, ayant obtenu le mariage qu'il desiroit, il préféra l'amour de la seconde à la première, et servit encore chez Laban sept autres années.

31. Et le Seigneur, voyant qu'il dédaignoit Lia, la rendit féconde, et Rachel sa sœur demeura stérile.

32. Et Lia conçut et enfanta un fils, et l'appela du nom de Ruben; et elle dit : Le Seigneur a re-

---

27. Imple hebdomadam dierum hujus copulæ, et hanc quoque dabo tibi pro opere quo serviturus es mihi septem annis aliis.

28. Acquievit placito; et, hebdomadâ transactâ, Rachel duxit uxorem,

29. Cui pater servam Balam tradiderat.

30. Tandemque, potitus optatis nuptiis, amorem sequentis priori prætulit, serviens apud eum septem annis aliis.

31. Videns autem Dominus quòd despiceret Liam, aperuit vulvam ejus, sorore sterili permanente.

32. Quæ conceptum genuit filium, vocavitque nomen

gardé mon humilité, et maintenant mon mari m'aimera.

33. Et elle conçut de nouveau et enfanta un fils, et dit : Parce que le Seigneur a vu que j'étois méprisée, il m'a donné encore celui-ci. Et elle l'appela du nom de Siméon.

34. Elle conçut pour la troisième fois, et enfanta un autre fils, et elle dit : Maintenant mon mari sera plus uni à moi, parce que je lui ai enfanté trois fils. C'est pourquoi elle l'appela du nom de Lévi.

35. Elle conçut pour la quatrième fois, et enfanta un fils, et dit : Maintenant je confesserai le Seigneur. Et, à cause de cela, elle l'appela du nom de Juda; puis elle cessa d'enfanter.

---

ejus, Ruben, dicens : Vidit Dominus humilitatem meam, nunc amabit me vir meus.

33. Rursumque concepit et peperit filium, et ait : Quoniam audivit me Dominus haberi contemptui, dedit etiam istum mihi. Vocavitque nomen ejus, Simeon.

34. Concepitque tertiò, et genuit alium filium, dixitque : Nunc quoque copulabitur mihi maritus meus, eo quòd pepererim ei tres filios. Et idcircò appellavit nomen ejus, Levi.

35. Quartò concepit, et peperit filium, et ait : Modò confitebor Domino. Et ob hoc vocavit eum Judam; cessavitque parere.

CHAPITRE XXX.

Naissance de Dan, de Nephthali, de Gad, d'Aser, d'Issachar, de Zabulon, de Dina et de Joseph. Accord de Jacob avec Laban.

1. RACHEL, voyant qu'elle étoit stérile, fut jalouse de Lia sa sœur, et dit à Jacob : Donne-moi des enfans, ou je mourrai.

2. Et Jacob irrité lui répondit : Suis-je le Dieu qui t'a privée du fruit de ton sein ?

3. Et elle dit : Voici ma servante Bala, approche toi d'elle ; qu'elle enfante, et que je reçoive sur mes genoux les enfans qui naîtront d'elle.

4. Elle lui donna donc Bala en mariage ;

5. Et, Jacob s'étant approché d'elle, elle conçut et enfanta un fils.

---

1. Cernens autem Rachel quòd infecunda esset, invidit sorori suæ, et ait marito suo : Da mihi liberos, alioquin moriar.

2. Cui iratus respondit Jacob : Num pro Deo ego sum, qui privavit te fructu ventris tui?

3. At illa : Habeo, inquit, famulam Balam ; ingredere ad illam, ut pariat super genua mea, et habeam ex illa filios.

4. Deditque illi Balam in conjugium :

5. Quæ, ingresso ad se viro, concepit, et peperit filium.

6. Et Rachel dit : Dieu a jugé en ma faveur, et a exaucé ma voix, me donnant un fils. Et c'est pourquoi elle l'appela du nom de Dan.

7. Et Bala conçut encore, et enfanta un second fils,

8. Et Rachel dit : Le Seigneur m'a rendue égale à ma sœur, j'ai triomphé. Et elle l'appela du nom de Nephthali.

9. Lia, voyant donc qu'elle avoit cessé d'enfanter, prit Zelpha sa servante, et la donna à son mari ;

10. Laquelle, ayant conçu, enfanta un fils (1) :

11. Lia dit : Heureusement. Et c'est pourquoi elle l'appela du nom de Gad.

---

6. Dixitque Rachel : Judicavit mihi Dominus, et exaudivit vocem meam, dans mihi filium. Et idcircò appellavit nomen ejus, Dan.

7. Rursumque Bala concipiens, peperit alterum,

8. Pro quo ait Rachel : Comparavit me Deus cum sorore mea, et invalui. Vocavitque eum Nephthali.

9. Sentiens Lia quòd parere desiisset, Zelpham ancillam suam marito tradidit ;

10. Quâ post conceptum edente filium,

11. Dixit : Feliciter. Et idcircò vocavit nomen ejus, Gad.

(1) La loi qui défendoit à un homme d'épouser les deux sœurs, ne fut promulguée que trois cents ans après Jacob. La preuve que ces mariages alors n'étoient pas regardés comme incestueux, c'est que Laban lui-même donna ses deux filles à Jacob. Cet usage, établi après le déluge pour favoriser la population, a subsisté

12. Zelpha enfanta encore un autre fils ;

13. Et Lia dit : Heureusement ; car les femmes me diront bienheureuse. C'est pourquoi elle l'appela Aser.

14. Or Ruben, étant allé dans les champs au temps de la moisson des blés, trouva des mandragores, qu'il porta à Lia sa mère. Et Rachel dit : Partage avec moi les mandragores de ton fils.

15. Lia répondit : N'es-tu pas satisfaite de m'avoir enlevé mon mari, sans m'ôter encore les mandragores de mon fils ? Rachel dit : Qu'il dorme avec toi cette nuit pour les mandragores de ton fils.

---

12. Peperit quoque Zelpha alterum ;

13. Dixitque Lia : Hoc pro beatitudine mea ; beatam quippe me dicent mulieres. Propterea appellavit eum Aser.

14. Egressus autem Ruben tempore messis triticeæ in agrum, reperit mandragoras, quas matri Liæ detulit. Dixitque Rachel : Da mihi partem de mandragoris filii tui.

15. Illa respondit : Parùm-ne tibi videtur quòd præripueris maritum mihi, nisi etiam mandragoras filii mei tuleris ? Ait Rachel : Dormiat tecum hac nocte pro mandragoris filii tui.

long-temps après. On voit dans Homère qu'Éole avoit douze enfans (*Odyss.* liv. IX), six filles et six garçons, et qu'il maria ses six filles à ses six garçons. Il faut encore observer que, quoique Jacob vécût dans un temps où la polygamie étoit permise, il n'épousa cependant Lia que par la ruse de son père, et que ce fut à la sollicitation de ses deux femmes qu'il se maria à Bala et à Zelpha.

16. Or, quand Jacob revint des champs, Lia sortit à sa rencontre, et dit : Venez vers moi ; car je vous ai obtenu pour les mandragores de mon fils. Et il dormit avec elle cette nuit-là.

17. Et Dieu exauça ses prières, et elle conçut et enfanta un cinquième fils.

18. Et elle dit : Dieu m'a récompensée, parce que j'ai donné ma servante à mon mari. Et elle l'appela du nom d'Issachar.

19. Lia conçut de nouveau, et enfanta un sixième fils.

20. Et elle dit : Dieu m'a donné une grande dot : et mon mari maintenant habitera avec moi ; car je lui ai engendré six fils. Et c'est pourquoi elle l'appela du nom de Zabulon.

---

16. Redeuntique ad vesperam Jacob de agro, egressa est in occursum ejus Lia, et, Ad me, inquit, intrabis, quia mercede conduxi te pro mandragoris filii mei. Dormivitque cum ea nocte illâ.

17. Et exaudivit Deus preces ejus, concepitque et peperit filium quintum,

18. Et ait : Dedit Deus mercedem mihi, quia dedi ancillam meam viro meo. Appellavitque nomen ejus, Issachar.

19. Rursum Lia concipiens, peperit sextum filium,

20. Et ait : Dotavit me Deus dote bonâ : etiam hac vice mecum erit maritus meus, eo quòd genuerim ei sex filios. Et idcircò appellavit nomen ejus, Zabulon.

21. Après Zabulon, elle enfanta une fille, qui eut nom Dina.

22. Le Seigneur, se souvenant aussi de Rachel, l'entendit, et fit cesser sa stérilité.

23. Elle conçut et enfanta un fils, disant : Dieu m'a délivrée de l'opprobre.

24. Et elle l'appela du nom de Joseph, disant : Que le Seigneur me donne encore un fils.

25. Or, Joseph étant né, Jacob dit à son beau-père : Laissez-moi retourner en ma patrie et en ma terre.

26. Donnez-moi mes femmes et mes enfans, pour qui je vous ai servi, afin que je parte; vous savez le zèle avec lequel je vous ai servi.

---

21. Post quem peperit filiam, nomine Dinam.

22. Recordatus quoque Dominus Rachelis, exaudivit eam, et aperuit vulvam ejus.

23. Quæ concepit et peperit filium, dicens : Abstulit Deus opprobrium meum.

24. Et vocavit nomen ejus, Joseph, dicens : Addat mihi Dominus filium alterum.

25. Nato autem Joseph, dixit Jacob socero suo : Dimitte me ut revertar in patriam et ad terram meam.

26. Da mihi uxores et liberos meos, pro quibus servivi tibi, ut abeam; tu nosti servitutem quâ servivi tibi.

27. Laban lui dit : Que je trouve grâce devant toi : j'ai connu par mon expérience que le Seigneur m'a béni à cause de ta présence ;

28. Dis-moi toi-même quelle récompense tu souhaites, et je te la donnerai.

29. Et Jacob répondit : Vous savez comment je vous ai servi, et combien ont prospéré entre mes mains toutes vos possessions.

30. Vous aviez peu avant que je vinsse près de vous, et maintenant vous êtes devenu riche ; et le Seigneur vous a béni à mon arrivée. Il est bien juste que je pourvoie à ma maison.

31. Et Laban lui dit : Que te donnerai-je ? Et Jacob : Je ne veux rien ; mais, si vous faites ce que je vous demande, je conduirai encore vos troupeaux dans leurs pâturages.

---

27. Ait illi Laban : Inveniam gratiam in conspectu tuo : experimento didici quia benedixerit mihi Deus propter te;

28. Constitue mercedem tuam quam dem tibi.

29. At ille respondit : Tu nosti quomodo servierim tibi, et quanta in manibus meis fuerit possessio tua.

30. Modicùm habuisti antequam venirem ad te, et nunc dives effectus es ; benedixitque tibi Dominus ad introïtum meum. Justum est igitur ut aliquando provideam etiam domui meæ.

31. Dixitque Laban : Quid tibi dabo ? At ille ait : Nihil volo ; sed, si feceris quod postulo, iterum pascam et custodiam pecora tua.

32. Parcourez tous les troupeaux, et séparez les brebis bigarrées et tachetées; et tout ce qui naîtra d'un noir mêlé de blanc, tout ce qui sera tacheté et bigarré, tant parmi les brebis que parmi les chèvres, sera ma récompense.

33. Et demain ma loyauté répondra pour moi, quand viendra pour vous le temps de ma récompense; et de tout ce qui ne sera point tacheté de diverses couleurs, ou de noir mêlé de blanc, tant parmi les brebis que parmi les chèvres, que le larcin soit sur moi.

34. Laban dit : Je desire qu'il soit fait selon ta parole.

35. Et il sépara en ce jour-là les chèvres et les brebis et les boucs et les beliers bigarrés et tachetés; et tout ce qui étoit d'une seule couleur, c'est-à-dire,

---

32. Gyra omnes greges tuos, et separa cunctas oves varias et sparso vellere; et quodcumque furvum et maculosum variumque fuerit, tam in ovibus quàm in capris, erit merces mea.

33. Respondebitque mihi cras justitia mea, quando placiti tempus advenerit coram te; et omnia quæ non fuerint varia, et maculosa, et furva, tam in ovibus quàm in capris, furti me arguent.

34. Dixitque Laban : Gratum habeo quod petis.

35. Et separavit in die illa capras, et oves, et hircos, et arietes, varios atque maculosos; cunctum autem gregem

dont la toison étoit blanche ou noire, il le confia aux mains de ses fils.

36. Et il mit l'espace de terrain qu'on parcourt en trois jours, entre lui et son gendre, qui faisoit paître le reste de ses troupeaux.

37. Jacob, prenant donc des branches vertes de peuplier, et d'amandier, et de platane, en enleva l'écorce, et découvrit la couleur blanche; et celles qui étoient entières restèrent vertes : et de cette manière la couleur fut variée.

38. Et il les plaça dans les canaux où l'eau couloit, afin que les troupeaux, lorsqu'ils venoient boire, eussent les branches sous leurs yeux, et conçussent en les regardant.

---

unicolorem, id est, albi et nigri velleris, tradidit in manu filiorum suorum.

36. Et posuit spatium itineris trium dierum inter se et generum, qui pascebat reliquos greges ejus.

37. Tollens ergo Jacob virgas populeas virides, et amygdalinas, et ex platanis, ex parte decorticavit eas, detractisque corticibus, in his quæ spoliata fuerant, candor apparuit; illa verò quæ integra fuerant, viridia permanserunt : atque in hunc modum color effectus est varius.

38. Posuitque eas in canalibus ubi effundebatur aqua, ut, cùm venissent greges ad bibendum, ante oculos haberent virgas, et in aspectu earum conciperent.

39. Et il arriva qu'au temps où les brebis conçoivent, elles regardoient ces branches, et enfantoient des agneaux bigarrés et tachetés.

40. Jacob sépara le troupeau, et plaça dans les canaux des branches sous les yeux des beliers; et tout ce qui étoit blanc ou noir appartenoit à Laban, et tout le reste à Jacob, après la division des troupeaux.

41. Or, quand les brebis concevoient en la première saison, Jacob plaçoit les branches dans les canaux sous les yeux des beliers et des brebis, pour qu'elles pussent concevoir en les regardant.

42. Mais, quand les brebis étoient tardives, et la conception en la dernière saison, Jacob ne mettoit pas les branches dans les canaux. Et les brebis tardives appartenoient à Laban, et les hâtives à Jacob.

---

39. Factumque est ut, in ipso calore coïtûs, oves intuerentur virgas, et parerent maculosa, et varia, et diverso colore respersa.

40. Divisitque gregem Jacob, et posuit virgas in canalibus ante oculos arietum : erant autem alba et nigra quæque, Laban; cætera verò, Jacob, separatis inter se gregibus.

41. Igitur, quando primo tempore ascendebantur oves, ponebat Jacob virgas in canalibus aquarum ante oculos arietum et ovium, ut in earum contemplatione conciperent.

42. Quando verò serotina admissura erat, et conceptus extremus, non ponebat eas. Factaque sunt ea quæ erant serotina, Laban; et quæ primi temporis, Jacob.

43. Ainsi Jacob prospéra beaucoup, et eut une multitude de troupeaux, de serviteurs et de servantes, d'ânes et de chameaux.

---

43. Ditatusque est homo ultra modum, et habuit greges multos, ancillas et servos, camelos et asinos.

Nous ne croyons point qu'on doive attribuer au seul artifice de Jacob, et à la force de l'imagination dans les troupeaux, les taches et les marques des brebis et des chèvres. Il y a ici un miracle réel. Que l'on consulte le texte samaritain, dont il n'est pas douteux qu'on ne doive adopter la leçon, plus étendue que le texte hébreu : on y lit que Jacob eut une révélation avant de mettre en œuvre un moyen aussi simple que celui des branches dont il avoit enlevé l'écorce. Dieu, connoissant toute l'avarice de Laban et le désintéressement de Jacob, voulut récompenser l'un et punir l'autre, et révéla au patriarche que les animaux seroient ainsi tachetés.

Ce n'est pas seulement en faveur de Jacob que Dieu a prescrit certaines actions à certaines personnes, pour leur faire obtenir des effets merveilleux qui n'auroient jamais été produits suivant le cours ordinaire de la nature. Naaman le Syrien ne crut pas que se laver sept fois dans le Jourdain fût en soi un remède souverain contre la lèpre ; le roi Ézéchias ne crut pas non plus qu'une simple application de figues, qui n'avoit nul rapport à la maladie mortelle dont il étoit attaqué, fût capable de le guérir : mais ils crurent l'un et l'autre à la parole de Dieu, ils obéirent, et Dieu récompensa leur foi et leur obéissance en leur rendant la santé.

De même Jacob, fidèle et obéissant, exécuta ce qui lui fut prescrit, n'hésita point et crut à la parole de Dieu : c'est pourquoi Dieu récompensa sa foi et son obéissance.

Le moyen employé par Jacob étant miraculeux, c'est Dieu lui-même, le maître de l'univers, qui dépouilloit le beau-père pour enrichir le gendre, punissant ainsi la dureté de l'un, et récompensant la fidélité de l'autre.

CHAPITRE XXXI.

Fuite de Jacob. Laban le poursuit. Alliance entre Jacob et Laban.

1. Or, après que Laban eut entendu les paroles de ses fils, disant, Jacob a ravi tous les biens de notre père, il s'est enrichi de ses possessions, et il est devenu grand,

2. Jacob s'aperçut au visage de Laban qu'il n'étoit plus pour lui comme auparavant.

3. Mais, le Seigneur lui ayant dit, Retourne en la terre de tes pères, et vers ta nation, et je serai avec toi,

4. Il envoya, et fit venir Rachel et Lia dans le champ où il paissoit les troupeaux;

5. Et il leur dit : Je connois au visage de votre

1. Postquam autem audivit verba filiorum Laban dicentium, Tulit Jacob omnia quæ fuerunt patris nostri, et de illius facultate ditatus, factus est inclytus,

2. Animadvertit quoque faciem Laban, quòd non esset erga se sicut heri et nudiustertius.

3. Maximè dicente sibi Domino, Revertere in terram patrum tuorum et ad generationem tuam, eroque tecum,

4. Misit, et vocavit Rachel et Liam in agrum, ubi pascebat greges;

5. Dixitque eis : Video faciem patris vestri quòd non

père qu'il n'est plus pour moi comme auparavant : mais le Dieu de mon père est avec moi.

6. Vous savez que j'ai servi votre père de toute ma puissance.

7. Mais votre père m'a trompé, et dix fois il a changé mon salaire, et Dieu ne lui a pas permis de me nuire.

8. Quand il disoit, Les brebis bigarrées seront ta récompense, toutes les brebis enfantoient des agneaux bigarrés ; quand il a dit au contraire, Les blanches seront ta récompense, tous les agneaux étoient blancs.

9. Et Dieu a ôté à votre père son bien, et me l'a donné.

10. Car, lorsque le temps de la conception des

---

sit erga me sicut heri et nudiustertius : Deus autem patris mei fuit mecum.

6. Et ipsæ nostis quòd totis viribus meis servierim patri vestro.

7. Sed et pater vester circumvenit me, et mutavit mercedem meam decem vicibus, et tamen non dimisit eum Deus ut noceret mihi.

8. Si quando dixit, Variæ erunt mercedes tuæ, pariebant omnes oves varios fœtus ; quando verò è contrario ait, Alba quæque accipies pro mercede, omnes greges alba pepererunt.

9. Tulitque Deus substantiam patris vestri, et dedit mihi.

10. Postquam enim conceptûs ovium tempus advenerat,

brebis fut venu, je levai les yeux, et je vis en songe les mâles tachetés et de diverses couleurs s'approcher des femelles.

11. Et l'ange de Dieu me dit en songe : Jacob! Et moi je répondis : Me voici.

12. Et il dit : Lève les yeux, et vois les mâles tachetés, bigarrés et rayés, s'approcher des femelles ; car j'ai vu tout ce que t'a fait Laban.

13. Moi je suis le Dieu de Béthel, où tu as répandu de l'huile sur la pierre, et fait un vœu. Maintenant donc lève-toi, et sors de cette terre, et retourne dans la terre de ta naissance.

14. Et Rachel et Lia répondirent : N'aurons-nous pas notre part dans les biens et l'héritage de notre père?

---

levavi oculos meos, et vidi in somnis ascendentes mares super feminas, varios et maculosos, et diversorum colorum.

11. Dixitque angelus Dei ad me in somnis : Jacob! Et ego respondi : Adsum.

12. Qui ait : Leva oculos tuos, et vide universos masculos ascendentes super feminas, varios, maculosos atque respersos ; vidi enim omnia quæ fecit tibi Laban.

13. Ego sum Deus Bethel, ubi unxisti lapidem, et votum vovisti mihi. Nunc ergo surge, et egredere de terra hac, revertens in terram nativitatis tuæ.

14. Responderuntque Rachel et Lia : Numquid habemus residui quidquam in facultatibus et hæreditate domûs patris nostri?

15. Ne nous a-t-il pas regardées comme des étrangères, et n'a-t-il pas vendu et dissipé notre dot ?

16. Mais Dieu a ôté ses richesses à notre père, et nous les a livrées et à nos fils : fais donc tout ce que Dieu t'a ordonné.

17. C'est pourquoi Jacob se leva, et, plaçant ses enfans et ses femmes sur ses chameaux, il s'en alla,

18. Emportant toutes ses richesses, ses troupeaux, et tout ce qu'il avoit acquis en Mésopotamie, se rendant vers Isaac son père dans la terre de Chanaan.

19. En ce temps, Laban alloit tondre ses brebis, et Rachel déroba les idoles de son père (1).

---

15. Nonne quasi alienas reputavit nos, et vendidit comeditque pretium nostrum?

16. Sed Deus tulit opes patris nostri, et eas tradidit nobis ac filiis nostris : unde omnia quæ præcepit tibi Deus, fac.

17. Surrexit itaque Jacob, et, impositis liberis ac conjugibus suis super camelos, abiit,

18. Tulitque omnem substantiam suam, et greges, et quidquid in Mesopotamia acquisierat, pergens ad Isaac patrem suum in terram Chanaan.

19. Eo tempore ierat Laban ad tondendas oves, et Rachel furata est idola patris sui.

(1) En hébreu, *les theraphim de son père*. On ne sait pas précisément ce que c'étoit que ces *theraphim*, ni par quel motif Rachel les enleva. Il y a apparence, ainsi que Lightfoot le prétend, que ce n'étoient que des pierres sur lesquelles étoient marqués

20. Et Jacob ne voulut pas avouer à son beau-père qu'il fuyoit.

21. Et, lorsqu'il fut parti, lui et tout ce qui lui appartenoit, et qu'ayant traversé le fleuve il s'avançoit vers la montagne de Galaad,

22. On annonça à Laban, le troisième jour, que Jacob fuyoit.

---

20. Noluitque Jacob confiteri socero suo quòd fugeret.

21. Cùmque abiisset tam ipse quàm omnia quæ juris sui erant, et amne transmisso pergeret contra montem Galaad,

22. Nuntiatum est Laban die tertio quòd fugeret Jacob.

les noms des ancêtres de Laban. Cette opinion, très-vraisemblable, est fondée sur la véritable signification du mot *theraphim* : il veut dire *image* ou *ressemblance ;* et, comme on peut représenter des choses vraies ou fausses, conformes au culte légitime ou superstitieuses, on peut donner à *theraphim* le nom d'*idole* ou celui d'*une image permise*, selon les personnes, les temps et les lieux qui en déterminent le sens. Quand on supposeroit que les *theraphim* de Laban qu'il nomme lui-même *ses dieux* le fussent en effet, il s'ensuivroit qu'il avoit adopté des pratiques idolâtres qu'il prétendoit allier avec le culte du vrai Dieu qu'il adoroit : mais il ne s'ensuit pas que ni Rébecca, ni Lia, ni Rachel, aient donné dans cette superstition; et quand cela seroit encore, on n'en pourroit rien conclure contre la défense faite par Dieu aux patriarches d'épouser des filles idolâtres. Il y avoit toujours dans la famille de Laban des traces de l'ancienne religion, et cette défense ne regardoit que les filles des Chananéens, en qui l'idolâtrie étoit jointe à une grande dépravation de mœurs. Et, d'ailleurs, Dieu ayant résolu d'exterminer la nation des Chananéens par les Juifs, ces mariages des Hébreux avec leurs filles auroient été un obstacle à l'exécution de ses décrets.

23. Et il prit avec lui ses frères, et le poursuivit pendant sept jours, et il l'atteignit en la montagne de Galaad.

24. Et il vit en songe Dieu qui lui disoit : Garde-toi de parler à Jacob avec rudesse.

25. Et Jacob avoit déjà étendu ses tentes sur la montagne; et, quand Laban l'eut atteint, lui et ses frères, il dressa sa tente sur la même montagne de Galaad.

26. Et il dit à Jacob : Pourquoi en as-tu agi ainsi, d'emmener mes filles à mon insu, comme une conquête faite par le glaive?

27. Pourquoi as-tu voulu me fuir à la dérobée, et ne pas m'avertir, moi qui t'aurois accompagné avec joie, au milieu des chants, des tambours et des cithares?

---

23. Qui, assumptis fratribus suis, persecutus est eum diebus septem, et comprehendit eum in monte Galaad.

24. Viditque in somnis dicentem sibi Deum : Cave ne quidquam asperè loquaris contra Jacob.

25. Jamque Jacob extenderat in monte tabernaculum; cùmque ille consecutus fuisset eum cum fratribus suis, in eodem monte Galaad fixit tentorium.

26. Et dixit ad Jacob : Quare ita egisti, ut clam me abigeres filias meas quasi captivas gladio?

27. Cur ignorante me fugere voluisti, nec indicare mihi, ut prosequerer te cum gaudio, et canticis, et tympanis, et citharis?

28. Tu ne m'as laissé embrasser ni mes fils ni mes filles; tu as mal agi envers moi : et maintenant

29. Ma main pourroit te rendre le mal; mais le Dieu de ton père m'a dit hier : Garde-toi de dire rien à Jacob avec rudesse.

30. Je veux que tu desirasses aller vers les tiens, et que la maison de ton père fût pour toi un sujet de regret : mais pourquoi me dérober mes dieux?

31. Jacob répondit : Si je suis parti à ton insu, c'est de peur que tu ne m'enlevasses violemment tes filles.

32. Mais quant au larcin dont tu m'accuses, que celui qui a tes dieux soit mis à mort. Recherche tout ce que tu trouveras à toi parmi les miens, et emporte-

---

28. Non es passus ut oscularer filios meos et filias; stultè operatus es : et nunc quidem

29. Valet manus mea reddere tibi malum; sed Deus patris vestri heri dixit mihi : Cave ne loquaris contra Jacob quidquam durius.

30. Esto, ad tuos ire cupiebas, et desiderio erat tibi domus patris tui : cur furatus es deos meos?

31. Respondit Jacob : Quòd inscio te profectus sum, timui ne violenter auferres filias tuas.

32. Quòd autem furti me arguis, apud quemcumque inveneris deos tuos, necetur coram fratribus nostris.

le. En parlant ainsi, il ignoroit que Rachel avoit enlevé les idoles.

33. Laban étant donc entré dans la tente de Jacob et de Lia, et des deux servantes, ne trouva rien. Et quand il vint dans la tente de Rachel,

34. Elle se hâta de cacher les idoles sous la litière des chameaux, et elle s'assit dessus; et, Laban cherchant dans toute la tente et ne trouvant rien,

35. Elle lui dit : Que mon seigneur ne se fâche pas, si je ne puis me lever en sa présence; car ce qui arrive ordinairement aux femmes, m'est advenu. Et ainsi fut déçue la recherche de Laban.

36. Et Jacob indigné lui dit avec amertume : Pour

Scrutare, quidquid tuorum apud me inveneris, et aufer. Hæc dicens, ignorabat quòd Rachel furata esset idola.

33. Ingressus itaque Laban tabernaculum Jacob et Liæ, et utriusque famulæ, non invenit. Cùmque intrasset tentorium Rachelis,

34. Illa festinans abscondit idola subter stramenta cameli, et sedit desuper; scrutantique omne tentorium, et nihil invenienti,

35. Ait : Ne irascatur dominus meus quòd coram te assurgere nequeo; quia juxta consuetudinem feminarum nunc accidit mihi. Sic delusa sollicitudo quærentis est.

36. Tumensque Jacob cum jurgio ait : Quam ob cul-

quelle faute, pour quel crime, t'es-tu ainsi enflammé contre moi?

37. Tu as visité tout ce que je possède : qu'as-tu trouvé qui appartînt à ta maison? Discutons ici devant mes frères et tes frères, et qu'ils jugent entre toi et moi.

38. Ai-je été pour cela avec toi vingt ans? Tes brebis et tes chèvres n'ont point été stériles; je n'ai point mangé les moutons de ton troupeau.

39. Je ne t'ai point montré ce qui avoit été pris par les bêtes sauvages; moi-même en portois tout le dommage, et tu exigeois de moi tout ce qui m'étoit ravi par des larcins.

40. Le jour, la nuit, j'étois exposé à la chaleur et au froid, et le sommeil fuyoit de mes yeux.

---

pam meam et ob quod peccatum meum sic exarsisti post me,

37. Et scrutatus es omnem supellectilem meam? Quid invenisti de cuncta substantia domûs tuæ? Pone hîc coram fratribus meis et fratribus tuis, et judicent inter me et te.

38. Idcircò viginti annis fui tecum? Oves tuæ et capræ steriles non fuerunt; arietes gregis tui non comedi.

39. Nec captum à bestia ostendi tibi : ego damnum omne reddebam; quidquid furto peribat, à me exigebas.

40. Die noctuque æstu urebar et gelu, fugiebatque somnus ab oculis meis.

41. Et durant vingt ans je t'ai servi ainsi en ta maison, quatorze ans pour tes filles et six pour tes troupeaux; et dix fois tu as changé mon salaire.

42. Si le Dieu de mon père Abraham et la crainte d'Isaac ne m'avoient protégé, peut-être m'aurois-tu maintenant renvoyé nu : mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains, et hier t'a adressé des reproches.

43. Laban lui répondit : Mes filles et mes fils, et tes troupeaux et tout ce que tu vois, sont à moi : que puis-je faire à mes filles et à mes petits-fils?

44. Viens donc, et formons une alliance qui soit un témoignage entre toi et moi.

---

41. Sicque per viginti annos in domo tua servivi tibi, quatuordecim pro filiabus, et sex pro gregibus tuis : immutasti quoque mercedem meam decem vicibus.

42. Nisi Deus patris mei Abraham et timor Isaac affuisset mihi, forsitan modò nudum me dimisisses : afflictionem meam et laborem manuum mearum respexit Deus, et arguit te heri.

43. Respondit ei Laban : Filiæ meæ et filii, et greges tui, et omnia quæ cernis, mea sunt : quid possum facere filiis et nepotibus meis?

44. Veni ergo, et ineamus fœdus, ut sit in testimonium inter me et te.

Digitized by Google

45. Et Jacob prit une pierre, et l'éleva comme un monument;

46. Et il dit à ses frères : Apportez des pierres. Et ils en amassèrent, ils en formèrent une élévation, et mangèrent dessus;

47. Et Laban l'appela l'Élévation du témoin, et Jacob, le Monceau du témoignage, l'un et l'autre selon le génie de sa langue.

48. Et Laban dit : Cette élévation sera aujourd'hui un témoignage entre toi et moi. Et c'est pour cela qu'on l'appelle Galaad, c'est-à-dire, l'Élévation du témoignage.

49. Que le Seigneur voie et juge entre nous, quand nous nous serons éloignés l'un de l'autre,

---

45. Tulit itaque Jacob lapidem, et erexit illum in titulum :

46. Dixitque fratribus suis : Afferte lapides. Qui congregantes fecerunt tumulum, comederuntque super eum;

47. Quem vocavit Laban Tumulum testis, et Jacob, Acervum testimonii, uterque juxta proprietatem linguæ suæ.

48. Dixitque Laban; Tumulus iste erit testis inter me et te hodie. Et idcircò appellatum est nomen ejus, Galaad, id est, Tumulus testis.

49. Intueatur et judicet Dominus inter nos, quando recesserimus à nobis,

50. Si tu affliges mes filles, et que tu prennes de nouvelles épouses : nul n'est témoin de nos paroles, excepté Dieu, qui nous voit.

51. Et il dit encore : Voilà cette pierre et cette élévation :

52. Qu'ils soient en témoignage, soit que moi je les franchisse, venant contre toi ; soit que toi tu les dépasses, méditant le mal contre moi.

53. Que le Dieu d'Abraham et le Dieu de Nachor soit juge entre nous, le Dieu de leur père. Jacob donc jura par la crainte d'Isaac son père ;

54. Et, ayant immolé des victimes sur la montagne, il appela ses frères pour manger. Ils mangèrent, et demeurèrent là.

---

50. Si afflixeris filias meas, et si introduxeris alias uxores super eas : nullus sermonis nostri testis est absque Deo, qui præsens respicit.

51. Dixitque rursus ad Jacob : En tumulus hic, et lapis quem erexi inter me et te,

52. Testis erit; tumulus, inquam, iste et lapis sint in testimonium, si aut ego transiero illum pergens ad te, aut tu præterieris, malum mihi cogitans.

53. Deus Abraham et Deus Nachor judicet inter nos, Deus patris eorum. Juravit ergo Jacob per timorem patris sui Isaac ;

54. Immolatisque victimis in monte, vocavit fratres suos ut ederent panem. Qui cùm comedissent, manserunt ibi.

Digitized by Google

55. Et Laban, se levant dans la nuit, embrassa ses fils et ses filles, et les bénit, et s'en retourna en son pays.

---

55. Laban verò, de nocte consurgens, osculatus est filios et filias suas, et benedixit illis; reversusque est in locum suum.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXII.

Jacob envoie annoncer à Ésaü sa venue. Celui-ci vient au-devant de lui avec des troupes. Lutte de Jacob contre un Ange.

1. Jacob aussi s'en alla en son chemin, et les anges du Seigneur vinrent à sa rencontre (1).

---

1. Jacob quoque abiit itinere quo cœperat; fueruntque ei obviàm angeli Dei.

(1) Il est certaines personnes qui croient que nier la possibilité des apparitions est la marque d'un esprit fort. Rien n'est plus pitoyable que les raisonnemens sur lesquels elles s'appuient. Comment est-on assez téméraire pour mettre des bornes à la puissance de Dieu, pour régler ses décrets, et prescrire la conduite qu'il a dû tenir envers les hommes? Dieu, sans doute, peut se revêtir d'un corps, c'est-à-dire, rendre sa présence sensible par la parole et par l'action qu'il donne à un corps quelconque; et qui oseroit soutenir que cette manière d'instruire les hommes est indigne de la sagesse et de la majesté divines? Dieu a donc pu s'en servir. Comment prouveroit-on qu'il ne l'a pas fait?

Les apparitions des anges et des morts ne renferment pas plus de difficultés que les apparitions de Dieu. Il ne lui est pas moins aisé de donner un corps à un ange que d'en revêtir une ame humaine; lorsque celle-ci est séparée de son corps, Dieu peut certainement la faire reparoître, lui rendre le même corps qu'elle avoit ou un autre, la remettre en état de faire ce qu'elle faisoit avant la mort. Ce moyen d'instruire les hommes et de les rendre dociles est un des plus frappans que Dieu puisse employer.

2. Et, quand Jacob les vit, il dit : C'est ici le camp de Dieu. Et il appela ce lieu du nom de Mahanaïm, c'est-à-dire, Camp.

3. Et Jacob envoya des messagers devant lui à Ésaü son frère en la terre de Séir, en la contrée d'Édom,

4. Et leur donna des ordres, disant : Vous parlerez ainsi à mon seigneur Ésaü : Voici ce que dit ton frère Jacob : J'ai été comme étranger chez Laban, et j'y ai été jusqu'à ce jour.

5. J'ai des bœufs, des ânes et des brebis, et des serviteurs et des servantes ; et j'envoie maintenant des messagers à mon seigneur, afin de trouver grâce en sa présence.

6. Et les messagers retournèrent à Jacob, disant :

---

2. Quos cùm vidisset, ait : Castra Dei sunt hæc. Et appellavit nomen loci illius, Mahanaïm, id est, Castra.

3. Misit autem et nuntios ante se ad Esaü fratrem suum in terram Seïr, in regionem Edom ;

4. Præcepitque eis, dicens : Sic loquimini domino meo Esaü : Hæc dicit frater tuus Jacob : Apud Laban peregrinatus sum, et fui usque in præsentem diem.

5. Habeo boves, et asinos, et oves, et servos et ancillas ; mittoque nunc legationem ad dominum meum, ut inveniam gratiam in conspectu tuo.

6. Reversique sunt nuntii ad Jacob, dicentes : Venimus

Nous sommes arrivés vers ton frère Ésaü, et voilà qu'il vient au-devant de toi avec quatre cents hommes.

7. Jacob eut une grande frayeur; et, tout troublé, il divisa le peuple qui étoit avec lui, les troupeaux, et les brebis, et les bœufs, et les chameaux, en deux bandes,

8. Disant : Si Ésaü vient à l'une et la frappe, celle qui demeurera sera sauvée.

9. Et Jacob dit : Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac, Seigneur, qui m'avez dit, Retourne en ta terre et au lieu de ta naissance, et je te bénirai,

10. Je suis au-dessous de toutes vos miséricordes, et des promesses que vous avez faites à votre serviteur.

---

ad Esaü fratrem tuum, et ecce properat tibi in occursum cum quadringentis viris.

7. Timuit Jacob valdè; et perterritus divisit populum qui secum erat, greges quoque, et oves, et boves, et camelos, in duas turmas,

8. Dicens : Si venerit Esaü ad unam turmam et percusserit eam, alia turma quæ reliqua est, salvabitur.

9. Dixitque Jacob : Deus patris mei Abraham, et Deus patris mei Isaac, Domine, qui dixisti mihi, Revertere in terram tuam et in locum nativitatis tuæ, et benefaciam tibi,

10. Minor sum cunctis miserationibus tuis, et veritate

J'ai passé le Jourdain un bâton à la main, et maintenant je reviens avec deux bandes d'hommes et de troupeaux.

11. Délivrez-moi de mon frère Ésaü; car je crains fort que peut-être il ne vienne frapper la mère avec les enfans.

12. Vous avez dit que vous me béniriez, et que vous multiplieriez ma postérité comme les sables de la mer, qu'on ne peut nombrer à cause de leur multitude.

13. Et, lorsqu'il eut dormi là cette nuit, il mit à part, de ce qu'il avoit amené, des présens pour Ésaü son frère :

14. Deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis et vingt moutons,

---

tua quam explevisti servo tuo. In baculo meo transivi Jordanem istum, et nunc cum duabus turmis regredior.

11. Erue me de manu fratris mei Esaü; quia valdè eum timeo, ne fortè veniens percutiat matrem cum filiis.

12. Tu locutus es quòd benefaceres mihi, et dilatares semen meum sicut arenam maris, quæ præ multitudine numerari non potest.

13. Cùmque dormisset ibi nocte illâ, separavit de his quæ habebat, munera Esaü fratri suo :

14. Capras ducentas, hircos viginti, oves ducentas et arietes viginti,

15. Trente chameaux allaitant leurs petits, quarante vaches, vingt taureaux, vingt ânesses allaitant dix petits.

16. Et il les envoya par ses serviteurs chacun avec son troupeau à part, et il dit à ses serviteurs : Passez devant moi, et qu'il y ait de la distance entre un troupeau et l'autre.

17. Et il commanda au premier, disant : Si Ésaü mon frère te rencontre et te demande, A qui es-tu? et, Où vas-tu? A qui sont ces choses que tu conduis devant toi?

18. Tu répondras : A ton serviteur Jacob, lequel envoie ces présens à mon seigneur Ésaü; et lui-même vient après nous.

19. Et il commanda la même chose au second et

---

15. Camelos fœtas cum pullis suis triginta, vaccas quadraginta et tauros viginti, asinas viginti et pullos earum decem.

16. Et misit per manus servorum suorum singulos seorsum greges, dixitque pueris suis : Antecedite me, et sit spatium inter gregem et gregem.

17. Et præcepit priori, dicens : Si obvium habueris fratrem meum Esaü, et interrogaverit te, Cujus es? aut, Quò vadis? aut, Cujus sunt ista quæ sequeris?

18. Respondebis : Servi tui Jacob : munera misit domino meo Esaü; ipse quoque post nos venit.

19. Similiter dedit mandata secundo et tertio, et

au troisième, et à tous ceux qui suivoient les troupeaux, disant : Vous parlerez selon cette parole à Ésaü, quand vous l'aurez trouvé.

20. Et vous ajouterez : Voici ton serviteur Jacob derrière nous. Car il se disoit : Je le calmerai par les présens qui me précéderont, et après je le verrai; et peut-être sera-t-il apaisé.

21. C'est pourquoi les présens allèrent devant lui, et il demeura cette nuit-là en ses tentes.

22. Et, s'étant levé de grand matin, il prit ses deux femmes, et ses deux servantes, et ses onze enfans, et franchit le passage de Jaboc.

23. Et, ayant fait passer tout ce qu'il possédoit,

---

cunctis qui sequebantur greges, dicens : Iisdem verbis loquimini ad Esaü, cùm inveneritis eum.

20. Et addetis : Ipse quoque servus tuus Jacob iter nostrum insequitur. Dixit enim : Placabo illum muneribus quæ præcedunt, et postea videbo illum; forsitan propitiabitur mihi.

21. Præcesserunt itaque munera ante eum, ipse verò mansit nocte illâ in castris.

22. Cùmque maturè surrexisset, tulit duas uxores suas et totidem famulas cum undecim filiis, et transivit vadum Jaboc.

23. Traductisque omnibus quæ ad se pertinebant,

image
not
available

29. Jacob demanda quel étoit son nom, et il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom ? Et il le bénit au même lieu.

30. Et Jacob appela ce lieu du nom de Phanuel, disant : J'ai vu le Seigneur face à face, et mon ame a été délivrée.

31. Et le soleil se leva aussitôt après qu'il eut passé Phanuel ; et il boitoit.

32. C'est pourquoi les enfans d'Israël ne mangent point, aujourd'hui même, le nerf qui fut desséché en la cuisse de Jacob, parce que l'ange avoit touché le nerf de sa cuisse, et qu'il fut desséché.

---

29. Interrogavit eum Jacob : Dic mihi, quo appellaris nomine ? Respondit : Cur quæris nomen meum ? Et benedixit ei in eodem loco.

30. Vocavitque Jacob nomen loci illius Phanuel, dicens : Vidi Deum facie ad faciem, et salva facta est anima mea.

31. Ortusque est ei statim sol, postquam transgressus est Phanuel ; ipse verò claudicabat pede.

32. Quam ob causam non comedunt nervum filii Israël, qui emarcuit in femore Jacob, usque in præsentem diem, eo quòd tetigerit nervum femoris ejus, et obstupuerit.

CHAPITRE XXXIII.

Rencontre de Jacob et d'Ésaü. Jacob se retire à Socoth, et de là à Sichem.

1. Or Jacob, levant les yeux, vit Ésaü venir, et avec lui quatre cents hommes; et il sépara les enfans de Lia et de Rachel, et ceux des deux servantes;

2. Et il mit les servantes et leurs enfans en avant, Lia et ses enfans après, et Rachel et Joseph derrière.

3. Et lui-même, s'avançant, adora, s'inclinant vers la terre par sept fois, jusqu'à ce que son frère approchât.

4. Ésaü donc courut au-devant de son frère, l'embrassa, et, le serrant dans ses bras et l'embrassant, il pleura.

---

1. Elevans autem Jacob oculos suos, vidit venientem Esaü, et cum eo quadringentos viros; divisitque filios Liæ et Rachel, ambarumque famularum;

2. Et posuit utramque ancillam et liberos earum in principio; Liam verò et filios ejus, in secundo loco; Rachel autem et Joseph novissimos.

3. Et ipse progrediens adoravit pronus in terram septies, donec appropinquaret frater ejus.

4. Currens itaque Esaü obviàm fratri suo, amplexatus est eum; stringensque collum ejus et osculans, flevit.

Digitized by Google

5. Puis, levant les yeux, il vit des femmes et leurs enfans, et dit : Qui sont ceux-là? sont-ils à toi? Et il répondit : Ce sont les enfans que Dieu a donnés à moi ton serviteur.

6. Et les serviteurs et les enfans, s'approchant, s'inclinèrent.

7. Puis Lia aussi s'approcha avec ses enfans; et, quand de même ils l'eurent adoré (1), Joseph et Rachel l'adorèrent les derniers.

8. Et Ésaü dit : Quelles sont ces bandes que j'ai rencontrées? Et il répondit : C'est pour trouver grâce devant mon seigneur.

9. Et Ésaü répondit : J'ai assez, mon frère; que ce qui est à toi te reste.

---

5. Levatisque oculis, vidit mulieres et parvulos earum, et ait : Quid sibi volunt isti? et si ad te pertinent? Respondit : Parvuli sunt quos donavit mihi Deus servo tuo.

6. Et appropinquantes ancillæ et filii earum, incurvati sunt.

7. Accessit quoque Lia cum pueris suis; et, cùm similiter adorassent, extremi Joseph et Rachel adoraverunt.

8. Dixitque Esaü : Quænam sunt istæ turmæ quas obviàm habui? Respondit : Ut invenirem gratiam coram domino meo.

9. At ille ait : Habeo plurima, frater mi; sint tua tibi.

(1) Les Orientaux disent *adorer* pour *saluer*.

10. Et Jacob répondit : Non, je te prie : mais, si maintenant j'ai trouvé grâce devant toi, prends mes presens de ma main; car j'ai vu ta face comme si j'eusse vu la face de Dieu : sois-moi propice,

11. Et reçois la bénédiction que je t'ai apportée, et que Dieu, qui donne toutes choses, m'a donnée. Ésaü, les recevant, à cause des instances de son frère,

12. Dit : Allons ensemble, et je te conduirai en ton chemin.

13. Et Jacob répondit : Mon seigneur, tu sais que j'ai des enfans bien foibles encore, des brebis et des vaches pleines; si je les hâte trop, tout mon troupeau mourra en un jour.

14. Que mon seigneur passe devant son serviteur; et je le suivrai peu à peu, selon que je verrai que mes

---

10. Dixitque Jacob : Noli ita, obsecro : sed, si inveni gratiam in oculis tuis, accipe munusculum de manibus meis; sic enim vidi faciem tuam, quasi viderim vultum Dei : esto mihi propitius,

11. Et suscipe benedictionem quam attuli tibi, et quam donavit mihi Deus tribuens omnia. Vix, fratre compellente, suscipiens,

12. Ait : Gradiamur simul, eroque socius itineris tui.

13. Dixitque Jacob : Nosti, domine mi, quòd parvulos habeam teneros, et oves et boves fœtas, mecum; quas si plus in ambulando fecero laborare, morientur unâ die cuncti greges.

14. Præcedat dominus meus ante servum suum; et ego

Digitized by Google

enfans le pourront, jusqu'à ce que je parvienne vers mon seigneur en Séir.

15. Ésaü répondit : Je te supplie que de tous ceux qui sont avec moi, du moins quelques-uns t'accompagnent. Et il répondit : Il n'est point nécessaire : je n'ai besoin que d'une seule chose ; c'est que je trouve grâce devant toi, mon seigneur.

16. Ainsi s'en retourna Ésaü en ce jour-là en Séir, par le chemin par où il étoit venu.

17. Et Jacob s'en alla à Socoth, où ayant bâti une maison et dressé ses tentes, il appela ce lieu du nom de Socoth, c'est-à-dire, Tabernacle.

18. Et Jacob parvint en Salem, cité de Sichem, qui est en la terre de Chanaan, après qu'il fut revenu

---

sequar paulatim vestigia ejus, sicut videro parvulos meos posse, donec veniam ad dominum meum in Seïr.

15. Respondit Esaü : Oro te ut de populo qui mecum est, saltem socii remaneant viæ tuæ. Non est, inquit, necesse; hoc uno tantùm indigeo, ut inveniam gratiam in conspectu tuo, domine mi.

16. Reversus est itaque illo die Esaü itinere quo venerat in Seïr.

17. Et Jacob venit in Socoth, ubi ædificatâ domo et fixis tentoriis, appellavit nomen loci illius Socoth, id est, Tabernacula.

18. Transivitque in Salem, urbem Sichimorum, quæ

de Mésopotamie de Syrie; et il habita auprès de la ville.

19. Et il acheta au prix de cent agneaux, des enfans d'Hémor père de Sichem, une portion du champ où il avoit aussi ses tentes.

20. Et, ayant élevé là son autel, il invoqua le Dieu fort d'Israël.

---

est in terra Chanaan, postquam reversus est de Mesopotamia Syriæ; et habitavit juxta oppidum.

19. Emitque partem agri in qua fixerat tabernacula, à filiis Hemor patris Sichem, centum agnis.

20. Et, erecto ibi altari, invocavit super illud fortissimum Deum Israël.

Google

CHAPITRE XXXIV.

Dina, fille de Jacob, est enlevée par Sichem, fils d'Hémor. Siméon et Lévi égorgent les Sichémites.

1. Or Dina, fille de Lia, sortit pour voir les filles de cette contrée.

2. Sichem fils d'Hémor Hévéen, prince de cette terre, l'ayant vue, l'aima, et l'enleva, et dormit avec elle, et lui fit violence.

3. Et son cœur s'attacha à elle, et il adoucit sa tristesse par ses douces paroles.

4. Et allant à Hémor son père, il lui dit : Donnez-moi cette fille pour femme.

5. Lorsque Jacob eut entendu cela en l'absence de ses enfans occupés à faire paître leurs troupeaux, il garda le silence jusqu'à ce qu'ils fussent de retour.

---

1. Egressa est autem Dina, filia Liæ, ut videret mulieres regionis illius.

2. Quam cùm vidisset Sichem filius Hemor Hevæi, princeps terræ illius, adamavit eam, et rapuit, et dormivit cum illa, vi opprimens virginem.

3. Et conglutinata est anima ejus cum ea, tristemque delinivit blanditiis.

4. Et, pergens ad Hemor patrem suum, Accipe, inquit, mihi puellam hanc conjugem.

5. Quod cùm audisset Jacob, absentibus filiis, et in pastu pecorum occupatis, siluit donec redirent.

6. Or Hémor père de Sichem sortit pour parler à Jacob.

7. Et voilà que ses enfans revenoient des champs; et, ayant ouï ce qui étoit arrivé, ils furent très-irrités et de la violence commise contre Israël, et du déshonneur de la fille de Jacob, ce qui étoit un grand crime.

8. Or Hémor leur parla ainsi : L'ame de mon fils Sichem s'est attachée à votre fille : donnez-la lui pour femme.

9. Et unissons-nous par des mariages les uns les autres; donnez-nous vos filles, et prenez nos filles pour vous.

10. Et habitez avec nous : cette terre est sous votre empire ; cultivez-la, possédez-la.

---

6. Egresso autem Hemor patre Sichem ut loqueretur ad Jacob,

7. Ecce filii ejus veniebant de agro; auditoque quod acciderat, irati sunt valdè, eo quòd fœdam rem operatus esset in Israël, et, violatâ filiâ Jacob, rem illicitam perpetrasset.

8. Locutus est itaque Hemor ad eos : Sichem filii mei adhæsit anima filiæ vestræ : date eam illi uxorem.

9. Et jungamus vicissim connubia; filias vestras tradite nobis, et filias nostras accipite.

10. Et habitate nobiscum : terra in potestate vestra est; exercete, negotiamini et possidete eam.

11. Sichem dit encore au père de Dina et à ses frères : Que je trouve grâce devant vous ; et ce que vous me demanderez, je le donnerai.

12. Augmentez la dot et demandez des présens, et je vous accorderai volontiers ce que vous me demanderez : seulement donnez-moi cette fille pour épouse.

13. Les enfans de Jacob répondirent à Sichem et son père avec ruse, fort irrités à cause de l'enlèvement de Dina leur sœur :

14. Nous ne pouvons faire ce que vous demandez, ni donner notre sœur à un homme incirconcis ; car c'est une chose illicite et criminelle parmi nous.

15. Toutefois nous pourrons nous allier, si vous

---

11. Sed et Sichem ad patrem et ad fratres ejus ait : Inveniam gratiam coram vobis ; et quæcumque statueritis, dabo.

12. Augete dotem, et munera postulate, et libenter tribuam quod petieritis : tantùm date mihi puellam hanc uxorem.

13. Responderunt filii Jacob Sichem et patri ejus in dolo, sævientes ob stuprum sororis :

14. Non possumus facere quod petitis, nec dare sororem nostram homini incircumciso ; quod illicitum et nefarium est apud nos.

15. Sed in hoc valebimus fœderari, si volueritis esse

voulez être comme nous, et que tous les mâles d'entre vous soient circoncis :

16. Alors nous vous donnerons nos filles et nous accepterons les vôtres, et nous habiterons avec vous, et nous serons un même peuple.

17. Mais, si vous ne voulez pas être circoncis, nous prendrons notre fille, et nous nous retirerons.

18. Et leur offre fut agréable à Hémor et à Sichem son fils.

19. Et le jeune homme se hâta d'accomplir ce que l'on demandoit; car il aimoit passionnément la fille de Jacob, et il étoit très-puissant dans toute la maison de son père.

20. Et Hémor et Sichem, étant entrés à la porte de la cité, parlèrent au peuple :

---

similes nostri, et circumcidatur in vobis omne masculini sexûs :

16. Tunc dabimus et accipiemus mutuò filias vestras ac nostras, et habitabimus vobiscum, erimusque unus populus.

17. Si autem circumcidi nolueritis, tollemus filiam nostram et recedemus.

18. Placuit oblatio eorum Hemor et Sichem filio ejus.

19. Nec distulit adolescens quin statim quod petebatur expleret : amabat enim puellam valdè, et ipse erat inclytus in omni domo patris sui.

20. Ingressique portam urbis, locuti sunt ad populum :

21. Ces hommes sont paisibles et veulent habiter avec nous : qu'ils trafiquent en cette terre et la cultivent; car elle est spacieuse, étendue, et manque de laboureurs : nous prendrons pour femmes leurs filles, et nous leur donnerons les nôtres.

22. Une seule chose arrête un si grand bien : ils demandent qu'imitant leur coutume nous fassions circoncire tous les mâles parmi nous.

23. Et leurs biens, et leurs troupeaux, et tout ce qu'ils possèdent, seront à nous : accordons-leur seulement ceci, et ils habiteront avec nous, et nous deviendrons un même peuple.

24. Et tous y consentirent, et tout mâle fut circoncis.

25. Et voilà qu'au troisième jour, quand la douleur

---

21. Viri isti pacifici sunt, et volunt habitare nobiscum : negotientur in terra, et exerceant eam, quæ, spatiosa et lata, cultoribus indiget : filias eorum accipiemus uxores, et nostras illis dabimus.

22. Unum est quo differtur tantum bonum : si circumcidamus masculos nostros, ritum gentis imitantes.

23. Et substantia eorum, et pecora, et cuncta quæ possident, nostra erunt : tantùm in hoc acquiescamus, et, habitantes simul, unum efficiemus populum.

24. Assensique sunt omnes, circumcisis cunctis maribus.

25. Et ecce, die tertio, quando gravissimus vulnerum

des plaies étoit la plus grande, deux fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun leur glaive, et vinrent hardiment en la cité, et tuèrent tous les mâles,

26. Et Hémor et Sichem; et ils enlevèrent Dina leur sœur de la maison de Sichem.

27. Et étant sortis, les autres enfans de Jacob se jetèrent sur les morts et pillèrent la ville, parce que Sichem avoit déshonoré leur sœur;

28. Et les brebis, et les bœufs, et les ânes; et ils ravagèrent tout ce qui étoit en la ville et aux champs;

29. Et ils emmenèrent captifs tous les enfans et les femmes.

30. Après cette action si hardie, Jacob dit à Siméon et à Lévi: Vous m'avez rempli de douleur, et rendu odieux aux Chananéens et aux Phérézéens, habitans

---

dolor est, arreptis, duo filii Jacob, Simeon et Levi, fratres Dinæ, gladiis, ingressi sunt urbem confidenter; interfectisque omnibus masculis,

26. Hemor et Sichem pariter necaverunt, tollentes Dinam de domo Sichem sororem suam.

27. Quibus egressis, irruerunt super occisos cæteri filii Jacob, et depopulati sunt urbem in ultionem stupri;

28. Oves eorum, et armenta, et asinos, cunctaque vastantes quæ in domibus et in agris erant;

29. Parvulos quoque eorum et uxores duxerunt captivas.

30. Quibus patratis audacter, Jacob dixit ad Simeon et Levi: Turbastis me, et odiosum fecistis me Chananæis

de cette terre. Nous sommes en petit nombre : ils s'assembleront et me frapperont ; et je serai détruit, moi et toute ma maison.

31. Et ils répondirent : Devoient-ils abuser de notre sœur comme d'une courtisane (1)?

---

et Pherezæis habitatoribus terræ hujus. Nos pauci sumus : illi congregati percutient me, et delebor ego et domus mea.

31. Responderunt : Numquid ut scorto abuti debuere sorore nostrâ?

(1) On demande pourquoi Moïse n'avertit pas que Dieu désapprouve cette action. Mais le Dieu de Jacob n'a-t-il pas assez marqué son indignation en inspirant à ce patriarche de refuser en mourant ses bénédictions à Siméon et à Lévi, en punition de la violence qu'ils avoient exercée à Sichem?

CHAPITRE XXXV.

Voyage de Jacob à Béthel. Naissance de Benjamin. Mort de Rachel. Dénombrement des fils de Jacob.

1. CEPENDANT Dieu dit à Jacob : Lève-toi et monte à Béthel, et demeure là, et élève un autel au Dieu qui t'apparut quand tu fuyois Ésaü ton frère.

2. Or Jacob, convoquant toute sa maison, dit : Rejetez les dieux étrangers qui sont parmi vous ; purifiez-vous, et changez vos vêtemens.

3. Levez-vous, et montons à Béthel, afin que nous élevions là un autel au Seigneur, qui m'a exaucé au jour de ma tribulation, et qui a été le compagnon de ma route.

4. Tous lui donnèrent donc les dieux étrangers

---

1. Interea locutus est Deus ad Jacob : Surge, et ascende Bethel, et habita ibi, facque altare Deo qui apparuit tibi quando fugiebas Esaü fratrem tuum.

2. Jacob verò, convocatâ omni domo suâ, ait : Abjicite deos alienos qui in medio vestrî sunt, et mundamini, ac mutate vestimenta vestra.

3. Surgite, et ascendamus in Bethel, ut faciamus ibi altare Deo, qui exaudivit me in die tribulationis meæ, et socius fuit itineris mei.

4. Dederunt ergo ei omnes deos alienos quos habebant,

qu'ils avoient, et les pendans qui étoient à leurs oreilles; et il les cacha sous le térébinthe qui est derrière la cité de Sichem.

5. Et, lorsqu'ils furent partis, Dieu envoya une grande terreur sur les villes qui étoient autour d'eux, et nul n'osa les poursuivre dans leur fuite.

6. Jacob vint donc à Luza, qui est dans la terre de Chanaan, surnommée Béthel, lui et tout le peuple qui étoit avec lui.

7. Et il éleva là un autel, et il appela ce lieu la Maison de Dieu; car Dieu lui apparut là quand il fuyoit son frère.

8. En ce temps mourut Débora, la nourrice de Rébecca, et elle fut ensevelie au pied de Béthel sous

---

et inaures quæ erant in auribus eorum : at ille infodit ea subter terebinthum quæ est post urbem Sichem.

5. Cùmque profecti essent, terror Dei invasit omnes per circuitum civitates, et non sunt ausi persequi recedentes.

6. Venit igitur Jacob Luzam, quæ est in terra Chanaan, cognomento Bethel, ipse et omnis populus cum eo.

7. Ædificavitque ibi altare, et appellavit nomen loci illius, Domus Dei; ibi enim apparuit ei Deus cùm fugeret fratrem suum.

8. Eodem tempore mortua est Debora nutrix Rebeccæ,

un chêne; et le nom de ce lieu fut le Chêne des pleurs.

9. Or Dieu apparut encore à Jacob quand il retourna de Mésopotamie de Syrie et vint en Béthel; et il le bénit,

10. Et lui dit: Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël. Et il l'appela donc Israël.

11. Et il lui dit : Je suis le Dieu tout-puissant : crois et multiplie; les nations et les peuples viendront de toi, et des rois sortiront de toi.

12. Et la terre que j'ai donnée à Abraham et à Isaac, je te la donnerai à toi, et à ta postérité après toi.

13. Dieu s'éloigna.

14. Et Jacob éleva une pierre au lieu où Dieu lui

---

et sepulta est ad radices Bethel subter quercum; vocatumque est nomen loci illius, Quercus fletûs.

9. Apparuit autem iterum Deus Jacob postquam reversus est de Mesopotamia Syriæ, benedixitque ei,

10. Dicens: Non vocaberis ultrà Jacob, sed Israël erit nomen tuum. Et appellavit eum Israël.

11. Dixitque ei : Ego Deus omnipotens : cresce et multiplicare ; gentes et populi nationum ex te erunt, reges de lumbis tuis egredientur.

12. Terramque quam dedi Abraham et Isaac, dabo tibi et semini tuo post te.

13. Et recessit ab eo.

14. Ille verò erexit titulum lapideum in loco quo locutus

avoit parlé, et il y fit des libations et y répandit de l'huile;

15. Et il donna à ce lieu le nom de Béthel.

16. Or, étant parti de là, il vint au printemps en la terre qui conduit en Éphrata; et là Rachel sentit les douleurs de l'enfantement,

17. De manière qu'elle commença d'être en danger. Et la sage-femme lui dit : Ne craignez point, car vous aurez ici un fils.

18. Son ame étant près de la quitter à cause de sa douleur, la mort s'approchant, elle nomma son fils du nom de Benoni, c'est-à-dire, fils de ma douleur; mais le père l'appela Benjamin, c'est-à-dire, fils de la droite.

19. Rachel mourut donc, et fut ensevelie au chemin qui mène à Éphrata, qui est Bethléem.

---

fuerat ei Deus, libans super eum libamina, et effundens oleum,

15. Vocansque nomen loci illius, Bethel.

16. Egressus autem inde, venit verno tempore ad terram quæ ducit Ephratam : in qua cùm parturiret Rachel,

17. Ob difficultatem partûs periclitari cœpit. Dixitque ei obstetrix : Noli timere, quia et hunc habebis filium.

18. Egrediente autem animâ præ dolore, et imminente jam morte, vocavit nomen filii sui Benoni, id est, filius doloris mei : pater verò appellavit eum Benjamin, id est, filius dextræ.

19. Mortua est ergo Rachel, et sepulta est in via quæ ducit Ephratam; hæc est Bethlehem.

20. Et Jacob mit une inscription sur son sépulcre; c'est l'inscription du sépulcre de Rachel, qu'on voit encore aujourd'hui.

21. Puis étant parti de là, il dressa sa tente au-delà de la Tour du troupeau.

22. Et, pendant qu'il habitoit en cette contrée, Ruben s'en alla, et dormit avec Bala, concubine de son père; ce qu'Israël sut. Or les enfans de Jacob étoient douze.

23. Les fils de Lia : Ruben premier-né, et Siméon, et Lévi, et Juda, et Issachar, et Zabulon.

24. Les fils de Rachel : Joseph et Benjamin.

25. Les fils de Bala, servante de Rachel : Dan et Nephthali.

---

20. Erexitque Jacob titulum super sepulcrum ejus; hic est titulus monumenti Rachel, usque in præsentem diem.

21. Egressus inde, fixit tabernaculum trans Turrem gregis.

22. Cùmque habitaret in illa regione, abiit Ruben, et dormivit cum Bala concubina patris sui : quod illum minimè latuit. Erant autem filii Jacob duodecim.

23. Filii Liæ: primogenitus Ruben, et Simeon, et Levi, et Judas, et Issachar, et Zabulon.

24. Filii Rachel : Joseph et Benjamin.

25. Filii Balæ ancillæ Rachelis : Dan et Nephthali.

26. Les fils de Zelpha, servante de Lia : Gad et Aser. Ce sont là les enfans de Jacob qui naquirent en Mésopotamie de Syrie.

27. Or il vint vers Isaac son père, en Mambré, cité d'Arbée ; c'est Hébron, en laquelle habita Abraham et Isaac.

28. Et les jours d'Isaac furent de cent quatre-vingts ans.

29. Isaac, consumé par l'âge, mourut, et, vieux et plein de jours, fut réuni à son peuple ; et Ésaü et Jacob ses fils l'ensevelirent.

---

26. Filii Zelphæ ancillæ Liæ : Gad et Aser. Hi sunt filii Jacob, qui nati sunt ei in Mesopotamia Syriæ.

27. Venit etiam ad Isaac patrem suum in Mambre, civitatem Arbee ; hæc est Hebron, in qua peregrinatus est Abraham et Isaac.

28. Et completi sunt dies Isaac centum octoginta annorum.

29. Consumptusque ætate mortuus est, et appositus est populo suo senex et plenus dierum ; et sepelierunt eum Esaü et Jacob filii sui.

CHAPITRE XXXVI.

Dénombrement des Enfans d'Ésaü.

1. Voici les générations d'Ésaü, qui est aussi appelé Édom.

2. Ésaü prit des femmes parmi les filles des Chananéens : Ada, fille d'Élon Héthéen ; et Oolibama, fille d'Ana, qui étoit fille de Sébéon Hévéen ;

3. Et Basemath, fille d'Ismaël, sœur de Nabaïoth.

4. Et Ada enfanta Éliphaz, et Basemath enfanta Rahuel ;

5. Oolibama enfanta Jéhus, et Ihélon, et Coré. Ce sont là les enfans d'Ésaü qui naquirent de lui en la terre de Chanaan.

6. Et Ésaü prit ses femmes, et ses fils et ses filles, et tous ceux de sa maison, et ses richesses et tout son

---

1. Hæ sunt autem generationes Esaü, ipse est Edom.

2. Esaü accepit uxores de filiabus Chanaan : Ada, filiam Elon Hethæi ; et Oolibama, filiam Anæ filiæ Sebeon Hevæi ;

3. Basemath quoque, filiam Ismaël, sororem Nabaïoth.

4. Peperit autem Ada, Eliphaz ; Basemath genuit Rahuel ;

5. Oolibama genuit Jehus et Ihelon et Core. Hi filii Esaü qui nati sunt ei in terra Chanaan.

6. Tulit autem Esaü uxores suas, et filios et filias, et

bétail, et tout ce qu'il pouvoit avoir en la terre de Chanaan, et s'en alla en un autre pays, et s'éloigna de Jacob son frère.

7. Car ils étoient si riches, qu'ils ne pouvoient habiter ensemble; et la terre où ils habitoient ne leur pouvoit suffire à cause de leurs nombreux troupeaux.

8. Ainsi Ésaü demeura en la montagne de Séir; il est aussi nommé Édom.

9. Or les générations d'Ésaü père d'Édom en la montagne de Séir, sont celles-ci,

10. Et voici les noms de ses enfans : Éliphaz, fils d'Ada femme d'Ésaü, et Rahuel, aussi fils de Basemath sa femme.

11. Et les enfans d'Éliphaz furent Théman, Omar, Sépho, et Gatham, et Cenez.

---

omnem animam domûs suæ, et substantiam et pecora, et cuncta quæ habere poterat in terra Chanaan; et abiit in alteram regionem, recessitque à fratre suo Jacob.

7. Divites enim erant valdè, et simul habitare non poterant; nec sustinebat eos terra peregrinationis eorum præ multitudine gregum.

8. Habitavitque Esaü in monte Seïr, ipse est Edom.

9. Hæ autem sunt generationes Esaü patris Edom in monte Seïr,

10. Et hæc nomina filiorum ejus : Eliphaz filius Ada uxoris Esaü, Rahuel quoque filius Basemath uxoris ejus.

11. Fueruntque Eliphaz filii : Theman, Omar, Sepho, et Gatham, et Cenez.

12. Et Thamna fut concubine d'Eliphaz fils d'Ésaü, laquelle lui enfanta Amalech : ceux-ci sont les enfans d'Ada femme d'Ésaü.

13. Mais les enfans de Rahuel, Nahath et Zara, Samma et Meza, ceux-là sont les fils de Basemath femme d'Ésaü.

14. Ceux-ci étoient les enfans d'Oolibama, femme d'Ésaü, fille d'Ana qui fut fille de Sébéon, laquelle lui enfanta Jéhus, et Ihélon, et Coré.

15. Voici les chefs parmi les enfans d'Ésaü : les enfans d'Éliphaz, le premier-né d'Ésaü ; Théman, Omar, Sépho, Cenez,

16. Coré, Gatham, Amalech : ce sont les fils d'Éliphaz en la terre d'Édom, et ce sont là les enfans d'Ada.

---

12. Erat autem Thamna concubina Eliphaz filii Esaü, quæ peperit ei Amalech : hi sunt filii Ada uxoris Esaü.

13. Filii autem Rahuel : Nahath et Zara, Samma et Meza : hi filii Basemath uxoris Esaü.

14. Isti quoque erant filii Oolibama filiæ Anæ filiæ Sebeon, uxoris Esaü, quos genuit ei, Jehus, et Ihelon, et Core.

15. Hi duces filiorum Esaü : filii Eliphaz primogeniti Esaü : dux Theman, dux Omar, dux Sepho, dux Cenez,

16. Dux Core, dux Gatham, dux Amalech : hi filii Eliphaz in terra Edom, et hi filii Ada.

17. Ce sont là les enfans de Rahuel fils d'Ésaü : Nahath, Zara, Samma, Meza. Ce sont les chefs sortis de Rahuel en la terre d'Édom ; ce sont les fils de Basemath femme d'Ésaü.

18. Et ceux-ci sont les enfans d'Oolibama femme d'Ésaü : Jéhus, Ihélon, Coré : ceux-ci sont les chefs sortis d'Oolibama, femme d'Ésaü, fille d'Ana.

19. Ce sont les enfans d'Ésaü et leurs chefs ; d'Ésaü nommé aussi Édom.

20. Voici les enfans de Séir Horréen, habitans de la terre : Lotan, et Sobal, et Sébéon, et Ana,

21. Et Dison, et Éser, et Disan ; ceux-ci sont les chefs Horréens, enfans de Séir, en la terre d'Édom.

---

17. Hi quoque filii Rahuel filii Esaü : dux Nahath, dux Zara, dux Samma, dux Meza. Hi autem duces Rahuel in terra Edom ; isti filii Basemath uxoris Esaü.

18. Hi autem filii Oolibama uxoris Esaü : dux Jehus, dux Ihelon, dux Core : hi duces Oolibama filiæ Anæ uxoris Esaü.

19. Isti sunt filii Esaü, et hi duces eorum : ipse est Edom.

20. Isti sunt filii Seïr Horræi, habitatores terræ : Lotan, et Sobal, et Sebeon, et Ana,

21. Et Dison, et Eser, et Disan ; hi duces Horræi, filii Seïr in terra Edom.

22. Les enfans de Lotan furent Hori et Héman. Et Thamna étoit sœur de Lotan.

23. Les enfans de Sobal sont : Alvan, et Manahat, et Ébal, Sépho et Onam.

24. Les enfans de Sébéon : Aïa et Ana. C'est Ana qui trouva les eaux chaudes au désert, quand il paissoit les ânes de Sébéon son père.

25. Le fils d'Ana fut Dison, et sa fille, Oolibama.

26. Et voici les enfans de Dison : Hamdan, et Éséban, et Jéthram, et Charan.

27. Et les enfans d'Éser : Balaan, et Zavan, et Acan.

28. Les enfans de Disan furent Hus et Aram.

---

22. Facti sunt autem filii Lotan : Hori et Hemàn. Erat autem soror Lotan, Thamna.

23. Et isti filii Sobal : Alvan, et Manahat, et Ebal, et Sepho et Onam.

24. Et hi filii Sebeon : Aïa et Ana. Iste est Ana qui invenit aquas calidas in solitudine, cùm pasceret asinos Sebeon patris sui;

25. Habuitque filium Dison, et filiam Oolibama.

26. Et isti filii Dison : Hamdan, et Eseban, et Jethram, et Charan.

27. Hi quoque filii Eser : Balaan, et Zavan, et Acan.

28. Habuit autem filios Disan : Hus et Aram.

29. Voici les chefs des Horréens : Lotan, Sobal, Sébéon et Ana,

30. Dison, Éser et Disan : ce sont là les chefs horréens qui ont dominé la terre de Séir.

31. Or voici les rois qui ont régné en la terre d'Édom, avant qu'aucun roi régnât sur les enfans d'Israël :

32. Béla fils de Béor ; et le nom de la cité, Denaba.

33. Or Béla mourut, et à sa place régna Jobab fils de Zara de Bosra.

34. Et quand Jobab fut mort, à sa place régna Husam de la terre des Thémanites.

35. Et Husam étant mort, régna pour lui Adad

---

29. Hi duces Horræorum : dux Lotan, dux Sobal, dux Sebeon, dux Ana,

30. Dux Dison, dux Eser, dux Disan : isti duces Horræorum qui imperaverunt in terra Seïr.

31. Reges autem qui regnaverunt in terra Edom, antequam haberent regem filii Israël, fuerunt hi :

32. Bela filius Beor, nomenque urbis ejus, Denaba.

33. Mortuus est autem Bela, et regnavit pro eo Jobab filius Zaræ de Bosra.

34. Cùmque mortuus esset Jobab, regnavit pro eo Husam de terra Themanorum.

35. Hoc quoque mortuo, regnavit pro eo Adad filius

fils de Badad, qui frappa Madian au champ de Moab; et le nom de sa cité, Avith.

36. Et, quand Adad fut mort, en sa place régna Semla de Masréca.

37. Et, après sa mort, en sa place régna Saül du fleuve de Rohoboth.

38. Et, quand celui-ci mourut, succéda au royaume Balanan fils d'Achobor.

39. Et, quand celui-ci mourut, en sa place régna Adar; et le nom de sa cité, Phaü; et le nom de sa femme, Méétabel, fille de Matred fille de Mézaab.

40. Voilà donc les noms des chefs sortis d'Ésaü selon leurs familles et leurs lieux, et selon leurs noms : Thamna, Alva, Jétheth,

---

Badad, qui percussit Madian in regione Moab; et nomen urbis ejus, Avith.

36. Cùmque mortuus esset Adad, regnavit pro eo Semla de Masreca.

37. Hoc quoque mortuo, regnavit pro eo Saül de fluvio Rohoboth.

38. Cùmque et hic obiisset, successit in regnum Balanan filius Achobor.

39. Isto quoque mortuo, regnavit pro eo Adar; nomenque urbis ejus, Phaü; et appellabatur uxor ejus Meetabel, filia Matred filiæ Mezaab.

40. Hæc ergo nomina ducum Esaü in cognationibus et locis et vocabulis suis : dux Thamna, dux Alva, dux Jetheth,

41. Oolibama, Éla, Phinon,

42. Cenez, Théman, Mabsar,

43. Magdiel et Hiram : ce sont là les chefs d'Édom, habitans de la terre de leur domaine, sortis tous d'Ésaü le père des Iduméens.

---

41. Dux Oolibama, dux Ela, dux Phinon,

42. Dux Cenez, dux Theman, dux Mabsar,

43. Dux Magdiel, dux Hiram : hi duces Edom habitantes in terra imperii sui, ipse est Esaü pater Idumæorum.

CHAPITRE XXXVII.

Jalousie des fils de Jacob contre leur frère. Joseph est vendu par eux et conduit en Égypte.

1. Or Jacob habita dans la terre de Chanaan, où son père avoit été voyageur.

2. Et ce sont là ses générations. Joseph, comme il étoit dans sa seizième année, paissoit, encore enfant, le troupeau de son père, avec ses frères les fils de Bala et de Zelpha ; et il accusa ses frères auprès de son père d'un crime détestable.

3. Or Israël aimoit Joseph par-dessus tous ses fils, parce qu'il l'avoit engendré dans sa vieillesse ; il lui donna une tunique de diverses couleurs.

4. Ses frères, voyant donc que son père l'aimoit

---

1. Habitavit autem Jacob in terra Chanaan, in qua pater suus peregrinatus est.

2. Et hæ sunt generationes ejus. Joseph, cùm sedecim esset annorum, pascebat gregem cum fratribus suis, adhuc puer; et erat cum filiis Balæ et Zelphæ uxorum patris sui : accusavitque fratres suos apud patrem crimine pessimo.

3. Israël autem diligebat Joseph super omnes filios suos, eo quòd in senectute genuisset eum ; fecitque ei tunicam polymitam.

4. Videntes autem fratres ejus quòd à patre plus cunctis

plus que tous ses fils, le haïssoient, et ne pouvoient lui parler avec paix.

5. Il arriva aussi qu'il raconta à ses frères une vision qu'il avoit eue en songe : ce fut la cause d'où naquit une plus grande haine.

6. Et il leur dit : Écoutez le songe que j'ai vu :

7. Je croyois que nous étions à lier des gerbes dans le champ, et il me sembloit que ma gerbe se levoit et se tenoit debout; et les vôtres, l'entourant, adoroient ma gerbe.

8. Ses frères lui répondirent : Est-ce que tu seras notre roi? ou serons-nous soumis à ta puissance? Cette cause donc de songes et de discours fournit de l'aliment à l'envie et à la haine qu'ils lui portoient déjà.

---

filiis amaretur, oderant eum, nec poterant ei quidquam pacificè loqui.

5. Accidit quoque ut visum somnium referret fratribus suis : quæ causa majoris odii seminarium fuit.

6. Dixitque ad eos : Audite somnium meum quod vidi :

7. Putabam nos ligare manipulos in agro, et quasi consurgere manipulum meum, et stare, vestrosque manipulos circumstantes adorare manipulum meum.

8. Responderunt fratres ejus : Numquid rex noster eris? aut subjiciemur ditioni tuæ? Hæc ergo causa somniorum atque sermonum, invidiæ et odii fomitem ministravit.

9. Il vit encore un autre songe, qu'il raconta à ses frères, disant : J'ai vu en songe le soleil, la lune et onze étoiles qui m'adoroient.

10. Ayant raconté cela à ses frères et à son père, son père le reprit, et dit : Que veut dire ce songe que vous avez vu ? Est-ce que moi et votre mère, et vos frères, vous adorerons sur la terre ?

11. Ses frères donc lui portoient envie; mais son père considéroit la chose en silence.

12. Et, un jour que ses frères s'étoient arrêtés en Sichem pour faire paître les troupeaux de leur père,

13. Israël dit à Joseph : Vos frères paissent les brebis dans les pâturages de Sichem ; venez, je vous enverrai vers eux. Joseph répondant,

---

9. Aliud quoque vidit somnium, quod narrans fratribus, ait : Vidi per somnium quasi solem, et lunam, et stellas undecim, adorare me.

10. Quod cùm patri suo et fratribus retulisset, increpavit eum pater suus, et dixit : Quid sibi vult hoc somnium quod vidisti? Num ego et mater tua et fratres tui adorabimus te super terram ?

11. Invidebant ei igitur fratres sui : pater verò rem tacitus considerabat.

12. Cùmque fratres illius in pascendis gregibus patris morarentur in Sichem,

13. Dixit ad eum Israël : Fratres tui pascunt oves in Sichimis : veni, mittam te ad eos. Quo respondente,

14. Me voilà, il lui dit : Allez, et voyez si tout va bien pour vos frères et pour le troupeau ; et rapportez-moi ce qui se fait. Envoyé de la vallée d'Hébron, il vint en Sichem.

15. Et un homme le trouva errant dans les champs, et lui demanda ce qu'il cherchoit.

16. Joseph répondit : Je cherche mes frères ; dites-moi où ils paissent le troupeau.

17. Et cet homme lui dit : Ils se sont retirés de ce lieu-ci ; et je les ai entendus qui disoient : Allons en Dothaïn. Joseph alla donc vers ses frères, et il les trouva en Dothaïn.

18. Ceux-ci l'ayant vu de loin, avant qu'il s'approchât d'eux, ils eurent le dessein de le tuer ;

---

14. Præstò sum, ait ei : Vade, et vide si cuncta prospera sint erga fratres tuos et pecora ; et renuntia mihi quid agatur. Missus de valle Hebron, venit in Sichem.

15. Invenitque eum vir errantem in agro, et interrogavit quid quæreret.

16. At ille respondit : Fratres meos quæro ; indica mihi ubi pascant greges.

17. Dixitque ei vir : Recesserunt de loco isto : audivi autem eos dicentes : Eamus in Dothaïn. Perrexit ergo Joseph post fratres suos, et invenit eos in Dothaïn.

18. Qui cùm vidissent eum procul, antequam accederet ad eos, cogitaverunt illum occidere ;

19. Et ils se disoient l'un à l'autre : Voilà que le songeur vient ;

20. Venez, tuons-le, et jetons-le dans une vieille citerne ; nous dirons qu'une bête sauvage l'a dévoré ; et alors on verra ce que lui serviront ses songes.

21. Or Ruben, entendant cela, s'efforçoit de le délivrer de leurs mains, et il disoit :

22. Ne lui ôtez pas la vie, et ne répandez pas son sang ; mais jetez-le dans cette citerne, qui est dans le désert, et conservez vos mains innocentes. Et il disoit cela, voulant le délivrer de leurs mains et le rendre à son père.

23. Dès qu'il fut arrivé à ses frères, ils le dépouillèrent de sa longue tunique de diverses couleurs ;

---

19. Et mutuò loquebantur : Ecce somniator venit ;

20. Venite, occidamus eum, et mittamus in cisternam veterem ; dicemusque, Fera pessima devoravit eum ; et tunc apparebit quid illi prosint somnia sua.

21. Audiens autem hoc Ruben, nitebatur liberare eum de manibus eorum, et dicebat :

22. Non interficiatis animam ejus, nec effundatis sanguinem ; sed projicite eum in cisternam hanc quæ est in solitudine, manusque vestras servate innoxias. Hoc autem dicebat, volens eripere eum de manibus eorum et reddere patri suo.

23. Confestim igitur ut pervenit ad fratres suos, nudaverunt eum tunicâ talari et polymitâ ;

24. Et ils le descendirent dans la vieille citerne, où il n'y avoit pas d'eau.

25. Et, s'asseyant pour manger du pain, ils virent des voyageurs ismaélites qui venoient de Galaad avec leurs chameaux portant des aromates, de la gomme et de l'ambre en Égypte.

26. Or Juda dit à ses frères : Que nous servira de tuer notre frère et de cacher son sang?

27. Il vaut mieux le vendre aux Ismaélites, et ne pas souiller nos mains : car il est notre frère et notre chair. Ses frères se rendirent à ses discours.

28. Et, lorsque les voyageurs madianites passoient, ils le retirèrent de la citerne, et le vendirent vingt pièces d'argent aux Ismaélites, qui le menèrent en Égypte.

---

24. Miseruntque eum in cisternam veterem, quæ non habebat aquam.

25. Et, sedentes ut comederent panem, viderunt Ismaëlitas viatores venire de Galaad, et camelos eorum portantes aromata et resinam et stacten in Ægyptum.

26. Dixit ergo Judas fratribus suis : Quid nobis prodest si occiderimus fratrem nostrum et celaverimus sanguinem ipsius ?

27. Melius est ut venundetur Ismaëlitis, et manus nostræ non polluantur : frater enim et caro nostra est. Acquieverunt fratres sermonibus illius.

28. Et, prætereuntibus Madianitis negotiatoribus, extrahentes eum de cisterna, vendiderunt eum Ismaëlitis viginti argenteis : qui duxerunt eum in Ægyptum.

29. Ruben, étant revenu à la citerne, n'y trouva pas l'enfant,

30. Et, ses vêtemens déchirés, retournant vers ses frères, il dit: L'enfant ne paroît pas, et moi où irai-je?

31. Ils prirent donc sa tunique, et la plongèrent dans le sang d'un chevreau qu'ils avoient tué;

32. Et ils envoyèrent des gens la porter à leur père, et lui dire : Nous avons trouvé ceci; voyez si c'est, ou non, la tunique de votre fils.

33. Le père, l'ayant reconnue, dit: C'est la tunique de mon fils; une bête sauvage l'a dévoré, une bête a dévoré Joseph.

34. Et, déchirant ses vêtemens, il se revêtit d'un cilice, pleurant son fils pendant long-temps.

---

29. Reversusque Ruben ad cisternam, non invenit puerum,

30. Et, scissis vestibus, pergens ad fratres suos, ait : Puer non comparet, et ego quò ibo?

31. Tulerunt autem tunicam ejus, et in sanguine hædi quem occiderant, tinxerunt;

32. Mittentes qui ferrent ad patrem, et dicerent : Hanc invenimus; vide utrùm tunica filii tui sit, an non.

33. Quam cùm agnovisset pater, ait : Tunica filii mei est; fera pessima comedit eum, bestia devoravit Joseph.

34. Scissisque vestibus, indutus est cilicio, lugens filium suum multo tempore.

35. Et, tous ses enfans s'étant rassemblés pour adoucir la douleur du père, il ne voulut point recevoir de consolation ; mais il dit : Je descendrai vers mon fils en pleurant jusqu'au tombeau. Et, tandis qu'il persévéroit dans les pleurs,

36. Les Madianites vendirent Joseph en Égypte, à Putiphar, ennuque de Pharaon, chef des soldats.

---

35. Congregatis autem cunctis liberis ejus ut lenirent dolorem patris, noluit consolationem accipere; sed ait : Descendam ad filium meum lugens in infernum. Et, illo perseverante in fletu,

36. Madianitæ vendiderunt Joseph in Ægypto Putiphari eunucho Pharaonis, magistro militum.

CHAPITRE XXXVIII.

Juda marie successivement deux de ses fils à Thamar. Naissance de Pharès et de Zara.

1. En ce même temps, Juda alla du lieu où étoient ses frères, chez un homme de la ville d'Odollam, nommé Hiram.

2. Et là il vit la fille d'un Chananéen du nom de Sué; et il la prit pour femme, et s'approcha d'elle.

3. Et il en eut un fils nommé Her.

4. Et, ayant conçu une seconde fois, elle eut encore un fils, à qui elle donna le nom d'Onan.

5. Elle en enfanta un troisième, appelé Séla, après la naissance duquel elle cessa d'enfanter.

---

1. Eodem tempore descendens Judas à fratribus suis, divertit ad virum Odollamitem, nomine Hiram.

2. Viditque ibi filiam hominis Chananæi, vocabulo Sue; et, acceptâ uxore, ingressus est ad eam.

3. Quæ concepit, et peperit filium, et vocavit nomen ejus Her.

4. Rursumque concepto fœtu, natum filium vocavit Onan.

5. Tertium quoque peperit, quem appellavit Sela : quo nato, parere ultrà cessavit.

6. Juda donna pour femme à Her son fils aîné une fille nommée Thamar.

7. Or Her, le premier-né de Juda, étoit un très-méchant homme devant le Seigneur; et Dieu le frappa de mort.

8. Juda dit donc à Onan son second fils : Prenez pour femme la veuve de votre frère; vivez avec elle, et suscitez des enfans à votre frère.

9. Mais Onan, voyant que les enfans qui naîtroient de son mariage ne seroient point à lui, empêchoit, par une action détestable, qu'elle ne devînt mère, et qu'on n'en vît naître des enfans sous le nom de son frère.

10. C'est pourquoi le Seigneur le fit mourir, parce qu'il commettoit une action détestable.

---

6. Dedit autem Judas uxorem primogenito suo Her, nomine Thamar.

7. Fuit quoque Her primogenitus Judæ, nequam in conspectu Domini; et ab eo occisus est.

8. Dixit ergo Judas ad Onan filium suum : Ingredere ad uxorem fratris tui, et sociare illi, ut suscites semen fratri tuo.

9. Ille sciens non sibi nasci filios, introïens ad uxorem fratris sui, semen fundebat in terram, ne liberi fratris nomine nascerentur.

10. Et idcircò percussit eum Dominus, quòd rem detestabilem faceret.

11. C'est pourquoi Juda dit à Thamar sa belle-fille, Demeurez veuve dans la maison de votre père, jusqu'à ce que Séla mon fils soit en âge de vous épouser : car il craignoit que Séla ne mourût aussi comme ses frères. Thamar s'en alla, et habita dans la maison de son père.

12. Beaucoup de jours s'étant passés, la fille de Sué, femme de Juda, mourut; et Juda, après lui avoir rendu les derniers devoirs, et le temps du deuil étant passé, monta en Thamnas, avec Hiras d'Odollam, pasteur de ses troupeaux, pour voir ceux qui tondoient ses brebis.

13. Et l'on annonça à Thamar que son beau-père montoit en Thamnas pour tondre ses brebis.

14. Elle quitta donc ses habits de veuve, prit un voile, et, s'étant déguisée, elle s'assit à l'entrée du

---

11. Quam ob rem dixit Judas Thamar nurui suæ, Esto vidua in domo patris tui, donec crescat Sela filius meus : timebat enim ne et ipse moreretur, sicut fratres ejus. Quæ abiit, et habitavit in domo patris sui.

12. Evolutis autem multis diebus, mortua est filia Sue uxor Judæ : qui, post luctum consolatione susceptâ, ascendebat ad tonsores ovium suarum, ipse et Hiras opilio gregis Odollamites, in Thamnas.

13. Nuntiatumque est Thamar quòd socer illius ascenderet in Thamnas ad tondendas oves.

14. Quæ, depositis viduitatis vestibus, assumpsit theristrum, et, mutato habitu, sedit in bivio itineris quod

Digitized by Google

chemin qui conduit à Thamnas : parce que, Séla étant devenu grand, Juda ne le lui avoit pas donné pour époux.

15. Juda, l'ayant aperçue, crut que c'étoit une femme de mauvaise vie; car elle s'étoit couvert le visage, de peur d'être reconnue.

16. Et, s'approchant d'elle, il lui parla pour la faire consentir au mauvais desir qu'il avoit; car il ne savoit pas qu'elle fût sa belle-fille. Elle lui répondit : Que me donnerez-vous pour ce que vous me demandez?

17. Je vous enverrai, dit-il, un chevreau de mon troupeau. Elle répondit : Donnez-moi un gage, en attendant que vous m'envoyiez ce que vous me promettez.

18. Que demandez-vous pour gage? répondit Juda.

---

ducit Thamnam : eo quòd crevisset Sela, et non eum accepisset maritum.

15. Quam cùm vidisset Judas, suspicatus est esse meretricem; operuerat enim vultum suum, ne agnosceretur.

16. Ingrediensque ad eam, ait, Dimitte me ut coëam tecum : nesciebat enim quòd nurus sua esset. Quâ respondente, Quid dabis mihi ut fruaris concubitu meo?

17. Dixit : Mittam tibi hædum de gregibus. Rursumque illâ dicente, Patiar quod vis, si dederis mihi arrhabonem, donec mittas quod polliceris,

18. Ait Judas : Quid tibi vis pro arrhabone dari ?

Donnez-moi, lui dit-elle, votre anneau, votre bracelet, et le bâton que vous tenez à la main. Elle ne vit Juda que cette seule fois; et, ayant conçu de lui,

19. Elle se retira aussitôt; et, ayant quitté l'habit qu'elle portoit, elle reprit ses habits de veuve.

20. Juda envoya ensuite un chevreau qu'il avoit promis, par son pasteur, qui étoit d'Odollam, afin qu'il retirât le gage à cette femme. Celui-ci, ne l'ayant point trouvée,

21. Demanda aux habitans du lieu : Où est cette femme qui étoit assise à l'entrée du chemin de Thamnas? Tous lui répondant qu'on n'avoit jamais vu en ce lieu de femme de mauvaise vie,

22. Il revint donc vers Juda, et lui dit : Je ne l'ai point trouvée; et les habitans du lieu m'ont assuré

Respondit: Annulum tuum, et armillam, et baculum quem manu tenes. Ad unum igitur coïtum mulier concepit,

19. Et surgens abiit; depositôque habitu quem sumpserat, induta est viduitatis vestibus.

20. Misit autem Judas hædum per pastorem suum Odollamitem, ut reciperet pignus quod dederat mulieri. Qui cùm non invenisset eam,

21. Interrogavit homines loci illius : Ubi est mulier quæ sedebat in bivio? Respondentibus cunctis, Non fuit in loco isto meretrix,

22. Reversus est ad Judam, et dixit ei : Non inveni

qu'il n'y avoit jamais eu en cet endroit de femme de mauvaise vie.

23. Juda répondit : Qu'elle garde ce qu'elle a; elle ne peut m'accuser de mensonge : j'ai envoyé le chevreau que j'avois promis, et tu ne l'as point trouvée.

24. Voilà que, trois mois après, on annonça à Juda, disant : Thamar votre belle-fille est tombée en fornication; car sa grossesse commence à paroître. Juda répondit : Qu'on la fasse venir en public, et qu'elle soit brûlée.

25. Et, comme on la conduisoit au supplice, elle envoya dire à son beau-père : J'ai conçu de celui dont voici les gages; voyez à qui sont cet anneau, ce bracelet et ce bâton.

26. Judas, ayant reconnu ces gages, dit : Elle est

---

eam; sed et homines loci illius dixerunt mihi nunquam sedisse ibi scortum.

23. Ait Judas : Habeat sibi; certè mendacii arguere nos non potest : ego misi hædum quem promiseram, et tu non invenisti eam.

24. Ecce autem post tres menses nuntiaverunt Judæ, dicentes : Fornicata est Thamar nurus tua, et videtur uterus illius intumescere. Dixitque Judas : Producite eam ut comburatur.

25. Quæ cùm duceretur ad pœnam, misit ad socerum suum, dicens : De viro cujus hæc sunt, concepi; cognosce cujus sit annulus, et armilla, et baculus.

26. Qui, agnitis muneribus, ait : Justior mé est, quia

plus juste que moi, puisque je ne lui ai pas donné pour époux Séla mon fils. Mais il ne la connut pas depuis.

27. Et, étant près d'accoucher, elle portoit dans son sein deux jumeaux; et, l'un des deux ayant présenté la main, la sage-femme y mit un ruban d'écarlate, disant :

28. Celui-ci sortira le premier.

29. Mais, cet enfant ayant retiré sa main, l'autre vint au monde; et la sage-femme dit : Pourquoi le mur de séparation a-t-il été rompu à cause de toi? C'est pour cette raison qu'on lui donna le nom de Pharès.

30. Son frère, qui avoit le ruban d'écarlate au bras, sortit après, et on le nomma Zara.

---

non tradidi eam Sela filio meo. Attamen ultrà non cognovit eam.

27. Instante autem partu, apparuerunt gemini in utero; atque in ipsa effusione infantium unus protulit manum, in qua obstetrix ligavit coccinum, dicens :

28. Iste egredietur prior.

29. Illo verò retrahente manum, egressus est alter; dixitque mulier : Quare divisa est propter te maceria? Et ob hanc causam vocavit nomen ejus, Phares.

30. Postea egressus est frater ejus, in cujus manu erat coccinum : quem appellavit Zara.

CHAPITRE XXXIX.

Joseph en faveur auprès de Putiphar. Il est accusé par sa maîtresse et mis en prison.

1. JOSEPH donc fut conduit en Égypte ; et Putiphar, ennuque de Pharaon, chef de l'armée, homme égyptien, l'acheta des mains des Ismaélites qui l'avoient amené.

2. Et le Seigneur fut avec Joseph, et tout lui prospéroit ; et il demeura dans la maison de son maître,

3. Qui connoissoit très-bien que le Seigneur étoit avec lui, et dirigeoit de la main tout ce qu'il faisoit.

4. Et Joseph trouva grâce devant son maître, et il le servoit : ayant été établi par lui sur tous ses

---

1. Igitur Joseph ductus est in Ægyptum, emitque eum Putiphar eunuchus Pharaonis, princeps exercitûs, vir Ægyptius, de manu Ismaëlitarum à quibus perductus erat.

2. Fuitque Dominus cum eo, et erat vir in cunctis prosperè agens ; habitavitque in domo domini sui,

3. Qui optimè noverat Dominum esse cum eo, et omnia quæ gereret, ab eo dirigi in manu illius.

4. Invenitque Joseph gratiam coram domino suo, et

serviteurs, il gouvernoit la maison qui lui étoit confiée, et tout ce qui avoit été remis à ses soins.

5. Et le Seigneur bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph, et il multiplia tous ses biens, tant à la ville qu'aux champs;

6. Et l'Égyptien ne connoissoit rien autre chose que le pain dont il se nourrissoit. Or Joseph étoit beau de visage, et ravissant à voir.

7. Après donc beaucoup de jours, sa maîtresse jeta les yeux sur Joseph, et dit : Dors avec moi.

8. Mais lui, ne consentant pas à cette action détestable, lui dit : Voilà que mon maître, m'ayant tout donné, ignore ce qu'il a dans sa maison ;

9. Et il n'y a rien qui ne soit en ma puissance et

---

ministrabat ei : à quo præpositus omnibus, gubernabat creditam sibi domum et universa quæ ei tradita fuerant.

5. Benedixitque Dominus domui Ægyptii propter Joseph, et multiplicavit tam in ædibus quàm in agris cunctam ejus substantiam ;

6. Nec quidquam aliud noverat, nisi panem quo vescebatur. Erat autem Joseph pulchrâ facie, et decorus aspectu.

7. Post multos itaque dies injecit domina sua oculos suos in Joseph, et ait : Dormi mecum.

8. Qui, nequaquam acquiescens operi nefario, dixit ad eam : Ecce dominus meus, omnibus mihi traditis, ignorat quid habeat in domo sua ;

9. Nec quidquam est quod non in mea sit potestate

qu'il ne m'ait donné, excepté vous, qui êtes son épouse : comment donc puis-je faire ce mal, et pécher devant mon Dieu ?

10. Chaque jour, par des discours semblables, cette femme affligeoit ce jeune homme, et lui se refusoit au crime.

11. Or il arriva un certain jour que, comme Joseph rentroit dans la maison, et s'occupoit sans témoins de quelque travail,

12. Elle prit le bord de sa robe, et lui dit : Dors avec moi. Mais lui, ayant laissé son manteau dans sa main, s'enfuit, et sortit.

13. Et cette femme, ayant vu son vêtement dans ses mains, et qu'elle étoit méprisée,

---

vel non tradiderit mihi, præter te, quæ uxor ejus es : quomodo ergo possum hoc malum facere, et peccare in Deum meum ?

10. Hujuscemodi verbis per singulos dies et mulier molesta erat adolescenti, et ille recusabat stuprum.

11. Accidit autem quâdam die ut intraret Joseph domum, et operis quippiam absque arbitris faceret ;

12. Et illa, apprehensâ laciniâ vestimenti ejus, diceret : Dormi mecum. Qui, relicto in manu ejus pallio, fugit, et egressus est foras.

13. Cùmque vidisset mulier vestem in manibus suis, et se esse contemptam,

14. Appela des hommes de sa maison, et leur dit : Voilà que l'Hébreu, pour nous faire outrage, est venu à moi pour dormir avec moi ; et, lorsque je me suis mise à crier,

15. Et qu'il a entendu ma voix, il a laissé son manteau, et s'est enfui.

16. En preuve de sa foi, elle montra donc à son mari, revenu dans la maison, le manteau qu'elle avoit retenu,

17. Et lui dit : L'esclave hébreu est venu à moi, celui que vous avez amené, pour me faire outrage ;

18. Et, m'ayant entendue crier, il a laissé son manteau que je tenois, et s'est enfui.

---

14. Vocavit ad se homines domûs suæ, et ait ad eos : En introduxit virum Hebræum, ut illuderet nobis : ingressus est ad me, ut coïret mecum ; cùmque ego succlamassem,

15. Et audisset vocem meam, reliquit pallium quod tenebam, et fugit foras.

16. In argumentum ergo fidei retentum pallium ostendit marito revertenti domum,

17. Et ait : Ingressus est ad me servus Hebræus quem adduxisti, ut illuderet mihi ;

18. Cùmque audisset me clamare, reliquit pallium quod tenebam, et fugit foras.

19. Alors le maître, trop crédule aux paroles de son épouse, entra dans une grande colère ;

20. Et il envoya Joseph dans la prison où l'on gardoit les prisonniers du roi, et il étoit là enfermé.

21. Mais le Seigneur fut avec Joseph, et, prenant pitié de lui, il lui fit trouver grâce devant le chef de la prison,

22. Qui remit en sa main tous les prisonniers qui étoient sous sa garde ; et tout ce qui se faisoit, dépendoit de Joseph.

23. Il ne s'informoit en rien de ce qu'il lui avoit confié : car le Seigneur étoit avec lui, et dirigeoit toutes ses œuvres.

---

19. His auditis, dominus, et nimiùm credulus verbis conjugis, iratus est valdè ;

20. Tradiditque Joseph in carcerem ubi vincti regis custodiebantur, et erat ibi clausus.

21. Fuit autem Dominus cum Joseph, et, misertus illius, dedit ei gratiam in conspectu principis carceris,

22. Qui tradidit in manu illius universos vinctos qui in custodia tenebantur ; et quidquid fiebat, sub ipso erat.

23. Nec noverat aliquid, cunctis ei creditis : Dominus enim erat cum illo, et omnia opera ejus dirigebat.

Digitized by Google

CHAPITRE XL.

Emprisonnement du grand Échanson et du grand Panetier du Roi d'Égypte. Leurs Songes expliqués par Joseph.

1. Ces choses s'étant ainsi passées, il arriva que deux eunuques, l'échanson du roi d'Égypte et son panetier, péchèrent contre leur maître.

2. Et Pharaon, s'étant courroucé contre eux (car l'un commandoit aux échansons, et l'autre aux panetiers),

3. Les envoya dans la prison du chef de la milice, dans laquelle Joseph aussi étoit enfermé.

4. Et le gardien de la prison leur donna Joseph pour les servir. Un peu de temps s'étoit écoulé, et ils demeuroient toujours dans la prison.

---

1. His ita gestis, accidit ut peccarent duo eunuchi, pincerna regis Ægypti et pistor, domino suo.

2. Iratusque contra eos Pharao (nam alter pincernis præerat, alter pistoribus)

3. Misit eos in carcerem principis militum, in quo erat vinctus et Joseph.

4. At custos carceris tradidit eos Joseph, qui et ministrabat eis. Aliquantulùm temporis fluxerat, et illi in custodia tenebantur.

5. Et tous deux, la même nuit, eurent un songe, dont l'interprétation s'appliquoit à eux.

6. Or Joseph, étant venu à eux le matin, et les ayant vus tristes,

7. Les interrogea, disant : Pourquoi votre visage est-il aujourd'hui plus triste que de coutume?

8. Ils répondirent : Nous avons eu un songe, et il n'y a personne qui nous l'interprète. Joseph leur dit : L'interprétation ne vient-elle pas de Dieu? Racontez-moi ce que vous avez vu.

9. Le grand échanson raconta le premier son songe : Je voyois devant moi une vigne,

10. Laquelle avoit trois branches qui croissoient et poussoient des boutons, et, après les fleurs, les grappes mûrissoient;

---

5. Videruntque ambo somnium nocte unâ juxta interpretationem congruam sibi.

6. Ad quos cùm introïsset Joseph manè, et vidisset eos tristes,

7. Sciscitatus est eos, dicens : Cur tristior est hodiè solito facies vestra?

8. Qui responderunt : Somnium vidimus, et non est qui interpretetur nobis. Dixitque ad eos Joseph : Numquid non Dei est interpretatio? Referte mihi quid videritis.

9. Narravit prior, præpositus pincernarum, somnium suum : Videbam coram me vitem,

10. In qua erant tres propagines, crescere paulatim in gemmas, et post flores uvas maturescere;

11. Et la coupe de Pharaon étoit dans ma main : je pris donc les grappes, et les pressai dans la coupe que je tenois; et je donnai la coupe à Pharaon.

12. Joseph lui répondit : Voilà l'interprétation du songe : Les trois branches sont encore trois jours,

13. Après lesquels Pharaon se souviendra de votre ministère, et vous rétablira dans votre ancien rang; et vous lui donnerez la coupe, selon votre office, comme vous aviez coutume de faire auparavant.

14. Seulement souvenez-vous de moi, lorsque vous serez bien, et faites-moi miséricorde, en suggérant à Pharaon de me tirer de cette prison :

15. Car j'ai été enlevé par fraude de la terre des Hébreux, et, innocent, on m'a jeté ici dans cette fosse.

---

11. Calicemque Pharaonis in manu mea : tuli ergo uvas, et expressi in calicem quem tenebam; et tradidi poculum Pharaoni.

12. Respondit Joseph : Hæc est interpretatio somnii : Tres propagines, tres adhuc dies sunt,

13. Post quos recordabitur Pharaó ministerii tui, et restituet te in gradum pristinum; dabisque ei calicem juxta officium tuum, sicut antè facere consueveras.

14. Tantùm memento meî, cùm benè tibi fuerit, et facias mecum misericordiam, ut suggeras Pharaoni ut educat me de isto carcere :

15. Quia furto sublatus sum de terra Hebræorum, et hîc innocens in lacum missus sum.

16. Le grand maître des panetiers, voyant qu'il avoit habilement démêlé le songe, dit : Et moi aussi j'ai eu un songe ; et j'avois trois corbeilles de farine sur ma tête,

17. Et, dans l'une des corbeilles, qui étoit la plus élevée, je portois de tout ce qui se fait par l'art du boulanger ; et les oiseaux du ciel en mangeoient.

18. Joseph lui répondit : Voici l'interprétation du songe : Les trois corbeilles sont encore trois jours,

19. Après lesquels Pharaon vous fera trancher la tête, et vous suspendra à une croix ; et les oiseaux du ciel déchireront votre chair.

20. Le troisième jour après étoit le jour de naissance de Pharaon, qui, donnant un grand festin à ses

---

16. Videns pistorum magister quòd prudenter somnium dissolvisset, ait : Et ego vidi somnium, quòd tria canistra farinæ haberem super caput meum,

17. Et in uno canistro quod erat excelsius, portare me omnes cibos qui fiunt arte pistoriâ, avesque comedere ex eo.

18. Respondit Joseph : Hæc est interpretatio somnii : Tria canistra, tres adhuc dies sunt,

19. Post quos auferet Pharao caput tuum, ac suspendet te in cruce ; et lacerabunt volucres carnes tuas.

20. Exinde dies tertius natalitius Pharaonis erat : qui,

officiers, se ressouvint, pendant le repas, du grand échanson et du grand panetier;

21. Et il rétablit l'un dans sa charge pour lui présenter la coupe;

22. Et il fit suspendre l'autre à une croix, afin de vérifier l'interprétation.

23. Et cependant, tout prospérant au grand échanson, il oublia son interprète.

---

faciens grande convivium pueris suis, recordatus est, inter epulas, magistri pincernarum, et pistorum principis;

21. Restituitque alterum in locum suum, ut porrigeret ei poculum;

22. Alterum suspendit in patibulo, ut conjectoris veritas probaretur.

23. Et tamen, succedentibus prosperis, præpositus pincernarum oblitus est interpretis sui.

CHAPITRE XLI.

Songes de Pharaon expliqués par Joseph. Élévation de Joseph. Naissance de Manassé et d'Éphraïm. Stérilité dans l'Égypte.

1. DEUX ans après, Pharaon fit un songe. Il lui sembloit être debout sur le bord du fleuve,

2. D'où montoient sept vaches belles et grasses; et elles paissoient dans les marécages.

3. Et sept autres se hâtoient hors du fleuve, hideuses, consumées de maigreur; et elles paissoient sur la rive du fleuve, en des lieux pleins de verdure;

4. Et elles dévorèrent celles dont le corps et l'embonpoint étoient merveilleux à voir. Pharaon s'étant réveillé,

---

1. Post duos annos vidit Pharao somnium. Putabat se stare super fluvium,

2. De quo ascendebant septem boves, pulchræ et crassæ nimis; et pascebantur in locis palustribus.

3. Aliæ quoque septem emergebant de flumine, fœdæ confectæque macie; et pascebantur in ipsa amnis ripa, in locis virentibus;

4. Devoraveruntque eas quarum mira species et habitudo corporum erat. Expergefactus Pharao,

5. S'endormit de nouveau, et vit un autre songe : Sept épis pleins et beaux sortoient d'une seule tige ;

6. Et autant d'autres épis grêles et rongés par la rouille s'élevoient,

7. Et dévoroient toute la beauté des premiers. Pharaon s'éveillant après son repos,

8. Et le matin étant venu, frappé d'épouvante, il envoya vers tous les devins d'Égypte et vers tous les sages ; et, les ayant mandés, il leur raconta le songe, et il n'y en avoit point qui l'interprétât.

9. Alors enfin le chef des échansons, se souvenant, dit : Je confesse mon péché.

10. Le roi, irrité contre ses serviteurs, moi et le chef de ses panetiers, commanda qu'on nous enfermât dans la prison du chef des soldats,

---

5. Rursum dormivit, et vidit alterum somnium : Septem spicæ pullulabant in culmo uno plenæ atque formosæ ;

6. Aliæ quoque totidem spicæ tenues et percussæ uredine oriebantur,

7. Devorantes omnem priorum pulchritudinem. Evigilans Pharao post quietem,

8. Et facto mane, pavore perterritus, misit ad omnes conjectores Ægypti, cunctosque sapientes ; et accersitis narravit somnium, nec erat qui interpretaretur.

9. Tunc demum reminiscens pincernarum magister ait : Confiteor peccatum meum.

10. Iratus rex servis suis me et magistrum pistorum retrudi jussit in carcerem principis militum,

11. Où, la même nuit, l'un et l'autre nous vîmes un songe qui présageoit l'avenir.

12. Il y avoit là un jeune Hébreu, esclave du chef des soldats; et, lui ayant raconté nos songes,

13. Nous entendîmes tout ce qu'ensuite l'événement prouva : car à moi, ma charge me fut rendue; et lui, il fut suspendu à une croix.

14. Aussitôt, sur le commandement du roi, Joseph ayant été délivré de prison, on lui coupa les cheveux, et, l'ayant fait changer de vêtemens, on le présenta au roi,

15. Qui lui dit : J'ai vu des songes, et il n'y a personne qui les explique : pour toi, j'ai appris que tu conjectures avec une grande sagesse.

---

11. Ubi unâ nocte uterque vidimus somnium præsagum futurorum.

12. Erat ibi puer Hebræus, ejusdem ducis militum famulus : cui narrantes somnia,

13. Audivimus quidquid postea rei probavit eventus : ego enim redditus sum officio meo, et ille suspensus est in cruce.

14. Protinus, ad regis imperium, eductum de carcere Joseph totonderunt, ac, veste mutatâ, obtulerunt ei.

15. Cui ille ait : Vidi somnia, nec est qui edisserat : quæ audivi te sapientissimè conjicere.

16. Joseph répondit : Dieu, sans moi, répondra des choses prospères à Pharaon.

17. Pharaon raconta donc ce qu'il avoit vu : Il me sembloit que j'étois debout sur le bord d'un fleuve;

18. Et sept vaches montoient de ce fleuve, belles et pleines d'embonpoint, qui paissoient dans les pâturages d'un marais;

19. Et voilà que sept autres vaches les suivoient, si difformes et si maigres, que jamais je n'en vis de semblables dans la terre d'Égypte ;

20. Et, après avoir dévoré et consumé les premières,

21. Elles ne parurent nullement rassasiées; mais elles demeuroient engourdies dans leur hideuse maigreur. Après mon reveil, m'assoupissant de nouveau,

---

16. Respondit Joseph : Absque me Deus respondebit prospera Pharaoni.

17. Narravit ergo Pharao quod viderat : Putabam me stare super ripam fluminis,

18. Et septem boves de amne conscendere, pulchras nimis et obesis carnibus, quæ in pastu paludis virecta carpebant;

19. Et ecce has sequebantur aliæ septem boves in tantum deformes et macilentæ, ut nunquam tales in terra Ægypti viderim ;

20. Quæ, devoratis et consumptis prioribus,

21. Nullum saturitatis dedere vestigium ; sed simili macie et squalore torpebant. Evigilans, rursus sopore depressus,

22. Je vis un songe : Sept épis pleins et d'une merveilleuse beauté sortoient d'une seule tige :

23. Et sept autres épis grêles et rongés par la rouille s'élevoient d'un chaume ;

24. Et ils dévorèrent la beauté des premiers. J'ai raconté le songe aux devins, et il n'y a personne qui l'explique.

25. Joseph répondit : Le songe du roi est un : Dieu a montré à Pharaon ce qu'il fera.

26. Les sept vaches pleines et les sept épis pleins sont sept années d'abondance ; et l'un et l'autre renferment également la vérité du songe.

27. Les sept vaches maigres et décharnées qui sont montées après les premières, et les sept épis

---

22. Vidi somnium : Septem spicæ pullulabant in culmo uno, plenæ atque pulcherrimæ :

23. Aliæ quoque septem tenues et percussæ uredine oriebantur è stipula ;

24. Quæ priorum pulchritudinem devoraverunt. Narravi conjectoribus somnium, et nemo est qui edisserat.

25. Respondit Joseph : Somnium regis unum est : quæ facturus est Deus, ostendit Pharaoni.

26. Septem boves pulchræ, et septem spicæ plenæ, septem ubertatis anni sunt ; eamdemque vim somnii comprehendunt.

27. Septem quoque boves tenues atque macilentæ quæ

grêles et frappés d'un vent brûlant, sont sept années d'une famine qui vient.

28. Et ces années s'accompliront dans cet ordre :

29. Voilà que viendront dans toute la terre d'Égypte sept années d'une grande fertilité,

30. Que suivront sept autres années d'une telle stérilité, que toute l'abondance précédente tombera en oubli ; car la faim consumera toute la terre,

31. Et la grandeur de la disette détruira la grandeur de l'abondance.

32. Quant au songe que vous avez vu en second lieu, et qui se rapporte à la même chose, c'est un signe de certitude que la parole de Dieu se fera et s'accomplira promptement.

---

ascenderunt post eas, et septem spicæ tenues et vento urente percussæ, septem anni venturæ sunt famis.

28. Qui hoc ordine complebuntur :

29. Ecce septem anni venient fertilitatis magnæ in universa terra Ægypti,

30. Quos sequentur septem anni alii tantæ sterilitatis, ut oblivioni tradatur cuncta retrò abundantia ; consumptura est enim fames omnem terram,

31. Et ubertatis magnitudinem perditura est inopiæ magnitudo.

32. Quod autem vidisti secundò ad eamdem rem pertinens somnium, firmitatis indicium est, eo quòd fiat sermo Dei, et velociùs impleatur.

33. Maintenant donc, que le roi choisisse un homme sage et plein d'industrie, et qu'il le prépose sur la terre d'Égypte,

34. Afin qu'il établisse des intendans dans toutes les provinces, et qu'il amasse en des greniers la cinquième partie des fruits de la terre, durant les sept années d'abondance

35. Qui déjà sont prêtes à venir, et que tout le blé soit amassé sous la puissance de Pharaon, et gardé et surveillé;

36. Et qu'il soit préparé pour la famine des sept ans à venir qui pesera sur l'Égypte, afin que la terre ne soit pas consumée par la faim.

37. Ce conseil plut à Pharaon et à tous ses serviteurs;

38. Et il leur dit : Pourrons-nous trouver un tel homme qui soit plein de l'esprit de Dieu?

---

33. Nunc ergo provideat rex virum sapientem et industrium, et præficiat eum terræ Ægypti,

34. Qui constituat præpositos per cunctas regiones, et quintam partem fructuum, per septem annos fertilitatis

35. Qui jam nunc futuri sunt, congreget in horrea, et omne frumentum sub Pharaonis potestate condatur, serveturque in urbibus;

36. Et præparetur futuræ septem annorum fami quæ oppressura est Ægyptum, et non consumetur terra inopiâ.

37. Placuit Pharaoni consilium et cunctis ministris ejus;

38. Locutusque est ad eos : Num invenire poterimus talem virum qui spiritu Dei plenus sit?

39. Il dit donc à Joseph : Puisque Dieu t'a montré tout ce que tu as dit, pourrai-je trouver quelqu'un qui te surpasse ou même qui t'égale en sagesse?

40. Tu seras le premier dans ma maison, et tout le peuple obéira à l'ordre de ta bouche : je n'aurai au-dessus de toi que de m'asseoir sur le trône royal.

41. Pharaon dit encore à Joseph : Voilà que je t'ai établi sur toute la terre d'Égypte.

42. Et il tira l'anneau de sa main, et il le mit en la main de Joseph, et il le revêtit d'une robe de fin lin, et il mit un collier d'or autour de son cou.

43. Et il le fit monter sur son char, précédé d'un héraut criant que tout le peuple fléchît le genou

---

39. Dixit ergo ad Joseph : Quia ostendit tibi Deus omnia quæ locutus es, numquid sapientiorem et consimilem tui invenire potero?

40. Tu eris super domum meam, et ad tui oris imperium cunctus populus obediet : uno tantùm regni solio te præcedam.

41. Dixitque rursus Pharao ad Joseph : Ecce constitui te super universam terram Ægypti.

42. Tulitque annulum de manu sua, et dedit eum in manu ejus, vestivitque eum stolâ byssinâ, et collo torquem auream circumposuit.

43. Fecitque eum ascendere super currum suum secundum, clamante præcone ut omnes coram eo genu

devant lui, et apprit qu'il étoit établi sur toute la terre d'Égypte.

44. Et le roi dit encore à Joseph : Je suis Pharaon ; sans ton commandement, nul ne remuera la main ni le pied dans toute la terre d'Égypte.

45. Et il changea son nom, et il l'appela en langue égyptienne Sauveur du monde, et lui donna pour femme Aseneth, fille de Putiphar prêtre d'Héliopolis. Joseph visita donc la terre d'Égypte

46. (Il étoit âgé de trente ans quand il fut présenté au roi Pharaon), et il parcourut toutes les provinces d'Égypte.

47. Et la fertilité de sept ans vint ; et les blés, étant mûrs, furent mis dans les greniers de l'Égypte.

---

flecterent, et præpositum esse scirent universæ terræ Ægypti.

44. Dixit quoque rex ad Joseph : Ego sum Pharao ; absque tuo imperio non movebit quisquam manum aut pedem in omni terra Ægypti.

45. Vertitque nomen ejus, et vocavit eum linguâ Ægyptiacâ Salvatorem mundi ; deditque illi uxorem Aseneth, filiam Putiphare sacerdotis Heliopoleos. Egressus est itaque Joseph ad terram Ægypti

46. (Triginta autem annorum erat quando stetit in conspectu regis Pharaonis), et circuivit omnes regiones Ægypti.

47. Venitque fertilitas septem annorum ; et in manipulos redactæ segetes congregatæ sunt in horrea Ægypti.

48. Et toute l'abondance de la moisson fut déposée en chacune des villes.

49. Et il y eut une si grande abondance de blé, qu'il égaloit les sables de la mer, et qu'il surpassoit toute mesure.

50. Or, avant l'année que la famine vînt, naquirent à Joseph deux enfans que lui enfanta Aseneth, fille de Putiphar prêtre d'Héliopolis.

51. Et il donna au premier le nom de Manassé, disant : Dieu m'a fait oublier toutes mes afflictions et la maison de mon père.

52. Et il donna au second le nom d'Éphraïm, disant : Dieu m'a fait croître en la terre de mon dénûment.

---

48. Omnis etiam frugum abundantia in singulis urbibus condita est.

49. Tantaque fuit abundantia tritici, ut arenæ maris coæquaretur, et copia mensuram excederet.

50. Nati sunt autem Joseph filii duo antequam veniret fames, quos peperit ei Aseneth, filia Putiphare sacerdotis Heliopoleos.

51. Vocavitque nomen primogeniti, Manasses, dicens : Oblivisci me fecit Deus omnium laborum meorum et domûs patris mei.

52. Nomen quoque secundi appellavit Ephraïm, dicens : Crescere me fecit Deus in terra paupertatis meæ.

53. Les sept années de la fertilité de l'Égypte étant donc finies,

54. Les sept années de famine que Joseph avoit prédites commencèrent à venir : et la famine s'étendit dans toute la terre; mais dans toute la terre d'Égypte il y avoit du pain.

55. Le peuple, étant affamé, cria à Pharaon, demandant du pain, et Pharaon leur répondit : Allez à Joseph, et faites ce qu'il vous dira.

56. La famine donc augmentoit tous les jours sur la terre, et Joseph ouvrit tous les greniers, et il vendoit du blé aux Égyptiens; car la famine pesoit aussi sur eux.

57. Et toutes les provinces venoient en Égypte pour acheter du blé, et adoucir le mal de la disette.

---

53. Igitur, transactis septem ubertatis annis qui fuerant in Ægypto,

54. Cœperunt venire septem anni inopiæ, quos prædixerat Joseph : et in universo orbe fames prævaluit; in cuncta autem terra Ægypti panis erat.

55. Quâ esuriente, clamavit populus ad Pharaonem, alimenta petens; quibus ille respondit : Ite ad Joseph, et quidquid ipse vobis dixerit, facite.

56. Crescebat autem quotidie fames in omni terra, aperuitque Joseph universa horrea, et vendebat Ægyptiis : nam et illos oppresserat fames.

57. Omnesque provinciæ veniebant in Ægyptum, ut emerent escas, et malum inopiæ temperarent.

CHAPITRE XLII.

Arrivée des frères de Joseph en Égypte. Joseph les traite d'espions. Il fait arrêter Siméon, et ne renvoie les autres qu'à condition qu'ils lui rameneront Benjamin.

1. Or Jacob, apprenant que l'on vendoit du blé en Égypte, dit à ses fils : Pourquoi êtes-vous négligens ?

2. J'ai appris que l'on vend du blé en Égypte : descendez-y, et achetez ce qui nous est nécessaire, afin que nous puissions vivre, et que la faim ne nous consume pas.

3. Dix des frères de Joseph descendirent donc en Égypte, pour acheter du blé ;

4. Benjamin fut retenu à la maison par Jacob, qui dit à ses frères : Peut-être quelque mal pourroit lui arriver dans le chemin.

---

1. Audiens autem Jacob quòd alimenta venderentur in Ægypto, dixit filiis suis : Quare negligitis ?

2. Audivi quòd triticum venundetur in Ægypto : descendite, et emite nobis necessaria, ut possimus vivere, et non consumamur inopiâ.

3. Descendentes igitur fratres Joseph decem, ut emerent frumenta in Ægypto,

4. Benjamin domi retento à Jacob, qui dixerat fratribus ejus, Ne fortè in itinere quidquam patiatur mali,

5. Et ils entrèrent en la terre d'Égypte avec d'autres qui y alloient pour acheter : car la famine étoit en la terre de Chanaan ;

6. Et Joseph étoit prince en la terre d'Égypte, et le blé y étoit vendu selon sa volonté. Après donc que ses frères l'eurent adoré,

7. Et qu'il les eut reconnus, il leur parla rudement comme à des étrangers, leur demandant : D'où êtes-vous venus? Et ils répondirent : De la terre de Chanaan, pour acheter ce qui est nécessaire pour vivre.

8. Et, reconnoissant ses frères, il ne fut cependant pas reconnu d'eux.

9. Et, se souvenant des songes qu'il avoit vus autrefois, il leur dit : Vous êtes des espions; vous êtes venus pour voir les lieux foibles du pays.

---

5. Ingressi sunt terram Ægypti cum aliis qui pergebant ad emendum : erat autem fames in terra Chanaan ;

6. Et Joseph erat princeps in terra Ægypti, atque ad ejus nutum frumenta populis vendebantur. Cùmque adorassent eum fratres sui,

7. Et agnovisset eos, quasi ad alienos duriùs loquebatur, interrogans eos : Unde venistis? Qui responderunt : De terra Chanaan, ut emamus victui necessaria.

8. Et tamen fratres ipse cognoscens, non est cognitus ab eis.

9. Recordatusque somniorum quæ aliquando viderat, ait ad eos : Exploratores estis; ut videatis infirmiora terræ venistis.

10. Ils lui répondirent : Non, seigneur; mais vos serviteurs sont venus pour acheter du blé.

11. Nous sommes tous enfans d'un seul homme, nous sommes venus en paix, et vos serviteurs ne méditent rien de mal.

12. Joseph répondit : Il en est autrement ; vous êtes venus pour observer les places de l'Égypte qui ne sont pas fortifiées.

13. Mais eux : Nous sommes douze frères, dirent-ils, vos serviteurs, enfans d'un même homme en la terre de Chanaan : le plus jeune est avec notre père, et l'autre n'est plus.

14. Voilà ce que j'ai dit, reprit Joseph : Vous êtes des espions.

15. Et maintenant je vous éprouverai : par la vie

---

10. Qui dixerunt : Non est ita, domine ; sed servi tui venerunt ut emerent cibos.

11. Omnes filii unius viri sumus, pacifici venimus, nec quidquam famuli tui machinantur mali.

12. Quibus ille respondit : Aliter est ; immunita terræ hujus considerare venistis.

13. At illi : Duodecim, inquiunt, servi tui, fratres sumus, filii viri unius in terra Chanaan : minimus cum patre nostro est, alius non est super.

14. Hoc est, ait, quod locutus sum : Exploratores estis.

15. Jam nunc experimentum vestri capiam : per salutem

de Pharaon, vous ne sortirez d'ici que quand votre frère le plus jeune viendra.

16. Envoyez l'un d'entre vous, et qu'il l'amène; mais vous serez dans les fers jusqu'à ce que vos paroles soient éprouvées, vraies ou fausses: autrement, par la vie de Pharaon, vous êtes des espions.

17. Il les fit donc mettre en prison durant trois jours.

18. Mais, au troisième jour, il les tira de prison, disant: Faites ce que j'ai dit, et vous vivrez; car je crains Dieu.

19. Si vous êtes venus en paix, l'un d'entre vos frères sera enchaîné en la prison; et vous, allez, et portez le blé que vous avez acheté en vos maisons;

20. Et amenez-moi votre plus jeune frère, afin que

Pharaonis, non egrediemini hinc, donec veniat frater vester minimus.

16. Mittite ex vobis unum, et adducat eum; vos autem eritis in vinculis, donec probentur quæ dixistis utrùm vera an falsa sint: alioquin, per salutem Pharaonis, exploratores estis.

17. Tradidit ergo illos custodiæ tribus diebus.

18. Die autem tertio eductis de carcere, ait: Facite quæ dixi, et vivetis; Deum enim timeo.

19. Si pacifici estis, frater vester unus ligetur in carcere; vos autem, abite, et ferte frumenta quæ emistis, in domos vestras;

20. Et fratrem vestrum minimum ad me adducite, ut

vos paroles soient vérifiées, et que vous ne mouriez point. Et ils firent ainsi qu'il avoit dit;

21. Et ils se disoient l'un à l'autre : Nous souffrons ceci justement, parce que nous avons péché contre notre frère, voyant l'angoisse de son esprit quand il nous prioit, et nous ne l'avons point écouté ; c'est pourquoi cette tribulation est venue sur nous.

22. Et Ruben, l'un d'entre eux : Ne vous ai-je pas dit, Ne péchez point contre l'enfant? et vous ne m'avez pas écouté : voilà qu'on recherche son sang.

23. Or ils ignoroient que Joseph les entendit, parce qu'il leur parloit par interprète.

24. Et il se détourna un peu, et pleura; et revenant il leur parla.

---

possim vestros probare sermones, et non moriamini. Fecerunt ut dixerat;

21. Et locuti sunt ad invicem : Meritò hæc patimur, quia peccavimus in fratrem nostrum, videntes angustiam animæ illius dum deprecaretur nos, et non audivimus; ideircò venit super nos ista tribulatio.

22. È quibus unus Ruben ait : Numquid non dixi vobis, Nolite peccare in puerum? et nòn audistis me : en sanguis ejus exquiritur.

23. Nesciebant autem quòd intelligeret Joseph, eo quòd per interpretem loqueretur ad eos.

24. Avertitque se parumper, et flevit; et reversus locutus est ad eos.

25. Et, prenant Siméon, et l'enchaînant en leur présence, il commanda à ses serviteurs qu'ils emplissent leurs sacs de blé, et qu'on remît l'argent de chacun d'eux dans son sac, et, de plus, qu'on leur donnât des vivres pour la route : ce qui fût fait.

26. Et eux, chargeant leur blé sur leurs ânes, s'en allèrent.

27. Et l'un d'eux, ayant ouvert son sac pour donner à manger à son âne dans une hôtellerie, vit son argent à l'entrée de son sac,

28. Et dit à ses frères : Mon argent m'est rendu; le voici dans le sac. Et eux, étonnés et troublés, se disoient l'un à l'autre : Qu'est-ce que ceci que Dieu nous a fait?

29. Et ils vinrent à Jacob leur père en la terre de

---

25. Tollensque Simeon, et ligans illis præsentibus, jussit ministris ut implerent eorum saccos tritico, et reponerent pecunias singulorum in sacculis suis, datis suprà cibariis in viam : qui fecerunt ita.

26. At illi, portantes frumenta in asinis suis, profecti sunt.

27. Apertoque unus sacco, ut daret jumento pabulum in diversorio, contemplatus pecuniam in ore sacculi,

28. Dixit fratribus suis : Reddita est mihi pecunia; en habetur in sacco. Et obstupefacti turbatique mutuò dixerunt : Quidnam est hoc quod fecit nobis Deus?

29. Veneruntque ad Jacob patrem suum in terram Cha-

Chanaan, et lui racontèrent tout ce qui leur étoit arrivé, disant :

30. Le maître de cette terre nous a parlé rudement, et a cru que nous étions des espions.

31. Mais nous lui avons répondu : Nous sommes venus en paix, et nous ne méditons point de mal.

32. Nous sommes douze frères, fils d'un même père : l'un n'est plus, et le plus jeune est avec notre père en la terre de Chanaan.

33. Et il nous a dit : Voici comme j'éprouverai si vous êtes venus en paix : laissez un de vos frères avec moi, et prenez le blé nécessaire à vos maisons, et vous en allez ;

34. Et amenez-moi votre plus jeune frère, afin que

---

naan, et narraverunt ei omnia quæ accidissent sibi, dicentes :

30. Locutus est nobis dominus terræ durè, et putavit nos exploratores esse provinciæ.

31. Cui respondimus : Pacifici sumus, nec ullas molimur insidias.

32. Duodecim fratres uno patre geniti sumus : unus non est super, minimus cum patre nostro est in terra Chanaan.

33. Qui ait nobis : Sic probabo quòd pacifici sitis : fratrem vestrum unum dimittite apud me, et cibaria domibus vestris necessaria sumite, et abite ;

34. Fratremque vestrum minimum adducite ad me, ut

je sache que vous n'êtes point des espions, et que vous remmeniez votre frère qui est dans les fers, et qu'ensuite vous puissiez acheter ce que vous voudrez.

35. Et, après ces choses dites, comme ils vidoient leurs sacs, ils y trouvèrent chacun leur argent à l'entrée; et tous étant dans l'effroi,

36. Jacob leur dit : Vous avez fait que je suis sans enfans : Joseph n'est plus; Siméon est retenu en prison, et vous m'ôtez Benjamin : tous ces maux sont retombés sur moi.

37. Ruben lui répondit : Faites mourir mes deux enfans, si je ne vous le ramène; remettez-le entre mes mains, et je vous le rendrai.

38. Et lui : Mon fils n'ira point avec vous en

---

sciam quòd non sitis exploratores, et istum, qui tenetur in vinculis, recipere possitis, ac deinceps quæ vultis emendi habeatis licentiam.

35. His dictis, cùm frumenta effunderent, singuli repererunt in ore saccorum ligatas pecunias; exterritisque simul omnibus,

36. Dixit pater Jacob : Absque liberis me esse fecistis : Joseph non est super; Simeon tenetur in vinculis, et Benjamin auferetis : in me hæc omnia mala reciderunt.

37. Cui respondit Ruben : Duos filios meos interfice, si non reduxero illum tibi; trade illum in manu mea, et ego eum tibi restituam.

38. At ille : Non descendet, inquit, filius meus vobis-

Égypte; car son frère est mort, et lui seul est resté : si quelque mal lui arrivoit en la terre où vous allez, vous feriez descendre ma vieillesse avec douleur dans le tombeau.

---

cum ; frater ejus mortuus est, et ipse solus remansit : si quid ei adversi acciderit in terra ad quam pergitis, deducetis canos meos cum dolore ad inferos.

CHAPITRE XLIII.

Retour des frères de Joseph en Égypte avec Benjamin. Joseph leur donne un festin.

1. CEPENDANT la famine pesoit sur toute la terre ;

2. Et, le blé que les fils de Jacob avoient apporté de l'Égypte étant consommé, Jacob dit à ses enfans : Retournez, et achetez-nous un peu de blé.

3. Juda répondit : Cet homme nous a dit sous le sceau du serment : Vous ne verrez point ma face, si vous n'amenez votre frère le plus jeune avec vous.

4. Si vous voulez l'envoyer avec nous, nous descendrons ensemble, et nous acheterons ce qui vous est nécessaire :

5. Mais, si vous ne voulez pas, nous n'irons pas ; car

---

1. Interim fames omnem terram vehementer premebat ;

2. Consumptisque cibis quos ex Ægypto detulerant, dixit Jacob ad filios suos : Revertimini, et emite nobis pauxillùm escarum.

3. Respondit Judas : Denuntiavit nobis vir ille sub attestatione jurisjurandi, dicens : Non videbitis faciem meam, nisi fratrem vestrum minimum adduxeritis vobiscum.

4. Si ergo vis eum mittere nobiscum, pergemus pariter, et ememus tibi necessaria :

5. Sin autem non vis, non ibimus ; vir enim, ut sæpè

cet homme, comme nous l'avons souvent dit, nous a déclaré : Vous ne verrez point ma face sans votre frère le plus jeune.

6. Israël leur dit : C'est pour mon malheur que vous lui avez appris que vous aviez encore un autre frère.

7. Et ils répondirent : Cet homme nous a interrogés successivement sur notre famille, si notre père vivoit, si nous avions un autre frère ; et nous lui avons répondu selon ses demandes : pouvions-nous savoir qu'il diroit, Amenez votre frère avec vous ?

8. Et Juda dit aussi à son père : Envoyez l'enfant avec moi, afin que nous partions, et que nous puissions vivre, nous et nos enfans.

---

diximus, denuntiavit nobis, dicens : Non videbitis faciem meam absque fratre vestro minimo.

6. Dixit eis Israël : In meam hoc fecistis miseriam, ut indicaretis ei et alium habere vos fratrem.

7. At illi responderunt : Interrogavit nos homo per ordinem nostram progeniem, si pater viveret, si haberemus fratrem ; et nos respondimus ei consequenter juxta id quod fuerat sciscitatus : numquid scire poteramus quòd dicturus esset, Adducite fratrem vestrum vobiscum ?

8. Judas quoque dixit patri suo : Mitte puerum mecum, ut proficiscamur, et possimus vivere, ne moriamur nos et parvuli nostri.

9. Je prends l'enfant ; redemandez-le moi : si je ne le ramène et si je ne vous le rends, je serai coupable à jamais envers vous.

10. Si nous n'avions différé, nous serions déjà de retour une seconde fois.

11. Alors Israël leur dit : S'il est ainsi nécessaire, faites ce que vous voudrez ; prenez avec vous des plus précieux fruits de la terre, et portez-les en présent à l'homme, un peu de résine et de miel, des parfums, de la myrrhe, du térébinthe et des amandes.

12. Et portez avec vous une somme double ; et reportez celle que vous avez trouvée en vos sacs, de peur que cela n'ait été fait par mégarde.

13. Et prenez aussi votre frère, et allez vers l'homme.

---

9. Ego suscipio puerum ; de manu mea require illum : nisi reduxero et reddidero eum tibi, ero peccati reus in te omni tempore.

10. Si non intercessisset dilatio, jam vice alterâ venissemus.

11. Igitur Israël pater eorum dixit ad eos : Si sic necesse est, facite quod vultis ; sumite de optimis terræ fructibus in vasis vestris, et deferte viro munera, modicùm resinæ, et mellis, et storacis, stactes, et terebinthi, et amygdalarum.

12. Pecuniam quoque duplicem ferte vobiscum ; et illam quam invenistis in sacculis, reportate, ne fortè errore factum sit.

13. Sed et fratrem vestrum tollite, et ite ad virum.

14. Que mon Dieu tout-puissant vous le rende favorable, afin qu'il renvoie avec vous votre frère qu'il tient prisonnier, et ce Benjamin : et moi je serai comme privé d'enfans.

15. Ils prirent donc avec eux des présens, et une somme double, et Benjamin; et ils descendirent en Égypte, et parurent devant Joseph.

16. Lorsque Joseph les vit, et Benjamin avec eux, il donna ordre à l'intendant de sa maison, disant : Fais entrer ces étrangers en la maison, et prépare les victimes, et apprête le banquet; car ils mangeront à midi avec moi.

17. L'intendant fit ce qui lui étoit commandé, et introduisit les étrangers en la maison.

---

14. Deus autem meus omnipotens faciat vobis eum placabilem, et remittat vobiscum fratrem vestrum quem tenet, et hunc Benjamin : ego autem quasi orbatus absque liberis ero.

15. Tulerunt ergo viri munera, et pecuniam duplicem, et Benjamin ; descenderuntque in Ægyptum, et steterunt coram Joseph.

16. Quos cùm ille vidisset, et Benjamin simul, præcepit dispensatori domûs suæ, dicens : Introduc viros domum, et occide victimas, et instrue convivium; quoniam mecum sunt comesturi meridie.

17. Fecit ille quod sibi fuerat imperatum, et introduxit viros domum.

18. Et là, effrayés, ils se dirent l'un à l'autre : On nous fait entrer ici à cause de l'argent que nous avons rapporté dernièrement en nos sacs, pour faire tomber sur nous l'accusation et nous réduire violemment en servitude et nous enlever nos ânes.

19. C'est pourquoi, s'approchant de la porte de l'intendant de la maison,

20. Ils lui dirent : Seigneur, nous vous prions de nous écouter. Nous sommes déjà venus ici pour acheter du blé :

21. Après l'avoir acheté, quand nous fûmes arrivés à l'hôtellerie, nous ouvrîmes nos sacs, et nous avons trouvé l'argent à l'entrée des sacs ; et maintenant nous avons rapporté cet argent, et de même poids.

22. Et nous en avons rapporté encore d'autre pour

---

18. Ibique exterriti dixerunt mutuò : Propter pecuniam quam retulimus priùs in saccis nostris, introducti sumus, ut devolvat in nos calumniam, et violenter subjiciat servituti et nos et asinos nostros.

19. Quamobrem, in ipsis foribus accedentes ad dispensatorem domûs,

20. Locuti sunt : Oramus, domine, ut audias nos. Jam antè descendimus ut emeremus escas :

21. Quibus emptis, cùm venissemus ad diversorium, aperuimus saccos nostros, et invenimus pecuniam in ore saccorum ; quam nunc eodem pondere reportavimus.

22. Sed et aliud attulimus argentum, ut emamus quæ

acheter ce qui nous est nécessaire. Nous ne savons point qui a remis notre argent dans nos sacs.

23. Et il répondit : La paix soit avec vous; ne craignez point : votre Dieu, et le Dieu de votre père, vous a donné des trésors en vos sacs; car l'argent que vous m'avez donné, je le regarde comme reçu. Et il leur amena Siméon.

24. Et, les ayant introduits dans la maison, il apporta de l'eau, et ils lavèrent leurs pieds, et il donna à manger à leurs ânes.

25. Or ils préparoient leurs présens, attendant que Joseph entrât sur le midi; car ils avoient appris qu'ils devoient manger en ce lieu.

26. Joseph donc vint en sa maison, et ils lui pré-

---

nobis necessaria sunt. Non est in nostra conscientia quis posuerit eam in marsupiis nostris.

23. At ille respondit : Pax vobiscum; nolite timere : Deus vester, et Deus patris vestri, dedit vobis thesauros in saccis vestris; nam pecuniam quam dedistis mihi, probatam ego habeo. Eduxitque ad eos Simeon.

24. Et introductis domum attulit aquam, et laverunt pedes suos, deditque pabulum asinis eorum.

25. Illi verò parabant munera, donec ingrederetur Joseph meridie : audierant enim quòd ibi comesturi essent panem.

26. Igitur ingressus est Joseph domum suam, obtule-

sentèrent les présens qu'ils tenoient en leurs mains, et ils l'adorèrent, s'inclinant vers la terre.

27. Mais Joseph, leur ayant rendu leur salut avec bonté, les interrogea, disant : Est-il en santé votre père, ce vieillard dont vous m'avez parlé ? vit-il encore ?

28. Ils répondirent : Votre serviteur notre père se porte bien ; il vit encore. Et, se courbant, ils l'adorèrent.

29. Or Joseph, levant les yeux, vit Benjamin son frère, fils de sa mère, et dit : Celui-ci, est-ce votre jeune frère dont vous me parliez ? Et il ajouta : Mon fils, que Dieu te soit miséricordieux.

30. Et il se retira en hâte ; car ses entrailles s'étoient émues à la vue de son frère, et ses yeux se remplissoient de larmes ; et, entrant dans sa chambre, il pleura.

---

runtque ei munera, tenentes in manibus suis, et adoraverunt proni in terram.

27. At ille, clementer resalutatis eis, interrogavit eos, dicens : Salvus-ne est pater vester senex, de quo dixeratis mihi ? adhuc vivit ?

28. Qui responderunt : Sospes est servus tuus pater noster ; adhuc vivit. Et incurvati adoraverunt eum.

29. Attollens autem Joseph oculos, vidit Benjamin fratrem suum uterinum, et ait : Iste est frater vester parvulus de quo dixeratis mihi ? Et rursum : Deus, inquit, misereatur tui, fili mi.

30. Festinavitque, quia commota fuerant viscera ejus super fratre suo, et erumpebant lacrymæ ; et introïens cubiculum flevit.

31. Et, après s'être lavé le visage, il sortit, se contint, et dit : Apportez des pains.

32. Et, après que les pains eurent été mis à part pour Joseph, à part pour ses frères, et à part pour les Égyptiens qui mangeoient avec lui (car il n'est pas permis aux Égyptiens de manger avec les Hébreux, et ils croient qu'un semblable festin est profane),

33. Ils s'assirent devant lui, l'aîné le premier, selon son rang, et le plus jeune selon son âge. Et ils s'étonnoient entre eux

34. De ce que, parmi les parts qu'ils recevoient, la plus grande avoit été donnée à Benjamin ; car elle étoit cinq fois plus grande que les autres. Et ils burent et se réjouirent avec lui.

---

31. Rursumque lotâ facie egressus, continuit se, et ait: Ponite panes.

32. Quibus appositis, seorsum Joseph, et seorsum fratribus, Ægyptiis quoque qui vescebantur simul, seorsum (illicitum est enim Ægyptiis comedere cum Hebræis, et profanum putant hujuscemodi convivium),

33. Sederunt coram eo, primogenitus juxta primogenita sua, et minimus juxta ætatem suam. Et mirabantur nimis,

34. Sumptis partibus quas ab eo acceperant; majorque pars venit Benjamin, ita ut quinque partibus excederet. Biberuntque et inebriati sunt cum eo.

Digitized by Google

CHAPITRE XLIV.

Joseph fait mettre sa coupe dans le sac de Benjamin. Il traite ses frères comme s'ils eussent été des voleurs; Juda s'offre à demeurer esclave en la place de Benjamin.

1. Or Joseph commanda à son intendant, disant : Emplis leurs sacs de blé autant qu'ils en pourront contenir; et remets l'argent de chacun à l'entrée de son sac.

2. Et place ma coupe d'argent à l'entrée du sac du plus jeune, et l'argent de son blé. Et on fit ainsi.

3. Et, le matin venu, on les laissa partir avec leurs ânes.

4. Et déjà ils étoient sortis de la ville, et ils avoient fait un peu de chemin, lorsque Joseph, ayant appelé son intendant, lui dit: Lève-toi, et poursuis ces

---

1. Præcepit autem Joseph dispensatori domûs suæ, dicens : Imple saccos eorum frumento, quantùm possunt capere ; et pone pecuniam singulorum in summitate sacci.

2. Scyphum autem meum argenteum, et pretium quod dedit tritici, pone in ore sacci junioris. Factumque est ita.

3. Et, orto mane, dimissi sunt cum asinis suis.

4. Jamque urbem exierant, et processerant paululùm : tunc Joseph, accersito dispensatore domûs, Surge, inquit,

étrangers ; et, quand tu les auras atteints, dis-leur : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien?

5. La coupe que vous avez dérobée, est celle en laquelle boit mon seigneur, et c'est lui qui a auguré que vous l'aviez enlevée : vous avez fait une action détestable.

6. L'intendant fit comme il lui étoit ordonné; et, les ayant atteints, il leur parla selon l'ordre qu'il avoit reçu.

7. Et ils lui répondirent : Pourquoi notre seigneur parle-t-il ainsi, et croit-il que ses serviteurs aient commis un crime si grand ?

8. L'argent que nous avons trouvé à l'entrée de nos sacs, nous l'avons rapporté de la terre de Chanaan ; et comment déroberions-nous de la maison de votre maître de l'or ou de l'argent ?

---

et persequere viros, et apprehensis dicito : Quare reddidistis malum pro bono ?

5. Scyphus quem furati estis, ipse est in quo bibit dominus meus, et in quo augurari solet : pessimam rem fecistis.

6. Fecit ille ut jusserat; et apprehensis per ordinem locutus est.

7. Qui responderunt : Quare sic loquitur dominus noster, ut servi tui tantùm flagitii commiserint ?

8. Pecuniam quam invenimus in summitate saccorum, reportavimus ad te de terra Chanaan ; et quomodo consequens est ut furati simus de domo domini tui aurum vel argentum ?

9. Celui de vos serviteurs, quel qu'il soit, dans le sac de qui sera trouvé ce que vous cherchez, qu'il meure, et nous serons esclaves de notre seigneur.

10. Et il leur dit : Qu'il soit fait selon vos paroles; et que celui dans le sac de qui sera trouvée la coupe, soit mon esclave : pour vous, vous serez innocens.

11. Et aussitôt, posant les sacs à terre, chacun ouvrit le sien.

12. L'intendant les ayant fouillés, en commençant depuis le plus grand et finissant au plus petit, il trouva la coupe dans le sac de Benjamin.

13. Mais eux, déchirant leurs vêtemens, et ayant chargé chacun son âne, retournèrent à la ville.

14. Et Juda le premier, avec ses frères, vint à

---

9. Apud quemcumque fuerit inventum servorum tuorum quod quæris, moriatur, et nos erimus servi domini nostri.

10. Qui dixit eis : Fiat juxta vestram sententiam; apud quemcumque fuerit inventum, ipse sit servus meus : vos autem eritis innoxii.

11. Itaque festinatò deponentes in terram saccos, aperuerunt singuli.

12. Quos scrutatus, incipiens à majore usque ad minimum, invenit scyphum in sacco Benjamin.

13. At illi, scissis vestibus, oneratisque rursum asinis, reversi sunt in oppidum.

14. Primusque Judas cum fratribus ingressus est ad

Joseph, qui étoit encore là, et tous se prosternèrent devant lui.

15. Joseph leur dit : Pourquoi avez-vous voulu agir ainsi ? ne savez-vous pas qu'il n'y a pas d'homme semblable à moi pour la science d'augurer ?

16. Et Juda dit : Que répondrons-nous à mon seigneur ? que dirons-nous ? et quelle excuse lui donnerons-nous ? Dieu a trouvé l'iniquité de vos serviteurs : voilà que nous sommes tous esclaves de mon seigneur, et nous, et celui dans le sac de qui a été trouvée la coupe.

17. Et Joseph dit : Loin de moi d'agir ainsi ! Que celui qui a dérobé la coupe soit mon esclave ; pour vous, retournez libres vers votre père.

18. Or Juda s'approcha plus près, et dit avec

Joseph (necdum enim de loco abierat), omnesque ante eum pariter in terram corruerunt.

15. Quibus ille ait : Cur sic agere voluistis ? an ignoratis quòd non sit similis meî in augurandi scientia ?

16. Cui Judas : Quid respondebimus, inquit, domino meo ? vel quid loquemur, aut justè poterimus obtendere ? Deus invenit iniquitatem servorum tuorum : en omnes servi sumus domini mei, et nos, et apud quem inventus est scyphus.

17. Respondit Joseph : Absit à me ut sic agam ! Qui furatus est scyphum, ipse sit servus meus ; vos autem abite liberi ad patrem vestrum.

18. Accedens autem propiùs Judas, confidenter ait :

assurance : Mon seigneur, je vous prie, que votre serviteur dise un mot à votre oreille, et ne vous irritez point contre votre serviteur : car vous êtes, après Pharaon,

19. Mon seigneur. Vous avez au commencement demandé à vos serviteurs : Avez-vous un père ou un frère?

20. Et nous avons répondu à vous mon seigneur : Nous avons notre père qui est vieux, et un enfant très-jeune qui lui est né dans sa vieillesse, et dont le frère, né de la même mère, est mort; et sa mère n'a laissé que celui-ci, et son père l'aime tendrement.

21. Et vous avez dit à vos serviteurs : Amenez-le, afin que mes yeux reposent sur lui.

22. Et nous avons dit à mon seigneur : L'enfant ne peut quitter son père; car, s'il le quitte, il mourra.

Oro, domine mi, loquatur servus tuus verbum in auribus tuis, et ne irascaris famulo tuo : tu es enim post Pharaonem

19. Dominus meus. Interrogasti priùs servos tuos : Habetis patrem aut fratrem?

20. Et nos respondimus tibi domino meo : Est nobis pater senex, et puer parvulus, qui in senectute illius natus est, cujus uterinus frater mortuus est; et ipsum solum habet mater sua, pater verò tenerè diligit eum.

21. Dixistique servis tuis : Adducite eum ad me, et ponam oculos meos super illum.

22. Suggessimus domino meo : Non potest puer relinquere patrem suum; si enim illum dimiserit, morietur.

23. Et vous avez dit à vos serviteurs : Si votre frère le plus jeune ne vient avec vous, vous ne verrez plus ma face.

24. Lors donc que nous fûmes montés vers votre serviteur notre père, nous lui rapportâmes toutes les paroles de mon seigneur.

25. Et notre père dit : Retournez, et achetez-nous un peu de blé.

26. Et nous lui dîmes : Nous ne pouvons aller : si notre plus jeune frère descend avec nous, nous partirons ensemble; autrement, lui absent, nous n'oserions voir la face de cet homme.

27. Et il répondit : Vous savez que ma femme m'a enfanté deux enfans.

---

23. Et dixisti servis tuis : Nisi venerit frater vester minimus vobiscum, non videbitis ampliùs faciem meam.

24. Cùm ergo ascendissemus ad famulum tuum patrem nostrum, narravimus ei omnia quæ locutus est dominus meus.

25. Et dixit pater noster : Revertimini, et emite nobis parùm tritici.

26. Cui diximus : Ire non possumus : si frater noster minimus descenderit nobiscum, proficiscemur simul; alioquin, illo absente, non audemus videre faciem viri.

27. Ad quæ ille respondit : Vos scitis quòd duos genuerit mihi uxor mea.

Google

28. L'un est sorti, et vous avez dit, Une bête l'a dévoré; et jusqu'à présent il ne reparoît point.

29. Et, si vous emmenez encore celui-ci, et que quelque chose lui arrive en chemin, vous ferez descendre ma vieillesse avec douleur au tombeau.

30. Si je me présente donc à votre serviteur notre père, et que l'enfant n'y soit point (comme sa vie dépend de celui-ci),

31. S'il voit qu'il n'est point avec nous, il mourra, et vos serviteurs feront descendre avec douleur sa vieillesse au tombeau.

32. Que je sois donc, moi, votre esclave, moi qui l'ai reçu sur ma foi, et ai promis, disant : Si je ne le ramène, je serai coupable envers mon père à jamais.

---

28. Egressus est unus, et dixistis, Bestia devoravit eum; et hucusque non comparet.

29. Si tuleritis et istum, et aliquid ei in via contigerit, deducetis canos meos cum mœrore ad inferos.

30. Igitur, si intravero ad servum tuum patrem nostrum, et puer defuerit (cùm anima illius ex hujus anima pendeat),

31. Videritque eum non esse nobiscum, morietur, et deducent famuli tui canos ejus cum dolore ad inferos.

32. Ego propriè servus tuus sim, qui in meam hunc recepi fidem, et spopondi, dicens : Nisi reduxero eum, peccati reus ero in patrem meum omni tempore.

33. Je demeurerai donc votre esclave pour l'enfant au service de mon seigneur, et que l'enfant retourne avec ses frères :

34. Car je ne puis retourner à mon père, si l'enfant n'est avec moi, de peur que je ne sois témoin de l'affliction qui accablera mon père.

---

33. Manebo itaque servus tuus pro puero in ministerio domini mei, et puer ascendat cum fratribus suis:

34. Non enim possum redire ad patrem meum, absente puero, ne calamitatis quæ oppressura est patrem meum, testis assistam.

CHAPITRE XLV.

Joseph se fait reconnoître à ses frères; ils s'en retournent chargés de présens vers Jacob.

1. **Joseph** ne pouvoit plus se contenir devant la foule des assistans : c'est pourquoi il commanda que tous sortissent, afin que nul ne fût présent lorsqu'ils se reconnoîtroient.

2. Et il éleva la voix avec des sanglots; et les Égyptiens l'entendirent, et toute la maison de Pharaon.

3. Et il dit à ses frères : Je suis Joseph : mon père vit-il encore? Ses frères ne pouvoient lui répondre à cause de la grande frayeur qu'ils avoient.

4. Et il leur dit avec douceur : Approchez-vous de

---

1. Non se poterat ultrà cohibere Joseph, multis coràm astantibus : unde præcepit ut egrederentur cuncti foras, et nullus interesset alienus agnitioni mutuæ.

2. Elevavitque vocem cum fletu : quam audierunt Ægyptii, omnisque domus Pharaonis.

3. Et dixit fratribus suis : Ego sum Joseph : adhuc pater meus vivit? Non poterant respondere fratres, nimio terrore perterriti.

4. Ad quos ille clementer : Accedite, inquit, ad me.

moi. Et quand ils furent près de lui : Je suis Joseph votre frère, que vous avez vendu pour l'Égypte.

5. Ne craignez point, et qu'il ne vous semble point dur de m'avoir vendu pour ce pays; car Dieu m'a envoyé devant vous en Égypte pour votre salut.

6. Il y a deux ans que la famine a commencé sur la terre, et pendant cinq ans encore on ne pourra ni labourer ni moissonner.

7. Et Dieu m'a envoyé devant vous, afin de vous conserver sur la terre, et que vous ayez ce qui est nécessaire pour vivre.

8. Non par votre conseil, mais par la volonté de Dieu, j'ai été envoyé ici : et le Seigneur m'a établi comme le père de Pharaon, et le maître de toute sa maison, et prince dans toute la terre d'Égypte.

Et, cùm accessissent propè, Ego sum, ait, Joseph, frater vester, quem vendidistis in Ægyptum.

5. Nolite pavere, neque vobis durum esse videatur quòd vendidistis me in his regionibus; pro salute enim vestra misit me Deus ante vos in Ægyptum.

6. Biennium est enim quòd cœpit fames esse in terra, et adhuc quinque anni restant, quibus nec arari poterit nec meti.

7. Præmisitque me Deus ut reservemini super terram, et escas ad vivendum habere possitis.

8. Non vestro consilio, sed Dei voluntate, huc missus sum : qui fecit me quasi patrem Pharaonis et dominum universæ domûs ejus, ac principem in omni terra Ægypti.

Digitized by Google

9. Hâtez-vous, et montez vers mon père; et vous lui direz : Voici ce que vous mande votre fils Joseph : Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Égypte; descendez donc vers moi, ne tardez point.

10. Et vous habiterez en la terre de Gessen; et vous serez près de moi, vous et vos enfans, et les enfans de vos enfans, et vos brebis et vos bœufs, et tout ce que vous possédez.

11. Et je vous nourrirai là (car il y a encore cinq années de famine), afin que vous ne périssiez pas, vous et votre maison, et tout ce qui est à vous.

12. Et vos yeux et les yeux de mon frère Benjamin voient que ma bouche vous parle.

13. Annoncez donc à mon père toute ma gloire

---

9. Festinate, et ascendite ad patrem meum; et dicetis ei : Hæc mandat filius tuus Joseph : Deus fecit me dominum universæ terræ Ægypti; descende ad me, ne moreris.

10. Et habitabis in terra Gessen; erisque juxta me, tu et filii tui, et filii filiorum tuorum, oves tuæ et armenta tua, et universa quæ possides.

11. Ibique te pascam (adhuc enim quinque anni residui sunt famis), ne et tu pereas, et domus tua, et omnia quæ possides.

12. En oculi vestri et oculi fratris mei Benjamin vident quòd os meum loquatur ad vos.

13. Nuntiate patri meo universam gloriam meam et

et tout ce que vous avez vu en Égypte : hâtez-vous, et amenez mon père vers moi.

14. Et, penché sur le cou de Benjamin son frère, il l'embrassa et pleura; et Benjamin pleura aussi, penché sur son cou.

15. Il embrassa tous ses frères, et pleura sur chacun d'eux : après cela ils osèrent lui parler.

16. Et l'on apprit et l'on dit ouvertement dans le palais du roi que les frères de Joseph étoient venus; et Pharaon s'en réjouit, et tous ses serviteurs.

17. Et il dit à Joseph qu'il commandât à ses frères, disant : Chargez vos ânes, et vous en allez en la terre de Chanaan;

18. Et amenez de là votre père et sa famille, et

---

cuncta quæ vidistis in Ægypto : festinate, et adducite eum ad me.

14. Cùmque amplexatus recidisset in collum Benjamin fratris sui, flevit, illo quoque similiter flente super collum ejus.

15. Osculatusque est Joseph omnes fratres suos, et ploravit super singulos : post quæ ausi sunt loqui ad eum.

16. Auditumque est et celebri sermone vulgatum in aula regis : Venerunt fratres Joseph. Et gavisus est Pharao, atque omnis familia ejus.

17. Dixitque ad Joseph ut imperaret fratribus suis, dicens : Onerantes jumenta, ite in terram Chanaan;

18. Et tollite inde patrem vestrum et cognationem, et

venez à moi; et je vous donnerai tous les biens de la terre d'Égypte, afin que vous mangiez ce qu'il y a de meilleur en cette terre.

19. Ordonne aussi qu'ils prennent des chars de la terre d'Égypte, pour amener leurs petits-enfans et leurs femmes; et dis-leur : Amenez votre père, et hâtez-vous de venir.

20. Ne laissez rien de ce qui est en vos maisons; car toutes les richesses de l'Égypte seront à vous.

21. Et les enfans d'Israël firent comme il leur étoit commandé; et Joseph leur donna des chars selon le commandement de Pharaon, et des vivres pour le chemin.

22. Et il donna à chacun d'eux deux robes; mais

---

venite ad me; et ego dabo vobis omnia bona Ægypti, ut comedatis medullam terræ.

19. Præcipe etiam ut tollant plaustra de terra Ægypti, ad subvectionem parvulorum suorum ac conjugum; et dicito : Tollite patrem vestrum, et properate quantociùs venientes.

20. Nec dimittatis quidquam de supellectili vestra; quia omnes opes Ægypti vestræ erunt.

21. Feceruntque filii Israël ut eis mandatum fuerat : quibus dedit Joseph plaustra, secundùm Pharaonis imperium, et cibaria in itinere.

22. Singulis quoque proferri jussit binas stolas : Ben-

à Benjamin, cinq des plus belles, et trois cents pièces d'argent.

23. Et il envoya à son père autant d'argent et de vêtemens, avec dix ânes chargés de tout ce qu'il y avoit de plus précieux en Égypte, et autant d'ânesses portant du blé et du pain pour le chemin.

24. Il renvoya donc ses frères, et leur dit, lorsqu'ils partoient : Allez en paix.

25. Ils montèrent donc de l'Égypte, et parvinrent auprès de Jacob leur père en la terre de Chanaan.

26. Et ils lui racontèrent, disant : Joseph votre fils vit encore, et c'est lui qui domine dans toute la terre d'Égypte. Ce que Jacob entendant, il s'éveilla comme

---

jamin verò dedit trecentos argenteos cum quinque stolis optimis ;

23. Tantumdem pecuniæ et vestium mittens patri suo, addens et asinos decem qui subveherent ex omnibus divitiis Ægypti, et totidem asinas triticum in itinere panesque portantes.

24. Dimisit ergo fratres suos, et proficiscentibus ait : Ne irascamini in via.

25. Qui, ascendentes ex Ægypto, venerunt in terram Chanaan ad patrem suum Jacob.

26. Et nuntiaverunt ei, dicentes : Joseph filius tuus vivit, et ipse dominatur in omni terra Ægypti. Quo audito,

d'un profond sommeil; et toutefois il ne croyoit point en eux.

27. Et ils lui rapportèrent tout ce qui s'étoit passé; et, quand il vit les chars et tout ce que Joseph avoit envoyé, son esprit se ranima,

28. Et il dit : Si Joseph mon fils vit, il me suffit : j'irai, et je le verrai avant que je meure.

Jacob, quasi de gravi somno evigilans, tamen non credebat eis.

27. Illi è contrà referebant omnem ordinem rei; cùmque vidisset plaustra et universa quæ miserat, revixit spiritus ejus,

28. Et ait : Sufficit mihi si adhuc Joseph filius meus vivit : vadam, et videbo illum antequam moriar.

CHAPITRE XLVI.

Jacob vient en Égypte. Dénombrement des enfans de Jacob. Entrevue de Jacob et de Joseph.

1. Israël partit donc avec tout ce qui étoit à lui, et vint au puits du Serment; et là, ayant immolé des victimes au Dieu de son père Isaac,

2. Il l'entendit, durant une vision de nuit, qui l'appeloit, et lui disoit : Jacob, Jacob. Il lui répondit : Me voici.

3. Et Dieu lui dit : Je suis le Très-fort, Dieu de ton père : ne crains point, descends en Égypte; car je ferai sortir de toi un grand peuple.

4. Je descendrai là avec toi, et je te ramenerai de là; et Joseph mettra ses mains sur tes yeux.

---

1. Profectusque Israël cum omnibus quæ habebat, venit ad puteum Juramenti; et, mactatis ibi victimis Deo patris sui Isaac,

2. Audivit eum per visionem noctis vocantem se, et dicentem sibi : Jacob, Jacob. Cui respondit : Ecce adsum.

3. Ait illi Deus : Ego sum fortissimus Deus patris tui : noli timere, descende in Ægyptum, quia in gentem magnam faciam te ibi.

4. Ego descendam tecum illuc, et ego inde adducam te revertentem : Joseph quoque ponet manus suas super oculos tuos.

5. Or Jacob se leva du puits du Serment, et ses fils le portèrent, avec ses petits-enfans et leurs femmes, sur les chars que Pharaon avoit envoyés pour amener le vieillard,

6. Et tout ce qu'il possédoit en la terre de Chanaan; et il arriva avec toute sa famille en Égypte,

7. Et ses enfans, et les enfans de ses enfans, ses filles et toute sa postérité.

8. Or voici les noms des enfans d'Israël, lesquels entrèrent en Égypte, lorsqu'il y vint avec ses enfans. Le premier-né étoit Ruben.

9. Et les enfans de Ruben : Hénoch et Phallu, Hesron et Charmi.

10. Les enfans de Siméon : Jamuel, et Jamin, et Ahod, et Jachin, et Sohar, et Saül fils de Chananée.

---

5. Surrexit autem Jacob à puteo Juramenti, tuleruntque eum filii cum parvulis et uxoribus suis in plaustris quæ miserat Pharao ad portandum senem,

6. Et omnia quæ possederat in terra Chanaan; venitque in Ægyptum cum omni semine suo,

7. Filii ejus et nepotes, filiæ, et cuncta simul progenies.

8. Hæc sunt autem nomina filiorum Israël qui ingressi sunt in Ægyptum, ipse cum liberis suis. Primogenitus Ruben.

9. Filii Ruben : Henoch, et Phallu, et Hesron, et Charmi.

10. Filii Simeon : Jamuel, et Jamin, et Ahod, et Jachin, et Sohar, et Saül filius Chanaanitidis.

11. Les enfans de Lévi : Gerson, et Caath, et Merari.

12. Et les enfans de Juda : Her, et Onan, et Sela, et Phares, et Zara; mais Her et Onan moururent en la terre de Chanaan. Les enfans aussi de Pharès furent Hesron et Hamul.

13. Les enfans d'Issachar : Thola, Phua, et Job, et Semron.

14. Les enfans de Zabulon : Sared, et Élon, et Jahelel.

15. Ce sont là les enfans de Lia qu'elle enfanta en Mésopotamie de Syrie, avec Dina sa fille : ses fils et ses filles furent trente-trois.

16. Les enfans de Gad : Séphion, et Haggi, et Suni, et Ésebon, et Héri, et Arodi, et Aréli.

---

11. Filii Levi : Gerson, et Caath, et Merari.

12. Filii Juda : Her, et Onan, et Sela, et Phares, et Zara; mortui sunt autem Her et Onan in terra Chanaan. Natique sunt filii Phares : Hesron et Hamul.

13. Filii Issachar : Thola, et Phua, et Job, et Semron.

14. Filii Zabulon : Sared, et Elon, et Jahelel.

15. Hi filii Liæ quos genuit in Mesopotamia Syriæ cum Dina filia sua : omnes animæ filiorum ejus et filiarum, triginta tres.

16. Filii Gaad : Sephion, et Haggi, et Suni, et Esebon, et Heri, et Arodi, et Areli.

17. Les fils d'Aser : Jamna, et Jesua, et Jessui, et Béria, et aussi Sara leur sœur. Les enfans de Béria : Héber et Melchiel.

18. Ce sont là les enfans de Zelpha que Laban donna à Lia sa fille, et qui enfanta à Jacob seize enfans.

19. Les enfans de Rachel femme de Jacob : Joseph et Benjamin.

20. Et de Joseph naquirent des enfans en la terre d'Égypte, Manassé et Éphraïm, que lui enfanta Aseneth, fille de Putiphar prêtre d'Héliopolis.

21. Les enfans de Benjamin : Béla, et Béchor, et Asbel, et Géra, et Naaman, et Échi, et Ros, et Mophim, et Ophim, et Ared.

22. Ce sont là les enfans de Rachel qu'elle enfanta à Jacob, au nombre de quatorze.

---

17. Filii Aser : Jamne, et Jesua, et Jessui, et Beria, Sara quoque soror eorum. Filii Beria : Heber et Melchiel.

18. Hi filii Zelphæ quam dedit Laban Liæ filiæ suæ : et hos genuit Jacob sedecim animas.

19. Filii Rachel uxoris Jacob : Joseph et Benjamin.

20. Natique sunt Joseph filii in terra Ægypti, quos genuit ei Aseneth, filia Putiphare sacerdotis Heliopoleos : Manasses et Ephraïm.

21. Filii Benjamin : Bela, et Bechor, et Asbel, et Gera, et Naaman, et Echi, et Ros, et Mophim, et Ophim, et Ared.

22. Hi filii Rachel quos genuit Jacob : omnes animæ, quatuordecim.

23. Et les enfans de Dan : Husim.

24. Et les enfans de Nephthali : Jasiel, et Guni, et Jéser, et Sallem.

25. Ce sont là les enfans de Bala que Laban donna à Rachel sa fille, et qu'elle enfanta à Jacob : en tout, sept enfans.

26. Tous ceux qui vinrent avec Jacob en Égypte, et qui étoient sortis de lui, sans les femmes de ses enfans, étoient soixante-six.

27. De plus, les deux enfans de Joseph qui étoient nés en Égypte. Toutes les personnes de la maison de Jacob qui entrèrent en Égypte, étoient soixante-dix.

28. Or Jacob envoya en Égypte Juda devant lui vers Joseph, afin qu'il vînt à sa rencontre en Gessen.

---

23. Filii Dan : Husim.

24. Filii Nephthali : Jasiel, et Guni, et Jeser, et Sallem.

25. Hi filii Balæ quam dedit Laban Racheli filiæ suæ; et hos genuit Jacob : omnes animæ, septem.

26. Cunctæ animæ quæ ingressæ sunt cum Jacob in Ægyptum, et egressæ sunt de femore illius, absque uxoribus filiorum ejus, sexaginta sex.

27. Filii autem Joseph qui nati sunt ei in terra Ægypti, animæ duæ. Omnes animæ domûs Jacob quæ ingressæ sunt in Ægyptum, fuere septuaginta.

28. Misit autem Judam ante se ad Joseph, ut nuntiaret ei, et occurreret in Gessen.

29. Lorsqu'il y fut arrivé, Joseph fit atteler son char, et vint au même lieu à la rencontre de son père; et, le voyant, il se jeta à son cou, et pleura en l'embrassant.

30. Et le père dit à Joseph : Maintenant je mourrai avec joie, parce que j'ai vu ton visage, et que je te laisse vivant.

31. Et Joseph dit à ses frères et à toute la famille de son père : J'irai et j'annoncerai à Pharaon, et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père, qui étoient en la terre de Chanaan, sont venus à moi.

32. Ils sont pasteurs de brebis, et ils ont soin de nourrir des troupeaux : ils ont amené avec eux leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui leur appartenoit.

---

29. Quò cùm pervenisset, juncto Joseph curru suo, ascendit obviàm patri suo ad eumdem locum; vidensque eum, irruit super collum ejus, et inter amplexùs flevit.

30. Dixitque pater ad Joseph : Jam lætus moriar, quia vidi faciem tuam, et superstitem te relinquo.

31. At ille locutus est ad fratres suos et ad omnem domum patris sui : Ascendam et nuntiabo Pharaoni, dicamque ei : Fratres mei et domus patris mei, qui erant in terra Chanaan, venerunt ad me.

32. Et sunt viri pastores ovium, curamque habent alendorum gregum : pecora sua et armenta, et omnia quæ habere potuerunt, adduxerunt secum.

33. Et lorsqu'il vous appellera, et vous dira, Que faites-vous?

34. Vous direz : Nous sommes vos serviteurs, pasteurs dès notre enfance jusqu'à présent, et nous et nos pères. Vous direz cela, afin que vous demeuriez en la terre de Gessen; car les Égyptiens détestent tous les pasteurs de brebis.

---

33. Cùmque vocaverit vos, et dixerit, Quod est opus vestrum?

34. Respondebitis : Viri pastores sumus servi tui, ab infantia nostra usque in præsens, et nos et patres nostri. Hæc autem dicetis, ut habitare possitis in terra Gessen; quia detestantur Ægyptii omnes pastores ovium.

CHAPITRE XLVII.

Arrivée de Jacob et de sa famille en Égypte. Pharaon leur donne la terre de Gessen. Maladie de Jacob.

1. OR Joseph s'en alla, et dit à Pharaon : Mon père et mes frères, avec leurs brebis et tout ce qui est à eux, sont venus de la terre de Chanaan ; et voilà qu'ils se sont arrêtés dans la terre de Gessen.

2. Et il amena devant le roi cinq de ses frères ;

3. Et le roi les interrogea : Que faites-vous ? Ils répondirent : Vos serviteurs sont pasteurs de brebis, nous et nos pères.

4. Nous sommes venus comme voyageurs dans votre terre ; car il n'y a point de pâturages pour les

---

1. Ingressus ergo Joseph nuntiavit Pharaoni, dicens : Pater meus et fratres, oves eorum et armenta, et cuncta quæ possident, venerunt de terra Chanaan ; et ecce consistunt in terra Gessen.

2. Extremos quoque fratrum suorum quinque viros constituit coram rege :

3. Quos ille interrogavit : Quid habetis operis ? Responderunt : Pastores ovium sumus servi tui, et nos et patres nostri.

4. Ad peregrinandum in terra tua venimus ; quoniam non est herba gregibus servorum tuorum, ingravescente

troupeaux de vos serviteurs, à cause de la famine qui s'accroît chaque jour en la terre de Chanaan : et nous vous prions d'ordonner que vos serviteurs habitent en la terre de Gessen.

5. C'est pourquoi le roi dit à Joseph : Ton père et tes frères sont venus vers toi.

6. La terre d'Égypte est devant toi : fais-les habiter dans un lieu fertile, et donne-leur la terre de Gessen. Et si tu connois parmi eux des hommes intelligens, établis-les maîtres de mes troupeaux.

7. Après cela, Joseph amena son père vers le roi, et le plaça devant lui. Jacob bénit le roi,

8. Et, interrogé par lui, Quels sont les jours des années de votre vie?

---

fame in terra Chanaan : petimusque ut esse nos jubeas servos tuos in terra Gessen.

5. Dixit itaque rex ad Joseph : Pater tuus et fratres tui venerunt ad te.

6. Terra Ægypti in conspectu tuo est : in optimo loco fac eos habitare, et trade eis terram Gessen. Quòd si nosti in eis esse viros industrios, constitue illos magistros pecorum meorum.

7. Post hæc introduxit Joseph patrem suum ad regem, et statuit eum coram eo. Qui, benedicens illi,

8. Et interrogatus ab eo, Quot sunt dies annorum vitæ tuæ?

9. Il répondit : Les jours de mon pélerinage sont de cent trente ans, courts et mauvais; et ils ne sont pas parvenus jusqu'aux jours de mes pères, aux jours de leur pélerinage.

10. Et, ayant béni le roi, il sortit.

11. Or Joseph donna à son père et à ses frères, en Égypte, une terre fertile, Ramessé, ainsi que Pharaon l'avoit ordonné.

12. Et il les nourrissoit, et toute la maison de son père, donnant des vivres à chacun.

13. Car le pain manquoit dans tout l'univers, et la famine désoloit la terre, principalement l'Égypte et la terre de Chanaan.

---

9. Respondit : Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali; et non pervenerunt usque ad dies patrum meorum quibus peregrinati sunt.

10. Et, benedicto rege, egressus est foras.

11. Joseph verò patri et fratribus suis dedit possessionem in Ægypto in optimo terræ loco, Ramesses, ut præceperat Pharao.

12. Et alebat eos, omnemque domum patris sui, præbens cibaria singulis.

13. In toto enim orbe panis deerat, et oppresserat fames terram, maximè Ægypti et Chanaan.

14. Joseph amassa tout l'argent des Égyptiens et des Chananéens en échange du blé qu'ils achetoient, et le porta au trésor du roi.

15. Et, l'argent manquant aux acheteurs, toute l'Égypte vint à Joseph, disant: Donnez-nous du pain: pourquoi mourons-nous devant vous, faute d'argent?

16. Et il leur répondit: Amenez vos troupeaux, et je vous donnerai des vivres, si vous n'avez point d'argent.

17. Quand ils eurent amené les troupeaux, il leur donna du pain pour leurs chevaux, leurs brebis, leurs bœufs et leurs ânes: ainsi il les nourrit, cette année-là, en échange de leurs troupeaux.

18. Ils revinrent en la seconde année, et lui

---

14. È quibus omnem pecuniam congregavit pro venditione frumenti, et intulit eam in ærarium regis.

15. Cùmque defecisset emptoribus pretium, venit cuncta Ægyptus ad Joseph, dicens: Da nobis panes: quare morimur coram te, deficiente pecuniâ?

16. Quibus ille respondit: Adducite pecora vestra, et dabo vobis pro eis cibos, si pretium non habetis.

17. Quæ cùm adduxissent, dedit eis alimenta pro equis, et ovibus, et bobus, et asinis: sustentavitque eos illo anno pro commutatione pecorum.

18. Venerunt quoque anno secundo, et dixerunt ei:

dirent : Nous ne cacherons point à notre seigneur que, l'argent nous manquant, nos troupeaux nous manquent aussi; et vous n'ignorez pas qu'il ne nous reste rien, hors nos corps et la terre.

19. Pourquoi donc mourrons-nous devant vos yeux? Nous et nos terres serons à vous : achetez-nous pour être les esclaves du roi, et donnez-nous des semences, afin que la terre ne soit pas réduite en une solitude par la mort des laboureurs.

20. Joseph donc acheta toute la terre d'Égypte, chacun des Égyptiens vendant ce qu'il possédoit, à cause de la grande famine. Et il l'assujettit à Pharaon,

21. Et tous les peuples de l'Égypte, depuis une extrémité jusqu'à l'autre,

22. Excepté la terre des prêtres, qui leur avoit été

Non celabimus dominum nostrum quòd, deficiente pecuniâ, pecora simul defecerunt ; nec clam te est quòd absque corporibus et terra nihil habeamus.

19. Cur ergo moriemur te vidente? Et nos et terra nostra tuî erimus : eme nos in servitutem regiam, et præbe semina, ne, pereunte cultore, redigatur terra in solitudinem.

20. Emit igitur Joseph omnem terram Ægypti, vendentibus singulis possessiones suas præ magnitudine famis. Subjecitque eam Pharaoni,

21. Et cunctos populos ejus à novissimis terminis Ægypti usque ad extremos fines ejus,

22. Præter terram sacerdotum, quæ à rege tradita fuerat

donnée par le roi; car on leur fournissoit des vivres des greniers publics, et c'est pour cela qu'ils n'ont pas été contraints de vendre leurs possessions.

23. Joseph dit donc au peuple: Voici, comme vous voyez, que Pharaon est possesseur de vous et de votre terre : recevez des semences, et semez les terres,

24. Afin que vous puissiez avoir du blé. Vous en donnerez la cinquième partie au roi; et les quatre autres parties seront à vous, pour semer les champs, et pour la nourriture et de vous, et de vos familles, et de vos enfans.

25. Et ils dirent : Notre salut est en votre main : seulement, que notre seigneur ait égard à nous, et nous servirons Pharaon avec joie.

26. Depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui, on

---

eis, quibus et statuta cibaria ex horreis publicis præbebantur, et idcireò non sunt compulsi vendere possessiones suas.

23. Dixit ergo Joseph ad populos: En, ut cernitis, et vos et terram vestram Pharao possidet : accipite semina, et serite agros,

24. Ut fruges habere possitis. Quintam partem regi dabitis : quatuor reliquas permitto vobis, in sementem, et in cibum familiis et liberis vestris.

25. Qui responderunt : Salus nostra in manu tua est : respiciat nos tantùm dominus noster, et læti serviemus regi.

26. Ex eo tempore usque in præsentem diem, in uni-

paie en Égypte au roi le cinquième du revenu ; et cela a été établi comme une loi, excepté pour la terre des prêtres, qui fut affranchie de cette sujétion.

27. Israël habita donc en Égypte en la terre de Gessen, et la posséda; et sa famille s'accrut et se multiplia beaucoup.

28. Et il y vécut dix-sept ans ; et les jours de sa vie furent de cent quarante-sept ans.

29. Et, lorsqu'il vit approcher le jour de sa mort, il appela son fils Joseph, et lui dit : Si j'ai trouvé grâce devant toi, mets ta main sous ma cuisse, et fais-moi la grâce de ne pas m'ensevelir en Égypte :

30. Mais que je dorme avec mes pères, et trans-

---

versa terra Ægypti regibus quinta pars solvitur; et factum est quasi in legem, absque terra sacerdotali, quæ libera ab hac conditione fuit.

27. Habitavit ergo Israël in Ægypto, id est, in terra Gessen, et possedit eam; auctusque est, et multiplicatus nimis.

28. Et vixit in ea decem et septem annis : factique sunt omnes dies vitæ illius centum quadraginta septem annorum.

29. Cùmque appropinquare cerneret diem mortis suæ, vocavit filium suum Joseph, et dixit ad eum : Si inveni gratiam in conspectu tuo, pone manum tuam sub femore meo; et facies mihi misericordiam et veritatem, ut non sepelias me in Ægypto :

30. Sed dormiam cum patribus meis, et auferas me de

porte-moi hors de cette terre, et ensevelis-moi au sépulcre de mes ancêtres. Joseph répondit : Je ferai ce que vous avez commandé.

31. Et il dit : Jure-le moi donc. Et comme Joseph le juroit, Israël se tourna vers le haut de son lit, et adora le Seigneur.

---

terra hac, condasque in sepulcro majorum meorum. Cui respondit Joseph : Ego faciam quod jussisti.

31. Et ille : Jura ergo, inquit, mihi. Quo jurante, adoravit Israël Deum, conversus ad lectuli caput.

CHAPITRE XLVIII.

Jacob bénit Éphraïm et Manassé; il laisse à Joseph le champ qui étoit près de Sichem.

1. Après cela, on annonça à Joseph que son père étoit malade : il prit avec lui ses deux fils, Manassé et Éphraïm, et s'en alla vers lui.

2. Et l'on dit au vieillard : Voici votre fils Joseph qui vient vers vous. Et, reprenant ses forces, il s'assit sur son lit,

3. Et dit à Joseph, lorsqu'il fut entré : Le Dieu tout-puissant m'a apparu à Luza, qui est en la terre de Chanaan; et il m'a béni,

4. Et dit : Je te ferai fructifier et je te multiplierai, et je ferai sortir de toi une multitude de peuples; et

---

1. His ita transactis, nuntiatum est Joseph quòd ægrotaret pater suus : qui, assumptis duobus filiis Manasse et Ephraïm, ire perrexit.

2. Dictumque est seni : Ecce filius tuus Joseph venit ad te. Qui confortatus sedit in lectulo,

3. Et ingresso ad se ait : Deus omnipotens apparuit mihi in Luza, quæ est in terra Chanaan ; benedixitque mihi,

4. Et ait : Ego te augebo et multiplicabo, et faciam te

je te donnerai cette terre, et à ta race après toi, en héritage à jamais.

5. C'est pourquoi tes deux fils Éphraïm et Manassé qui te sont nés en la terre d'Égypte avant que je vinsse ici vers toi, seront mis au nombre de mes enfans, comme Ruben et Siméon.

6. Mais ceux que tu auras après eux, seront à toi, et seront appelés du nom de leurs frères en leurs possessions.

7. Car, lorsque je venois de Mésopotamie, Rachel mourut en chemin, dans la terre de Chanaan, et c'étoit au printemps; et j'entrois en Éphrata, et je l'ensevelis auprès du chemin d'Éphrata, qui est encore appelée Bethléem.

---

in turbas populorum; daboque tibi terram hanc, et semini tuo post te, in possessionem sempiternam.

5. Duo ergo filii tui, qui nati sunt tibi in terra Ægypti antequam huc venirem ad te, mei erunt: Ephraïm et Manasses, sicut Ruben et Simeon, reputabuntur mihi.

6. Reliquos autem quos genueris post eos, tui erunt, et nomine fratrum suorum vocabuntur in possessionibus suis.

7. Mihi enim, quando veniebam de Mesopotamia, mortua est Rachel in terra Chanaan in ipso itinere, eratque vernum tempus; et ingrediebar Ephratam, et sepelivi eam juxta viam Ephratæ, quæ alio nomine appellatur Bethlehem.

8. Puis Israël, voyant ses fils, dit : Qui sont ceux-ci ?

9. Joseph répondit : Ce sont mes enfans que Dieu m'a donnés ici. Il dit : Amène-les moi, afin que je les bénisse.

10. Or les yeux d'Israël étoient obscurcis à cause de sa vieillesse, et il ne pouvoit voir très-distinctement. Et il les fit approcher vers lui, et, les baisant et les embrassant,

11. Il dit à son fils : Je n'ai point été privé de ta vue, Dieu m'a aussi fait voir ta postérité.

12. Et Joseph, les ayant retirés des bras de son père, s'inclinant en terre, adora,

13. Et plaça Éphraïm à sa droite, à la gauche

---

8. Videns autem filios ejus, dixit ad eum : Qui sunt isti?

9. Respondit : Filii mei sunt, quos donavit mihi Deus in hoc loco. Adduc, inquit, eos ad me, ut benedicam illis.

10. Oculi enim Israël caligabant præ nimia senectute, et clarè videre non poterat. Applicitosque ad se deosculatus, et circumplexus eos,

11. Dixit ad filium suum : Non sum fraudatus aspectu tuo : insuper ostendit mihi Deus semen tuum.

12. Cùmque tulisset eos Joseph de gremio patris, adoravit pronus in terram,

13. Et posuit Ephraïm ad dexteram suam, id est, ad

d'Israël, et Manassé à sa gauche, à la droite de son père, et les fit approcher tous deux de lui.

14. Et Israël, étendant sa main droite, la posa sur la tête d'Éphraïm, qui étoit le plus jeune, et la gauche sur Manassé, qui étoit l'aîné, en croisant ses mains.

15. Et Jacob bénit les fils de Joseph, et dit : Que le Dieu devant lequel ont marché mes pères Abraham et Isaac, le Dieu qui me nourrit depuis mon enfance jusqu'à ce jour,

16. Que l'ange qui m'a délivré de tout mal, bénissent ces enfans; et que mon nom et le nom de mes pères Abraham et Isaac, soient sur eux, et qu'ils se multiplient sur la terre.

---

sinistram Israël; Manassen verò in sinistra sua, ad dexteram scilicet patris : applicuitque ambos ad eum.

14. Qui extendens manum dexteram, posuit super caput Ephraïm minoris fratris, sinistram autem super caput Manasse, qui major natu erat, commutans manus.

15. Benedixitque Jacob filiis Joseph, et ait : Deus in cujus conspectu ambulaverunt patres mei Abraham et Isaac, Deus qui pascit me ab adolescentia mea usque in præsentem diem,

16. Angelus qui eruit me de cunctis malis, benedicat pueris istis; et invocetur super eos nomen meum, nomina quoque patrum meorum Abraham et Isaac, et crescant in multitudinem super terram.

17. Mais Joseph, voyant que son père mettoit sa main droite sur la tête d'Éphraïm, s'affligea, et, prenant la main de son père, s'efforça de la transporter de la tête d'Éphraïm sur la tête de Manassé.

18. Et il dit à son père : Ce n'est pas ainsi, mon père : celui-ci est l'aîné; mettez votre main droite sur sa tête.

19. Jacob, refusant, dit : Je le sais, mon fils, je le sais : celui-ci sera aussi chef de peuples et grand; mais son jeune frère croîtra plus que lui, et sa postérité se multipliera parmi les nations.

20. Et en ce jour il les bénit, disant : Israël sera béni en vous, et l'on dira : Que Dieu vous bénisse comme Éphraïm et Manassé. Et il mit Éphraïm devant Manassé.

---

17. Videns autem Joseph quòd posuisset pater suus dexteram manum super caput Ephraïm, graviter accepit, et apprehensam manum patris levare conatus est de capite Ephraïm, et transferre super caput Manasse.

18. Dixitque ad patrem : Non ita convenit, pater : quia hic est primogenitus, pone dexteram tuam super caput ejus.

19. Qui, renuens, ait : Scio, fili mi, scio : et iste quidem erit in populos, et multiplicabitur; sed frater ejus minor, major erit illo, et semen illius crescet in gentes.

20. Benedixitque eis in tempore illo, dicens : In te benedicetur Israël, atque dicetur : Faciat tibi Deus sicut Ephraïm et sicut Manasse. Constituitque Ephraïm ante Manassen.

21. Et il dit à Joseph son fils : Voilà que je meurs, et Dieu sera avec vous, et vous fera retourner en la terre de vos pères.

22. Je te donnerai de plus qu'à tes frères la part de mon héritage que j'ai conquise par mon glaive et par mon arc, de la main des Amorrhéens.

---

21. Et ait ad Joseph filium suum : En ego morior, et erit Deus vobiscum, reducetque vos ad terram patrum vestrorum.

22. Do tibi partem unam extra fratres tuos, quam tuli de manu Amorrhæi in gladio et arcu meo.

CHAPITRE XLIX.

Dernières paroles de Jacob; il prédit à chacun de ses enfans ce qui doit lui arriver. Il meurt.

1. Or Jacob appela ses fils, et leur dit: Assemblez-vous, afin que j'annonce ce qui doit vous arriver dans les jours derniers.

---

1. Vocavit autem Jacob filios suos, et ait eis: Congregamini, ut annuntiem quæ ventura sunt vobis in diebus novissimis.

La promesse faite originairement à Abraham d'un descendant en qui seroient bénies toutes les nations, étoit passée à Isaac exclusivement à Ismaël, et à Jacob de préférence à Esaü. Jacob la transmet à Juda, choisi entre tous ses frères pour en devenir le dépositaire. Au moment où il va finir ses jours, ce saint patriarche assemble autour de lui tous ses fils, et leur déclare qu'il va leur annoncer ce qui leur arrivera dans les derniers jours, c'est-à-dire, quelles seront les destinées de leur postérité. Après avoir donné à ses trois fils aînés, Ruben, Siméon et Lévi, des marques de mécontentement pour les crimes dont ils s'étoient rendus coupables, il prend avec Juda, le quatrième de ses enfans, un ton différent, et lui prédit de grandes prospérités. Le commencement de sa prédiction annonce la force de Juda et ses victoires; la fin a rapport à la fertilité de son territoire, spécialement en vin. C'est le milieu de cette prophétie qui nous intéresse; en voici les termes : « Le » sceptre ne sera point enlevé à Juda, ainsi que le chef descendu

2. Assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob; écoutez la voix d'Israël votre père :

2. Congregamini et audite, filii Jacob; audite Israël patrem vestrum :

» de lui, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui » sera l'attente des nations. »

Il est évident que c'est ici une prédiction. Si l'on examine ces paroles en elles-mêmes, elles annoncent des événemens futurs; si on les considère dans la suite du discours du patriarche Jacob, on voit qu'elles font partie d'une suite de prédictions qu'il fait à chacun de ses fils : enfin son intention de leur prédire ce qui doit arriver à leur postérité, est positivement marquée par lui-même. Il est également évident, et il seroit ridicule de s'arrêter à le prouver, que les événemens prédits par Jacob à Juda ne pouvoient pas être prévus par des causes naturelles, et n'ont pas pu se réaliser par hasard. Si donc on voit ces prédictions s'accomplir pleinement et littéralement, on sera forcé de convenir que ce sont de véritables prophéties divines; si on les voit accomplies ainsi dans Jésus-Christ, on ne pourra révoquer en doute que ce ne soit lui dont la venue a été prophétisée par Jacob. Nous avons deux choses à prouver ici : la première, que cette prophétie annonce la venue d'un envoyé céleste dont elle fixe le temps; la seconde, que cette prophétie a été pleinement accomplie en Jésus-Christ.

Sur le premier point, nous sommes d'accord avec les Juifs anciens : ils regardoient, ainsi que nous, les paroles de Jacob à Juda comme une prophétie du futur Messie; ils nioient seulement qu'elle se fût accomplie en Jésus-Christ. Les Juifs modernes, méprisant l'autorité de leurs anciens, rapportent cette prophétie à d'autres personnages qu'au Messie. Il n'est pas difficile de voir quel est l'intérêt qui a changé l'opinion de la synagogue.

Jacob donne trois caractères au personnage qu'il annonce : il l'appelle *Kilo;* ce que notre Vulgate rend par les mots *celui qui*

Digitized by Google

3. Ruben, tu es mon premier-né, tu es ma force, et le commencement de ma douleur; le premier de tes frères par la dignité, le plus grand par la puissance.

---

3. Ruben primogenitus meus, tu fortitudo mea, et principium doloris mei; prior in donis, major in imperio.

doit être envoyé : il dit qu'il sera l'attente des nations; il promet que le sceptre et le chef ne sortiront pas de la tribu de Juda jusqu'à la venue de cet envoyé.

Relativement au premier de ces caractères, les rabbins actuels prétendent que nous traduisons mal le mot *kilo,* et qu'il ne signifie pas *l'envoyé futur;* mais l'autorité de leurs anciens docteurs est contre eux d'un poids immense. Ceux-là connoissoient bien mieux que ceux-ci la valeur des termes et le sens qu'y attachoit la tradition. Toutes les anciennes versions rendent le mot *kilo* d'une manière qui ne peut convenir qu'au Messie : il y a quelque différence dans les termes; mais la signification est, au fond, la même. Les trois paraphrases chaldaïques sont précises, et nomment positivement le Messie. Le texte samaritain rend le mot *kilo* par *le pacifique;* ce qui est un caractère du Messie. La version des Septante porte, *jusqu'à ce que vienne celui à qui les choses sont réservées;* et les anciennes traductions orientales, *jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient la chose.*

Ce qui montre combien peu est fondée la difficulté des rabbins actuels, c'est leur embarras, leur division, la foiblesse de leurs conjectures, lorsqu'il s'agit de déterminer le personnage autre que le Messie indiqué par le mot *kilo.* Les uns l'appliquent à Jéroboam; les autres, à Nabuchodonosor : ceux-ci, à Saül; ceux-là, à Ahias le Silonite. Sans entrer dans la discussion de ces diverses explications, une seule considération les réfute toutes. Quel est de tous ces hommes celui de qui il peut être dit, avec quelque apparence de fondement, qu'il a été l'attente des nations?

Le second caractère donné par Jacob au personnage qu'il

4. Mais tu t'es enflé comme un torrent, et tu ne croîtras pas, parce que tu es monté sur le lit de ton père et que tu as souillé sa couche.

---

4. Effusus es sicut aqua, non crescas : quia ascendisti cubile patris tui et maculasti stratum ejus.

annonce, présente une considération imposante. Il lie cet oracle avec les promesses précédemment faites à Abraham, à Isaac et à Jacob lui-même. Il y a entre ces promesses et cette prophétie une analogie précieuse. C'est évidemment du même objet qu'il est parlé : Dieu promet aux patriarches que dans leur postérité seront bénies toutes les nations. Jacob annonce à Juda que sa postérité sera l'attente des nations. Jacob avoit été fait héritier de la promesse, à l'exclusion d'Ésaü ; il transmet cet héritage à Juda, de préférence à ses frères. Cette prophétie, rapprochée de celles qui l'ont précédée et de celles qui doivent la suivre, leur donne et en reçoit une force et une clarté nouvelles. C'est une succession d'oracles depuis Abraham jusqu'aux derniers prophètes, dans un intervalle de quatorze cents ans, annonçant un personnage qui réunira à lui toutes les nations. Il est absurde aux Juifs actuels de prétendre que cette prophétie de Jacob n'a pas trait au Messie, tandis qu'ils admettent que d'autres prophéties semblables et qui ont le même sens, lui sont relatives.

Il est bon, au reste, d'observer que ces mots, *il sera l'attente des nations*, sont un peu différens dans les différentes versions. Le texte hébreu porte, *toutes les nations lui obéiront ;* le samaritain et la traduction arabe, *autour de lui se réuniront les peuples ;* le syriaque, *les nations l'attendront.* Mais toutes ces expressions reviennent au même : elles ne peuvent convenir qu'à un envoyé céleste reconnu par tous les peuples. Cette variété dans les expressions, en conservant l'uniformité dans le sens, contribue à montrer

5. Siméon et Lévi, tous les deux frères : la fraude les a faits des instrumens de violence.

---

5. Simeon et Levi fratres : vasa iniquitatis bellantia.

quelle a été la manière unanime d'entendre le texte : tous s'accordent sans s'être concertés.

Le troisième caractère donné par Jacob au personnage qu'il prédit, est qu'il ne viendra que lorsque le sceptre sortira de Juda, et qu'il n'y aura plus de chef descendu de lui. Le mot hébreu que nous traduisons par *sceptre*, est *schebet*, qui, dans son sens littéral, signifie la verge du commandement. Le mot hébreu que la Vulgate rend par le mot *dux* ou *chef*, est *metokek*, dont la signification littérale est un chef, ou un législateur, ou un juge, ou un scribe, un docteur de la loi.

« Les Juifs, pour se soustraire à la preuve victorieuse qui ré- » sulte contre eux de cette prophétie, ont imaginé de détourner le » mot *schebet* de la signification que nous lui donnons. Ils disent » donc que ce mot signifie aussi souvent une verge de châtiment » qu'une verge de domination ; qu'ainsi le sens de la prophétie est » que Juda ne cessera d'être affligé que lorsque le personnage » annoncé arrivera ; ce que l'on voit, ajoutent-ils, dans l'état mal- » heureux où se trouve actuellement cette nation. »

Mais la fausseté de cette interprétation est facile à démontrer.

1.° Il s'agit ici de l'interprétation d'un mot hébreu, et sur ce point l'autorité des Juifs anciens est immense. Or tous unanimement entendoient, comme nous, le mot *schebet*, d'une verge, signe du commandement. Tous les *targum*, toutes les versions anciennes, portent ce sens ; tous les anciens rabbins l'adoptent. Comment peut-on, après une longue suite de siècles, lorsqu'une langue est devenue morte, venir contredire ceux à qui elle étoit familière ? Que diroit-on d'un pédant de collége qui disputeroit à Cicéron et aux autres auteurs romains la signification d'un mot latin ?

2.° En voulant interpréter le mot *schebet* dans un sens différent

6. Mon ame n'est point entrée dans leur conseil, mon cœur ne s'est point uni à leurs assemblées, quand, dans leur fureur, ils ont tué des hommes; quand, dans leur vengeance, ils ont frappé un roi.

---

6. In consilium eorum non veniat anima mea, et in cœtu illorum non sit gloria mea : quia in furore suo occiderunt virum, et in voluntate sua suffoderunt murum.

de celui qu'y attachoient leurs anciens, les rabbins modernes devroient prouver par des exemples que ce mot est susceptible de la signification qu'ils lui donnent; mais, au lieu de cela, nous voyons le mot *schebet,* toutes les fois qu'il est employé seul et sans addition, signifier le sceptre ou le bâton de commandement. Quand il s'agit d'une verge de correction, c'est ordinairement le mot *motteh* qui est employé; ou si c'est le mot *schebet* qui est placé, c'est toujours avec quelque addition qui exprime l'usage sévère de la verge : ainsi il est dit quelquefois *la verge de fer, la verge de colère, visiter dans la verge.*

3.° En supposant, contre la vérité, que le mot *schebet* est susceptible des deux sens, son sens véritable, dans le texte dont il s'agit, doit être déterminé par ce qui précède et ce qui suit. Or, dans toute cette prophétie, Jacob ne prédit à son fils que des prospérités; il ne parle que de sa force, de ses victoires, de la fertilité de son pays: il lui dit non-seulement que la verge, mais aussi que le chef ne cessera d'être de sa race. Le second membre de la phrase suffiroit pour fixer le sens du premier. Il est absurde de supposer que la même phrase réunisse deux choses contradictoires : l'annonce d'une suite d'humiliations, et la promesse d'une continuité du pouvoir souverain.

« Quelques autres rabbins nous opposent deux autres misérables » difficultés; les uns disent que le mot hébreu *atki* est mal rendu » par les mots *jusqu'à ce que,* et qu'il signifie *après que.* Tel

7. Maudite soit leur colère, parce qu'elle a été persévérante; maudite soit leur fureur, parce qu'elle a été cruelle : je les diviserai dans Jacob, et je les disperserai au milieu d'Israël.

---

7. Maledictus furor eorum, quia pertinax; et indignatio eorum, quia dura : dividam eos in Jacob, et dispergam eos in Israël.

» est, selon ceux-là, le sens du discours : *Le sceptre ne sortira plus » de Juda après la venue du Messie.* Les autres prétendent que » cette promesse de Jacob à Juda est conditionnelle, que son accomplissement devoit dépendre de la fidélité des Juifs à la loi de » Dieu, et que leurs péchés ont empêché la venue du Messie. »

Pour réfuter la première de ces allégations, il suffit de renvoyer les Juifs modernes à leurs anciens, qui connoissoient mieux qu'eux leur langue. Il n'y en a pas un qui ait entendu comme eux le mot *atki;* il n'y a pas une version, pas une paraphrase, qui ne l'ait interprété comme la Vulgate. Quant à la seconde de ces explications, elle est absolument gratuite, et il n'y a rien dans le sens qui la favorise : elle est de plus contraire au sens donné par tous les anciens à cette prophétie; elle forme même une disparate avec le reste du discours. Dira-t-on que toutes les autres prédictions de Jacob à ses enfans, que celle même faite à Juda, dont la phrase en question fait partie, sont faites sous condition? ou soutiendra-t-on que, dans un même discours suivi et formant un seul contexte, une seule partie est conditionnelle, tandis que tout le reste est absolu, sans que rien annonce cette différence? Et où en seroit-on sur l'intelligence des discours les plus clairs, avec cette licence de les détourner ainsi de leur sens littéral, sans autre fondement que l'intérêt qu'on y a?

Il est donc certain que, par son discours à Juda, Jacob promet la venue d'un envoyé céleste; qu'il donne à cet envoyé le même

8. Juda, tu mérites ton nom, et tes frères te loueront : ta main sera sur la tête de tes ennemis; les enfans de ton père s'inclineront devant toi.

---

8. Juda, te laudabunt fratres tui : manus tua in cervicibus inimicorum tuorum; adorabunt te filii patris tui.

caractère que Dieu avoit assigné dans les promesses qu'il avoit faites aux patriarches, et qu'il fixe le temps de sa venue à celui où la nation descendue de Juda cesseroit de posséder l'autorité suprême et des chefs sortis d'elle-même. Il nous reste à examiner si cette prédiction a été accomplie en Jésus-Christ.

D'abord il est évident que Jésus-Christ s'est donné pour un envoyé de Dieu; ce qui est, comme nous l'avons vu, le premier caractère indiqué par Jacob : sur ce point, il ne peut y avoir et il n'y a pas de difficulté; nos adversaires, soit Juifs, soit incrédules, ne le contestent pas.

Ensuite il est également certain qu'il a accompli la seconde partie de la prophétie. En traitant des promesses faites aux patriarches, nous avons montré que toutes les nations avoient été bénies en lui, puisqu'elles étoient venues se réunir dans sa religion. C'est ici la même chose. Quelle que soit celle des versions que l'on veuille adopter, on verra qu'elles s'appliquent toutes à Jésus-Christ. Toutes les nations lui ont obéi, comme portent le texte hébreu et les paraphrases; toutes se sont réunies autour de lui, comme disent le samaritain et l'arabe; il a été l'attente de toutes, selon notre Vulgate et le syriaque.

Sur cette dernière expression, quelques ennemis de la religion eurent une difficulté. « Comment, disent-ils, le Messie pouvoit-il » être l'attente des nations, puisqu'elles n'en avoient pas la con» noissance ? » Je pourrois observer que, si la Vulgate présentoit ici quelque inexactitude, on la corrigeroit facilement en la rapprochant du texte original et des autres traductions, dont les termes

9. Juda est comme un jeune lion. Mon fils, tu t'es levé pour le butin, et, dans ton repos, tu dors comme le lion et comme la lionne : qui osera le réveiller?

---

9. Catulus leonis Juda. Ad prædam, fili mi, ascendisti : requiescens accubuisti ut leo et quasi leæna : quis suscitabit eum?

expriment plus positivement la soumission de tous les peuples au personnage annoncé. Mais, d'ailleurs, pour justifier, soit dans cette prophétie, soit dans les autres, ces expressions, *l'attente des nations, le desiré des nations*, ou d'autres semblables, il n'est pas nécessaire que les nations fussent actuellement dans le desir, dans l'espoir, dans l'attente : il suffit que le personnage destiné à faire leur bonheur dût être l'objet de leurs desirs et de leur attente.

Enfin Jésus-Christ présente dans sa personne le troisième caractère attribué par Jacob à l'envoyé divin qu'il annonce. Il est arrivé au temps où le sceptre sortoit de Juda, qui cessoit d'avoir un chef tiré de son sein. Depuis lui, non-seulement cette tribu n'a plus de souverain, de chef; elle ne forme plus même un état, une république. C'est contre ce dernier point que porte l'opposition des ennemis du christianisme : il est donc nécessaire de l'éclaircir et de le prouver.

« La tribu de Juda, disent-ils, n'a donné des chefs au peuple » hébreu que pendant le gouvernement d'un ou de deux juges, et » depuis David jusqu'à la captivité de Babylone. Encore faut-il » observer que, depuis Roboam, les rois de la tribu de Juda n'ont » régné que sur la moindre partie des Israélites. Il faut donc, disent » les Juifs, trouver un autre que Jésus-Christ à qui l'on applique la » prophétie. Il faut, disent les incrédules, du défaut d'accomplissement, conclure que ce n'est pas là une prophétie, et qu'il n'y » est pas question de Jésus-Christ. »

Le vice de cette objection est que l'on veut faire signifier au mot

10. Le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient le sceptre, et qui est l'attente des nations.

---

10. Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit exspectatio gentium.

schebet, que la Vulgate a rendu par le mot *sceptre*, une autorité royale, et une autorité qui s'étende sur les autres tribus. On veut de même que le mot *metokek*, rendu par le mot *dux* ou *chef*, soit entendu d'un roi issu de Juda. Ainsi le sens que l'on donne à cette prophétie, est que, jusqu'à l'arrivée du personnage annoncé, il y aura une suite de rois descendus de Juda qui gouverneront tout le peuple d'Israël. Si tel étoit véritablement le sens de cette prédiction, nous conviendrions qu'elle n'est pas une prédiction de Jésus-Christ : mais nous avons déjà observé que le mot *schebet* exprime seulement une verge ou un bâton de commandement; il ne signifie donc pas nécessairement une autorité monarchique ; il peut s'entendre de toute autorité politique analogue aux divers états d'une nation. De même le mot *metokek* ne s'applique pas toujours à un monarque, pas même à un souverain; il désigne quelquefois un chef quelconque, quelquefois un législateur, ou un juge, ou un greffier, ou un docteur de la loi. C'est donc à tort que l'on prétend que ces expressions sont absolument relatives à une autorité royale, et que l'on veut que, dans leur signification naturelle, elles promettent à Juda une suite continue de rois de son sang, qui ne cessera qu'à l'époque marquée.

Il ne s'ensuit pas non plus des paroles de Jacob, que la puissance, l'autorité promise à Juda doive s'étendre constamment sur les autres tribus : elles peuvent aussi-bien s'entendre d'une autorité politique sur elle-même. En admettant ce sens, l'objection tombe, et la prophétie se trouve pleinement accomplie, d'abord jusqu'à

11. Il liera son ânon à la vigne, à la vigne le fils de son ânesse; et il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang de la vigne.

---

11. Ligans ad vineam pullum suum, et ad vitem, ô fili mi, asinam suam : lavabit in vino stolam suam, et in sanguine uvæ pallium suum.

Jésus-Christ, et ensuite dans sa personne. C'est ce qu'il s'agit de développer.

La prophétie de Jacob a pour objet les descendans de Juda; la tribu qui doit naître de lui, de même que les prédictions qu'il fait à ses autres enfans, sont relatives aux tribus dont ils doivent être les pères. Ces tribus devoient former autant de corps politiques, ayant chacun leurs chefs, leurs magistrats, leurs juges. Cela se voit assez clairement dans la prophétie faite à Dan, où Jacob lui annonce qu'il jugera son peuple, de même que les autres tribus d'Israël. Je sais que beaucoup d'interprètes entendent autrement ce passage, et disent qu'il a rapport au temps où la tribu de Dan donna à la nation un juge dans la personne de Samson. Mais il paroît que Jacob annonce à Dan une chose qui doit lui être commune avec toutes les autres tribus, et l'on ne voit pas de chefs de la nation entière dans toutes les tribus. D'ailleurs, s'il est naturel d'expliquer une prophétie par l'événement, en voyant chaque tribu avoir son régime particulier, nous pouvons avec fondement juger que c'est là ce qu'a prédit Jacob. Ses paroles à Juda, prises en elles-mêmes, n'expriment pas plus une autorité sur les autres tribus qu'une autorité sur elle-même; mais, entendues dans ce dernier sens, elles sont conformes à celles adressées dans la même suite de discours à son frère Dan. Il est donc naturel de leur donner cette signification; et voici quelle est alors la prophétie : entre les douze tribus, qui toutes formeront des sociétés politiques, ayant chacune leurs chefs et leurs magistrats, la tribu de

12. Ses yeux seront plus rouges que le vin, et ses dents plus blanches que le lait.

---

12. Pulchriores sunt oculi ejus vino, et dentes ejus lacte candidiores.

Juda aura cela de particulier, qu'elle conservera son autorité civile, *schebet*, et ses chefs pris dans elle, *metokek*, jusqu'au temps où viendra l'envoyé. Il paroît que c'est dans ce sens que S. Jean-Chrysostome a entendu cet oracle; et il est d'autant plus juste de l'entendre dans ce sens simple et naturel, qu'entendu ainsi il a eu son accomplissement plein et exact. Les autres tribus ont cessé d'exister en corps d'état et d'avoir des chefs pris dans leur sein : Juda a conservé constamment la prérogative qui lui avoit été annoncée; cette tribu n'a perdu la verge de commandement et le chef tiré d'elle qu'au temps de la venue de Jésus-Christ. La suite de son histoire le montre clairement.

Quelques interprètes ont cru trouver, dès le temps où les Israélites étoient dans l'Égypte en état de servitude, des traces de l'autorité qu'exerçoient dans chaque tribu des chefs qui en étoient tirés. Ils se fondent sur ce que, dans l'Exode, Dieu ordonne à Moïse de rassembler les anciens d'Israël, ou, selon la version des Septante, le sénat des enfans d'Israël ; mais cette opinion paroît difficile à admettre. Il est contre toute vraisemblance que les Égyptiens, qui tenoient les Hébreux dans la pauvreté et l'humiliation, qui s'étoient même fait un système de les opprimer pour empêcher qu'ils ne devinssent trop puissans, leur aient laissé la liberté de former un corps d'état parmi eux, et d'avoir des chefs qui les gouvernassent. Le texte que l'on cite n'annonce point que ces anciens dont Moïse devoit faire le rassemblement, eussent de l'autorité sur leurs compatriotes. Il étoit impossible que Moïse rassemblât tout ce peuple si nombreux, et il est tout simple que Dieu le chargeât de parler à ceux qui avoient le plus de considération parmi la nation.

« Mais, objectent quelques-uns de nos adversaires, si le sceptre

13. Zabulon habitera le rivage de la mer, le lieu où abordent les navires, et s'étendra jusqu'à Sidon.

13. Zabulon in littore maris habitabit, et in statione navium pertingens usque ad Sidonem.

» n'a pas été dans Juda dès le premier moment, la prophétie s'est » donc trouvée fausse immédiatement après qu'elle a été faite. Les » mots *non deficiet* annoncent que le sceptre sera en tout temps » dans la tribu, qu'il ne manquera jamais. »

Cette interprétation n'est pas exacte. Les mots *non deficiet* signifient seulement que lorsque le sceptre sera entré dans Juda, il n'en sortira plus : mais le temps où il doit y entrer n'est pas fixé. Dans un discours prophétique, on ne doit pas regarder la chose comme présente : Jacob promet une puissance à son fils; il ne la lui donne pas actuellement.

Après la sortie d'Égypte, et lorsque les Israélites étoient encore dans le désert, on trouve des marques plus positives de l'autorité des chefs dans les tribus. Non-seulement on voit en plusieurs endroits des hommes appelés princes de la multitude, mais, au commencement du livre des Nombres, ils sont désignés par leurs noms et par leurs tribus : ils sont appelés princes des tribus et des maisons, chacun dans sa parenté; princes de la multitude dans leurs tribus, et chefs de l'armée d'Israël : ils sont associés à Moïse pour faire le recensement de tous les hommes en état de porter les armes; on les voit ensuite, dans l'ordre du campement, placés chacun à la tête de sa tribu, et la commandant; enfin on les retrouve dans beaucoup d'occasions associés à Moïse et à Aaron, et toujours avec ce même titre de princes des tribus.

Si cependant on veut que cet ordre de choses n'ait pas existé dans le désert, et que les tribus n'y aient pas eu un gouvernement particulier, nous n'avons pas d'intérêt à soutenir le contraire. Il s'ensuivra seulement que cette forme de gouvernement par tribus a commencé plus tard, et lorsque les Israélites, ayant passé le désert, se furent établis sur la terre de Chanaan. Il n'en sera pas

14. Issachar est comme un animal robuste couché au milieu de son héritage.

---

14. Issachar asinus fortis accubans inter terminos.

moins vrai que, du moment où elle a commencé, elle s'est perpétuée jusqu'au temps de Jésus-Christ dans la tribu de Juda, malgré les diverses révolutions par lesquelles elle a passé.

Immédiatement après l'établissement du peuple hébreu dans la terre qui lui avoit été promise, les douze tribus formèrent douze cantons séparés, ayant chacun son gouvernement, et, sous les lois communes que Moïse leur avoit données, composèrent une sorte de république fédérative. Au premier chapitre du livre des Juges, on voit ces diverses tribus avoir, chacune de son côté, des guerres contre les nations qui étoient voisines, ou qui occupoient leur territoire. On les voit ensuite avoir entre elles des guerres civiles; ce qui suppose dans toutes un gouvernement et des chefs particuliers. Il est vrai que, dans cet intervalle, la nation a eu de temps en temps des chefs communs sous le nom de juges. C'étoit principalement dans le temps où, en punition de ses fautes, elle avoit été asservie à des puissances étrangères, que Dieu, en considération de son repentir, lui envoyoit des libérateurs, qui jouissoient sur elle d'une autorité générale. Mais, outre ces juges communs, qui n'existoient que de temps en temps, les tribus avoient leurs chefs particuliers, qui régissoient et jugeoient chacune d'elles : Moïse le leur avoit ainsi ordonné, et nous trouvons dans plusieurs endroits une mention expresse de ces chefs. Deux tribus qui étoient restées en-deçà du Jourdain, ayant donné de l'inquiétude aux autres, il fut député vers elles dix princes ou chefs, un de chaque tribu, avec Phinées, fils du grand-prêtre. Débora parle dans son cantique de ces princes qui siégeoient sur les tribunaux. Il seroit facile de produire bien d'autres exemples. Ainsi, dans ce premier intervalle de quatre cents ans, la prophétie de Jacob a été accomplie.

Il ne peut y avoir de difficulté sur l'état politique de la tribu de

15. Il a vu que le repos étoit bon, et que sa terre étoit excellente; et il a soumis son épaule aux fardeaux; il a consenti à payer les tributs.

---

15. Vidit requiem quòd esset bona, et terram quòd optima; et supposuit humerum suum ad portandum, factusque est tributis serviens.

Juda pendant le temps de ses rois, sur-tout depuis David. Il est bon cependant d'observer que, quelle que fût l'autorité suprême des rois, les tribus formoient des corps séparés et avoient des chefs. A la mort de Saül, la tribu de Juda vint trouver David, et l'oignit pour régner sur elle. Abner, général des armées de Saül, engagea toutes les autres tribus à reconnoître pour leur roi Isboseth, fils de Saül; et ce ne fut qu'à la mort de ce prince que ces tribus vinrent trouver David, et firent avec lui un pacte d'après lequel elles l'oignirent roi sur tout Israël. Roboam ayant irrité les Israélites par sa dureté, le peuple dit: Qu'avons-nous de commun avec David? Pourquoi serions-nous l'héritage du fils d'Isaï? Retournez dans vos maisons, Israël: David, conservez votre maison. De ce moment, les destinées de la tribu de Juda furent différentes de celles des autres tribus. Tandis qu'elles étoient régies successivement par des rois de différentes dynasties et de différentes tribus, Juda fut toujours gouverné par des rois du sang de David. Remarquons cependant que ce royaume de Juda n'étoit pas absolument formé de cette seule tribu: il renfermoit la tribu de Benjamin, beaucoup de membres de la tribu de Lévi, et quelques individus des autres royaumes. Mais la majeure partie de l'état, on peut même dire la totalité morale, étoit la tribu de Juda, le reste étant, en comparaison d'elle, très-peu nombreux: aussi voyons-nous, dans plusieurs endroits, les auteurs sacrés dire qu'il n'étoit resté dans ce royaume que la tribu de Juda. Le prophète Ahias, prédisant à Jéroboam sa royauté, lui annonce que le Seigneur le

16. Dan aussi jugera son peuple, ainsi que les autres tribus d'Israël.

---

16. Dan judicabit populum suum sicut et alia tribus in Israël.

fera régner sur dix tribus, et n'en laissera qu'une au fils de David; et il est dit ailleurs, au sujet de la destruction du royaume d'Israël, que Dieu, irrité contre Israël, l'a rejeté de sa présence, et qu'il n'est resté que la seule tribu de Juda.

Ces deux royaumes finirent d'exister, parce qu'ils furent conquis, et leurs peuples emmenés en captivité; savoir, le royaume d'Israël, par Salmanasar, et celui de Juda, quatre-vingt-cinq ans après, par Nabuchodonosor. Mais le sort de ces deux nations fut bien différent. La ruine d'Israël fut totale, absolue, sans retour. De ce moment, les dix tribus ont cessé de former un état politique; elles sont restées assujetties à leurs vainqueurs, et n'ont jamais été rétablies. Il est même rapporté que les rois d'Assyrie donnèrent leur pays à de nouveaux habitans, qui prirent possession de Samarie et des autres villes. Quant aux individus des dix tribus, ils furent transportés au-delà de l'Euphrate, d'où ils ne revinrent plus, et Josephe atteste que leurs descendans y étoient encore de son temps.

Mais il en fut tout autrement de la tribu de Juda, et de la captivité qu'elle éprouva. Elle cessa, il est vrai, d'avoir des souverains du sang de David portant le titre de roi; mais elle ne cessa pas pour cela de former un corps de nation, de se régir par ses lois et d'avoir des chefs de son sang. Si l'on veut absolument que, pendant les soixante-dix ans de la captivité de Babylone, cette tribu n'ait conservé aucune autorité sur elle-même, nous pouvons, sans inconvénient, l'accorder. Un intervalle aussi court dans l'espace de quinze siècles ne peut pas être regardé comme une cessation; ce n'est qu'une interruption momentanée. Dira-t-on que le Portugal a

17. Dan est un serpent près de la voie, un serpent caché dans le sentier et qui mord le pied du coursier, afin que le cavalier tombe en arrière.

---

17. Fiat Dan coluber in via, cerastes in semita, mordens ungulas equi, ut cadat ascensor ejus retrò.

cessé d'être un royaume, parce que pendant soixante ans il a été assujetti à la couronne d'Espagne? On peut d'autant moins le dire de la tribu de Juda, que, pendant cette captivité, elle a toujours conservé l'espérance du rétablissement dans son pays; espérance fondée sur les prophéties qui le lui promettoient. Mais est-il même vrai que, dans cet intervalle, la tribu de Juda ait cessé de faire un corps de nation, d'être régie par ses lois et jugée par ses chefs? Nous avons un témoignage du contraire dans l'histoire de Susanne: nous y voyons deux vieillards de la nation constitués juges pour une année; nous les voyons accuser cette sainte femme devant l'assemblée du peuple, qui d'abord la condamne et ensuite l'absout, et qui punit de mort ses impurs calomniateurs. L'histoire d'Esther nous présente aussi une idée de l'état de la nation juive sous l'empire des rois de Perse. Assuérus, trompé par Aman, avoit donné contre les Juifs un premier édit qui les proscrivoit: il y étoit dit qu'ils se gouvernoient par des lois nouvelles; qu'ils agissoient contre les coutumes de toutes les nations; qu'ils avoient des lois perverses. Mais ce prince, désabusé par Esther, publia une autre loi favorable aux Juifs, dans laquelle il déclaroit qu'ils se conduisoient selon de justes lois. Il paroît donc que, même sous l'empire des rois de Babylone et de Perse, la tribu de Juda avoit conservé ses lois, ses juges, son droit de glaive, son état en corps de nation, et qu'elle formoit, dans l'empire où elle avoit été transportée, ce que les publicistes appelent *status in statu*.

Ce fut après le retour de la captivité que le pays fut appelé *Judée*, et ses habitans, *Juifs*, du nom de la tribu qui formoit la

18. Seigneur, j'attends votre salut.

19. Gad sera livré aux attaques, et lui-même dispersera ses ennemis.

---

18. Salutare tuum exspectabo, Domine.

19. Gad accinctus præliabitur ante eum, et ipse accingetur retrorsum.

presque totalité du peuple. Nous n'avons pas l'édit par lequel Cyrus permettoit aux Juifs de retourner habiter leur ancienne patrie; mais nous ne pouvons pas douter qu'ils n'y aient formé de nouveau un corps de nation régi par ses magistrats, puisque nous voyons, dès ce moment, Zorobabel, issu du sang royal, reconnu chef du peuple conjointement avec les principaux de la nation. L'édit accordé par Artaxerxès à Esdras est positif : il l'autorise à établir des juges, des présidens, qui fassent observer la loi de Moïse, et qui prononcent des jugemens, même capitaux. Ainsi furent perpétués dans la tribu de Juda, conformément à la prophétie de Jacob, le droit de glaive, et la prérogative d'être régie par des chefs pris dans elle-même. Le régime de cet état étoit aristocratique; et l'autorité, soit administrative, soit judiciaire, étoit exercée par les principaux d'entre les Juifs. Cet ordre de choses dura pendant l'espace d'environ trois cent soixante-dix ans, jusqu'au temps des Machabées. Alors la nécessité de résister à la violente persécution d'Antiochus fit changer quelque chose à la constitution : il fallut se donner un chef guerrier; ce qui rapprocha l'état du gouvernement monarchique. Judas Machabée, ensuite ses frères, et après eux les descendans de Simon, eurent la principale part à l'autorité : mais le corps de la tribu ne la perdit pas pour cela ; ce fut le peuple qui élut pour ses chefs successivement Jonathas et Simon. Antérieurement et du temps de Judas Machabée, une ambassade avoit été envoyée à Rome, non pas seulement par lui et par ses frères, mais par tout le peuple des Juifs. Une lettre écrite aux Spartiates l'est,

20. Le pain d'Aser sera bon ; il fera les délices des rois.

---

20. Aser, pinguis panis ejus, et præbebit delicias regibus.

aussi par Jonathas, souverain pontife, par les anciens de la nation, par les prêtres et par tout le reste du peuple. Il est donc clair que, depuis la captivité, et jusque sous les Asmonéens, qui étoient de la tribu de Lévi, la tribu de Juda avoit conservé, avec son état de nation, son autorité propre.

« On prétend qu'il n'est pas vrai que, depuis leur retour de la » captivité, les Juifs aient conservé l'autorité sur leur république. » On dit qu'ils payoient un tribut aux rois de Perse ; qu'ils conti» nuèrent de le payer aux rois de Syrie, et qu'ils étoient soumis » à leur puissance. »

Nous ne disconvenons pas entièrement du fait : mais un état peut être tributaire d'un autre, être même à quelques égards dans sa dépendance, et cependant conserver son existence politique, le droit d'user de ses propres lois, d'être régi par ses chefs, de juger les procès, d'infliger aux coupables des peines, même celle de mort, d'administrer ses affaires. Dans ce cas, nous disons qu'elle est véritablement une puissance de l'ordre politique. La république judaïque, dans le temps qui s'est écoulé depuis le retour de la captivité, n'a pas toujours joui d'une indépendance entière ; mais elle n'a pas cessé d'être une république. On peut dire d'elle, avec une entière vérité, que, dans cet intervalle, comme dans les précédens, elle a conservé la verge symbole d'autorité, et les chefs tirés d'elle-même que lui avoit promis Jacob.

Environ soixante-trois ans avant Jésus-Christ, Pompée, s'étant emparé de Jérusalem, y établit roi Hircan, issu du sang asmonéen, et il rendit les Juifs tributaires des Romains. Vingt-cinq ans après, Hérode, Iduméen de naissance, fut fait par les Romains roi de

21. Nephthali est un chêne qui pousse des rejetons et étend au loin ses rameaux.

---

21. Nephthali, cervus emissus, et dans eloquia pulchritudinis.

la Judée. Plusieurs de ses descendans lui succédèrent dans la souveraineté, soit de tout le pays, soit d'une partie. Des gouverneurs romains furent après cela chargés du gouvernement de la Judée, jusqu'au temps de la destruction par Vespasien et Tite. Les docteurs ne sont pas absolument d'accord sur celle de ces diverses époques où le sceptre a cessé d'être dans la tribu de Juda. Nous n'avons pas intérêt d'entrer dans cette discussion. Quelle que soit l'opinion qu'on adopte, il est toujours certain que la tribu issue de Juda a cessé d'avoir sa forme de gouvernement régi par ses lois et par des chefs pris parmi elle, seulement un peu de temps avant ou un peu de temps après que Jésus-Christ a paru dans le monde ; ce qui accomplit la prophétie de Jacob. Il n'est cependant pas inutile de faire, relativement à ces temps de dépérissement de la république judaïque, une observation : c'est que, même sous les Hérodes, du temps de Jésus-Christ et jusqu'après lui, les Juifs avoient conservé le droit de glaive, qui est une portion essentielle de la souveraineté. Nous en avons diverses preuves : l'histoire de la femme adultère amenée à Jésus-Christ pour savoir si on devoit la lapider; l'information faite par le sanhédrin au sujet d'un aveugle-né que le Sauveur avoit guéri; la réponse de Pilate aux Juifs dans la passion, *Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi;* le procès fait aux apôtres et leur flagellation, parce qu'ils prêchoient au nom de Jésus-Christ; le martyre de S. Étienne; celui de S. Jacques le mineur. Peut-être, d'après ces faits, l'opinion la plus vraie est-elle que ce n'est pas tout d'un coup et à une seule époque que le sceptre a cessé d'être dans la tribu de Juda; mais qu'elle a perdu successivement les diverses prérogatives qui cons-

22. Joseph est comme un rejeton, un rejeton planté près de la fontaine, dont les branches couvrent la muraille.

---

22. Filius accrescens Joseph, filius accrescens et decorus aspectu : filiæ discurrerunt super murum.

tituent l'autorité souveraine, et cela depuis les temps qui ont un peu précédé la naissance de Jésus-Christ, jusqu'à l'entière ruine de l'état, environ quarante ans après son ascension.

Si nous avions encore affaire aux Juifs anciens, qui reconnoissoient dans les paroles du patriarche Jacob à son fils Juda une prophétie du Messie, il suffiroit de leur montrer que depuis long-temps ils n'ont plus aucune forme d'état politique, aucune sorte d'autorité, aucun chef pris parmi eux; et nous en conclurions que le Messie promis par Jacob est arrivé depuis long-temps. Mais, les Juifs modernes, et sur-tout les incrédules de nos jours, refusant de voir dans ces paroles une prophétie, il faut reprendre les choses de plus haut, et leur montrer que c'en est une, qui a été littéralement accomplie en Jésus-Christ.

Le caractère le plus certain d'une prophétie est, comme nous l'avons vu, son accomplissement. Lorsque de la part de Dieu est annoncé un événement futur, que la prudence humaine ne pouvoit aucunement prévoir, et qui se réalise avec une exactitude entière, sans que le hasard ait pu former cette conformité entre l'événement et la prédiction, on ne peut pas s'empêcher de croire que c'est une vraie prophétie.

Or il est évident, 1.° que Jacob prédit à Juda, de même qu'à ses autres enfans, des choses futures relatives à sa postérité.

Il est évident, 2.° que les choses qu'il lui prédit sont que ses descendans formeront une nation, une *société* politique; que cette nation sera régie par des chefs pris au-dedans d'elle; qu'il viendra un personnage désigné par le nom de *Silo*; que la nation conser-

23. Ses ennemis ont lancé leurs traits contre lui ; ils lui ont déclaré la guerre.

---

23. Sed exasperaverunt eum et jurgati sunt, invideruntque illi habentes jacula.

vera son autorité politique et ses chefs jusqu'à l'arrivée de ce personnage ; enfin que ce personnage sera l'attente des nations, ou que les nations se réuniront à lui, ou que les nations lui obéiront.

Il est évident, 3.° qu'il étoit impossible à Jacob de prévoir par ses seules lumières naturelles toutes ces destinées futures de sa postérité : que de chacun de ses enfans il sortiroit une tribu ; que chacune de ces tribus jugeroit son peuple et auroit sur lui l'autorité ; que cette autorité cesseroit plutôt dans les autres tribus que dans celle de Juda ; que cette autorité se conserveroit dans la tribu de Juda jusqu'à l'arrivée de *Kilo* ; que toutes les nations viendroient se réunir à *Kilo*.

Il est évident, 4.° qu'il seroit egalement absurde d'attribuer au hasard le rapport avec la prédiction d'événemens aussi éloignés, aussi compliqués, aussi perpétués dans le cours de plusieurs siècles, aussi dépendans de causes diverses, libres et inconnues.

Il est évident, 5.° et nous venons de le démontrer, que la partie de la prédiction relative à la permanence de la tribu de Juda s'est littéralement accomplie pendant un intervalle de près de quinze siècles, et malgré les révolutions à travers lesquelles a passé cette tribu.

Il est évident, 6.° que, vers le temps où les Juifs ont perdu leur autorité et leurs chefs pris parmi eux, Jésus-Christ a paru dans le monde.

Il est évident, 7.° qu'après la venue de Jésus-Christ il a été annoncé aux nations, qui l'ont reconnu et qui se sont soumises à sa loi.

Il est évident, 8.° qu'il ne s'est élevé, ni à cette époque, ni

24. Mais son arc est demeuré ferme, et ses bras ont été puissans, par la vertu de Jacob, par le nom du pasteur et du chef d'Israël;

---

24. Sedit in forti arcus ejus, et dissoluta sunt vincula brachiorum et manuum illius per manus potentis Jacob: inde pastor egressus est lapis Israël.

auparavant, ni depuis, aucun autre personnage qui réunisse ces caractères.

Il est donc évident, enfin, que les paroles de Jacob à Juda sont une vraie prophétie de Jésus-Christ, qui a eu dans Jésus-Christ son accomplissement littéral, exact et parfait.

On demande pourquoi cette prophétie, qui auroit été si puissante pour convaincre les Juifs, n'a été citée ni par Jésus-Christ ni par ses apôtres. A cette interrogation nous avons plusieurs réponses à donner. En premier lieu, l'objet principal de la prophétie étoit de montrer le temps où le Messie devoit venir; mais, lorsque Jésus-Christ est venu publier sa loi, c'étoit, comme nous le verrons, une opinion générale et constante, que le temps de l'apparition du Messie étoit arrivé. On n'avoit pas à prouver ce point; et l'emploi de la prophétie de Jacob eût été superflu. En second lieu, il auroit été encore inutile par une autre raison: c'est que la république des Juifs subsistoit encore, et que rien n'annonçoit qu'elle dût finir. L'argument tiré de ce qu'elle devoit peu après être détruite n'auroit pas eu encore de force. En troisième lieu, la partie de la prophétie qui annonce que les nations reconnoîtront le Messie, n'étoit pas encore accomplie; il étoit donc encore, à cet égard, impossible d'en faire une preuve de la mission de Jésus-Christ.

Nous finirons ce qui concerne cet oracle sacré par deux réflexions. Entre la première et la dernière partie de la prophétie il y a un rapport intime. L'autorité doit cesser dans Juda quand

25. Par le Dieu de ton père, qui t'a secouru; par le Dieu tout-puissant, qui te bénira des bénédictions du ciel, des bénédictions des eaux de la terre, des bénédictions des mamelles et des entrailles.

26. Les bénédictions de ton père l'emporteront sur les bénédictions des montagnes éternelles, sur les fruits les plus desirables des collines : qu'elles reposent toutes sur la tête de Joseph, sur la tête du prince de ses frères.

---

25. Deus patris tui erit adjutor tuus, et Omnipotens benedicet tibi benedictionibus cœli desuper, benedictionibus abyssi jacentis deorsum, benedictionibus uberum et vulvæ.

26. Benedictiones patris tui confortatæ sunt benedictionibus patrum ejus, donec veniret desiderium collium æternorum : fiant in capite Joseph, et in vertice Nazaræi inter fratres suos.

l'autorité sur toutes les nations doit passer au personnage annoncé. Un empire doit succéder à l'autre. C'est qu'alors il sera inutile que la république judaïque subsiste : elle n'est établie que pour amener le Messie qui donnera sa loi à toutes les nations. Le Messie venu, la tribu de Juda n'a plus d'objet; elle ne sert plus aux vues de Dieu. Son état est anéanti.

De là résulte encore contre le système des Juifs un très-fort argument. Si, comme ils le croient, le Messie doit être un roi victorieux, qui rétablisse leur empire, et qui leur donne pour toujours une vaste domination, il n'est pas vrai qu'alors le sceptre doive sortir de Juda. Au contraire, l'empire de cette tribu sera plus florissant, plus puissant, plus solidement établi que jamais. Il faut qu'ils effacent de leurs livres sacrés cette prophétie, ou qu'ils y lisent la frivolité de leur attente. *(Dissertation sur les prophéties.)*

27. Benjamin est un loup ravissant : le matin il dévore sa proie, et le soir il partage les dépouilles.

28. Ce sont là les chefs des douze tribus d'Israël. Leur père leur parla ainsi, et les bénit les uns après les autres des bénédictions propres à chacun d'eux ;

29. Et il leur ordonna, disant : Je vais me réunir à mon peuple : ensevelissez moi avec mon père dans la caverne de Macphelah, qui est dans le champ d'Éphron Héthéen,

30. Vis-à-vis de Mambré en la terre de Chanaan, et qu'Abraham acheta d'Éphron Héthéen, avec le champ, pour en faire le lieu de sa sépulture.

31. C'est là qu'on l'a enseveli avec Sara sa femme; là a été enseveli Isaac avec Rébecca sa femme ; là est enfermée et repose Lia.

---

27. Benjamin lupus rapax : mane comedet prædam, et vespere dividet spolia.

28. Omnes hi in tribubus Israël duodecim. Hæc locutus est eis pater suus, benedixitque singulis, benedictionibus propriis ;

29. Et præcepit eis, dicens : Ego congregor ad populum meum : sepelite me cum patribus meis in spelunca duplici, quæ est in agro Ephron Hethæi,

30. Contra Mambre in terra Chanaan, quam emit Abraham cum agro ab Ephron Hethæo in possessionem sepulcri.

31. Ibi sepelierunt eum, et Saram uxorem ejus ; ibi sepultus est Isaac cum Rebecca conjuge sua ; ibi et Lia condita jacet.

32. Ayant fini les commandemens qu'il donnoit à ses fils, il joignit ses pieds sur sa couche, et mourut; et il fut réuni à son peuple.

32. Finitisque mandatis quibus filios instruebat, collegit pedes suos super lectulum, et obiit; appositusque est ad populum suum.

CHAPITRE L.

Funérailles de Jacob. Mort de Joseph.

1. JOSEPH, voyant son père mort, se jeta sur son visage, pleurant et l'embrassant.

2. Et il ordonna à ses serviteurs d'emplir de parfums le corps de son père.

3. Et ils accomplirent ce qui leur étoit commandé, pendant quarante jours; car telle étoit la coutume lorsqu'on embaumoit les corps. L'Égypte pleura Jacob durant soixante-dix jours.

4. Les jours de deuil passés, Joseph parla aux officiers de la maison de Pharaon : Si j'ai trouvé grâce en votre présence, dites à Pharaon :

---

1. Quod cernens Joseph, ruit super faciem patris, flens et deosculans eum.

2. Præcepitque servis suis medicis ut aromatibus condirent patrem.

3. Quibus jussa explentibus, transierunt quadraginta dies : iste quippe mos erat cadaverum conditorum. Flevitque eum Ægyptus septuaginta diebus.

4. Et, expleto planctûs tempore, locutus est Joseph ad familiam Pharaonis : Si inveni gratiam in conspectu vestro, loquimini in auribus Pharaonis :

5. Parce que mon père m'a fait jurer, disant, Voici que je meurs, tu m'enseveliras dans le sépulcre que j'ai creusé pour moi dans la terre de Chanaan; j'y monterai et ensevelirai mon père, puis je retournerai.

6. Et Pharaon répondit : Monte et ensevelis ton père comme il t'a fait jurer.

7. Et il monta, et tous les anciens de la maison de Pharaon et tous les anciens de l'Égypte allèrent avec lui;

8. Et la maison de Joseph, et ses frères, excepté les enfans et leurs troupeaux, qu'ils laissèrent en la terre de Gessen.

9. Il étoit suivi de chars et de cavaliers, et d'une grande multitude.

10. Ils vinrent jusqu'à l'aire d'Atad, qui est au-

---

5. Eo quòd pater meus adjuraverit me, dicens, En morior, in sepulcro meo quod fodi mihi in terra Chanaan, sepelies me; ascendam igitur, et sepeliam patrem meum, ac revertar.

6. Dixitque ei Pharao : Ascende et sepeli patrem tuum sicut adjuratus es.

7. Quo ascendente, ierunt cum eo omnes senes domûs Pharaonis, cunctique majores natu terræ Ægypti;

8. Domus Joseph cum fratribus suis, absque parvulis, et gregibus atque armentis, quæ dereliquerant in terra Gessen.

9. Habuit quoque in comitatu currus et equites; et facta est turba non modica.

10. Veneruntque ad aream Atad, quæ sita est trans

delà du Jourdain, où ils furent sept jours, célébrant les funérailles avec des pleurs et des cris.

11. Ce que les habitans du pays de Chanaan ayant vu, ils dirent : Il y a un grand deuil parmi les Égyptiens. Et c'est pourquoi le nom de ce lieu fut *le Déuil d'Égypte*.

12. Les fils de Jacob firent donc ce que leur père leur avoit ordonné;

13. Et, le portant en la terre de Chanaan, ils l'ensevelirent en la caverne de Macphelah, vis-à-vis de Mambré, qu'Abraham avoit achetée d'Éphron Héthéen, avec son champ, pour en faire le lieu de son sépulcre.

14. Et Joseph retourna en Égypte, et ses frères, et tous ceux qui étoient montés avec lui, après avoir enseveli son père.

Jordanem : ubi, celebrantes exequias planctu magno atque vehementi, impleverunt septem dies.

11. Quod cùm vidissent habitatores terræ Chanaan, dixerunt : Planctus magnus est iste Ægyptiis. Et idcircò vocatum est nomen loci illius, Planctus Ægypti.

12. Fecerunt ergo filii Jacob sicut præceperat eis;

13. Et, portantes eum in terram Chanaan, sepelierunt eum in spelunca duplici, quam emerat Abraham cum agro in possessionem sepulcri ab Ephron Hethæo, contra faciem Mambre.

14. Reversusque est Joseph in Ægyptum cum fratribus suis et omni comitatu, sepulto patre.

15. Jacob mort, les frères de Joseph, tremblant, se parloient entre eux : Si par hasard Joseph avoit mémoire de l'injure qu'il a soufferte, il nous rendroit tout le mal que nous lui avons fait.

16. Et ils lui envoyèrent dire : Votre père nous a commandé, avant qu'il mourût,

17. De vous dire en son nom, Je te prie d'oublier le crime de tes frères, et le péché et la malice dont ils ont usé contre toi; et nous aussi nous vous supplions de pardonner cette offense aux serviteurs du Dieu de votre père. Lesquelles paroles entendues, Joseph pleura.

18. Et ses frères vinrent à lui, et se prosternèrent devant lui; et, l'adorant, ils dirent : Nous sommes vos serviteurs.

---

15. Quo mortuo, timentes fratres ejus, et mutuò colloquentes, Ne fortè memor sit injuriæ quam passus est, et reddat nobis omne malum quod fecimus,

16. Mandaverunt ei dicentes : Pater tuus præcepit nobis, antequam moreretur,

17. Ut hæc tibi verbis illius diceremus, Obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati atque malitiæ quam exercuerunt in te : nos quoque oramus ut servis Dei patris tui dimittas iniquitatem hanc. Quibus auditis, flevit Joseph.

18. Veneruntque ad eum fratres sui, et proni adorantes in terram dixerunt : Servi tui sumus.

19. Et Joseph répondit : Ne craignez point : pouvons-nous résister à la volonté de Dieu ?

20. Vous avez pensé mal de moi ; mais Dieu a changé ce mal en bien, pour m'élever comme vous voyez maintenant, et pour sauver plusieurs peuples.

21. Ne craignez point : je vous nourrirai, vous et vos enfans. Et il les consola, et il leur parla avec douceur et affection.

22. Et il habita en Égypte avec toute la famille de son père, et il vécut cent dix ans ; et il vit les enfans d'Éphraïm jusqu'à la troisième génération ; et les enfans de Machir fils de Manassé naquirent sur les genoux de Joseph.

23. Ces choses s'étant ainsi passées, Joseph dit à

---

19. Quibus ille respondit : Nolite timere : num Dei possumus resistere voluntati?

20. Vos cogitastis de me malum ; sed Deus vertit illud in bonum, ut exaltaret me, sicut in præsentiarum cernitis, et salvos faceret multos populos.

21. Nolite timere : ego pascam vos et parvulos vestros. Consolatusque est eos, et blandè ac leniter est locutus.

22. Et habitavit in Ægypto cum omni domo patris sui, vixitque centum decem annis ; et vidit Ephraïm filios usque ad tertiam generationem ; filii quoque Machir filii Manassę nati sunt in genibus Joseph.

23. Quibus transactis, locutus est fratribus suis : Post

ses frères : Après ma mort, Dieu vous visitera, et vous fera remonter de cette terre à celle qu'il a promise à Abraham, à Isaac et à Jacob.

24. Et après qu'il les eut fait jurer, et leur eut dit, Dieu vous visitera, transportez d'ici mes os avec vous,

25. Il mourut, âgé de cent dix ans; et, ayant été embaumé, il fut mis dans un cercueil en Égypte.

---

mortem meam Deus visitabit vos, et ascendere vos faciet de terra ista ad terram quam juravit Abraham, Isaac et Jacob.

24. Cùmque adjurasset eos atque dixisset, Deus visitabit vos, asportate ossa mea vobiscum de loco isto,

25. Mortuus est, expletis centum decem vitæ suæ annis; et, conditus aromatibus, repositus est in loculo in Ægypto.

FIN DE LA GENÈSE.

ADDITION

À LA PAGE 172 DES PROLÉGOMÈNES.

Sur les Zodiaques égyptiens.

Il est évident qu'on ne peut tirer aucun argument péremptoire de tous les zodiaques, puisque les hommes les plus savans et les moins suspects ont avoué qu'ils ne prouvent rien.

1.° Lalande ne les fait remonter qu'à douze ou treize cents ans avant l'ère chrétienne.

2.° Dupuis est du même sentiment que Lalande.

3.° M. Devilliers ne les fait remonter qu'à deux mille cent soixante ans avant Hipparque.

4.° Visconti ne les fait pas plus anciens que notre ère.

5.° M. Cuvier est à peu près du même sentiment.

6.° M. Delambre, l'homme de toute l'Europe le plus capable de juger de l'antiquité de ces monumens, après avoir soumis cette question à un nouvel examen, décide qu'il n'y a rien de certain, par rapport à ces monumens égyptiens, sinon que les Égyptiens partageoient le zodiaque en douze signes; que ces signes portent le même nom et ont la même figure que parmi nous. Voilà, dit-il, ce qui est certain; tout le reste est vague, et peut s'interpréter de diverses manières : on peut pencher pour une explication plutôt que pour une autre; on peut appuyer celle qu'on préfère d'argumens plus ou moins plausibles. C'est là ce

que dit M. Delambre dans un rapport lu et approuvé par l'académie des sciences.

Dans une note ajoutée à son rapport, M. Delambre, après avoir rapporté l'explication de M. Visconti, qui suppose que le zodiaque de Dendera a été exécuté dans le temps où le thor vague, ou le commencement de l'année vague égyptienne, qui est aussi l'année sacerdotale, répondoit au signe du lion, ce qui est arrivé depuis l'an 12 jusqu'à l'an 132 de l'ère vulgaire, ajoute : « Cette idée est » simple, et nous paroît fort heureuse : le thor vague fait » le tour du ciel en mille quatre cent soixante ans : les deux » zodiaques, dont l'un commence par le lion et l'autre par » la vierge, ne différeroient que de cent vingt ans ; ce qui » paroît très-admissible. Si la conjecture est vraie, comme » nous serions tentés de le croire, les zodiaques égyptiens » ne seroient que des parodies moitié sérieuses et moitié » grotesques du zodiaque des Grecs : ils auroient perdu » tout l'intérêt qu'on leur supposoit avec une origine plus » ancienne ; ce qui n'empêcheroit pourtant pas qu'ils ne » fussent encore très-curieux, si l'on parvenoit à nous » expliquer clairement ce que signifient tous ces monstres » de figures si bizarres qu'on a mêlés aux constellations » chaldéennes ou grecques. »

M. Visconti paroît encore être le premier qui ait eu l'idée que le plafond de Dendera pouvoit être une projection de la sphère sur un plan. Il n'a pas dit de quelle nature étoit cette projection. Dans la persuasion où il étoit, que ces monumens sont postérieurs à Hipparque, il auroit pu donner à son idée des développemens bien naturels et bien simples.

Hipparque, selon M. Delambre, que nous ne faisons qu'abréger, plaçoit sur son planisphère les étoiles brillantes et les plus propres à donner le temps d'une observation, au

moyen d'une pièce mobile appelée *l'araignée*, qui les contenoit toutes. Cette opération d'Hipparque a pu donner le canevas du plafond de Dendera. On auroit désigné par des points ces étoiles brillantes; les dessinateurs auroient pu, suivant leur fantaisie, décrire les douze signes du zodiaque et intercaler tous leurs monstres : mais, comme les points ont disparu dans le plafond, et qu'ils étoient placés, comme les étoiles, à des distances fort inégales, on conçoit aisément qu'il est impossible de retrouver dans ces figures arbitraires les différences d'ascension droite et de distances polaires tracées par Hipparque. Malgré cet inconvénient, M. Delambre a recherché ce qui seroit résulté de l'opération qui vient d'être indiquée. « Nous avons placé, dit-il, sur la » projection d'Hipparque, toutes les étoiles un peu remar- » quables, en suivant rigoureusement, mais d'après nos » propres formules, la théorie de l'astronome grec, et d'a- » près les positions qu'il leur avoit assignées dans son cata- » logue original. Nous avons fait la même chose en augmen- » tant les longitudes de manière que Pollux se trouvât sur le » colure, à peu près suivant l'idée de M. de Paravey : nous » avons joint par de simples lignes droites toutes les étoiles » d'une même constellation. Dans l'une et l'autre hypothèse, » nous avons, en effet, trouvé une ressemblance assez » grande avec le plafond de Dendera; et cette ressemblance » eût été encore plus parfaite, si nous eussions adopté les » longitudes telles qu'elles sont dans le catalogue de Ptolémée » pour l'an 123 de notre ère. » Ainsi se trouve vérifiée, autant qu'il est possible, la conjecture de M. Visconti, qui assigne aux zodiaques le premier siècle de notre ère. Au contraire, remontez de vingt-cinq ou vingt-six siècles; les ascensions droites et les déclinaisons seront changées considérablement, et la projection aura pris une figure toute différente.

M. Fourier prétend, et il annonce des mémoires où il prouvera que les Égyptiens ont connu l'année de trois cent soixante-cinq jours un quart par les levers héliaques de Sirius, qu'on observoit comme des annonces des prochains débordemens du Nil : mais M. Delambre soutient, au contraire, 1.° que rien n'est plus incertain que l'observation de la première observation de l'étoile ; 2.° que le jour du débordement est bien plus facile à déterminer ; 3.° que les crues du Nil, étant très-irrégulières, ne peuvent avoir les mêmes révolutions que les révolutions célestes.

On peut soutenir avec beaucoup d'apparence qu'on a fort exagéré l'ancienneté des sculptures égyptiennes. Tous les calculs mentionnés ci-dessus, et beaucoup d'autres que nous avons faits dans des hypothèses différentes, et dont nous n'avons rien dit, tout nous ramène à cette conclusion, que toutes ces sculptures sont postérieures à l'époque d'Alexandre. Nous les croirions du temps de l'astronome Ptolémée, à fort peu d'années près.

Après de pareils aveux, peut-on encore objecter les zodiaques contre l'autorité de la Genèse ?

L'hypothèse de Visconti paroît très-simple à M. Delambre ; il regarde au moins comme probable celle de M. de Paravey : l'une et l'autre détruisent l'antiquité démesurée de ces monumens. Il montre que le sentiment de M. Fourier est sans fondement, et ne peut rien démontrer.

Là se sont bornés ces essais assez longs, et qui ne valent pas la peine qu'ils coûtent. Nous nous garderons bien de donner à cette épreuve et à nos raisonnemens plus de force qu'ils n'en ont réellement. Si les étoiles étoient marquées en effet sur le plafond de Dendera, et qu'il fût certain que la projection a été régulièrement

tracée, il ne seroit pas impossible de déterminer à quelle époque répondoit la sphère égyptienne ; mais, avec les figures arbitraires qu'on a substituées aux anciennes, avec les licences qu'on a prises de les rapprocher les unes des autres, et même de les déplacer entièrement, comme on le voit dans cette écrevisse mise sur la tête du lion, on ne peut plus rien assurer, nous ne dirons pas seulement sur la date de ces sculptures, mais même sur celle de la sphère qu'on a voulu représenter. Ainsi toute recherche sur la sphère égyptienne nous paroît un travail sans objet. Nous n'avons déjà perdu que trop de temps sur une question insoluble, et qui n'est bonne qu'à produire des discussions interminables.

FIN DU TOME PREMIER DU PENTATEUQUE.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

VAL 1527502

Digitized by Google

Digitized by Google

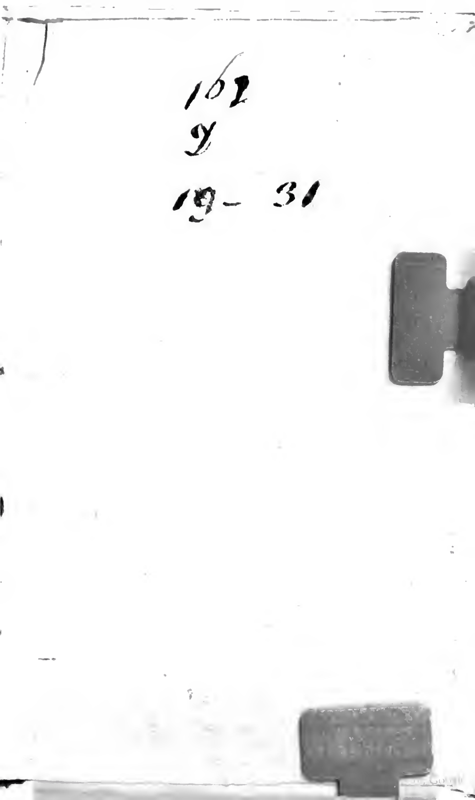
162
Y
19- 31